

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Aboubekr Belkaid. Tlemcen
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestion



THESE

Présentée pour l'obtention du grade de docteur en sciences

Spécialité : économie

Par : MEDDAH Fadéla

Dirigée par : Professeur MOKHTARI Fayçal

Sujet

Culture et développement territorial. Approche par les ressources

Cas de la wilaya de Saida

Année universitaire : 2025-2026

Remerciement

A l'aide d'Allah, soit loué, j'ai pu achever cette recherche.

Je tiens en premier lieu à exprimer ma profonde gratitude au professeur *MOKHTARI Fayçal*. Je vous adresse mes sincères remerciements pour la confiance que vous m'avez accordé en acceptant de continuer la conduite de cette thèse en tant que directeur.

J'adresse aussi mes remerciements au professeure *ZATLA Najat* en tant que directrice de thèse qui a laissé le soin au professeur *MOKHTARI Fayçal* de conduire ce travail après son départ à la retraite. Je lui exprime mes sincères remerciements pour les orientations, les remarques, les conseils qu'elle m'a apportés tout au long de cette recherche, ils me furent précieux.

Je tiens également à remercier les membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce travail.

Je tiens à remercier chaleureusement le directeur de l'agence de gestion et de régulation foncière de la Wilaya de Saida, monsieur *SAADLI Mohamed* pour l'accueil qu'il m'a offert, sa disponibilité, ce qui a grandement facilité la collecte de précieuses informations pendant notre enquête.

J'exprime ma vive gratitude à monsieur *LAGHA Abdelkader*, président de l'association des zones thermales de l'environnement, pour sa grande disponibilité ainsi que pour les multiples discussions qui m'ont donné l'occasion d'appréhender les différentes facettes de cette recherche.

Cette recherche doit beaucoup à l'ensemble de personnel au niveau des directions locales et régionales. Je tiens à les remercier pour leur accueil, leur disponibilité et pour l'ensemble de données fournies. Je remercie aussi tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour faire réussir ce travail.

Loin du contexte de la recherche, l'achèvement de cette thèse n'aurait pas été possible sans le soutien de mes proches. Une pensée particulière va à ma très chère mère qui m'a appris le sens de la persévérance. Une pensée aussi particulière va à mon adorable nièce Amina qui m'a soutenu et m'a encouragé dans les moments critiques. Je renouvelle mes remerciements à mon adorable amie Chérifa Ben Mohammed pour son soutien et son encouragement tout au long de ce travail. Mes remerciements vont également à mon frère et mes sœurs ainsi que leurs familles pour leur soutien et leur encouragement tout au long de ce travail.

A mes proches, je dédie ce travail.

Résumé

Le territoire est vu comme un lieu propice à la création des richesses. Il n'est pas un objet neutre, il est en perpétuelle construction. Cette dernière repose sur la valorisation des ressources spécifiques et la mobilisation des acteurs dans une logique territoriale intégrée. Notre recherche vise à nourrir la compréhension du rapport entre la culture territoriale et la mobilisation des ressources du territoire. La culture est aussi l'une des ressources territoriales. Cette dernière se rapporte à une caractéristique spécifique d'un territoire.

Alors, pour pouvoir définir le rôle de la culture territoriale dans la mobilisation des ressources du territoire, il est donc indispensable de recourir à l'identification de la culture territoriale. Nous notons que les travaux sur la question de l'identification se font, jusqu'à présent, rares voire inexistants. Donc, notre objectif est la proposition méthodologique d'identification de la culture territoriale, nous nous appuyons pour cela sur une définition qui prend un sens englobant plusieurs aspects, celle proposée par Canova et Landel (2013). Nous déduisons que la culture territoriale trouve son sens à travers une combinaison de trois dimensions que nous nommons : matérielle, idéelle, organisationnelle rendant l'exercice d'identification plus explicite. L'opérationnalisation de cette identification repose sur l'approche des ressources, que nous considérons un instrument caractérisé par sa souplesse et sa facilité de déploiement. Sur le plan empirique, nous mobilisons une approche quantitative et qualitative, pour apporter un éclairage précis à notre problématique, le cas de la Wilaya de Saida est un cas illustratif. Nous constatons que l'importance accordée par les acteurs territoriaux à chaque dimension est variable et minime. Cela explique l'état des ressources matérielles et immatérielles qui ne sont pas systématiquement exploitées. Donc, la culture territoriale n'a pas pleinement joué son rôle en tant que principe actif et structurant lui donnant un pouvoir sur les ressources et les acteurs du projet.

Mots-clés : culture, ressource, territoire, développement territorial, identification du phénomène.

Abstract

The territory is seen as places conducive to the creation of wealth. It is not a neutral object. It is in perpetual construction. This construction requires two pillars : the valorization of specific resource and the mobilization of actors who interact in a integrated territorial logic.

Our research aims to verify the link between territorial culture and the mobilization of territorial resources. Culture is also one of the territorial resources. This latter refers to a specific characteristic of territory. So, to be able to define the role of territorial culture in the mobilization of local resources, it is essential to identify territorial culture. We note that, until now, there has been little or no work on the question of identification. Therefore, our objective is the methodological proposal of identification of the territorial culture. To do this, we will use a definition that encompasses several aspects as proposed by Canova and Landel (2013). We deduce that territorial culture finds its meaning through a combination of three

dimensions that we call : material, ideal and organisational, making the identification exercise more explicit.

The operationalisation of this identification is based on the resources approach, which we consider to be a tool characterised by its flexibility and ease of deployment.

On the empirical level, we use a quantitative and qualitative approach to provide precise insight into our problem; the case of the Wilaya of Saida is an illustrative case. We note that the importance given by territorial actors to each dimension is variable and minimal. This explains the state of material and immaterial resources, which are not systematically exploited. Therefore, territorial culture has not fully played its role as an active and structuring principle giving it power over the resources and actors of the project.

Key words : culture, resource, territory, territorial development, identification of the phenomenon

ملخص

يعتبر الإقليم المكان الذي يفضي الى تكوين الثروة وهو بدوره أيضا في حالة بناء وتكوين مستمرين. هذا البناء يركز على دعامتين أساسيتين: تثمين موارد الإقليم وتعبئة الجهات الفاعلة وفق منهجية عمل مشتركة متكاملة. الهدف من هذا البحث هو دراسة العلاقة بين الثقافة الإقليمية وتثمين موارد الإقليم حيث تعتبر الثقافة أيضا موردا من موارد الإقليم. يعرف هذا الأخير بميزاته الخاصة والمتعلقة أساسا بالإقليم.

اذن، ومن أجل التعريف بدور الثقافة الإقليمية في تعبئة الموارد الإقليمية، كان لزاما علينا التعريف بمختلف جوانب الثقافة الإقليمية. وهنا لا بد أن ننوه أن أعمال البحث في هذا الصدد هي نادرة او شبه معدومة. وبالتالي فان الهدف من هذا البحث هو العرض المنهجي الذي يسمح لنا بالتعريف بالجوانب المتعلقة بالثقافة، في هذا الصدد اعتمدنا على التعريف المقترح من طرف كانوفا ولاندل (2013) الذي يمس جوانب عدة. خلصنا الى أن الثقافة الإقليمية يتضح معناها من خلال مجموعة من الأبعاد والتي أطلقنا عليها: البعد المادي، البعد الفكري، البعد التنظيمي. يستند تفعيل هذه الأبعاد على مقارنة الموارد والتي تعتبر أداة تتميز بمرونتها.

وللإجابة على الإشكالية المطروحة على المستوى التطبيقي، فان المنهجية المتبعة اعتمدت على الأسلوب الكمي والنوعي، حالة ولاية سعيدة كانت محل الدراسة. لاحظنا أن الأهمية التي توليها الجهات الفاعلة لكل بعد هي متغيرة وضمنية، وهذا ما يفسر حالة الموارد المادية وغير المادية والتي لا يتم استغلالها بشكل جيد. وبالتالي لا تلعب الثقافة الإقليمية دورها بشكل كامل كمبدأ فاعل والذي من خلاله يمكنها التأثير على موارد الإقليم والجهات الفاعلة فيه.

الكلمات المفتاحية: ثقافة، مورد، إقليم، تنمية إقليمية، تعريف بالظاهرة.

Table des matières

Remerciement.....	2
Résumé	3
Table des matières.....	5
Table des tableaux.....	8
Table des figures.....	10
Table des cartes	11
Table des photographies	12
Liste des acronymes et des abréviations.....	13
Introduction générale.....	15
Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique	35
1.1. Introduction.....	35
1.2. La pluridisciplinarité du mot culture.....	35
1.2.1. Etymologie et évolution du mot culture	36
1.2.2. Approches et définitions transdisciplinaires.....	37
1.2.3. Le dualisme et les propositions conceptuelles de la culture.....	43
1.3. Culture et développement économique : mise en perspective	45
1.3.1. L'intégration de la variable culturelle dans l'analyse économique	45
1.3.2. Les catégories de la culture distinguées	49
1.3.3. De la relation entre culture et développement économique : une mise en perspective	50
1.4. Conclusion	60
Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement.....	61
2.1. Introduction.....	61
2.2. L'origine de la notion du territoire	61
2.2.1. La référence de la notion du territoire n'est pas économique.....	61
2.2.2. Comment que l'espace est-il abordé par la théorie économique ?	65
2.3. Les paradigmes d'intégration du facteur culturel dans l'organisation territoriale	67
2.3.1. L'espace national et le jeu des forces économiques pures sont les seuls référents du territoire	67
2.3.2. Le territoire conceptualisé autour des seuls producteurs.....	72
2.3.3. Le territoire conceptualisé autour des acteurs économiques et institutionnels.....	76
2.3.4. Le territoire comme organisation socioéconomique	93

2.4. Conclusion	106
Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire.....	107
3.1. Introduction.....	107
3.2. L'approche renouvelée de la notion de la ressource	108
3.2.1. De multiples conceptions déduites	109
3.2.2. La ressource est un construit d'acteurs.....	110
3.2.3. Comment qualifier l'inscription territoriale de la ressource ?.....	111
3.2.4. La classification des ressources.....	111
3.2.5. Les caractéristiques de la ressource territoriale.....	112
3.3. La valorisation des ressources territoriales	113
3.3.1. La valorisation est une pratique ancienne	114
3.3.2. De l'exploitation à la spécification.....	115
3.3.3. La valorisation de la ressource comme accomplissement de sa métamorphose	116
3.3.4. Le panier de biens et services territorialisés : une forme de valorisation aboutie ..	117
3.3.5. Les étapes de construction de la ressource territoriale	119
3.4. Vers une véritable construction de spécificité territoriale	122
3.4.1. Le processus de patrimonialisation	122
3.4.2. De la production spécifique d'origine locale à la construction de la spécificité territoriale	124
3.4.3. L'approche croisée offre/demande.....	126
3.5. Conclusion	128
Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective.....	129
4.1. Introduction.....	129
4.2. Les différentes interprétations de la culture.....	130
4.2.1. La culture est un élément prépondérant dans la recomposition des territoires.....	130
4.2.2. La culture comme produit spécifique	132
4.2.3. La culture comme ressource.....	132
4.3. De la relation entre la culture et le territoire : une mise en perspective.....	138
4.3.1. Une catégorie centrée sur la culture en tant que produit	138
4.3.2. Une catégorie centrée sur la culture en tant que ressource :.....	142
4.4. Conclusion	161
Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique	163
5.1. Introduction.....	163
5.2. La notion de la culture territoriale en question	163

5.2.1.	Les principes et les éléments d'analyse de la culture territoriale	163
5.2.2.	La définition de la culture territoriale.....	174
5.3.	Des deux sphères aux trois dimensions dégagées.....	179
5.4.	L'identification de la culture territoriale : une proposition de trois dimensions en interaction	179
5.4.1.	Une dimension matérielle.....	181
5.4.2.	Une dimension idéale	181
5.4.3.	Une dimension organisationnelle	182
5.5.	Conclusion	183
Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources		184
6.1.	Introduction.....	184
6.2.	La dimension matérielle.....	184
6.3.	La dimension idéale	186
6.3.1.	Le volet d'identification	186
6.3.2.	Le volet des méthodes de valorisation	187
6.4.	La dimension organisationnelle	188
6.4.1.	Le management territorial et la pratique de (3C)	189
6.4.2.	Les concepts retenus.....	191
6.5.	Conclusion	214
Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte		216
7.1.	Introduction.....	216
7.2.	Le développement territorial en Algérie	216
7.2.1.	Le transfert du modèle du développement territorial	216
7.2.2.	L'appropriation du concept du territoire par les politiques du développement : le schéma d'aménagement territorial	219
7.3.	L'organisation de l'espace de la Wilaya de Saida	228
7.3.1.	Histoire, organisation traditionnelle et actuelle.....	228
7.3.2.	Cadre physique	234
7.3.3.	La position régionale et la vocation de la Wilaya de Saida : un produit de l'histoire et de la géographie.....	237
7.4.	Etat des lieux des ressources : sol, eau et patrimoine archéologique.....	238
7.4.1.	Le potentiel hydrique	238
7.4.2.	Le potentiel agricole.....	248
7.4.3.	Le potentiel minier	253
7.4.4.	Le potentiel archéologique	257

7.5.	Etat des lieux des ressources : les écosystèmes	262
7.5.1.	Le potentiel forestier	262
7.5.2.	Le potentiel steppique	268
7.5.3.	Le potentiel naturel.....	273
7.6.	Conclusion	275
Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale.....		276
8.1.	Introduction.....	276
8.2.	Les éléments d'analyse de la culture territoriale.....	276
8.3.	La dimension matérielle : <i>le site du Vieux Saida</i>	279
8.3.1.	Présentation du site d'aménagement	279
8.4.	La dimension idéale : le processus de la valorisation de la ressource forestière.....	293
8.4.1.	Les ressources forestières de la wilaya de Saida.....	293
8.4.2.	L'analyse des efforts fournis en matière de la mobilisation des ressources forestières 307	
8.5.	La dimension organisationnelle : le processus d'implication et de mobilisation des acteurs	316
8.5.1.	Projet, acteurs et actions à mener	317
8.5.2.	L'analyse d'implication et de mobilisation des acteurs : la pratique trois C.....	328
8.6.	Conclusion	374
Conclusion générale		376
Références bibliographiques		398
Annexes		434

Table des tableaux

Tableau 1: les différences entre les ressources génériques et les actifs génériques -----	101
Tableau 2: la grille de caractérisation des ressources selon les liens produit/territoire ---	127
Tableau 3: les points communs des notions de la ressource territoriale et la ressource patrimoniale-----	172
Tableau 4: la répartition de la wilaya de Saida en dairas et en communes -----	233
Tableau 5: les bassins et les sous-bassins couvrant la wilaya -----	240
Tableau 6: la classification des eaux thermales-----	244
Tableau 7: les principales sources d'eau douce et leurs débits-----	245
Tableau 8: la quantité des eaux souterraines et les eaux superficielles-----	246
Tableau 9: la répartition d'eaux pour les trois secteurs d'activité -----	247
Tableau 10: les superficies agricoles des wilayas des hauts plateaux-ouest-----	249

Tableau 11: la répartition des surfaces agricoles utiles et les surfaces irriguées par commune	250
Tableau 12: le taux de création d'emploi par différents secteurs	251
Tableau 13: la concentration de la population dans quatre zones géographiques	252
Tableau 14: la formation géologique au niveau de la wilaya de Saida : ressources exploitées	253
Tableau 15: la formation géologique au niveau de la wilaya de Saida : ressources non exploitées	254
Tableau 16: les opérations effectuées par la direction de la culture	261
Tableau 17: la répartition de la superficie forestière par commune	263
Tableau 18: la répartition de la superficie forestière par nature juridique	264
Tableau 19: la répartition de la superficie par espèce	265
Tableau 20: la fréquence des incendies-la période estivale de l'année 2018-	266
Tableau 21: les principales formations forestières	267
Tableau 22: la répartition de la superficie forestière par espèce	294
Tableau 23: les peuplements portes graines de la wilaya de Saida	296
Tableau 24: évolution du volume de bois exploité pendant la période :2002-2016	303
Tableau 25: l'affectation prospective des terres-Wilaya de Saida-	305
Tableau 26: la répartition d'amodiations effectuées pendant deux compagnes	306
Tableau 27: la répartition des autorisations d'usage effectuées pendant deux compagnes	306
Tableau 28: l'évolution des actions E.A.G.R	311
Tableau 29: les opérations d'aménagement proposées	318
Tableau 30: le rôle du site dans la promotion du développement de la ville	331
Tableau 31: la nature des différentes ressources du site	332
Tableau 32: les atouts du site	332
Tableau 33: les causes du non attractivité du site	333
Tableau croisé 34: la démarche établie pour solliciter l'implication des acteurs/l'implication dans la conception du projet	339
Tableau 35: les objectifs de l'action de la concertation	340
Tableau 36: les modes du travail en commun	344
Tableau croisé 37: les modes du travail en commun/le degré d'implication	344
Tableau 38: les formes du travail en commun	352
Tableau croisé 39: l'accord sur le travail en commun/l'accord pour développer des relations personnelles	353
Tableau 40: les moyens de communication de l'organisme	354
Tableau 41: les aspects techniques utilisés	356
Tableau 42: les principaux freins d'une bonne communication	362
Tableau 43: le rôle de l'acteur sur le site	363
Tableau 44: les moyens mobilisés pour l'action	364
Tableau 45: les modalités d'organisation avec les différents acteurs	365
Tableau 46: les techniques de coordination utilisées	367
Tableau 47: les difficultés pour la mise en œuvre des mécanismes de coordination	369

Table des figures

Figure 1: les différents concepts de la thèse-----	28
Figure 2: les éléments de la culture territoriale -----	180
Figure 3: la participation des trois processus dans la création d'une dynamique communicationnelle -----	205
Figure 4: la production du ciment- chaux- brique pendant la période : 2007-2015 -----	256
Figure 5: la répartition de l'espèce forestière-----	265
Figure 6: l'évolution de la production du cheptel-----	272
Figure 7: les éléments de la culture territoriale -----	278
Figure 8: l'évolution des VCR du volume du bois exploité pendant 2000-2016-----	303
Figure 9: l'évolution de la production des plants forestiers -----	314
Figure 10: l'intérêt apporté au site d'aménagement-----	329
Figure 11: l'importance accordée au rôle de l'acteur -----	329
Figure 12: les principaux aménagements développés -----	330
Figure 13: les attentes vis-à-vis le site -----	330
Figure 14: le niveau d'attraction du site-----	333
Figure 15: la vision vis-à-vis du site après une période donnée-----	334
Figure 16: l'intérêt apporté à la concertation -----	335
Figure 17: l'existence d'une instance de concertation -----	336
Figure 18: l'institution organisatrice de l'action de la concertation -----	336
Figure 19: l'existence des démarches de sensibilisation -----	337
Figure 20: l'existence des démarches d'information -----	337
Figure 21: la perception de l'acteur -----	338
Figure 22: l'implication dans la conception du projet-----	338
Figure 23: la démarche établie pour solliciter l'implication des acteurs -----	339
Figure 24: le degré d'implication utilisé -----	341
Figure 25: l'organisation des balades rurales et urbaines -----	342
Figure 26: la participation à des débats d'idées et des rencontres informelles -----	342
Figure 27: la participation à des ateliers thématiques sur la configuration du projet-----	343
Figure 28: la participation à des ateliers collaboratifs pour un échange d'expertise-----	343
Figure 29: la participation au travail d'identification des objectifs du projet -----	346
Figure 30: la participation au travail d'identification des besoins d'aménagement -----	347
Figure 31: la participation à l'élaboration du plan d'action-----	347
Figure 32: l'implication de la population dans la conception du projet -----	348
Figure 33: la phase d'implication de la concertation dans le travail du projet-----	348
Figure 34: la qualité d'échange entre les acteurs-----	349
Figure 35: le taux d'utilisation de la concertation par les différents secteurs-----	349
Figure 36: l'accord sur le travail en commun -----	350
Figure 37: les motivations pour tisser des relations d'échange entre acteurs -----	351
Figure 38: le partage de la même motivation du travail en commun avec les différents acteurs -----	351
Figure 39: l'accord pour tisser des relations personnelles en dehors du travail -----	352
Figure 40: l'intérêt apporté à la communication -----	354

Figure 41: l'existence d'une cellule de communication au niveau de l'organisme -----	354
Figure 42: l'existence d'une cellule de communication autour du projet d'aménagement	355
Figure 43: l'existence d'un plan de communication autour du projet -----	356
Figure 44: l'utilisation de nouvelles technologies d'information et de communication ---	357
Figure 45: l'utilité d'utilisation des NTIC-----	357
Figure 46: la durée des réponses -----	358
Figure 47: la nature des échanges-----	358
Figure 48: l'existence des réflexions collectives sur les formes de communication adoptées aux cas de difficultés -----	359
Figure 49: la nature de la communication autour du projet -----	359
Figure 50: l'existence des confusions -----	360
Figure 51: l'existence des contradictions entre les objectifs -----	360
Figure 52: la place des conflits et des difficultés -----	361
Figure 53: la cellule chargée de la résolution des difficultés -----	361
Figure 54: la dépendance de la qualité des échanges aux relations de qualité -----	362
Figure 55: l'action confiée -----	364
Figure 56: la fréquence des réunions et des rencontres organisées -----	366
Figure 57: la durée moyenne des réunions -----	366
Figure 58: l'existence d'un comité de coordination-----	367
Figure 59: les mécanismes de coordination mobilisés-----	368
Figure 60: le jugement porté sur l'adaptation des mécanismes de coordination -----	368
Figure 61: le jugement porté sur l'efficacité des mécanismes de coordination-----	369
Figure 62: l'exercice de l'action confiée -----	370
Figure 63: l'existence d'une cohérence dans les objectifs des actions confiées -----	370
Figure 64: l'existence d'une harmonisation entre les actions confiées-----	371
Figure 65: l'existence d'une redondance ou un chevauchement des actions -----	371
Figure 66: le jugement porté sur les échéances de réalisation des actions des différents acteurs -----	372
Figure 67: l'existence d'un comité de suivi et d'évaluation-----	372
Figure 68: le jugement porté sur le rôle du comité de suivi-----	372

Table des cartes

Carte 1:la répartition de la wilaya en daïras et en communes -----	234
Carte 2: une carte des wilayas limitrophes -----	235
Carte 3:une carte des étages et des sous-étages bioclimatiques -----	236
Carte 4: une carte des monts de la wilaya de Saida -----	236
Carte 5: le réseau hydrographique de la wilaya-----	241
Carte 6: les unités hydrogéologiques couvrant la wilaya de Saida-----	243
Carte 7: la répartition des substances minérales au niveau de la wilaya -----	255
Carte 8: l'occupation du sol -Wilaya de Saida- -----	293
Carte 9: corridor biologique de la gazelle de cuvier -----	326

Table des photographies

Photographie 1: une vue sur Saida à partir du plateau Tidernatine -----	280
Photographie 2: une carte affichant les itinéraires du site-----	280
Photographie 3: les falaises rocheuses du Vieux Saida-----	281
Photographie 4: l'une des deux voies de circulation au sein du site -----	281
Photographie 5: la seconde entrée-côté de la station Sonatrach-----	282
Photographie 6: la forêt du Vieux Saida-----	283
Photographie 7:une aire de jeux pour enfants-----	284
Photographie 8: des chemins pédestres conduisant vers Tidernatine-----	284
Photographie 9: la grotte de l'homme -----	285
Photographie 10: le plateau de Tidernatine -----	285
Photographie 11: une vue sur la forteresse d'Emir -----	286
Photographie 12: la grotte de Pigeons -----	286
Photographie 13: une vue sur la grotte de pigeons -----	287
Photographie 14: Ghar El Ogab-----	287
Photographie 15: Ghar El Teben-----	287
Photographie 16: une vue sur les gorges sud-----	288
Photographie 17: l'une des curiosités géographiques -----	288
Photographie 18: la principale source d'eau du Vieux Saida -----	289
Photographie 19: les cascades du Vieux Saida -----	290
Photographie 20: l'écoulement d'eau d'El Guettara -----	290

Liste des acronymes et des abréviations

AGRFUW : agence de gestion et de régulation foncière urbaine de la wilaya.

ANAT : agence nationale d'aménagement du territoire.

ANRH : agence nationale des ressources hydriques.

A.P.W : assemblée populaire de la wilaya.

A.Z.T.E.T : association des zones thermales, de l'environnement et du tourisme.

BNEDER : bureau national d'étude pour le développement rural.

CAUE : centre d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

CF : Conservation des forêts.

CITEGO : cités-territoires-gouvernance.

CNFPT : centre national de fonction publique territoriale.

CPIE : centres permanents d'initiatives pour l'environnement.

DATAR : délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.

DGF : direction générale des forêts.

DPSB : direction de programmation et de suivi budgétaire.

EPIC : établissement public à caractère industriel et commercial.

E.R.G.R : entreprise régionale du génie rurale.

GREMI : groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs.

HCDS : haut-commissariat du développement de la steppe.

HPO : hauts plateaux ouest.

I.N.R.F : institut national de recherche forestière.

J.C : Jésus-Christ.

PAT : programme d'action territoriale.

PAW : plan d'aménagement de la wilaya.

RAMSAR : une association créée par les gestionnaires de sites RAMSAR France dans l'objectif de protéger des zones humides reconnues d'importance internationale.

RECORD : réseau coopératif de recherche sur les déchets.

PNUD : programme des nations unies pour le développement.

SAT : surface agricole totale.

SAU : surface agricole utile.

SPL : système productif localisé.

STC : surface totale de la commune.

SNAT : schéma national d'aménagement territorial.

SRAT HPO : schéma régional d'aménagement de l'espace de programmation territoriale des hauts plateaux ouest.

UICN : union internationale pour la conservation de la nature.

UNESCO : organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Introduction générale

Introduction générale

La culture, qui se trouve à l'intersection de multiples champs disciplinaires, est reconnue comme un facteur majeur de construction et de développement des territoires. Une importante revue de la littérature théorique et empirique propose un discours sur les vertus territoriales de la culture. Les territoires sont vus aussi comme des lieux propices à la création des richesses. Penser et agir à l'échelon d'un territoire peut contribuer à ce qu'il le devienne.

Si la notion du territoire est principalement d'ordre géographique, elle s'étend progressivement dans le discours social de même que dans le discours scientifique. Cette propagation est justifiée pour la raison que cette notion aborde au mieux que celle de la région, le fait que celle-ci soit une construction sociale. Bruno (2015) souligne l'importance de l'un des premiers signes de cette construction sociale qu'est la nomination du territoire. Cette dernière met en action une dynamique des acteurs sociaux sur un espace donné, cela permet aussi de parler de l'existence de ce territoire. De plus, l'un des piliers structurants et puissants de la formation de l'identité individuelle et sociale est l'identification à un territoire. Les autres piliers représentent les référents familiaux et professionnels.

Le territoire ne doit pas seulement être nommé et marqué mais il doit aussi être développé. Le développement, en tant qu'exigence, est un objectif de toute société, universellement admis. Le territoire doit devenir un enjeu du développement. Ce développement revêt un sens quand il offre un cadre de vie valorisant et soutenable pour la population de la société impliquant un développement territorial efficace. Donc, le territoire est le résultat et le moyen garantissant le développement.

L'apparition de la notion du territoire en analyse économique et la prise en compte de la dimension culturelle

La notion du territoire est apparue dans la littérature économique grâce aux apports des économistes néo-marshalliens. Le territoire acquit progressivement le statut d'un objet économique quand l'analyse s'est portée sur les systèmes constitués d'acteurs liés par des rapports sociaux dynamiques et des interactions qui s'établissent entre eux. Les approches en termes de systèmes productifs ont fait avancer l'idée « *qu'il existe bien des modes d'organisation de la vie sociale et de la production qui sont ancrés territorialement, c'est-à-*

Introduction générale

dire pour lesquels le contexte socio-culturel et historique (la spécificité des territoires) importe. » (Benko, 2007, P. 108). Ces approches participent à l'émergence du territoire en tant que notion et montrent aussi l'intégration du facteur culturel dans l'organisation territoriale.

Kahn (2010) distingue quatre paradigmes qui dévoilent une évolution dans la compréhension des mécanismes de l'organisation territoriale.

Au sein du premier paradigme, le territoire est associé à l'espace national, à son aménagement et son développement. L'explication des performances économiques d'un pays ou d'une région nécessite le recours aux contributions de l'économie spatiale développées sur la base de la conception de l'économie nationale et internationale. Elle correspond aux caractéristiques de son industrie et aux facteurs partiels et aux institutions qui peuvent générer des avantages ou des handicaps pour la compétitivité des firmes. Cependant, le développement ne se produit pas de façon homogène sur l'espace national, il concerne que certains lieux.

Au sein du premier paradigme, la réalité socio-économique territoriale et la visibilité des facteurs culturels et sociaux sont jugées complexes pour être conceptualisée puisqu'au sein des économies, il n'y a pas véritablement d'acteurs, il y a que des variables et des dynamiques enclenchées par la force en présence.

Au sein du second paradigme, le territoire renvoie aux systèmes productifs ou industriels, nationaux ou locaux, dont les penseurs ont supposé que le comportement des entrepreneurs capables de structurer les systèmes productifs est à l'origine d'un développement régional endogène. L'organisation territoriale des activités économiques repose sur la proximité géographique et une combinaison de concurrence et de coopération ainsi que l'établissement des politiques publiques qui permet de bénéficier d'une large gamme d'externalité positive. De plus, la participation des institutions non spécifiquement économiques est abordée en retenant que son rôle est fonctionnel dans une logique du fonctionnement du système économique (Abdelmalki et al, 1996).

Dans les analyses sur les systèmes productifs locaux, la référence au territoire est marquée. Ces systèmes se caractérisent par une logique territoriale et des relations non marchandes entre les acteurs. Le fonctionnement de ces systèmes repose sur la notion d'institution et les normes sociales et les règles.

Introduction générale

La référence au territoire, au sein des analyses sur les technopôles, se caractérise par l'existence des relations marchandes et non marchandes qui reposent sur la proximité et la confiance. Le fonctionnement du technopôle permet l'émergence d'un langage de normes techniques, d'une éthique professionnelle.

La notion du territoire, au sein de ce paradigme, renvoie à des organisations territorialisées représentant une association des facteurs économiques, culturels (identité) et institutionnels (normes sociales, normes techniques).

Le troisième paradigme intègre, à côté des facteurs économiques, les conditions institutionnelles locales du développement et le rôle des acteurs locaux au-delà des entreprises (pouvoirs publics locaux, les systèmes de valeurs, les institutions locales). La création d'un dynamisme économique d'une région traduit une bonne qualité des relations et d'une proximité institutionnelle (Kahn, 2010). La notion du territoire issu de ce paradigme est associée à un construit collectif d'un projet global du développement régional.

En ce sens, l'approche par la proximité souligne l'importance des relations hors marché par rapport aux relations marchandes, qui fonctionnent en complémentarité. L'espace octroyait une dimension sociale rendant sa compréhension une construction active des relations (Talbot, Kirat, 2005). Il se construit lorsque se produit cet arrimage entre la proximité spatiale et la proximité non spatiale.

L'approche du cluster a souligné que la dépendance mutuelle entre les entreprises et leur agglomération est le résultat d'interdépendance non commerciale comme les traditions (institutions, conventions). En tant que système de relations économiques et sociales, il favorise l'établissement du capital social et relationnel. Cela réduit l'incertitude et aide au déclenchement d'un processus collectif d'apprentissage fondé sur la présence de codes, de langages communs, d'attitudes et de confiance et de coopération réciproque. Ces éléments constituent les éléments marquants d'un territoire.

En outre, le groupe de recherche européen des milieux innovateurs considère que le progrès technique n'est pas un facteur résiduel mais plutôt endogène explicatif de la croissance économique. Cela remet en cause le caractère universel de l'innovation et le contextualise dans l'environnement. Aydalot (1986) indique que le passé des territoires, leur organisation, le consensus qui le structure, sont la base de l'innovation. Cette dernière est au cœur des

Introduction générale

interactions marchandes et non marchandes des acteurs économiques qui permet une lecture de territoire en termes de coordination.

De plus, le district industriel à l'italienne est considéré comme un territoire organisé autour d'une petite ville caractérisée par une spécialisation dans la fabrication d'un produit spécifique qui nécessite un savoir-faire accumulé localement. Becattini (1998) indique que l'efficacité d'un processus de production dépend de la façon selon laquelle s'accouplent les variables socioculturelles (valeurs, institutions et savoir diffus) avec les variables économiques (disponibilité du capital, savoirs techniques). Il souligne aussi que parmi les spécificités qui sont attribuées aux districts italiens, nous citons : le marché du travail flexible, le fort consensus social, les institutions collectives, un rigoureux sentiment d'appartenance. Ces éléments constituent les éléments marquants d'un territoire.

Lorsqu'il s'agit de la région apprenante, elle se constitue d'un ensemble d'éléments que sont : un système de formation, de recherche et de technologie. Le développement du système économique au sein de la région apprenante repose sur les apports en matière de connaissances et de savoirs. Cela se concrétise le fait d'avoir un sentiment d'épouser les mêmes objectifs et d'avoir une identité commune et une confiance mutuelle, un contexte social et économique marqué par un héritage historique et culturel. La constitution d'une région apprenante repose sur les éléments constitutifs d'un territoire.

La notion du territoire, au sein de ce paradigme, renvoie aussi à des organisations territorialisées représentant une association des facteurs économiques et culturels quelle que soit sa composition. La culture de développement représente un élément constitutif de toute dynamique du territoire.

Le quatrième paradigme indique que la compréhension des performances socio-économiques requiert une compréhension de l'organisation territoriale intégrant des facteurs historiques et socio culturelle. Alors que, la culture du développement qui en découle ne représente qu'une dimension parmi d'autres de la culture régionale ou locale. (Kahn, 2010). En ce sens, la véritable instance d'un territoire se trouve dans la façon singulière qu'une communauté spécifique adopte pour mobiliser les ressources et les actifs, afin de gérer les contraintes imposées par l'économie mondialisée. Dans cette perspective, la notion du développement territorial s'impose comme

Introduction générale

une nouvelle figure du développement et de l'aménagement des économies. En ce sens, Pecqueur (2005) met l'accent sur les bases théoriques du développement territorial sur la base de l'économie de la proximité et de la sociologie économique. Il correspond conjointement à un nouveau discours académique qui va au-delà des approches en termes du développement régional et local et un discours social identifiant de nouvelles réalités socio-économiques.

Pecqueur a développé l'approche du développement territorial des espaces ruraux (une approche développée dans le monde académique français), il aborde les mutations des territoires en réponse aux crises traversées et revient sur la notion du territoire. En ce sens, un mode d'adaptation à la mondialisation par la réappropriation émerge, il correspond à la construction de formes multiples des territoires. Ces formes témoignent le passage des territoires donnés par l'histoire politique et administrative à des territoires construits par des acteurs.

La dynamique enclenchée suivant ce modèle repose sur le principe de spécification des ressources du territoire et la notion du territoire construit par un système local d'acteurs pouvant être à l'origine d'un modèle du développement alternatif au fordisme.

Premièrement, l'individu se conçoit comme un être socialisé par les actions qu'il entreprend et ses pratiques dans le territoire, ce qui lui permet de constituer un environnement, un ensemble de relations marchandes et non marchandes et de rapports (Glon et Pecqueur, 2006). Cet individu devient un acteur qui évolue dans un espace caractérisé par ses problématiques d'allocation des ressources. En ce sens, le système d'acteurs s'élabore par un processus de construction inscrit dans une histoire profonde. Cette construction vise à révéler de manière innovante des ressources inédites.

La logique territoriale est ainsi basée sur le principe de la spécification et plus globalement sur les avantages différenciatifs. Dans un contexte de globalisation, les territoires sont invités à ne pas se spécialiser dans un schéma comparatif en visant la production par laquelle ils seraient en position de monopole. Donc, la spécification est une forme de compétitivité par différenciation. Elle permet aux territoires d'échapper à la concurrence grâce à la qualité des productions et à leurs spécificités liées aux caractéristiques du lieu, il s'agit de découvrir la ressource propre au territoire.

Introduction générale

En tant que support de la dynamique territoriale et du processus original du développement, le territoire doit être considéré comme un lieu de concours d'acteurs visant à formuler des problèmes et les résoudre par la production spécifique. Donc, le territoire sera construit, il résulte des stratégies d'acteurs parties prenantes, il ne révèle qu'à partir de la réalisation du projet (Campagne et Pecqueur, 2014). Pecqueur (2005) mentionne que le territoire construit n'existe pas partout, il peut avoir un autre statut en tant que territoire donné par l'histoire politique administrative. Les deux conceptions du territoire sont indissociables et l'on ne peut pas exclure l'une au profit de l'autre. Donc, nous parlons de l'existence d'un territoire dans un contexte géographique donné lorsque les acteurs se rencontrent, identifient et énoncent un problème productif commun et mettent en place un projet pour le résoudre (Pecqueur, 2018).

Le développement territorial comme mode particulier parallèle et complémentaire à la mondialisation nécessite la création d'un modèle de qualité territoriale. Ce modèle résulte d'une construction institutionnelle, il vise la recherche des ressources nouvelles à identifier, à révéler et à construire. Les acteurs productifs sur ce territoire peuvent élaborer une stratégie de production d'une offre spécifique dédiée à des produits spécifiques, ancrés territorialement.

L'approche du modèle du développement territorial démontre l'importance d'une présence systématique d'une dimension culturelle (savoirs, connaissances...) qui représente le fondement de la spécificité et des avantages différenciatifs de toute dynamique territoriale.

Les différentes formes d'organisation territoriales assimilent le territoire à un groupement d'acteurs spatialisés se coordonnant à travers un ensemble des relations marchandes et non marchandes. Ces dernières reposent principalement sur la confiance et la proximité.

Chacun des paradigmes comporte constamment une référence à un environnement institutionnel, social ou culturel favorable.

L'omniprésence de la culture dans la composition des territoires

Aborder la question du développement territorial, c'est aborder la question de l'identité, de l'attachement au territoire, de l'attachement à la terre, de l'histoire et les traditions, les questions des projets de l'homme à son histoire (Cecile, 2011).

Introduction générale

La culture et l'enracinement des hommes à leurs territoires occupent une place primordiale dans la construction des territoires, elle se cristallise dans la réalité construite. Landel et Pecqueur (2004) indiquent qu'elle donne sens à la vie en société, elle participe à la création de ses limites, à le nommer et à le structurer en réseau. Ils rajoutent aussi que la place de la culture dans le développement des territoires est une question centrale.

Le modèle du développement postfordiste induit ainsi une conception selon laquelle le développement n'est pas défini exclusivement par les performances économiques mais par des facteurs d'ordre culturel, social et environnemental qui influencent les acteurs de ce développement ainsi que leurs modes d'articulations.

Actuellement, la relation entre la culture, le territoire et son développement, font l'objet de nombreux travaux. Premièrement, la culture est un élément prépondérant dans la recomposition des territoires. Dans une double optique d'identification et d'appropriation, cette relation est évoquée couplant le cadre géographique et la société locale. Une attention particulière est apportée aux qualités locales intrinsèques d'un lieu, qu'elles soient matérielles, symboliques, de réputation et de tradition. Elle met en question les critères culturels des espaces mais aussi les logiques d'inscription des processus de différenciation et d'identification culturelle dans l'espace. Ces spécificités culturelles entrent dans la composition des identités locales et engendrent au même temps des processus d'identification et d'appropriation territoriales (Gravari-Barbas et Violier, 2003). En effet, le territoire devient un espace vécu, approprié, pratiqué et socialisé.

Dans une autre perspective, pour les économistes du territoire, la culture est reconnue comme un facteur majeur du développement du territoire. Un débat vaste s'est constitué mettant l'accent sur cette question. Les travaux focalisent principalement sur la valorisation du patrimoine culturel matériel ou immatériel ou sur l'économie de la culture. La revue de la littérature, nous a permis de tirer quelques conclusions sur les rôles que peuvent jouer la culture : elle assure l'attractivité et la compétitivité des territoires, elle participe au développement économique et touristique, elle renforce les liens sociaux distendus, elle génère des points de références identitaires pour les sociétés locales. Il est important de noter qu'il n'existe pas un consensus sur la manière par laquelle la culture affecte le processus du développement d'un territoire, leurs rapports sont incertains. Les différentes façons d'approcher les liens entre la

Introduction générale

culture et le territoire sont dues aux différents aspects et interprétations que peut prendre la culture.

Réfléchir sur les liens entre culture et développement territorial nécessite l'identification des acteurs et des objets culturels concernés ainsi que la détermination des conditions nécessaires pour que la culture puisse constituer une ressource opératrice de mobilisation d'autres ressources du territoire (Landel et Pecqueur, 2004).

L'approche de la culture comme ressource spécifique

Landel et Pecqueur (2004) distinguent entre la culture comme produit (output) et la culture comme ressource (input).

La culture comme produit peut prendre deux formes : un produit mobile physiquement exportable, il est fabriqué sur place et commercialisé sur des marchés domestiques et étrangers. Alors que, le produit immobile est fabriqué et consommé uniquement sur place. Il appartient aux caractéristiques ou aux aménités d'un territoire. Certains produits immobiles sont originaires d'un ensemble de savoir-faire, de cultures et d'histoires fortement liés à un territoire, s'organisant à travers une forte implication des territoires locaux pour conserver cet ancrage.

La culture comme ressource est considérée parmi les ressources territoriales ; c'est-à-dire les objets et les valeurs mobilisés par les acteurs participants à la construction et au développement du territoire. Cette ressource fait référence à une caractéristique construite d'un territoire spécifique. Deux formes de la culture locale sont distinguées. Une ressource culturelle territorialisée peut devenir un actif intégré dans un processus de production d'un bien. Le patrimoine joue un rôle déterminant en tant que révélateur de la ressource culturelle territoriale. La culture est aussi considérée comme opérateur de mobilisation et de transformation d'autres ressources, engendrant de nouvelles activités (Landel et Pecqueur, 2004). Elle suscite des relations transversales et horizontales denses entre acteurs. Deux cas sont distingués, elle fait référence à un élément essentiel des processus d'innovation et de création mis en œuvre sur les territoires. Dans un second cas, elle peut contribuer à singulariser les ressources territoriales spécifiques des autres ressources territoriales plus génériques, en introduisant une qualité spécifique (Gumuchian et Pecqueur, 2007, Landel et Pecqueur, 2004).

Introduction générale

Les analyses sur cette catégorie « ressource en tant qu'opérateur » mettent en valeur le rôle crucial de la culture dans la construction des territoires, elles soulignent également l'importance de sa relation avec les modes d'organisation dont toute organisation territoriale solide ne fonctionnera pas sans une assise culturelle solide. L'activation d'une ressource culturelle relève principalement du jeu des acteurs et des différents usages que ceux-ci souhaitent en faire.

C'est, dans ce cadre que s'inscrit le travail de notre thèse.

Perspective théorique

Notre recherche vise ainsi à nourrir la compréhension du rapport entre la culture et le développement territorial et plus particulièrement le rôle de la culture territoriale dans la mobilisation des ressources du territoire. Nous notons que les travaux existants, qui sont en croissance, participent à la compréhension de ce rapport, mais ils présentent une multitude de lacunes : tout d'abord, une diversité d'usage du concept de la culture, qu'est de point de vue théorique dangereuse, elle engendre une ambiguïté au niveau conceptuel qui empêche un dialogue clair et fructueux. Ensuite, ces travaux sont moins ordonnés et moins unifiés, plusieurs aspects et significations sont étudiés séparément ; des divergences sur le plan méthodologique et sur le plan théorique ont été aussi constatées, cela engendre des débats fragmentaires. Même si ce concept met en relation un large éventuel de significations représentant une force au niveau conceptuel. Cette force devient une faiblesse lorsqu'on cherche à opérationnaliser le concept dans le cadre de son identification en tant que phénomène. Son caractère inclusif engendre des difficultés pour articuler ce concept en tant qu'une variable explicative.

Enfin, la difficulté d'analyse de la culture réside aussi dans son caractère immatériel ; certaines catégories de la culture portent sur les aspects plus visibles, plus facilement identifiables mais plus superficiels. Certaines d'autres sont moins saisissables et plus difficile à pénétrer, elles représentent de véritables valeurs de la culture. Or, pour pouvoir définir le rôle de la culture territoriale dans la mobilisation des ressources du territoire, il est donc indispensable de recourir à l'identification de la culture territoriale en tant que phénomène permettant de prendre en compte plusieurs aspects. Nous notons que les travaux se sont, jusqu'à présent, principalement focalisés sur la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel ou sur l'économie de

Introduction générale

la culture et que les travaux sur la question d'identification ne sont pas nombreux, ils se font rares voire inexistants.

Dans ce cadre, *notre objectif est la proposition méthodologique d'identification de la culture territoriale*, une démarche que nous trouvons indispensable pour définir son rôle.

Question de recherche et hypothèses

Ce travail de réflexion autour l'identification de la culture territoriale a commencé en parallèle avec une remise en question d'une réalité qui s'avère être problématique. En tant que chercheuse, j'étais attirée par le contexte et l'état du développement de la Wilaya de Saida. D'origine Saïdienne, j'avais l'ambition de réfléchir sur les facteurs du développement territorial que j'ai supposé que ne sont pas seulement d'ordre économique, mais ils sont aussi d'ordre culturel.

En mars 2017, j'ai commencé mon enquête exploratoire. Mon premier entretien semi directif effectué avec le responsable de la direction de la planification et du suivi budgétaire sur les politiques du développement autour des ressources de la Wilaya, les stratégies mises en place et les conditions du développement des projets autour des ressources spécifiques, m'a permis de souligner que la problématique du développement de la wilaya de Saida, réside dans l'absence d'un véritable travail collectif d'identification des potentialités et dans l'absence d'une véritable vision et d'une stratégie locale adaptée à ses potentialités. Le responsable a indiqué que la Wilaya de Saida n'a pas rempli son rôle en matière de développement et que plusieurs dysfonctionnements ont marqué cet espace. Pour confirmer les propos du responsable de la direction de la planification et du suivi budgétaire, il me semble important de mettre l'accent sur l'état d'exploitation des ressources de la wilaya.

La problématique a été solidement fondée à partir de mon terrain de recherche.

Donc, à partir du constat mettant en évidence l'état du développement de la wilaya de Saida reflété par l'état de ses ressources, notre recherche s'articule autour de la question suivante :

Quel rôle joue la culture territoriale dans le processus de mobilisation des ressources du territoire ?

Introduction générale

De cette question centrale découle un ensemble de questions annexes :

- Comment identifier le phénomène de la culture territoriale ? L'enjeu est d'identifier les éléments d'analyse de la réflexion proposée par Canova et Landel.
- Quel est le lien entre la notion de la culture territoriale et la ressource territoriale ? L'enjeu est d'apporter des éléments de compréhension du lien entre l'élément identitaire culturel et la ressource territoriale.
- Comment opérationnaliser l'identification de cette culture ? L'enjeu est de mettre en avant l'ensemble des processus inscrivant l'élément identitaire dans une dynamique territoriale du développement.

Pour répondre à notre problématique, nous émettons les hypothèses suivantes :

Comme hypothèse principale : ***la culture territoriale peut être appréhendée comme un principe actif et structurant influençant le processus de mobilisation des ressources du territoire :***

- Par sa sphère englobée, la culture peut constituer un facteur déterminant du caractère spécifique de la ressource mobilisée, elle peut impulser une dynamique territoriale du projet.
- Par sa sphère englobante, la culture peut galvaniser les synergies et favoriser la création des solidarités à travers des formes d'organisations territoriales. La qualité de la coordination entre les acteurs de territoire mobilisés autour de la ressource va en dépendre.

Objectifs de recherche

Notre objectif est à la fois théorique, méthodologique et empirique.

D'un point de vue théorique, nous offrons une proposition méthodologique axée sur la définition de la culture territoriale de N. Canova et P.A. Landel (2013) capable d'appréhender la notion elle-même en tant que construction conceptuelle. Le but est d'apporter une contribution capable de faire du concept de la culture territoriale un concept clair pour l'étudier. L'enjeu est alors d'apporter des éléments de réflexion à la notion de la culture territoriale à partir des éléments d'analyse retirés de sa définition.

De point de vue méthodologique, une méthodologie d'opérationnalisation adaptée au contexte d'étude est proposée. L'approche des ressources est un cadre pertinent d'opérationnalisation, elle offre différents outils. L'enjeu est de

Introduction générale

mettre en avant l'ensemble des processus dans lequel s'inscrit l'élément identitaire. Cela permet la compréhension des dynamiques territoriales d'une manière générale et plus spécifiquement le rôle que joue la culture.

De point de vue empirique, nous mobilisons une palette d'outils complémentaires (entretiens directifs et semi directifs, observation sur le terrain, la consultation des documents et étude de cas) pour apporter un éclairage précis à notre problématique. Le cas de la wilaya de Saïda est un cas illustratif, c'est pourquoi nous l'avons choisi comme terrain approprié.

Alors, dans un objectif d'apporter une réelle contribution et si on veut se renseigner significativement sur ce phénomène, il est primordial de poser la question suivante : *quelle est la définition qui sera adoptée, capable d'appréhender la notion de la culture et de contribuer à son identification ?*

Nous nous appuierons pour cela sur une définition de la culture qui prend un sens englobant plusieurs aspects, celle de la culture territoriale proposée par Canova et Landel (2013).

La compréhension du rapport entre la culture et le territoire se représente comme une relation dialogique entre deux sphères. La première sphère englobante reflète la capacité des codes, normes, valeurs, principes ... à autoriser ou non le passage de flux relationnels. Elle constitue aussi une cristallisation temporaire de flux accentuée dans le lieu et dans le temps d'un projet collectif du développement. De plus, une sphère englobée qui est à la fois ce qui est l'objet de l'action ou ce qui est appelé l'objectif du projet et l'ensemble des objets culturels mobilisés ou ce que Canova et Landel appellent les activités ou les pratiques culturelles développées pour y parvenir et qui reposent fortement sur des acteurs internes au territoire. Canova et Landel partent du principe selon lequel la culture ne peut se définir en tant que telle que si elle est mobilisée par le projet du développement, elle renvoie à des actions et à des acteurs impliqués dans le projet. Elle bascule entre un mode de justification de l'ancrage du territoire (voire l'identité comme raison du développement) et une ressource spécifique mobilisée (elle est par nature un référent culturel identitaire) plus concrètement, pour le projet. La construction discursive de la culture territoriale s'accélère significativement dans la dimension du projet, elle prend naissance dans l'articulation efficiente entre un problème de départ, un horizon à atteindre et la stratégie mise en œuvre pour les relier. La concrétisation de cette discussion s'opère à travers une

Introduction générale

mobilisation des ressources par les acteurs territorialisés. Dans ce cas, le projet est un moyen de repérage des ressources non révélées et d'identification des acteurs porteurs d'un discours sur la culture territoriale. La culture est un principe actif du projet, elle joue un rôle structurant des dynamiques territoriales.

Donc, l'analyse de Canova et Landel porte sur les éléments identitaires, et plus globalement, ils font appel aux ressources territoriales. Cette adoption de la notion de la ressource territoriale permet de dépasser plus facilement certains points, qui apparaissent difficilement tenables dans le cas des éléments identitaires ou patrimoniaux, et rendre cette identification du phénomène faisable pour les territoires à modeste identité et à forte identité.

Canova et Landel identifient deux ordres de ressources. En premier lieu, des ressources clairement mobilisées dans le cadre d'actions concrètes (les savoir-faire, les œuvres d'art), ... Dans un second cas, des ressources qui basculent entre objet et raison du développement, tels que : le patrimoine et l'identité particulièrement. Les auteurs indiquent que les modes de différenciation territoriale engendrés par la culture s'établissent soit sur une mise en exergue ponctuelle de ressources culturelles propres : langue, patrimoine bâti, soit sur des avantages comparatifs plus pérennes et moins lisibles car liés aux pratiques et liens sociaux localisés. Alors, l'interaction entre les deux sphères étant bien étendu permanente ce que les auteurs nommèrent « culture territoriale ».

La culture en ce qu'elle de territoriale est une longue construction qui s'opère dans la pratique. L'histoire de mobilisation des ressources, du développement d'activités associées, de crise d'innovation (techniques et sociale) sont à la base de cette construction. En tant qu'une des principales énergies, elle permet la mise en projet. Elle est peu visible, difficilement appréhendable.

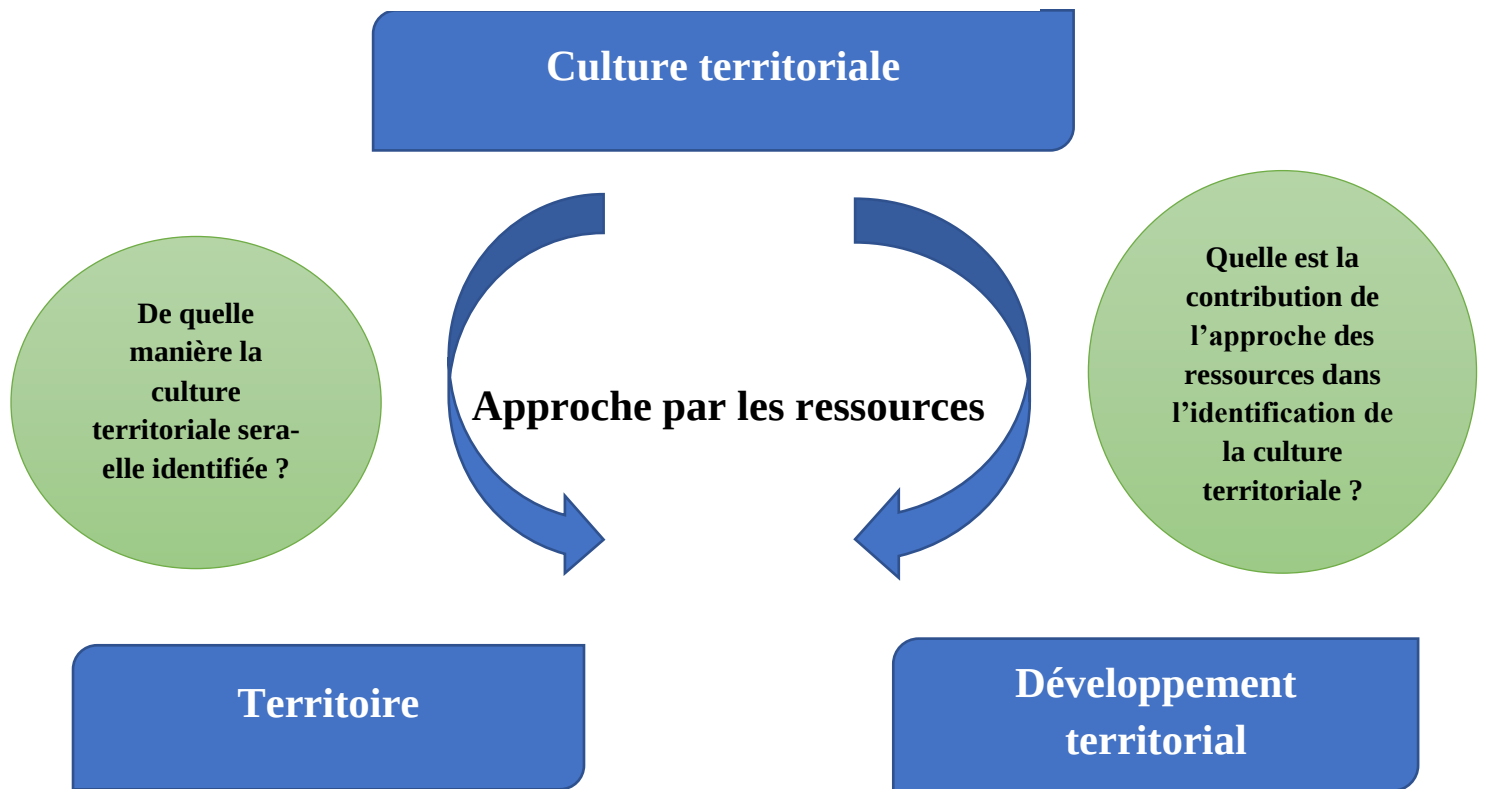
Cette notion offre, à notre avis, une définition pertinente permettant l'identification du phénomène remédiant les limites citées ci – dessus, elle prend en compte le sens social ce qui relève de l'humain, des pratiques développées par les individus, des savoirs et savoir-faire. Canova et Landel considèrent que l'aspect immatériel de la culture s'inscrit dans ces éléments matériels que constituent de nombreux éléments identitaires patrimoniaux. Il permet l'identification et la valorisation de ce patrimoine et il contribue à la construction du territoire. Cette identification repose sur l'approche des

Introduction générale

ressources, que nous considérons un instrument qui se caractérise par sa souplesse et une facilité de déploiement.

Figure 1: les différents concepts de la thèse

Quel rôle joue la culture territoriale dans le processus de mobilisation des ressources du territoire (base de sa construction et de son développement) ?



Source : construit par l'auteur

Méthodologie de recherche

Dans cette thèse, la démarche hypothético- déductive est privilégiée, en adoptant le paradigme positiviste. Elle consiste à formuler des hypothèses afin d'en déduire des conséquences logiques. Notre revue de la littérature théorique a été développée en parallèle que la grille d'analyse empirique ainsi que sa mise en œuvre.

Notre démarche empirique a été adoptée en tenant compte de la nature des données que nous souhaitons recueillir sur le terrain d'enquête. Elle utilise des données quantitatives ainsi que des méthodes qualitatives et exploratoires permettant d'observer le terrain de recherche et de procéder à une lecture compréhensive et explicative.

Introduction générale

Déroulement de l'enquête : le travail d'enquête s'est déroulé en plusieurs phases. Après mon premier entretien semi directif avec le directeur de la direction de la programmation et du suivi budgétaire sur la problématique du développement de la Wilaya de Saida, en Mars 2017, une première phase consiste à déterminer la ressource qui fait l'objet d'un projet et à déterminer l'acteur porteur du projet. C'est l'observation qui a été utilisée pendant les réunions organisés avec les directions locales de la wilaya et le wali.

En avril 2017, un second entretien semi-directif a été organisé avec l'acteur porteur du projet qu'est l'agence de gestion et de régulation foncière sur l'organisation et les étapes du projet d'aménagement du site « Vieux Saida ».

Dans une seconde phase, après la détermination de la nature juridique de l'objet du projet qu'est une ressource forestière, c'est la Conservation des forêts de la Wilaya de Saida qui a été ciblée par une enquête par entretien, en Mai 2017. Cette enquête a été menée sur une période de 07 mois auprès les responsables de la Conservation des forêts et des autres acteurs locaux qui sont : l'institut national de la recherche forestière, le haut-commissariat du développement de la steppe, l'entreprise algérienne du génie rural, la population locale, l'université de la Wilaya de Saida, la Chambre du commerce, la Chambre d'artisanat, la Chambre d'agriculture, une association de chasse, une association d'apiculteurs. Elle porte sur le processus de mobilisation des ressources forestières au niveau de la Wilaya.

En février 2018, dans une troisième phase, nous avons pris connaissance de la documentation disponible sur l'espace retenu et les différentes stratégies et actions du développement ainsi que les différentes ressources de la wilaya. Il s'agit principalement de la production scientifique de l'agence nationale d'aménagement du territoire sous la tutelle du ministère de l'aménagement du territoire et du développement. Nous avons consulté : le schéma national d'aménagement du territoire, le schéma régional d'aménagement des hauts plateaux ouest, le document de l'agence national du développement d'investissement, le plan d'aménagement de la Wilaya. Cette documentation a été fournie par la direction de la programmation et du suivi budgétaire. Nous avons aussi consulté des thèses et des mémoires dans ce contexte.

En décembre 2018, dans un objectif de mettre l'accent sur les ressources du territoire et sur leur niveau d'exploitation ainsi que quelques problématiques liées à leur gestion et leur exploitation, la deuxième partie du travail de la troisième phase a consisté en l'élaboration d'un planning d'entretiens semi-

Introduction générale

directif avec les différentes responsables ou cadres des administrations suivantes ainsi que certaines associations. Nous citons : l'agence du bassin hydrographique Chott-Chergui/Oranie, la direction des eaux, l'agence nationale des ressources hydriques, les services agricoles, la direction de l'industrie et des mines, la direction de la culture, la Conservation des forêts, la direction de l'environnement, l'institut des ressources forestières, le haut-commissariat de la steppe, l'association « l'horizon de l'environnement », l'association des zones thermales, de l'environnement et de tourisme.

L'année 2019 a été consacrée à la collecte des données sur la description du site Vieux Saida. Le travail de description s'est effectué à l'aide des entretiens ciblant : l'association des eaux thermales, du tourisme et de l'environnement et la direction de l'environnement, fournissant quelques documentations, et il a été complété par notre observation sur le terrain (Visites du site).

Dans la quatrième phase (Fin 2022), nous avons établi la liste finale des acteurs qui interviennent et qui peuvent intervenir sur le site-Vieux Saida-, puisque plus le panel des parties prenantes constitué est complet, plus le projet aura de la chance d'être légitimé et réussi. Cela dans l'objectif d'analyser les aspects de la dimension organisationnelle.

Nous les avons divisés en sept catégories : les élus d'assemble populaire de la Wilaya et de la commune, les associations, les entreprises de réalisation, les directions locales, la Conservation des forêts, l'institut national des ressources forestières, le représentant du programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie. Les différentes catégories ont été ciblés par une enquête par entretien directifs et semi-directifs.

Echantillon : il est un sous-ensemble d'éléments issus de la population. Ils sont tirés pour faire partie de l'étude. Notre échantillon est bâti en fonction des exigences de la recherche et de la dynamique du terrain d'investigation. La technique adoptée dans cette recherche est celle de l'échantillonnage raisonné. Son échantillon est un sous-ensemble de la population sélectionnée de manière non aléatoire, généralement plus petit destiné à la représenter logiquement. Il exige des chercheurs qu'ils aient une connaissance préalable de l'objectif de leur étude afin de pouvoir choisir et approcher avec précision les participants éligibles. L'échantillonnage raisonné est une technique dans laquelle la personne qui mène la recherche fie à son jugement pour choisir les participants qui feront partie de l'étude.

Introduction générale

Dans cette thèse, l'échantillon comprend plusieurs catégories d'acteurs : les élus d'assemblée populaire de la Wilaya, la commune, les associations, les entreprises publiques et privés, les directions locales, la Conservation des forêts, l'institut national des ressources forestières, le haut-commissariat de la steppe, le représentant du programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie, les différents Chambres, les apiculteurs, l'université.

Chaque catégorie d'acteurs joue un rôle primordial dans la conduite de la recherche et dans l'identification du problème ainsi que dans la conduite de sa résolution. Une dynamique territoriale entre ces différentes catégories d'acteurs peut être créée suite à la façon d'animation du terrain.

Outils de collectes : à côté des données quantitatives collectées, le choix a été de donner une grande place à l'écoute des acteurs. En ce sens, nous citons :

L'entretien : il se définit comme d'une interaction orchestrée, réglée et ordonnée entre un chercheur conduisant l'entretien et une personne interviewée. Il se divise en deux types :

L'entretien directif : il est constitué de différentes questions dans l'objectif d'obtenir des réponses brèves et ordonnées.

L'entretien semi-directifs : Il permet de conduire le discours des personnes interviewées autour de différents thèmes définis au préalable dans un guide d'entretien. Il représente le principal outil utilisé.

L'observation sur le terrain : cet outil se préoccupe des situations visibles et des interactions entre les individus observés sans aucune intervention ou modification des actions. Cet outil nous a permis de décrire la ressource, l'objet du projet.

La consultation des documents : cet outil nous a permis d'analyser les stratégies et les politiques de chaque organisme.

La présence à des réunions : il nous a permis de mettre l'accent sur le projet d'étude.

Les récits de vie : il nous a permis de décrire l'organisation traditionnelle de l'espace retenu pour l'étude.

L'outil d'analyse utilisé est principalement la statistique descriptive.

Différentes grilles d'analyse : les grilles d'analyse se profilent selon chaque axe de recherche qui guide nos observations et nos entretiens. Concrètement, elles confirment ou elles infirment les hypothèses de recherches.

Introduction générale

La grille d'analyse de la problématique du développement territorial : à travers la première grille conçue (Annexe n°1), nous mettons l'accent sur le rôle de la Wilaya de Saida en matière du développement puisqu'elle occupe une place stratégique par rapport à sa position géographique et elle est inscrite dans plusieurs programmes du développement. L'enjeu consiste à mettre en évidence les causes d'une réalité locale qui semble être problématique.

Thème n°1 : les ressources et les différentes politiques publiques destinées à leur révélation.

Thème n°2 : les systèmes d'acteurs développés en faveur de la mobilisation des ressources.

La grille d'analyse des étapes du projet : dans un objectif de mettre l'accent sur l'organisation autour du projet, la présente grille (Annexe n°2) se dessine pour mettre en lumière les étapes de projet. Le rôle de l'acteur porteur du projet s'affirme en tant que responsable de veille, de réalisation du projet.

Thème n°1 : l'origine de l'idée.

Thème n°2 : le plan de la réalisation du projet.

Thème n°3 : La coordination autour du projet.

Thème n°4 : L'évaluation du projet.

Thème n°5 : La communication autour du projet.

La grille d'analyse du processus de mobilisation des ressources forestières : à travers la grille établie (Annexe n°3), nous visons à analyser le processus de valorisation des ressources forestières, reflétant les différentes pratiques qui peuvent être développées autour de cette ressource et répondant à la question de l'importance accordée à la ressource forestière et par voie de conséquence à la dimension idéale. Nous trouvons aussi, en Annexe°4, la grille conçue pour les associations autour ce processus. Le processus repose principalement sur deux démarches :

Thèmes n°1 : la démarche d'identification exhaustive des ressources.

Thèmes n°2 : le développement des modes de valorisation.

La grille d'analyse du processus d'implication des acteurs : à travers la présente grille (Annexe n°5), nous visons à analyser une pratique de trois C : Concertation, Communication, Coordination, qui peut être développée entre les acteurs, mettant en lumière la dimension organisationnelle d'une action collective reflétant une dynamique d'activation de la ressource.

Thèmes n°1 : la concertation

Thèmes n°2 : la communication

Thèmes n°3 : la coordination

Introduction générale

Organisation de la thèse

L'organisation de la thèse provient des différentes questions et hypothèses énoncées. Huit chapitres structurent notre travail.

Notre travail est introduit par un résumé synthétisant le contexte général de notre recherche et met en avant les questionnements et les objectifs de notre recherche.

Le premier chapitre de cette thèse présente les définitions pluridisciplinaires liées à la culture, par la suite, nous exposons une revue de la littérature qui fait l'objet d'articulations entre la culture et le développement économique dont nous ne visons pas l'exhaustivité. Cela servira à mieux saisir les différentes facettes traitées de la culture à travers la grille de lecture que nous organisons permettant aussi d'unifier la diversité des travaux touchant ces débats.

Dans un objectif de présenter les paradigmes d'intégration du facteur culturel dans l'organisation territoriale, le second chapitre propose un bilan de la littérature relative aux systèmes productifs, exprimant la volonté d'association aux facteurs économiques des facteurs culturels et institutionnels, qui considèrent le territoire comme une organisation possédant ses logiques propres de reproduction et de développement. Dans une première section, l'origine de la notion du territoire est évoquée.

L'objectif du troisième chapitre est de mettre en valeur les connaissances autour les ressources territoriales et les mécanismes de leur révélation, valorisation permettant sa contribution au développement territorial. Cette approche se distingue par sa vocation de mettre en avant l'ensemble des processus inscrivant n'importe quelle ressource dans une dynamique du développement.

L'objectif du quatrième chapitre est de mettre en évidence une revue de la littérature non exhaustive articulant la culture, le territoire et son développement. Nous commençons par un exposé des différentes interprétations traitées dans les travaux articulant culture et territoire et nous concluons par un exposé unifiant une diversité des travaux récents portant sur les liens entre culture et territoire, permettant de justifier et de positionner notre apport.

Dans le cinquième chapitre, et pour expliquer notre propos qui concerne la perspective théorique et méthodologique, nous présentons la définition de la culture territoriale, d'où nous mettons en avant les principes et les éléments d'analyse évoqués, en outre et à partir de nos analyses, un rapprochement de la notion de la ressource territoriale et la culture est proposé. Enfin, à partir des

Introduction générale

éléments d'analyse tirés, nous apportons des éléments de réflexion sous la forme de trois dimensions en interaction.

Dans le sixième chapitre, ce sont donc les dimensions proposées inspirant de la définition de la culture territoriale qui seront opérationnalisées, en se basant sur l'approche des ressources. L'opérationnalisation se déroulera selon les enquêtes préliminaires exploratoires qui ont permis de sélectionner le projet couplant ce qui a été abordé dans la littérature.

L'objectif du septième chapitre est de savoir comment l'Algérie a approprié le concept du territoire à travers ses politiques du développement et quels sont les changements qui ont accompagné cette appropriation. Dans un second temps, nous procédons à une description de l'espace d'étude en montrant ses caractéristiques et ses atouts et nous terminons notre propos par une présentation d'un état des lieux des ressources de cet espace en mettant l'accent sur quelques problématiques liées à la gestion et à l'exploitation de ces ressources.

Dans le dernier chapitre appliqué, c'est la question du passage du théorique à la compréhension empirique du phénomène qui se pose. Une mise en application de la proposition méthodologique au sein de l'espace Saïdien sera présenté et discuté. L'objectif de ce chapitre est l'identification de la culture territoriale afin de confirmer son absence ou sa présence et le cas échéant, la définition du rôle qu'elle joue dans la mobilisation des ressources de la Wilaya. Nous reprenons sur les apports fondamentaux théoriques et méthodologiques de la recherche, les applications opérationnelles et les conclusions mises en lumière. Nous notons que les différents choix effectués pour cette thèse peuvent faire sujet de débats, notamment du point de vue méthodologique. Par ailleurs, les conclusions obtenues répondent à la question du lien entre la culture et le développement territorial, mais en soulèvent également de nouvelles interrogations. Cela fait l'objet d'une conclusion générale.

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

1.1. Introduction

L'étude de la culture a été tendanciellement plus restreinte sur la sociologie et l'anthropologie. Dans les années 1950 et 1960, les économistes ont prêté relativement peu d'attention à ce concept. Ils s'interrogent sur les aspects culturels et sociaux du développement. L'incorporation de la culture dans l'analyse économique permet d'élargir la palette des variables explicatives des phénomènes. Elle enrichit les schémas d'analyses parfois trop technicistes.

Ce chapitre présente les définitions pluridisciplinaires liées à la culture (section n°1), par la suite, nous exposons une revue de la littérature qui fait l'objet d'articulations entre la culture et le développement économique (section n°2) dont nous ne visons pas l'exhaustivité. Cela servira à mieux saisir les différentes facettes traitées de la culture à travers la grille de lecture que nous organisons permettant aussi d'unifier la pluralité des travaux touchant ces débats.

1.2. La pluridisciplinarité du mot culture

La culture se trouve à l'intersection de multiples champs disciplinaires. Le concept est né, dans son acceptation moderne en ethnologie, au début du 19^{ème} siècle. Cette naissance a permis le développement de théories multiples et concurrentes. Plus tard, le concept s'est trouvé approprié par la sociologie et la psychologie : « *La culture, ou se tient le plus clair de la conduite humaine, est également importante pour tout le monde, pour le psychologue, pour le sociologue, pour l'historien, pour le linguiste.* » (Malinowski, 1968, P.7).

La notion de la culture peut avoir toute une série d'acceptations, cela reflète l'expression des divers aspects de ce qui compose la culture et leurs multitudes chemins d'accès. La pluralité des significations et des usages paraît illimitée. En 1952, les deux anthropologues américains Kroeber et Kluckhohn citent dans leur ouvrage : *A Critical Review of concepts and definition*, plus d'une centaine de définitions distinctes de ce même concept (Laberge, 1996). De plus, un travail de thèse de doctorat (1975) effectué par le politologue Bénéton a été destiné à l'étude de différentes interprétations du mot culture en fonction des disciplines des sciences humaines (Laberge, 1996).

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

C'est ainsi que cette section s'organise autour de la présentation de l'origine du concept, les fondamentales approches théoriques avec lesquelles le concept est conçu ainsi que des définitions et des propositions théoriques.

1.2.1. Etymologie et évolution du mot culture

Le mot culture vient du mot latin « Colere » qui veut dire : « *habiter, cultiver, ou honorer* » (Al Wadi, 2007, P142). Ce qui indique que la culture fait référence à l'activité humaine.

Le mot fut utilisé pour la première fois pour désigner comme activité principale le travail de la terre permettant la satisfaction des nécessités relatives à la nutrition (Al Wadi, 2007). Il indique aussi le soin apporté à une terre pour la rendre fertile et rentable (Novara, 1986).

Ultérieurement, le mot culture renvoie au degré du développement des qualités d'un être humain et de son éducation. Ce mot était aussi nommé « Paideia » par les philosophes grecs pour désigner toutes les connaissances nécessaires pour qu'un individu soit reconnu comme citoyen grec (Al Wadi, 2007).

Dans la Rome classique, le mot était employé pour la première fois par l'écrivain Cicéron (106-43 av. J.C), comme métaphore. Il disait : « *un champ, si fertile soit-il, ne peut être productif sans culture et c'est la même chose pour l'humain sans enseignement* » (Cité par De Koninck, 1996, P.592). Il exprimait par ce mot : « *toute activité par le développement mental par laquelle les humains pourront accéder à la connaissance philosophique, scientifique, éthique et artistique.* » (Al Wadi, 2007, P. 142).

Plus tard, ce mot était introduit dans les langues européennes, il demeurait à lui accorder une définition plus précise (Al Wadi, 2007). Ce sont les philosophes du 17^{ème} siècle qui s'occupaient de la définition et de l'obtention d'une notion, nous citons :

Pufendorf. S (1684) l'avait défini comme : « *tous les biens et commodités de la vie que l'humain a pu acquérir comme résultat de ces activités transformatrices dans la nature* » (Al Wadi, P.143).

Les philosophes : Morus. T, Bacon. F, Hobbes. T ont désigné par la notion de culture le processus de perfectionnement des capacités humaines. Spinoza et Lubnite sont aussi allés dans le même sens (Al Wadi, 2007).

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

Au 18^{ème} siècle, le philosophe Von Herder. J. C (1971) appliquait cette notion pour désigner les changements dans l'histoire humaine. Il utilisait le mot comme : « *l'ensemble des avancés de certains peuples par opposition à la barbarie entendue comme la situation des hommes sans culture* » (Al Wadi, P.143). Ce philosophe affirmait que : « *la culture devrait être considérée comme une phase d'évolution des forces intellectuelles et morales de l'humanité et comme attribut indispensable de tous les peuples : Barbares et civilisés, anciens et médiévaux, européens et asiatiques* » (Al Wadi, P.143).

Le penseur Adelung. S.C (1782) considérait la force motrice du développement culturel un idéal abstrait et intemporel. Il était le premier à clarifier l'origine de la culture dans l'expérience vécue humaine et dans les rapports objectifs de la société (Al Wadi, 2007).

La fin de 19^{ème} siècle était marquée non seulement par une primauté de l'utilisation idéaliste de la notion de la culture ainsi que par une imminence de la science anthropologique dans sa dimension culturelle.

Lorsque la dimension socioculturelle de la science anthropologique a commencé à profiler, la première tâche des chercheurs était consacrée à la recherche d'une définition conceptuelle claire et précise pour la notion de la culture.

1.2.2. Approches et définitions transdisciplinaires

Le concept de la culture s'est élargi à de multiples disciplines. La façon par laquelle le concept de la culture est évoquée par les sciences sociales ne cesse de se renouveler. Les disciplines telles que l'anthropologie, la sociologie en sont des exemples.

1.2.2.1. Le débat anthropologique : Comme indique Thévenet (2010), l'anthropologie est le berceau des aspects de la vie des sociétés humaines et de la culture. Elle s'intéresse à deux niveaux d'analyse proportionnellement au degré de visibilité et de profondeur étudiée (Ott, 1989).

L'école adaptationniste porte l'analyse sur les manifestations visibles, elles renvoient aux composantes explicites, conscientes et extériorisées de la culture. Selon Schein (2004), l'aspect observable d'une culture se concrétise dans tout ce qui est visible, entendu et senti dès le premier contact (langage, comportements, habits, mythes et histoires). Ces manifestations sont aussi difficiles à déchiffrer puisqu'elles cachent plus de choses.

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

L'école idéationnelle se préoccupe des assomptions inconscientes et partagées. Elles reflètent l'essence d'une culture et constituent la représentation mentale de ses adhérents (Schein, 2004, Hofstede, 1994). Ces assomptions, qui représentent des règles culturelles, sont définies par des paradigmes cachés (Hall, 1984 a). Elles donnent du sens aux manifestations et assurent leur cohérence.

Les fondateurs de cette école s'intéressent aux caractères consensuels et cohérents (Schein, 2004, Thévenet, 2010) en analysant le fond culturel, les règles du jeu inconscients et implicites des manifestations culturelles.

Un niveau intermédiaire de la culture a été révélé par Hall (1984 a) et Schein (2004) celui des valeurs. Ils définissent la valeur par : « *ce qui amène fortement une personne à préférer une certaine situation plutôt qu'une autre* » (Cité par Essid, 2014, P. 9). Elle se caractérise par une direction et une intensité liée au degré d'importance pour la personne (Hofstede et Bollinger, 1987). Ce niveau se produit à un degré conscient mais caché et privé.

1.2.2.2. *Le débat sociologique* : la notion de la culture est utilisée dans l'étude d'importantes thématiques de la sociologie : institutions, inégalités, mouvements sociaux.

Deux principales approches ont caractérisé cette discipline que sont : le culturalisme et le fonctionnalisme.

Durant les années 1920, les partisans du culturalisme (R. Benedict, A. Kardiner, M. Mead) soulignent l'importance de l'influence de la culture via les coutumes et les croyances sur la personnalité de base et les comportements des individus. Selon ce courant, la culture fait référence à : « *une détermination de types du comportement physio-psychologique au travers une socialisation primaire de la personnalité* » (Vibert, 2017, P.6).

Le fonctionnalisme part de l'idée que la société avec ses structures sociales et ses phénomènes collectifs se situent au cœur du social. Un fait social est expliqué en montrant sa fonction qui garantit la cohésion sociale et la stabilité de la société. Selon ce fonctionnalisme britannique, la culture renvoie au : « *système d'idées partagées, de symboles et de significations qui vient à la fois orienter et s'intégrer à une structure sociale, en tant que sous système favorisant le maintien de la stabilité collective et la transmission des valeurs communes* » (Vibert, 2017, P.6).

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

Afin de mieux connaître ce concept, nous exposons un ensemble de définitions.

1.2.2.3. *Définitions* : en anthropologie, la notion de culture a deux significations : une signification singulière et une autre plurielle (Chalifoux, 1993). La première signification : « *est cette chose universelle chez les humains qui diffère du biologique, elle est le propre de l'homme au sens anthropologique du terme* » (Chalifoux, 1993, P.13), la signification plurielle renvoie à cette : « *multitude de cultures distinctes composées d'éléments complexes correspondants aux différentes sociétés* » (Chalifoux, 1993, P.13).

Cette double signification résulte de la polémique idéologique franco-allemande. Cette polémique se réfère à une opposition entre les valeurs universelles de la civilisation et les valeurs particularistes de la « kultur » (Finkelkraut, 1987).

Les français préféraient la notion de civilisation. Elle « *véhiculait les valeurs de savoir-vivre et d'humanisme de l'aristocratie européenne : politesse, bienséance, courtoisie, les valeurs de vertu, droit et liberté* » (Chalifoux, 1993, P.13). En effet, « *toute personne civilisée était cultivée, au sens métaphorique de quelqu'un qui cultive les choses de l'esprit comme on cultive un jardin... La civilisation humanise la brute qui se cache en l'homme et lui propose des valeurs esthétiques et une morale universelle* » (Chalifoux, 1993, P.14).

Alors que la noblesse allemande correspondait aussi à la civilisation universelle renvoyant en particulier à la notion de « Kultur ». Au 18^{ème} siècle, le peuple allemand était le référent unificateur de la bourgeoisie nationaliste allemande (Chalifoux, 1993). En ce sens, le philosophe Herder confiait à la notion Kultur un sens limité à l'ethnie. Il faisait ressortir les valeurs du peuple allemand. En fait, « *cette notion mettait l'accent sur la tradition populaire et sa littérature romantique, elle exaltait l'amour de la nature et la spontanéité de l'expression des émotions en opposition aux manières superficielles et importées des nobles* » (Chalifoux, 1993, P.14).

La première définition de ce concept date de la fin du 19^{ème} siècle quand Taylor (1871) empruntait le terme « Kultur » aux allemands et lui donnait un sens à la fois particulier et universel. Il devient le référent central de l'anthropologie culturelle. Elle est : « *un ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société* » (Chalifoux, 1993, P.14).

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

Néanmoins, ce concept s'est trouvé dans un processus perpétuel de définition et de redéfinition. Il a suscité d'innombrables débats et un profond désaccord sur les fondements de sa définition, sur son opérationnalisation et sur ses classifications ainsi que sur la difficulté de son appréhension soulignée par Morin (1984) : *« la notion de culture est sans doute en sciences sociales la moins définie de toutes les notions ; (...) il nous semble cependant impossible de donner une définition exhaustive de la culture. La culture se situe au carrefour même de l'intellectuel et de l'affectif, elle serait l'équivalent, au point de vue social, de système psycho-affectif qui structure et oriente les instincts, construit une représentation ou vision du monde, opère l'osmose entre le réel et l'imaginaire à travers symboles, mythes, normes, idéaux, idéologies »* (Pesqueux, 2020, P6).

Par ailleurs, s'il y a un consensus qui réunit les recherches, il est celui sur sa complexité et son ambiguïté comme montre les définitions suivantes qui sont non exhaustives :

1.2.2.3.1. La culture considérée des manières et modes de vie : nous citons :

« ... tout cet ensemble intégré et traditionnel de manières d'agir, de penser et de sentir qui donne son caractère au groupe social » (Redfield, 1962).

« Les manières collectives de penser et de sentir » (Foulquié, 1995).

« Manière de vivre dans sa totalité, distinctive d'un peuple ou d'une société » (Sahlin, Marshall, 1995).

« Un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées, qui étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent d'une manière à la fois objective et symbolique à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distinctive » (Rocher, 1969).

1.2.2.3.2. La culture considérée un ensemble de comportement : nous citons :

« J'appelle culture l'ensemble des comportements, techniques, croyances, rites, institutions qui caractérisent l'homme et les sociétés humaines » (Soustelle, 1967).

« La culture est un ensemble de modèles (les uns explicites, les autres implicites) qui décrit le comportement passé ou détermine le comportement à venir ; que l'individu acquiert et transmet par le biais de symboles qui constitue

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

la marque distinctive d'un groupe humain, y compris les objets ouverts (ou artefacts) par lesquels ce groupe s'exprime. Le noyau essentiel de la culture est composé d'idées traditionnelles (c'est-à-dire transmises historiquement puis sélectionnées) et particulièrement des valeurs qui y sont attachées. On peut considérer les systèmes culturels tantôt comme des produits de l'action, et tantôt comme les éléments conditionnant d'une action à venir » (Kroeber et Kluckhohn, 1952).

« La culture est l'ensemble des comportements, savoirs et savoir-faire caractéristiques d'un groupe humain ou d'une société donnée, ces activités étant acquises par un processus d'apprentissage et transmises à l'ensemble de ses membres » (Laplantine, 1987).

1.2.2.3.3. La culture considéré un ensemble de systèmes : nous citons :

« La culture est le système des systèmes de représentations intellectuelles d'une société » (Heinrich, 2003).

« Tout culture peut être considéré comme un ensemble de systèmes symboliques au premier rang desquels se placent le langage, les règles matrimoniales, les rapports économiques, l'art, la science, la religion. Tous ces systèmes visent à exprimer certains aspects de la réalité physique et de la réalité sociale, et plus encore, les relations que ces deux types de réalité entretiennent entre eux et que les systèmes symboliques eux-mêmes entretiennent les uns avec les autres » (Lévi-Strauss, 1950).

1.2.2.3.4. La culture considérée un ensemble de significations : nous citons :

« La culture est l'ensemble plus ou moins fortement lié des significations acquises les plus persistantes et les plus partagées que les membres d'un groupe, de par leur affiliation à ce groupe, sont amenés à distribuer de façon prévalente sur le stimuli provenant de leur environnement et d'eux-mêmes, induisant vis-à-vis de ses stimuli des attitudes, des représentations et des comportements communs valorisés, dont ils tendent à assurer la reproduction par des voies non génétiques » (Camilleri, 1991).

« La culture comme un ensemble de systèmes de significations propres à un groupe ou à un sous-groupe, ensemble de significations prépondérantes qui apparaissent comme valeurs et donnent naissance à des règles et des normes que le groupe conserve et s'efforce de transmettre et par lesquelles il se particularise, se différencie des groupes voisins » (Clanet, 1990).

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

« Les aspects culturels d'un univers supra-organique comprennent les significations, les valeurs, les normes, leurs interactions et leurs parentés, leurs groupements plus ou moins cohérents (systèmes ou congères), leurs manières de se concrétiser en actions caractéristiques ou autres véhicules dans un univers socioculturel empirique » (Sorokin, 1947).

1.2.2.3.5. La culture considéré un ensemble de formes acquises : nous citons :

« L'ensemble des formes acquises d'un groupe d'individus unis par une tradition commune, transmise par l'éducation » (Mead, 1962).

« La notion de culture recouvre tout ce qu'il faut savoir pour être membre... la culture d'une société donnée consiste en tout ce qu'il faut savoir ou croire pour se conduire d'une manière acceptable pour les membres de cette société, et ce dans tout rôle qu'ils accepteraient pour chacun des leurs » (Goodenough, 1964).

A ces définitions s'ajoutent d'autres considérant la culture :

Un univers de symbole : *« J'appelle culture le milieu humain, tout ce qui par-delà l'accomplissement des fonctions biologiques, donne à la vie et à l'activité humaine forme, sens et contenu... La culture est un phénomène entièrement symbolique, elle se définit comme un ensemble très complexe de représentations organisées par un code de relations et de valeurs : traditions, religion, lois, politique, éthique, arts, tout cela dont l'homme, où qu'il naisse, sera imprégné dans sa conscience la plus profonde et qui dirigera son comportement dans toutes les formes de son activités » (Benveniste, 1966).*

Un processus cognitif humain : *« La culture n'est pas une collection de choses, qu'elles soient matérielles ou abstraites. C'est plutôt un processus. C'est un processus cognitif humain qui se réalise à la fois à l'intérieur et hors de l'esprit des gens ».* (Hutchins, 1995).

Les objets fabriqués et les techniques de leur fabrication : *« elle comprend des techniques, des objets fabriqués, des procédés de fabrication, des idées, des mœurs et des valeurs hérités »* (Malinowski, 1931).

Nous concluons par la définition proposée par Forquin (2004) considérant la culture : *« Mot-clé, mot-phare, mot carrefour, le terme de « culture » est aussi l'un des plus équivoques et des plus trompeurs. Or reconnaitra dans son*

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

spectre sémantique une tension entre une facette individuelle est une facette collective, un pôle normatif et un pôle descriptif, une accentuation universaliste et une accentuation différentialiste ».

Cette immense variété de définitions attaché au terme culture n'est que le reflet de sa richesse qui cache plus de chose comme indique Hall (1984 b).

Cependant, la notion de culture demeure partiellement floue. De plus, cette diversité a eu l'avantage de créer des catégorisations culturelles loin de la réduction de cette richesse à une compréhension unique (Lahlou, 2008). C'est pourquoi le concept de la culture a été révisé car (Latouche, 1999) : *« pour qu'une culture existe, il faut qu'il y en ait au moins deux, car la culture ne se définit jamais que relativement. Elle se construit ... par rapport aux autres cultures »* (Troadec, 2007, P.65).

1.2.3. Le dualisme et les propositions conceptuelles de la culture

La définition du concept de culture rencontre deux problèmes épistémologiques qui se résument dans ce qui suit : ou bien la culture va correspondre à « tout », c'est-à-dire à une multitude d'activités humaines, qui semblerait à première vue impossible à synthétiser, ou bien elle se rapporte à des critères très précis. Cela engendre un risque d'exclusion d'autres critères.

Puisque la culture prend en compte un ensemble vaste de connaissances et de considérations, quelques penseurs ont proposé de créer deux concepts afin d'englober toutes les ramifications, en considérant une culture « vraie » et une autre appelée « sous-culture ». Cette subdivision en plusieurs catégories a pour objectif de rendre ce concept plus ou moins flou :

1.2.3.1. Culture première et culture seconde : cette distinction a été introduite par Dumont. F (1968), d'où la culture première renvoie à l'environnement familier, elle est ce qui appelle Letocha (1995) *« le donné déjà présent »*. Dumont nommerait : *« un monde du « sens commun », de la « vérité certaine », de la « vérité unanime », de la « cohésion première, des regards et actes de tous les jours, où les choses sont nommées, où les symboles familiers tissent autour de nous nos multiples appartenances »* (Laberge, 1996, P.809), cette culture est commune et spontanée. Dumont (1987) la définirait aussi comme celle qui : *« englobe les schémas et les normes que les individus adoptent spontanément dans la conduite de leur vie : c'est un milieu »* (Laberge, 1996, P.810).

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

Alors que la culture seconde désigne un horizon, une distance, une stylisation du réel qui le met en évidence, elle apparaît dans l'art et dans la connaissance scientifique. Elle résulte d'une construction de l'esprit. Comme indique Dumont (1968), cette : « *culture seconde correspondrait au contraire à « un dédoublement du monde », à « des univers parallèles... »* (Laberge, 1996, P.809), elle est aussi réelle et concrète : « *constituée par l'ensemble des œuvres et des institutions que les hommes portent à l'horizon de leur existence »* (Laberge, 1996, P.810).

1.2.3.2. *Culture savante et culture populaire* : le sociologue Dumont distinguait aussi entre deux aspects de la culture que sont : la culture populaire et la culture savante. En ce sens, Dumont soulignait la distinction incontournable entre le général et le particulier, entre le majoritaire et le minoritaire. Il indiquait qu' : « *au premier regard, on aperçoit une dissociation essentielle dans toutes les cultures que nous connaissons : entre le savoir en commun et le savoir de l'initié ; entre les apprentissages de tous et les initiations réservées à quelques-uns, entre les langages ordinaires et les langages plus spécialisés »* (Laberge, 1996, P.812). La culture savante s'écarte de toutes sortes de manières, du savoir banal et du déjà connu qu'est la culture populaire. Elle résulte de l'éloignement de la science de la culture populaire pour octroyer autonomie et transcendance (Dumont, 1981). (Laberge, 1996).

Dumont (1981) situait la culture savante par rapport à la culture seconde, d'où la culture savante se produit par des mises à distance des œuvres de la culture seconde ce qui permet la production d'une nouvelle catégorie de savoirs nommée culture d'élite ou culture savante.

1.2.3.3. *Culture de masse* : elle fait référence à un mode particulier de production, de diffusion et de consommation de la culture. En fait, elle se produit en fonction de sa diffusion massive, s'adressant à une masse humaine elle n'est pas réservée seulement aux temps libres et aux vacances. Morin (1987) la définit : « *culture de masse est donc en premier lieu une culture de divertissement, elle s'introduit dans le loisir et pour le loisir. Elle est consommée sur le mode esthétique »* (Laberge, 1996, P.816).

Cette culture qui résulte d'un tout, n'est pas homogène. Ces produits nécessitent une production industrielle qui doit répondre aux limites de la création artistique et de l'industrialisation massive, combinant l'innovation et les codes familiers (Laberge, 1996).

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

1.2.3.4. *Contre-culture* : cette notion peut être définie en se basant sur le principe : une culture contre l'idée même de culture. Elle légitime son existence en reléguant la culture officielle. Dumont (1982) souligne que : « *la contre-culture existe dans la mesure où celle-ci s'oppose à des institutions représentées dans les manifestations de la culture dite « officielle » qui légitiment non seulement une culture donnée et l'idéologie qui la fonde* » (Laberge, 1996, P.820). En fait, cette culture existe par la création d'institutions parallèles.

En guise de conclusion, la culture est une notion qui peut se présenter sous des formes différentes. Ces différences se rattachent principalement aux époques et aux lieux où elle est étudiée. Elle est aussi relative puisqu'elle est analysée par la confrontation à une autre culture. Pourtant, ce concept suscite encore d'innombrables débats sur sa définition. C'est ainsi qu'une revue de littérature portant sur la culture et le développement économique sera exposé dans un objectif de saisir les différentes facettes traitées.

1.3. Culture et développement économique : mise en perspective

L'inclusion des problématiques sociales, écologiques et économiques du développement était au centre de discussions de la conférence des nations unies sur le développement de 1972. Depuis 1990, le débat sur l'intégration de la culture dans les théories que les politiques du développement s'est amorcé. Le lien entre la culture et le développement est un sujet qui peut toucher plusieurs problématiques traitées de différentes manières. Nous exposons dans cette section un aperçu des débats sur la culture et le développement économique et la façon par laquelle la culture affecte le processus du développement. En se penchant sur ces liens, notre objectif est de présenter les différentes interprétations de la culture traitées.

1.3.1. L'intégration de la variable culturelle dans l'analyse économique

La culture est le fondement essentiel de toutes les sociétés principalement la religion qui a façonné les évolutions économiques. Une évidence, que selon Xavier (1988), a été prouvée dans l'histoire de l'humanité.

Le souci permanent de la survie limitait considérablement les choix. Les exercices de l'économie se réduisaient à la cueillette et à la chasse. Xavier la considérait comme une médiocre économie individuelle. Elle était subordonnée, insérée dans le cadre des règles d'origine religieuse, morale et sociale. Cette économie était née dans le sacré. Selon Finley (1975) l'économie

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

de l'antiquité était marquée par l'existence d'une structure culturelle et psychologique spécifique (Fabrizio, Desjeux et Dupuis, 1994).

D'après Dumézil (1958), l'économie du moyen-âge restait confinée à l'artisanat. Elle était soumise à la culture dans un sens très large, elle était productrice de richesses mais coincée entre le prêtre et le guerrier.

L'économie a connu aussi un long processus d'émancipation. Elle est dominée par l'aspect social, elle a porté les marques inéluctables de ses origines culturelles. C'est à l'époque moderne que l'économie a acquis sa structuration sociale. Selon Weber (1971), cette modernité, concrétisée dans le capitalisme en tant que mode d'organisation, est une expression d'un processus historique de rationalisation et de bureaucratisation ; fruit d'une conception religieuse ou spirituelle culturelle. En effet, la culture a assuré une réelle fonction de structuration des sociétés. Le développement économique et le développement culturel entretiennent une relation dialectique (Verdugo-Ulloa, 2018).

Dans les années 1940 et 1950, la variable culturelle faisait partie des courants dominants dans les sciences sociales (Harrison, 2000a). L'école historique allemande indique que les éléments essentiels disposés par les économistes sont limités pour expliquer les variations entre les différentes sociétés. A partir des années 1960, certains penseurs commencent à s'intéresser à la variable culturelle.

Au vingtième siècle, l'intégration de la variable culturelle dans la pensée économique coïncide avec la montée du courant néoclassique en économie. Ce courant indique que les choix des individus découlent du principe de maximisation des bénéfices afin de satisfaire leurs besoins. La rationalité instrumentale, qui permet le calcul des coûts et des bénéfices, évacue des facteurs culturels. Jones (2006) avance que la variable culturelle a été adoptée d'une manière inconsciente.

Néanmoins, la liaison entre la culture et l'économie remonte aux auteurs de l'école classique tels que : D. Hume, A. Smith, J. Stuart Mill. Smith avance que l'intérêt individuel évolue de façon à générer un intérêt social. L'individualisme moralement encadré s'opère comme levier du développement moral des sociétés. Le père des sciences économiques adopte les aspects moraux et culturels des sociétés.

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

Pour les auteurs de l'école historique allemande tels que : W. Roscher, B. Hildebrand, K. Knies, G. Schmoller, les facteurs politiques, culturels et historiques sont des éléments nécessaires de toute économie. Une école de pensée est constituée sur la base de la relation entre la société et la nation.

A leur tour K. Marx et F. Engels développent une relation entre la culture et l'économie. La culture est représentée par les éléments immatériels ou idéaux tels que : les croyances, les perceptions, les institutions socio- politiques. La classe dominante utilise ces éléments comme des moyens pour consolider le système capitaliste.

A. Marshall traite le lien entre l'économie et les coutumes. Les incitatifs créés par le contexte économique participent à une remodelisation des coutumes à travers les générations, d'où la culture s'adapterait aux changements économiques (Verdugo-Ulloa, 2018).

Le sociologue du courant institutionnaliste M. Weber a établi les éléments d'un système unifié que sont : l'économie, l'éthique, les valeurs et les institutions. Ce penseur a évoqué une idée selon laquelle l'apparition du capitalisme ou de l'homme moderne et capitaliste, est reliée aux valeurs incarnées par l'éthique protestante.

De sa part, T. Veblen met l'accent sur le rôle des institutions en économie. Le comportement humain est considéré comme le résultat d'un processus intégrant les aspects psychologiques et biologiques. Des institutions formées à partir du fusionnement de ces comportements peuvent avoir un impact sur l'activité économique. Le facteur psychologique est qualifié comme une variable indépendante (Verdugo-Ulloa, 2018).

Après la deuxième guerre mondiale, les idées sur la relation entre la culture et le développement se sont amorcées. Dans les années 1960, un débat en sociologie a été développé autour de l'opposition entre le substantivisme et le formalisme. Le substantivisme est influencé par le relativisme culturel. L'économie de marché est appréhendée comme un artificiel culturel propre à l'occident. Il est non applicable directement aux autres cultures. Selon le courant formaliste, la théorie économique se caractérise par une portée universelle, alors que le relativisme ne porte pas sur l'universalisme. Les auteurs du courant formaliste développant la théorie de la modernisation, avancent que l'origine de l'échec du développement vécus par les pays du tiers monde est d'ordre culturel, d'où ces pays doivent se débarrasser des traits

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

culturels qui entravent leur développement économique. Suite à ce changement, un comportement rationnel des individus se crée, favorisant un bon déroulement des activités économiques. En éprouvant l'impact de la variable culturelle sur le développement économique, les analyses de ce courant essayaient d'échapper au relativisme culturel. Il existait des valeurs universelles promeuvent le développement (Verdugo-Ulloa, 2018).

Dans les années 1970, le néo institutionnalisme (N. Douglas, O. Williamson) marque l'influence des institutions dans les comportements des agents économiques. Ces institutions se définissent comme : les restrictions formelles et informelles. Les restrictions formelles regroupent la législation, les règles écrites, quant aux restrictions informelles comprennent les codes de comportement des groupes sociaux. Les institutions aident à diminuer les coûts des transactions, ceci rend l'activité économique efficace. Elles participent à la réduction du niveau d'incertitude en rendant l'information disponible par les agents économiques.

La fin des années 1980 est marquée par l'émergence du courant de pensée économique et sociologique. Il met l'accent sur le rôle de la culture dans les processus du développement. Le miracle asiatique est à l'origine de l'apparition de ce courant. Un débat a été développé autour des valeurs asiatiques permettant une forte croissance économique et une réussite du processus du développement. D'autres analyses ont été entamé autour les valeurs et la croissance économique issues de l'analyse post-schumpétérienne, la théorie de la modernisation et la pensée wébérienne.

Vers la fin du vingtième siècle, des études complètent l'analyse des modèles néo-classiques, utilisant des enquêtes empiriques (World Value Survey) par un ensemble d'auteurs tels que : G. Hofstede, R. Inglehart, R. Putnam, F. Fukuyama, S. Knack, P. Keefer, V. Bomschier (Verdugo-Ulloa, 2018).

Lorsqu'il s'agit de l'art, Smith voit que la culture est un travail non productif. Le produit de ses acteurs s'évanouit au moment même où il est produit. L'art nécessite des investissements longs et coûteux. Smith rajoute que l'art relève d'une activité de loisir, il ne contribue pas à la richesse de la nation. Smith reconnaît aussi les effets externes de la dépense de l'art ; si l'état encourageait les acteurs de l'art, cela faisait en grande partie circuler cette humeur parmi le peuple. La rémunération de l'artiste correspond au coût de l'investissement que son travail a nécessité (Benhamou, 2008).

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

Quant à A. Marshall (1891), il considérait que l'évaluation des tableaux de maîtres est impossible. Les objets uniques dans leur genre n'ont ni équivalent, ni concurrent. Leur prix d'équilibre relève du hasard. Cet auteur considérait aussi que l'analyse des consommations artistiques constitue une exception à la théorie de la décroissance de l'utilité marginale, le goût augmente avec l'augmentation de la consommation du produit (Benhamou, 2008).

Ce sont les institutionnalistes américains qui ont souligné l'importance des arts dans la vie économique. K. Boulding (1978) considérait que l'art est un moyen de création et de la circulation de l'information. J. Galbraith (1973) avait aussi évoqué l'importance de la prise des décisions qui doivent être confiées aux personnalités des artistes et des conservateurs. Les banquiers n'ont pas des connaissances sur les modes de gestion de cette institution. Ils ont péché par prudence en matière de prêts. W. Baumol et W. Bowen avaient démontré que l'économie culturelle est soumise aux subventions publiques. G. Becker et A. Peacock avaient démontré que les comportements culturels demeurent rationnels et maximisateurs (Benhamou, 2008).

L'intégration de la variable culturelle dans l'analyse économique a été soutenue par les organisations internationales qui cherchent à transformer les populations-objets en populations actrices de leurs projets. Suite à cette intégration, différentes définitions de culture ont été utilisées, elles se sont classifiées en catégories.

1.3.2. Les catégories de la culture distinguées

R. Williams (1976) indique l'impossibilité de détermination avec précision le moment d'indépendance conceptuelle. Elle signifie généralement un processus ou un produit d'un processus en économie, en sociologie ou en anthropologie. Dans cet élément, nous présentons les catégories utilisées suite aux travaux existants sur les liens entre la culture et le développement économique. Ces catégories sont classifiées sur la base des différentes définitions utilisées.

Felipe Verdugo-Ulloa (2018) cite cinq principales catégories. Elles sont utilisées principalement dans les travaux de l'anthropologie et la sociologie :

Premièrement, une catégorie individuelle cognitive et intangible, voire la notion du capital culturel développé par le sociologue Bourdieu, il s'agit d'une idée d'accomplissement et d'émancipation.

Une deuxième catégorie collective et universelle reflète un état du développement intellectuel et moral.

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

La troisième catégorie prend une forme cognitive que matérielle liée à la fois au mode de production à domination culturelle.

Quatrièmement, une catégorie concrète et descriptive faisant référence au travail artistique et intellectuel. Le concept est lié principalement aux produits artistiques de la société. Ceci est la catégorie la plus utilisée, elle englobe l'ensemble des activités issues des arts, des industries culturelles, de l'artisanat, du patrimoine.

Une dernière catégorie sociale est assimilée à l'ensemble de modes de vie, coutumes et valeurs, croyances et savoirs.

Nous notons que Cao Tri (1982) avance que certaines catégories de la culture portent sur des aspects plus visibles et plus facilement identifiables mais plus superficiels. Certaines d'autres sont moins saisissables et plus difficiles à pénétrer, elles représentent de véritables valeurs de la culture.

Dans notre travail, nous exposons les travaux de la troisième et de la quatrième et de la cinquième catégorie évoquée dans la littérature économique.

1.3.3. De la relation entre culture et développement économique : une mise en perspective

La revue de la littérature portant sur les rapports entre la culture et le développement est vaste. Il est important de noter qu'il n'existe pas de consensus sur la manière par laquelle la culture affecte le processus du développement. Le but de l'exposition de l'ensemble de ces travaux académiques et institutionnels est d'évoquer comment la culture avec ces différentes facettes affecte les processus du développement.

Il importe aussi de noter que certains auteurs considèrent la culture un facteur d'échec du développement, alors que d'autres la considèrent un moteur du développement.

1.3.3.1. *Le premier courant : la culture est un facteur d'échec*

Parmi les approches considérant la culture un obstacle, Hirschman (1958) indiquait que toute action constructive en faveur du développement économique ne pouvait être aboutie en présence des stéréotypes traditionnels du changement (Platteau, 2008). C'est ainsi que dans le cadre d'une approche hyper moderniste, les pays se manifestent comme des sociétés enracinées dans leurs cultures traditionnelles. Hirschman souligne l'incompatibilité de ces

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

cultures à un développement fondé sur le marché (Platteau, 2008). Des spécialistes des sciences sociales comme : Rao et Walton (2004), Harrison (2000), Huntington (2000), Landes (2000) évoquent qu'une profonde réforme portant sur les habitudes et les comportements, les normes et les règles collectives doit être initiée de l'extérieur pour que le défi de la modernité soit élevé (Platteau, 2008).

1.3.3.2. Le second courant : la culture est un moteur du développement

Certains économistes du développement comme Kurnets (1966, 1968), Higgins (1968), Enke (1963), Bruton (1965), Rostow (1960-1963) : « *ont opté pour une approche résolument progressive des changements socio-culturels* » (Platteau, 2008, P.21). Ils ont identifié les facteurs prépondérants de la croissance économique moderne. Le développement est envisagé comme le résultat d'une grande promotion de la croissance autonome de sociétés traditionnelles stagnantes. Le rythme de ses cultures et de ses institutions traditionnelles peut s'adapter aux exigences du nouveau système de croissance (Platteau, 2008).

De plus, les transformations institutionnelles et sociales prémodernes ont été abordées par les économistes du développement (Meier et Baldwin, Bauer et Yamey, 1957) d'une manière moins radicale. Le système fondamental des valeurs et motivations doit être favorable au développement pour que la transformation doit subir l'organisation économique et sociale. Les transformations doivent être sélectives et ne doivent pas perturber la culture existante. Cela permet une progression active en reposant sur les attitudes et les institutions existantes (Platteau, 2008).

Selon Bauer et Mamey (1957), la culture traditionnelle ne doit être perturber afin que la croissance soit possible. Ils ont constaté que la transformation et la croissance économique rapides du Japon sont compatibles à la préservation des comportements traditionnels et les relations sociales redéfinies ou renforcées pour répondre aux besoins du nouvel ordre économique. Lewis (1955) estimait que les valeurs et les comportements traditionnels finissent par s'ajuster aux nouvelles opportunités économiques (Platteau, 2008).

Certaines contributions plaident en faveur d'un discours post-développement dont les spécificités culturelles sont mises en valeur.

Après les années 1980, « *les économistes avaient acquis un cadre analytique dans lequel ils pouvaient conceptualiser la culture d'une façon compréhensible*

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

» (Platteau, 2008, P. 24). Ce cadre permet « *une meilleure perception des raisons pour lesquelles la culture est une composante indispensable des économies de marché moderne* » (Platteau, 2008, P.25).

En adoptant le second courant et suite à nos lectures, nous avons organisé notre grille unifiant une diversité de travaux d'où nous avons distingué trois catégories abordées dans la littérature économique :

1.3.3.2.1. Une catégorie centrée sur une interprétation sociale de la culture : la culture est définie comme des valeurs, des coutumes et des normes. Ces facteurs culturels facilitent et peuvent influencer les processus du développement.

Il ne se trouve pas de consensus sur la manière dont la culture affecte le processus du développement. Cette rubrique englobe des travaux qui indiquent que la culture n'est qu'un facteur du développement parmi d'autres, et des travaux abordant la question des modes de production à domination culturelle. Nous distinguons aussi que ces deux types de travaux soulignent, parfois, la présence d'une diversité de valeurs spécifiques favorisant le développement, alors qu'ils déterminent d'autre fois, un ensemble de valeurs universelles à la réussite du processus du développement.

1.3.3.2.1.1. *La culture n'est qu'un facteur parmi d'autres* : le facteur culturel représente un facteur parmi d'autres qui peuvent influencer le développement économique tels que les dimensions : politique, géographique, historique, sociale. En ce sens et *lorsqu'il s'agit des valeurs spécifiques* :

La culture est définie comme : « *un ensemble de connaissances et de techniques, de valeurs, d'aspirations, de croyances, d'attitudes, des structures de conduite et de relations par rapport à tout ce qui l'entoure* » (Huynh, 1982, P.5). Huynh mentionne que tout développement authentique nécessite l'utilisation des composantes de l'identité culturelle les plus représentatives, les plus profondes, les plus authentiques, comme ressourcement des valeurs, catalyseur de créativité et mobilisateur d'énergie. La génie d'un peuple et son art permettent la recherche du progrès et du bonheur, compte tenu des besoins et des aspirations, des problèmes, des possibilités et des contraintes que lui imposent son environnement, à cela s'ajoute la perception et la conception particulière de cet environnement, de sa place dans l'univers, de son rôle et de son sens de son existence.

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

Dupuis (1988) évoque la culture comme la résultante de l'interaction entre l'homme et son milieu environnant qui lui-même empreint de systèmes de représentations, de mythes et de croyances qu'il est indispensable d'être respecté. La culture recouvre aussi des modes et des conditions de vie reposant sur des traditions, de savoir et une pluralité de formes d'expression et de réalisation de l'individu. Les traditions orales pour maintes cultures sont importantes pour un mode d'héritage intellectuel véhiculé par l'écrit qui facilite le processus du développement. Le développement culturel se situe en amont du développement économique, il est un facteur dynamique et innovateur.

Facchini (2008) a tenté de vérifier si l'homogénéité culturelle est favorable à la croissance économique. Il a retenu la définition qui considère que la culture est un ensemble de dimensions : ethnies, religions, langues. Elles se dessinent comme des institutions informelles au sens de North (1990). En s'appuyant sur la théorie des groupes ethniques, l'auteur a considéré que la culture est une appartenance ethnique. Les valeurs et les normes partagées au sein de ces groupes favorisent les performances économiques en créant une cohésion morale. Par conséquent, cette cohésion crée une homogénéité culturelle qui favorise la confiance et minimise les coûts et la fluidité de l'échange.

Weber (2006) avance que les phénomènes culturels constituent des constructions conceptuelles associées à des idées de valeur. L'association de la réalité expérimentale à des idées de valeur peut percevoir et construire une réalité. Ces idées de valeurs se modifient selon le contexte socio-économique et historique. Le développement incarne des idées de valeurs, il est culturellement déterminé par ce qu'il mobilise. Il est un processus de transformation qualitative des structures sociales et mentales des agents. Le développement relève son importance en élaborant des modèles découlant de la culture de la durabilité.

Sachs (2002) propose un cadre théorique qui englobe les caractéristiques géographiques des pays et les facteurs culturels exprimés par les institutions sociales. Le bon fonctionnement des institutions sociales et la présence des conditions géographiques favorables sont des éléments favorables à la croissance économique des pays.

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

Lorsqu'il s'agit des valeurs universelles :

Dans le cadre du paradigme de la culture, les théoriciens mettent en lumière le poids des facteurs endogènes et des acteurs internes dans la perpétuation du sous-développement.

Ropivia (1995) indique que la problématique du changement des mentalités et la mutation intellectuelle représentent le départ d'un renouvellement de la théorie du développement. Dans ce cadre, le développement est considéré comme un produit engendré suite à une augmentation de la productivité. Les performances nationales individuelles ou collectives est un élément prépondérant dans sa détermination. En ce sens, la productivité est le résultat d'une utilisation rationnelle et non archaïque du temps. Ropivia a défini une nouvelle culture entendue comme une culture du temps, de la productivité, de la haute performance et de la compétitivité.

Le niveau du développement de l'Afrique est expliqué par trois dimensions : une dimension temporelle, une dimension idéologique et intellectuelle et une dimension culturelle. Lorsqu'il s'agit de la dimension temporelle, les rythmes d'activités et l'usage du temps sont liées principalement aux trois systèmes horlogers qui sont en dysharmonie. En outre, la dimension idéologique et intellectuelle est caractérisée par une sous-culture se muant en idéologie antinationaliste, antipopulaire et antiprogressiste. Le manque de stratégie du développement est expliqué par une infécondité intellectuelle. La formation d'une élite intellectuelle autonome est un passage obligé sur la voie du développement. Enfin, la dimension culturelle, qui reflète la faculté créatrice de l'homme, peut s'exercer de manière illimitée et variée et libre afin de satisfaire les besoins de la communauté en procurant des utilités. L'utilité est le résultat d'une relation qui engage un acteur en pratiquant une technicité sur une matière de départ (notion de ressource de Raffestin). Selon Raffestin, tout sous-développement est généré par un manque de ressources ou le mauvais usage de génie de la mise en valeur.

Onana (1997) a donné une définition de la culture économique qui fait référence au contexte culturel dans lequel intervient le développement économique d'une société donnée. Cette culture économique est définie par certains facteurs : être en faveur au travail, être en faveur à l'éducation, dotée d'un sens d'épargne, certaines pratiques transmises au sein de la famille. Un facteur culturel est perçu comme un avantage. Onana indique que l'échec du

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

développement en Afrique est engendré suite aux cultures africaines qui privilégient les joies éphémères du plaisir immédiat et de la jouissance matérielle instantanée sur la discipline du travail soutenu et la réussite économique. Le système de parenté africain milite aussi contre la propriété privée et l'entreprise individuelle.

Harrison (2000b) mis en avant la vocation de dix traits culturels, singularisant les cultures progressistes et les cultures statiques, tels que : la disposition au travail, l'utilisation du temps, la rigueur du code d'éthique, le niveau général d'éducation et la justice, la reconnaissance du mérite.

Porter (2000) affirme l'existence d'une convergence vers les valeurs et les attitudes favorisant une culture économique de la productivité qui peut, par conséquence, stimuler la croissance dans les pays en développement.

1.3.3.2.1.2. Les modes de production à domination culturelle : ces travaux reconnaissent les modes de production à domination culturelle qui sont favorable à la croissance et au développement. *Dans le cas des valeurs spécifiques, nous distinguons :*

Landes (2000) relie le succès économique du Japon aux valeurs japonaises. Il met en lumière le potentiel de l'Asie en traits culturels spécifiques, ce qui permet de développer une modernisation distincte des formes occidentales.

Wei-ming (2000) indique que l'Asie de l'Est peut développer son processus du développement. Il prend des modèles distinctifs que celles de la modernisation occidentale. Il serait le cas pour l'Amérique Latine, l'Afrique, les sociétés d'Asie.

Marx et Engels considèrent que les croyances, les institutions sociopolitiques et les perceptions représentent des déterminants de l'aliénation du prolétariat. Par conséquent, la culture est définie par des éléments immatériels ou idéaux. La classe dominante l'utilise comme moyen pour consolider le système capitaliste (Petrakis, 2014).

Lorsqu'il s'agit des valeurs universelles :

Smith (1990) définit la culture comme : « *liée à la motivation, à la rationalisation, au choix et à la prise de décision* » (P.11). Il avance que la culture joue un rôle dans le développement économique japonais en s'appuyant sur les principes d'organisation venant du passé. Ils sont déterminants dans : la

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

constitution des groupes territoriaux, les relations du travail et la prise de décision.

Putnam (1960) a interprété la notion du capital social en faisant référence à la notion d'une culture civique. Elle se définit comme : « *la qualité vécue des institutions d'une communauté civique participative et solidaire dont les membres coopèrent.* » (Hermet, 2000, P.93). Putnam avance que l'esprit civique et protestant du modèle anglo-saxon est caractérisé par la présence des liens de coopération, de tolérance, de confiance, de réciprocité.

1.3.3.2.2. Une catégorie centrée sur les dynamiques économiques du secteur culturel : ces travaux traitent la relation entre la culture et le développement durable par la prise en considération du secteur culturel. Ce secteur englobe : le tourisme et le patrimoine, les arts, et les industries culturelles. L'attention est essentiellement portée sur les services et les infrastructures, les biens appartenant au secteur culturel, malgré la reconnaissance des œuvres d'art, des idées, des pratiques, des croyances, des traditions de la culture.

Throsby (2008) met en lumière l'importance des industries culturelles définies comme : « *les industries combinant : création, production et commercialisation des contenus qui sont immatériels et culturels par nature et sont protégés par le droit d'auteur* » (P.4), en adoptant l'idée de Sen qu'a qualifié le développement comme une expansion des capacités humaines par l'accès aux différentes ressources y inclue les ressources culturelles et la participation à la vie culturelle.

Grefe (2002) indique que la culture est une ressource du développement local et les activités culturelles sont un facteur important de l'amélioration du cadre de vie. Ces activités culturelles s'articulent autour la mobilisation des ressources patrimoniales et le développement des industries culturelles. Dans le cadre des activités touristiques, les villes bénéficient d'un potentiel d'exportation en faisant venir les consommateurs sur place au lieu d'exporter les produits. Ces villes ont été toujours considérées des lieux de créativité. L'agrégation des personnes et des groupes aux cultures variées y enrichit ces références. Elles attiraient tous ceux qui cherchaient de nouvelles activités et espéraient y trouver l'air de la liberté. La créativité, qui dépend de la capacité de produire de nouvelles connaissances à partir des connaissances déjà existantes, intègre une double dimension : l'une est la compréhension des façons de changement des visions sous le choc de transformation matérielle.

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

L'autre est la production de nouvelles références culturelles et de nouvelles idées, ce qui engendre l'innovation. Le défi consiste à piloter une tension permanente entre un patrimoine acquis et la création.

Donc, les activités culturelles renforcent la capacité de créativité de la ville et celle d'intégration. Elles renforcent l'identité de la ville en aidant les individus exclus à se situer par rapport aux autres, par rapport à leurs territoires où ils vivent et ils renforcent leurs chances d'intégration. Cela favorise la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour le développement de la ville et la mise en synergie de l'ensemble des ressources présentes sur le territoire de la ville.

Benhamou (2010) s'interroge sur la compatibilité du développement local avec le caractère du bien public mondial du patrimoine mondial. Elle analyse les effets économiques complexes de la labellisation. Les stratégies de labellisation et d'intervention publique doivent prendre en considération les spécificités des biens patrimoniaux. Le patrimoine a un ensemble de propriétés que sont : une propriété d'irréversibilité qui est susceptible de légitimer le caractère abrupt et urgent de la décision publique d'empêcher des transformations et des destructions des vestiges. Une propriété de durabilité est fondamentale, elle empêche des menaces qui résultent de : l'usure du temps, de l'action destructrice du développement économique, la violence politique. En outre, le patrimoine est porteur de valeurs, esthétique et historique, fondement de toute protection. Les défis que confrontent les lieux classés sont la maîtrise de l'ouverture au tourisme de masse comme au tourisme élitare, s'appropriée dans une vision globalisée autour de valeurs fortes.

1.3.3.2.3. Une catégorie centrée sur une interprétation retrouvée à mi-chemin : entre le social et l'interprétation portante sur le secteur culturel

Ces travaux s'articulent autour le patrimoine culturel qu'il soit immatériel : savoir, traditions, ou matériel : bâtiments historiques, monuments.

Athanase (2013) a tenté de donner un cadre de définition précis de la notion du développement durable incluant le quatrième pilier qui est la culture, en s'appuyant sur les principaux modes d'appropriation du spectacle vivant et en suivant trois logiques : individuelle et volontariste, néanmoins, elle se repose sur le partage stratégique inscrite dans les objectifs du développement durable et symbolique reflétant la vision de la durabilité dans les comportements sociaux des acteurs. En fait, la culture est reliée au développement selon trois

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

aspects : elle comprend l'ensemble des savoirs et des connaissances d'un groupe organisé. Tout système économique repose sur la transmission de ces savoirs. Le système de transmission lui-même se base sur des valeurs communes qui permettent la compréhension entre les acteurs eux-mêmes. La culture est aussi définie dans une approche plus matérielle et créative, à travers l'art. Son impact est fondamental suite : aux symboles transmis, les emplois et les infrastructures créés, son aspect éducatif et civilisateur. Enfin, elle est un moyen pour l'homme de se développer et d'assouvir ses droits, suite aux coutumes et aux modes de vie des individus. Elle est un facteur de cohésion sociale et du respect de l'écosystème.

La culture effleure la notion du développement durable puisqu'elle établit un lien durable entre les hommes et leur environnement mais également entre les hommes eux-mêmes. Ce qui permet à l'organisation d'une société de s'inscrire dans une stratégie de pérennisation.

Kossou (1985) a identifié les dimensions socio-culturelles, il a tenté de les intégrer dans les programmes et les projets afin d'endogénéiser le développement. Ces dimensions proposées sont : les principes normatifs conformes aux références axiologiques des communautés concernées : valeurs culturelles, religieuses et sociales. Ainsi, les spécificités telles que : les religions, les mœurs, les mentalités, la philosophie, les modes de vie, la cosmogonie, l'environnement, l'éthique, les choix et les options nationales, les réalités sociales particulières. A cela s'ajoute, le développement des capacités d'auto - développement et d'auto - d'évaluation. Ces capacités signifient la pleine expression de l'individu ou des collectivités à travers des initiatives créatrices. La participation associative est aussi essentielle à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet. Enfin, l'inventaire et la mobilisation de tout type de ressources spécifiques à la communauté bénéficiaires. La prise en compte des industries culturelles et de leurs produits est une nécessité.

Kossou a proposé une définition de la culture, selon une approche intégrée du développement, qu'est : « ... *non pas comme le résultat de l'interaction elle-même mais l'interaction elle-même de l'homme et de son environnement et comme l'ensemble des modes et des conditions de vie d'une société liés par un substrat commun de traditions et de savoirs aussi bien que des diverses formes d'expression et de réalisation de l'individu au sein de cette société* » (P.17). Kossou fait appel aussi au patrimoine comme héritage matériel tels que : les sites, les édifices, les monuments, les œuvres d'art, à cela s'ajoute son sens

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

large. Ce sens embrasse « *le sens qu'un peuple a de son histoire, le sens collectif de son identité et de sa continuation, fondée sur la connaissance du passé qui a modelé l'homme et dans laquelle il vit* » (P.17).

La culture est perçue aussi comme : « *le développement par l'individu de ses propres potentialités créatrices, dans une conscience solidaire de son action avec sa communauté en faveur de son développement* » (P.17).

Vernières (2011) indique que toute définition du développement souligne avec force la complexité des processus de transformation des sociétés. Tout modèle de développement se constitue en fonction de l'histoire du pays et de sa culture. Le constat de la diversité est également fait à l'examen des phénomènes de patrimonialisation. Les différences des conceptions liées aux cultures et aux spécificités propres à chaque territoire, rendent toute approche de la relation entre patrimoine matériel et immatériel et développement relative. Vernières souligne que les principales caractéristiques des processus de patrimonialisation sont largement déterminées par le jeu d'acteurs. Pour qu'un processus de patrimonialisation soit favorable au développement, il est crucial que l'action des acteurs soit synchronisée et que le recours aux arbitrages soit rendu en cas de conflits d'intérêts.

Vernières a conclu que la patrimonialisation a un impact sur le développement économique local à travers le rôle décisif du facteur humain qui lui est lié et de ses effets d'entraînement économique.

Le poids de l'histoire est particulièrement fort quant aux modalités d'émergence et de valorisation du patrimoine. La quête contemporaine de racines territoriales permet de valoriser en s'appuyant sur une volonté d'identification. La valorisation se concrétise généralement par la création des centres de création d'interprétation consacrés à des activités anciennes, de musées, de centres de mémoire, de manifestations culturelles. Il est indispensable de reconnaître et de sauvegarder les savoir-faire anciens et les métiers. Cette reconnaissance soit favorable avec la création d'emplois et une forte rémunération de ces emplois.

A partir de cette revue de littérature, qui met en lumière les liens existants entre le développement et la culture, nous constatons :

- Une diversité d'usage due, selon Smelser (1992), à : « *vagueness and multiple meaning means that a concept is, in fact, many variables, not all of*

Chapitre 01 : l'intégration de la culture dans l'analyse économique

which are explicit. » (P.21). Comme exprime Verdugo-Ulloa (2018), cette diversité est dangereuse du point de vue théorique, elle engendre une incertitude au niveau conceptuel ce qui empêche un dialogue clair et bénéfique et par conséquent, engendre un débat fragmentaire.

- Cette revue de la littérature est moins ordonnée et moins unifiée. Des divergences sur le plan méthodologique et aussi sur le plan théorique ont été constatées.
- Même si ce concept met en relation un large éventuel de significations représentant une force au niveau conceptuel, cette force devient une faiblesse lorsque l'on cherche à opérationnaliser le concept dans le cadre de son identification en tant que phénomène. Son caractère inclusif engendre des difficultés pour articuler ce concept en tant qu'une variable explicative. « *If culture includes everything, it's explain nothing* » (Huntington, 2000).

1.4. Conclusion

En guise de conclusion, la culture est une notion qui peut se présenter sous des formes différentes. Elle se diffère selon les époques et les lieux d'étude. Elle a suscité d'innombrables débats autour de sa définition, sur sa complexité et son ambiguïté. Elle est aussi relative puisqu'elle est analysée par la confrontation à une autre notion de culture.

A partir de l'ensemble des travaux de l'intégration de la variable culturelle dans l'analyse économique, qui est considérable, nous constatons :

- Une diversité d'usage de concept de la culture engendrant une ambiguïté et des débats fragmentaires.
- Des divergences d'analyse sur le plan méthodologique et sur le plan théorique.
- Le caractère inclusif engendre une difficulté d'analyse de la culture qui réside dans son opérationnalisation.

L'une des pistes de recherches qui a été développée sur cette thématique est celle de son intégration dans l'analyse du territoire et de son développement. Elle va faire l'objet du développement dans le second chapitre.

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

2.1. Introduction

L'étude des différentes approches du territoire et plus particulièrement des configurations de l'organisation territoriale dévoile l'existence d'une dimension culturelle à côté des facteurs économiques spatiaux au sein de la dynamique territoriale.

Donc, ce chapitre propose un bilan de la littérature relative aux systèmes productifs, exprimant l'intention d'associer aux analyses économiques spatiales des facteurs culturels, sociaux et institutionnels, qui assimilent le territoire à une forme d'organisation possédant ses propres logiques de reproduction et de développement.

Avant de passer à expliciter les paradigmes d'intégration du facteur culturel dans l'organisation territoriale, il est important d'évoquer l'origine de la notion du territoire.

2.2. L'origine de la notion du territoire

L'origine de la notion du territoire n'est pas économique. Cette notion trouve son enracinement dans d'autres disciplines suite à l'existence d'une relation biunivoque entre une population et un espace. En économie, cette relation était pratiquement absente et l'analyse économique est a-territoriale. A l'origine, l'espace était considéré seulement comme une distance ; comme générateur de coûts de transport.

2.2.1. La référence de la notion du territoire n'est pas économique

La notion du territoire est présente en géographie et en différentes disciplines. Elle fait référence à un ensemble de relations entre une population et un espace. La réunion de ces relations représente un système au sein duquel deux éléments ne peuvent être conçus sans avoir trait à l'autre, ce qui reflète l'existence d'une relation biunivoque. En ce sens, le territoire est assimilé à un espace où se trouvent les ressources pour garantir la reproduction de l'ensemble des individus (Requier-Desjardins, 2009).

La réflexion autour de cette notion a été évoquée chez les animaux et plus spécifiquement chez les oiseaux. Selon les éthologues, le territoire est constitutif de la vie des animaux et des plantes. « *Il ne correspond pas à une*

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

portion bien limitée de terre, protégée et protectrice ; il est mobile, élastique dans son tracé, variable selon les saisons, les heures, les activités et les dangers » (Paquot, 2011, P.26). La reproduction est un facteur déterminant de la délimitation du territoire, la protection de la territorialité dépend généralement du mâle.

Loranz (1973) et Tinbergen (1967) découvrent le rôle que joue la territorialité dans la vie des espèces animales. Un ordre hiérarchique (pecking order) est institué à l'intérieur des cellules délimitées, un male domine les espèces les plus jeunes, il assure un contrôle qui permet aux groupes des animaux la reproduction en limitant leurs effectifs.

Le terme territoire a été transféré à l'anthropologie, à la psychologie puis à la sociologie, enfin le transfert a été effectué vers la géographie. Les travaux ont conclu qu'il n'existe pas de comportements sociaux sans territoire.

Le territoire est à un usage récurrent en géographie. En s'appuyant sur les analyses éthologiques, les géographes ont conclu que les sociétés humaines construisent leurs territoires à partir de l'étendue qu'elles contrôlent et transforment (Claval, 1995).

Les géographes évoquent la réflexion autour cette notion à travers plusieurs angles : physique, politique, culturelle. Moine (2006) indique que la définition de ce concept doit s'asseoir sur une robuste méthodologie que le paradigme systémique propose. Il le définit comme un système complexe évolutif. Ce système repose sur la mise en liaison de trois sous-systèmes que sont : les acteurs en interrelation, l'espace géographique et les systèmes de représentations. En premier lieu, les acteurs agissent de façon consciente ou non sur l'espace géographique. De plus, les systèmes de représentation construisent la connaissance et la conception du territoire. Enfin, l'espace géographique présente divers objets en interaction. Ils sont désagrégés en trois sous-systèmes. Le géo système qui est le milieu d'évolution des acteurs. L'espace anthropisé caractérisé par un groupement d'objets anthropiques. L'espace social qui est en liaison avec l'espace politique et institutionnalisé.

Di Méo (1998) indique aussi que le territoire : *« témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité »* (P. 107). Cet auteur considère que le concept de territoire englobe la notion d'espace de vie, elle s'attache aux activités. Il comprend aussi

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

la notion d'espace vécu, elle est associée aux représentations de ces activités. Enfin, la notion d'espace social s'attache à l'interconnexion des lieux et des rapports sociaux. Il met l'accent sur l'intérêt de la construction d'une appartenance et d'une identité collective.

Claval (2008), spécialiste en géographie culturelle et sociale définit le territoire comme : *« un ensemble de sphères mentales dont certaines sont étroitement localisées, et d'autres peuvent se dilater à l'échelle de la planète. Quand on parle de territoires, c'est à ces réalités à la fois matérielles, sociales et idéelles que l'on pense aujourd'hui »* (P.177).

Nous constatons la présence de la relation biunivoque entre la population et l'espace dans les différentes définitions proposées par les géographes.

Selon Tomasi (1995), le territoire, dans l'analyse sociologique de l'école de Chicago, *« est vu comme un lieu où se trouvent les origines de l'affectivité, un lieu dans lequel les individus célèbrent dès leur naissance la propre identité et au sein duquel, ils se socialisent dès l'enfance, ils utilisent le même langage, ils puisent dans le même milieu les premières formes de leur expressivité. Il est un ensemble d'expériences de vies profondes qui caractérisent la spécificité existentielle de chacun et de chaque groupe »* (P.3).

Paquot (2011) évoque la notion du territoire « du social » qui est à la fois un territoire abstrait et un territoire géographique. L'action sociale révèle aussi d'une autorité territorialisée. Donc, le territoire du social assimile à une inscription spatiale de l'interaction de l'homme aux effets dits « sociaux ».

Comme le rappelle Pesqueux (2014), le territoire est qualifié comme : *« une zone conquise par l'armée romaine et gouvernée par une autorité militaire. »* (P. 60). Dans ce cas, l'anthropologue Godelier (2010) indique qu'un : *« un territoire doit toujours être défendu par la force, la force des armes matérielles et de la violence organisée, mais aussi la force des dieux et autres puissances invisibles dont les rites sollicitent l'aide pour affaiblir et anéantir les ennemis »* (Pesqueux, 2014, P. 56).

L'anthropologue Goffman (1973), indique que le concept vient de l'éthologie et que les territoires se différencient selon leur organisation. Il le considère *« parfois fixe et bien délimité, parfois mobile et aux frontières changeantes »*. Il parle d'espace personnel : *« se révèle temporaire et situationnel. Il s'intéresse aux marqueurs qui séparent deux territoires »* et *« aux modes d'intrusion dans le territoire du l'autre. »* (Paquot, 2011, P.27).

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

Selon le philosophe Godin (2014), le territoire est : « *toujours à la fois ponctué de signes et structuré par une puissance.* » (P.150).

Nous observons que le couple population/ espace est abordé à travers les différentes définitions : philosophique, anthropologique et sociologique.

De point de vue de l'urbanisme, l'expression « aménagement du territoire » a été utilisée pour la première fois dans un document officiel en 1947 (Paquot, 2011). Selon Pumain, Paquot et Kleinschmager (2006), le territoire doit être le support concret de toute intuition interne de l'aménagement.

Corboz (1983) considère que le territoire comme : « *le produit de plusieurs processus ayant chacun sa temporalité et ses représentations.* » (Paquot, 2011, P.30). il indique que « *le territoire est une sorte de mille-feuille, chacune témoignant d'un épisode de longue histoire chahutée de ce couple homme/nature.* » (Paquot, 2011, P.30).

Comme expriment Geddees et Munford : « *le territoire se mue en un écosystème territorial, il porte les villes et les transforme en bio-région.* » (Paquot, 2011, P.31).

L'historien Furetière (1690) définit : « *le territoire comme un espace pensé, dominé, désigné. Il est un produit culturel, au même titre qu'un paysage est une catégorie de la perception, que l'homme choisit à l'intérieur d'ensembles encore indifférenciés.* » (Paquot, 2011, P.24). Il attribue au mot « territoire » trois aspects : appropriable, des limites, un nom.

La relation population/espace est aussi présente dans les réflexions des urbanistes ainsi que dans celle de l'historien.

Le juriste Supiot (2008) distingue entre « *un ordre juridique spatial, libéré de tout ancrage territorial* » (P.151) et « *un droit lié à une société et sa délimitation géographique* » (P.151), qui induit, l'identité et la nationalité des personnes qui en sont issus. L'emprise de l'homme prend deux formes qui sont distinctes et complémentaires : la souveraineté et la propriété. Actuellement, « *le libre choix du statut de l'homme est en plein essor* » (P.161), il se délocalise pour avoir des droits. Par la même l'entreprise a aussi le choix à se relocaliser pour sortir d'une situation contraignante.

Les territoires ne sont plus actuellement administratifs, ils font référence aux nouveaux modes de vie de citoyens qui sont liés aux mobilités réelles et virtuelles (Paquot, 2011).

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

Comme le rappelle Prévélakis (1995), Gottman (1973) a défini le territoire comme le produit du cloisonnement de l'espace géographique. L'unité politique est le territoire où s'exerce l'action humaine. Le cloisonnement est une œuvre de l'homme, s'appuie sur le couple circulation (créatrice du changement) / iconographie (culture : résistante au changement). Gottman indique que le territoire dans sa plus grande partie est une histoire de la dialectique de la circulation et de l'iconographie. Il a aussi montré l'existence d'une relation entre les groupements humains et l'entité politique.

Le politologue Retaillé (1997) définit le territoire comme une forme spécifique d'une intersection de l'espace et de la société. Il est : « *un support d'unité et d'identité par l'exercice de la fonction politique* » (P.97).

Comme le rappelle Aldhuy (2008), le géographe Di Méo (2002) rajoute que le territoire fournit une assise électorale au personnel politique et « *sa valorisation contribue [rait] à les identifier et à les distinguer, à les hisser au rang de leader certifié par une véritable fonction symbolique, historique et identitaire, soit autant de facteurs aptes à favoriser la reproduction de leur pouvoir.* » (P.36).

A travers les définitions politiques et juristes, nous constatons la présence de la relation biunivoque entre la population et l'espace.

Les définitions des différentes disciplines citées ci-dessus ont montré que la définition du territoire repose sur l'existence d'une relation biunivoque entre la population et l'espace. Cela démontre aussi l'importance de la prise en compte des facteurs culturels à côté des facteurs économiques dans l'analyse économique des territoires.

Dans ce qui suit nous allons évoquer la façon par laquelle l'espace a été abordé en analyse économique.

2.2.2. Comment que l'espace est-il abordé par la théorie économique ?

Le courant néo-classique souligne que l'espace est le socle des activités économiques. Il est un facteur déterminant dans la question de la localisation des activités économiques, il fonctionnera aussi dans le cas de la délocalisation. Par conséquent, une version spatialisée de l'équilibre général peut être recherchée. Donc, l'hypothèse de la concurrence pure et parfaite sera remise en cause avec la prise en compte de l'espace et la distance comme facteurs de position monopolistique et l'objectif devient la recherche d'un équilibre de concurrence monopolistique. En effet, La relation entre les activités des agents et l'espace est univoque (Requier-Desjardins, 2009).

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

Quant à la théorie en économie internationale, elle s'appuie sur le concept de la nation caractérisé par une proportion de facteurs immobiles spécifiques. Il est « *un espace borné dont les limites fixent la mobilité des facteurs de production* ». (Requier-Desjardins, 2009, P.3).

Dans une économie de la croissance, les divergences de la croissance s'expliquent par la notion de la nation qui est un espace à taille variable. La réflexion autour de la croissance endogène affirme que le caractère endogène des facteurs spécifie l'espace national. Cela amène à s'interroger si la relation biunivoque entre l'espace spécifié et ses facteurs peut définir un lien entre une population et un espace.

Lucas (1988) a souligné l'existence d'une relation entre les facteurs endogènes de la croissance et les relations sociales établies sur ces espaces. Cette analyse s'assimile à l'idée de la construction sociale de l'espace et donc du territoire, un concept qui n'est pas clairement exprimé.

En économie publique locale, l'impact géographique des biens publics locaux est traité selon deux optiques : soit du fait des coûts d'accès à la zone, soit du fait du débordement des effets de non rivalité ou de non exclusivité. Certains biens ont un effet géographique limité, leur offre est conduite par des gouverneurs locaux qui doivent être dotés de qualité qui renvoient au territoire. La recherche d'un équilibre général de l'offre et la demande de biens publics locaux mène à s'interroger sur la délimitation optimale du territoire (Requier-Desjardins, 2009).

En revanche, l'économie géographique a introduit les rendements croissants et la concurrence imparfaite en mettant en lumière les équilibres spatiaux multiples et les trajectoires des phénomènes de concentration et de spécialisation géographique sans avoir recours à la notion du territoire (Denis Requier-Desjardins, 2009). Cette branche analyse l'impact de dépendance par rapport au sentier sur des espaces géographiques ainsi que celui de la cristallisation des activités économiques, ils apparaissent différenciés. Donc, la notion du territoire n'est pas mobilisée, en effet, la particularisation des espaces est le résultat d'effets de taille de marché que de facteurs endogènes.

Requier-Desjardins (2009) considère que ces approches citées ci-dessus, considérées comme dérivées de paradigme néoclassique dominant, sont a-territoriales en raison de l'absence de la prise en compte de la relation

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

biunivoque et par la suite l'absence de l'approche systémique développée par Moine.

En analyse économique, le territoire émerge grâce aux apports d'Alfred Marschall. L'espace est devenu territoire quand l'analyse s'est portée sur les systèmes constitués d'acteurs liés par des rapports sociaux dynamiques, et des interactions qui s'établissent entre eux. Dans la section suivante, nous abordons les approches participant à l'émergence du territoire en tant que notion et montrant aussi l'intégration du facteur culturel dans l'organisation territoriale.

2.3. Les paradigmes d'intégration du facteur culturel dans l'organisation territoriale

La notion du territoire représente une évolution de l'organisation territorialisée de la production qui accompagne une progression philosophique en économie spatiale et régionale. L'introduction de la notion du territoire a permis le passage d'une définition classique « *lieu de déploiement des stratégies de localisation des firmes et simple réceptacle des activités* » (Kahn, 2010, P.626) à une définition plus vaste d'un : « *espace socialement organisé, producteur de ressources spécifiques et acteurs du développement* » (Kahn, 2010, P.626).

Cette évolution épistémologique exprime l'intention d'associer aux analyses économiques spatiales des facteurs culturels, sociaux et institutionnels (Kahn, 2010). En ce sens, Kahn (2010) distingue quatre paradigmes qui dévoilent une évolution dans la compréhension des mécanismes de l'organisation territoriale. Ces contributions sont distinguées selon des niveaux d'analyse et non pas au sens du déroulement chronologique.

2.3.1. L'espace national et le jeu des forces économiques pures sont les seuls référents du territoire

A ce niveau d'analyse, le territoire renvoie à l'espace national et à son aménagement. L'explication des performances économiques d'un espace national nécessite le recours aux contributions de l'économie spatiale. Plusieurs travaux mettent l'accent sur l'importance de l'introduction de l'espace pour comprendre les phénomènes économiques (Kahn, 2010). Ces travaux ont été développés sur la base de la conception de l'économie nationale et internationale. En suivant un ordre chronologique, nous citons :

2.3.1.1. La contribution de Cantillon (1755) : l'économiste irlandais Cantillon. R est l'un des premiers auteurs à avoir formulé des intuitions relatives à l'organisation urbaine à travers son *essai sur la nature du commerce*

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

en général. Il indique que les différences dans les prix d'équilibre sur plusieurs espaces entraînent une concurrence spatiale et des changements dans les zones des marchés. Ces différences sont dues à l'inégalité des conditions des marchés dans l'espace ou à la circulation de la monnaie entre régions. Hors l'équilibre, ces différences créent des possibilités d'arbitrage interrégionales (Hébert, 1981).

Les différences dans les prix d'équilibre entre la capitale et les provinces doivent être en mesure pour payer les coûts et les risques du transport. En ce sens, toute localisation a pour objectif de minimiser les coûts du transport et les coûts de transactions et de l'information. Il a aussi évoqué la nécessité de localiser un marché au centre d'un espace géographique contenant de nombreux villages. Le village se construit à partir de l'association de l'agriculteur et de l'artisan dont la proximité leur permet de diminuer leurs coûts de déplacement. Un bourg apparaît au centre des villages formés permet de centraliser les différents marchés, l'information générale sur les prix est de rendre l'allocation de ressources plus efficaces (Hébert, 1981).

Cantillon a affirmé aussi que la formation d'une ville est possible à travers la rente foncière permettant aux propriétaires fonciers, qui ont plusieurs grandes terres, de se regrouper sans vivre sur leurs propres terres, pour jouir d'une agréable société. Selon lui, les limites d'une ville dépendent du coût du transport des villages au marché central plutôt que de l'importance politique, militaire ou géographique de la ville (Hébert, 1981).

Quant aux schémas spatiaux de production, le choix des cultures et l'utilisation des terres dépendent de la composition naturelle du sol. Cantillon recommandait qu'il faille implanter la production à la proximité du site de la matière première qui est coûteuse à transporter. Il faut aussi installer des manufactures légères dans les provinces là où la main d'œuvre semble moins chère. Toute implantation optimale exige du capital et un moyen d'assurer une demande régulière (Hébert, 1981).

2.3.1.2. *La contribution de Von Thunen (1826) :* ce chercheur s'est intéressé aux règles de sélection des différentes activités agricoles concentriques autour d'une ville-centre, et plus particulièrement comment les relations regroupant la rente foncière, le coût du transport et les prix agricoles tendent à constituer des cercles concentriques d'usage différencié des sols autour des centres du peuplement majeur (Benko, 2008), qui constituent des

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

débouchés à ces productions. La sélection des activités s'effectue selon le principe de la maximisation de la rente foncière. L'objectif tracé par ce chercheur était l'explication de la localisation des activités agricoles, elles répondent à une distribution spécifique sur un espace donné (Heraud et Kahn, 2012), suite à un arbitrage entre une force antinomique d'agglomération qui est le coût du foncier ; il s'accroît en s'approchant du centre, et une force de dispersion qui est le coût du transport, il s'accroît avec l'éloignement vers la périphérie (Zimmermann, 2008). La rente foncière est négativement corrélée à la distance. Le propriétaire de terre cherche à maximiser le profit de sa terre à travers l'utilisation optimale des surfaces et la minimisation des coûts du transport. Ce modèle repose sur l'hypothèse de la concurrence parfaite et de rendements constants. Von Thunen obtient un état isolé, qui n'a pas de relations avec l'extérieur, et homogène avec une ville- marché à son centre (Hautenaue, 2009). L'existence de ce centre permet au marché foncier concurrentiel de structurer l'usage de l'espace entre les différentes activités (Fujita et Thisse, 2003). Il a conclu qu'une denrée ne vaut la peine d'être produite que si elle se trouve à une certaine distance du marché. A l'extérieur de cette distance, le coût de la terre ou le coût du transport devient plus élevé et une autre culture devient plus rentable (Heraud et Kahn, 2012). La division du travail et la spécialisation des travailleurs constitue une force d'agglomération (Hautenaue, 2009).

2.3.1.3. *La contribution de Weber (1909) :* Weber. A avait proposé une théorie de la localisation des activités économiques et plus précisément de la localisation des firmes. La problématique de la localisation consiste à déterminer la manière par laquelle l'entreprise se localise dont sa fonction de production est à coefficients fixes et les facteurs de production sont également dispersés. L'objectif visé à travers le choix de la localisation est la maximisation de profit accompagnée d'une minimisation des coûts du transport totaux (Zimmermann, 2008). Il s'interroge aussi sur les localisations de l'offre qui minimisent le total des distances entre les points de demandes et les points d'offre (Latour et Le Floc'h, 2001). L'implantation des sites de production repose sur un ensemble de facteurs que sont : les matières premières, les coûts salariaux, le transport, les débouchés de marchandisation. La localisation est aussi considérée comme un facteur de production qui correspond à une combinaison de facteurs, la mieux adaptée. D'autres facteurs ont été apportés à ce modèle : la spatialisation de la demande, l'élasticité-prix et la variation du niveau d'output en fonction de la localisation, (Zimmermann, 2008), les forces

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

d'agglomération et de la dés-agglomération comme la contrainte foncière (Villard, 2005).

Le modèle a été développé techniquement avec l'introduction de la notion d'isodapane qui est une intersection des courbes d'iso coût de chacun des facteurs. La localisation optimale est déterminée au cœur du système d'isodapane où les coûts du transport sont minimisés (Zimmermann, 2008).

2.3.1.4. *La contribution de Hotelling (1929)* : Hotelling avait développé un modèle de concurrence duo-polistique simple dans un contexte spatial (Benko, 2008). Ce modèle explique la tendance du regroupement des vendeurs de produits. Il avait démontré que deux vendeurs exceptionnellement mobiles dans un espace géographique donné représenté par un segment de droite, proposaient un bien homogène dont la différenciation résulte de la localisation (Hautenaue, 2009), tendraient à se situer côté à côté au centre de l'espace dans le but de maximiser la taille de leurs marchés respectifs (Benko, 2008). Les consommateurs sont uniformément répartis sur le segment, ils se rendent chez les deux vendeurs en comparant les prix totaux sommes du prix fixé par le vendeur et du coût du transport du lieu d'habitation au lieu d'achat (Hautenaue, 2009). Hotelling avait conclu que les deux vendeurs se placent au tiers et au deux tiers du segment. L'équilibre se réalise lorsque les deux producteurs se situent dos-à-dos sur le milieu du segment, ils cherchent à minimiser leur différenciation spatiale (Hautenaue, 2009). La frontière entre les aires de marché des deux firmes est déterminée par la localisation du consommateur, elle dépend du prix fixé par les firmes. Une variation marginale d'un prix conduit à un déplacement de la frontière et une variation de la demande. Donc, tout producteur-vendeur entrera, s'il s'établit assez loin des autres producteurs-vendeurs de telle manière qu'il va avoir une clientèle suffisante et à un pouvoir à fixer un prix de vente assez élevé permettant de couvrir ses coûts fixes (Villard, 2005).

A cela s'ajoutent : la contribution de Reilly (1931) qui avait élaboré un modèle d'attractivité des villes et des centres commerciaux dérivé de la loi de gravitation universelle de Newton (Latour et Le Floch, 2001), la contribution de Christaller (1933) qui avait initié la théorie des lieux centraux (places centrales), en soulevant le problème de la distribution spatiale des villes et leurs hiérarchies (Fujita et Thisse, 2003). A travers la contribution de Losch (1940), un modèle de l'équilibre spatial général a été développé. Il stipule que l'espace doit être découpé en secteurs homogènes qui puissent être comparables entre

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

eux (Latour et Le Floch, 2001). Zipf (1949) avait proposé la loi rang/taille qui propose une utilisation de la loi de Pareto à l'étude du lien entre la taille d'une ville donnée et son rang dans l'ensemble des villes d'un pays donné, elle sert à expliquer la hiérarchie urbaine (Benko, 2008).

Ces contributions sont véritablement théoriques, mais elles ne se structurent pas en un domaine intellectuel harmonieux. Elles manquaient la détermination et la force intellectuelle « *pour systématiser les recherches et de donner une cohérence aux travaux* » (Benko, 2008, P. 26).

Au sein de ce paradigme, le développement économique apparaît en certains lieux, il ne se produit pas d'une façon harmonieuse au sein de l'espace national. Nous citons en ce sens, la contribution de Perroux :

Il était le premier économiste en France qui a abordé la question spatiale à partir de 1950. Il a développé une théorie des pôles de croissance ou du développement, cette dernière rend compte de la formation de l'inégalité dans l'espace. En 1955, Perroux a fourni un cadre conceptuel : « *la croissance n'apparaît pas partout à la fois, elle se manifeste en des points ou des pôles de croissance avec des intensités variables, elle se diffuse par différents canaux et avec des effets terminaux variables pour l'ensemble de l'économie.* » (Benko, 2008, P. 33). Cette croissance ne se produit pas d'une façon simultanée, elle est dynamique et se propage selon la configuration spatiale, industrielle et urbaine de la région. La croissance nationale dépend de la performance économique des régions liées à celles des centres urbains constituants.

L'évolution des performances économiques d'une nation ou d'une région s'attache aux spécificités de l'industrie et à une combinaison de facteurs partiels ou globales économiques influençant la compétitivité des firmes. Elle peut être aussi liée aux institutions susceptibles de générer des avantages ou des inconvénients. En effet, l'existence d'un espace national ou régional n'est déterminée que par ses éléments économiques.

Il est donc difficile de conceptualiser une réalité socio-économique territoriale puisqu'au sein des économies, il n'y a pas réellement d'acteurs, il y a que des variables et des dynamiques enclenchées par la force en présence.

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

2.3.2. Le territoire conceptualisé autour des seuls producteurs

Au sein de ce second paradigme, le concept du territoire renvoie aux systèmes productifs ou industriels nationaux ou locaux, dont les penseurs supposent qu'un développement régional endogène dépend du comportement des entrepreneurs capables d'organiser ces systèmes productifs. L'organisation territoriale des activités économique repose sur la proximité géographique et un ensemble d'éléments comme : les politiques publiques, la concurrence et la coopération ainsi que les externalités positives (Kahn, 2010). De plus, la contribution des institutions non spécifiquement économiques est évoquée en retenant que son rôle est primordial dans une logique de fonctionnement du système économique (Abdelmalki et al, 1996).

Une masse considérable des travaux se sont développés sur : les technopoles (Dunford, 1992), et les systèmes productifs localisés (Courlet et Pecqueur, 1992 ; Courlet et Soulage, 1994).

2.3.2.1. *Le système productif localisé* : le dispositif du système productif initié par la DATAR (1998, 1999) vise : « *sur des territoires marqués par une spécialisation productive à renforcer les liens entre entreprises, à aider leurs responsables à dépasser leurs comportements traditionnellement individualistes et à les inciter à aborder collectivement le marché en les associant autour de projets porteurs du développement* » (Kosianski, 2011, P.87). Tout système productif est envisagé en fonction des délimitations d'activité et d'espace très variables (Kosianski, 2011). Il est une combinaison de plusieurs éléments : les moyens de production, la structure de la propriété, la force du travail, les méthodes d'organisation de la production, le cadre social et politique, le contrôle de l'activité productive (Filippa, 2003). Tout SPL se caractérise par une pluralité d'acteurs locaux, nous citons : les entreprises de toutes tailles et statuts, les institutions locales, les consommateurs, les ménages, les personnels administratifs. Sa structure se fonde sur les interactions entre ces différents acteurs, qui se superposent et s'imbriquent (Torre, Tanguy, 2014). En fait, les acteurs du SPL sont confrontés à une réalité techno-économique partagée, développant et partageant collectivement des informations sur les handicaps externes, les difficultés à résoudre et les modalités des solutions possibles (Maillat, 1998).

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

Tout SPL doit générer une dynamique productive d'ensemble (Gilly et Grossetti, 1993) reposant sur la grande entreprise ou sur les modèles d'organisation qui n'exigent pas une forte division du travail.

Dans cette perspective, un système productif localisé est défini : « *comme un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, de services, centres de recherches, et de formation, interface, ...) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte. L'intensité des liens entretenus entre les unités de production dépend avant tout de l'organisation et du fonctionnement du système de production* » (Courlet et Soulage, 1994, P. 18). La densité de ces relations est expliquée par la recherche d'une production spécialisée qu'une entreprise seule ne peut pas la réaliser (Courlet et Soulage, 1994). Les unités productives se caractérisent par plusieurs formes de rapports : *matériels, formels, immatériels, informels, non marchands, marchands*. Ces rapports portent sur des flux : de services, matériels, de technologie, de main-d'œuvre (Courlet, 2002). Courlet a complété cette définition en insistant sur l'identité sociale et sur l'idée d'appartenance à une communauté.

En guise de conclusion, tout système productif localisé est un système construit, « *résultat de la mise en place de formes organisationnelles et de mécanismes institutionnels qui garantissent la cohérence entre le système et son contexte* » (Filippa, 2003, P.3). La formation des systèmes productifs se base sur l'effet d'externalité- développé par Alfred Marshall- ainsi que sur les actions collectives des entreprises, leur évolution est le produit de l'intentionnalité des agents économiques. Le processus de création de ce système productif ne s'agit pas d'un processus de type linéaire, il est un processus chaotique et non programmé. En effet, toute stratégie est un résultat d'un accord délibéré entre les agents participant au système, mais « *les mouvements et les conduites des agents qui cherchent à s'ajuster aux finalités ou aux stratégies du SPL ne sont pas le résultat d'un accord ; il s'agit d'un processus fait d'essais et d'ajustements successifs afin de trouver une nouvelle cohérence du système* » (Filippa, 2003, P. 4). Le fonctionnement du SPL s'appuie sur la coordination qui est fondée elle-même sur des rapports multidirectionnels et horizontaux entre les entreprises « *et le principe de la hiérarchie est remplacé par celui de la réciprocité* » entre les acteurs (Maillat, 1996). Quant à le contrôle de la régularité du fonctionnement de ce système est fondé sur des relations de marché.

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

La référence au territoire est marquée dans les analyses sur les SPL. Courlet (2002) indique que le SPL s'appuie sur une forte identité - élément principal d'un territoire- et des spécificités permettant à la collectivité locale de se défendre et de se produire. Ce système fonctionne en suivant une logique territoriale qui en fait une organisation se situant entre le marché et la hiérarchie.

Le SPL renvoie aussi à l'approche organisationnelle. Il est une forme d'organisation spécifique dont le territoire et les relations non marchandes jouent un rôle primordial.

Courlet (2002) rajoute que les SPL ayant des succès sont qui se concentrent dans des territoires disposant de ressources et d'actifs spécifiques (Colletis et Pecqueur, 1993). Ces SPL peuvent posséder un ensemble de savoir-faire et de compétences avancées liés à un domaine industriel ou tertiaire- considérées des spécificités territoriales- dont leurs mises en œuvre créent des différences avec d'autres territoires.

En outre, le processus de spécification des ressources s'appuie à la fois sur une densité institutionnelle forte au plan territorial autorisant des dispositifs de coordination fondée sur la connaissance réciproque et une confiance entre acteurs. Cette coordination relève d'éventail états applicables de SPL, allant de la coopération minimale en passant par des régions intermédiaires ou il existe des liens traditionnels d'affaires, jusqu'aux groupes et alliances complexes caractérisées par une coopération pleine et formellement organisée. Cela conduit à décrire les SPL comme des organisations multi-divisionnelles par opposition à un ensemble d'unités de production indépendantes.

Finalement, le fonctionnement du SPL repose sur la notion d'institution et les normes sociales. Dans cette perspective, un SPL est identifié comme un ensemble de règles, plus en moins institutionnalisés, plus ou moins codifiés permettant aux individus et aux organisations de s'inscrire dans un cadre d'action commun (Salais et Storper, 1993).

En ce sens, le territoire est défini : *« comme un dispositif de coordination spatiale des activités dont la localisation au même titre que l'allocation des ressources sur les marchés efficients est le résultat in-intentionnel des choix d'agents individuels »*. (Abdelmalki et al, 1996, P. 180,181).

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

2.3.2.2. *Le Technopôle* : il est considéré comme une continuation des systèmes de production localisés et des districts dont le principe de sa construction se base sur l'acquisition et la diffusion de nouvelles technologies (Guillaume, 2008). L'objectif de sa création est l'exploitation du potentiel universitaire et de recherche afin de dynamiser les territoires par l'innovation, cette exploitation s'opère par la stimulation de la base locale de haute technologie en créant de nouvelles entreprises ou par l'attraction des entreprises de l'extérieur (Lamaalam et al, 2018). Donc, tout technopôle est le « *résultat d'un processus planifié dans lequel les initiatives publiques ou mixtes visent à construire le contexte favorable à la création d'un territoire afin d'encourager le transfert des connaissances et le développement de l'innovation* » (Taddei, 2009, P.14).

Le développement de tout technopôle repose sur la fertilisation croisée entre l'industrie et la recherche et plus particulièrement l'innovation proposée par Pierre Lafitte ; le fondateur du technopôle Sophia Antipolis. Ce développement vise à minimiser les coûts de transactions liées à la collaboration d'organismes économiques auparavant entravés par des contraintes institutionnalisées, il s'opère selon le principe de la division du travail (Taddei, 2009).

Sous cette optique, « *les technopôles apparaissent comme un lieu privilégié d'une division du travail poussée à son paroxysme. Ils s'inscrivent dans une tendance générale qui promeut « la désintégration verticale » des fonctions productives et conduit à des besoins accrus en termes de proximité spatiale* » (Guillaume, 2008, P. 303). Cette désintégration verticale génère « *une mosaïque de territoires différenciés parmi lesquels les technopôles présentent des spécificités marquées.* » (Benko, 1990, P.19).

Donc, le technopôle désigne un espace ; le point singulier d'un territoire (Amandine, 2011) où se concentrent et s'irriguent mutuellement les activités économiques basées sur la haute technologie et l'innovation (Lamaalam et al, 2018). Il constitue un modèle authentique de relations regroupant l'ensemble des acteurs du territoire puisqu'elles participent à l'avènement de normes techniques, d'une éthique professionnelle et d'un langage commun (Lamaalam et al, 2018). Cela exerce un impact sur l'espace et plus particulièrement la promotion de la revitalisation économique régionale.

Donc, le technopôle devient un territoire « *non plus en raison de la présence à priori d'une ressource, d'une activité, d'un marché, mais parce qu'il noue*

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

entre ces éléments des échanges en ressources immatérielles. En un sens le technopôle produit de la technologie là où l'ancien pôle de croissance ne faisait qu'exploiter la technologie existante » (Grefe, 1989, P, 134).

En ce sens, le territoire désigne un regroupement d'acteurs spatialisés qui se coordonnent à travers des relations non marchandes et marchandes. Ces relations se fondent en grande partie sur la proximité et la confiance (Lamaalam et al, 2018).

La notion du territoire au sein de ce paradigme renvoie à des organisations territorialisées représentant une association des facteurs économiques, culturels (identité) et institutionnels (normes sociales, partage d'idées).

D'autres champs d'investigations ont cherché à évaluer l'impact des variables culturelles sur le développement et sur la constitution du territoire, nous citons dans ce cadre : les pôles technologiques régionaux, la classe créative, la densité institutionnelle, l'aptitude de la coopération, les communautés artistiques ou de savoirs, le niveau d'éducation de la population sur les performances des espaces régionaux ou métropolitains, le degré de confiance entre les opérateurs.

2.3.3. Le territoire conceptualisé autour des acteurs économiques et institutionnels

Ce troisième paradigme nommé le paradigme de la « *culture du développement* » considère aussi que l'explication de la performance économique obtenue par une organisation territoriale réside dans la définition du territoire combinant les facteurs économiques et les facteurs extra-économiques. Ce paradigme surpasse l'analyse de la constitution l'organisation territoriale par la concentration géographique des activités ou par la concentration des entreprises en prenant en compte le rôle des acteurs locaux (Chambres consulaires, agences du développement, universités, pouvoirs publics locaux) et les conditions institutionnelles locales du développement (Kahn, 2010). Ces acteurs se réunissent autour d'un projet en élaborant une stratégie commune (Courlet et Soulage, 1994). Cette organisation territoriale repose sur la proximité institutionnelle et la qualité des relations.

2.3.3.1. *L'approche par la proximité*¹ : la conception restrictive considérant l'espace comme simple support d'activités économiques a été

¹ La notion de la proximité est au fond des analyses du groupe de recherche français « Dynamiques de proximité » fondé le début des années 90. Nous citons : Bellet, Colletis et Lung, 1993 ; Rallet, 1999 ; Gilly et Torre, 1998,2000 ; Pecqueur et Zimmerman, 2004 ; Carrincazeaux et Lung, 2004 ; Bouba-Olga et Grosseti, 2008.

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

dépassée. La naissance de cette approche est expliquée par l'insuffisance des mécanismes et des déterminants de la « boîte noire territoire » (Filippi, Frédéric et Polge, 2018). En ce sens, l'espace octroyait une dimension sociale² permettant de l'appréhender comme une construction active des relations (Talbot, Kirat, 2005), en privilégiant une lecture en matière de relations spécifiques existantes au sein d'un système d'action organisé, dans un objectif d'approfondir et d'enrichir la coordination.

Cette approche a évoqué plusieurs questions d'analyse (Pecqueur et Zimmerman, 2002) : la nécessité d'échapper de la problématique d'allocation des ressources en explorant l'approche de création de ressources. Donc, les espaces tendent à construire des avantages spécifiques, ce qui suppose de questionner la dimension territoriale des processus productifs. La seconde question consiste à penser au local dans une double perspective, la première résulte d'une mobilisation et d'une activation de ressources productives, la seconde consiste la mise en œuvre des circuits productifs extérieurs. Enfin, l'évaluation de l'importance des relations hors marché par rapport aux relations marchandes qui fonctionnent en complémentarité suite au mode d'organisation et d'arrangement institutionnel propre à chaque espace.

Donc, ce sont les interactions entre les acteurs (Rallet, 2002) qui peuvent expliquer la concentration spatiale, en partant du principe que la structure organisationnelle de l'économie reflète les structures des interactions entre individus (Kirman, 1999). Dans son générique la proximité est la plus au moins grande facilité d'interagir, reformulée en termes de coût d'interaction (Bourdeau-Lepage, Huriot, 2009). Cette notion fait référence à la notion des *interactions spatiales et organisationnelles* entre objets techniques, entre acteurs, ou entre objets et acteurs (Torre, 2002). De plus, toute interaction entre agents économiques doit être située. Les agents devraient être considérés comme des agents situés (Pecqueur et Zimmerman, 2002) suit à leur localisation géographique et économique et suite à leur emplacement stratégique dans un faisceau d'interrelations qui conditionnent leurs activités productives et commerciales et d'innovation (Zimmerman, 2008). Les auteurs du groupe de dynamique de la proximité ont intégré la notion de la rationalité située qui peut permettre de rendre compte des processus de territorialisation

² Puisque l'acteur est inséré dans un espace géographique et un espace social (Bourdieu).

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

comme moyen de définition et de la maîtrise de l'environnement dans le cadre d'une dualité local-global.

Le sens générique de la proximité fait aussi référence aux idées de ressemblance et de distance (Bourdeau-Lepage et Huriot, 2009). Talbot. D (2010, 2015) distingue entre la distance et la proximité en leur accordant respectivement la notion du fait brut et la notion du fait institutionnel. Ce dernier dépend d'un accord humain, qui : *« est le résultat d'un travail politique de régulation des conflits, d'imposition d'intérêts, d'arbitrages considérés comme légitimes. »* (Talbot, 2010, P.134), il a une apparence d'objectivité. L'accord collectif représente le premier trait d'un fait institutionnel. En revanche, tout fait institutionnel porte sur un fait brut ; le second trait de celui-ci. En ce sens, la proximité est un fait non réductible à l'opposé d'une distance physique. Comme l'indique Talbot (2010) : *« la volonté commune d'être proches et l'assignation collective d'une fonction à la proximité la distingue du fait brut qui est la distance. »* (P.134). Donc, la proximité en tant que produit institutionnel représente un potentiel d'utilisation grâce à ses fonctions que sont : la création d'un potentiel relationnel, la facilité des éventuelles coordinations collectives, la création d'un dedans et d'un dehors ; ce qui contribue à différencier les groupes sociaux. Toute proximité exige une faible distance spatiale mais aussi non spatiale.

La pluralité de la proximité et plus particulièrement la proximité non spatiale ou relationnelle (Rallet et Torre, 2004) fait l'objet de débats opposant de deux grandes filiations : interactionniste et institutionnaliste³ qui sont en concurrence (Bouba-Olga, Coris et Carrincazeaux, 2008).

L'interactionnisme souligne que toute dynamique est expliquée à travers des interactions individuelles prix deux à deux en dehors de toute dimension collective. Les liens entre individus reposent sur la construction de conventions ou de micro-institutions qui suffisent au déroulement de la coordination (Colletis-Wahl, 2008). Ce courant fait appel à deux catégories de proximité : une proximité géographique et une proximité organisée (Rallet et Torre, 2004). La proximité géographique fait référence à la distance kilométrique, la seconde est d'essence relationnelle et un potentiel à activer, elle se repose sur deux logiques : une logique d'appartenance repose sur l'idée que deux acteurs ou

³ Une terminologie adoptée par Gilly et Lung, dans une communication pendant la quatrième journée de la proximité, réseaux et coordination qui s'est tenue en juin 2004 à Marseille. Elle a fait l'objet d'une publication en 2005.

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

plus appartiennent à un même réseau de relations (Torre, 2010), et une logique de similitude qui renvoie à l'adhésion mentale à des catégories communes (Torre, 2010).

L'institutionnalisme considère que toute dynamique est construite via une interaction collective reliant individus et institutions (Doré, 2018). Il s'agit d'une approche hol-individualiste (Colletis-Wahl, 2008). Ce courant fait appel à la notion d'institution définie par North (1990), cette dernière représente les règles du jeu formelles et informelles.

L'institutionnalisme fait appel à trois catégories principales de proximité (Bellet, Colletis et lung, 1993, Bellet, Kirat et Largeron, 1998): géographique représentant la distance itinéraire (Rallet, 2002) ; organisationnelle sert à relier les acteurs contribuant à une activité finalisée ; institutionnelle exprimant le fait d'adhérer des règles d'action communes, ainsi qu'à cinq catégories de proximité nommée de manière respective: géographique, organisationnelle, cognitive, sociale et institutionnelle (Boschma, 2004), développées par l'école hollandaise de la proximité dans le cadre d'un renouvellement théorique⁴.

Nous concluons que la présence d'une proximité géographique n'assure pas nécessairement une coordination collective, elle n'offre que des possibilités d'interaction. « *Elle est une mise en disponibilité relationnelle, une ressource encore latente* » (Talbot, 2010, P.138). Donc, l'idée de la coordination repose sur un rapprochement d'une nature non spatiale et la proximité géographique ne joue son rôle qu'avec son articulation à une proximité dite organisée, qui définit un potentiel neutre par essence (Torre, 2010), alors que ce sont les actions et les perceptions des êtres humains qui confèrent à cela une valeur positive ainsi qu'une certaine utilité.

Le recours à la notion de proximité permet de dépasser l'approche qui prend en compte l'espace à sa seule dimension géographique, sa pluralité permet de penser son rôle dans l'organisation spatiale. La proximité lorsqu'elle est activée, conduit à des coordinations régulières et répétées donnant naissance à une construction d'acteurs, à des actions collectives générant des externalités. Elle permet l'apparition d'un espace collectif qui donne naissance à des avantages au profit de ses membres, comme le territoire. Le territoire en tant

⁴ Nous citons : Boschma, 2005 ; Boschma et Frenken, 2010 ; Balland, Boschma et Frenken 2015, Martin. Les approches de l'école française et de l'école hollandaise ne sont pas antinomiques, elles traduisent des différences de positionnement théorique ainsi qu'une variété des dynamiques étudiées. Dans notre travail, nous retenons les formes proposées par les économistes pionniers puisque le contenu des concepts est peu modifié.

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

qu'une notion qui englobe des proximités spatiales et non spatiale, n'est plus postulé (Dupuy et Burmeister, 2003), il devient un construit lorsque se produit cet ancrage entre les proximités « *définissant ainsi un dehors et un dedans, délimitant un processus d'auto-renforcement à travers la construction commune de ressources partagées entre les acteurs et favorisant leur ancrage territorial.* » (Zimmerman, 2008).

Une masse considérable de travaux sont développés en ce sens, nous citons : les clusters régionaux (Porter, 1998), le développement local, les systèmes industriels localisés, les systèmes régionaux d'innovation (Cooke, 1998), les milieux innovateurs (Camagni et Maillat, 2006), les systèmes territoriaux (Gilly et Torre, 2000 ; Pecqueur et Zimmermann, 2004).

2.3.3.2. *Le cluster* : à partir de 1990, une importante revue de la littérature sur la notion de cluster (ou grappe ; terme attribuable à Schumpeter. J) a été développée par Porter. M. Mais c'est au tournant des années 1980 que les premières phases de sa conceptualisation ont été mises en évidence. En fait, des chercheurs ont constaté une modernisation des fondements de l'économie américaine et un dynamisme éclatant des territoires en faveur d'un développement endogène fondé sur l'innovation technologique. De plus, des économistes californiens et des géographes relèvent que l'essor économique des métropoles est expliqué par l'agglomération d'entreprises innovantes dans les secteurs dynamiques (Leducq et Lusso, 2011). Ces chercheurs ont offert une explication transactionnelle de la spécialisation flexible : la concentration des entreprises réduit les coûts de transactions (Scott et Storper, 1986). Ce groupe de chercheur a également découvert que la dépendance mutuelle entre les entreprises et leur concentration était le résultat d'interdépendance non commerciale (institutions, traditions, conventions). En effet, dans le contexte de la Silicon Valley, Saxenian A.L (1994) avait mis l'accent sur l'intérêt des réseaux sociaux locaux intégrant entrepreneurs, chercheurs, et investisseurs, favorisant la création d'entreprises.

La première application de cette notion fait l'objet des *success stories* (Silicon Valley). Elle : « *regroupe au sein d'un espace géographique limité des petites entreprises de haute technologie, spécialisées dans l'électronique et liées par des relations d'achats-ventes et de confiance* » (Torre, Tanguy, 2014, P. 7).

Selon porter (1998), les clusters apparaissent le plus souvent d'initiatives privées, dans le cadre d'une approche *Bottom-up*. « *Les clusters sont parfois*

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

des phénomènes spontanés, les membres d'un groupe n'ayant pas nécessairement conscience d'y appartenir » (Bossard-Préchoux, 2016, P.146). Porter s'interroge sur la manière par laquelle la productivité et la compétitivité régionale et/ou nationale des entreprises peuvent être affecter par leur localisation. Il met en avant un modèle d'analyse d'interactions englobant quatre facteurs : l'état de la demande, la stratégie, la structure et la rivalité des sociétés, les industries de support liées et l'état des facteurs. Ces facteurs procurent l'avantage concurrentiel d'un territoire. A son tour, ce modèle met en évidence la localisation au sein d'un territoire. Alors que, les interactions entre les facteurs améliorent la compétitivité de trois différentes manières : encourage l'innovation, facilite la commercialisation des innovations, favorise la productivité (Chabault, 2006).

En 2000, Porter enrichit son analyse en identifiant le cluster comme une chaîne de valeur intégrée territorialement, soutenue par les pouvoirs publics. Cette chaîne de valeur est caractérisée par : des relations entre producteurs, sous-traitants et clients, des réseaux sociaux. La capacité d'innovation du cluster est déterminée par la spécialisation du marché du travail qualifié. Ensuite, la proximité des acteurs est une condition nécessaire dans la phase de maturation du cluster repérée par la constitution d'un réseau (Leducq et Lusso, 2011).

Bien entendu, Porter (1998, 2003) atteste qu'un cluster est : *« un groupe géographiquement proche de firmes et d'institutions associées, interconnectées au sein d'un champ particulier et liées par des éléments communs et des complémentarités. »* (Torre, Tanguy, 2014, P.7). Les éléments communs constituent les technologies et les savoir-faire communs. Kosianski (2011) considère que sa définition est large et flexible puisque Porter indique qu'il existe un cluster par objet d'étude conformément à la dominante industrielle et à sa maturité, il infirme l'existence d'un idéal type de cluster.

Quant à Prax (2002) affirme qu'un cluster rassemble : *« des entreprises d'un même secteur, avec des activités de soutien et d'infrastructures ; elles s'échangent des compétences technologiques et professionnelles, de la main d'œuvre et des fournisseurs. La caractéristique la plus remarquable d'une grappe est sa connectivité, y compris entre clients et fournisseurs. A la longue, la grappe finit par constituer un bassin d'expertise, de technologies et d'institutions hautement concurrentielles dans un domaine particulier »* (Lamaalam et al, 2018, P.129).

Du coup, les clusters représentent la manière temporaire de qualification des formes locales d'organisation des activités d'innovation. Cette notion permet

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

de prendre en considération la dimension territoriale de l'organisation de la production (Torre, Tanguy, 2014).

Rolfo (2006) indique que le facteur majeur du succès des clusters renvoie à la capacité d'un groupe d'entreprises localisées dans un territoire d'établir des mécanismes de coordination spécifiques, qui peuvent agir horizontalement ou verticalement, capables de diminuer les coûts de transaction. A cela s'ajoute, la mise en commun d'infrastructures (Tanguy, 2018). Dans cette perspective, Rolfo (2006) souligne aussi le rôle que peuvent jouer les réseaux incluant les relations entre entreprises et les relations entre entreprises et institutions.

En guise de conclusion, Cette approche présente le cluster comme : « *une organisation industrielle spatialisée, basée d'un côté sur des liens entre acteurs en termes de proximité géographique, de complémentarité et de construction de relations de confiance et de l'autre côté sur la combinaison de relations concurrentielles et coopératives entre les firmes co-localisées.* » (Hamdouch, 2008, P.08).

Cette approche a été admise par la communauté scientifique qui a accordé une acception territoriale au concept (Leducq et Lusso, 2011). En tant que système de relations économiques et sociales, le cluster participe à la constitution du capital social et relationnel. Ce dernier réduit l'incertitude et contribue au déclenchement d'un processus collectif d'apprentissage basé sur la présence de confiance et de coopération réciproque, les codes et le langage commun. L'ancrage territorial des différents acteurs est également très fort (Leducq et Lusso, 2011). Ce système repose aussi sur les conditions d'intégration et de synergies locales (Lamaalam et al, 2018). Ces points constituent les éléments marquants d'un territoire.

2.3.3.3. *Le milieu innovateur* : cette approche formulée par P. Aydalot au milieu des années 1980, est une approche territoriale. Elle porte sur l'étude des systèmes de production régionaux.

A partir de 1974, Aydalot a constaté que les grandes entreprises ne jouent pas un rôle fédérateur dans la génération de l'innovation. De plus, l'espace économique français est structuré sous forme des dynamiques territoriales endogènes (Matteaccioli et Tabariés, 2007). Aydalot part du constat qu'il se trouve à l'échelle régionale des milieux qui stimulent l'innovation comme il se trouve des milieux qui bloquent l'innovation (Crevoisier, 2001). La conclusion de la première enquête a affirmé que le milieu innovateur n'était qu'une boîte noire. Dans les années 1980, Aydalot suppose qu'il existe « quelque chose » localisée à l'échelle régionale qui permet d'expliquer le dynamisme de

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

certaines régions par rapport à d'autres (Darchen et Tremblay, 2008). Cependant, la notion a passé à un corpus conceptuel stabilisé (Kosianski, 2011).

Le groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI) part de l'idée que lorsqu'un changement intervient, les systèmes productifs ne répondent pas de la même façon, puisqu'ils ne sont pas nécessairement innovateurs (Echkoundi, Otando, 2008). Il conclut que le développement spatial représente le résultat des processus innovateurs et des synergies sur les espaces circonscrits.

Cette analyse rénove la question du changement technique en prouvant que le progrès technique est un facteur endogène qui explique la croissance économique, il n'est pas résiduel. Cela remet en question le caractère universel de l'innovation afin de la contextualiser dans l'environnement. Dans cette optique, la vision portée sur l'innovation est plus territorialisée (Courlet et Pecqueur, 2013). L'innovation se définit comme : *« la création d'un milieu, elle est le fruit de l'inventivité des milieux et répond au besoin de développement local, moyen que se donne une société pour progresser »* (Courlet et Pecqueur, 2013, P. 63).

Les chercheurs du GREMI s'interrogent sur la problématique du lien existant entre territoire et innovation technique. Ils remettent en question les bases du développement économique régional (Tabariés, 2005). Ces analyses cherchent à qualifier les processus de progression de la technologie et des interactions entre acteurs d'une part, et les formes spatiales et temporelles que prennent ces processus d'autre part (Crevoisier, 2001).

En s'élançant de l'idée que la nouveauté ne peut être exclusivement existée dans la relation d'une entreprise avec son marché, Aydalot (1986) discute l'hypothèse de retournement des hiérarchies spatiales. Elle présuppose que : *« le passé des territoires, leur organisation, leur capacité à générer un projet commun, le consensus qui le structure, sont la base de l'innovation »* (Tabariés, 2005, P.3). Comme le souligne Aydalot (1986), l'innovation est contenue de façon latente dans certains territoires (Darchen et Tremblay, 2008), elle peut fournir une explication du développement de certaines régions vu son caractère contextuel (Coppin, 2002). Elle se trouve au cœur des interactions marchandes et non marchandes des acteurs économiques.

Aydalot (1986) considère aussi que : *« l'entreprise innovante ne préexiste pas aux milieux locaux, elle est secrétée par eux. En plus, les comportements*

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

innovateurs dépendent des variables définies au niveau local ou régional » (Tabariés, 2005, P.3). En effet, les milieux innovateurs sont des incubateurs de l'innovation. Aydalot rajoute aussi que les réseaux territoriaux sont fortement enchevêtrés dans les réseaux sociaux. Les variables qui peuvent déterminer les zones à peu près à grande innovativité sont : la composition du marché du travail, la présence de savoir-faire, l'accès à la connaissance technologique (Aydalot, 1986).

Par ailleurs, le processus d'innovation dépend fortement des processus d'interaction et d'apprentissage conçus dans le cadre de stratégies de coopération formalisée (Coppin, 2002), d'où *« la dynamique d'apprentissage exprime la capacité des acteurs du milieu à modifier leurs comportements selon l'évolution contextuelle. Elle traduit la manière dont les agents économiques vont parvenir à mobiliser les ressources du milieu pour trouver des solutions répondant aux nouvelles exigences productives »* (Coppin, 2002, P.36). En ce sens, le GREMI définit le milieu innovateur comme : *« un ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources. »* (Maillat, Quévit, Senn, 1993, P.6).

Enfin, le milieu renvoie au terme « milieu contexte » et au terme « milieu acteur ». Le milieu contexte est l'environnement de ressource ou le contexte conservant les modes de vie des sociétés, leurs systèmes de valeurs, les traces du passé, cela peut le rendre porteur des dynamiques entrepreneuriales. Le milieu acteur est un sujet actif, acteur collectif de son développement, porteur d'un projet du développement (Peyrache -Gadeau, 1999).

Le milieu fait ainsi référence à : *« une formation socio-économique en état de maîtriser elle-même son évolution »* et *« de générer son propre développement »* (Perrin, 1997, P.122). Il est un système auto-organisateur capable d'établir de nouveaux comportements, de nouvelles connexions, des nouvelles structures, s'appuyant ses propres règles et comportements (Paulré, 1998).

Pour Courlet (1999) qui a analysé les liens du milieu et du développement : *« le territoire constitue le vecteur privilégié du développement dans la mesure où il inclut tous ces facteurs : historiques, culturels, sociaux qui sont à la base de*

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

modèles spécifiques d'organisation de la production ». Le milieu est un espace de liens rassemblant différents agents soutenant l'innovation. Il n'est pas uniquement un contexte, il est un acteur susceptible d'ajuster les comportements selon les changements de contexte à travers la confiance et la coopération (Maillat, 1992).

D'autres travaux ont été aussi développés, consacrés à l'étude de la capacité de certaines formes territoriales à innover favorisant le développement. Nous citons : les notions de systèmes régionaux d'innovation (Cooke, 1998), les communautés de réseaux impliquant le partage de connaissances tacites (Rallet et Torre et, 2007), les Learning region (Florida, 1995), les districts industriels à l'italienne (Benko et Lipietz, 1992, Gilly et Torre, 2000). L'analyse a aussi concerné les régions peu performantes.

2.3.3.4. *Le district industriel à l'italienne* : des réflexions consacrées aux relations entre dynamique industrielle et dynamique territoriale ont été développées sur la base la notion du district industriel. C'est A. Bagnasco (1977) qui a évoqué l'originalité du modèle d'industrialisation de la « Troisième Italie ». Ce sont des régions qui se trouve au milieu du triangle industriel du Nord-Ouest et le Mezzogiorno (Marches, Ombrie, Toscane, Emilie, Vénétie). Quelle que soit la nature de leur activité économique traditionnelle ou moderne, le processus de production ne peut être décomposé. La réussite de ces régions, la considère Bagnasco comme une voie spécifique du développement. Il repose sur : la petite entreprise avec une faible acuité en capital, une productivité du travail excessivement modérée et une main d'œuvre moins coûteuse que dans les autres régions (Daumas, 2006).

En 1979, G. Beccatini, économiste travaillant sur l'industrialisation de la Toscane, a redécouvert le concept marshallien du district industriel, cela permis d'homogénéiser ce champ de recherche et de donner naissance à une nouvelle école de pensée dite, l'école italienne (Daumas, 2006).

La paternité du concept du *district industriel* revient à A. Marshall, qui en a usé pour la première fois en 1898 dans son ouvrage « *Principes d'économie politique* » (Echkoundi, Otando, 2008). Cette notion a été utilisée pour distinguer une forme d'organisation industrielle observable en Angleterre. Elle est définie comme une implantation, dans une même zone géographique, d'un nombre important de petites entreprises produisant un produit similaire, spécialisées dans un segment de production (Daumas, 2006). La coordination

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

entre ces entreprises est garantie principalement par le marché (Perret, 2011). Cette structure présente aussi d'autres traits comme : une atmosphère industrielle favorable à l'apprentissage et à l'innovation, un réservoir de main d'œuvre qualifiée et mobile, le développement d'activités industrielles et commerciales auxiliaires (Daumas, 2006).

La première explication concernant la concentration géographique initiale des industries économiques, fournie par Marshall, consiste en l'existence d'avantages comparatifs comme : les facilités de communication, les ressources naturelles. Il ajoute que la durabilité de la concentration géographique de ces mêmes industries dans une zone donnée repose sur les économies externes liées à la proximité dont elles peuvent bénéficier. Ces économies engendrent un processus cumulatif de consolidation de la dynamique territoriale. Marshall distingue entre les économies internes qui renvoient aux caractéristiques internes des entreprises, des économies externes qui renvoient au développement général de l'industrie. Ces dernières concernent : l'accès à une main d'œuvre spécialisée et qualifiée, l'accès aux connaissances techniques communes, l'accès à des biens intermédiaires et à des services spécialisés moins coûteux. Le dynamisme du district marshallien s'appuie principalement sur les avantages créés au fil du temps que sur les avantages initialement donnés (Daumas, 2006).

Marshall explique ainsi le fonctionnement du district par la notion « *d'atmosphère industrielle* » qui représente uniquement l'accumulation locale du savoir-faire (Daumas, 2006), à travers un processus culturel qui stimule : l'apprentissage, l'éducation, l'échange d'idées, l'expérience ainsi que la coopération et l'innovation et plus globalement l'acquisition des compétences pour un métier (Lévesque et al, 1998). Cet apprentissage se réalisera lorsque les hommes, dans une localité, sont engagés dans des tâches similaires. Les compétences requises dans le travail par ces hommes, sont des sources d'inspiration pour leur enfant (Chabault, 2006).

Marshall a fini par confirmer que l'efficacité et la dynamique d'un système localisé des petites et moyennes entreprises sont le résultat de leur inscription socio-territoriale (Chabault, 2006).

Le district italien réapparaît à propos de l'expérience italienne dans les travaux de l'économiste G. Becattini (1979, 1987, 2000). Il fait référence à un territoire organisé autour d'une petite ville, caractérisé par la spécialisation dans la

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

fabrication d'un produit spécifique nécessitant la mise en œuvre d'un savoir-faire accumulé localement pour maîtriser le processus productif. Il est constitué de plusieurs petites et moyennes entreprises liées entre elles par des rapports de concurrence et de coopération, cela peut être garantie à travers des règles établies par les institutions locales (Chabault, 2006).

Becattini (1998) indique que l'efficacité d'un processus de production dépend de la manière selon laquelle s'accouplent les variables socioculturelles : institutions et valeurs, savoirs diffus, avec les variables économiques : savoirs techniques, disponibilité du capital.

Comme le souligne Daumas, les variables socioculturelles trouvent sa source : *« dans le rapport unique de symbiose entre l'appareil productif dont la population des entreprises forme le cœur et la société locale dans toutes ses composantes. Les économies externes qui donnent au district l'avantage compétitif qui lui est propre sont dues aux processus auto éducateurs de la communauté qui ajustent comportement, institutions, connaissances et valeurs, aux exigences émergentes du marché des produits du district, tout en respectant cependant une certaine continuité avec la conception locale traditionnelle de ce qui est socialement juste et équitable. »* (Beccattini, 2000, P. 251). Les travaux soulignent aussi l'importance de l'atmosphère favorable à l'apprentissage et à l'innovation. Elle désigne l'ensemble des conditions qui contribuent à l'établissement de la cohésion sociale. Dans ce sens, Beccattini a souligné l'importance de l'ensemble des relations entre tous les acteurs du territoire. Ces relations se résument dans : les structures familiales et communautaires, les rapports de parentèles et de voisinage, les milieux professionnels (Courlet et Pecqueur, 2013). Beccattini a mis en avant aussi l'intérêt de la mobilisation des connaissances tacites accumulées par rapport aux connaissances codifiées dans le développement du district. D'autres spécificités ont été attribuées aux districts italiens que sont : le fort consensus social, les institutions collectives, le marché du travail segmenté et très flexible, le vigoureux sentiment d'appartenance

En 1989, dans son article : *« réflexion sur le district industriel marshallien comme concept socio-économique »*, Becattini proposa une définition unificatrice du district, mûrie dans les travaux réalisés sur le concept : *« une entité socio-territoriale caractérisée par l'association active, dans une aire territoriale circonscrite et historiquement déterminée, d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises industrielles. Dans le district, à la*

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

différence de ce qui se produit dans d'autres milieux, par exemple la ville manufacturière, la communauté et les entreprises tendent, pour ainsi dire, à s'interpénétrer » (P.111-128). Cette expression signifie que le cœur de la performance et du dynamisme du district réside dans l'osmose entre le système des entreprises et la communauté locale (Courlet et Colette, 2015).

En conclusion, l'industrie chez Becattini est définie par rapport aux variables sociologiques au sens d'appartenance, donc cette industrie fait référence à une industrie définie d'un point de vue territorial. Cependant, c'est le territoire par son histoire, sa culture, ses institutions, qui est introduit dans l'analyse du district et attribue une cohérence aux comportements individuels.

En s'appuyant sur la définition du district proposée par Becattini (1989), le territoire désigne une entité socio-territoriale. Parmi les principaux traits du territoire des districts de la troisième Italie est la petite dimension urbaine. Elle offre la possibilité de bénéficier du prix du travail et de la terre moins coûteux. Le territoire n'est pas donc défini par des limites, il est défini par un ensemble de relations entre acteurs, caractérisé par : de forts liens entre les acteurs, une culture commune, un système de valeurs fondé sur l'entrepreneuriat et le travail (Grosjean et Crevoisier, 2003).

2.3.3.5. *La région apprenante* : l'économie apprenante est un phénomène qui reflète la transition de la société industrielle à la société du savoir. Il : « *s'agit d'un système ouvert de collaboration entre les acteurs (entreprises, mains d'œuvre, milieux professionnels, système de formation ; recherche, technologies), développant des connaissances et des compétences qui sont mises en pratiques dans les entreprises pour innover dans leur activités économiques, générant des processus cumulatifs d'apprentissage collectif, organisationnel et institutionnel et des capacités de gestion des connaissances, permettant aux divers espaces de faire face à la concurrence* » (Boulianne, 2005, P.267). Il est un processus économique générant des retours d'investissements qui deviennent à leur tour les causes de ce même processus en améliorant la capacité d'apprentissage, la construction d'une demande et l'utilisation des nouvelles connaissances (Boulianne, 2005).

Le concept d'économie apprenante permet de rassembler les facteurs favorisant l'adaptation aux contraintes : la nécessité d'un lien local entre les utilisateurs de connaissances et les producteurs, la compétition internationale, la cohabitation du local et du global, comme le met en évidence Thierstein (2000).

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

En ce sens, la région apprenante est considérée un efficace système régional d'innovation, alors que, la capacité d'apprentissage et le savoir sont envisagées comme des composantes clés (Boulianne, 2005). Plusieurs auteurs comme : Lundvall and al (1994), Florida (1995), Maillat et al (1999), Lorenzen (2001), Cooke (2001), ont mis l'accent sur l'intérêt de la capacité d'apprentissage et du savoir dans le processus de développement et de l'innovation.

Le terme région recouvre des réalités différentes et une variété des contextes régionaux (Oinas, 2002). Au niveau international, la notion désigne des entités infranationales comme elle fait référence aux grandes entités continentales.

En ce sens, la région apprenante se définit (OCDE, 2001) : « *learning region are region with a dense network of firms interacting with higher education institutions and research facilities. Policies to promote learning region focus on regional cluster structures and university/firm linkages, while also promoting social inclusion of labor through learning* » (Boulianne, 2005, P.262).

Toute région apprenante se constitue d'un ensemble d'éléments que sont : un système de formation, recherche et technologie (FRT) dont tout développement du système économique repose sur la contribution du système FRT en termes de connaissances et de savoirs. A cela s'ajoute, les interactions entre acteurs collectifs et individuels dont la coopération entre institutions et individus sont en plein dans le processus cumulatif d'apprentissage. Enfin, les réseaux d'entreprises comme les systèmes territoriaux de production et les clusters. L'ancrage territorial des entreprises et de la main-d'œuvre représente un référent pertinent (Boulianne, 2005).

Pour ce faire : une disponibilité d'une volonté claire et déterminée est requise dans l'objectif de mettre la diffusion et l'acquisition des connaissances au cœur du développement. Cette volonté se concrétise le fait d'avoir une confiance réciproque, une identité collective (avoir les mêmes valeurs et réseaux) et une conscience d'accoupler les mêmes objectifs. A cela s'ajoute, une volonté de création de services et des activités industrielles fondés sur les connaissances et le savoir et la compétitivité au niveau mondial à partir de leur potentiel local suivant un contexte social et économique marqué par un héritage historique et culturel (Larsen, 1999).

La notion d'apprentissage indispensable pour toute région apprenante recouvre l'apprentissage individuel et l'apprentissage institutionnel.

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

L'apprentissage individuel est défini comme le processus d'acquisition informelle et formelle de connaissances et de savoir et de compétences par les individus (Courlet et Pecqueur, 2013). Cela se concrétise à travers la participation des personnes à un ensemble d'activités éducatives tout au long de sa vie, alors que, l'apprentissage institutionnel désigne la conception d'application en commun des connaissances déjà acquises (Boulianne, 2005).

2.3.3.5.1. Les processus d'apprentissage : Maillat et al (1999) distinguent quatre processus d'apprentissage :

2.3.3.5.1.1. Le processus d'apprentissage interactif : il s'agit de la façon de mise en commun des connaissances nécessaires à l'innovation (Courlet et Pecqueur, 2013) et à la production (transmission d'informations, partage d'expériences), typiquement horizontalement à travers de « *Knowledge networks* ».

2.3.3.5.1.2. Le processus institutionnel : il fait référence à l'habilité des institutions à se mettre en cause et à s'adapter (Boulianne, 2005). Il fait référence aux institutions formelles et informelles, elles réduisent l'incertitude et renforcent la prévisibilité du comportement des acteurs (Courlet et Pecqueur, 2013). Les institutions façonnent un environnement favorable à l'apprentissage.

2.3.3.5.1.3. Le processus organisationnel : cela se rapporte à l'habilité des organisations à retenir les façons de faire les choses et à s'ajuster aux changements des technologies et des marchés. Il s'intéresse aussi aux relations inter organisationnelles dont leur structure doit s'ajuster selon les formes de coopération et selon les circonstances.

2.3.3.5.1.4. L'apprentissage par l'action : le « *learning by learning* ». Cela revoie au processus d'amélioration des compétences liées au processus d'acquisition de savoir et de connaissances. La suite naturelle de cette figure d'apprentissage est le développement d'une aptitude à oublier et à surpasser certains acquis. Il assure la création d'irréversibilité et de rente de situation, ce qui attache les acteurs à un territoire.

A cela s'ajoutent (Maillat et Kébir, 2006) :

2.3.3.5.1.5. Un processus de mise en œuvre territoriale de l'innovation : la région intelligente favorise les conséquences de proximité stimulantes de l'innovation. Les variables institutionnelles comme : les règles, les habitudes et la confiance jouent un rôle primordial. Elles doivent être adéquates à la mise en application du processus d'interaction entre acteurs.

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

2.3.3.5.1.6. Un processus de territorialisation des entreprises : l'accent est mis sur l'intérêt de la proximité et de l'organisation particulièrement horizontale.

C'est par ces multiples processus d'apprentissage que l'effet cumulatif recherché sera stimulé et sera concrétisé au niveau d'un territoire.

Le terme de région apprenante implique que l'apprentissage permettant d'innover à lieu plus efficacement dans des espaces sociaux plus limités comme les régions, les collectivités locales, ou les municipalités, caractérisées par ses normes et ses valeurs partagées, qui offrent aux individus des possibilités immédiates de contact, de collaboration et d'interaction (Boulianne, 2005).

Le concept de la région apprenante peut recouvrir des territoires aux formes différentes, il s'articule autour de la dimension territoriale et ce pour la disponibilité de plusieurs avantages :

- Il s'inscrit dans une hypothèse de différenciation ou de divergence où la concurrence règne en maître. C'est le capital territorial qui constituerait le facteur déterminant de la compétitivité. En fait, l'économie s'oriente vers une dimension davantage cognitive et ce qui compte dans les prix d'une marchandise ; les deux activités en amont et en aval reposant sur la formation et la créativité (Cohen, 2004). A tout cela s'ajoutent, les avantages spécifiques que construisent les acteurs du territoire en termes de mise en réseaux internes et externes, de capital social et de cohésion sociale, d'identification et de motivation (Destatte, 2004).
- Les avantages engendrés en rapport avec le marché interne du travail. Il se caractérise par des frontières géographiques bien déterminées et par un ensemble de conventions, de normes et de valeurs géographiques (Larsen, 1999).
- Les avantages liés au système de relations réduites que ce soit avec les consommateurs, les fournisseurs et mêmes les concurrents. En ce sens, Storper souligne l'importance « *d'interdépendances non négociées* ». Il représente la région apprenante comme un élément essentiel de « *l'architecture de l'offre* » pour le développement de l'innovation et l'apprentissage (Larsen, 1999).
- Le dynamisme de l'apprentissage et de l'innovation naît de la proximité géographique des partenaires permettant des réactions réciproques et

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

régulières et des échanges d'informations aisées s'opérant d'une manière informelle.

- La cohabitation de plusieurs institutions de savoir et entreprises dans un même site peuvent générer une perception et une culture communes, cela stimule l'apprentissage social. Le renforcement de la confiance entre les partenaires et le découragement des comportements opportunistes de certaines entreprises peuvent être aussi engendrés par cette cohabitation.
- Les villes peuvent faire l'objet de conteneur de ressources serviront de moteur de la croissance économique locale (Larsen, 1999).

En guise de conclusion, l'idée de la région apprenante englobe trois dimensions (Destatte, 2004) :

- Un territoire qui donne l'occasion au développement des relations entre le système éducatif et le système de recherche et le système entrepreneurial. Cela a pour objectif le transfert de la connaissance des deux systèmes : éducatif et de recherche vers le système entrepreneurial.
- Un territoire qui fournit des opportunités d'apprentissage aux personnes et aux organisations.
- Un territoire qui se caractérise par une capacité d'apprentissage et qui utilise l'apprentissage comme un moyen de se développer (Chevalier, 2003).

« Les régions apprenantes y sont décrites comme des territoires dans lesquels tous les acteurs collaborent afin de satisfaire les besoins locaux spécifiques en termes d'apprentissage et mettent en œuvre des solutions communes à des problèmes communs » (Destatte, 2004, P.4).

En ce sens, le territoire est défini : *« comme une construction « socio-territoriale » collective, se concentre sur la faculté des acteurs à se coaliser autour d'un objectif commun, pour assurer le développement (Greffé, 1992), à entretenir une dynamique économique autour d'une culture du développement »* (Kahn, 2010, P. 632).

La notion du territoire au sein de ce paradigme renvoie à des organisations territorialisées représentant une association des facteurs économiques et culturels quel que soit sa composition. La culture du développement représente un élément constitutif de toute dynamique de développement du territoire.

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

2.3.4. Le territoire comme organisation socioéconomique

Au sein du quatrième paradigme, l'explication des performances socio-économiques (cohésion sociale, emploi, qualité de vie, innovation) nécessite le recours à la notion de l'organisation territoriale définie par ses dimensions socioculturelles et historiques. La culture du développement qui en découle est considéré comme l'une des dimensions de la culture locale ou régionale (Kahn, 2010).

En ce sens, Pecqueur met l'accent sur les bases théoriques du développement territorial qui représente un nouveau débat qualifiant de réalités socio-économiques naissantes, représentant de nouveaux liens entre l'économie et le territoire (Lévesque, 2011). La dynamique enclenchée suivant ce modèle, reposant sur le principe de spécification des ressources du territoire et la notion du territoire construit, pouvait être à l'origine d'un modèle du développement alternatif au fordisme.

2.3.4.1. La fin du modèle fordiste et l'apparition des dynamiques de la construction territoriale : en fait, le déclin du modèle dominant de production dit « fordiste », qui reflète une crise de régulation des activités économiques (Klein, 2014), traduit la fin de l'hégémonie du modèle industriel comme mode de création de valeur, fondé sur l'individualisation de la productivité et la massification des produits standards reproductibles à l'identique (Pecqueur, 2014, 2015). En outre, le politologue Badie. B (1995) avait mis l'accent sur la fin d'une conception très occidentale de la division internationale du pouvoir politique, c'est-à-dire la fin des territoires wesphaliens qui représentent des états-nations. Par la suite, l'économie internationale ne peut être considérée comme un jeu interactif entre les économies nationales (Courlet et Pecqueur, 2013).

Suite à cette situation, les économies se sont pénétrées dans une nouvelle phase, d'où un nouveau modèle dit « postfordiste » est émergé (Pecqueur, 2015, Pecqueur et Vieira, 2013). Cette phase est caractérisée par : une réaffectation des lieux de production au niveau international (Pecqueur, 2014, 2015), une disjonction des lieux de consommation et de production sous l'effet de la mobilité de la population au quotidien (Pecqueur, 2018). De plus, l'objet matériel est secondarisé (Moati, 2001) et la vraie production est devenue une combinaison de multiples services et produits d'où sa composition est principalement d'ordre cognitif, spécifique et technologique (Moulier-boutang, 2007).

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

Au niveau des filières de production, de nouvelles formes d'organisation et d'articulation se sont apparues. Ces filières se caractérisent aussi par la particularité de ses chaînes d'offre et ses chaînes logistiques. Le local ou le régional est devenu une entrée pour la compréhension des conditions contemporaines de la globalisation (Pecqueur, 2015, Pecqueur et Vieira, 2013). Il est considéré comme le fondement d'une réédification institutionnelle postfordiste (Klein, 2008).

Ce système est aussi caractérisé par un changement du cadre de l'échange qui est devenu : les régions selon l'école anglo-saxonne ou les territoires selon l'école francophone, qui échappent aux lois de la concurrence en visant la production en situation de monopole. Ces configurations spatialisées construites remettent en question le modèle Ricardien de l'échange international à base d'avantages comparatifs qui deviennent des avantages différenciatifs. En outre, la résolution des problèmes productifs résulte des initiatives de groupes d'acteurs, soumise à une logique spécifique et propre du développement, qui existent au niveau d'agrégation intermédiaire (Pecqueur, 2007). En ce sens, des dynamiques de construction se sont apparues, traduites par la création des ressources des territoires par les acteurs, soumises à une logique de durabilité de la ressource territoriale quelle que soit sa nature (Pecqueur, 2015, Pecqueur et Vieira, 2013).

La création des richesses repose sur les capacités de groupes humains à s'organiser et à établir des processus originaux qui prennent en compte les particularités culturelles des territoires (Pecqueur, 2007).

La montée des hiérarchies territoriales est accompagnée d'une forte décentralisation (Antheaume et Girault, 2005) et une extension de l'intercommunalité des pays. Cela nécessite une mise en place des mesures de gouvernance pour résoudre les problèmes croissants du modèle du développement. En parallèle, le nombre des institutions a été multiplié comme les collectivités territoriales et les associations qui participent à l'avènement du territoire (Noisette et Rachmul, 2007).

Finalement, le développement durable s'attache aussi au concept du territoire dont le développement territorial est un puissant vecteur de la durabilité à travers la résilience (Hamdouch, Dedret et Tanguy, 2012), définies comme les vertus adaptatives des territoires, c'est-à-dire, une capacité de résistance et

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

d'adaptation aux chocs endogènes ou exogènes dans un contexte de mondialisation.

2.3.4.2. Le modèle du développement territorial : principes de définition

Pecqueur (2005) indique qu'un développement territorial est considéré comme modèle lorsqu'une unité productive ancrée dans un espace géographique sera construite. Les principes fondamentaux de ce modèle sont : le principe de la spécification, le territoire construit, le système local d'acteur.

Le développement territorialisé repose sur un ensemble d'hypothèses (Pecqueur, 2005) :

- L'économie est une science morale, ce qui signifie que la coordination entre acteurs repose sur la déontologie. Donc, la spécificité culturelle des acteurs devient une fondamentale constante et la recherche d'équité devient une exigence (Sen, 1999).
- Krugman (1995) avait affirmé le besoin de découvrir le rôle de la géographie dans la problématique du développement à travers la notion d'externalité (Marshall).
- Hirshman (1986) avait révélé l'un des fondements du développement territorial, celui de « *la révélation des ressources cachées* ». Il avait souligné en 1958 l'importance de : « *faire apparaître et de mobiliser à son service des ressources et des capacités cachées, éparpillées ou mal utilisées* » (Cité par Colletis et Pecqueur, 2005, P.59).

2.3.4.2.1. Le système local d'acteur : l'individu construit la société, il se conçoit comme être socialisé à travers les actions qu'il entame et les exercices qu'il pratique dans l'un des territoires, ce qui donne la possibilité de constituer un ensemble de relations et un environnement (Glon et Pecqueur, 2006).

En économie, l'acteur évolue dans un espace caractérisé par ses problématiques de coûts et d'allocation de ressources ainsi que par ses choix stratégiques et les conventions sociales de l'ensemble d'acteurs auquel il fait partie. Cela conduit à prendre en considération les liens de ce dernier avec l'ensemble des acteurs et l'espace dans lequel ils s'inscrivent (Villard, 2005), il semble important de parler d'un système local ou territorial d'acteurs.

Le système d'acteurs peut être appréhender à travers plusieurs formes. Il se caractérise par : « *la mise en place inscrite dans l'histoire longue d'un processus de construction par les acteurs* » (Pecqueur, 2005, P.06). Cette

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

construction ne constitue pas exclusivement un mode d'optimisation de facteurs considérés préexister. Elle vise à révéler des ressources cachées. Ce dynamisme met en valeur l'efficacité des relations non particulièrement marchandes entre les acteurs.

Selon Coissard et Pecqueur (2007), chaque territoire se définit par ses acteurs clés, publics ou privés. Ils structurent les relations et ils ordonnent les coordinations, puisqu'ils sont considérés comme des référents institutionnels pour l'ensemble de la communauté, sauf que la question de leur légitimité sera toujours abordée (Gilly et Perrat, 2003).

2.3.4.2.2. Le principe de spécification et les avantages différenciatifs : une logique territoriale basée sur le principe de la spécification et plus globalement sur les avantages différenciatifs est en naissance.

En économie contemporaine, les échanges se font beaucoup plus entre les régions – définies comme des configurations concentrées de taille importante construites et non données – (Scott, 2001), qu'entre les états-nations (Pecqueur, 2007 ; Courlet et Pecqueur, 2013). Dans ce contexte, le modèle de Ricardo à base d'avantages comparatifs est remis en question comme le seul outil d'analyse (Courlet et Pecqueur, 2013). La concurrence par les prix se révèle désavantageuse à long terme. Donc, la solution à ce problème consiste à mettre en œuvre une stratégie de différenciation par la spécification du produit pour qu'il échappe à la concurrence (Courlet et Pecqueur, 2013).

Selon Pecqueur (2006), une autre voie du développement est possible, en supposant que l'avantage comparatif devient un avantage différenciatif. Le concept d'avantage différenciatif complète la nouvelle économie géographique de Paul Krugman. Coissard et Pecqueur (2007) définissent ce concept dont le territoire s'accroche à la nouvelle théorie du commerce international.

L'approche de l'avantage différenciatif, qui est inspirée de l'approche théorique des avantages absolus, a remis en cause la théorie Ricardienne de l'échange international. Cette dernière ne permet pas d'analyser la totalité des échanges commerciaux internationaux et la réalité économique échappe du champ d'application de cette théorie.

Contrairement aux analyses de Ricardo qui se repose sur les différences en termes de techniques de production (comparaison des deux secteurs dans un même pays) plutôt qu'en termes de fondement de structure de l'échange,

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

l'analyse smithien s'établit en comparant deux pays, ce qui rend possible d'appréhender les interrogations des différentiels de taux de change ou de salaires, les questions de la délocalisation, de compétitivité, de l'importance de rendements croissants, donc les fondements et la structure de l'échange.

D'après Coissard et Pecqueur, la partie du commerce exclue de l'analyse peut être envisagée selon l'avantage différenciatif qui est : « *une forme particulière d'avantage absolu* ». Ce concept permet aussi de poser les bases du développement territorial.

Le principe de différenciation résulte d'un rapprochement entre l'économie internationale et l'économie industrielle. Il s'insère dans une mouvance de nouveauté, de la différenciation des produits et de la concurrence imparfaite instaurée basée sur le principe des rendements croissants.

Le concept de la nouveauté remonte à Smith et aux économistes tels que : Marshall, Walras, Graham. Il a bouleversé l'équilibre de la théorie classique basée sur la concurrence parfaite et les avantages comparatifs.

Le principe de la différenciation trouve ses origines chez l'économiste Walras. L qui a mis en lumière la faisabilité d'élever le prix d'un chocolat en changeant son emballage et son nom. Les origines théoriques de la différenciation sont issues de certains courants :

Selon le premier courant de Hotelling (1929) -Lancaster (1966), la différenciation fait référence à des différences de goûts. Chaque produit représente un vecteur de caractéristiques et une adresse sur un espace continu de caractéristiques. En revanche, chaque consommateur possède un produit choisi selon ses préférences.

Selon le second courant de Chamberlin (1933) et Dixit- Stiglitz-Krugman, dans la perspective d'une concurrence monopolistique, de nouvelles entreprises peuvent entrer dans certaines industries dont leurs produits sont différenciés de ceux des entreprises existantes (Chamberlin). Vers la fin des années 70, Dixit et Stiglitz ont modélisé la concurrence monopolistique dont ils ont supposé que chaque consommateur possède un goût d'une variété de produit.

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

Un troisième modèle décrit, par Shaked et Sutton, s'appuie sur l'idée que la différenciation dépend de la qualité des produits. Cette dernière peut être modifiée suite à une ouverture des frontières.

Coissard et Pecqueur (2007) concluent que la différenciation des produits se définit comme : « *Une production d'une nouvelle variété de biens inexistants sur le marché.* »

Selon Pecqueur et Coissard, la nouvelle théorie du commerce (rendements croissants) développée par Krugman sur la base du modèle Dixit-Stiglitz, offre un fondement d'enracinement solide au concept d'avantage différenciatif. Ils justifient cet enracinement pour deux raisons :

- La variété produite est originale puisqu'elle est singulière et non reproductible que sur le territoire donné.
- A l'ouverture, le prix de la variété produite ne subit aucun changement de même que le nombre des entreprises et le nombre des unités produites.

Cette voie du développement envisagée par les avantages différenciatif, repose sur la différenciation et la spécialisation des territoires, qui s'appuie davantage sur l'ancrage territorial des activités économiques et la spécification.

Le concept de l'avantage différenciatif, défini comme : « *une sorte particulière d'avantage absolu avec une propriété spécifique, celle d'être non reproductible* », poursuit la logique de Krugman et complète la nouvelle géographie économique à travers les questions du développement territorial.

En effet, la ressource représente un avantage révélé compétitif, très en amont du système productif, résulte d'un apprentissage collectif cognitif, d'une accumulation de mémoire et d'une histoire longue (Collectis et Pecqueur, 2004). Elle procure une valeur marchande pour les habitants du territoire (Gumuchian, Pecqueur, 2007).

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

2.3.4.2.3. La création des territoires par discrimination : le territoire construit/ le territoire donné

Selon Pecqueur (2006), le territoire découle d'un processus de discrimination d'un dedans relativement à un dehors. « *Le territoire (qui peut être provisoire et incomplet) est la conjonction de l'espace commun abstrait construit par des groupes et d'un espace physique* » (Pecqueur, 2006, P.28). Ce territoire constitué sert à repousser les acteurs externes (qui ne viennent pas de l'intérieur de limites de territoire). En ce sens, « *Le processus de discrimination agit comme un filtre cognitif qui permet de limiter autant que possible l'incertitude radicale subie par chaque individu* » (Pecqueur, 2006, P.28). Pecqueur illustre cette proposition de définition à travers l'exemple des appellations d'origine contrôlées⁵, en ce cas, un avantage compétitif, instauré sur la qualité et la spécificité de la production par la délimitation géographique du territoire, est produit par un groupe de producteurs cordonnés avec des institutions locales. Après des négociations avec les organisations nationales, les acteurs procèdent au mouvement de discrimination qui détermine les bénéficiaires et les exclus de l'avantage. Sous cette optique, Benko (2007) le définit comme : « *espace qu'un groupe s'est approprié et qu'il a approprié à ses besoins, à sa structure* » (P.109).

Le territoire peut avoir deux statuts en tant que support de la dynamique territoriale et du développement :

2.3.4.2.3.1. *Le territoire donné* : c'est une portion d'espace qui représente le sujet de l'observation. Il est donné par l'histoire politique administrative (Pecqueur, 2006). Le plus souvent c'est le découpage infranational qui définit l'espace régional (Pecqueur, 2018). Le territoire est considéré comme préexistant aux actes des acteurs (Campagne et Pecqueur, 2014). Il représente l'appui, il est constaté a priori dont ne cherche pas à découvrir les conditions de genèse et d'élaboration (Pecqueur, 2005).

2.3.4.2.3.2. *Le territoire construit* : il résulte d'un processus de construction élaboré par les acteurs, des stratégies d'acteurs parties prenantes (Pecqueur, 2018). Il est reconnu a posteriori (Pecqueur, 2005). Sa révélation repose sur la réalisation du projet (Campagne et Pecqueur, 2014). Pecqueur (2005) indique

⁵ Les appellations d'origine contrôlées est une norme institutionnalisée dans l'objectif de consacrer les moyens pour la création un produit spécifique dit « de qualité ».

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

que la genèse de la plupart des espaces est soumise aux lois exogènes de la localisation. Il n'existe pas des territoires construits partout.

En définitive, le territoire apparaît comme une conjonction de fondement politique administrative et de processus de construction par les acteurs. Un territoire existe : *« dès que les acteurs, dans un contexte géographique donné, se rencontrent, identifient et formulent un problème productif commun et mettent en place un projet pour le résoudre »* (Pecqueur, 2018, P.04).

Les deux notions du territoire sont indissociables dont on ne peut pas exclure l'une au profit de l'autre.

2.3.4.2.4. Le processus de spécification : comme l'indique Pecqueur (2005), l'offre de services proposée à des entreprises, envisagée comme un processus de construction (Courlet et Pecqueur, 2013), est une variable cruciale dans la compétition entre territoires. Les activités qui peuvent être attirées et s'implantées au niveau du territoire reposent sur ces services, dont leurs dotations en facteurs sont les plus importantes (des ressources naturelles disponibles, la disponibilité d'une main d'œuvre non qualifiée à bas salaire,). L'état de ces dotations va déterminer le mode du développement des territoires. *« Cependant l'offre peut aussi reposer sur des dotations qui ne sont pas données a priori mais elles peuvent être le résultat soit d'un processus long d'accumulation de savoir-faire soit d'une production de biens collectifs, financée par la collectivité et appropriée par les seuls utilisateurs (une main d'œuvre qualifiée et spécialisée) »* (Pecqueur, 2005, P.300). Les ressources sont donc données ou construites et les territoires sont des créateurs de valeur. A chacun de ce type de ressources correspond des enjeux stratégiques des territoires.

Comme exprime Pecqueur (2005) : *« c'est donc un nouveau rapport de l'économie à l'espace vécu qui émerge autour de la notion de « spécificité territoriale. Cela signifie que chaque territoire construit entretient un rapport particulier, spécifique avec la production et la répartition de valeur économique »* (P.208). La distinction, entre dotations, relevée dans cette analyse est celle proposée par Colletis et Pecqueur (1993). Elle réside en la différenciation d'un actif et d'une ressource, d'une part, et de la nature générique et spécifique, d'autre part.

2.3.4.2.4.1. La ressource est un amont de l'actif : l'analyse économique standard tient compte aux inputs nettement disponibles et présents pour leur mise en action dans un processus de production. Toutefois, la caractéristique

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

principale du modèle du développement territorial est de se situer à l'amont de l'input pour prendre en compte l'ensemble des ressources même virtuelles c'est-à-dire celles qui n'ayant pas de présence préalable à l'action et de les faire naître (Pecqueur, 2006).

L'existence du territoire repose sur l'idée de construction historique longue par les acteurs et signifie l'existence des externalités dites territoriales. Donc, en partant de l'idée que les externalités résultent d'un processus amont dans un univers non marchand (Pecqueur, 2006,2007), Colletis et Pecqueur (1993) distinguent entre ressource et actif :

Lorsqu'il s'agit d'un actif⁶, il est *un facteur en activité*, alors qu'une ressource⁷ est *un facteur à révéler, à exploiter, ou encore à organiser* (Colletis et Pecqueur, 2004, P.4). Elle constitue un potentiel latent ou virtuel ou une réserve. Ce sont les conditions de production ou d'élaboration de technologie qui permettent la transformation de la ressource en actif. Lorsque le coût d'exploitation est incompatible, cette ressource ne peut pas être exploitée (Pecqueur, 2018).

Pecqueur (2006, 2007) rajoute que la notion « territoriale » exprime la recherche : « *dans les conditions d'élaboration de ressources de cet amont qui exprime, à son tour, le travail d'une société et plus précisément du territoire sur lui-même et sur la manifestation de son identité.* » (P.29).

2.3.4.2.4.2. Ressources et actifs génériques : l'appellation générique rassemble des facteurs de la localisation des activités économiques, traditionnellement définis. Ils se caractérisent par l'indépendance de la contribution de leur potentiel à un n'importe quel processus de production. Le générique est exogène.

Quatre exemples fournis illustrent la situation des ressources et d'actifs génériques :

Tableau 1: les différences entre les ressources génériques et les actifs génériques

⁶ Une ressource disponible attribuable à Hirshman (1958).

⁷ Une ressource latente ou potentielle attribuable à Hirshman (1958).

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

Ressource générique	Actif générique
Une main d'œuvre non qualifiée et non utilisée	Une main d'œuvre non qualifiée et exploitée
Un stock de capital « épargne » totalement liquide et non utilisé	Un capital révélé et prêt à s'investir
Les gisements en matière première existants et non exploités	Une matière première mise à l'exploitation
L'information disponible sous forme standard mais non interprétée	L'information sous forme standard est utilisée avant de participer à un processus de construction de connaissance

Source : tableau construit sur la base des exemples fournis par Colletis et Pecqueur

Les ressources, après révélation devenant actifs, ne changent pas de nature. Elles demeurent d'être génériques. Elles sont réalisées et se caractérisent par une valeur économique.

Comme le soulignent Colletis et Pecqueur (2004), un calcul d'optimisation peut s'effectuer par des agents que ce soit pour les ressources comme pour les actifs. Donc, ils sont totalement dans le marché comme ils peuvent être transférés. Ils ont une valeur d'échange et un prix d'appréciation de cette valeur d'échange. Cette dernière est définie par une offre et une demande. Le lieu de cet échange est le marché. Leur acquisition ne nécessite pas le recours aux réseaux. Le facteur générique est indépendant du lieu où il se produit.

2.3.4.2.4.3. Ressources et actifs spécifiques : le qualificatif spécifique inclut l'ensemble des facteurs dont leur valeur est fonction des conditions de leur usage particulier, résultat des stratégies d'acteurs (Pecqueur, 2018). Leur valeur peut être aussi liée à un contexte socio-économique.

A titre illustratif, la main d'œuvre devient un actif spécifique lorsqu'elle est qualifiée. En outre, le coût de la formation à une technique est pris en charge partiellement hors de l'entreprise. En revanche, les actifs spécifiques se caractérisent par leur coût d'irréversibilité appelé coût de réaffectation. Ils perdent une partie de leur valeur productive s'ils sont redéployés vers un usage alternatif (Pecqueur, 2005).

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

Des ressources spécifiques se trouvent en état virtuel. Alors que, des processus interactifs sont à l'origine de leur révélation. Ces ressources sont générées dans leur configuration. Elles constituent : *« l'expression du processus cognitif qui est engagé lorsque les acteurs ayant des compétences différentes, produisent des connaissances nouvelles »* (Pecqueur et Colletis, 2004, P5). Ainsi, *« lorsque les connaissances nouvelles et les savoirs hétérogènes sont combinés, de nouvelles connaissances sont produites »* (Pecqueur et Colletis, 2004, P5). Elles peuvent aussi contribuer à de nouvelles configurations. En ce sens, *« la création de technologie résulte aussi d'un processus caractérisé par l'émergence de ressources spécifiques issues d'une dynamique cognitive synonyme d'un apprentissage »* (Pecqueur et Colletis, 2004, P5).

En fait, les ressources spécifiques se caractérisent par leur nature particulière (Pecqueur, 2005) :

- Elles n'émergent qu'au moment des conjonctions de stratégies d'acteurs dans l'objectif de résoudre un problème inédit. Ainsi la détermination du problème parallèlement à la formulation de la solution fait l'objet d'un processus heuristique.
- Elles ne sont pas commensurables et elles ne sont pas transférables.
- Sa nature partiellement hors marché est complémentaire au marché du fait que ces ressources découlent d'une accumulation de mémoire, d'une histoire longue et d'un apprentissage collectif cognitif.
- Elles sont produites dans un territoire qui est révélé.
- La forme d'échange la plus utilisée est : la réciprocité puisque ces ressources sont le produit : de coutumes, de règles et d'une culture établie dans un espace de proximité géographique et institutionnelle. En outre, l'échange peut être remis à un autre moment avec un délai de retour très variable. Ce retour peut être : reconnaissance ou savoir, confiance, considération, (Colletis et Pecqueur, 2005).

La culture d'entreprise, l'esprit maison, le sentiment d'appartenance à un lieu ou à métier, sont considérées des ressources spécifiques.

Nous concluons qu'une ressource générique peut se transformer en ressource spécifique dès qu'elle est activée dans le cadre d'une logique du développement (Pecqueur et Colletis, 2004).

Puisqu'elles peuvent faire l'objet de transfert comme elles peuvent se retrouver ailleurs, les ressources génériques n'offrent pas à un territoire la possibilité de

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

se différencier durablement. Seules les ressources spécifiques, qui sont dépendantes des conditions du contexte dans lequel sont générées, offrent la possibilité de générer une différenciation durable.

Donc, les stratégies du développement des territoires doivent viser principalement la saisie des conditions et la recherche de ce qui constituerait le potentiel identifiable d'un territoire (Pecqueur, 2018, Pecqueur et Campagne, 2014).

2.3.4.2.4.4. L'activation et la spécification : un processus de métamorphose

Le nouveau modèle du développement territorial repose sur un principe primordial qu'est la dynamique de la spécificité. Cette dernière trouve son origine dans des pratiques développées dans le sud. C'est une stratégie du développement qui se décompose de deux phases permettant le passage de la ressource générique à l'actif générique et de l'actif générique à l'actif spécifique. Ces passages correspondent à des « *processus particuliers qui font muter en profondeur la nature même des objets concernés* » (Pecqueur, 2005, P.305). Cet état de fait est une métamorphose qui reflète : « *un changement structurel avec une irréversibilité incomplète selon laquelle on ne peut pas toujours revenir de l'actif vers la ressource et du spécifique au générique en retrouvant l'état initial exact* » (Pecqueur, 2005, P. 305).

Selon la nature de ressources recensées générique et spécifique, Pecqueur (2005) a envisagé deux cas d'activation. Dans le cas d'activation d'une ressource générique, le marché est considéré le lieu où l'outil par lequel la ressource est activée. Dans le cas d'une ressource spécifique, l'activation s'opère suite à un processus particulier d'engagement. Ainsi, Lévy et Lussault (2003) rajoutent : « *une réalité issue du monde physique ou biologique ne peut être ressource que s'il existe un processus de production identifié dans lequel il peut être inséré et qui, par définition, provient de la société ... Les ressources sont donc toujours inventées, parfois bien après avoir été découverte comme le pétrole en tant que source d'énergie ou la haute montagne comme gisement touristique* ».

Dans cette perspective, Kébir (2004) définit la ressource comme : « *un méta-système mettant en relation un objet (savoir-faire, matière première, artefact) et un système de production produisant un bien ou un service* ». Ce méta-système est le résultat de la combinaison du système de l'objet et du système

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

de production⁸, préalablement existants. Kébir (2004) indique aussi que l'objet support d'un actif produit est un système qui lui est propre, il ne se limite pas à sa dimension d'input. Les traditions patrimoniales, les paysages, les savoir-faire subissent aussi leur métamorphose à travers le système de production.

Pour que la ressource soit un actif, elle doit être métamorphosée par le système de production en changeant sa nature. Au stade de la potentialité, tout peut faire ressource, mais il ne peut devenir systématiquement un actif, puisque les conditions de la transformation ne sont pas dans l'objet/ressource mais dans les stratégies d'acteurs (Colletis et Pecqueur, 2004).

En outre, les ressources peuvent régresser ou redevenir à son état initial. Le processus de transformation de la ressource générique à un actif générique ne suit pas le même sens que celui de la transformation de la ressource spécifique à un actif spécifique. C'est le cas aussi pour le processus de la régression. Ce qui régresse l'actif générique vers la ressource générique est la baisse tendancielle des prix de vente, cela conduit à un abondant de la production. Dans le cas de la ressource spécifique, la disparition de sa valorisation est provoquée par de multiples raisons : le nombre d'unités produites élevé sans élargissement de la clientèle ciblée. Cela sature le marché, une hausse des coûts de commercialisation. Cela diminue l'attractivité de la nouvelle ressource, l'avènement d'un produit spécifique semblable élaboré ailleurs. En effet, la ressource activée redevient un simple potentiel spécifique (Pecqueur et Campagne, 2014, Pecqueur, 2005).

Le développement territorial comme mode⁹ particulier parallèle et complémentaire à la mondialisation nécessite la création d'un modèle de qualité territoriale. Ce modèle résulte d'une construction institutionnelle, il vise la recherche des ressources nouvelles à identifier, à révéler et à construire. Les agents productifs mettent en place une stratégie de production d'une offre spécifique dédiée à des produits spécifiques, ancrés territorialement. Cela s'appuie sur une dynamique nécessitant un projet du développement collectif, une coordination des acteurs du territoire voire une gouvernance, une combinaison entre les biens privés et les biens publics et de l'innovation.

Le territoire doit être considéré comme *« un lieu de concours d'acteurs doté d'un référentiel géographique ayant pour but*

⁸ Pecqueur le nomme aussi un système de règles de réalisation.

⁹ Un concept générique qui désigne les éléments d'un processus de développement incluant les facteurs de production, les revenus et leur reproduction, la main-d'œuvre, la production.

Chapitre 02 : vers une prise en compte de la culture dans l'analyse du territoire et de son développement

d'énoncer et de résoudre des problèmes » (Pecqueur, 2014, P.209) de la production spécifique en dépassant le modèle de Ricardo de l'échange international. Il s'élabore par les divergences et les conciliations entre acteurs locaux et extérieurs, il s'inscrit dans la longue durée avec une histoire et la perception d'un sentiment d'appartenance, des formes d'autorités politiques, des préoccupations ancrées dans les cultures et les habitudes locales, des règles d'organisations et de fonctionnement spécifiques.

Le modèle du développement territorial démontre l'importance d'une présence systématique d'une dimension culturelle (savoirs, connaissances...) qui représente le fondement de la spécificité et des avantages différenciatifs de toute dynamique territoriale.

Les différentes formes de la configuration territoriale ont toute pour point commun d'approcher le territoire à un groupement d'acteurs spatialisés se coordonnant par des relations non marchandes et marchandes qui s'assoient en grande partie sur la confiance et la proximité. Cela montre la présence du lien biunivoque entre l'espace et l'homme et l'importance de la prise en compte des variables culturelles dans l'analyse du territoire.

2.4. Conclusion

Dans une perspective de recherche de la construction du territoire et de son développement, le territoire ne peut être compris sans une approche de proximité, il est défini par une proximité géographique et non géographique. En outre, il retrouve une place importante non pas en se renfermant sur soi-même mais plutôt en mettant en lumière ses spécificités à partir de ses ressources (voire sa culture) et ses acteurs et c'est la gouvernance locale qui doit permettre au territoire de trouver sa cohérence.

Le chapitre suivant sera consacré au cadre théorique de l'approche par les ressources qui sert comme outil d'analyse de la dimension culturelle du territoire et de son développement. Cette approche se distingue par sa vocation à mettre en avant l'ensemble des processus inscrivant n'importe quelle ressource dans une dynamique du développement territorial.

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

3.1. Introduction

La notion de la ressource territoriale est au cœur de la réflexion contemporaine autour le développement des économies. L'objectif de ce chapitre est de mettre en valeur les connaissances autour les ressources territoriales et les mécanismes de leur révélation, valorisation permettant sa contribution au développement territorial.

Cette notion rassemble simultanément un concept scientifique ainsi qu'une notion vernaculaire. Etymologiquement, elle provient du verbe latin « rejaillir ». Elle renvoie à ce qui ne se manifeste pas, qui ne réagit pas.

Progressivement, au cours du moyen âge, cette notion signifie recours, secours (Rey, 2011). Au cours du 16^{ème} siècle un déplacement métonymique s'est opéré pour indiquer les moyens de l'action. Ce sens a donné lieu à deux acceptations conceptuelles. Au 17^{ème} siècle, la ressource a désigné les capacités physiques ou morales pour subvenir à ses propres besoins. La fin du 18^{ème} siècle était marquée par l'utilisation de ressources représentées comme des réserves matérielles du pays (Durand, 2018).

Dans la définition fournie par le dictionnaire Larousse, la ressource représente la totalité des éléments matériels et les moyens pour mener une action, une production, elle est bien déterminée en lui ajoutant un adjectif : naturelle, intellectuelle, humaine.

En géographie, la notion de ressource, qui renvoie aux ressources naturelles, s'est élargie, cela a mené à son intégration dans une intersection entre l'angle naturaliste et l'angle social. Comme l'indique le géographe Lévy : *« certaines ressources font partie, sans ambiguïté, du monde social... Ce qu'on appelle « ressource naturelle » mérite davantage de discussion. Une réalité issue du monde physique ou biologique ne peut être une ressource que s'il existe un processus de production identifié dans lequel il peut être inséré et qui, par définition, provient de la société. »* (Lévy, 2003, P.798).

Les sciences économiques reposent sur le principe qui sert à satisfaire les besoins des hommes illimités avec des ressources limitées. Néanmoins, il apparaît ardu de trouver des définitions de la ressource dans les manuscrits des économistes comme dans les manuscrits des autres disciplines.

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

La conception de la ressource trouve son origine dans la réflexion sur la richesse. En fait, la théorie économique a fait ressortir que la source de valeur est (Gumuchian, Pecqueur, 2007) : la terre avec les physiocrates à travers les produits agricoles, l'échange commercial avec les mercantilistes à travers l'accumulation des métaux précieux. Ainsi, la force du travail avec les classiques, ensuite les marxistes à travers le travail produit par les hommes. Finalement, l'utilité chez les néoclassiques à travers une combinaison des facteurs de production.

Au-delà de ces approches, Gumuchian et Pecqueur (2007) ressentent la nécessité du dépassement de cette approche qui sert à recenser l'existant sous une configuration élémentaire et de le problématiser en termes d'allocation et d'en conclure un potentiel imaginaire du développement.

3.2. L'approche renouvelée de la notion de la ressource

La conceptualisation de la notion de ressource s'est entièrement modernisée sous l'impulsion de la nouvelle problématique du modèle du développement territorial et suite au grand bouleversement postfordiste. Le modèle du développement territorial est pensé en termes de spécification et d'ancrage de productions, liées à la construction des ressources territoriales, elles relèvent d'une sortie progressive de la dimension générique de la ressource en la spécifiant de façon concrète et attestée (Janin et Al, 2015).

Progressivement, la conception de la ressource s'est élargie. Il existe d'autres critères que le critère marchand qui peuvent être retenus pour la définir (Lamara, 2009). D'autres objets sont nommés des ressources par l'acquisition de nouvelles valeurs suite aux changements de perception comme : l'eau, la forêt, le climat, le paysage, les ressources cognitives. Ce changement a eu lieu pour différentes raisons, à la fois d'ordre économique, environnemental et social.

Sous une perspective économique, la transition vers une période postfordiste permet l'ouverture des voies du développement pour les territoires fragiles négligés pendant la période fordiste. En effet, les obstacles classiquement appréhendés au sein des territoires de montagnes et ruraux, de même que la montagne, le relief, la rudesse de la vie, la pente, l'archaïsme de la société rurale et le climat difficile, deviennent une source de dynamisme, d'une richesse et d'une rente territoriale puisqu'ils sont qualifiés des ressources potentielles, convenablement valorisées (Mollard, Pecqueur, Molla, 2001). Le système

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

postfordiste échappe à la concurrence par les coûts et les prix et passe à la nouvelle forme de la concurrence qu'est la différenciation de l'offre et sur les signaux de la qualité (Mollard, Pecqueur, Molla, 2001). « *La conception de la ressource passe aussi d'un stock de matières disponibles sur le territoire à celle d'une construction par les acteurs qui qualifient et requalifient l'ensemble des objets du territoire* » (Lamara, 2009, P.12) pas nécessairement matériels, en leur attribuant des valeurs, dans un cadre d'une concertation et une coordination.

Sur le plan social, les sociétés locales se sont retrouvées face à des valeurs d'un système englobant, dans lesquelles ne se retrouvent pas. Ainsi, les produits de qualité ou labellisés, caractérisés par la traçabilité et l'authenticité liée à un territoire ou à une culture donnée, sont fortement demandés. Ce changement d'attitude est à l'origine d'une reconsidération du territoire et de ses ressources qui lui sont associées (Lamara, 2009).

Sous une perspective environnementale, de nouvelles quêtes sont émergées. A côté de la question économique, le développement englobe aussi la préservation de la nature et des ressources, l'équité sociale. Donc, la ressource doit être exploitée raisonnablement par les acteurs, sous une optique de durabilité (Peyrache, 2007).

3.2.1. De multiples conceptions déduites

Suite à ces nouvelles quêtes : économique, sociale et environnementale, la conception de la ressource s'intensifie en questionnant les multiples significations que les individus et les acteurs peuvent lui attribuer au sein des territoires. Glon et Pecqueur (2016) dégagent trois conceptions majeures : la première conception dégagée est liée à une vision utilitaire. A ce niveau dominant souvent des préoccupations marchandes dont les différentes productions des activités liées à la ressource sont inscrites. Cette ressource considérée comme richesse (Béthemont, 1987), entre dans un processus de production. Toutefois, la ressource n'apparaît pas seulement dans une perspective mercantile, la seconde conception dégagée est d'ordre idéal. En ce sens, l'idée est ce que l'on génère d'une ressource ou les représentations que l'on apporte ainsi que la façon dont elle s'avère. Des éléments interviennent pour attribuer une valeur à ce qui est ressenti comme une richesse, nous citons : l'histoire, l'imaginaire, la mémoire. Suivant cette logique, beaucoup d'éléments participent à une « géographicit   », expression attribu  e    Eric Dardel (1952), d  signant l'adh  sion des   l  ments terrestres dans les principales

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

dimensions de l'existence humaine. Nous citons : la beauté des montagnes, du paysage forestier, la forêt en petit matin imprégnées des effluves d'humus, le grand air en bord de mer chargé d'iode. Ces éléments font référence à cette conception idéale des ressources. La place qu'occupent les inscriptions des éléments terrestres dans une communauté est liée à l'expression des ressources humaines. Cela donne tout un sens à la dimension idéale. Enfin, une troisième conception dégagée prend la figure d'une quête d'équité. Elle englobe celle de la justice sociale et la quête d'équité environnementale. Pour surmonter les exclusions culturelles et sociales ainsi que les inégalités, ces questions doivent être pensées dans le cadre des initiatives locales.

Comme l'expriment Glon et Pecqueur (2016), ces conceptions ne peuvent être représentées indépendamment. Les formes et la vigueur de l'utilitarisme et de la vision idéale de la collectivité doit prendre en considération la recherche d'équité sociale et environnementale. Comme ces conceptions sont attachées à des analyses et à un contexte particulier caractérisé par des prises de positions reflétant des intérêts particuliers qui se manifestent suite à des différences, des différends et des tensions au sein d'un socio-système, elles doivent être évoquées dans un esprit d'un construit d'acteurs.

3.2.2. La ressource est un construit d'acteurs

Glon et Pecqueur (2016) avancent que ces multiples conceptions sont associées aux façons par lesquelles les groupes d'acteurs les envisagent. Chacun de ces acteurs n'en a pas une même perspective. Donc, l'idée qu'ils se font en priorité de la ressource se diffère puisqu'ils n'ont pas les mêmes motivations. Les conceptions utilitariste, idéale et de la recherche d'équité, conçues par les groupes d'acteurs dans le cadre des initiatives locales, se différencient conformément à ce qu'ils sont et à ce qu'ils ont été. En parallèle, des intérêts, des activités, une histoire et une mémoire se mêlent dans ces construits territoriaux de proximité. Alors, c'est à travers la dynamique des socio-systèmes ainsi que le sens politique et collectif que les acteurs donnent à leurs projets la capacité à générer des idées, à susciter des échanges, à élaborer des actions autour des différentes conceptions des ressources. Cela conduit à une plus ou moins grande valorisation au niveau local. Glon rajoute (2007) que l'évènement d'une approche des ressources est profondément attaché à *« l'ampleur et l'implication de socio-systèmes dont l'action ou le projet s'inscrit dans une propension plus ou moins forte à interroger la mémoire des lieux et d'une collectivité, des savoir-faire qui s'y manifestent, des expériences*

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

qu'elle a traversées et connaît » (P.1). Le territoire serait donc favorable à la création quand ces dynamiques engendrent un processus de valorisation des ressources spécifiques ancrées territorialement. (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Le territoire est donc élaboré d'un grand enchevêtrement immanent dont les systèmes d'acteurs sont généralement l'image.

3.2.3. Comment qualifier l'inscription territoriale de la ressource ?

La ressource est considérée comme territoriale lorsqu'elle est spécifique à celui-ci. Bien entendu, la spécificité est une caractéristique principale de l'ancrage territorial, elle désigne une dépendance au lieu. Une ressource ou une production est envisagée comme spécifique seulement si elle existe que dans le territoire et pas ailleurs. Donc, elle renvoie soit à un contexte socio-économique particulier, soit à un processus de production particulier. Elles sont ancrées intimement dans l'histoire dont elles découlent d'un apprentissage collectif cognitif, d'une histoire longue, d'une accumulation de mémoire (Campagne et Pecqueur, 2014). Par sa nature relationnelle, la ressource occupe et compose un espace-temps particulier. Ce dernier résulte de l'interaction entre la ressource en question et le contexte dans lequel elle se développe. Ainsi, les processus définissant la ressource se déroulent à partir d'un territoire qui constitue une matrice de ces relations. Ensuite, ces processus produisent une empreinte sur le territoire considérée une matrice de développements subséquents (Courlet et Pecqueur, 2013). Glon et Pecqueur mentionnent que la ressource territoriale est : *« une caractéristique construite d'un territoire spécifique et ce dans une optique de développement. La ressource territoriale renvoie donc à une intentionnalité des acteurs concernés, en même temps qu'au substrat idéologique du territoire. »* (2006, P.20). Le défi pour un territoire consiste en l'identification et la valorisation de ressources spécifiques.

3.2.4. La classification des ressources

Glon et Pecqueur rajoutent que : *« Cet objet intentionnellement construit peut l'être sur des composantes matérielles (données matérielles, faune, flore, patrimoine, ect) et/ou idéelle (des valeurs comme l'authenticité, la profondeur historique, le savoir-faire, les coutumes et traditions ect) »* (2006. P.20). De plus, à l'état initial, la ressource peut ne pas se trouver matériellement, elle peut être latente (un potentiel non identifié comme ressource possible) (Gumuchian et Pecqueur, 2007) ; elle peut être révélée par l'intention des acteurs. La ressource peut présenter aussi deux états à travers un processus de

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

métamorphose qui va changer la ressource initiale en ressource accomplie (Glon et Pecqueur, 2006).

3.2.5. Les caractéristiques de la ressource territoriale

En ajoutant à la notion de ressource, l'adjectif « territoriale », Colletis et Pecqueur (2018) annoncent quatre caractéristiques de cette ressource spécifique, que sont :

3.2.5.1. *La spécificité* : désigne qu'une zone géographique en tant que lieu de culture et d'histoire intervient dans la valeur de la production.

3.2.5.2. *La potentialité* : la ressource se trouve sous forme de gisement, néanmoins, « *elle doit subir une métamorphose pour passer à l'état d'actif valorisable* » (Colletis et Pecqueur, 2018, P.999). Mais avant d'élaborer les conditions de sa valorisation, « *il faut la nommer et ce faisant la révéler* » (Colletis et Pecqueur, 2018, P.999). Pour ce faire, un groupe d'acteurs concernés doit se réunir pour dévoiler la ressource commune à valoriser ou la problématique commune à résoudre.

3.2.5.3. *Le caractère caché* : ce caractère découle du second. C'est ce qui se peut mettre en évidence après un diagnostic approfondi, extrêmement attaché au lieu et qui peut créer la différenciation. En outre, « *le dialogue partagé qui détermine le problème commun à résoudre, permettant de définir le territoire adéquat, est à la base de l'émergence des ressources d'un territoire* » (Colletis et Pecqueur, 2018, P.999). En ce sens, la question porte sur les évolutions sur l'intentionnalité des acteurs qui cherchent à établir un diagnostic du potentiel plutôt qu'un diagnostic de l'évidence, ce qu'appelle Gumuchian et al (2003) l'opération du dévoilement inattendu.

3.2.5.4. *La renouvelabilité* : la ressource territoriale se repose dans sa construction sur la volonté, l'imagination créative et l'innovation. Donc, « *...elle est à priori inépuisable mais.... Les processus qui la font exister peuvent s'affaiblir jusqu'à disparaître* » (Colletis et Pecqueur, 2018, P.999).

Pour révéler et valoriser les ressources territoriales d'autres caractéristiques fondamentales doivent être attribuées à ces ressources (Gumuchian et Pecqueur, 2007) :

3.2.5.5. *La position* : elle se conçoit en se rapportant à sa relativité et sa matérialité. Il existe au-delà des matières premières et des accumulations historiques autour d'un patrimoine immobilier, un vaste champ de la ressource qui peut être virtuelle ou culturelle s'inscrivant dans la mémoire collective. Il

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

convient de noter que : « *l'histoire cumulée et transcendée par les efforts de l'apprentissage collectif en un lieu qui le contient, vient contraindre et modifier la nature de ce qui est finalement produit dans le territoire considéré* » (Gumuchian et Pecqueur, 2007, P.8).

3.2.5.6. *La constructibilité* : elle renvoie à l'avènement de la ressource et à son mode de constitution. Gumuchian et Pecqueur distinguent entre la ressource en tant que flux et sa cristallisation sous forme de patrimoine qui serait un stock. Ils s'interrogent sur les conditions de la cristallisation en patrimoine. Les mouvements institutionnels sont aussi fondamentaux dans cette cristallisation. L'un des plus importants mécanismes de l'analyse du rôle de la ressource dans la construction du territoire est celui de la constructibilité.

3.2.5.7. *La complexité systémique* : les ressources se combinent entre elles dans des configurations différentes, fonction des processus historiques. Elles se renforcent mutuellement permettant de déboucher sur une offre composite spécifique des territoires.

3.2.5.8. *Le sens et la temporalité* : ils renvoient au sens de la notion dans une perspective disciplinaire plus large et de son inscription dans des temporalités différentielles. Ils s'interrogent sur le caractère pléonastique du rapprochement des deux termes « ressource » et « territoriale ». Il s'agit de savoir si la ressource territoriale constitue un objet non fragmenté et résistant aux épreuves de l'application empirique.

Les ressources spécifiques sont au cœur du processus du développement d'un territoire qui se façonne suite à une valorisation de ses ressources.

3.3. La valorisation des ressources territoriales

Les ressources sont qualifiées des facteurs au stade de latence non révélés et non exploités. Elles suivent une succession étapes : la genèse ou l'identification et la valorisation. Comme une première étape, l'identification est une opération de dévoilement (Colletis et Pecqueur, 2018), elle sert à faire apparaître les valeurs et les potentiels de la ressource. Ensuite, la valorisation s'exprime en activation et en spécification. L'activation peut se produire en montrant les usages que les acteurs décident de leurs assignés. Elle constitue une proposition d'acteurs et une construction sociale qui offrent une intention à la ressource initiale, la métamorphosant en ressource activée (Campagne et Pecqueur, 2014). La spécification peut se produire en montrant la nature des liens existants entre le territoire et les ressources afin d'explicitier les facteurs de spécificités. Le premier lien relie les caractéristiques du territoire aux modes de

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

production. Ce lien engendre un degré de spécificité de l'offre des produits ou services liés à la ressource. Le deuxième lien relie les caractéristiques du territoire aux modes de valorisation (Perron et Janin, 2014).

3.3.1. La valorisation est une pratique ancienne

Campagne et Pecqueur (2014) avancent qu'il existe depuis longtemps des productions spécifiques ancrées dans l'espace sous une perspective de développement.

Dès 1994 les chercheurs grenoblois¹⁰ ont montré que l'avènement de nouveaux pays industrialisés s'expliquait par de nouveaux développements. Courlet (1994) expliquait que les dynamiques émergentes notamment en Asie ont été édifiées sur la base de la modernisation de l'agriculture. Ces dynamiques sont basées prioritairement sur les ressources immatérielles et plus particulièrement sur la matière grise et l'éducation généralisée. Dans ce contexte, le territoire est qualifié milieu puisqu'il est non seulement la base géographique des activités économiques, mais il est aussi caractérisé par une dimension socioculturelle jouant un rôle primordial dans le processus du développement.

En outre, dans certaines zones favorables comme en France, l'évolution des productions de qualité appuyées sur la notion d'appellation d'origine contrôlée (AOC), aménagée et répandue ailleurs, a constitué un appui du processus de valorisation. En fait, le passage à une production à qualification AOC engendre une hausse de prix expliquée par les qualités du produit. Ce passage définit ce que les économistes et les géographes appellent plus tard le « produit spécifique ». Ces appellations ont été réservées aux zones historiquement découvertes, elles n'ont pas été mises en œuvre dans les zones difficiles puisqu'elles n'ont pas été révélées.

Plus tard, l'union européenne avait utilisé ce concept pour développer une norme européenne dite : une appellation d'origine protégée (AOP). Les pays méditerranéens du sud de l'Europe et plus particulièrement leurs territoires ruraux vont alors adopter cette norme pour développer leurs produits spécifiques. Néanmoins, les pratiques développées vont rester distinctes des processus du développement territorial, pour la simple raison que ces pratiques ont leur gouvernance propre qui ne se transformera en gouvernance globale du développement. En outre, les limites territoriales des appellations d'origine et celles d'un territoire structuré sous une perspective du développement ne se coïncident pas forcément.

¹⁰ Nous citons : Claude Courlet, Bernard Pecqueur.

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

La valorisation des ressources a été aussi pratiquée sous une autre forme. L'approche des districts industriels a qualifié le territoire comme une ressource spécifique en considérant que le monde de la production est en osmose avec la société, « *cette forme de valorisation de ressource spécifique reste très performante même si elle concerne le domaine de la transformation industrielle* » (Campagne et Pecqueur, 2014, P.158). Ainsi, en Amérique latine des systèmes agroalimentaires localisés ont été développés. C'est une forme, utilisant aussi le territoire comme une ressource spécifique, qui rapproche dans le domaine de l'agroalimentaire la forme des districts industriels.

Nous constatons que certains principes du développement territorial ont été appliqués dans certaines économies depuis longtemps. La valorisation des ressources en tant que pratique et principe du développement territorial peut s'étendre jusqu'à trois niveaux.

3.3.2. De l'exploitation à la spécification

Trois niveaux de valorisation des ressources se sont distingués (Glon et Pecqueur, 2016). Ils s'étendent depuis le moins profond jusqu'au le plus accompli situé dans le qualitatif (Glon et Renard, 1996). Le premier niveau est l'exploitation. Il se distingue par l'emploi des ressources rapidement disponibles, existantes sur place avec une préoccupation principale qu'est la réalisation de profit et de rentabilité, sans prendre en considération les effets de la présence d'activités et de l'équité sociale et environnementale. Cette étape focalise sur les aspects quantitatifs et plus particulièrement sur l'utilitarisme et l'idéal. Elle s'appuie aussi sur une certaine proximité géographique et sociale, marquée par certains conflits. Les ressources en cette étape sont peu appropriées et peu territorialisées. Le second niveau est l'activation. Il est une phase intermédiaire de mise en valeur des ressources. Il est plus avancé que le premier niveau. Les négociations des effets de la présence de certaines activités sont plus importantes. L'idéal accompagné à l'utilitarisme marchand est plus élaboré, cela veut dire que la quête d'équité sociale et environnementale est immanente. En effet, les ressources sont territorialisées.

Le niveau le plus accompli correspond à la spécification (Gilly et Pecqueur, 1994). Pendant cette étape, les ressources sont convenablement exploitées pour que le territoire mette en valeur des spécificités locales retrouvées que dans celui-ci. En revanche, les potentialités matérielles, immatérielles et humaines et les atouts sont valorisés en prenant en compte leurs complémentarités et les effets de la présence des activités. A cela s'ajoutent la gouvernance locale, les maillages d'acteurs et les dynamismes des élus. Le socio-système local vise

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

ainsi le maintien d'équité sociale. Glon et Pecqueur (2016) concluent que : *« plus les possibilités de cheminer vers une spécification des ressources à la mesure de chaque territoire semblent probables, plus... nous sommes confrontés à des territoires créatifs »* (P.24).

3.3.3. La valorisation de la ressource comme accomplissement de sa métamorphose

La valorisation des ressources spécifiques par les acteurs locaux aboutit sa transformation que si elle débouche sur une production de biens et de services commercialisables et commercialisés. De nombreuses ressources territoriales comme le paysage, la culture, l'histoire peuvent rester dans la sphère hors marché comme elles peuvent subir une valorisation marchande dont elles sont impliquées. Pour que les produits et les services spécifiques puissent engendrer un développement territorial, il faut que le caractère spécifique soit non seulement prédominant et que les produits soient aussi commercialisés à des prix rémunérant le travail effectué. En effet, les produits de la ressource territoriale doivent répondre à trois conditions (Campagne et Pecqueur, 2014) :

- L'existence d'un marché rassemblant à la fois une offre et une demande de spécificité.
- L'offre doit être de qualité territoriale¹¹, *« qui est consubstantielle à l'offre du bien ou du service territorial »* (Campagne et Pecqueur, 2014, P.140). La qualité intrinsèque et objective associée à des critères reproductibles dans d'autres biens et services, doit être extrinsèque ou subjective reliée à un lieu et au contexte qui le désigne (histoire, aménités, écriin).
- L'existence d'une demande de spécificité. Le produit issu de la valorisation doit être vendable et la demande doit être proportionnellement inélastique par rapport aux prix. C'est-à-dire *« le consentement à payer du consommateur sera plus élevé pour un produit spécifique que pour un produit standard »* (Campagne et Pecqueur, 2014, P.141), car le processus de la valorisation portant une qualité territoriale, leur donne une valeur marchande supplémentaire. Par conséquent, leur marché diffère du marché des consommations de masse. Cette valeur supplémentaire ou appelée rente

¹¹ La qualité territoriale fait référence aux particularités qui tiennent à l'origine de l'élaboration du produit ou de service dans son territoire, cette qualité ne peut être trouvée ailleurs. La différenciation des produits et services par la qualité territoriale se déroule en trois temps successifs : par un processus de spécification des produits, par un effet-territoire reliant produits et environnement, par une demande spécifique et localisée des produits et services.

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

de qualité territoriale¹² renvoie plus particulièrement à la qualité extrinsèque parce qu'elle inclut une inscription territoriale qui fait référence au contexte et à un lieu qui le représente (paysage, patrimoine, histoire). Le bien et le service spécifique sera vendu à un prix élevé à celui du produit générique. Donc, même si le prix du produit augmente, la demande reste stable et relativement inélastique. Donc, les territoires doivent maintenir un prix qui permet à leurs producteurs de se renouveler en contrôlant l'offre de ces biens et services, ce qui permet de maintenir l'équilibre du marché.

3.3.4. Le panier de biens et services territorialisés : une forme de valorisation aboutie

La forme la plus répandue de la valorisation des ressources territoriale est celle de panier de biens et services territorialisés (Pecqueur, 2000). Cette forme de la valorisation parvient à créer un modèle du développement territorial durable. En fait, elle fait l'objet d'un « *débat du renouvellement du modèle productif agricole et d'adaptation aux contraintes issues de la mondialisation des échanges, ... centré sur la qualité des produits et plus précisément sur l'ancrage territorial* » (Hirzak, Pecqueur, Mollard, 2004, P. 35).

Le panier de biens et de services territorialisés est un agencement original car l'offre est à la fois composite et située, attaché à un espace donné, à son histoire et à sa culture (Pecqueur, 2001). Sa capacité réside dans la génération de rentes, reflétant une réputation territoriale. Ces rentes reflètent des avantages concurrentiels constitués des espaces producteurs. Ce panier représente une rencontre entre l'offre locale de produits et de services de qualité et une demande spécifique. En fait, l'hypothèse du panier de biens se vérifie lorsque « *à l'occasion de l'acquisition d'un produit de qualité territoriale, le consommateur découvre la spécificité des autres produits issus de la production locale et détermine son utilité sur l'ensemble des produits offerts. C'est-à-dire que cette offre de produits liés génère un surplus du consommateur plus élevé que la somme des surplus de chaque produit... la valeur additionnelle du panier tient au fait que le consommateur achète le produit dans son contexte.* » (Pecqueur, 2001, P.43).

Ces biens et services acquis sont consommés sur place. En outre, les actions d'achat et de vente de biens et services localisés impliquent que les producteurs

¹² La rente territoriale signifie que l'attachement d'un produit ou d'un service à un territoire donné lui offrant sa spécificité, engendre une rente nouvelle qui offre une valeur supplémentaire à ce produit. Elle se résulte de l'accumulation de l'effet-qualité inscrit dans des biens spécifiques et de l'effet-territoire lié à l'ancrage et à l'identification à un territoire.

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

et les consommateurs s'entendent sur quelques principes. Angeon et Vollet (2008) avancent que l'économie de convention est à l'origine de l'élaboration des procédures de mise en accord des acteurs sur la qualité et la spécificité des produits. Parmi les quatre conventions de qualité (coordination marchande, industrielle, domestique ou de réputation, civique) identifiées par Sylvander (1994), la différenciation des produits par spécification de l'offre définie dans le modèle du panier, fait appel aux registres de convention civique¹³ et de réputation de la coordination¹⁴. Ces deux modes de coordination¹⁵ sont présidés par des ressorts organisationnels et institutionnels (politique publique locale, des stratégies solidaires de producteurs de produits différents, les aspects macro-institutionnels). La coordination civique « *rend compte de la faculté des agents à confronter leur espace d'échange en stabilisant leurs relations ; elle se traduit par la répétition des engagements et des actions menées* » (Angeon et Vollet, 2008, P.594). Lorsqu'il s'agit de la coordination domestique, elle « *renvoie au fait que les individus adhèrent à un système de représentations, de normes ou de valeurs, ce qui leur permet de densifier leurs dynamiques d'échange* » (Angeon et Vollet, 2008, P.594). Ces modes de coordination sont à l'œuvre dans la composition d'un panier de biens et services territorialisés. Ce dernier doit être cohérent et assez représentatif du territoire d'origine (Hirzak, Pecqueur, Mollard, 2004).

Le panier de biens et de services territorialisés se compose de trois éléments (Hirzak, Pecqueur, Mollard, 2004) :

- Une totalité de biens et services associés qui se consolident les uns des autres sur les marchés locaux. Elle est marquée par une image cohérente et une origine territoriale commune. Ces biens constituants sont peu substituables avec les biens génériques. Leurs modes de production de qualité se caractérisent par leur spécificité. Leurs services marchands associés sont de qualité, ils facilitent l'accès au panier (la gastronomie, le tourisme, ...).
- Une composition de biens publics et privés. Elle consolide la réputation de qualité et l'image du territoire. Les biens publics jouent le rôle d'écrin, ce qui permet de valoriser le panier. Ils englobent : les traditions, l'histoire, la culture et le patrimoine, la nature et l'environnement.

¹³ Elle désigne l'adhésion des acteurs à un ensemble de principes sociétaux comme les représentations des produits et de leur usage.

¹⁴ Elle repose sur des relations de confiance entre acteurs témoignant de leurs habitudes à l'échange.

¹⁵ Généralement, la coordination est similaire à la gouvernance locale, elle se définit comme une coordination multi scalaire des acteurs publics et privés. Elle repose sur un projet qui vise à résoudre un problème productif. Elle résulte des interactions des groupes qui s'affectent réciproquement (Lamara, 2009).

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

- Une demande inélastique de ces produits et services. Le lien de proximité et de confiance est primordial. « *Derrière ce panier de biens et de services complémentaires, le consommateur achète en réalité une image positive, la réputation de qualité du territoire qu'il fréquente et les caractéristiques qu'il apprécie.* » (Hirczak et al, 2008, P.57).

En guise de conclusion, un panier de biens et services englobe une totalité de produits ancrés territorialement. Il repose sur une réalité culturelle construite sur le long terme. Il s'appuie sur les effets de réputation engendrant, par conséquent, une rente de qualité territoriale. Dans une perspective du développement territorial, ce panier représente un élément d'explication discriminant d'une stratégie de différenciation de l'offre.

Landel et Pecqueur (2011) indiquent que toute ressource peut faire l'objet d'une construction territoriale en suivant un ensemble d'opérations.

3.3.5. Les étapes de construction de la ressource territoriale

La construction territoriale est un processus du développement « *du fait de sa capacité à faire émerger de nouvelles ressources et de nouveaux processus d'activation de ses ressources* » (Colletis et Pecqueur, 2018, P. 1000). Comme le territoire, la ressource résulte d'un processus de construction. Aujourd'hui, il ne se trouve pas sur le territoire des ressources en soi. La mobilisation et la coopération des acteurs et l'intentionnalité sont des éléments nécessaires dans les processus d'activation des ressources (Landel et Pecqueur, 2011).

En fait, la ressource est le résultat d'un processus de construction qui fait que pour la produire, l'acteur doit employer un ensemble de techniques à une matière selon un processus programmé d'une manière cohérente (Raffestin, 2000). Ce processus s'opère en une succession d'opérations. Il reste conditionné par des interactions entre la ressource et les acteurs qui la révèlent et qui la développent. Ce déroulement suit un mode d'organisation propre reposant sur un certain degré d'autonomie. L'opérateur territorial défini « *comme une organisation réunissant des acteurs et des pratiques* » (Landel et Pecqueur, 2011, P06) contribue à la construction de la ressource par la mise en exergue d'un problème commun reconnu par les acteurs. De fait, entre la dimension locale d'appropriation et de construction par les acteurs et la dimension globale du contexte de dépendance, « *l'opérateur est indispensable à la fois dans l'activation mais également pour faire émerger les liens existants*

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

entre les ressources et le territoire » (François et al, 2006, P.693). Il joue un rôle d'interface entre le territoire et le marché.

L'approche dynamique du processus permet la compréhension : des conditions de la construction, la nature et les qualités des ressources territoriales, les leviers de cette construction (Janin et al, 2015). Ce processus est décomposable en plusieurs phases :

3.3.5.1. *La révélation de la ressource* : la ressource latente est présente mais elle est non mobilisée. Par leur regard nouveau parfois extérieur, que les acteurs interviennent à la révélation de qualités associées à des objets matériels ou immatériels. Une au moins de ces qualités doit être spécifique au territoire, ou en avoir le potentiel, pour parler de ressource territoriale activable et liée de par sa spécificité, à « *l'impossibilité d'être reproduite hors des territoires concernés.* » (Lacroix et al, 2000). Landel et Pecqueur (2011) rajoutent que la révélation de la ressource nécessite des organisations aptes à favoriser le croisement des regards avec une capacité à développer des relations multiples. La ressource cognitive est déterminante dans la construction de liens interculturels accompagnés la transformation du territoire. La dimension éthique est aussi importante dans la mesure puisque ces relations reposent le plus souvent sur des valeurs et des principes partagées. Cette phase souligne l'importance d'existence d'une interface entre des acteurs externes et internes au territoire et des relations non marchandes dans la révélation des richesses. En effet, la ressource passe d'un statut de ressource cachée à celui de ressource potentielle localisée.

3.3.5.2. *La justification du lien au territoire* : comme l'indiquent François et al (2006), la ressource requiert : « *un processus intentionnel engageant une dynamique collective d'appropriation* » (François et al, 2006, P.696), de justification de liens au territoire par les acteurs. L'enjeu est d'élargir la ressource à d'autres acteurs du territoire « *qui passe par une hybridation entre des connaissances déjà acquises et transmises de génération en génération* » (Landel et Pecqueur, 2011, P.7). Celles-ci sont localisées et liées à sa géographie, son économie, aux attributs du milieu, son histoire, sa culture et à la production de nouvelles connaissances à partir du partage d'expériences, au travers d'une coordination collective sur le territoire (Janin et al, 2015). Cette hybridation repose sur une reconnaissance des complémentarités de connaissances autour des processus d'apprentissage (Landel et Pecqueur, 2011).

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

Selon Micoud (2004), ce processus d'extension reproduit le statut de la ressource en devenant un bien commun, « *issu de la perte des usages premiers des objets au profit de la construction de sens et de liens pour les acteurs du territoire* » (Janin et al, 2015, P. 155). L'objectif, pendant cette phase, est de consolider les qualités reconnues de ces biens communs qui peuvent être liées à des facteurs intrinsèques et des facteurs environnementaux et à d'autres attributs tels que le capital social des territoires ou des modes d'organisation spécifique. Toutefois, Goedert et kern (2009) indiquent qu'un bien commun n'est pas certainement, dans les faits, accessible pour tous. Donc, dans le cas des savoir-faire anciens, l'organisation de formations et ateliers collaboratifs, l'intensification des fêtes locales participent de ce processus d'exposition et de reconnaissance de la ressource et de son accessibilité pour le maximum d'acteurs.

La consolidation de la spécification donne lieu à son appropriation par les acteurs territoriaux et sa reconnaissance par l'extérieur, donc, elle entre alors dans une phase de développement.

3.3.5.3. *Le développement de la ressource territoriale et sa spécification* : selon Janin et Al (2015), cette phase se distingue par un approfondissement de la spécification et un accroissement de la production. Elle nécessite la consolidation des liens entre acteurs, leur organisation ainsi qu'une élaboration de référentiels comme repères partagés nécessaires à sa production et à sa valorisation. Les politiques publiques interviennent dans le développement de la ressource et de l'inscription des projets dans le débat public.

3.3.5.4. *L'articulation avec d'autres ressources* : Landel et Pecqueur (2011) indiquent qu'au cours du développement du processus de la construction de la ressource, des possibilités d'articulation avec d'autres projets émergent. Ces projets, à leur tour, permettent la construction de nouveaux repères pour le développement du territoire. L'association des ressources avec des objets patrimoniaux fait sens en reliant les acteurs d'origines multiples autour de ressources complémentaires. Donc, la ressource participe à la (re) composition du territoire à travers : son identité, ses réseaux, ses modes de gouvernance, à son tour la ressource acquiert le statut de ressource territoriale.

Le développement de ressource territoriale conduit aussi à une organisation du territoire autour de « *produits différenciés et lisibles pour le consommateur afin de produire une véritable offre territoriale* » (Pecqueur, 2001, P.). Ces ressources liées à des qualités spécifiques au territoire (Saez et al, 2007),

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

lorsqu'elles sont articulées, peuvent composer un panier de biens territorial (Hirczak et al, 2004). Chacune des ressources va s'articuler avec d'autres renforcent la spécificité du territoire, lorsqu'elles partagent une identité commune au travers des caractéristiques et des attributs et des facteurs de spécificité liées au territoire. Elles constituent une offre riche émotionnellement et culturellement.

Finalement, le processus de construction des ressources se prolonge en distinguant, à partir de la phase du développement, une transmission/requalification de la ressource ou une désactivation.

Pour construire les ressources spécifiques, trois types de processus doivent mettre en avant dans le long terme : les processus cognitifs, les processus relationnels, les processus organisationnels.

Janin et al (2015) indiquent qu'une véritable construction de spécificité territoriale nécessite un ensemble de facteurs qui fait l'objet de la section suivante.

3.4. Vers une véritable construction de spécificité territoriale

Comme nous l'avons constaté plus haut, les stratégies de la différenciation mettent en avant le caractère local des productions à partir de la qualité de ces mêmes productions et de l'attribut d'origine géographique. Janin et al (2015) avancent que la véritable construction de spécificité territoriale requiert des attributs plus complexes relatifs à des contenus symboliques, identitaires, culturels permettant d'identifier le produit-ressource véritablement lié au territoire. Cette construction s'appuie sur *le processus de patrimonialisation*, défini comme un processus d'identification, proposé par Landel (2007). Ce processus : « *est générateur de patrimoine, défini comme ce qui est censé mériter d'être transmis du passé, pour trouver une valeur dans le présent.* » (Lévy et Lussaut, 2003, P.39). Ce processus est l'œuvre de multiples catégories d'acteurs, participant à la reconnaissance de valeurs communes autour d'un objet. Il s'inscrit dans un projet collectif.

3.4.1. Le processus de patrimonialisation

Landel (2004) a proposé le processus de patrimonialisation dans une perspective de valorisation des objets patrimoniaux à des fins touristiques. Il décompose ce processus en cinq étapes. En suivant les différentes phases de la patrimonialisation, les acteurs en présence cherchent à « *connaître, reconnaître et faire connaître l'objet* » (Prévost, 2004). L'évolution temporelle de ce

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

processus représente une suite logique des actions ou chaque phase est conditionnée par une phase préalable. Par ailleurs, chaque phase est conduite par plusieurs acteurs et engendre de multiples types d'activités :

3.4.1.1. *L'invention de l'objet* : la mise en place des activités de recherche conduites par les connaisseurs de différentes disciplines et par les spécialistes est à l'origine d'une mise en évidence d'un objet ou d'une découverte, cet objet pouvant être inventé. Ce processus d'invention implique une notion de création dans la mesure où des potentialités non encore imaginées au stade de leur création sont attribuées à l'objet en question (François et al, 2006).

3.4.1.2. *La certification et l'identification du patrimoine* : cela renvoie au repositionnement de l'objet dans son contexte historique. Les spécialistes mobilisent des techniques d'analyse et d'identification (classement et inventaire) et des connaissances historiques précises de l'objet dans l'objectif de le positionner par rapport aux autres objets. Cela permet de lui offrir un sens parmi la totalité (Landel, 2007). En effet, l'objet se conçoit et se développe dès qu'il entre dans un rapport de communication social, ce qui implique le changement de son statut (François et al, 2006).

Ces deux premières phases sont des étapes de discussions qui justifient sa mise en contexte historique.

3.4.1.3. *La conservation et la restauration* : comme souligne Greffe (1990), il s'agit de « rétablir l'objet dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné » (Landel, 2007, P.162). Au sein de cette phase, l'objet se modifie tout en conservant sa valeur patrimoniale et ses éléments caractéristiques (François et al, 2006). Les activités associées à cette étape relèvent de la maîtrise d'œuvre et de la mobilisation de différents métiers. L'opération de restauration modifie le statut de l'objet et engendre des liens sociaux.

3.4.1.4. *L'exposition du patrimoine* : l'objet sera présenté au public, en mobilisant plusieurs outils pour sa réussite en lui offrant une reconnaissance sociale (François et al, 2006). Il produit des activités pédagogiques, éducatives et d'interprétation. Par conséquent, l'objet sera découvert et approprié par le public, en lui conférant une valeur supplémentaire. L'objet éveille un intérêt et provoque un changement de ses valeurs d'usage (François et al, 2006).

Nous notons aussi que l'appropriation est un élément central du processus de la patrimonialisation puisque ce dernier implique que l'on discerne de ce qui fait sens pour les acteurs. La patrimonialisation se fait en faveur des héritiers

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

(population locale) et non pas en faveur des personnes extérieures (les touristes) (François et al, 2006).

3.4.1.5. *La valorisation* : elle représente la phase finale du processus de patrimonialisation. Elle est optionnelle (Hirzak et al, 2009). Elle est : « *une sorte de consécration économique pour les efforts fournis* » (François et al, 2006, P.692) lors des étapes précédentes, mais le mouvement patrimonial ne suffit pas à son déclic.

Ces trois dernières phases sont des étapes d'action qui engendrent un changement de l'état de l'objet et de ses valeurs d'usage.

Après une mise en avant du processus de patrimonialisation des ressources, un ensemble de facteurs est indispensable pour qu'une spécificité territoriale se construise.

3.4.2. De la production spécifique d'origine locale à la construction de la spécificité territoriale

Nous avons constaté précédemment, qu'un circuit de vie d'une ressource se compose de l'identification ou la patrimonialisation (sens attribué par Landel) et de la valorisation qui est aussi composée : d'activation et de spécification. Cette dernière renvoie à l'attribution des qualités spécifiques aux modes de production et aux modes de valorisation, alors que Pecqueur en proposant la forme aboutie de spécification, n'a pas mis en avant les facteurs permettant la construction de spécificité territoriale. Dans cette perspective, Janin et al (2015) rajoutent que les modes de production et de transformation doivent être dirigés vers la conservation de ces qualités spécifiques de la ressource, tout en insérant les innovations techniques et organisationnelles.

Ainsi, la spécification des modes de la valorisation doit se fonder sur la capacité des acteurs du territoire à contrôler la commercialisation et les modes d'échanges autour de leurs produits. Cette dynamique rendant la ressource accessible de l'extérieur, repose sur des organisations coopératives et associatives. Elles permettent aussi à ses membres le contrôle du processus de production. En outre, les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle déterminant en permettant la présentation de ces ressources à un extérieur lointain. Ces dynamiques permettent la production de labels, d'appellation d'origine, d'agréments, de certificats de conformité, attestant d'une qualité spécifique de la ressource sur des marchés qui lui sont externes.

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

Toutefois, Chazaud (1998) souligne que la marque territoriale est différente du label du produit, du fait qu'elle contribue « *non seulement à le (le produit) différencier des autres, mais à lui conférer une identité en raison de caractéristiques qui lui sont propres...* » (Janin et Al, 2015, P. 151). Afin d'approfondir l'ancrage de la ressource au territoire, les fêtes locales occupent en ce sens une place déterminante.

Janin et al (2015) concluent que les processus de spécification sont indissociables de ceux relatifs à l'appropriation par une diversité d'acteurs. L'accompagnement des deux processus confère : « *à la ressource une dimension culturelle, symbolique concourant à sa reconnaissance dans et hors territoire* » (Janin et Al, 2015, P. 151). A leur tour, les fêtes liées à ces produits deviennent progressivement les fêtes du territoire. Quant aux parcs, « *elles renforcent leur légitimité autour de la conservation et la valorisation de ressources locales, tout en affirmant, leur capacité de coordination, qu'ils ont pu ne pas avoir au moment de l'engagement de la démarche de la spécification* » (Janin et Al, 2015, P.151).

Les logiques qui conduisent les modes d'échanges innovants associant producteurs et consommateurs, les événements festifs et artistiques identifiés comme concourant à la commercialisation des produits, ne sont pas décrites proprement dans un acte d'achat. En fait, la demande de liens territoriaux réunit des attentes relationnelles avec des consommateurs ou des producteurs et d'autres intentions. Ces intentions nécessitent une inscription dans un tissu social dans un temps long. Donc, la demande du produit du territoire se décline en engagement dans la durée. L'opération est marchande sauf qu'elle est interrogée comme un acte social, politique ou civique. Par conséquent, le demandeur est inscrit dans le jeu de la construction territoriale comme participant à la vie locale, il sera qualifié « *consom'acteur* ». En effet, la construction de spécificité territoriale nécessite une implication d'une demande de telle nature¹⁶. Janin et al (2015) ont alors élargi l'approche des ressources par la prise en compte des logiques de spécificité territoriale incluant l'élaboration de lien au territoire côté offre et côté demande, à partir d'une grille de caractérisation des ressources selon les liens produits/territoire proposée par Peyrache-Gadeau et al (2009). Ces derniers partent du principe que

¹⁶ Les opérations de construction de spécificité territoriale au-delà de logiques de différenciation de demande qui doivent d'être décrites par la littérature sont rares.

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

l'identification des ressources valorisées par les activités peut ainsi contribuer à qualifier ces activités et leurs produits.

3.4.3. L'approche croisée offre/demande

Dans une perspective de construction territoriale, l'apparition de la ressource est liée à l'aptitude de quelques produits à être mis en action selon une logique qui n'est pas forcément marchands. Cette grille offre un classement de la multiplicité des « produits » et/ou « ressources » en fonction de leurs modes de différenciation par les logiques d'offre, fondées sur les éléments de spécificité de production et d'origine ainsi que les logiques de demande selon son lien à l'espace de localisation des produits :

3.4.3.1. *La différenciation par l'offre* : il s'agit d'un gradient de spécification allant de la production générique jusqu'à la production spécifique. Peyrache-Gadeau et al (2009) ont constaté qu'une énorme partie de la spécification s'appuie sur des stratégies de segmentation selon des caractéristiques de production (fermière, savoir-faire, fraîcheur ...) ou et/d'origine géographique s'étalant jusqu'à la construction de spécificité territoriale.

3.4.3.2. *La différenciation par la demande* : il s'agit de différencier les modes de valorisation des produits/ressources en fonction des comportements de consommation. Une première typologie, qui s'ajoute à la demande sur le marché national ou régional, concerne une demande de proximité. Cette dernière sert à minimiser les coûts de transport (à côté de la demande de qualité s'ajoutent la consommation d'un produit identifié comme d'origine locale ou encore celle du lien direct au producteur). Une seconde typologie renvoie à une demande de liens territoriaux, elle implique des modes de valorisation incluant une diversité d'usagers de la ressource, suivant des logiques marchandes et non marchandes. Elle porte sur une pluralité de composantes attachées à la ressource, caractéristiques de son ancrage au lieu. Ces valorisations renforcent l'ancrage au lieu.

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

Tableau 2: la grille de caractérisation des ressources selon les liens produit/territoire

Différenciation par l'offre : logiques de spécification					
Différenciation par la demande : logiques de valorisation		Offre générique	Spécificité de production	Spécificité de production+ spécificité d'origine géographique	Spécificité territoriale (intégration des valeurs culturelles et symboliques)
	Demande exprimée sur un marché général	Logiques de filières			
	Demande de proximité		Logiques de proximité		
	Demande de liens territoriaux			Logiques territoriales	

Source : V P-G, C j et LP (2009)

A partir de croisement d'approches résultent des positionnements produits/espace formant une typologie de situations. La ressource territoriale se concrétise lorsque la demande de spécificité territoriale rencontre particulièrement une offre de même nature. Janin et al (2015) rajoutent que cette typologie de situations ne donne qu'une vision qu'à un moment donné, alors que la situation d'une ressource n'est ni statique ni figée, mais elle est considérée comme des moments d'évolution des ressources selon les temporalités et des processus d'activation ou de désactivation.

Dans le même cadre du double jeu offre/demande, Hirczak et al (2009) ont appréhendé la construction des ressources en termes de trajectoires. Ils ont dissocié les modes de construction des ressources, qui ont trait à la demande des consommateurs, des modes de valorisation qui ont un lien avec la construction primaire de la ressource, interrogée du côté de production et à les confronter avec la distinction initiale générique versus spécifique.

Chapitre 03 : l'approche par les ressources : un outil d'analyse de la dimension culturelle du développement du territoire

3.5. Conclusion

La ressource territoriale constitue l'un des principaux leviers du développement territorial. Son approche nourrit les analyses par des clés de compréhension des processus de révélation, d'activation, de valorisation et de véritable construction de n'importe quel type de ressource. Elle est une approche opératoire autant dans l'aide à la prise de décision que dans l'aide à l'action pour les acteurs locaux et les acteurs économiques.

En s'appuyant sur la conception de la ressource, les chapitres suivants servent à mettre en évidence une revue de la littérature articulant la culture considérée comme une ressource, le territoire et son développement.

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

4.1. Introduction

L'analyse des modèles régionaux du développement ont été entamé sans tenir compte des aspects culturels, ils étaient qualifiés de facteurs invisibles (Doeringer et al, 1987) et cela pour plusieurs raisons : les singularités régionales et locales et l'approche culturaliste n'étaient pas reconnues en sciences sociales puisque leur prise en compte comporte un inconvénient de déviation vers le relativisme et l'essentialisme. Cela interdit l'élaboration de relations universellement applicables. De plus, la culture est une notion polysémique quasiment impossible à circonscrire. Parmi les raisons d'absence de la dimension culturelle de l'analyse économique est la rationalité économique instrumentale qui reste le seul moyen possible d'analyser. En fait, les principes de l'économie standard ne permettent pas à l'économiste de travailler nettement sur les aspects culturels (Kahn, 2010). L'économie et la culture s'établissent ainsi chacune sur des fondements différents.

Depuis 1990, le débat sur l'inclusion de la variable culturelle dans l'analyse régionale s'est amorcé.

La culture occupe une place importante dans le développement et la construction des territoires. En fait, elle donne sens à la vie en société, sa place est primordiale dans la définition du territoire, elle participe à la création de ses limites, à le nommer et à le structurer en réseau.

Le modèle du développement postfordiste induit ainsi une nouvelle conception du développement. En fait, ce dernier ne s'appuie pas seulement sur des facteurs économiques. Il met en action des facteurs d'ordre social, culturel et environnemental qui influencent les acteurs de ce développement ainsi que leurs modes d'articulations. Dans un contexte territorial et sous une perspective de spécification des produits, la culture par ses savoirs, ses valeurs, ses normes et ses symboles, devient un facteur de production (Orléan, 2002).

Dans un objectif de rendre compte de l'ensemble des conceptions de la culture traitées, il est nécessaire de mettre une évidence une revue de la littérature non exhaustive articulant la culture, le territoire et son développement. Nous commençons par un exposé des différentes interprétations traitées dans les travaux articulant culture et territoire et nous concluons par un exposé unifiant

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

une diversité des travaux récents portant sur les liens entre culture et territoire, permettant de justifier et de positionner notre apport.

4.2. Les différentes interprétations de la culture

Landel et Pecqueur (2004) distinguent entre la culture comme ressource (input) et la culture comme produit (output), en fournissant un ensemble d'interprétations. A côté de ses interprétations, la culture est considérée comme un élément prépondérant dans la recomposition des territoires.

4.2.1. La culture est un élément prépondérant dans la recomposition des territoires

Dans une double optique d'identification et d'appropriation, cette relation évoquée couplant le cadre géographique et la société locale. En ce sens, trois idées motrices ont été accordées à la géographie culturelle (Claval, 2003). Premièrement, la culture est considérée comme une création collective et renouvelée des hommes. Elle se caractérise par ses codes qui permettent l'innovation et l'adaptation aux conditions changeantes du monde. De plus, la culture fournit aux hommes les moyens d'orientation, de découpage de l'espace et d'exploitation des milieux. Enfin, les cultures se singularisent par leur dynamisme et leur variation dans le temps. Landel et Pecqueur (2004) indiquent aussi que la culture, en tant qu'élément de cohérence, permet d'expliquer le support identitaire du territoire, elle confère aux sociétés leur sens.

Donc, une attention particulière est apportée aux qualités intrinsèques d'un lieu qu'elles soient matérielles, symboliques, de réputation et de tradition. Elle met en question les critères culturels des espaces mais aussi les logiques d'inscription des processus de différenciation et d'identification culturelle dans l'espace. Les spécificités culturelles de différents lieux entrent dans la composition des identités locales et engendrent en même temps des processus d'identification et d'appropriation territoriales (Gravari-Barbas et Violier, 2003). En effet, le territoire devient un espace vécu, approprié, pratiqué et socialisé.

A partir de l'idée de Di Méo. G exprimant le territoire comme : « *une construction sociale... sa vertu essentielle réside sans doute dans le fait que sa construction mobilise tous les registres de la vie humaine et sociale. Son édification combine les dimensions concrètes, matérielles mais aussi les dimensions idéelles des représentations et des pouvoirs* » (2001, P.273), Landel et Pecqueur (2004) attribuent la caractéristique des espaces culturels

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

homogènes aux espaces dont la détermination de leurs limites est conditionnée par le changement de la culture (changement de mode de vie et de savoir-faire, de langue, de patrimoines et d'histoire), sinon, on assiste à une cohabitation de plusieurs éléments. Trois situations typiques des territoires se sont distinguées (Landel, Teillet, 2003) :

4.2.1.1. *Les territoires culturels pertinents* : ils sont fermement pénétrés d'approches historiques, un débat sur leurs recompositions territoriales non souhaitées peut émerger, elles peuvent être incompatibles avec l'identité locale revendiquée. Ils prennent la forme des territoires petits, faciles à nommer, reposant sur d'anciennes délimitations. Ils se caractérisent par une forte identité (singularisé par des pratiques traditionnelles, une langue et des œuvres consacrées, un patrimoine monumental caractéristique) et un partage d'un fort sentiment d'appartenance.

4.2.1.2. *Les territoires nommés* : le toponyme est représentatif de l'histoire du territoire : il témoigne sur les populations qui ont mis en place les lieux, les langues, les groupes sociaux qui se sont suivis, les mentalités. Les travaux de recherche s'intéressent aux critères sociologiques et culturels qu'accordent les noms de lieux. L'étude des processus de construction toponymique permet la compréhension des mécanismes de coopération et les jeux d'acteurs.

4.2.1.3. *Les territoires structurés* : leur structure se bâtit sur une mise en liaison de lieux qui singularisent et organisent le territoire. Ces territoires plus modestes trouvent leur harmonie via la présence de profonds liens sociaux maintenus à travers les activités diverses voire symboliques et/ou des références identitaires communes. Les lieux et les patrimoines sélectionnés occupent une place prépondérante, ils sont spécifiques, identifiés et construits par une société qui trouve sa cohérence à travers eux (Debarbieux, 1995). Ce territoire est structuré à travers un maillage concrétisé autour des routes et des circuits, il est aussi construit symboliquement en réunissant le sens que donne le patrimoine et l'expérience qu'il révèle.

La culture intervient dans la construction d'un territoire et plus particulièrement dans sa délimitation et sa nomination à travers le processus d'appropriation. Les constructions institutionnelles, qui se fondent sur la base des cultures locales, sont des éléments prépondérants des modes de gestion de chaque territoire. La spécification de l'action implicite à chaque territoire se naît à travers la liaison entre organisation territoriale et culture.

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

Dans une autre perspective, pour les économistes du territoire, la culture est admise comme un facteur prépondérant du développement du territoire. Comme nous avons indiqué précédemment, Landel et Pecqueur (2004) distinguent entre la culture comme ressource (input) et la culture comme produit (output) :

4.2.2. La culture comme produit spécifique

Deux catégories se sont distinguées :

4.2.2.1. *Le produit mobile ou physiquement exportable* : fabriqué sur place entièrement ou en partie. Sa production repose sur un système productif fortement ancré dans la société locale et l'économie. Il est commercialisé sur des marchés domestiques et étrangers. Il nécessite d'importants moyens, il met en œuvre des techniques de reproduction à grande échelle. L'un des éléments prépondérants de ce système est l'organisation du travail de type capitaliste dont le créateur est envisagé comme travailleur et la culture est transformée en produit culturels (Warnier, 2002). Il est classifié au : produit à caractère immatériel important (enregistrement musical, cinéma, télévision, design), c'est un produit issu du domaine de la culture et de l'information, du divertissement, et le produit à caractère matériel plus prononcé (vêtement, joaillerie, jouet, produit gastronomique). Ce produit mobile nécessite d'importants services et infrastructures aidant leur distribution sur le marché plus ou moins globalisé.

4.2.2.2. *Le produit immobile* : il est consommé seulement sur place. Le lieu se fusionne avec le produit final, il appartient aux aménités ou aux caractéristiques d'un territoire. La consommation de ce produit nécessite le déplacement d'un consommateur favorisant le développement des infrastructures touristiques. Nous citons comme exemples : le quartier artistique, un parc d'attraction, le festival, un lieu de culte, l'ensemble des richesses architecturales et artistiques dont détiennent les territoires.

Certains produits immobiles sont spécifiques à un lieu, ils se découlent de cultures et d'histoires, d'un ensemble de savoir-faire profondément ancrés à un territoire. Cette production repose sur une forte implication des territoires locaux, ce qui permet de conserver cet ancrage.

4.2.3. La culture comme ressource

Elle est considérée parmi les ressources territoriales, c'est-à-dire les valeurs et les objets mobilisés par les acteurs participants à la construction et au

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

développement du territoire. Dans une optique du développement, cette ressource fait référence à une caractéristique construite d'un territoire spécifique. Deux formes d'utilisation de la culture locale sont distinguées :

4.2.3.1. *Une ressource culturelle territorialisée* : pour s'intégrer dans un processus de production d'un bien, la ressource culturelle peut se métamorphoser en actif stabilisé. Il s'agit d'une mobilisation directe de la culture.

En participant à la construction d'un territoire, le patrimoine joue le rôle d'un révélateur de la ressource culturelle territoriale. L'enjeu est de déterminer les conditions de la transformation de la ressource culturelle territoriale en actif. En fait, le patrimoine se distingue par un double processus mis en activité ; le premier processus fait référence à la transmission, il favorise le passage du patrimoine de génération en génération sur une longue période. Cette transmission est complétée par un travail de sélection des acteurs territorialisés caractérisés par leurs cultures actuelles. Cette sélection peut être manifester une habileté poussée et par conséquent l'objet patrimonial peut subir plusieurs transformations comme : la protection, l'abandon, la conservation, l'identification, l'exposition, la restauration, la mise en valeur à travers de nouveaux usages. Comme exprimé par Barel (1981), l'objet patrimonial se distingue par une confrontation entre la logique patrimoniale et la logique capitaliste. La gestion patrimoniale se préoccupe moins d'optimisation des profits, elle renvoie à la transmission presque « *intégralement d'un stock d'opportunités et aussi, peut-être surtout, une faculté de créer de nouvelles opportunités* » (cité par Landel et Pecqueur, P.7). L'output économique ou le résultat tangible peut être perdu en évitant le piège de l'irréversibilité par la protection d'une diversification. Le patrimoine peut être libre pour des emplois multifonctionnels, des affectations éventuelles, « *le patrimoine est moins adapté et plus adaptatif* » (Barel, 1981, cité par Landel et Pecqueur, P.7).

Dans cette perspective, le patrimoine prend des positionnements spécifiques relativement à la culture : il peut être reconnu comme un stock accumulé au cours du temps. Suite à l'évolution des relations entre les acteurs et des territoires, il se métamorphoserait sous l'influence de facteurs culturels. Au cours de leur construction territoriale, il serait aussi une matérialisation d'un flux culturel permanent approprié par les acteurs locaux.

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

En ce sens, Barrere (2001) le définit comme : « *un ensemble attaché à un titulaire (individu ou groupe) et exprimant sa spécificité et un ensemble historiquement institué des avoirs transmis par le passé, avoirs qui sont des actifs matériels, des actifs immatériels et des institutions* » (Cité par Landel et Pecqueur, P7).

La façon d'institutionnalisation du patrimoine est ainsi importante que son contenu pour expliquer son usage, ce n'est pas une question de « *la transformation en produits de ressources assimilables à des stocks* » (Cité par Landel et Pecqueur, P7), mais de, « *la capacité créative des hommes... en renouvelant leur rapport à la nature et à la culture* » (Cité par Landel et Pecqueur, P7).

En outre, le patrimoine connaît une double évolution, la première consiste en l'élargissement incessant de son champ de définition, il englobe : le patrimoine naturel, les monuments historiques, les savoir-faire, les paysages, les produits du territoire, les systèmes de représentations. La seconde évolution concerne l'élargissement des acteurs et des institutions concernées. La question primordiale autour le patrimoine était sa conservation et l'actualité met l'accent sur l'intérêt des nouvelles institutions comme les associations, les collectivités territoriales. Ces évolutions se sont accompagnées par une décentralisation culturelle permettant des opérations d'inventaire du patrimoine, l'installation des pôles d'économie du patrimoine permettant sa gestion, ils « *s'intéressent au patrimoine dans ce qu'ils apportent aux territoires comme levier du développement local...ils ne doivent pas se positionner dans une logique de conservation, mais dans une logique du développement durable s'appuyant sur le patrimoine* » (Metivier, 2000).

Le patrimoine suit la même évolution que celle du territoire. « *Le patrimoine comme une production de sens, renseigne sur les formes de sociabilité et leurs rapports à des formes institutionnelles politiques et économiques* » (Glevarec.H, Saez.C, 2002, P.259). La ressource patrimoniale se territorialise, elle représente l'histoire et permet la symbolisation un territoire.

En guise de conclusion, le patrimoine, en tant que ressource, représente une relation sociale (Brunet et Al, 1996). Elle fait référence aux notions d'échange, à l'idée de mise en valeur, aux moyens de communication, elle permet de répondre à des usages utiles du développement et de la construction des territoires. Le patrimoine, en tant que, objet hérité, il devient un bien commun.

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

Par conséquent, il est non exclusif : c'est-à-dire sa mobilisation n'empêchera pas d'autres acteurs de l'employer en développant d'autres usages liés aux jeux d'acteurs territoriaux (les espaces naturels nécessitent une organisation impliquant les acteurs des différents usages : des actions de protection de la biodiversité, la promotion, les activités de pleine nature, des actions éducatives voire de l'exploitation forestière). Les activités prennent des formes diverses : les actions d'insertion, la production et la commercialisation des produits spécifiques, les activités pédagogiques, l'organisation de manifestations diverses. A cela s'ajoute, l'activité d'une réaffectation qui nécessite des activités de réception, d'hébergement et de restauration. Les événements muséaux ou culturels (spectacles, festivals, résidences d'artistes) sont aussi développés dans des lieux porteurs d'une valeur patrimoniale par l'installation de circuits touristiques.

Le développement de ces mouvements a redéfini le territoire. Il est considéré comme un espace d'implication et de mobilisation des acteurs autour de ressources spécifiques. L'identification et l'inventaire du patrimoine ne cessent de s'interroger, il est considéré comme un élément de structuration du territoire, il est aussi un actif susceptible de stimuler la création d'activités. Landel et Pecqueur (2004) indiquent que l'analyse des démarches des projets sont marquées par une omniprésence des facteurs culturels qui favorisent la création du patrimoine. Ces facteurs contribuent aussi aux processus de transformation et de sélection du patrimoine. Ces derniers constituent le résultat d'organisations construites au fil du temps.

La combinaison culture-organisation se comporte comme un opérateur du patrimoine. Les actions déduites prennent des formes qui restent à caractériser.

La culture patrimonialisée peut représenter une ressource économique en elle-même qualifiant le territoire. Néanmoins, elle reste restreinte par une demande en évolution modérée, il est, donc, indispensable d'analyser cette ressource non plus comme une ressource directe mais aussi comme un opérateur de mobilisation d'autres ressources.

4.2.3.2. *La culture comme opérateur de mobilisation et de transformation des ressources* : cela permet d'engendrer de nouvelles activités (Landel et Pecqueur, 2004). Elle englobe des relations horizontales et transversales denses entre acteurs. Deux cas sont distingués, la culture est considérée en tant qu'un élément fondateur des processus de création et d'innovation mis en œuvre sur

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

les territoires. Dans un second cas, par l'introduction d'une qualité spécifique, la culture peut contribuer à distinguer les ressources spécifiques des autres ressources territoriales plus génériques (Gumuchian et Pecqueur, 2007, Landel et Pecqueur, 2004).

Landel et Pecqueur (2004) indiquent que la compréhension de la place de la culture dans les processus de spécification de la ressource territoriale est indispensable, la coordination joue un rôle essentiel. Ils distinguent trois cas :

4.2.3.2.1. La culture comme élément de mobilisation de ressources nouvelles : un groupement d'acteurs s'établit progressivement. Il se fonde sur une capacité qui sert à identifier un problème commun impliqué dans un processus de spécification, impulsé sur un territoire. Le processus de spécification des ressources ou le projet lancé permet une mobilisation des différences culturelles (comme les savoir-faire) permettant des complémentarités via un mode d'organisation spécifique. Nous citons, à titre d'exemple, la création d'une filière complète avec préalablement de bons techniciens et des savoir-faire locaux et à la fin un dispositif commercial s'appuyant sur une bonne capacité de pénétration des débouchés internationaux, ces derniers reposent sur une solide structure commerciale.

4.2.3.2.2. La culture comme élément de liaison entre ressources territoriales : l'espace résulte de l'action humaine, il : « *est un ensemble de rapports techniques, économiques et sociaux entre agents localisés en des lieux différents.* » (Aydalot, 1986, cité par Landel et Pecqueur, 2004, P.11). Donc, l'espace n'est pas vierge, il existe des régions et des villes caractérisées par leur histoire. « *Ces espaces sont plus ou moins riches d'interactions entre agents, ils donnent lieu à des processus d'apprentissage collectifs. Ces caractéristiques définissent la notion du territoire, espace privilégié des relations non marchandes entre agents* » (Benko, Lipietz, 2000, P.564). Parmi les modes d'articulation et d'interaction entre acteurs, il existe des modes d'ordre culturel. Au sein de toute communauté territoriale, le partage d'une culture commune décourage les comportements conflictuels et stimule la convergence des points de vue. En ce sens, il existe deux modes antagonistes.

4.2.3.2.2.1. **La juxtaposition des acteurs sur un territoire** : ce mode concerne les analyses portantes sur la construction des projets du territoire. Les travaux concernent des analyses internes (faiblesses et forces), des analyses de positionnements relativement à l'extérieur (menaces/opportunités).

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

Les analyses s'articulent autour des ressources, des contraintes, des stratégies dont les acteurs sont porteurs, les jeux d'acteurs caractérisés par des enjeux. Le mode d'articulation fréquent caractérisant ce type d'approche est celui de la juxtaposition entre acteurs. Au sein de ce territoire, les liens peuvent être développés sont transversaux entre acteurs, visant un décroisement des compétences.

4.2.3.2.2. *L'imbrication des dynamiques locales* : à partir de l'analyse de l'effet de la construction de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) caractérisée par une forte valeur ajoutée, le produit incluait des traits culturels qui les différencient des autres et dévoilait une image du territoire. Ce produit s'associait à d'autres produits et services pour composer un panier de biens marqué par trois aspects :

- Le territoire se particularise par son offre autonome. Cette offre constitue d'une totalité de biens et de services qui sont complémentaires et non substituables. Ils se renforcent mutuellement sur les marchés locaux.
- Une composition de biens privés et publics concourant à établir la réputation de qualité et l'image d'un territoire.
- Pour se coordonner, les producteurs du panier interagissent d'une manière réciproque dans l'objectif d'internaliser la rente de qualité territoriale.

La coordination se développe à travers des relations transversales entre acteurs. Sur le champ politique et économique, la légitimité de chaque acteur est respectée, cela engendre une organisation conforme à la culture locale. En outre, les savoir-faire et les produits du terroir qui sont attachés sont mis en évidence dans la ressource patrimoniale. Ils se particularisent par une qualité indiscutable, une forte spécificité et une organisation capable à fédérer l'ensemble des acteurs.

Les facteurs tels que : les modes de relations, les constructions identitaires, l'histoire, la proximité sociale et culturelle reflètent une présence d'un patrimoine fort local (Barrère, 2001) qualifié sous le terme générique « d'effet territorial » contribue à la création d'économies de proximité et de synergies.

4.2.3.2.3. La culture comme élément de l'attractivité territoriale : certains territoires construisent leurs positionnements sous l'angle culturel par une mise en place d'une politique culturelle audacieuse et la mise en place des modes de relations spécifiques, ce qui rend la culture locale un élément d'attractivité fondamental.

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

Cette caractérisation de la place de la culture permet de souligner à la fois le rôle primordial de la culture dans la construction et le fonctionnement des territoires sur la base du passage de la culture d'une ressource virtuelle à un actif mobilisable et de l'importance de la relation du mode d'organisation avec la culture.

Le fonctionnement d'un territoire tellement riche du point de vue culturel dépend d'une organisation solide ainsi que le fonctionnement d'une organisation territoriale dépend d'une assise culturelle solide. Pour comprendre ce croisement entre la culture et l'organisation territoriale, cela nécessite l'identification sur les territoires : les objets culturels mobilisés, les logiques et les enjeux sous-jacents, les acteurs concernés, afin de définir les conditions de caractérisation de la culture en tant que ressource qui peut servir potentiellement d'opérateur de mobilisation d'autres ressources. C'est, dans ce cadre que s'inscrit le travail de notre thèse.

Dans ce qui suit, nous exposons les travaux portant sur le lien entre « culture et territoire ».

4.3. De la relation entre la culture et le territoire : une mise en perspective

Dans un objectif de rendre compte de la majorité des conceptions de la culture traitées, il est nécessaire de mettre en évidence un exposé unifiant une diversité des travaux récents portant sur les liens entre culture et territoire sous l'angle d'une analyse en termes de ressources. Il est essentiel de souligner que chacune des variantes traitées assimile soit à des traits culturels spécifiques à la région ou à un contexte particulier examiné. La revue de littérature sera l'occasion de clarifier le parcours théorique de l'étude.

La culture intervient dans la construction des territoires, dans leurs délimitations, dénominations suite à un processus d'appropriation. Cette même culture est aussi reconnue comme un élément fondamental du développement du territoire (Landel et Pecqueur, 2004), d'où elle se distingue par sa nature en tant que produit et en tant que ressource :

4.3.1. Une catégorie centrée sur la culture en tant que produit

Avec la montée en puissance de l'économie culturelle, la culture prend l'aspect d'un produit culturel générique ou spécifique, plusieurs travaux ont été développé en ce sens, nous citons :

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

4.3.1.1. *Le cas du produit mobile* : il est fabriqué sur place entièrement ou en partie, il est générique, il nécessite le développement de services et d'infrastructures facilitant leur distribution sur le marché globalisé. Plusieurs travaux ont été développés dans ce cadre :

A travers cette recherche, Amziane (2016) met en lumière l'état de la valorisation de la datte algérienne. Pour ce faire, elle met en avant l'importance de la place qu'occupe la datte algérienne au niveau international et national. Son analyse porte aussi l'établissement d'une démarche de la mise en place d'indication géographique.

Le territoire Algérien dispose d'immenses produits du terroir récoltés sur de multiples espaces ruraux, ils sont de haute qualité. La diversité agricole trouve son progrès à travers un savoir-faire spécifique hérité depuis des millénaires. La datte algérienne est l'un des produits reconnus par leur qualité qui reflète une réelle valeur symbolique et commerciale. Elle a acquis une clientèle étrangère et locale. Le vrai et le seul terroir de Deglet Nour est Tolga. Cette nomination ne peut être utilisée pour d'autres terroirs. Cette idée est soutenue par l'ensemble des consommateurs locaux et étrangers.

Dans l'objectif de définir la position de la datte algérienne sur le marché mondial, l'enquête a porté sur les données de la consommation, la production, l'exportation et l'importation des dattes. Pendant la période (1995-2015), les données mettent en avant l'intérêt de la consommation locale de la datte Deglet Nour et d'autres dattes relativement à la quantité exportée (la consommation locale représente près de 90% de la production totale pendant la période 1995-2013). En outre, le taux de croissance annuel moyen de la production de la datte représente 136% de 1996 à 2013. Sur la période (1995-2013) de la production totale de dattes, la production de la datte Deglet Nour constitue presque la moitié. Uniquement 10% de la production totale est exportée, ce taux s'explique par les préférences des distributeurs de ce produit. Leurs marchandises s'écoulent sur le marché local avec moins de traçabilité et de conditionnement. Il est aussi important de noter que de grandes quantités s'écoulent sur le marché informel. Elles ne sont pas comptabilisées dans les statistiques fournies par les institutions algériennes. Les principaux pays importateurs de la datte algérienne sont successivement : la France, la fédération de Russie, la Belgique, l'Espagne, Le Canada, le Maroc. Les données portant sur la croissance de la demande mondiale de dattes par pays pendant la période (2009-2013) et sur le

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

classement des pays exportateurs de dattes pendant la période (2000-2004), montrent l'existence d'un marché mondial des dattes très concurrentiel (une concurrence entre les exportateurs voire même les importateurs qui exportent à leur tour). Parmi les pays les plus exportateurs et producteurs de dattes, l'Algérie représente le pays principal. Cela atteste la renommée internationale de la datte algérienne et sa bonne qualité. Cela nécessite l'établissement d'une indication géographique.

En ce qui concerne les actions collectives de la valorisation et plus spécifiquement de l'identification faisant connaître la qualité de la datte algérienne sont inexistantes. La chaîne de valeurs de la filière est caractérisée par un dysfonctionnement. Par ailleurs, la mise en place d'une indication géographique a été proposée par les organismes concernés. Les quatre premières étapes que sont : la délimitation géographique de l'aire de la production, l'élaboration d'un cahier de charge et la publication des textes, l'identification des acteurs, sont achevées. Alors que, les deux étapes primordiales que sont : le déploiement des outils de labellisation et l'application des procédures restent inachevées. Cela traduit l'inexistence d'un plan commercial d'attaque : dépôt de marque, publicité, communication, ... Ce qui représente un obstacle inévitable à la consolidation de sa compétitivité.

4.3.1.2. *Le cas du produit immobile* : il est spécifique à un lieu, consommé uniquement sur place. Sa consommation nécessite le déplacement d'un consommateur favorisant le développement des infrastructures touristiques. Plusieurs travaux ont été développés dans ce cadre :

Diamantaki (2010) cherche à analyser l'événement « festival de la photographie des rencontres d'Arles » en tant que moteur de la valorisation du patrimoine et du développement touristique du territoire d'Arles en France. Diamantaki analyse les pratiques mises en œuvre dans le cadre du festival et envisage les enjeux sur le plan culturel principalement en liaison avec le tourisme, cela dans l'objectif de stimuler une croissance économique touristique culturelle en faveur du développement durable.

Le patrimoine de la ville d'Arles est exceptionnel, il est constitué de huit monuments de l'ère romaine, inscrit patrimoine mondial de l'UNESCO (1981). Il est aussi constitué de plusieurs bâtiments classés monuments historiques. En outre, la ville d'Arles comprend trois musées marquants et un important nombre

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

d'associations culturelles fournissant une immense diversité de conférences, d'expositions et de spectacles. Ainsi, elle se caractérise par une richesse naturelle qui est située près de Delta de Rhône. Elle est limitée au sud par le parc naturel de la Camargue, de la réserve naturelle du Crau à l'est et des Alpilles au nord. Elle représente une ville remarquable dans la variété et la qualité de son offre culturelle, dans l'animation de son patrimoine et dans la stratégie touristique articulée autour le développement durable.

En fait, le festival d'Arles constitue l'un des festivals mondiaux de la photographie, de même qu'il est en tête de liste des festivals de la photographie en France, il est issu d'une intention d'artistes d'organiser des activités dans l'objectif de la promotion de leur discipline. Le phénomène festivalier a évolué et a continué à se développer pour décrire la complexité et la diversité de l'offre festivalier : *« une manifestation où la référence à la fête, aux réjouissances éphémères, événementielles et renouvelées s'inscrivent dans la triple unité de temps, de lieu et d'action »* (P.9).

Sur le plan culturel, l'objectif principal de l'organisation de ce festival est la diffusion de l'art de la photographie. Il a réuni un noyau important d'artistes, ce qui a permis de créer un réseau fondamental d'échanges dans plusieurs pays. De cette naissance, de multiples propositions ont émergé, elles ont défini une nouvelle place à la photographie parmi les autres arts. En outre, ce noyau arlésien a amélioré l'éducation autour de la photographie. En tant que formateur, le festival permet de familiariser le public avec l'art de la photographie. Il lui fait connaître des artistes importants, d'une très importante variété fournissant un panorama de l'histoire du milieu et de la photographie.

Sur le plan économique, il a pareillement participé immensément à la valorisation du patrimoine arlésien, en embrassant ces lieux historiques. Les bâtiments patrimoniaux se voient animés pendant tout ce festival, cela devenu un avantage pour l'attractivité touristiques de la ville d'Arles. En tant qu'un système économique à part entière, les Rencontres d'Arles participent énormément à l'économie locale de façon directe et indirecte. D'une manière directe, les investissements dans l'économie arlésienne représentent 50% des investissements totaux, elles englobent l'achat des matériaux et les prestations de services. La seconde moitié représente l'embauche de personnel saisonnier et permanent. De plus, le budget d'hôtellerie et le budget des locations immobilières se sont augmentés. Les retombées économiques indirectes sont aussi considérables. Les hôteliers et restaurateurs accueillent

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

une clientèle importante, la ville tire profit de la capacité d'achat du public prestigieux du festival ainsi que de tous les festivaliers. En 2009, ce festival a connu un succès sans équivoque, ayant accueilli 72000 visiteurs.

Le festival engendre des conséquences médiatiques et en termes de notoriété et d'image de la ville d'Arles, par sa renommée européenne et internationale. Sur le plan social, l'implication de la population locale engendre un consentement à une identité forte qui participe à la pérennité d'un événement. L'adhésion de la population locale déclenche ainsi une dynamique autour d'un projet commun et stimule une atmosphère solidaire et conviviale touchant notamment le public.

Diamantaki conclut que le festival reconnaît plusieurs enjeux d'où il doit retracer sa politique d'animation. De plus, un travail commun avec d'autres acteurs touristiques et culturels aura besoin d'être renforcé dans l'objectif d'obtenir de nouvelles formes de coopération et de faire d'Arles une ville de la photographie et de la culture, du tourisme et de l'image.

4.3.2. Une catégorie centrée sur la culture en tant que ressource :

La culture est considérée comme une ressource territoriale. Sur un territoire spécifique, la ressource territoriale fait référence à une caractéristique construite dans une optique du développement, d'où nous distinguons :

4.3.2.1. *Une ressource culturelle territorialisée* : elle représente un mode d'une mobilisation directe de la culture. Dans ce cas, le patrimoine joue le rôle d'un révélateur de la ressource culturelle territoriale. Il est perçu comme un mode de matérialisation du lien entre le groupe social et le territoire et un élément de différenciation. Ce patrimoine prend deux formes :

4.3.2.1.1. Patrimoine matériel : consiste les éléments d'aspect matériel comme les monuments, les paysages. Parmi les travaux développés dans ce cadre, nous citons :

Dans un travail élaboré autour de la valorisation et de la protection du patrimoine, Necissa et Chabbi Chemrouk (2020) propose un outil d'évaluation de la capacité de la participation des ressources patrimoniales au développement territorial, il consiste à mettre en œuvre une méthode de valorisation des projets patrimoniaux fondée sur un diagnostic de plusieurs possibilités offertes par le territoire et les entraves sur l'ouverture du processus décisionnel aux habitants et aux acteurs locaux. La Wilaya de Tlemcen située dans l'Ouest algérien a été ciblée comme un cas d'analyse pour sa richesse de

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

son patrimoine culturel et paysager classé un parc national et pour l'échelle intercommunale qu'il recouvre.

Pour ce faire, l'établissement d'une grille multicritère d'évaluation de la participation des ressources patrimoniales au développement doit être dans la droite ligne des directifs du développement territorial du schéma d'aménagement dont l'objectif étant la valorisation et la protection du patrimoine national. Cette grille recouvre trente-trois indicateurs établis selon trois thèmes fondamentaux que sont : l'amélioration de la qualité de vie et le développement social, le développement économique, une gestion et une gouvernance du patrimoine. Les critères retenus sont estimés en fonction d'un système de pondération qualitatif choisi de façon concerté en coopération avec diverses catégories d'acteurs chargés du parc de Tlemcen (acteurs économiques, administratifs, politiques et techniques). Une échelle de mesure qualitatives situe entre -3 et +3.

Le parc de Tlemcen s'étend sur sept communes avec une superficie de 8225 hectares. En fait, il a un aspect paysager exclusif, il comprend ainsi des ressources patrimoniales uniques. Il a été protégé en 1993 par un décret 93/117 dont l'objectif étant la préservation des flores et des faunes progressant dans un micro climat humide. Il a été classé en 2016 réserve internationale de biosphère par l'UNESCO. Le parc est un organisme administratif public doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale. Il est géré par une direction sous la tutelle du ministère de l'agriculture, ses interventions sont organisées selon le décret 83/458 et l'arrêté 358/SPM/DPPF/88.

Le patrimoine naturel du parc compte : les cascades d'El Ourit situées dans Djebel Hanif avec une superficie de 300 ha, ainsi que, des grottes féeriques de Beni-Add situées à une altitude de 1112 mètres. Ces grottes datent de 6500 ans et constituent un musée naturel. Ensuite, le plateau de Lalla Setti qui s'étend sur 80 ha, il offre des vues panoramiques diverses. Le cimetière constitue l'élément phare de ce plateau. En tant qu'une forêt récréative, la forêt de Tlemcen est plantée en 1890 sur 286 ha, constituée de Pin d'Alep avec 953 espèces floristiques dont 09 protégées et 305 espèces faunistiques dont 61 protégées.

Le patrimoine culturel est constitué de multiples sites archéologiques et historiques classés patrimoine national, nous citons : la mosquée de Sidi Boumedienne (1328) avec une entrée monumentale considérée la plus importante du parc. Ensuite, le mausolée de Sidi Abdallah et le tombeau

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

d'Abou Ishac et. A cela s'ajoutent les ruines de Mansourah qui s'étalent sur environ 100 ha et les vestiges des remparts et plus particulièrement le minaret de la mosquée qui atteint les 40 mètres de hauteur. Il est parmi les rares sites mérinides du Mghreb central classés patrimoine historique en 1968. Enfin, la grande et la première mosquée d'Agadir construite en 790 avec ses vestiges, montrent le rôle culturel et touristique crucial de Tlemcen dans le Maghreb central.

A partir de la grille multicritère proposée, les auteurs ont déduit qu'en matière de développement économique sur les onze indicateurs proposés sauf deux (l'équilibre financier de la valorisation du patrimoine, les retombées économiques sur le territoire) ne sont pas pris en compte. Donc, les indicateurs économiques semblent plus avantageux. Sur les onze indicateurs sociaux, un seul (relatif aux organisations des manifestations culturelles liées au patrimoine) est bien pris en compte. Donc, il faut qu'il ait une large implication des populations concernées. Finalement, sur les onze indicateurs de gouvernance proposés, quatre sont moyennement pris en compte. Ces résultats montrent l'importance de la prise en compte de la participation des organismes nationaux et locaux affectés à la mise en valeur des ressources patrimoniales. De plus, la faculté de recourir à des aides financières et techniques internationales est primordiale. La promotion d'une certaine autonomie des collectivités locales et l'encouragement d'une gestion « bottom up » et implicative favorisant la contribution des mouvements associatifs sont aussi nécessaires.

En guise de conclusion, quelques faiblesses et lacunes attachées à l'aménagement et à la gestion des sites, au financement des opérations de valorisation et d'entretien du patrimoine ainsi qu'à la coordination entre divers acteurs, se sont identifiées. A cela s'ajoute un système décisionnel très centralisé, en ce sens, les acteurs locaux sont réduits aux exécutants qui reçoivent des directives de l'administrations centrale. En fait, leurs finances dépendent des subventions de l'état. Le mouvement associatif est lui-même en émergence et ses activités sont très réduites et ponctuelles. Les actions et les stratégies du développement adoptées ne créent pas une dynamique territoriale inclusive et pérenne, elles sont ponctuelles et restreintes dans le temps.

La démarche suggérée doit s'occuper du perfectionnement de la gouvernance et de la gestion via le perfectionnement de la coordination et de la coopération intercommunale entre les différents acteurs et secteurs, la consolidation du

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

partenariat public-privé, la promotion de l'autonomie des collectivités locales. A cela s'ajoutent, la contribution de la société civile à travers le mouvement associatif et l'installation d'outils inclusifs de prise de décision en fonction du contexte, ce qui contribue à consolider l'implication des habitants aux projets du développement de leurs territoires et en garantir la durabilité.

4.3.2.1.2. Patrimoine immatériel : consiste les éléments d'aspect immatériels comme les savoir-faire, les systèmes de représentations. Plusieurs travaux ont été développés en ce sens :

Canova (2010) traite le phénomène musical qu'est le Flamenco considérée comme une ressource touristique. En s'appuyant sur un terrain transdisciplinaire, il apporte une réflexion en se penchant particulièrement sur la notion de la ressource territoriale qui contribue à la construction du territoire et à son développement.

En ce sens, Canova opère à un croisement entre le Flamenco et la notion de ressource territoriale. Comme nous avons mentionné précédemment, toute véritable construction d'une ressource spécifique nécessite des attributs plus complexes relatifs à des contenus symboliques, identitaires et culturels. Cette construction s'appuie sur un processus de patrimonialisation défini comme un processus d'identification. L'appropriation est aussi un défi principal de la patrimonialisation puisque cette dernière suppose que l'on distingue de ce qui fait sens pour les acteurs.

Le Flamenco est reconnu comme un phénomène musical hors norme. Ces pratiques se répandent du tourisme global à l'expérience localisée, historiquement, le Flamenco s'est exprimé dans les endroits du travail des ouvriers et des paysans et dans les rencontres familiales de l'ethnie gitane dont les paysans et les gitans, en Espagne, représentaient les principaux acteurs. C'est depuis que le contact a été favorisé entre le peuple andalou et les gitans que cet art considéré marginal commença à s'introduire dans la société. Donc, le lieu de localisation pourrait être à la base de sa territorialisation.

Canova part de l'observation que la culture Flamencas s'est appropriée et instrumentalisée par une partie de la société andalouse. L'expression métaphorique de cette culture peut induire à une inflexion de la pensée planificatrice. Sa transmission se fait de façon orale par le contact direct entre artistes et publics et entre artistes. Pour l'importance patrimoniale qu'il représente, le niveau de renaissance sociale du Flamenco est similaire à celui

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

de la musique classique. Des positions conflictuelles entre les différents acteurs se sont engendrées suite à ce mouvement d'appropriation de Flamenco. Ces positions sont dues suite à un large programme de patrimonialisation orchestré au niveau national et au niveau régional. Cette musique représente le point focal des politiques culturelles. L'objectif tracé à travers sa patrimonialisation est de la rendre un objet collectivement partagé comme marqueur d'identité culturelle et d'en faire un bien culturel commun. Il s'agit d'une activation du Flamenco en tant que ressource touristique.

En ce sens, le Flamenco subit une mutation culturelle et artistique sous de multiples formes : spectacle de musique et de gastronomie, pratiques privées, industrie, haute couture et modes vestimentaires. D'abord, il est considéré comme une activité artistique rassemblant : danse, musique et chant. De plus, il se rapporte à un véritable mode de vie pour une minorité de population. Canova a conclu que cet art fait l'objet de plusieurs modes de valorisation.

De plus, au sein de certaines localités, le Flamenco est reconnu en tant qu'une ressource régionale de richesse socio-culturelle et économique. Ces localités développent les infrastructures relatives au Flamenco (maisons familiales, patios de voisinage, ...) ainsi que les événements et les initiatives locales. Ces infrastructures contribuent à la création d'emplois et d'activités dans les villes par et pour la population locale, relevant d'une politique de planification et de coordination. Cette politique vise la promotion, la configuration et l'ajustement de cet art dans la totalité de l'offre touristique globale. Par conséquent, le Flamenco possède une grande potentialité urbanistique. Dans certaines petites villes, le Flamenco s'est développé en défendant une appellation d'origine contrôlée. Certains acteurs militent pour un art gitan au lieu d'un art andalou.

En guise de conclusion, le Flamenco représente les mêmes caractéristiques de la ressource territoriale qui paraissent solides à son illustration empirique :

- Un trait de position caractérisé par une construction géographique et historique.
- Une constructibilité en liaison avec la dynamique territoriale en matière de patrimonialisation.
- Une complexité systémique, par son inscription dans le temps présent et passé et par ce qui l'attache aux préoccupations sociétales contemporaines.
- La question du sens est prise en compte dans une perspective disciplinaire plus large.

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

Une autre étude a été développée par Roux et Gateau (2009), vise à étudier le lien entre le développement d'une filière agroalimentaire et son territoire ainsi que le lien entre le savoir-faire et la professionnalisation de ses acteurs.

En partant de l'idée que les filières agroalimentaires, constituées sur la base des produits identitaires et inscrites sur des territoires bien caractérisés, participent au développement local et que les producteurs au sein de ses filières se forment et se professionnalisent, les connaissances acquises par ses acteurs de ses filières constitue aussi un facteur déterminant du développement local. Le cas de la filière agroalimentaire des fromages dans la région Languedoc-Roussillon (France) est étudié.

Dans la région Languedoc-Roussillon se trouvent les filières fromagères caprines. Cette localisation est expliquée par le fait que les maigres ressources fourragères sont plus valorisées par la consommation des ruminants, elle est aussi expliquée par la transformation de leur lait (industrielle ou fermière) qui tire d'avantages d'anciens savoir-faire.

Le cheminement au sein de cette filière a commencé avec l'arrivée de la vague néo-rurale d'après 1968. A la fin des années 1990, l'établissement de cette filière a été menée à bien avec la reconnaissance de l'appellation d'origine contrôlée « AOC Pélardon ». C'est le savoir-faire construit qui forme le critère de qualité pour les fromages, il procure des bénéfices par son image. Ces savoir-faire facteur déterminant du développement de la filière, découlent de la confrontation entre des techniques modernes importées et des pratiques établies de longue date. Il s'agit d'un issu d'une construction logique, volontariste. Il ne résulte pas d'une transmission de façon similaire d'un patrimoine technologique et culturel.

Donc, afin de découvrir les conditions d'acquisition du savoir-faire et de la professionnalisation des fabricants du fromage de chèvre, Roux et Gateau ont réalisé une enquête auprès de quatorze éleveurs spécialisés dans l'élevage de chèvre et produisant tous des fromages dont Neuf (09) éleveurs adhèrent à l'AOC, quatre (04) n'y adhèrent pas. L'enquête par questionnaire comportait deux volets : des questions destinées à la caractérisation de l'unité de production fromagère et laitière (dimension du troupeau, volume de la production, commercialisation, force du travail). Des questions portent sur : l'origine sociale des éleveurs, leur formation, leur professionnalisation et l'acquisition de leur savoir-faire fromager.

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

Les responsables de la production fromagère forment deux groupes sociaux qui sont : les néo-ruraux venus s'implanter dans la montagne méditerranéenne après 1968 dont un éleveur est originaire de la région et les éleveurs modernistes issus des filières de formation agricole dont quatre éleveurs sont originaires de la région ou ses marges. C'est cette différence géographique qui explique la répartition des éleveurs en deux groupes, des éleveurs dont leur projet professionnel est de reconversion. D'autres éleveurs dont leur projet professionnel initial originaire du monde agricole. La cohabitation des deux types d'éleveurs se fait sans heurts majeurs.

Le groupe d'éleveurs compte plus de femmes que d'homme, cela atteste la féminisation du métier de fabricant fermier de fromage. L'âge représente aussi une variabilité, les éleveurs modernistes sont moins âgés de dix ans que les néo ruraux, cela pourrait signaler un anéantissement pour le métier d'éleveur chez la vague néo rurale, alors qu'un regain d'intérêt pourrait être retrouver chez les jeunes du monde rural. Enfin, le niveau de formation initiale des modernistes est un peu supérieur par rapport à celui des néo ruraux. Globalement, le niveau de formation initiale est à un bon niveau.

Afin de déterminer les modes d'acquisition des savoir-faire et leurs poids respectifs, cinq modalités ont été proposées. Parmi les méthodes d'acquisition du savoir-faire, la transmission familiale de connaissances occupe la première position, ce qui confirme la force des canaux informels. Cependant, seulement trois éleveurs sur treize ont annoncé que la fabrication du fromage s'attache à une antériorité familiale. Cela affirme le faible intérêt accordé au lien intergénérationnel dans l'apprentissage professionnel et sa disparition. En outre, la formation professionnelle occupe la première position qu'une seule fois pourtant elle est citée six fois. La plupart des enquêtés n'ont pas suivi cette formation. Des formations agricoles initiales diplômâtes de haut niveau ont été suivi par les cinq éleveurs modernistes. Ces formations s'articulent autour : la conduite des troupeaux, l'agronomie, la gestion des exploitations. Un détour professionnel dans les organisations agricoles (le Control laitier, la Chambre d'Agriculture) a été effectué par les trois éleveurs enquêtés où ils s'intéressaient de la technologie fromagère et de techniques d'élevage. Depuis la succession de leurs études, les deux autres éleveurs enquêtés souhaitent être exploitants agricoles. L'adoption de l'élevage caprin a été prescrit suite à un ensemble de facteurs : l'insuffisance du capital pendant le commencement de l'activité, leur besoin de s'installer dans un environnement méditerranéen montagnard. Ces

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

formations leurs permettent de profiter des interventions publiques accordées aux jeunes agriculteurs lors de leur installation.

Quant aux néo-ruraux, ils étaient confrontés à un double besoin : l'acquisition d'un minimum de connaissances techniques et l'obtention d'un diplôme leur permettent de bénéficier des subventions publiques. Un brevet professionnel agricole d'une année a été octroyé par les néo-ruraux. Ces enseignements sont dispensés en fonction des méthodes de la formation continue. Ce brevet se caractérise par son niveau modéré offrant des connaissances techniques spécialisées. Ces formations constituent un robuste fondement de connaissances générales sur les techniques de l'élevage et de l'agriculture.

Concernant la troisième modalité qu'est l'appui technique des organismes professionnels récemment répandue, s'est concrétisé à travers la création d'un poste de technicien fromager au sein de la structure professionnelle fédérative « Languedoc Roussillon élevage » qui regroupe les programmes consacrés aux filières animales diverses. Un animateur chargé de l'organisation des événements de promotion et de suivi de l'application du cahier des charges est employé par l'association de défense de Pélardon, cet encadrement s'avère efficace dans la pratique pourtant il est jugé faible. Ces services sont payants, leurs chargés interviennent lors des problèmes particuliers. Ce moyen est cité douze fois, il occupe la seconde position sept fois et quatre fois la troisième position. Cet appui permet aux éleveurs l'acquisition d'un savoir-faire particulier lié à une connaissance bien déterminée de la technologie lactique généralisée dans la région. Il leur permet encore d'acquérir une capacité à expliquer et résoudre les accidents de fabrication. Le recours à ce service aura lieu dès le lancement de l'activité fromagère puisque les techniques sont moins bien maîtrisées.

De plus, les échanges informels avec les autres éleveurs fromagers est un moyen cité treize fois, il apparaît comme le plus important ; il est en première position sept fois et en deuxième position trois fois. Ce moyen a joué et continue à jouer un rôle primordial dans l'échange des connaissances entre les éleveurs nouveaux arrivants et les éleveurs fromagers installés. La mise à niveau des savoir-faire repose sur des facteurs dominants que sont l'entraide et la solidarité. Plus tard, ces échanges deviennent inexistantes et se focalisent exclusivement que sur les accidents de fabrication.

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

La dernière modalité d'acquisition qu'est la documentation est apparue deux fois en deuxième position et quatre fois en troisième position, sa fonction est complémentaire et incontestable, il a servi dans la phase de l'installation.

L'acquisition des savoir-faire s'effectue à travers une combinaison de coopération informelle entre les éleveurs fromagers et de diffusion institutionnelle organisée au sein de la filière.

Enfin, l'acquisition du savoir-faire et la professionnalisation de ces producteurs fermiers par ses divers canaux représente la clé de réussite de la filière. C'est un réseau d'apprentissage permanent, intégrant modernité et tradition, qui s'opère au profit de chacun et débouche sur des actions de valorisation. De là découle le développement d'une production intimement liée au territoire sous forme de filière afin d'éviter la dévitalisation des zones marginales de point de vue des pratiques agricoles et d'appliquer une démarche de qualité.

4.3.2.2. *La culture comme opérateur de mobilisation et de transformation des ressources* : elle permet de développer des relations horizontales et transversales denses entre acteurs. Trois cas peuvent être distingués :

4.3.2.2.1. La culture comme élément de mobilisation de ressources nouvelles : ce mode se fonde sur une capacité qui sert à identifier un problème commun impliqué dans un processus de spécification permettant une mobilisation des différences culturelles permettant des complémentarités via un mode d'organisation spécifique. Nous citons, dans ce cadre :

Moity-Maizi et Bouche (2011) s'interrogent sur la possibilité de faire des produits locaux, des ressources activables par les collectifs humains pour qu'ils deviennent des objets (produit, technique) porteurs et révélateurs d'identité. Ils peuvent être aussi des éléments de définition pertinents des systèmes agroalimentaires localisés. Dans le cadre d'une configuration spatialisée et historique d'organisation agroalimentaire, les acteurs construisent un projet commun du patrimoine. Cette construction repose sur une combinaison avec un milieu de référence des acteurs où les discussions portent essentiellement sur les identités ou les spécificités dont un produit est porteur, interrogeant principalement les savoir-faire dont il est dérivé. En effet, les savoir-faire et les savoirs constituent un élément fondateur de l'identification collective du lieu à une origine. L'analyse porte sur le cas des fromages Corses.

Pour construire une démarche officielle de certification de qualité du produit, la réflexion collective doit porter sur les traits possibles pour une définition

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

certifiée d'un produit typique emblématique d'un SYAL. Cette construction nécessite une reconnaissance des ressources physiques spécifiques en interdépendance (lait, races locales, alimentation) au sein des systèmes d'élevage guidés par des savoir-faire et des pratiques (transformation laitière, élevage), développés par un ensemble d'acteurs.

En fait, le fromage Corse est le dérivé d'une élaboration spécifique reposant sur des traditions antiques. Il est discerné en tant qu'un produit enraciné dans un territoire historique des systèmes agro-pastoraux corses. Le développement de l'activité agropastorale s'est opéré en conjuguant une double transhumance des troupeaux sur les hauts plateaux d'estive en hiver et sur les plaines littorales en été. Au printemps et à l'automne, l'alimentation des troupeaux s'effectuent autour des villages en piémont, en visant un emploi optimal des ressources fourragères. Dans un objectif d'accomplissement des transhumances loin des villages, des compagnies s'organisaient par les bergers en s'appuyant sur l'entraide et de l'interconnaissance donnant la possibilité d'un déploiement en réseau et une gestion du bétail sur de grandes étendues des territoires, par effet, les acteurs font appel à de nouvelles connaissances. Une spécialisation des tâches liées à l'élevage a été engendrée suite aux longs déplacements saisonniers. La mission du gardiennage du cheptel revenait aux hommes. La mission de la traite et de l'alimentation du bétail, la première transformation du lait, donnant la possibilité aux protéines de se rassembler et de solidifier pour former un caillé déplaçable, revenaient aux femmes.

Moity-Maizi et Bouche distinguent les dimensions spécifiques des ressources cognitives incluses dans les actions techniques de la transformation laitière et d'élevage, ils différencient celles liées à des univers professionnels exogènes de celles liées à l'environnement. Ce sont donc les éléments communs de ce que devrait le fromage Corse, qui doivent objectiver les techniques de la transformation laitière et les techniques d'élevage. Moity-Maizi et Bouche indiquent que ce contexte se caractérise par une singularité d'une situation d'où différents types de métiers et d'acteurs font face, ce que dévoile des dissymétries entre différents schémas sociaux et cognitifs. Ces derniers se révèlent dans des techniques différenciées. Par conséquent, le langage affronte des difficultés à les objectiver dans des contextes formels.

La certification de ce produit nécessite une caractérisation du système de production déterminé par son savoir-faire de même que les dimensions historiques et cognitives incorporés au produit fini. Cela permet de le rendre

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

territorialement ancré. La problématique soulevée porte sur les critères et les méthodes d'identification des savoir-faire marqués par des histoires mêlées et des hybridations successives sur le plan technique, relationnel et cognitif dans un milieu complexe.

Moity-Maizi et Bouche ont déduit que le pastoralisme Corse est assimilé à un nœud- computationnel reliant quatre sous-systèmes. L'établissement de son potentiel de patrimonialisation et sa spécificité reposent sur des facteurs déterminants que sont la qualité des interactions et la prégnance. Ces savoir-faire collectifs sont intrinsèquement liés et prennent une part active dans : les particularités du milieu naturel incluses dans le produit, la prégnance du système génétique simultanément social et productif, un système cognitif permet la mémorisation, la compréhension et la communication entre ces sous-systèmes. Enfin, l'environnement culturel et social est considéré comme facteur de transformation et de distribution et comme moteur d'innovations et des évolutions. En revanche, l'identification patrimoniale des savoir-faire du traitement du lait à la ferme est délicate du fait de la timidité de l'activité de la transformation laitière. En fait, le système pastoral Corse marque l'élevage et ses produits. L'image du fromage Corse est active suite : fusil à épaule, aux icônes des bergers, transhumant sur de hauts plateaux.

En guise de conclusion et pour qu'un savoir-faire fromager offre un fromage singulier, trois zones d'hybridations des savoir-faire se sont visualisées :

- La spécificité des savoir-faire pastoraux réside dans la production d'un lait en s'appuyant sur un circuit méditerranéen et sur une race locale. Ces savoir-faire collectif ancré au territoire ne disposent pas d'artefact technologique. La compétence humaine se développe à partir des apprentissages tout au long de la vie et à partir des efforts pour collecter les informations essentielles au pilotage. Ces savoir-faire sont en même temps flexibles en fonction des circonstances et spécifiques. Ces savoir-faire sont peu revendiqués par les éleveurs qui les possèdent dans les arènes de la certification des produits.
- Les industries se particularisent par ses savoir-faire procéduraux. Ces savoir-faire (voire le marketing) sont vitaux pour établir une notoriété de la production et pour insérer une logique économique. Ils reposent sur des connaissances transversales, reproductibles et uniformisés ainsi que sur des artefacts technologiques.

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

- Des savoir-faire portés par de nouveaux fromagers. Ils ne sont pas ancrés traditionnellement comme ils ne sont pas médiatisés par la technologie. Ils se focalisent sur des activités de commercialisation et de transformation. Ils sont revendiqués sur les domaines d'actions de syndicalisation portant sur leur ancrage et leur légitimité territoriale. Ces fromagers sont aussi promoteurs de projets patrimoniaux.

Le défi de la consolidation du SYAL ne consiste pas à guider les logiques productives localisées à des débouchés. Il s'agit de construire des connexions représentatives localement, entre savoir-faire identitaires, territoires, productions et transmissions faisant patrimoines locaux. Cette formalisation dans le cas du fromage Corse paraît difficile, ce qui affaiblit son ancrage historique.

4.3.2.2.2. La culture comme élément de liaison entre ressources territoriales : au sein de certains territoires, les modes d'articulation et d'interaction entre acteurs, pourrait être d'ordre culturel puisque le partage d'une même culture décourage les comportements conflictuels et stimule la convergence des points de vue et. Deux modes sont distingués :

4.3.2.2.2.1. La juxtaposition des acteurs : ce mode repose sur les liens transversaux entre acteurs visant un décroisement des compétences. Les travaux développés dans ce cadre :

Kahn (2010) part de l'idée que : « *l'acceptabilité de la dimension culturelle peut être améliorée si l'on montre que non seulement les industries culturelles et les cultures régionales comptent mais surtout que le développement régional possède lui-même sa propre culture* » (P.639).

Comme indiquent Huck et Kahn (2009), les éléments distinctifs de la vie culturelle de chaque région (traditions, fêtes, connaissances, patrimoine, institutions locales) sont guidés par des objectifs du développement. Ils stimulent aussi l'économie locale en donnant la possibilité à de nouvelles voies d'expression et en étant en même temps influencés par les changements économiques dans un cycle rétroactif.

En ce sens et en partant du constat indiquant qu'un nombre notable de variables culturelles ont été isolées et vérifiées pour examiner les performances économiques régionales, Kahn (2010) propose d'inclure un nombre important de variables qui montre l'intention de mise au service d'objectifs du développement la totalité des composantes de l'organisation sociale et du

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

patrimoine culturel que les territoires sont capables à les mettre en action et que la notion du territoire ait son sens.

Dans ce cadre, Kahn propose la notion de culture du développement qui donne la possibilité d'inclure toute dimension permettant la compréhension des orientations du développement qui sont en relation avec l'histoire de la région, son capital social, sa population, son patrimoine, la situation économique objective et sa trajectoire économique. Cette notion désigne : « *un état de l'organisation régionale et des institutions globalement orientées vers un objectif économique* » (P.639). En effet, un enchevêtrement d'éléments du système productif, de la culture régionale et des orientations du développement sera engendré. Cela signifie aussi que les ressources régionales immatérielles et matérielles soient davantage exploitées.

Kahn (2010) conclut que la culture du développement peut jouer des fonctions importantes qui résident dans : toute culture du développement peut produire un champ de forces institutionnelles et par effet des consensus permettant de recenser les ressources, les canalisent vers un objectif de valorisation. De plus, elle oriente le territoire vers un secteur d'activité donné, dont chaque territoire est invité à effectuer un diagnostic exploratoire afin de mieux connaître ses faiblesses, ses forces et ses opportunités, permettant aussi d'établir ses politiques publiques. Elle doit harmoniser entre l'instauration du changement et la stabilité des institutions locales.

Lorsqu'il s'agit de l'objectif d'étude développée par Corneloup, Bourdeau et Mao (2004), il consiste de monter que la culture sportive de nature comme objet peut participer à la construction d'un système culturel localisé à travers les stations touristiques. Corneloup, Bourdeau et Mao indiquent que la présence d'un ancrage territorial qui induit la présence d'un processus culturel participant au bon fonctionnement de ces stations touristiques considérées à leur tour comme une agrégation d'acteurs. Ce sont les sites touristiques et sportifs des Alpes françaises qui font l'objet de cette étude. En s'inspirant des approches d'une économie géographique, les auteurs partent de l'idée que les acteurs dans leur globalité établissent un espace collectif de biens qui se fonde sur l'existence d'un ancrage territorial au milieu duquel se définissent des accords bien souvent informels (liens de mutualisation d'action, d'échanges, d'entraide), des rassemblements professionnels, des clubs d'échange. En effet, une culture professionnelle localisée se conçoit au sein du réseau où les acteurs ont des référents partagés.

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

Afin d'éclaircir la position et d'affiner l'identité territoriale pour les sites touristiques, le marketing stratégique est recommandé. Afin de mettre en place un diagnostic des forces et des faiblesses du lieu touristique et de déterminer les orientations recherchées, une imputation des ressources territoriales est nécessaire pour estimer la valeur du capital d'action d'une station.

L'analyse porte sur le capital culturel que possède la station en tant qu'une station fondamentale, néanmoins, son identification n'est pas évidente. Cette dernière se construit sur les particularités culturelles de l'offre dans sa façon de l'organisation du site (événements, communications, diverses animations), de développement des pratiques diverses encodées. Elle se construit aussi sur la base des particularités culturelles des touristes présents localement. Ce capital permet d'estimer la valeur d'un site. Il dépend du prix de l'immobilier, des caractéristiques environnementales, de la qualité de services, en outre, des pratiques sociales et des liens locaux, de la vision de la nature, les techniques du corps valorisés, le style sportif de la station.

L'intérêt apporté aux particularités d'un système culturel localisé « SCL » dans une économie des services, signifie d'accorder de l'importance aussi au territoire socio-culturel en construction au sein d'une station touristique. En fait, la possibilité d'apprécier la force culturelle du territoire induite de la présence du collectif touristique sur le site, représente un élément fondamental de la connaissance de l'importance d'un SCL. La fidélisation à un territoire ou l'attrait d'un site se construisent sur la capacité du site à engendrer : un esprit de lieu (le calme, la qualité de son patrimoine architectural, une vision commune des citoyens), une ambiance, un style donnant à des touristes l'occasion de vivre des expériences marquantes. Cette force culturelle n'est pas mesurable en valeur-utilité même si elle se manifeste en tant que locomotive dans l'attrait pour quelques destinations.

D'une part, l'évaluation de cette force culturelle peut s'opérer en constatant : les formes d'aménagement, les logiques d'action des acteurs, les relations de réciprocité, des liens d'échange entre acteurs, les animations, le projet local d'un site. Sous une autre optique, l'étude des savoirs explicites et des connaissances tacites dont ils participent à la construction d'un système d'intelligence culturelle propre à ce SCL, représente un élément fondamental dans la détermination de ce SCL. Le contrôle de ce capital métacognitif et cognitif se montre comme un élément fondamental pour amorcer une démarche

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

stratégique et mesurer la qualité des ressources territoriales cognitives spécifique au SCL. Corneloup, Bourdeau et Mao concluent que l'évaluation des ressources active dans la création de cette dynamique culturelle donnant la possibilité de mieux déterminer la politique de gestion et du développement du site. De plus, la capacité de changement et d'innovation d'un SCL est liée à un niveau de maîtrise des ressources territoriales communes. Elle donne la possibilité de générer de nouvelles recombinaisons de coopérations et de combinaisons de ressources. Elle facilite ainsi le développement de nouvelles interactions dans l'objectif d'une adaptation aux évolutions potentielles. La gouvernance culturelle d'un site exige une acquisition de connaissances organisationnelles et l'existence d'un collectif informel ou formel en vue d'atteindre une entente sur la forme culturelle admissible au niveau local.

D'autre part, la mesure doit être réalisée auprès des touristes puisque la valeur de la station sportive organisée dépend de l'idée que le touriste va constituer de la valeur du lieu de consommation des biens intangibles. Donc, c'est le touriste qui définit cette valeur locale selon sa relation avec l'objet culturel. L'appréciation de cet ancrage exige d'étudier le style sportif du site au niveau des usages sociaux, des pratiques réalisées et des représentations symboliques, de la construction de cet espace local social, producteur d'échanges, de liens, de rencontres, d'adhésion à l'esprit du lieu et de participation.

Les auteurs ont constaté que les stations sont marquées par une ambiguïté stratégique relative à la définition d'une pratique légale, d'où il paraît important de dévoiler la visibilité d'un marquage culturel qui dépend du style sportif des touristes sur le site. En ce sens, les auteurs ont retenu trois sites alpins français pour vérifier l'hypothèse. Le contenu du questionnaire porte sur une évaluation des styles sportifs des pratiques.

Les résultats du traitement de l'échantillon déduisent qu'une territorialisation culturelle des destinations touristiques est marquante d'où les référents symboliques ne renvoient pas à ceux des pratiquants inscrits dans un site. De plus, au sein d'un système culturel localisé où se forme une représentation particulière de cet espace, les pratiquants sont inscrits. Le site se manifeste aussi comme une construction géographique qui se particularise par l'intégration de la notion d'objet géographique défini par Débarbieux (2004), considéré un processus à travers lequel se classe un site de pratique avec la relation symbolique. Enfin, par une attirance pour certains symboles et l'exclusion

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

d'autres en rapport avec les pratiques touristiques appréciées, une territorialisation symbolique des destinations touristiques se produit.

Dans une perspective d'aménagement et du développement, il est nécessaire d'inscrire des objets touristiques (Chemins, architectures, sites de pratiques, ...) dans la structure symbolique du territoire. En tant qu'une ressource territoriale, le marquage culturel fait référence à l'idée de disposition d'un capital culturel spécifique par le public permettant la production d'une vision du lieu en rapport aux pratiques appréciées. Le marquage fait aussi référence à l'idée de l'existence d'une structure professionnelle écologique et infrastructurelle participant à la production de ce marquage. L'ancrage territorial entre publics et acteurs est créé par le système culturel localisé orientant et qualifiant le façonnage du lieu.

En guise de conclusion, le système d'intelligence culturelle a une fonction à jouer dans la structuration d'un SCL. Le SCL se positionne à l'interface de l'action publique et professionnelle (touristes et acteurs) ce qui implique d'effectuer une double lecture. De plus, une mise en place d'une communauté apprenante permet la construction de ce système d'intelligence culturelle.

La culture peut avoir un rôle important politique pour guider le bien commun territorial entre les divers acteurs concernés. En l'absence d'une culture territoriale, la valeur économique des biens n'est pas pérenne.

4.3.2.2.2. *L'effet de panier de biens* : tout panier peut être constitué à partir d'une appellation d'origine contrôlée caractérisée par une forte valeur. Ce produit contenait, des caractéristiques culturelles, peut s'associer à d'autres produits et services pour constituer un panier de biens. En ce sens :

Bourkache et Perret (2014) posent la problématique de l'existence d'une véritable filière organisée autour d'un produit qu'est le miel, considéré un produit identitaire dérivé des ressources fortement liées au territoire tels que : le savoir-faire ou la flore, présentant un potentiel du développement des territoires ruraux dans les Wilayas de Blida et de Tizi-Ouzou. Ces Wilayas disposent une biodiversité importante dont elles tirent davantage de manière respective de la proximité de la réserve de la biosphère du parc national du Chréa et de parc national du Djurdjura. En parallèle, l'activité apicole en Algérie est marquée par l'absence de législations permettant son organisation. Par expérience, des préférences et des connaissances sont développées par les apiculteurs pour quelques espèces mellifères dont la qualité du miel est liée.

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

Bourkache et Perret concluent que cette activité nécessite une consolidation de l'aide à la création ou à l'élargissement d'exploitations apicoles puisque le produit est largement demandé. Il est aussi important d'organiser des ateliers spécialisés et des formations collectives permettant l'amélioration des techniques apicoles et l'innovation et la diversification des produits. Les acteurs comme : la Chambre d'Agriculture et les centres de formations, les écoles d'apiculture de proximité « ruchés écoles du Djurdjura », les associations d'apiculteurs, la fédération Algérienne des associations d'apiculture ont un rôle à jouer dans ce cadre. Donc, pour qu'une appellation d'origine contrôlée soit concevable, la certification du produit est requise et la régularisation de la qualité et la modernisation est nécessaire. La labellisation donne la possibilité de distinguer le miel de contrefaçon du « vrai miel ». Elle fortifie aussi le marché du « vrai miel ».

Dans une logique de patrimonialisation liée à une logique de territorialisation et dans le cadre de concertation sur un projet territorial du développement, les acteurs doivent se coordonner. Cette véritable dynamique territoriale se crée en édifiant les liens resserrés entre territoire et productions et les associant avec d'autres activités connexes qui pourraient engendrer une véritable offre de site variée.

4.3.2.2.3. La culture comme élément de l'attractivité territoriale : ce mode repose sur une mise en place d'une politique culturelle audacieuse et de relations spécifiques. Cela rend la culture locale un facteur d'attractivité.

A travers cette recherche Giovanni (2016) a pour objectif d'approfondir le lien entre attractivité des villes et culture. En France, la notion d'attractivité urbaine est devenue un leitmotiv des acteurs locaux. Le thème d'attractivité urbaine est intrinsèquement lié au débat concernant les conditions qui sous-tendent le développement socio-économique. Il est ainsi combiné avec la question de compétitivité des territoires. En ce sens, un programme de régénération urbain a été implémenté pour la ville Saint-Etienne. Cela permet d'explorer la place que la culture revêt dans les politiques d'attractivité. Les institutions publiques à Saint-Etienne ont développé une stratégie du marketing urbain axée autour du champ culturel artistique précis : le design. Le passé manufacturier du territoire est considéré comme fondateur d'une légitimité dans ce domaine. L'auteur a envisagé la transition de la ville fordiste vers une image de ville créative, en mettant en avant les actions les plus

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

importantes et le rôle des pouvoirs dans la définition de la stratégie du développement par le biais du design.

Saint-Etienne est un cas classique de ville fordiste. Elle a fait l'objet d'une forte croissance économique et démographique et d'une crise économique à cause de la nature de ses activités productives à partir des années 1970. Cette ville a connu aussi un déclin démographique. Elle a commencé à perdre la population dans la première moitié des années 70. Pendant la fin des années 1970, la crise a été compensée par une hausse des petites entreprises dans le secteur de la construction et de l'ingénierie et l'augmentation des emplois publics et privés dans le secteur tertiaire, néanmoins, ceci était loin d'être suffisant puisque la moitié des emplois industriels ont disparu entre 1975 et 2008.

Au début des années 1990, une nouvelle orientation du politique locale est émergée. Elle consiste à développer un projet urbain dont les objectifs sont le renouvellement du portrait du centre-ville, l'affirmation d'une identité urbaine distinctive robuste et l'avènement d'une nouvelle attractivité de Saint-Etienne. Le secteur culturel devrait être le contenu et le symbole de transformation de l'image de la ville en liaison avec la compétition interurbaine. Pour ce faire, une stratégie de branding urbain centré sur l'idée de Saint-Etienne ville créative du design est mise en place. Dans les dernières années de la décennie de 90, une série de mesures ont été prise dans le cadre culturel, nous citons : l'établissement des services administratifs municipaux de la culture, l'élaboration des ateliers espace-public par la municipalité. Ces ateliers ont rassemblé des jeunes architectes, designers et artistes diplômés des écoles nationales des beaux-arts et d'architectures de Saint-Etienne. En outre, une manifestation Art dans la ville était organisée, elle est un programme culturel et artistique qui s'articule autour les œuvres des artistes. L'année 1998 a été marquée par l'organisation de la première biennale internationale du design par l'école de beaux-arts. L'événement proposé est pleinement consacré au design envisagé comme une discipline enracinée dans la tradition manufacturière et industrielle à Saint-Etienne. Cet événement donne l'opportunité à la ville de consolider son rayonnement et sa visibilité. Les opérations qui ont témoigné la volonté de la politique locale d'utiliser la culture comme levier pour augmenter et améliorer l'attractivité urbaine, pendant les années 2000, sont : la création de la cité du design considéré un établissement public de coopération culturelle, la construction des bâtiments

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

administratifs et culturels par des architectes de renommée, la candidature officialisée de Saint-Etienne en qualité de Capitale européenne de la culture

A travers de multiples campagnes de communication externe et interne et de marketing (City Branding) et dans l'objectif d'optimiser l'image de la ville, de labels nationaux et internationaux ont été obtenus. La promotion de l'image s'est opérée aussi par la distribution de diverses brochures par l'office du tourisme de Saint-Etienne. L'objectif est de souligner l'importance de la métropole de savoir-faire caractérisée par une tradition manufacturière et industrielle remarquable. Elle se particularise aussi par sa valorisation du design comme une valeur ajoutée au sein d'un processus de production industrielle et par l'ouverture à l'international.

Malgré que Marseille ayant remporté la compétition en tant que capitale de la culture. Des conséquences positives sur la gouvernance locale culturelle ont été engendrées suite à la candidature de la ville Saint-Etienne. Elle était aussi importante pour la structuration de la stratégie de régénération urbaine. En outre, l'objectif de la biennale internationale du design destiné aux citoyens est l'ouverture des chantiers aux habitants et l'explication à travers la culture et l'art le projet et la transformation urbaine. Ces derniers ont été particulièrement une affaire des représentants des institutions de la culture et de l'art et d'hommes politiques. Enfin, la candidature de Saint-Etienne au Réseau UNESCO des villes créatives a été retenu en 2010.

A cela s'ajoute l'élaboration d'un établissement public d'aménagement en 2007 pour dynamiser le projet de réhabilitation urbaine. Cet établissement s'est occupé par la constitution d'un pôle commercial, d'un quartier d'affaires et d'un quartier créatif qui désigne plus particulièrement le lien entre le design, l'aménagement et la stratégie de marketing urbain. Il est aussi important de noter que la stratégie d'attractivité par le design s'est changée d'une action ciblant le grand public dans l'objectif d'amélioration de l'image globale de la ville à une action du design en tant qu'une valeur ajoutée des produits de l'industrie locale.

La politique se maintient en visant à offrir une position à la ville en qualité d'une terre d'expérimentation pour les entreprises. Le design n'est pas uniquement mis en avant, la stratégie du développement d'agglomération suggère un plan d'action organisé en dix chantiers : enseignement supérieur, innovation et entrepreneuriat, design, transformation urbaine, fidélisation des

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

entreprises et des talents, grandes infrastructures de transport, développement durable attractif, tourisme d'affaire et d'agrément, attractivité culturelle et sportive, promotion et prospection.

Le lien entre l'industrie et l'art est simplifié par les politiciens locaux à travers leurs discours qui justifie les interventions de rénovation urbaine. Cette politique ne tient pas en compte de véritables démarches culturelles qui se montrent fonctionnelles à des finalités d'attractivité transversale.

Cette abondance littéraire est encourageante mais elle fait ainsi l'objet d'une remise en question, elle reflète une explosion thématique générale. Certains auteurs exigent plus de fermeté face à une multiplication de variables explicatives, ils jugent cette explosion comme seulement un changement de dénominations. Nous constatons que l'approche la plus courante dans ces analyses réside en la substitution de la notion perçue floue des notions plus claires, plus visibles et mesurables. Ces analyses sont marquées par l'absence d'un consensus autour de ces variables.

4.4. Conclusion

C'est tout un ensemble de contributions bien plus notable qui est en expansion, visent à nourrir les liens existants entre la culture et le territoire. Cela n'a pas empêché le constat de plusieurs limites :

Tout d'abord, une diversité d'usage du concept de la culture, qu'est d'une perspective théorique dangereuse, elle engendre une incertitude conceptuelle qui entrave un dialogue constructif et fluide. Ensuite, ces travaux sont moins ordonnés et moins unifiés, plusieurs aspects et significations sont étudiés séparément ; des divergences de point de vue théorique et de point de vue méthodologique ont été aussi constatées, cela engendre des débats fragmentaires.

Même si ce concept met en relation un large éventuel de significations représentant une force au niveau conceptuel. Cette force devient une faiblesse lorsque l'on cherche de rendre opérationnel le concept dans le cadre de son identification en tant que phénomène. Son caractère inclusif engendre des difficultés pour articuler ce concept en tant qu'une variable explicative.

Enfin, la difficulté d'analyse de la culture réside aussi dans son attribut immatériel ; certaines catégories de la culture portent sur les aspects plus visibles, plus facilement identifiables mais plus superficiels. Certaines d'autres

Chapitre 04 : culture et territoire : mise en perspective

sont moins saisissables et plus difficile à pénétrer, elles représentent de véritables valeurs de la culture. Or, pour pouvoir définir le rôle de la culture territoriale dans la mobilisation des ressources du territoire, il est donc indispensable de recourir à l'identification de la culture territoriale en tant que phénomène permettant de prendre en compte plusieurs aspects qui constitue l'objet de cette recherche. Nous notons que les travaux se sont, jusqu'à présent, fondamentalement focalisés sur la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel ou sur l'économie de la culture et que les travaux sur la question d'identification ne sont pas nombreux, ils se font rares voire inexistantes.

Dans un objectif d'apporter *une proposition méthodologique d'identification de la culture territoriale*, une démarche que nous trouvons indispensable pour définir son rôle, nous nous appuyons pour cela sur une définition de la culture qui prend un sens englobant plusieurs aspects matériels et immatériels et une multiplicité de dimensions afin de caractériser d'une manière singulière un territoire donné, celle de la culture territoriale proposée par Canova et Landel (2013). Ce développement fera l'objet du cinquième chapitre.

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

5.1. Introduction

Pour expliquer notre propos qui concerne la perspective théorique et méthodologique, nous présentons la définition de la culture territoriale, d'où nous mettons en avant les principes et les éléments d'analyse évoqués, en outre et à partir de nos analyses, un rapprochement de la notion de la ressource territoriale et la culture est proposé. Enfin, à partir des éléments d'analyse tirés, nous apportons des éléments de réflexion sous la forme de trois dimensions en interaction.

5.2. La notion de la culture territoriale en question

La définition proposée par Canova et Landel (2013,2017), prend un sens englobant, capable d'appréhender la notion de la culture et de contribuer à son identification.

Pour ce faire, nous présentons la définition de la culture territoriale, d'où nous mettons en avant les principes et les éléments d'analyse évoqués, en outre et à partir de nos analyses, un rapprochement de la notion de la ressource territoriale et le patrimoine est proposé.

5.2.1. Les principes et les éléments d'analyse de la culture territoriale

La culture est une sphère préférée pour interroger les dynamiques territoriales. Canova et Landel (2013,2017) cherchent à clarifier la signification de cette notion qui reste impensée.

5.2.1.1. Constat et problématique : Canova et Landel partent d'un double constat qu'une place croissante a été accordée au patrimoine et plus amplement à la culture pour construire des projets du territoire (projets des pôles d'excellence rurale). Sous l'angle de l'attractivité des territoires, elle est mise en action par tous les niveaux de collectivités. Elle participe aussi à la consolidation des liens identitaires et sociaux (Canova et Landel, 2017). En outre, une montée en croissance dans les travaux portant sur la thématique nommée « culture et territoire » a été marquée et que considèrent Canova et Landel une appellation floue. Cela peut se justifier par son caractère polysémique presque impossible à circonscrire, Williams. R indique que : « *Le mot culture est l'un des deux ou trois mots les plus compliqués de la langue* » (Matarasso, 1999). Pourtant ce caractère polysémique, Landel et Pecqueur (2004) ont mentionné que la place de la culture continue d'être questionnée,

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

elle est fondamentale dans la définition du territoire, plus particulièrement dans sa structuration en réseau, sa délimitation et sa nomination. Elle résume la qualité d'un espace faisant référence au territoire qu'englobe à côté de la finalité économique d'autres échelles : identitaire, sociale, patrimoniale, écologique, cognitive (Khan, 2010).

A partir de ce constat, le questionnement porte sur la façon par laquelle se définit la culture territoriale et si elle reflète la partie apparente de ses caractéristiques culturelles ou un essai d'explication de la participation de la culture dans le processus de territorialisation. Il porte aussi sur l'acteur qui peut légitimer son utilisation ainsi que sur la manière de son intégration aux projets du développement territorial. Sa pertinence qu'elle recèle pour toute action collective est aussi interrogée.

5.2.1.2. *Fondement anthropologique et sa remise en cause* : l'analyse se fonde sur une définition anthropologique proposée par Claval (2003) qui aboutit à une proposition d'une acceptation plus claire, inscrite dans la définition anthropologique. Cette dernière particularise ce qui est propre à l'humain : « *des comportements, des savoir-faire, des techniques, des connaissances et des valeurs accumulées par les individus durant leur vie, et à une autre échelle par l'ensemble des groupes dont ils font partie* » (P.34).

Comme l'expriment Canova et Landel, cette acceptation est très vaste, elle inclut toutes les activités et les pratiques et leurs formes d'expression, les produits et leurs cadres de références : cinéma, musique, peinture, entrepreneuriat, jeux, vidéo, écologie, sport, politique, ... dont il revient à chacun de prendre position par rapport à la définition sociétale.

5.2.1.3. *Principes et éléments d'analyse* : l'analyse de cette notion repose sur quelques suppositions :

5.2.1.3.1. Principes d'analyse : selon Canova et Landel, la culture ne peut se définir en tant que telle lorsqu'elle est mobilisée par le projet. En fait, elle renvoie à des actions et à des acteurs intégrés dans un processus du développement plus vaste ou dans un projet. Elle fluctue aussi entre une ressource spécifique mobilisée pour le projet plus pratiquement et une forme de justification de l'ancrage territorial du projet, signifiant une représentation du territoire qui donne naissance à un imaginaire géographique.

Suite à cette optique, Canova et Landel relèvent une difficulté de lisibilité qui concerne la reformulation de la culture selon l'autorité qui la divise. Sa

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

définition est continuellement réadaptée par les acteurs du projet, ils n'en proposent que la partie qui les concerne. Ce qui ne permet pas d'une mise en évidence d'un lien d'authenticité entre culture et territoire de projet.

La problématique d'analyse repose sur la position stratégique qu'occupe la culture dans la notion du projet, incluse dans « *un compromis entre le possible et le souhaitable* » (Boutinet, 2001).

Canova et Landel supposent que la construction discursive de la culture territoriale prendrait de l'ampleur de manière significative dans la dimension du projet. Cette construction trouve son origine dans l'articulation efficiente entre un problème initial, un objectif à atteindre et la stratégie implémentée pour les relier. Pour atteindre les objectifs d'articulation, Canova et Landel questionnent la manière de la mobilisation des ressources par les acteurs territorialisés.

5.2.1.3.2. Eléments d'analyse : la question porte alors sur l'existence d'une sphère culturelle particulière au territoire du projet. Comme l'exprime De Certeau.M (1980), « *l'approche de la culture commence quand l'homme ordinaire devient le narrateur, quand il définit le lieu commun du discours et l'espace anonyme de son développement.* ». Et sous cette optique du développement, elle fait référence à une dynamique de transformations successives dans l'histoire de l'homme en liaison aux changements sociaux et aux évolutions techniques (North Elias).

Canova et Landel supposent que ce qui est désigné comme culture territoriale :

1. Soit constitutif d'une réalité composite dans la dimension temporelle du projet.
2. Se repose sur l'idée qu'il est exceptionnel d'en acquérir une définition ordonnée et cohérente et sa manipulation est structurante pour le projet.
3. Il n'est pas facile de parvenir à faire un lien direct avec toutes les caractéristiques culturelles des espaces de références, alors qu'ils revêtent l'aspect de ressource territoriale¹⁷.

¹⁷ Hugues (2008) indique que les attributs culturels et les ressources territoriales ont une dimension identitaire forte, en ce sens, les ressources territoriales maintiennent les liens étroits en liaison avec la dimension culturelle des territoires, elles expriment d'une manière simultanée l'expression de leur particularité et une condition fondamentale de leur renouvellement. Pecqueur (2002) rajoute aussi que la ressource englobe une double dimension morale et économique. La première s'insère dans un système de valeur d'échange ou d'usage, la seconde dimension se rapporte à la culture, l'histoire collective et à l'éthique, elle possède un caractère patrimonial.

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

4. Le projet, entendu tant que projet collectif du développement, apparaît un outil pertinent de simplification et de clarification de la lecture du processus dans la mesure où il se focalise sur un espace et un temps défini. Il donne la possibilité d'identifier les ressources latentes et les acteurs qui portent un discours commun sur la culture territoriale.

Pour en faire, les opérateurs de la ressource territoriale, définis comme « *une organisation réunissant des acteurs et des pratiques pensées pour construire des opérations liées à la construction de la ressource territoriale.* » (Landel et Pecqueur, 2011, P.6), ont un rôle dans l'affirmation de cette culture. Ces opérateurs visent simultanément à la localisation de la culture et à sa substitution par des références identitaires –prenant l'aspect des ressources territoriales- pour assurer sa maîtrise. Cette territorialisation de la culture à travers l'identité représente un principe actif du projet. Elle joue un rôle structurant dans les représentations territoriales.

Alors, cette notion englobe une totalité de sens qui articule une multiplicité d'éléments afin de caractériser d'une manière singulière un territoire donné.

Nous constatons que les principaux éléments d'analyse portent essentiellement sur :

- **Les acteurs du territoire** porteurs d'un discours commun.
- **Un projet** du développement ; l'instrument qui permet la définition d'une réalité construite autour des attributs culturels qui prennent l'aspect de **ressource territoriale**, d'où les opérateurs des ressources servent à localiser et à maîtriser la culture.
- En fait, la culture à travers l'identité représente un principe structurant et actif de ce projet.

Sous cette perspective, la concentration géographique des activités ou l'agglomération des firmes ne représentent les seuls facteurs de l'explication de l'organisation territoriale selon le paradigme de la culture du développement (Kahn, 2010). Ce paradigme met en avant le rôle des acteurs locaux rassemblés autour d'un projet et d'une stratégie commune (systèmes de valeur, pouvoirs publics locaux, Chambres consulaires, les universités, les agences de développement), il souligne aussi l'importance des conditions institutionnelles locales du développement.

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

Comme l'exprime Kahn (2010), la culture est un aspect important du projet territorial. Plusieurs auteurs mettent l'accent sur le rôle signifiant que joue la culture à chaque étape de la mise en œuvre d'un projet de développement territorial (Kahn et Rugraff, 2001 ; Moulinier, 1999 ; Greffe, 1999 ; Dupuis, 1991 ; Bassand, 1990 ; Dupuis et Rouet, 1986). Elle intervient dans le diagnostic des faiblesses et des forces d'une région, elle intervient aussi dans la valorisation et la composition des ressources spécifiques (Kosianski, 2004 ; DATAR, 2002 ; François et Al, 2006) et enfin dans l'élaboration du projet fondé sur un postulat identitaire.

Greffe rajoute ainsi : « *l'animation ou la reconstitution d'un tissu géographique ne peut se faire en l'absence d'une dimension culturelle, d'un projet mobilisant des ressources locales et s'appuyant sur des savoir-faire, des traditions, des expériences* » (1984, P.15).

Pecqueur (2018) indique aussi que la révélation des ressources territoriales est capable de générer un résultat tangible sous la figure d'actifs nouveaux. Cette révélation trouve son origine dans les territoires particularisés par une réelle culture territoriale.

Larage et Roux (2007), dans leur travail intitulé : *ressource, projet, territoire* : le travail continu des intentionnalités, indiquent que la ressource existe par le projet. Dans l'acceptation classique de l'aménagement des territoires, les ressources constituent le premier ressort d'une mécanique qui visait à organiser leur mise en valeur et leur exploitation pour faire du développement une volonté affirmée. Donc, l'heure est à la singularisation et à la construction du territoire par le projet alimenté par ces ressources. Ces dernières, qu'elles soient immatérielles ou matérielles, potentielles ou latentes nécessitent une formalisation et un agencement pratique de leurs exploitations. C'est donc le projet qui consiste à définir ce qu'est cette ressource et son potentiel futur. Par conséquent, le projet prend rapidement une position comme étant de nature territoriale puisqu'il fournit des efforts de mise en valeur de « quelque chose » qui devient approprié et prend tout son sens en étant « quelque part ».

En effet, ces éléments d'analyse semblent prépondérants dans l'identification du phénomène de la culture territoriale comme un élément déterminant pour circonscrire un territoire.

Donc, l'analyse de Canova et Landel porte sur les éléments identitaires et plus globalement sur les ressources territoriales. Cette adoption de la notion de la

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

ressource territoriale permet de surpasser plus facilement certains points qui ne se manifestent pas facilement tenables dans le cas des éléments identitaires ou patrimoniaux et de rendre l'identification de la culture territoriale faisable pour les territoires à modeste identité et à forte identité.

En ce sens et avant d'évoquer la définition de la culture territoriale, il est nécessaire d'éclaircir les similitudes constatées entre les deux concepts : ressource territoriale et patrimoine comme élément identitaire que Canova et Landel ne mettent pas en avant.

5.2.1.4. *Le rapprochement des concepts de la ressource territoriale et le patrimoine* : en partant de la grille développée par Colletis et Pecqueur (1993) sur les ressources génériques et celles spécifiques et de l'idée de la ressource spécifique qui n'est pas mise en action d'une manière systématique dans un cadre marchand, François. H, Hirczak. M et Senil. N (2006) suggèrent une approche de ressource territoriale qui permet de saisir sa dimension patrimoniale. A leur tour, Senil et Landel (2016) proposent une définition d'une ressource patrimoniale qui facilite la compréhension des modalités d'inscription du patrimoine dans la dynamique territoriale et d'étudier l'échelle temporelle du développement des territoires. Nous analysons dans ce qui suit le rapprochement entre les deux concepts.

5.2.1.4.1. La dimension culturelle-patrimoniale- de la ressource territoriale : dans une approche des dynamiques d'acteurs, le territoire se définit comme : « un construit socioculturel (un système de valeurs qui assure la régulation et l'intégration des comportements individuels) qui se maintient et se renouvelle au fil de l'histoire : plus qu'un processus linéaire, nous sommes face à une dynamique d'accumulation collective de connaissance tant au niveau des savoir-faire (Pecqueur, 2000) que du savoir-être en commun (Courlet et Pecqueur, 1996) » (François et al, 2006, P.684). En ce sens, le temps long et l'histoire jouent un rôle crucial dans la construction et dans la spécification de ses ressources. Comme l'expriment Colletis et Pecqueur (2018), la ressource territoriale relève de la patrimonialisation que de la capitalisation ou de l'accumulation. A cet effet, François, Hirczak et Senil (2006) appellent le potentiel identifiable d'un territoire : *patrimoine*. Puisqu'ils représentent une source fondamentale de complexité associant enjeux socio-culturels et économiques, les mécanismes de l'activation de ce potentiel demeurent indéterminables. Les trois auteurs adoptent l'hypothèse du GREMI qui fait que : « les ressources patrimoniales, naturelles, historiques et socio-culturelles,

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

peuvent aussi bien que le progrès technique, générer de nouvelles formes du développement local » (Maillat et Matteaccioli, 2004, Cité par François et al, 2006, P.687). Donc, la question posée est celle de l'activation de ce potentiel et de le faire révéler.

Les trois auteurs soulignent aussi qu'une transformation profonde de nature va être produite suite au passage de la ressource spécifique et virtuelle à une ressource révélée, ce passage repose non seulement sur la connaissance (Maillat et Matteaccioli, 2004) mais aussi sur la capacité des acteurs à porter un regard analytique sur leur culture, leur histoire et leur propre identité territoriale. C'est ce que Peyrache-Gadeau et Pecqueur (2004) appellent une requalification, qui mobilise : *« des processus variés par lesquels une société locale, « un milieu » s'organise pour reconsidérer la valeur collective attribuée à la ressource »* (Cité par François et al, 2006, P.688).

Dans une optique de valorisation, François, Hirczak et Senil indiquent que les fins d'une ressource ne sont pas seulement marchandes, même si elle est un moyen de créer de la richesse. A cet effet, ils différencient entre deux processus d'efficience de la ressource territoriale : un circuit long inclut un stade de valorisation marchande transformant la ressource spécifique en actif territorial. De plus, un circuit court à travers lequel la ressource contribue elle-même à reformuler les conditions initiales et les ressources spécifiques mobilisées dans le cadre des processus de production. Cette acceptation proposée paraît similaire à celle proposée par C. Barrère (2005) quand il met en avant le besoin d'élargir l'acceptation économique traditionnelle du patrimoine, développée sur la base de la notion du capital dans l'objectif de surpasser la simple optique marchande.

François, Hirczak et Senil concluent que la ressource territoriale n'est pas un facteur anodin de production suite à son attachement à la société locale. Cette ressource spécifique dans son état de latence ne se situe pas forcément dans un univers marchand puisqu'elle est porteuse de valeurs. C'est au sein d'un circuit court, ou une mise en lumière d'éléments distincts du stock de ressources spécifiques, qu'une modification du contexte territorial de production s'opère. Donc, elle se transforme en un objet de référence participant efficacement à la construction identitaire et culturelle du territoire et dans leur légitimation, un objet aux caractéristiques proches de celles du patrimoine.

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

5.2.1.4.2. Le patrimoine appréhendé en tant qu'une ressource : par définition, le patrimoine renvoie à « *l'ensemble de tous les biens ou valeurs, naturels ou créés par l'homme, matériels ou immatériels, sans limites de temps ni de lieu, qu'ils soient simplement héritiers des descendants et des ancêtres des générations antérieures ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants des générations futures.* » (Desvallees, 1998, P93). Alors et comme l'indiquent Barrere et al (2004) : « *il n'est pas donc considéré comme un simple objet ou un fait existant de façon substantielle, mais comme un résultat d'un processus au terme duquel à un moment donné de l'histoire d'un groupement humain, un bien ou une valeur est né et désigné ainsi par la suite* » (Cité par Saddou, 2020, P. 22).

A ce temps actuel, l'humanité explore sa dimension universelle. Ce mouvement sert à contextualiser l'usage du temps puisque la modernité a détemporalisé la vie. A cet effet, le patrimoine contribue à une renaissance conceptuelle et sociétale de la perception de la temporalité, il est considéré comme une forme de mobilisation spécifique du temps. Il exprime une action particulière de mise en forme du passé, du présent et du futur. Senil et Landel (2016) indiquent qu'en utilisant le temps, le patrimoine contribue à son inclusion dans l'action, dans la dynamique et dans la construction. Le patrimoine fait avec le temps ce que le territoire a fait avec l'espace.

Ce patrimoine fait, depuis des années, l'objet des projets de construction territoriale. Ces projets de concrétisation d'une hybridation temporo-spatiales découlent de collaborations entre acteurs qui travaillent ensemble autour un objectif partagé de reconnaissance des spécificités locales, de particularismes locaux, de patrimoines qu'ils se sont attribués et cherchent à les valoriser. Donc, selon Péron (2001) : « *Ces éléments identitaires ou patrimoniaux sont considérés comme des richesses à la fois économiques et symboliques non négligeables que les élus locaux cherchent désormais à inventorier, à investir, à développer ou à créer.* » (Cité par Senil et Landel, 2016, P.2). « *Ces démarches de projets repèrent, associent, portent à connaissance des objets qui existent d'autant plus que les références spatiales et temporelles sont croisées* » (Senil et Landel, 2016, P.1). Au sein d'un cycle de construction dont la valorisation n'est pas l'unique finalité, le patrimoine est inclus, il peut contribuer ainsi à changer les conditions socio culturelles locales et à orienter les dynamiques territoriales (François et al, 2006).

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

Senil et Landel avancent que le statut du patrimoine repose sur sa particularité. Il se caractérise par une valeur en soi révélée par les économistes et les historiens, développant des fonctions marchandes et non marchandes, ou pour soi appropriée par la sociologie constructiviste et par une lecture ethnologique, offrant la possibilité de différencier les groupes d'individus. Cette acceptation a été déduite suite aux lectures autour du patrimoine qui se structurent autour de deux postures scientifiques : économique et sociale.

Senil et Landel attribuent au mot « patrimoine » le mot « ressource », en définissant : « *la ressource patrimoniale comme un objet matériel et immatériel sélectionné, révélé et transmis par un collectif social et engagé dans un projet pour sa référence temporelle, dans un objectif de durabilité* » (P.3). Cette proposition de définition repose sur quelques évidences :

- Le territoire et le patrimoine se caractérisent par leur double ancrage, l'un dans l'autre.
- La construction des territoires repose sur cette forme particulière de rapport au temps.
- Cette ressource est l'issue d'un mouvement de réappropriation sociale, dérivé d'un processus de sélection et de transmission, étalé dans le temps, conduisant à une reconnaissance de patrimoines collectifs aux sociétés locales du territoire.
- Cette ressource stimule l'ancrage au territoire, elle donne la possibilité permet d'émergence des capacités particulières.

Les deux auteurs ont aussi déduit que la ressource patrimoniale est un objet construit, mobilisé pour leurs qualités temporelles, intégré dans une action coordonnée d'acteurs dans l'objectif de garantir de son développement et sa durabilité. Ils rajoutent que cette dynamique patrimoniale peut engendrer : une capacité à spécifier qui prend différents itinéraires, dotant le territoire d'un avantage compétitif. Ainsi, une capacité à relier engendrant des relations entre acteurs, inscrites dans une histoire longue. A cela s'ajoute, la capacité d'autonomie permettant de s'organiser et de coordonner collectivement. Enfin, une capacité à produire de la durabilité sert à protéger cette ressource patrimoniale.

Landel (2007) indique aussi que, le patrimoine fait ressource sur la base de la notion de valeur, puisque des usages nouveaux leur confère une valeur supplémentaire à leur valeur d'usage initiale. En ce sens, Greffe (1990) a mis

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

en évidence la multiplicité des valeurs générées : esthétique, artistique, historique, cognitive, économique, sociale, leur mise en évidence est issue d'un double processus de sélection et de transmission, qui va le caractériser et la particulariser au regard d'autres ressources en fonction des bénéficiaires potentiels et des usages susceptibles d'en être faits. Senil et Landel distinguent deux types d'utilisations en tant que ressource mobilisée dans des activités et comme marqueur territorial.

5.2.1.4.3. Les similitudes notées dans les deux propositions : à partir des deux analyses proposées et de ce qui a été dit précédemment sur les ressources spécifiques, les deux notions ressource et patrimoine, nous semblent assez similaires puisqu'elles représentent toutes deux des construits socioculturels. En effet, nous déduisons les points communs suivants caractérisant les deux notions :

Tableau 3: les points communs des notions de la ressource territoriale et la ressource patrimoniale

La ressource territoriale	La ressource patrimoniale
- Richesse - Spécifique - Une fois révélée, constitue un référent identitaire. - Inscrite dans le temps long - Appropriée et construite - Ancrée territorialement - Dimension collective car construite socialement - Aspect marchand et aspect non marchand - La question d'équité sociale et environnementale	- Richesse - Spécifique - Référent identitaire - Inscrite dans le temps long - Appropriée et construite - Ancrée territorialement - Dimension collective car construite socialement - Aspect marchand et aspect non marchand - La question d'équité sociale et environnementale

Source : construit par l'auteur

D'autres similitudes sont aussi déduites par François, Hirczak et Senil, à travers :

5.2.1.4.3.1. La patrimonialisation : le patrimoine qui est en perpétuelle recomposition, inscrit des objets dans des processus. Cette idée paraît similaire de celle de L. Kébir (2004) qui définit : « *la ressource comme un méta-système qui s'inscrit dans un processus relationnel entre un objet et un système de production* » (Cité par François et Al, P. 690). Donc, le traitement du patrimoine est similaire au traitement d'une ressource dans la mesure où ils font la relation entre un système et un objet à travers le processus de

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

patrimonialisation-développé plus haut- ou plus globalement le processus d'émergence. Ce processus est fondamentalement lié à la dynamique territoriale. Ce processus comprend cinq étapes, à partir desquelles :

- Les objets sont sélectionnés en fonction de leurs potentialités.
- Les objets sont repositionnés dans leur contexte.
- Le maintien de la valeur et du sens qui lui sont consacrés.
- Les objets sont réhabilités.
- Les objets sont reconnus socialement.

5.2.1.4.3.2. La valorisation : tout patrimoine doit être valorisé sous une optique de durabilité. Cette idée est aussi rapprochée de celle de la valorisation de la ressource territoriale qu'est dans sa définition prend en compte un ensemble d'enjeux économique, social et environnemental. Glon et Pecqueur (2016) indiquent que l'utilitarisme marchand doit s'accompagner d'un idéal plus raffiné qui signifie la quête d'une justice environnementale et sociale.

En ce sens, Peyrache-Gadeau (2004), quand elle définit la ressource patrimoniale comme une ressource, indique aussi « *qu'il est possible de capitaliser, de conserver, ou d'exploiter à des fins d'intérêts privés ou collectifs. Sorte de notion hybride entre biens publics et biens privés, impliquant l'idée de prise en compte intergénérationnelle et de responsabilité et susceptible de permettre le compromis entre la problématique économique de l'exploitation et la perspective écologique de la conservation* » (Cité par François et al, 2006, P.695). Donc, l'appréhension du patrimoine comme une ressource territoriale représente simultanément un facteur virtuel de la croissance économique confronté à la situation du marché et un élément essentiel de la dynamique locale socioculturelle qui s'insère dans l'histoire de la collectivité.

En outre, François, Hirczak et Senil (2006) indiquent que la ressource territoriale évoque par sa nature la notion d'externalité. En effet, quand elle est pensée comme patrimoine, elle est considérée un objet qui consiste une attraction dont son entretien nécessite une catégorie d'acteurs et des services associés peuvent être créés. Néanmoins, en appréhendant le patrimoine en tant que ressource territoriale, d'autres processus peuvent être mis en lumière. En fait, le territoire représente un appui de diffusion des ressources et un lien entre elles que seulement l'approche territoriale permet de le mettre en avant. A titre d'exemple, le paysage en tant qu'une figure patrimoniale peut être un élément d'attractivité comme il représente aussi une source de valeur ajoutée pour

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

différents éléments de l'offre de territoire (voire cas de panier de biens territorialisés).

François, Hirczak et Senil (2006) rajoutent que le territoire offre aussi une efficacité harmonieuse productive dans la mobilisation des diverses ressources, en effet, elles prennent un sens collectif. Alors, l'approche en termes de ressources permet de mettre en lumière tous les processus inscrivant l'objet patrimonial dans la dynamique de développement, une vocation que l'analyse économique centré sur l'objet patrimonial n'autorise pas de la mettre en évidence.

Cela confirme la position adoptée par Canova et Landel.

5.2.2. La définition de la culture territoriale

Comme cité précédemment, la question soulevée dans l'analyse est celle de l'existence d'une sphère culturelle particulière au territoire du projet. Ce phénomène peut être identifié au sein de divers territoires quel que soit leur forme : des territoires à moins intense identité aux territoires à forte identité. Canova et Landel distinguent deux formes de sphères :

5.2.2.1. *Une sphère englobante* : la référence culturelle mobilisée au sein de cette acceptation englobante reflète : « *la simple capacité des codes, normes, valeurs, principes, à autoriser ou non le passage de flux relationnels* » (Canova et Landel, 2013, P.2). Elle permet de différencier ce qui définit les formes d'action ou les projets qui doivent être mis en place et les objets d'action¹⁸ ou plus particulièrement les ressources territoriales qui doivent être mobilisées. Elle constitue ainsi : « *une cristallisation temporaire de flux accentuée dans le lieu et le temps* » (Canova et Landel, 2013, P.3) d'un projet collectif du développement. Elle donne à l'auteur du projet la possibilité de mettre en harmonisation son action avec les actions du collectif. Comme l'expriment Dardot et Laval (2015) : « *seule une pratique de mise en commun peut décider de ce qui est « commun », réserver certaines choses à l'usage commun, produire des règles capables d'obliger les hommes.* » (Cité par Canova et Landel, 2017, P.4). Donc, la culture se définit comme un commun, elle : « se

¹⁸ L'objet d'action étudié dans cette analyse est le patrimoine. Il acquit cette qualification dès l'instant où les objets, issus d'un processus d'appropriation, sont sélectionnés en fonction des valeurs qui y sont octroyées et des potentialités qu'ils possèdent. Cette mise en valeur des objets peut découler d'un dévoilement nommé « invention » qui résulte d'un processus de recherche intentionnel.

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

produit et se consomme dans la pratique citoyenne propre à la territorialisation » (Canova et Landel, 2017, P.4).

Son rôle structurant, lui offre une suprématie englobante sur les acteurs du projet et sur les ressources. Elle se territorialise quand elle se transforme en actant dans le projet. Donc, la culture permet d'identifier et de distinguer un territoire. De plus, elle constitue un outil de cohésion interne.

En se territorialisant, elle se change en : *« des savoirs, des valeurs, des normes et des symboles partagées par certains acteurs de façon discriminée vis-à-vis d'autres acteurs. »* (Pecqueur, 2004, P.1). C'est pourquoi, elle est le résultat : *« d'une longue construction inscrite dans l'histoire du territoire, de la mobilisation de ses ressources du développement d'activités associées, de crises, d'innovations (techniques et sociales) et de construction de nouvelles ressources »* (Canova et Landel, 2017, P.4). En effet, elle peut contribuer au développement local. Donc, la culture constitue un élément clé de circonscription d'un territoire devenant le cadre du projet.

5.2.2.1.1. La culture territoriale et la circonscription des territoires : Canova et Landel indiquent que cette approche dévoile une multiplicité des formes des espaces et de l'intensité de leur identité, elle oscille entre des espaces à une forte identité et des espaces à une modeste identité. Les espaces marqués par leur forte identité sont caractérisés par : des pratiques traditionnelles, une langue, un patrimoine monumental caractéristique, des œuvres consacrées. En outre, les espaces marqués par une modeste identité trouvent leur homogénéité via l'existence de liens sociaux forts maintenus par le biais de différentes activités particulièrement d'ordre symbolique (Landel, Teillet, 2006) et/ou l'existence des références identitaires communes.

Dans le cadre de la mondialisation et loin du risque du repli identitaire singulariste, les mouvements culturels constituent une figure de lutte contre l'homogénéisation des pratiques et à la dilution des identités par la valorisation de formes d'expression maintenues ou renouvelées dans les régions et dans les pays, ce qui les rendent porteurs des projets de territoires. Puisqu'elle participe à l'accompagnement de la capacité d'un territoire à consolider son autonomie par le biais de l'élaboration d'un système de règles, valeurs, de principes et normes particulières au territoire et elle contribue au dialogue interterritorial, la culture processuelle représente un atout.

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

En effet, la vivabilité de tout espace du projet découle d'une harmonie entre les représentations territoriales projetées résultant des actions actuelles et les pratiques historiques. La place de dimension culturelle devra être évaluée parmi les facteurs (économiques, sociaux, environnementaux) permettant de dessiner le territoire, puisque ces facteurs seuls n'aboutissent pas nécessairement aux mêmes découpages de l'espace.

5.2.2.2. *Une sphère englobée* : « elle est à la fois ce qui est l'objet de l'action » (Canova et Landel, 2013, P.3) ou ce qui est appelé « l'objectif du projet et l'ensemble des objets culturels mobilisés » (Canova et Landel, 2013, P.3) ou ce que Canova et Landel appellent les activités ou pratiques culturelles développées pour y parvenir et qui s'appuient particulièrement sur des acteurs internes au territoire. A cela s'ajoutent les comportements, les savoir-faire, les techniques, les connaissances relatifs à ces activités, qui seront amassés pour faire fonder la stratégie du projet. Donc, cette sphère : « se forme, déforme et reforme en même temps que le projet. Si elle intervient a priori comme postérieure à la cristallisation des flux relationnels, elle s'avère également comme élément constitutif de la sphère englobante » (Canova et Landel, 2013, P.3) puisqu'il ne se détache pas de cette dernière et l'englobant nécessite l'existence de l'englobé pour être.

Canova et Landel indiquent qu'à partir de l'acceptation large de la culture fournie par Claval (2003) -Citée plus haut-, la culture se définit également en fonction des pratiques et des activités de même que leurs formes d'expression et leurs produits, dont il revient à chacun de prendre position par rapport à la définition sociétale. Cette définition peut être procéder à déterminer un territoire cohérent. Cela permet aux professionnels de la culture d'établir des partenariats avec d'autres territoires à des distances variables, en construisant des rapports par le biais des canaux de diffusion artistique (le cinéma, le spectacle vivant) ou des zones d'influence d'institutions culturelles, ce qui développent des solidarités des pays s'appuyant sur un échange ou un partage de ressources.

Donc, il est nécessaire de déterminer la position du patrimoine en exposant deux propositions :

- Il constitue un composant de cristallisation des activités culturelles qui ont traversés les territoires, suite à sa mobilisation par les groupes sociaux. Dans

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

ce cas, il relève de la sphère englobante. Il est considéré comme un élément de différenciation.

- De plus, le patrimoine est composé d'un groupe englobé d'activités de et produits auquel il se combine en tant qu'un seul constituant.

Cette définition, comme expriment les auteurs, ne correspond pas avec celle qui utilisent implicitement les acteurs du projet. La polysémie du mot culture nous conduit à la nécessité d'examiner l'articulation de ces deux sphères.

5.2.2.3. *L'articulation des deux sphères* : Canova et Landel identifient deux ordres de ressources. En premier lieu, des ressources mobilisées d'une manière explicite lors des actions concrètes, nous citons dans ce cadre : les œuvres d'art, les savoir-faire.... Dans un second cas, des ressources entre les deux : objet et raison du développement, tels que : l'identité et le patrimoine plus globalement. Les avantages comparatifs plus durables et moins lisibles qui se rapportent aux rapports sociaux localisés et aux pratiques ainsi que la mise en évidence spécifique de ressources culturelles propres : patrimoine bâti, langue, représentent les fondements des modes de différenciation territoriale produits par la culture. Les auteurs nommèrent l'interaction permanente entre les deux sphères « culture territoriale ». Elle se manifeste au sein d'un équilibre qui n'est pas stable déterminé par l'espace-temps du projet entre action contemporaine et histoire longue. Elle apparaît simultanément comme un construit actoriel qui légitime l'action collective et une ressource locale. En effet, l'articulation des deux sphères doit être abordée dans une *relation dialogique*, dans l'analyse du déroulement du projet. Il s'agit de traduire leur fusionnement en *une unité complexe* (concurrentielle, complémentaire, antagoniste) de ce que signifie la culture territoriale. Cette fusion se maintient sans que *la dualité se perde*. En outre, l'acceptation de la préservation de la distinction entre les deux logiques permet de maintenir ensemble deux logiques contradictoires et pourtant fondamentales l'une à l'autre.

La culture considérée comme un cadre de référence doit être évoqué dans un mouvement alternatif entre le particulier et l'universel, le singulier et le pluriel. Cela permet d'aborder le discours parfois englobé, parfois englobant des acteurs du projet.

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

Nous avons conclu que la notion de la culture territoriale ne se réduit pas à un projet du développement porté par les acteurs du territoire autour des ressources territoriales, elle est plus complexe car elle exprime simultanément :

- A travers son champ de forces institutionnelles (codes, normes, valeurs), elle galvanise les énergies dans le territoire permettant de recenser les ressources, les canaliser pour atteindre un objectif spécifique autour duquel s'établit un accord commun. Ce qui permet de jouer son rôle en tant qu'un principe actif et structurant.
- Les liens et les relations réciproques sont différenciés unissant les acteurs entre eux et l'espace, ce qui permet de créer des solidarités de fait.

Tout cela renvoie à la sphère englobante.

- La communauté d'intérêt doit prendre la figure d'une intention commune de faire aboutir un projet qui repose sur des facteurs économiques et des facteurs culturels. En fait, les objets culturels-une partie intégrante de la sphère englobée- et plus spécifiquement les ressources locales immatérielles quand elles ne révèlent pas des connaissances structurées sont, dans une large mesure, composées des éléments imbriqués dans les objets d'action, qu'ils s'agissent : savoir-faire locaux, tradition, ... etc. Elles sont essentielles pour développer des pratiques culturelles.
- Le projet doit impliquer un groupe d'acteurs doté d'une intention de mise en place d'imprimer sur leur espace de vie une action pour sa transformation, sa modélisation, et sa dotation par quelques caractéristiques, le projet stimule une durabilité de la culture et du tissu social local.

Nous concluons que la culture territoriale est de ce qui est constitutif d'une réalité construite dans le projet. Elle joue le rôle d'un principe structurant de projet porté par des acteurs partageants un discours commun autour des ressources non révélées. La ressource territoriale comme le patrimoine ne se situe pas seulement dans un univers marchand. Elle est un cadre de référence participant efficacement à la construction identitaire et culturelle du territoire, elle donne la possibilité d'émergence des capacités particulières et stimule l'ancrage au territoire.

Alors, le projet, les ressources territoriales, les acteurs du territoire, en tant que éléments semblent prépondérants dans l'identification du phénomène de la culture territoriale qui est peu visible, difficilement appréhendable.

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

5.3. Des deux sphères aux trois dimensions dégagées

Tout d'abord, la culture est définie par ces référents identitaires dont ils sont centraux. Mais Canova et Landel ont nuancé l'entrée qui consiste à qualifier la culture seulement par ses éléments identitaires dont il est quelque fois un quasi-synonyme. Cette entrée par l'élément identitaire repose évidemment sur l'appropriation qui en fait par les acteurs de territoire, désignant comme des processus de nomination, d'utilisation et de valorisation mais aussi de protection. Donc, les éléments identitaires sont mobilisés dans le cadre des pratiques et des activités caractérisées par : ses savoirs acquis, des savoir-faire, des compétences créatives... Cette entrée est de nature idéelle. Ces pratiques et activités qui sont issues des processus d'appropriation peuvent s'organiser sous forme d'action collective –projet d'action-, caractérisée par les liens et les interrelations entre acteurs. Cette entrée renvoie aux processus d'organisation qui est un élément d'appui. La culture trouve son sens à travers une combinaison de ces trois entrées que nous nommons les dimensions : matérielle, idéelle, organisationnelle.

5.4. L'identification de la culture territoriale : une proposition de trois dimensions en interaction

L'identification et la lisibilité de la culture territoriale passe par une mise en image de ses éléments identitaires et plus globalement de ses ressources territoriales. Alors, dans un objectif d'identification du phénomène de la culture territoriale, et à travers les trois entrées distinguées dans la définition proposée par Canova et Landel, nous avons proposé trois dimensions qui rend cet exercice plus explicite.

Nous avons constaté, comme cité précédemment, que les principaux éléments d'analyse sont :

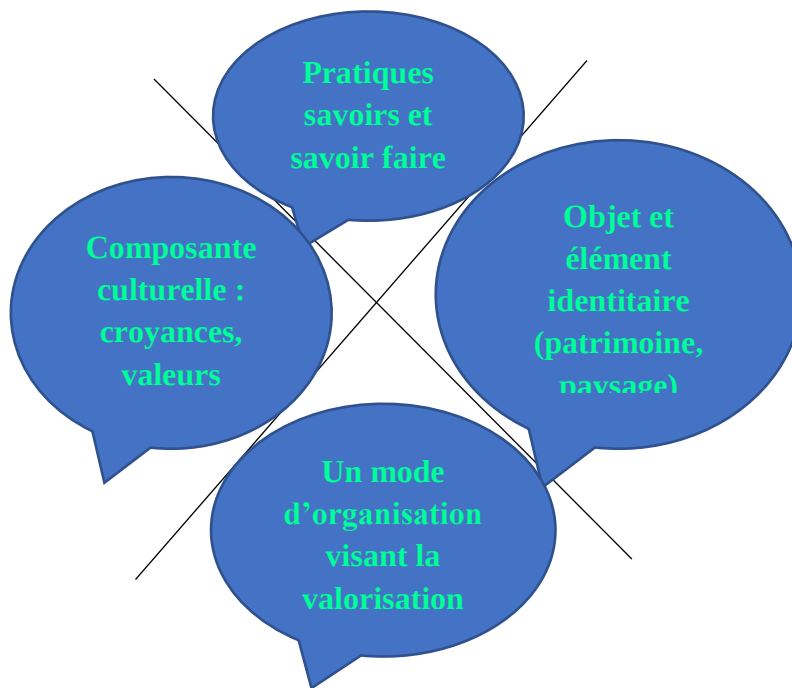
- Un projet du développement ou toute action collective, qui mobilise la culture ou des éléments identitaires, sert d'appui aux acteurs pour identifier et valoriser des ressources spécifiques latentes susceptibles de donner au territoire-marqué par un contexte de difficulté et d'handicap- la possibilité de se resituer selon son potentiel stratégique. Ces projets ne visent pas uniquement des retombées économiques, d'autres objectifs sont affirmés comme : les réflexions sur l'identité du territoire, la diffusion des connaissances, l'accès des populations locales à leur culture, la démocratisation de l'accès à la culture et du développement de liens entre les acteurs différenciés. Donc, les logiques de développement des projets

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

influencés par la ressource mobilisée, concilient des logiques de pérennité et de compétitivité quelquefois contradictoires, elles créent une proximité non géographique.

- Au sein du processus de révélation, la place de la culture découle d'une interaction entre acteurs à de diverses pratiques marquées par ses connaissances et savoirs. Landel et Al (2014) indiquent qu'en modifiant la vision d'un acteur sur le territoire, le processus de révélation permet de découvrir ce que se cache dans l'ordinaire et de déclencher un processus de construction territoriale. C'est en cette étape que la sphère englobante entre en jeu. La sphère fait fondamentalement appel à l'histoire approfondie du territoire, elle explore le passé, le présent et le devenir d'un territoire pour élaborer un récit territorial qui est le significatif de la stratégie des acteurs de projet et de leur habilité à articuler.

Figure 2: les éléments de la culture territoriale



Source : construit par l'auteur

En effet, la culture territoriale définie par sa sphère englobée et sa sphère englobante, peut être conçue par ses éléments d'analyse sous forme de trois dimensions :

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

5.4.1. Une dimension matérielle

Elle renvoie à la matière d'action qui conforme à ce que les auteurs désignent l'objet de l'action, il est l'élément identitaire que se représente l'acteur et sur lequel il va intervenir. En effet, c'est à travers l'action de l'acteur qu'il se construit.

Les éléments ou les objets identitaires suscitent un sentiment d'appartenance et des formes d'appropriations et d'actions (Di Méo, 2004). Comme l'évoquent Barel (1984) et Bonnemaison (1981) : *« tout élément, même le plus physique ou biologique, n'entre dans la composition d'un territoire qu'après être passé par le crible d'un processus de symbolisation qui le dématérialise »* (Cité par Di méo et Buléon, 2005).

Cinq actions fondatrices du territoire et ses ressources, déclinées du système de production de l'espace élaboré par Brunet et Dollfus (1990) :

L'acte d'habiter : « qui se caractérise par une forte interactivité entre l'acteur et l'espace dans lequel il évolue et qui ne peut se restreindre à l'espace privé » (Lévy et Lussault, 2003).

L'acte s'approprier : par sa nomination et en lui conférant une identité accompagnée par son utilisation.

L'acte de valoriser : par le biais de ses ressources matérielles, sociales, culturelles.

L'acte de communiquer : par le partage des informations et la création de nouveaux savoirs nécessaires permettant les interactions entre acteurs du territoire.

L'acte de gérer : puisque « tout corps social a besoin d'être gouverné » (Brunet et Dollfus, 1990).

Après la confrontation des éléments identitaires à leur processus de transformation à un actif marchand, un potentiel imaginaire du développement peut être déduit permettant la transformation du territoire.

5.4.2. Une dimension idéale

Faisant référence aux idées, aux savoir-faire, aux connaissances formalisées et non formalisées, aux techniques, les capacités à innover et à découvrir liées aux

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

pratiques et des activités qui peuvent être développées permettant aux acteurs d'agir autour les objets d'action apportant une plus-value importante.

Ces éléments appelés les vecteurs de la vie culturelle sont devenus des facteurs déterminants de production, ils mettent en relation le cœur de l'organisation territoriale avec le système productif et économique (Kahn, 2010). Lorsque ces savoirs et ces connaissances sont combinés, de nouvelles connaissances peuvent être produites (Colletis et Pecqueur, 2005).

5.4.3. Une dimension organisationnelle

Elle fait référence à la façon d'agir collectivement. Comme indique Gumuchian et Pecqueur (2007), chaque acteur se repère et adhère à un ensemble d'acteurs dans lequel il s'opère en fonction de ses propres intentions. Donc, cette dimension fait référence aux rapports et aux relations entretenues par les acteurs du territoire en s'organisant, c'est-à-dire en développant des modes de coordination et de coopération. C'est grâce à la culture que la coordination se force par une mise en cohérence des actions à mener (François, 2008). C'est en fonction des liens singuliers maintenus par les acteurs que les actions à mener se sont adaptées. Donc, la culture permet l'existence de comportements d'organisation et de coordination entre acteurs pour partager des informations, examiner des problèmes et parvenir à des compromis (Greffé, 2005).

Kahn (2010) indique aussi que par leur attitude à construire un territoire autour d'une culture partagée, les modes de gouvernance qui régulent les liens entre les acteurs du développement représentent des éléments fondamentaux. Il indique aussi qu'un état d'organisation implique que les ressources immatérielles et matérielles soient régulièrement exploitées.

Colletis et Pecqueur (2005) rajoutent que les processus d'organisation et de coordination s'appuient aussi sur la mémoire des situations de coordination antérieures réussies qui sont elles-mêmes basées sur les ressources spécifiques cognitives (normes, valeurs, ...) potentiellement complémentaires capables d'être composées pour atteindre à des solutions aux problèmes productifs et sur la confiance qui en est aussi une conséquence.

La compréhension des interactions entre toute action collective et le territoire, nous invite à prendre en compte simultanément le temps passé, présent et futur.

Chapitre 05 : l'identification de la culture territoriale en question : la proposition d'une perspective méthodologique

En l'appréhendant comme un tout, la culture territoriale est supérieure à la somme de chacune de ses dimensions. Elle représente une combinaison des dimensions dont chacune d'entre elles ayant une importance variable en fonction du temps du processus de la valorisation de cet élément identitaire.

5.5. Conclusion

Nous déduisons que la culture en ce qu'elle de territoriale est une construction qui s'opère dans la pratique. Elle est l'une des fondamentales énergies permettant la mise en œuvre projet. Elle est peu visible, difficilement appréhendable. Elle trouve son sens à travers une combinaison de trois dimensions que nous nommons : matérielle, idéale, organisationnelle.

Dans le chapitre suivant ce sont donc les dimensions proposées qui seront opérationnalisées pour l'identification.

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

6.1. Introduction

Il paraît donc judicieux de prendre en considération tous les aspects de la culture pour être en mesure de l'identifier. Pour ce faire, ce sont donc les dimensions proposées inspirant de la définition de la culture territoriale qui seront opérationnalisées, en se basant sur l'approche des ressources. Cette approche est repensée dans une perspective territoriale.

Dans ce travail, l'opérationnalisation se déroulera selon les enquêtes préliminaires exploratoires qui ont permis de sélectionner le projet couplant ce qui a été abordé dans la littérature.

6.2. La dimension matérielle

Le travail doit constituer une description de la ressource qu'elle que soit sa nature, ses atouts et son état d'exploitation, ou plus globalement, l'état des connaissances autour de cette ressource.

Il est aussi fondamental de déterminer les différents acteurs concernés en fonction de leurs activités. Sous cette optique, Kébir et Maillat (2004) indiquent que les ressources forment une relation entre un système de production et un objet (tradition, patrimoine historique, savoir-faire, bâtiment, rivière, minéral, ...). En fait, elles sont dérivées d'un processus relationnel impulsé par des acteurs productifs qui projettent sur des objets, des volontés de production. Donc, les ressources s'établissent en s'appuyant sur les représentations et les perceptions que les acteurs ont de l'environnement et du système.

Dans notre cas d'étude, la ressource territoriale sélectionnée est un site paysagère classé patrimoine naturel et culturel. Bertrand (1991) souligne l'importance d'une territorialisation de la nature qui est l'une des constituants de ce qui nous entoure. Donc, tout environnement approprié relève du territoire. En ce sens, les deux notions représentent les fondements d'identités, c'est-à-dire : « *d'un ensemble cohérent des présentations mentales qu'un individu ou qu'un groupe se fait de lui-même et des autres, de leur place dans la société et dans l'espace* » (Di.Méo, 2004. Cité par Glon et Pecqueur, 2006, P.16).

Dans la même perspective que la ressource, la patrimonialisation de la nature ne s'établit pas en contraste avec ce qui est humain. Au contraire, elle paraît

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

vouloir garantir la pérennité en intégrant la réflexivité humaine au centre de sa relation à la nature (Berdoulay, Soubeyran, 2013).

En ce sens, Blot et Milian (2004) proposent une définition de ressource appréhendée en tant que construction sociale (plutôt qu'en tant que donnée), c'est-à-dire une dynamique relationnelle à l'espace, résultat de l'interaction entre groupes d'acteurs et espace physique. Ils indiquent que les usagers de la ressource naturelle-Cours d'eaux-, n'identifient pas les mêmes composantes, ni les mêmes caractéristiques comme sources potentielles de ressource. Ils ne formulent ni les mêmes diagnostics de situations, ni les mêmes objectifs de gestion. Donc, il est indispensable de définir les objectifs communs et d'identifier les enjeux sociaux de la gestion, afin d'instaurer un système de gestion intégré et des systèmes de régulation et de détermination.

Sous la même optique, les gestionnaires des ressources naturelles définissent la ressource comme : « *un élément du système naturel à partir du moment où cet élément est utilisé par une société* » (DURR, 1993, cité par Chaboud et Boude, 1993, P.272). Elle fait dériver : « *du système de valeurs et non des besoins immanents que telle espèce ou chose de la nature est exploitée par l'homme, qui en fait par là une ressource* » (Weber, 1990, cité par Chaboud et Boude, 1993, P.272). Donc, toute ressource est contingente au contexte social et à son temps, en faisant référence à son système de valeurs.

Pecqueur et Peyrache-Gadeau (2002) indiquent que l'activation des ressources latentes patrimoniales -culturelles ou naturelles- s'opère dans le cadre d'un projet de re-qualification de ressources délaissées, des ressources menacées de disparition ou sous-évaluées. La re-qualification se réalise en réappropriant la ressource par la société locale et en l'intégrant dans un projet global.

Par ailleurs, Peyrache-Gadeau et Perron (2010) considèrent la ressource naturelle comme un véritable support de la construction territoriale. Cette construction implique l'existence d'une représentation commune d'une démarche projective, les acteurs annoncent leurs valeurs, leurs intentions en relation avec le paysage et les défis. Donc, le paysage est une référence soumise à la réflexion. Il est ainsi un média donnant la possibilité de concevoir en dynamique les liens entre les processus écologiques et biophysiques et les processus économiques. Cela nécessite une intersection des regards portés sur le paysage et ses développements au fil du temps. Cela induit de mettre en

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

relation les systèmes techniques et fonciers, les pratiques, les modes de vie et les valeurs associées aux usages de l'espace.

En guise de conclusion, le processus par lequel les ressources sont créées et activées est autant idéal que matériel.

6.3. La dimension idéale

La dimension idéale proposée est interrogée à travers le processus de mobilisation des ressources territoriales permettant d'identifier les différentes pratiques et activités développées. En fait, la ressource est de nature systémique, constituée d'une totalité d'objets immatériels et matériels associées de savoir-faire particulier, de patrimoine et de traditions culturelles (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Crevoisier et Kébir (2004) fournissent une définition de la ressource considérée comme une relation entre une pratique médiatisée par le travail, un acteur et une matière. La pratique se développe dans l'espace et dans le temps, elle s'appuie sur des connaissances accumulées et s'enrichit de celles qui surgissent dans l'action (Courlet et Pecqueur, 2013). Raffestin (2000) rajoute que pour produire une ressource, l'acteur doit appliquer un ensemble de techniques à une matière selon un processus programmé d'une manière cohérente. Donc, elle est dérivée d'un processus long d'accumulation de connaissances. En effet, la ressource territoriale réfléchit dans une articulation perpétuelle d'idéal et de matériel. Elle est envisagée de façon relative à des collectifs, elle dépend du sens que lui offrent les opérateurs. Elle est traitée sur l'échelle d'un ensemble de groupes dont ils font partie.

Tout processus de la mobilisation suit deux étapes : la genèse ou l'identification et la valorisation qui peut prendre plusieurs formes. Perron et Janin (2014) ont développé une grille par laquelle la ressource sera identifiée et valorisée. Elle comprend deux volets.

6.3.1. Le volet d'identification

Il s'agit de mettre en lumière ce qui fait ou pourrait faire ressource ou les potentialités des ressources spécifiques. Toute identification suit une logique territoriale. Elle implique une diversité d'acteurs. Une bonne connaissance du territoire et ses réseaux d'acteurs, est nécessaire. Les acteurs sont invités à identifier les richesses particulières au territoire valorisées ou non valorisées. Pour ce faire, la sensibilisation des acteurs internes est indispensable, donc, l'amorçage du dialogue paraît aussi indispensable. Il est ainsi utile d'associer à

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

la réflexion le regard des acteurs extérieurs au territoire. Un croisement des regards est nécessaire. Donc, il faut créer un consensus autour de l'intérêt de l'élément identifié comme support de développement pour le territoire. L'identification des ressources nécessite également le recours à des prestations d'expertise, l'objectif étant d'en saisir les composantes et les potentiels de valorisation. En ce sens, une mobilisation des compétences et l'engagement des acteurs dans un collectif apprenant et évolutif est indispensable. La dimension temporelle de la ressource doit être fortement présente pour saisir son ancrage au territoire. Selon Perron et Janin, l'acteur public paraît l'acteur le plus légitime pour coordonner cette démarche. Cette légitimité repose sur la capacité de l'acteur public à garantir l'intérêt général territorial dans le projet.

6.3.2. Le volet des méthodes de valorisation

Il s'agit de présenter un état des lieux de la manière dont les ressources du territoire sont valorisées. L'objectif est de caractériser la nature des liens existants entre le territoire et les ressources afin d'explicitier les facteurs de spécificités.

Le premier lien relie les caractéristiques du territoire aux modes de production. Ce lien engendre un degré de spécificité de l'offre des produits ou services liés à la ressource. Le second lien relie les caractéristiques du territoire aux modes de valorisation : rapport marchand ou implication des usagers dans diverses formes de valorisation (fêtes, expositions...). Le point primordial dans les processus de valorisations est la description des différentes composantes de la ressource. Cela nécessite le repérage des acteurs concernés par la valorisation ainsi qu'une expertise sur les modes d'activation et de spécification des différentes composantes des ressources.

Après tout inventaire et identification des ressources du territoire et la caractérisation de chaque ressource, les acteurs sont invités à développer des stratégies de projet innovant pour valoriser ce potentiel, cela nécessite l'installation d'une organisation efficace. Cette démarche nécessite la construction d'un plan d'action mais au préalable il s'agit de déterminer des objectifs visés : consolider la spécification (ou l'ancrage au territoire), développer / élargir les modes de valorisation et la participation des acteurs, renforcer l'appropriation des ressources par les acteurs locaux, entretenir la qualité des ressources et permettre leur transmission. Pour l'aboutissement des objectifs de la valorisation une mise en place des conditions de gouvernance et d'ingénierie est nécessaire.

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

Progressivement, le territoire devient un actif économique qui se différencie quantitativement et qualitativement par ses acteurs et par la mobilisation de ses ressources à travers un processus de valorisation et de spécification et un système de gouvernance.

L'identification et la valorisation d'un objet à dimension patrimoniale s'effectuent en confrontant des intérêts marchands et non marchands, cela nécessite des structures d'organisation locales dont les collectivités assument un rôle majeur. Cela fera l'objet de point suivant.

6.4. La dimension organisationnelle

Puisque le site fait l'objet d'un projet d'aménagement et de plusieurs actions de réhabilitation par plusieurs acteurs non liés hiérarchiquement, il est indispensable de traiter l'organisation entre les acteurs en faisant appel à une pratique du management territorial dite une pratique de trois C : concertation, communication, coordination.

Toute dimension organisationnelle d'une activité prend généralement la forme d'un réseau. Il est construit sur la base d'une identification issue de l'analyse des relations et des processus de coordination existant entre les acteurs de ce réseau.

Le concept de la coordination s'inscrit dans un champ sémantique, il évoque les principes d'organisation du travail ensemble. Plusieurs travaux ont été développés autour du concept de la coordination, nous assistons à une absence d'un consensus sur les outils développés. D'autres concepts évoquent des aspects similaires tels que : la gouvernance, le capital social, l'approche participative, l'approche des parties prenantes, l'action collective. Les recherches menées dans le cadre de ces concepts développent des réflexions contextualisées. Nous constatons aussi l'absence des outils et de méthodes précises.

La question du développement des territoires pose aussi, avec acuité, la problématique de la nature des liens entre acteurs, leurs managements et la coordination entre acteurs. L'une des caractéristiques du management territorial est l'inexistence des liens hiérarchiques entre les acteurs indépendants sur le plan juridique (Zardet, Noguera, 2006) ; tel est le cas pour notre étude ; donc un territoire paraît similaire à un réseau lorsqu'il offre une qualité aux relations inter organisationnelles, elles sont coopératives mais non hiérarchiques (Josserand, 2007). Toute coordination ou coopération reflète une cristallisation des relations et des liens entre acteurs, notre réflexion est inspirée d'une recherche du management territorial.

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

Dans ce travail, la coordination s'analyse autour des démarches de projet d'aménagement d'une ressource, il est une réponse à des objectifs visés pour résoudre des problèmes rencontrés à travers des actions déterminées effectuées par un ensemble d'acteurs non liés hiérarchiquement. Cette coordination photographie les liens existants entre acteurs. L'objectif dans ce travail consiste à dessiner les paramètres de l'organisation d'une action collective développée autour d'un projet, il est une dynamique d'activation de la ressource. Cette action requiert cependant un processus long de concertation, de partage et d'établissement d'une représentation partagée du problème.

Ce travail s'inscrit dans l'approche du new management public et plus particulièrement dans la réflexion développée par Zardet et Noguera (2013) sur la contribution du management dans la structuration et le développement des dynamiques territoriales. Il s'agit d'identifier les éléments constituant la dimension organisationnelle d'action collective développée et les attitudes des acteurs envers ce travail en commun, à cela nous ajoutons les facteurs influençant cette action collective que sont : la perception des acteurs envers l'objet du projet.

6.4.1. Le management territorial et la pratique de (3C)

La question d'exploitation des ressources d'un territoire est au centre de la réflexion du développement. Elle nécessite la participation d'un ensemble d'acteurs, alors nous parlons d'une gestion participative. Le grand mouvement de la territorialisation et l'avènement du processus de la décentralisation descendante permettent d'instaurer des démarches plus collaboratives intégrant une diversité d'acteurs autour d'un projet du développement.

La mise en place d'un processus de décision productif et efficace repose sur un principal outil qu'est l'approche participative. L'instauration de telle organisation participative fait recours à un ensemble d'outils. La pratique adoptée dans notre recherche est inspirée de la recherche-intervention sur l'apport du management au développement de la dynamique territoriale. Cette recherche-intervention est une marche à suivre qui se caractérise par une interactivité réciproque entre le chercheur et son terrain à finalité de transformation profonde. La réflexion proposée par Zardet et Noguera (2013) s'affilie dans le paradigme du new public management. Il représente un mode de gestion développé-au début des années 80-qui a pour objectif l'introduction des modes de management et des valeurs du secteur privé dans le secteur public. Ses objectifs consistent à: la réduction des dépenses publiques,

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

l'obtention d'un meilleur emploi des fonds publics et la compensation du déficit et d'inefficience managérial des organisations publiques.

Le contexte de cette recherche-intervention porte sur la construction des projets du territoire. Les territoires visent à mettre en place des nouvelles intercommunalités à travers la contractualisation autour du projet pour consolider la dynamique territoriale. Le territoire est envisagé comme un échelon pertinent, il permet d'associer plusieurs niveaux administratifs. Les territoires rencontrent aussi des difficultés à établir des partenariats et des projets collectifs intégrant des acteurs du secteur privé, associatif et public. Sur le plan juridique, ces acteurs sont indépendants dotés de rationalités différentes, ils ne sont pas attachés entre eux par des relations hiérarchiques. Les principales problématiques rencontrées dans le management des projets portent sur : les systèmes d'acteurs impliqués, la manière d'élaborer et de concevoir et de structurer le contenu du projet, les synergies mobilisées, les modes de fonctionnements, de pilotage, de concertation et de régulation.

La création de la dynamique territoriale fait face à un ensemble d'enjeux que sont : l'émergence des nouvelles pratiques trans-organisationnelles entre acteurs aux défis relativement différents, la mobilisation des techniques d'anticipation dans le domaine trans-organisationnel, le développement de jeux renouvelés de conflits-coopérations.

Comme expriment Zardet et Noguera, l'efficacité de toute action publique dépend d'une méthode de management fondée sur une démarche scientifique. La création de la dynamique porte sur le processus d'établissement du projet, s'appuyant sur une organisation établie par les acteurs eux-mêmes. Cette organisation repose sur la construction : des commissions thématiques, d'un comité technique et d'un comité de pilotage.

L'enquête conduite par les chercheurs Zardet et Noguera auprès d'un ensemble d'acteurs des trois territoires d'études, porte sur la conception, l'organisation et le pilotage des projets. Elle est construite à partir d'une nomenclature ajustée selon la méthodologie du diagnostic socio-économique rassemblant six thèmes et des sous-thèmes significatifs du management des territoires. Ces axes ont été suggérés pour la mise en place des projets et pour combler le manque d'outils de management. Ils tentent d'appliquer le modèle du management sur le territoire. Les thèmes portent sur : les conditions du travail, l'organisation de la conception et du pilotage des projets, la gestion du temps des projets, la pratique

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

de trois 03 C : concertation, communication et la coordination entre les acteurs du territoire, la formation intégrée, la mise en œuvre stratégique des projets, tels sont les éléments du développement permettant l'élaboration et la consolidation d'une dynamique territoriale.

La pratique de trois (03C) ; concertation, communication et coordination, proposée parmi les thèmes cités ci-dessus du management des territoires, est adoptée dans notre recherche afin de vérifier sa présence comme une assise du projet d'aménagement. Elle est envisagée comme un processus d'implication et de mobilisation des acteurs. Il permet la cristallisation des relations entre acteurs et le développement d'une dynamique territoriale.

6.4.2. Les concepts retenus

Zardet et Noguera (2013) n'ont pas proposé le contenu de la pratique de trois C. Dans notre travail, le contenu des concepts a été retenu à partir d'une revue de littérature empirique et théorique, à cela s'ajoute le concept de la perception qui est un élément essentiel de toute action d'aménagement.

6.4.2.1. *La perception* : la notion de la perception représente plusieurs concepts. Selon les approches de la psychologie, la perception est définie comme : « *une connaissance immédiate d'origine sensorielle* » (Jiménez, 1997, P13). Elle est un mode de connaissance, un mode de représentation de l'environnement, elle se passe dans le moment présent en employant des capteurs sensoriels.

Dans ce travail, nous considérons la perception le facteur qui stimule l'aménagement des espaces. En ce sens, Moles et Rohmer (1972), ont montré, dans leurs travaux, que : « *l'espace n'existe qu'à travers les perceptions que l'individu peut en avoir, qui conditionnent nécessairement toutes ses réactions ultérieures* » (Cité par Vranken et Bogaert, 2012).

Cette notion est aussi évoquée par plusieurs disciplines : psychologique, anthropologique, philosophique. Les approches par la perception introduisent la dimension subjective et individuelle.

La psychologie expérimentale décrit ce phénomène comme une manifestation en termes de comportement ou de verbalisation. Les approches de cette discipline ont analysé cette notion selon différents onglets (Jiménez, 1997) :

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

- Une séquence du traitement de l'information qui permet de détecter les éléments d'intérêt.
- Elle conduit à des quasib objets matériels, en les attribuant de forme, un contour, une position, une profondeur.
- L'ensemble des connaissances accueillies qui donne une représentation au sujet traité.
- La perception est une source d'expérience et de connaissances.

La perception évoque un ensemble de notions, sujets de réflexion. La compréhension de ce phénomène qui est fondé sur l'accès à la réalité, suppose un processus d'observation consciente. Elle désigne le premier accès dans l'existence physique et idéale au monde (Bréchet et Gigand, 2015). Cette notion nécessite une forme de communication entre l'environnement et l'individu (Doloreux, Zenker et Muller, 2009) : l'individu perçoit les stimuli en provenance de l'environnement à travers ses organes sensoriels, l'information résultante du stimulus mène au processus d'attribution du sens (Harré, 2002, Downs et Stea, 1974). Suite à ce transfert ainsi qu'aux processus d'apprentissage, une représentation subjective se forme.

En s'inspirant de la psychologie, la géographie de la perception dessine ainsi le même raisonnement. La présentation subjective constituée, influencera les décisions des individus. En effet, comme expriment Bailly (1984) et Cold (1980) le portrait que dresse l'individu à l'environnement est continuellement transformé par les expériences accumulées, les nouvelles informations et par les processus d'apprentissage (Pichon, 2015).

Vu le contexte de mon étude s'articulant autour de la perception des acteurs vis-à-vis du site d'aménagement, l'approche qui a été retenue est celle de la perception de la géographie.

De nouvelles thématiques de recherche ont été émergé en géographie comme la question des représentations symboliques de l'espace et de lieux. Le trait commun de ces thématiques de recherche est qu'elles se focalisent sur l'espace ou le lieu : perçu, représenté, vécu, imaginé où les pratiques quotidiennes reflètent un vécu.

Les premiers travaux portant sur la perception de l'espace se sont focalisés sur : le sens de l'espace, l'orientation des populations primitives et la structuration de la perception lointaine. Les analyses se sont modifiées, elles touchent davantage la perception proche, la perception de l'environnement.

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

La géographie française a été modelée par les deux maîtres Blanchard et Demangeon entre les deux guerres.

La curiosité en Allemagne et aux États-Unis a été conduite dans la même voie (Claval, 1974) mais les géographes étaient marqués par leur posture naturaliste ou par le souci d'arriver à une description parfaitement neutre des faits de comportement. En Allemagne, les géographes ne sont pas intéressés au pouvoir d'intériorisation de sujet, le subjectivisme reste sans influence sur les pratiques géographiques. La pensée anglo-saxonne a apporté un grand intérêt au problème de la perception (Claval, 1974).

Claval (1974) indique qu'une révélation théorique s'est développée en 1950 en faisant appel aux démarches de l'économie spatiale et plus particulièrement, aux modèles de l'homme proposés par Simon (1957). Simon, H (1957) s'est préoccupé par les comportements des agents économiques et plus spécifiquement des entreprises. Il a constaté qu'il existe une diversité des motivations de ceux qui participent à la définition de la politique de l'entreprise et par conséquent des ordres multiples de préférences sont introduits. Une situation qui peut aboutir à l'incohérence des choix. Simon explore des modèles de conduites imparfaitement (vu l'information incomplète) rationnelles, il développe le concept de comportements de satisficers.

Selon Claval, Wolpert, J (1964, 1965) a fait passer les conceptions du Simon dans le domaine géographique, son analyse porte sur l'écart entre les décisions réelles et les décisions optimales. Ce même auteur a développé le concept de la perception lointaine afin d'interpréter les mouvements migratoires. En outre, la perception du hasard a été développée dans le domaine de lutte contre calamité et toute autre cataclysme (Kates, 1962).

Un nouveau courant (Lowenthal, 1967, Brookfield, 1969, Downs, 1970) s'est développé autour de l'analyse de la perception de l'environnement et le comportement. L'accent est mis sur l'analyse des préférences en procédant à la création des cartes mentales (Gould, 1966).

Par ailleurs, une approche phénoménologique est apparue, elle a développé des réflexions autour de l'importance du vécu, les systèmes de significations, les expériences antérieures, le rôle des filtres sociaux, le rôle des valeurs intériorisées (White, 1959). L'analyse s'est orientée de la réalité de la petite

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

dimension à la perception de l'environnement global (ou vit l'individu) (Proshansky, Ittelson, Rivlin, 1970).

Claval (1974) indique qu'un autre courant béhavioriste s'est manifesté. Il s'interroge sur la façon qu'emprunte l'esprit pour structurer l'espace qu'il perçoit. Parmi les théories de ce courant est celle de la forme. Elle souligne l'importance de l'appréhension des éléments qui contribuent à la définition de l'image. Les analyses de l'image se sont développées (Brookfield, 1969, Downs, 1970) en s'intéressant à ce qui guide l'action et c'est avec l'intégration de la théorie du comportement que les analyses trouvent une réponse. L'idée est que l'action est fonction de l'image qu'on se fait au monde. Elle dépend d'une manière souvent complexe et qu'il importe de la préciser.

Parmi les modèles développés de ce courant est celui de Lynch (1960). Lynch a renouvelé la légitimité de l'analyse visuelle du paysage urbain. Il crée le concept d'imagibilité des formes urbaines qui est la capacité à provoquer une image chez l'individu. Selon cet auteur, l'homme doit pouvoir s'orienter, se diriger dans l'espace. Ses interrogations portent sur les éléments qui guident l'homme dans le labyrinthe apparent des voies urbaines. L'auteur s'est intéressé aux éléments tangibles de la ville susceptible de structurer les représentations mentales de ses usagers. C'est autour de ces éléments que l'image de la ville se forme. La compréhension de l'apport des différents éléments structurant la perception est essentielle pour guider l'aménagement de la ville physique dans le but d'atteindre une forme plus agréable, lisible et chargée de significations symboliques. La perception des éléments est une fonction de l'appartenance socio-culturelle des individus. Ce modèle est retenu dans notre travail.

6.4.2.1.1. Eléments retenus : afin d'apprécier la perception chez les acteurs et suite à cette justification théorique et suite au modèle développé par Lynch (1960), les questions de l'entretien semi directif qui ont été adaptés au cours d'entretiens préliminaires, portent sur la perception des acteurs autour les éléments du site d'aménagement :

- Dimension n°1 : l'organisme et les différents aménagements apportés : le rôle de l'organisme, les principaux aménagements, les attentes vis-à-vis du site.
- Dimension n°2 : les différents atouts du site : le rôle du site, les ressources du site, les atouts du site.

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

- Dimension n°3 : le niveau d'attraction du site : le niveau d'attraction du site, les causes de l'attractivité/non attractivité du site, la vision vis-à-vis du site après une période donnée.

6.4.2.2. *La concertation* : les grands textes internationaux comme celui du sommet de Rio et la convention d'Aarhus, le rapport Brundtland inscrivent la participation comme étant la base des politiques futures du développement durable (Beuret et Cadoret, 2011). Faire participer les acteurs, c'est reconnaître leurs connaissances et leurs savoirs et surtout les considérer comme étant des acteurs légitimes à agir sur leur territoire.

Parmi les formes de la participation qui se sont développées figure la concertation. Cette forme est appropriée dans le cadre de l'urbanisme et de l'environnement. Les outils et les procédures de la concertation environnementale territoriale sont peu développés et il n'existe aucune ingénierie spécifique (Beuret, Cadoret et Guiheneuf, 2016).

Beuret (2012) note qu'il y a une absence de méthode de concertation précise. Derrière ce concept, il existe une extrême hétérogénéité des pratiques. Depuis quelques années se développent au niveau international des bureaux d'études spécialisés dans la concertation. Beuret (2012) considère que le monde de la recherche peut donner aussi une visibilité, une cohérence et un certain dynamisme à ce mouvement, par l'établissement d'un certain nombre d'éléments qui contribuent à façonner et à créer un monde commun de la participation.

La concertation ne possède pas réellement de fondements théoriques. Peu d'ouvrages sont développés autour de la concertation en tant que mode de participation des groupes organisés dans la gestion. Lorsqu'il s'agit de ce concept les anglo-saxons utilisent « public participation » (Fortier, 2009).

Cette revue de la littérature nous a donné la possibilité de tirer quelques définitions :

Selon Mermet (1998), la concertation fait référence à l'idée de construction commune de la perspective de groupe du travail sans atteindre nécessairement à une prise de décision (Cité par Beuret et Cadoret, 2011), alors que Beuret (2012) la définit comme : « *un processus de construction collective de visions, d'objectifs, des projets communs en vue d'agir ou de décider ensemble* » (P.85). Elle est le support d'une action publique multi-partenariale. Elle se distingue par le fait d'être marquée par une construction collective en

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

s'appuyant sur une intention coopérative. Selon Beuret, la concertation peut viser un ensemble d'objectifs qu'il s'agit de : le partage ou la collecte d'information, l'acceptation du projet, par son appropriation ou par sa légitimation, la co-construction d'un projet. Trois degrés d'implication sont distingués : *l'information* des parties prenantes en vue d'avoir une acceptation passive ou bien l'acteur apporte des ajustements mineurs suite à des demandes locales, *la consultation* qui vise à choisir entre les propositions qui préexistent et *la co-construction* où il s'agit de construire une idée, un projet où la décision est réservée aux porteurs du projet. La concertation nécessite une pédagogie d'action, où l'acteur pivot sollicite les partenaires pour faire émerger son idée ou son projet où l'existence d'une intention coopérative est fondamentale.

Bertacchini (2002) propose une définition de la concertation territoriale comme : « *un processus de mise en commun d'objectifs que le groupe en charge de l'aménagement doit partager* » (P.1). Bertacchini indique que : « *le territoire est l'objet d'un jeu de pouvoir lié à l'appropriation des ressources de l'espace* » (P.2). Ces ressources font l'objet d'intérêt général. Les éléments de ce pouvoir comprennent celui des gouvernements et des acteurs sociaux. Ces éléments de pouvoir rendent le territoire un espace d'interactions. Ces interactions sont caractérisées par des transactions rigides ; elles sont encadrées par une régulation très normative. Ces interactions peuvent engendrer des conflits et des compromis autour des ressources. Les conflits sont le résultat d'une différenciation d'utilisation des ressources et d'une différenciation des fonctionnements des organisations. Dans une perspective de valorisation, la concertation a pour objectif le partage d'une vision commune et une reconnaissance implicite de la légitimité des acteurs ayant un pouvoir d'agir. Elle permet de réguler les conflits éventuels dus à la gestion des ressources territoriales et à l'évènement d'une proximité qui opère à la recherche d'un consensus sur les actions à entreprendre et sur leur coordination éventuelle.

Selon Bertacchini, la concertation se repose sur la détermination des rôles des acteurs, la clarification et l'appropriation des objectifs visés, un consensus sur les moyens d'action et de la concertation. Elle permet l'émergence d'une proximité pour atteindre un consensus entre les acteurs ayant un pouvoir d'agir.

Fortier (2009) définit la concertation par la nature de son processus et ses caractéristiques en tant que modalité de participation. L'auteur distingue entre sept caractéristiques utilisées : *les concepts* : l'information, la consultation, la concertation et le partenariat, qui sont différents et complémentaires, son

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

caractère *conflictuel*, son *objectif* : le consensus ou le compromis, son *rôle* d'orientation des décisions, son *appui* sur la discussion et la délibération, sa *représentativité*, sa *planification*.

Fortier la définit aussi comme : « *un processus planifié, organisé et structuré, doté de balises et de caractéristiques qui lui sont propres* » (P.133). La concertation nécessite une organisation et une précision de l'objet, des modalités et du calendrier d'exécution. Elle est structurée en séries d'étapes logiques. Fortier nous a présenté les conditions spécifiques de chaque étape. Pendant la première étape, les acteurs doivent être motivés. La seconde étape consiste en la détermination des conditions du travail en équipe : une détermination des rôles spécifiques des acteurs, leurs pertinences, la confiance établie et la reconnaissance mutuelle, la volonté d'agir. La troisième étape consiste en l'instauration du processus ; elle est conditionnée par quatre éléments d'intérêt majeur : la définition des attentes à travers la compréhension de la réalité, la présence des habilités à agir à travers les opinions et des débats et la diffusion efficace de l'information, l'élaboration des règles de fonctionnement, l'efficacité du leader dans la conduite du processus. La quatrième étape est le suivi du processus à travers une évaluation régulière des étapes précédentes.

La démarche de la concertation est positionnée relativement aux multiples formes de l'action collective. Envisager une réalité commune à partir des facteurs contextualisés est un élément essentiel de l'action de la concertation (Damart, 2003).

Nous constatons que la concertation fait l'objet de plusieurs définitions, à partir desquels nous dégageons un portrait d'ensemble : *il renvoie à l'idée de la construction collective en s'appuyant sur une intention coopérative en vue d'agir ou de décider ensemble, elle prend en compte un ensemble d'aspects que sont : ses caractéristiques contextualisées, les objectifs visés, les degrés d'implication utilisés, les conditions de fonctionnement.*

Ces définitions ne fournissent pas des éléments précis d'appui pour organiser et exercer cette pratique. Ces auteurs définissent les conditions de cette pratique.

Selon Place et Laurence (2000), la confusion autour de la concertation peut s'expliquer par l'incapacité de définir ses véritables enjeux et les formes à lui à donner « *un terme Joker auquel son détenteur est libre d'attribuer la figure et*

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

la valeur qui lui convient » (P25). Ces éléments font l'objet de propositions des réseaux et des bureaux spécialisés. Il nous semble important d'exposer quelques travaux de la littérature empirique, dans l'objectif de tirer les éléments de la définition de la concertation.

Selon Beuret, Cadoret et Guiheneuf (2016), il existe plusieurs réseaux et fédérations spécialisés dans le domaine de la concertation, nous citons : les centres permanents d'initiatives pour l'environnement CPIE, le réseau spécialisé Citego : cités-territoires-gouvernance, le centre d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement CAUE.... Ils jouent un rôle actif de création d'espace d'échange. Ils produisent des guides méthodologiques.

- Dans le cadre d'un travail académique effectué par Zemor (2003), l'auteur cite les éléments essentiels de tout travail de concertation : l'instance locale de concertation peut être mise en place, avec pour vocation d'être maintenue pendant toute la durée du projet, elle permet d'évoquer l'avancement du projet et créer un espace d'échange régulier entre l'acteur porteur de projet et les autres acteurs sur divers sujets, ainsi que les comités thématiques qui donnent l'occasion de faire réunir les acteurs d'un domaine particulier, les groupes de réflexion plus spécifiques. La concertation permet l'échange des informations et le partage des connaissances, l'identification des priorités et l'élaboration d'une réflexion collective et l'organisation des débats sur le projet.
- Le comité de municipalité régionale de comté du Fjord, petit Saguenay (2004) a produit un guide, dont il nous explique : les conditions de la réussite de la concertation, les conditions de la réalisation d'un projet partagé, les conditions de la mise en œuvre d'un processus de la concertation. Parmi les grands axes de ce travail nous trouvons : l'analyse de la réalité commune (situations problématiques, éventuelles solutions, enjeux, objectifs communs), le développement des actions de sensibilisation et de mobilisation des partenaires, l'organisation de l'action de la concertation et le développement d'une stratégie de mise en action. A cela s'ajoutent, la désignation d'un organisateur de la concertation qui aidera le groupe à suivre rigoureusement les différentes phases de la réalisation à travers un travail efficace par la pérennisation d'un climat de coopération, de confiance, de transparence et du respect mutuel.
- Le guide méthodologique édité par la communauté urbaine « Grand Lyon » (2006) explique la logique de la démarche de la concertation et donne un

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

certain un nombre de repères. La réflexion s'articule autour de la préparation préalable de l'action de la concertation. Cette dernière se définit comme un processus de structuration d'une réflexion sur un projet, partagée par plusieurs acteurs, dans l'objectif d'optimisation des objectifs de ce projet. Cet organisme considère que le maître d'ouvrage est l'acteur qui organise cette action. Le processus englobe toutes les formes de communication qui contribuent à la participation. La concertation est une action qui facilite : l'appropriation du projet, son optimisation, et de surmonter les conflits. Elle permet aussi de faciliter la réalisation de projet, la maîtrise des coûts et son calendrier. Les acteurs apportent leurs connaissances, leurs expériences dans leurs dimensions : historiques, symboliques, vécues. L'échange des savoirs permet une intercompréhension des intérêts. Il crée une forme de responsabilisation collective des citoyens vis-à-vis du bien public.

Elle permet de créer une dynamique favorable en suscitant l'intérêt des acteurs afin d'apporter des éléments constructifs, des solutions alternatives et de minimiser les frustrations, la compréhension du changement et son intérêt.

Le projet nécessite une plus grande lisibilité et une optimisation des tâches à entreprendre, une meilleure gestion, une coordination et une organisation des systèmes d'acteurs. Il existe plusieurs types de concertation : institutionnelle, technique, citoyenne.

Il distingue plusieurs niveaux d'intégration : l'appropriation du projet, l'enrichissement du projet, la co-production du projet.

L'enrichissement et la co-production nécessitent des ateliers du travail, un processus continu de la communication, les rencontres informelles, les réunions d'échange, la constitution des groupes du travail, des ateliers de concertation, des forums. La mise en place de la concertation nécessite une précision des règles de jeu, l'information, la sensibilisation et la mobilisation.

- Le réseau coopératif de recherche sur les déchets Record (2008), dans son rapport, indique que les différentes techniques et modes utilisés sont liés aux objectifs recherchés et au contexte de la démarche.
- Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement CAUE (2008) a proposé les outils des actions de la concertation. L'initiation des actions d'information et de sensibilisation des acteurs s'effectuent à travers : la presse ou les plaquettes, les manifestations publiques, les balades, les fêtes, les ateliers participatifs. Les actions de la concertation et de la mobilisation

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

peuvent prendre aussi plusieurs formes telles que : les ateliers publics ponctuels concernant une thématique précise, les ateliers spécialisés, destinés à un public cible, des groupes de travail institué, chargé de nourrir la réflexion et l'accompagnement d'un projet, les commissions ou les assemblées permanentes, représentatives de la société civile, les événements ponctuels : concours d'idées, appel à projets, enquête.

- L'observatoire Québécois de loisirs a édité un bulletin (2010) dont il considère que l'organisation des groupes du travail thématique est une forme d'implication des acteurs pour bénéficier de leurs expertises. La mobilisation de ces acteurs se fait à géométrie variable, en fonction des disponibilités pendant toutes les phases du projet. L'organisation de cette pratique et l'animation au sein d'un groupe des acteurs permettant la continuité et la dynamique des échanges. La sensibilisation et le travail en commun sont deux éléments forts pour un travail de concertation réussi.
- L'association Décider ensemble (2011) a édité une étude dont elle montre l'importance des éléments constituant la phase de l'avant-concertation tels que : la détermination de l'objet de la concertation (enjeux et objectifs), sa durée, les acteurs ciblés. A cela s'ajoute l'importance de la distinction entre les informations sur la concertation et celles du projet, l'établissement d'un plan de communication en amont, pendant et après la concertation, la définition d'un dispositif cohérent à l'égard des objectifs et des moyens susceptibles d'être mobilisés. Les groupes de réflexion, les réunions, les ateliers du travail sont des moyens d'échange importants.
- L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (2011), dans son guide : *la concertation en environnement*, n'indique pas une forme de cette pratique. Ces formes sont diversifiées selon des initiatives des porteurs des projets. La définition des règles de jeux est un élément important afin de maintenir la transparence du processus, la désignation d'un animateur est primordiale. Les rencontres d'expertise est un moyen important d'échange et de dialogue. L'étape préliminaire de la concertation peut donner l'occasion de déterminer les formes de travail avec les acteurs.
- La fédération nationale d'agriculture biologique (2014), dans une édition intitulée les grandes étapes d'un projet, mentionne que : la sensibilisation des acteurs par leurs rôles, les rendre acteurs du projet. Il faut aussi garantir les représentativités des acteurs dans la durée pour assurer la complémentarité et la synergie et par voie de conséquence une responsabilité partagée. Dans un projet transversal, l'analyse des enjeux est

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

primordiale elle conduit à identifier les besoins d'aménagement, elle nécessite une multifonctionnalité.

Le pilotage d'un projet suppose de jouer un rôle d'interface et de référent interne comme avec les parties prenantes. Il nécessite : un processus du dialogue, un travail thématique, les modalités de transmission d'information, la cohérence du discours entre les différents acteurs. Les participants peuvent faire vivre le projet ; plus le panel des parties prenantes est complet, plus le projet aura de la chance d'être légitimé, la participation de la population est essentielle pour entériner un changement dans les territoires.

La préparation de la démarche par les rencontres de sensibilisation et d'information est indispensable pour que les acteurs comprennent le sens qu'ils doivent mettre en œuvre. L'animation est une action importante pour aboutir à un projet partagé. La constitution d'un état des lieux partagé, d'une vision, des enjeux et par voie de conséquence d'une réalité commune, sont des éléments essentiels pour la mise en exécution du projet.

Dans le cadre de la mobilisation collective, les visites de terrains, le partage d'expériences pour l'enrichissement des dynamiques créées, les réseaux d'échanges et de réflexion, permettent de trouver collectivement les solutions et d'orienter les actions.

- Dans un plan établi par Scot. Rives du Rones (France) ; un syndicat mixte, dit « *plan de la concertation* » en 2015, l'organisme indique que le travail soit poussé si l'organisation des comités techniques thématiques et la mobilisation des acteurs intervenants à travers des actions de sensibilisation deviennent deux éléments nécessaires et indispensables pour cette pratique.
- Le centre national de fonction publique territoriale CNFPT en coordination avec le réseau Citego : cités, territoires, gouvernance (France), ont organisé une formation « Mooc démocratie et participation » sur « *l'implication des citoyens dans l'action publique urbaine : enjeux et modalités de participation* » en 2016, ils considèrent que les balades et les ateliers thématiques sont deux démarches essentielles pour une concertation organisée.
- Dans une étude effectuée par la caisse des dépôts et de concertation (2017) sur les démarches d'urbanisme, cet organisme considère que la sollicitation et la sensibilisation des acteurs sont deux éléments primordiaux pour la réussite de cette démarche. L'élaboration d'une dynamique collective et le partage d'un discours dans le cadre de cette démarche s'effectue en

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

organisant : des ateliers thématiques, des forums, des balades rurales et urbaines. Le travail en balades est important vu sa dimension affective forte. Les rencontres professionnelles sont aussi nécessaires pour contextualiser les objectifs visés. La représentation commune de la réalité est nécessaire pour que la vision soit partagée et la planification sera établie. A cela s'ajoute, L'utilisation de la technologie qui apparait aussi indispensable et enfin le travail de la co-construction avec tous les acteurs est nécessaire pour la mise en exécution du projet.

Nous constatons l'absence d'une méthode précise de la concertation, il existe un consensus sur les principes de cette pratique et quelques éléments communs utilisés dans le cadre de ces travaux.

Selon la CAUE, tous les outils ont leurs qualités et leurs limites et leurs adeptes mais rien ne remplacera l'expérience du terrain. Il suffit de trouver le juste dosage en faisant le bon choix.

6.4.2.2.1. Éléments retenus : le but ici est de choisir les éléments qui donnent l'occasion de répondre à l'existence de cette pratique dans le contexte du projet. Suite à la revue de la littérature empirique et théorique et aux enquêtes préliminaires effectuées autour du projet, les questions de l'enquête vont porter sur les éléments cités ci-dessous. Des dimensions ont été mises en valeur pour ce volet. Ces dimensions sont apparues après regroupement des questions et suite aux études recensées :

- Dimension n°1 : l'organisation de la concertation et la cellule responsable de ce travail : l'intérêt apporté à la concertation, l'existence ou non d'une instance de concertation, l'identification d'organisme administratif chargé de l'organisation de la concertation.
- Dimension n°2 : la démarche d'intégration des acteurs : l'existence des démarches de sensibilisation des acteurs intervenants, l'existence des démarches d'information par : les rôles et les règles du jeu de la concertation, la perception de l'acteur vis-à-vis cette initiative du projet d'aménagement.
- Dimension n°3 : le travail effectué pour une construction d'une réalité commune : l'implication des acteurs dans la conception du projet, la démarche d'implication des acteurs, les objectifs du travail de la concertation, le degré d'implication utilisé, l'organisation des balades rurales et urbaines, la participation à des débats d'idées et des rencontres informelles, la participation à des ateliers thématiques sur la configuration

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

du projet, la participation à des ateliers collaboratifs pour un échange d'expertise.

- Dimension n°4 : le travail effectué pour une construction d'une stratégie commune de mise en œuvre : la participation au travail d'identification des objectifs du projet, la participation au travail d'identification des besoins d'aménagement, la participation au travail d'élaboration du plan d'action.
- Dimension n°5 : l'évaluation de cette pratique : l'implication de la population dans la conception du projet, la phase d'implication de la concertation dans le travail du projet, la qualité d'échange entre les acteurs, le taux d'utilisation de la concertation par les différents secteurs.

Les recherches sur la concertation concluent que cette pratique réussit en continuant à communiquer ensemble.

6.4.2.3. *La communication* : le phénomène de la communication est l'un des sujets les plus évoqués en gestion du projet. Ce champ d'investigation est peu étudié de façon descriptive sous un angle empirique (Lehmann, 2010).

Nous assistons à une déficience managériale concernant les caractéristiques communicationnelles et relationnelles du projet commun. Les aspects relationnels sont faibles en termes de concepts et de dispositifs proposés.

Le projet inter organisationnel caractérisé par une coopération suppose un partage des ressources et une coordination des actions. Les projets en communs nécessitent aussi une réunion des compétences diverses. Les interactions engendrées dans ce cadre sont issues des normes différentes.

Selon Raynal (1997) et dans le cadre des projets communs, des défis relationnels associent des défis économiques. Le projet inter organisationnel présente des enjeux relationnels très élevés que sont : une remise en question des réseaux de relations auparavant tissés dans les différents organismes parties prenantes, une transformation des voies de communication. Les acteurs sont aussi confrontés à deux logiques contradictoires : la logique d'organisme qui est constante et contient un système social cristallisé, une logique du projet qui est en progression accélérée ; elle s'adapte au projet en commun, elle implique une cohabitation des systèmes sociaux des organismes. Un autre risque de détérioration des acteurs concernés par le projet peut apparaître, il se concrétise à travers : l'éclatement des conflits, une exclusion au sein de leurs organismes, les comportements de déception, de fuite et de défiance.

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

Plus les défis relationnels sont importants plus la motivation peut être énergique mais aussi les risques sont sérieux.

L'installation de ce projet impose : l'établissement de liaisons entre acteurs de chaque organisme, elles peuvent prendre plusieurs formes, une redéfinition des rôles (attentes, places, ...) par rapport à cette nouvelle collaboration. Les acteurs sont obligés de conformer aux deux mécanismes de fonctionnement, une adaptation qui se réalise par un mouvement alternatif stable entre deux modes de régulation des interactions. Donc, le plus important se passe au sein des relations entre acteurs.

Hauche (1998) tente d'examiner la question du pilotage relationnel en utilisant le concept de la communication. L'auteur propose un modèle de communication avec des éléments du diagnostic. Il considère la communication comme l'outil qui donne lieu au dialogue, à l'établissement des relations autour du projet de collaboration. Elle assure les liens entre les hommes de même que la mise en conciliation des logiques opposées, le partage du savoir et l'organisation des actions collectives. Elle permet la compréhension mutuelle, elle assure une certaine mise en accord sur les objectifs du projet. Elle limite les situations paradoxales et les confusions. Ce modèle est retenu pour tester l'aspect communicationnel dans le cadre de notre travail.

6.4.2.3.1. Le modèle de communication d'un projet en commun : Aubert et al (2005) définit la communication comme : « *un processus qui consiste à instaurer une relation d'échanges, créatrice de valeur entre des personnes et/ou des groupes.... Pour que cette création de valeur soit effective, l'échange doit non seulement porter sur un contenu (des messages, des informations) mais aussi sur des relations (des sensibilités, des modes de pensée et des visions du monde)* ». (Cité par Frey-Gautier, 2007, P.68).

D'après Frey-Gautier, les bases de la communication reposent sur les moyens techniques : téléphone, messagerie, écrits, puis sur la relation vivante entre les personnes et l'envie qu'elles ont de s'investir dans une rencontre. C'est la conjonction entre ces deux niveaux que dépendra la qualité de la communication.

D'après Hauche, la communication doit être envisagée dans sa signification originelle celle de « mise en commun » de sens. Cet auteur a retenu la définition des chercheurs interactionnistes (l'école de Palo Alto). Ces derniers ne considèrent pas la communication seulement la transmission verbale, elle

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

comprend tous les processus par lesquels les gens s'influencent les uns des autres. Le sens des messages s'élabore dans les interactions entre les interlocuteurs. Les membres d'un groupe donné partagent des interprétations après de longs débats et de multiples réactions réciproques, ils constituent un sens commun. Elle permet l'élaboration de significations partagées. Elle donne l'occasion aux individus de se définir mutuellement, de s'identifier dans une situation particulière.

La communication, essentiellement, est un acte relationnel (Chevrier, 1996). Cette mise en commun constitue un défi fondamental du pilotage.

6.4.2.3.1.1. Le modèle de définition : nous présentons dans ce qui suit les éléments de définition du modèle proposé par Hauche. Trois processus essentiels de la communication ont été cités :

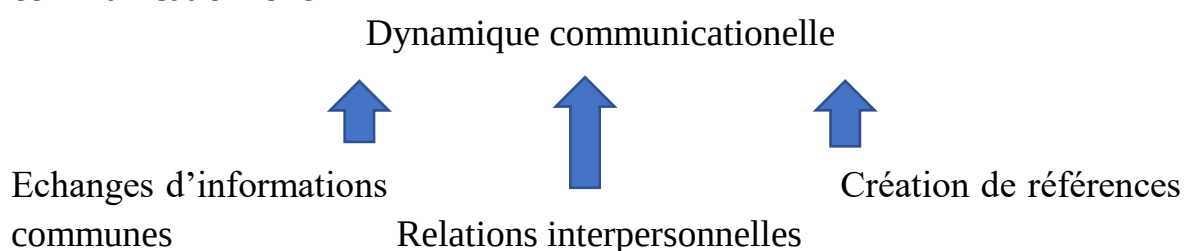
Les échanges d'informations : consacrés au développement du projet, ils sont vitaux à la coordination des acteurs. Ils sont représentés par les aspects techniques utilisés.

Les relations interpersonnelles : elles se développent au cours des interactions. Les acteurs révèlent des rapprochements, ils créent des liens qui surpassent les simples rapports du travail. Elles sont essentielles pour une véritable mise en commun, elles stimulent les échanges d'informations.

Les références communes : dans un contexte de projet et aux cours des interactions, des règles de comportement partagées et de normes se manifestent. Elles facilitent la compréhension entre acteurs, elles consolident la construction du sens autour du projet, elle diminue l'obscurité possible des informations transmises. Elles fluidifient les relations entre individus.

Ces trois processus s'influencent et se renforcent mutuellement. Ils peuvent créer une dynamique de la communication.

Figure 3: la participation des trois processus dans la création d'une dynamique communicationnelle



Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

Source : construit par l'auteur

L'insuffisance des trois processus engendre un blocage dans la dynamique ou de profondes perturbations sur le plan des relations entre acteurs du projet, ce qui bloquent ce dernier.

Selon Hauche, cette dynamique de communication peut représenter un appui à la mise en place de méthodes et d'outils affectés simultanément à assurer un déroulement réussi du projet et à l'événement de cercle vertueux en termes communicationnels et relationnels.

Les processus cités plus haut constituent des points d'ancrage, alors que la dynamique de la communication ne se lance pas systématiquement. Le consensus sur la définition du soi et de l'objectif partagé, la compréhension mutuelle, le partage de normes et de significations, les comportements partagés, sont des éléments essentiels pour que cette dynamique peut avoir lieu et une marche réussie du projet sera assurée.

Hauche a repéré d'autres point dits des point de diagnostic, ils sont essentiels pour un pilotage relationnel du projet commun. Ils sont : la compréhension mutuelle et la maîtrise des situations paradoxales liées au projet interorganisationnel.

La compréhension mutuelle : elle concerne les trois processus de la dynamique communicationnelle. L'auteur a identifié les conditions essentielles pour chaque processus :

Les échanges de l'information : les aspects d'échange ne doivent pas être strictement techniques. Elles ne prennent pas seulement l'aspect formel. La relation entre acteurs doit emporter sur le contenu. La métacommunication joue un rôle primordial dans le cadre de cet échange. Par conséquent, les échanges ne doivent pas être enfermés dans des procédures trop rigides. Le travail en commun, les débats d'idées, les rencontres informelles, sont des aspects d'échange que les acteurs doivent favoriser.

Une fois ces conditions seront remplies, les échanges d'informations donnent lieu à la création des relations interpersonnelles et l'élaboration des références communes. En effet, les acteurs qui sont ouverts à la nouveauté et aux autres, sont capables de trouver des solutions à travers les réflexions collectives sur la situation.

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

Les relations interpersonnelles : suite aux interactions développées entre acteurs, les relations interpersonnelles peuvent être favorisées, ce qui permet la création du sens commun et l'enrichissement des échanges d'informations. Les acteurs doivent favoriser les relations en dehors du travail : voyage, événements culturels et sportifs. Par conséquent, ces qualités permettent l'installation des équipes de résolution des problèmes.

Les enjeux relationnels ne doivent pas être trop élevés pour ne pas conduire à des conflits ou à des comportements de fuite. Les relations de qualité avec le partenaire conduit à une bonne marche du projet.

Les références communes : l'élaboration des références communes est liée principalement aux valeurs des organismes. Ces valeurs ne doivent pas être conflictuelles pour permettre un travail en commun.

L'élaboration réelle de références communes nécessite l'absence de confusions sur celles-ci. Les confusions peuvent engendrer des malentendus sur ces références que les acteurs croient partagées. Ces confusions ne permettent ni l'enrichissement des relations, ni le développement des échanges d'informations.

L'élaboration des références communes nécessite le bon choix du partenaire et une bonne connaissance des visions des partenaires.

En l'absence de ces références, les messages sont plus ambigus et la survenue de conflits sont plus plausibles.

Pour initier une dynamique communicationnelle, le diagnostic doit porter aussi sur les relations au travail, la coordination, la création commune de sens.

La maîtrise des situations paradoxales liées au projet inter organisationnel : Hauche indique que la situation paradoxale a deux origines, l'une des origines est liée aux discours des dirigeants. Ils ont la possibilité d'être distincts en fonction qu'ils s'adressent à leurs partenaires du projet ou aux acteurs internes du projet. La seconde origine a trait à la coexistence de deux logiques antagonistes (d'organisme et de projet), ce qui peut conduire à l'arbitrage.

La situation paradoxale plonge les acteurs du projet dans une grande confusion. Afin de ne pas brouiller les relations, Hauche propose un repérage qui doit porter sur les sentiments et les perceptions des individus.

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

En ce qui concerne les tensions liées aux décalages dans le discours des dirigeants, les éléments sont :

- La perception de l'organisme vis-à-vis le partenaire.
- La perception des membres de l'organisme partenaire
- Les habitudes du travail dans le cas de réalisation d'une tâche pour le projet ou pour l'organisme.

En ce qui concerne la cohabitation de deux logiques, les éléments de repérage sont :

- Les priorités fixées par les acteurs, au cas des contradictions.
- Le choix entre les objectifs relatifs au projet et les objectifs liés à l'organisme.
- Les limites du rôle de chaque acteur dans la coopération.

Hauche a proposé d'autres éléments utiles pour l'action :

- Le rôle fondamental de l'équipe de direction dans la collaboration, elle participe à la définition des liens entre les organismes ainsi que leurs membres. Elle est l'acteur originaire de la métacommunication. Elle doit conduire la communication et les relations entre les acteurs. Elle doit être tenue de gérer le projet inter organisationnel, son rôle consiste à veiller l'établissement de l'ouvrage (en agissant au cas de mal fonctionnement), la définition du : projet, objectifs, rôle des partenaires, coopération.
- Les technologies de l'information et de la communication favorisent la conservation des relations et les échanges. Pour les individus travaillant à distance, les TIC représentent de manière simultanée un appui et un dispositif efficace de mise en relation. Les réseaux informatiques permettent les échanges capables de générer des interactions, des normes de comportement acceptable pour chaque acteur, des contrats psychologiques. L'aspect relationnel est présent ; son développement nécessite plus du temps.
- L'existence des comités permettent l'installation du projet commun tout en intégrant les expériences des acteurs et l'évolution des contextes. Les comités inter organisationnels concilient la prise en considération des défis relationnels et les défis économiques par de multiples interactions suscitant d'apporter des issues aux problèmes d'ordre technique ou d'ordre organisationnel du travail.

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

- Les réflexions communes sur les difficultés créent du sens tout en apprenant à concilier les deux logiques du projet et de l'organisme.

6.4.2.3.2. Eléments retenus : le but ici est de choisir les éléments qui permettent de répondre à la présence de la communication dans le cadre du projet. Suite au modèle proposé par Hauche et aux enquêtes exploratoires effectuées autour du projet, les questions de l'enquête vont porter sur les éléments cités ci-dessous. Des dimensions ont été mises en valeur pour ce volet. Ces dimensions sont apparues après regroupement des questions :

- Dimension n°1 : les aspects communicationnels chez l'acteur : l'accord sur le travail en commun, les motivations pour tisser des relations d'échange entre acteurs, le partage de la même motivation pour le travail en commun, les formes du travail en commun utilisés, l'accord pour tisser des relations personnelles en dehors du travail.
- Dimension n°2 : les aspects communicationnels de l'organisme intervenant : l'intérêt apporté à la communication, l'existence d'une cellule de la communication, les moyens de la communication de l'organisme.
- Dimension n°3 : les aspects de la communication du projet d'aménagement : l'existence d'une cellule de communication dans le cadre du projet, l'existence d'un plan de communication autour du projet, les aspects techniques utilisés dans le cadre de cet échange, l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication, l'utilité d'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication.
- Dimension n°4 : la qualité d'échange : la durée des réponses aux informations demandées, la nature des échanges, l'existence des réflexions collectives, la nature de la communication autour du projet.
- Dimension n°5 : les aspects conflictuels autour de la communication : l'existence des confusions dans les objectifs à atteindre ensemble, l'existence des contradictions entre les objectifs du projet et les objectifs des organismes, la place des conflits et des difficultés, la mise en place d'une cellule chargée de la résolution des difficultés.
- La dépendance de la qualité des échanges aux relations de qualité.
- Les principaux freins d'une bonne communication.

6.4.2.4. *La coordination* : l'action collective s'agit d'un agir d'ensemble délibéré, implique des acteurs parties prenantes multiples : individuels et collectifs, institutionnels ou professionnels, organisés ou associés, porteurs de visions différenciées des dynamiques et des enjeux d'évolution.

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

Bréchet et Schieb-Bienfait (2009) disaient « *le projet en tant qu'ensemble de règles que les acteurs du collectif conçoivent, retiennent et font vivre. Un certain nombre de difficultés demeurent, mais il reste que l'émergence des collectifs et des régulations, l'émergence des organisations, ne peut se penser sans introduire explicitement le fait qu'une intention de faire quelque chose est portée par un acteur individuel ou collectif et se concrétise dans et par une organisation* » (P.12). Alors, le projet est un mode d'organisation, il est envisagé comme un principal appui de l'action collective. Il sera pertinent, si des interactions naissent entre acteurs dans le contexte du projet.

Pour Crozier (1977) : « *l'organisation est une réponse au problème de l'action collective* ». L'émergence d'un projet transversal (absence de liens hiérarchiques) impliquant l'ensemble des acteurs locaux parties prenantes, pose un défi : *comment organiser les synergies et coordonner les actions ?* Ce défi se pose tant sur le plan théorique que dans le contexte de notre recherche empirique.

L'organisation et la coordination, deux notions anciennes, ont des principes et des modalités. La coordination s'inscrit dans un champ sémantique, elle évoque les fondements de l'organisation du travail. Un ensemble de concepts évoqué par plusieurs théories comme : le partenariat, le réseau, la gouvernance, le marché, le contrat, la convention, la hiérarchie. Ils se réfèrent aux modes de coordination.

La réflexion autour le concept de la coordination a subi plusieurs changements. Selon Lamara (2009), les économistes qui ont pris en compte le facteur spatial, ont évoqué deux formes de coordination. La première forme concerne la concurrence, dans ce cas, la coordination s'effectue via le marché et le prix est le moyen d'ajustement. La seconde forme concerne la coopération, dans ce cas, la coordination s'effectue hors marché, elle s'appuie sur des conventions informelles ou formelles, des normes qui accroissent l'efficacité. La confiance et les relations de réciprocité sont la base de cet échange.

A l'instar des travaux des institutionnalistes, le concept de gouvernance locale se présente récemment comme une forme de coordination : « *la gouvernance ... qui administre un territoire...une coordination multi scalaire des acteurs publics et privés autour d'un projet en vue de résoudre un problème productif* » (Lamara, 2005, P.8). Elle constitue un niveau approprié pour coordonner les actions collectives.

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

De point de vue managérial, le marché était le seul moyen de régulation d'échange et le mode de coordination entre les acteurs collectifs et privés. Les premiers auteurs qui ont rejeté cette position standard sont : Coase. R et Williamson. O (Leloup et al, 2005). Selon Coase (1937), la firme se manifeste parce que ses méthodes de coordination interne permettent la réduction des coûts de transaction générés par le marché ; sous la perspective d'efficacité, elle est un mode plus pertinent que le marché pour organiser quelques échanges. Cette dernière a été redécouverte par le courant institutionnaliste (Williamson. O, 1970). Elle est similaire aux : « *dispositifs mis en œuvre par la firme pour mener des coordinations efficaces qui relèvent de deux registres : protocoles internes lorsque la firme est intégrée (hiérarchie) ou contrats, partenariat, usage de normes lorsqu'elle s'ouvre à des sous-traitants* » (Lorrain, 1998. Cité par Leloup et al, 2005, P.324). Donc, « *la coordination correspond à un mode de réduction des coûts de transactions interindividuelles visant à davantage l'efficacité* » (Leloup et al, 2005, P.324).

Traditionnellement le courant institutionnaliste et plus spécifiquement la théorie transactionnelle admet l'existence de trois structures de coordination : la hiérarchie, les marchés et les formes hybrides. La hiérarchie se distingue par une incitation modérée. La décision est prise par les membres de l'organisation hiérarchique. La coordination se fait à travers le contrôle administratif. En outre, le marché représente une structure d'organisation des transactions fondée sur les incitations. Les agents se coordonnent par le biais d'une politique de prix, ce dernier a l'avantage d'être économe relativement aux coûts de recherche d'information. Au milieu de ces deux structures, une totalité de transactions est organisée. Dans ce contexte, les relations contractuelles se distinguent par un certain dualisme qui différencie les procédés de coordination employés, elles sont particulières et adaptées aux transactions organisées. Les formes hybrides englobent donc une abondante variété d'arrangements sélectifs.

Quant à la théorie des conventions, la coordination est similaire à la compétence relationnelle des acteurs qui la mobilisent à travers leurs interactions (Maymo, 2011). Ces formes s'identifient selon le contexte.

Certains mécanismes de coordination sont plus appropriés que d'autres selon le contexte. Plusieurs auteurs considèrent la coordination une boîte noire relativement fermée vue les situations complexes, et les outils utilisés.

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

Afin d'identifier le phénomène de l'organisation et la coordination entre les tâches des acteurs dans le cadre de notre recherche, la définition qui a été adoptée est celle Mintzberg (1979). Une définition qui est valable pour l'entreprise, ou les liens hiérarchiques prédominent ainsi que pour l'action collective qui implique des acteurs divergents (Guerriero, 2016). Il est le théoricien de référence dans le domaine de l'analyse des organisations. Mintzberg (1986) définit l'organisation comme : « *un système social organisé pour atteindre un certain type d'objectif. Elle suppose un but informel, une division des tâches et une attribution des rôles, un système de communication, un mécanisme de prise de décisions, un ensemble de règles d'évaluation de l'activité* ».

Les éléments sur lesquels se repose cette définition sont : un objectif visé, une division des tâches et l'affectation des rôles, un système de communication et des règles d'évaluation de l'activité.

6.4.2.4.1. Les éléments fondamentaux d'une activité : Selon Mintzberg, toute activité humaine structurée contient simultanément deux notions centrales et antagonistes (Marciniak et Row, 2000) : la division du travail en tâches à accomplir et la coordination de ces tâches dans l'objectif d'exécuter cette activité collective.

6.4.2.4.1.1. Les dimensions de la division des tâches : lorsqu'il s'agit de la division des tâches (Alsène et Pichault, 2007), Mintzberg distingue entre deux dimensions horizontale et verticale. A travers la dimension horizontale nous distinguons entre les acteurs qui effectuent des tâches répétitives (une division horizontale forte) et ceux qui effectuent des tâches diversifiées (une division horizontale faible).

En ce qui concerne la division verticale, elle est forte s'il y a une séparation entre ceux qui conçoivent des tâches à effectuer et ceux qui les exécutent. Elle est faible si les acteurs qui les effectuent sont ainsi ceux qui les conçoivent.

6.4.2.4.1.2. Les mécanismes de la coordination des tâches : le deuxième principe fondamental est la coordination des tâches. Mintzberg distingue six mécanismes de coordination fondamentaux (Alsène et Pichault, 2007) entre les acteurs de l'activité collective.

L'ajustement mutuel : la réalisation du travail se fait par la communication informelle. Il permet de co-responsabiliser. L'intégration de la dimension

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

relationnelle est au cœur de la coordination en mode transversal. Il est le plus utile.

La supervision directe : dans ce cas, un responsable hiérarchique donne des instructions à ses collaborateurs. Il assure un contrôle régulier. Ce mécanisme n'est pas pertinent en mode transversal.

La standardisation : la coordination peut aussi se faire par le biais de la standardisation. Quatre catégories de standardisation peuvent être mises en œuvre :

La standardisation des procédés de travail : elle s'applique aux modes opératoires spécifiques. Les procédures sont consignées par avance, elles servent à guider l'activité d'acteur.

La standardisation des résultats du travail : sur le principe des objectifs à atteindre, elle clarifie les résultats attendus du travail réalisé, délais.

La standardisation des qualifications : La coordination s'effectue par une standardisation des savoirs : formations spécifiques à celui qui exécute le travail.

La standardisation des normes : elle concerne principalement les valeurs, la culture partagée qui donne une direction aux comportements à mettre en œuvre, sur ce qui est acceptable/inacceptable au nom des principes en vigueur dans l'univers concerné.

Chaque organisation peut intégrer plusieurs mécanismes et en fonction de l'évolution de l'organisation, le mécanisme change.

Au sein d'une action collective, la coordination se repose essentiellement sur la communication, elle peut engendrer plusieurs avantages (Marciniak et Row, 2000) :

- Le développement d'une coresponsabilité entre les différents acteurs.
- Le partage des informations utiles.
- La facilitation des échanges et des interactions.

6.4.2.4.2. Eléments retenus : suite à la définition adoptée et au contexte de notre travail, le volet « coordination » de notre travail d'enquête s'est organisé comme suit :

- Dimension n°1 : l'organisation des acteurs : le rôle de l'acteur sur le site, l'action confiée à chaque acteur, les moyens mobilisés pour l'action, les modalités d'organisation avec les différents acteurs, la fréquence des réunions et des rencontres organisées, la durée moyenne des réunions.
- Dimension n°2 : les modalités de coordination : l'existence d'un comité de coordination, les techniques de coordination utilisées, les mécanismes de

Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources

coordination mobilisés, le jugement porté sur l'adaptation des mécanismes de coordination, le jugement porté sur l'efficacité des mécanismes de coordination, les obstacles pour la mise en place des mécanismes de coordination.

- Dimension n°3 : l'exécution des actions : l'exercice de l'action confiée, l'existence d'une cohérence dans les objectifs des actions confiées, l'existence d'une harmonisation entre les actions confiées, l'existence d'une redondance ou un chevauchement des actions, le jugement porté sur les échéances de réalisation des actions des différents acteurs, l'existence d'un comité de suivi et d'évaluation, le jugement porté sur le rôle du comité de suivi.

Nous concluons que l'étude de l'organisation qui a fait appel à une pratique du management territorial de trois C : concertation, communication, coordination, peut être positionnée relativement aux multiples modalités de l'action collective. Nous constatons que le contenu qui a été retenu à partir d'une revue de littérature empirique et théorique ne fournit pas des éléments bien précis et qu'une réalité commune peut être envisagée à partir des facteurs contextualisés.

6.5. Conclusion

Dans une perspective d'opérationnalisation des dimensions de la culture territoriale, la dimension matérielle ne peut être décrite sans une détermination des différents acteurs concernés en fonction de leurs activités et par conséquent de leurs réflexivité humaine. Donc, le processus à travers lequel les ressources sont créés et activées est autant idéal que matériel.

En outre, la création des ressources s'opère à travers des processus de mobilisation des ressources territoriales. Cette approche nourrit les analyses par des clés de compréhension des processus d'activation, de valorisation et de véritable construction de n'importe quel type de ressource. Les ressources se conçoivent, dans une articulation perpétuelle d'idéal et matériel, relativement à des collectifs. Cela nécessite une mise en œuvre d'une organisation efficace.

L'étude de l'organisation qui a fait appel à une pratique du management territorial de trois C : concertation, communication, coordination, peut être positionnée relativement aux multiples modalités de l'action collective. Nous constatons que le contenu qui a été retenu à partir d'une revue de littérature empirique et théorique ne fournit pas des éléments bien précis et qu'une réalité commune peut être envisagée à partir des facteurs contextualisés.

**Chapitre 06 : l'opérationnalisation de la perspective
méthodologique : la mise en œuvre par l'approche des ressources**

Les chapitres suivants seront consacrés au cadre empirique en mettant en évidence l'état d'exploitation des ressources et l'opérationnalisation des trois dimensions proposées.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

7.1. Introduction

Avant de procéder à la vérification des trois dimensions de la culture territoriale dans le cas de la Wilaya de Saida, il est primordial de mettre en lumière l'état du développement territorial en Algérie.

L'objectif de ce chapitre est de savoir comment l'Algérie a approprié le concept du territoire à travers ses politiques du développement et quels sont les changements qui ont accompagné cette appropriation.

Pour ce faire, nous commençons par présenter les arguments du transfert du modèle du développement territorial ainsi que les différents axes du politique aboutie.

Dans un second temps, nous procédons à une description de l'espace d'étude en montrant ses caractéristiques et ses atouts et nous terminons notre propos par une présentation d'un état des lieux des ressources de cet espace en mettant l'accent sur quelques problématiques liées à la gestion et à l'exploitation de ces ressources.

7.2. Le développement territorial en Algérie

En opposition à la pluralité des situations rencontrées depuis l'indépendance, l'Algérie a adopté trois modèles du développement que sont : le développement industriel, le développement local, le développement territorial, pour répondre à des enjeux de plus en plus complexes.

7.2.1. Le transfert du modèle du développement territorial

Plusieurs modèles du développement ont fait l'objet du transfert vers les pays du Maghreb. Le mouvement de la mondialisation a ouvert la voie vers un modèle du développement territorial.

Les politiques de développement économique en Algérie ont reflété des modèles externes : socialistes ou occidentaux. Elles sont mises en place par l'état avec le soutien des dispositifs de collaboration.

La délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) a élaboré des mesures de collaboration (Koop, Landel, Pecqueur, 2010). L'objectif tracé est l'accompagnement d'une révolution majeure des politiques publiques en affirmant la pertinence du territoire du projet en tant qu'espace du développement. Le concept du développement

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

territorial était transféré depuis l'an 2000. Les pays du sud et du nord se sont confrontés à plusieurs enjeux (Koop et al, 2010) que sont les dynamiques de la mondialisation ; ces pays sont obligés d'adapter leurs économies et leurs sociétés à la nouvelle conception des marchés ouverts et à la mobilité internationale des entreprises. D'autres dynamiques liées au changement fondamental des conditions du développement sont apparues telles que : les économies ouvertes forcement ou volontairement par le biais des programmes d'ajustement structurel, la réduction de la régulation publique au profit des mécanismes de marché et la découverte consensuelle du territoire. Il est considéré comme « *l'espace d'action publique, de mobilisation politique et de changement économique* » (Keating, Loughlin, 1997. Cité par Koop et al (2010, P.4)). Ces dynamiques ont été à l'origine d'une profonde mutation dans la conception du développement universalisé non restreint à une certaine communauté.

7.2.1.1. Les raisons et les changements du transfert du modèle du développement territorial : suite aux dynamiques citées précédemment, Koop et al, (2010) ont présenté les raisons consistantes, pour lesquelles, les pays font appel au concept du territoire et au modèle du développement territorial.

7.2.1.1.1. Les arguments du transfert du modèle du développement territorial : consistent :

7.2.1.1.1.1. Le premier argument : le développement local s'accorde fortement à un développement économique autocentré. En ce sens, le développement local doit être réfléchi en articulation avec d'autres échelles. L'ouverture économique nécessite des territoires compétitifs en adaptant leur production et la vente sur les marchés extérieurs.

7.2.1.1.1.2. Le second argument : il consiste l'avènement de nouveaux mécanismes de gouvernance. La décentralisation et l'apparition d'autres acteurs du développement telle que la société civile sont des facteurs qui contribuent davantage à la construction du territoire. Ces acteurs la requièrent pour la régulation de leurs problèmes, qu'ils soient d'ordre social, économique ou environnemental. La gouvernance reste l'outil indispensable pour régler ces problèmes. Elle désigne les règles produites par les acteurs qui détiennent dans une certaine mesure une grande habilité à se grouper. En ce sens, la coordination est placée au centre des processus de développement.

7.2.1.1.1.3. Le troisième argument : l'allocation optimale des ressources du territoire par ces acteurs n'est pas un objectif final. Les acteurs visent la création des ressources territoriales. Le processus de création s'élabore à travers la

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

valorisation des potentiels spécifiques. Donc, les acteurs vont promouvoir une stratégie de la compétitivité par la différenciation.

7.2.1.1.2. Les changements du transfert du modèle du développement territorial : en plus, la définition des politiques publiques à l'égard d'un développement du territoire nécessite *un changement de nature et un changement d'échelle* (Pecqueur, 2005).

7.2.1.1.2.1. Le changement d'échelle : l'action ne se déroule pas à l'échelon national. L'instance étatique n'est pas régulièrement la plus adaptée. La création et la production des ressources s'évoluent et se cristallisent dans des formes de groupements d'acteurs. L'intervention étatique doit être mise au niveau territorial dans le cadre du projet. L'action décentralisée doit être accompagnée d'un état présent et actif.

Pecqueur propose trois fonctions de l'état celles de : la redistribution (les territoires sont inégalement dotés), la médiation (par ses différentes instances), la coordination (verticale et horizontale).

7.2.1.1.2.2. Le changement de nature : le système local a traversé une tourmente territoriale (Faure, 2001. Cité par Pecqueur, 2005, P.21). Ce système est confronté à un processus de mondialisation, il se repose sur les dynamiques et les réseaux du territoire. L'espace est devenu ouvert aux actions publiques de l'état et des acteurs individuels, où se produit une offre composite marchande et non marchande. L'instance étatique stimule et redistribue la rente éventuelle de cette offre composite.

Cette mutation est issue du changement de la nature d'action publique qui ne doit pas être confondue avec une politique de l'état. L'action publique découle d'une autonomie régulée d'un espace, ou la configuration des acteurs semble avoir un plus grand intérêt que l'intervention étatique. L'enjeu est de passer d'une politique publique à une action publique intégrant les acteurs locaux et produisant une offre composite.

Pecqueur considère que l'assimilation de l'action publique territorialisée avec l'action étatique est une condition nécessaire pour construire un territoire.

L'appel au modèle du développement territorial paraît particulièrement séduisant (Landel, 2011). Il ouvre le chemin pour s'évader de la pression destructrice de la compétitivité globale en valorisant des ressources différenciées. Ces ressources peuvent faire l'objet de dévoilement dans des espaces défavorisés. Elles sont de multiples formes : d'élevage, agricoles,

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

historiques, artisanales, paysagères et patrimoniales ; immatérielles ou matérielles.

7.2.2. L'appropriation du concept du territoire par les politiques du développement : le schéma d'aménagement territorial

Depuis les années 70 apparaît un mouvement qui admet l'existence et la dynamique d'espaces créés par les acteurs. Cela démontre la pertinence de la petite échelle locale et du territoire en tant que lieu d'établissement du processus du développement. Comme nous avons évoqué plus haut, chaque territoire est étudié à une échelle méso-économique à partir de ses principaux acteurs et ses ressources. Les ressources représentent des facteurs à dévoiler, à exploiter ou à structurer. Les acteurs que sont institutionnels, économiques, sociaux, organisent et structurent leurs relations dans l'objectif de développer une stratégie haute qui cherche la différenciation du territoire par la spécification des ressources sur le long terme. Selon Pecqueur, tout développement territorial se repose sur la construction des ressources spécifiques. En ce sens, Coissard et Pecqueur (2007) conçoivent une approche du territoire en termes d'avantages différenciatifs pour la compréhension de la notion de ressource spécifique, l'avantage différenciatif est défini en tant que « *une sorte particulière d'avantage absolu avec une propriété spécifique, celle d'être non reproductible* ». Chaque territoire qui est un espace physique, borné, construit, singularisé par ces qualités intrinsèques offre aux produits ses spécificités.

Les discussions sur le territoire s'articulent donc autour la problématique de la compétitivité, elle renvoie à la dynamique qui sert à la création à l'échelle territoriale par la construction d'avantages spécifiques une différenciation de l'offre.

Le concept du territoire paraît fondamental dans les politiques du développement en Algérie. Son appropriation était concrétisée par le biais de la mise en œuvre d'un schéma national d'aménagement territorial (SNAT). Le schéma est un outil de prospective anticipant les risques et les ruptures de la création des dynamiques. Il vise la conservation des équilibres environnementaux et l'amélioration de l'efficacité économique. Il vise aussi à assurer une occupation rationnelle du territoire par la population et les activités. Ses objectifs sont des réponses aux plusieurs exigences (ANAT, 2010b) :

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

a. Les déséquilibres de localisation des activités et de la population dans le territoire national. Ils sont des sources de tensions pour les ressources naturelles. L'enjeu est de garantir le développement des territoires d'une façon cohérente relativement à la charge que les milieux naturels subiront sans aucune destruction.

b. Rendre le territoire attractif à travers la création d'un dynamisme économique. La stratégie s'appuie sur la multiplication de l'offre infrastructurelle, sur l'amélioration des capacités technologiques, scientifiques et de l'innovation, tout en garantissant le développement des atouts du territoire.

c. La conservation et la mise en valeur du capital culturel et naturel. Il s'agit d'accorder une importance particulière et durable à la relation entre la charge environnementale et le développement.

Nous constatons que l'approche des ressources -citée plus haut -peut servir comme une réponse à ces exigences à travers l'ensemble des points évoqués :

- Rendre le territoire développé et équilibré en préservant les ressources.
- Le développement des atouts du territoire pour assurer son attractivité et la création des dynamiques économiques.
- La valorisation des ressources culturelles et naturelles.
- La question de la durabilité paraît centrale dans l'ensemble des orientations.

7.2.2.1. *Les lignes directrices du schéma national d'aménagement territorial* : la mise en application de ce schéma se concrétise par des programmes d'actions territoriales (20 PAT). Le schéma se décline en lignes directrices (ANAT, 2010b). Ces dernières sont des orientations stratégiques des politiques publiques que ce soit pour : les espaces de la programmation territoriale, les métropoles, les wilayas.

En suivant la première ligne, l'Etat vise à bâtir un territoire durable à travers ses ressources. La question de la durabilité est préoccupante et préalable à toute intervention. Cette ligne comprend cinq (05) programmes d'action territoriale (PAT) autour d'un ensemble de ressources : l'eau, le sol (agricole, forestier, steppique), les différents écosystèmes (steppique, forestier, paysager) et les sites archéologiques. L'objectif visé est la construction du territoire en se basant sur ses ressources dans une optique territoriale d'inventaire, de préservation et de valorisation.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

La seconde ligne tourne autour de la création des dynamiques de rééquilibrage du territoire national entre les zones intérieures et la frange littorale. Une ligne qui se décline en cinq (05) PAT pour : les espaces telliens, les espaces des hauts plateaux, et le grand sud. A travers cette ligne, l'Etat vise à développer une stratégie volontariste du développement des trois espaces par le renforcement des systèmes urbains et le développement des bases productives. Plusieurs plans spéciaux et complémentaires pour : les ressources, les infrastructures, les zones à handicap, ont été institués. Dans le cadre de cette stratégie, d'autres moyens de planification (plan d'aménagement de la wilaya, schéma d'aménagement touristique), d'ordre financier (fonds spéciaux) et fiscal (régime) ont été mise en œuvre. L'objectif visé est la création d'un équilibre entre les trois espaces par leur construction en s'appuyant sur leurs ressources.

La troisième ligne s'articule autour de l'établissement des conditions de la compétitivité et de l'attractivité des territoires en démontrant leurs capacités à la production et à l'échange et à l'attraction des savoirs faire, des technologies et des investissements étrangers. Une ligne qui se décline en sept (07) PAT. Il s'agit du renforcement des territoires par les moyens logistiques et les équipements, la création des zones intégrées du développement industriel, des pôles d'attractivité, les parcs et les districts. A cela s'ajoute, le soutien à l'ouverture globale par la consolidation des infrastructures et des services spécifiques.

A travers la quatrième ligne, l'Etat désigne des espaces de programmation territoriale. Ils sont au nombre de neufs : trois (03) espaces au niveau du Tell, trois espaces dans les hauts plateaux, trois espaces au sud. Un espace de programmation est un ensemble de wilayas cohérent en termes d'aménagement où se développent des projets et de programmes communs à travers la concertation. L'objectif est de développer une économie territoriale en mobilisant les capacités des wilayas. Un objectif crucial a été visé celui de la promotion d'une stratégie du développement local (PAT n°05). Cette stratégie englobe un ensemble d'actions : un inventaire des potentiels locaux et des ressources, le développement d'une ingénierie territoriale en se basant sur le savoir-faire et le savoir, le développement de la moyenne et de la petite entreprise et de l'artisanat, l'organisation de l'attractivité locale par une politique spécifique, l'établissement d'une gouvernance adaptée basé sur le partage des fonctions entre la commune, la wilaya, l'espace de programmation, l'Etat.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

La quatrième ligne vise à assurer une équité territoriale. Cette ligne se décline en trois (03) PAT. L'objectif se réalisera à travers la promotion des zones à handicaps, l'élimination de la marginalisation au sein des zones distancées par le jeu de la compétitivité et d'attractivité. L'établissement d'un équilibre entre le milieu urbain et le milieu rural. Les axes d'intervention programmés sont : l'habitat et des services basiques de qualité, le transport et la communication, la santé, l'éducation, des bases productives propres aux territoires.

L'Etat vise à promouvoir le développement de toute entité du territoire national, en s'appuyant sur les ressources spécifiques dans une optique de durabilité et d'équité. Plusieurs moyens sont mobilisés : de planification, financiers, fiscaux. La création des bases productives et l'établissement d'une gouvernance adaptée sont des actions de premier ordre pour atteindre cet objectif.

Nous concluons que la politique d'aménagement s'appuie explicitement sur les piliers de l'approche territoriale des ressources.

Il est apparu nécessaire d'éclaircir ce que recouvrent les lignes directrices. Quels sont les défis identifiés ? Quels sont les objectifs visés ? Quelles actions sont engagées pour la révélation des ressources des territoires ?

Pour ce faire, nous allons exposer les lignes du schéma régional d'aménagement de l'espace de programmation territoriale des Hauts Plateaux ouest¹⁹ (ANAT,2010a). Ce sont des lignes déductives de celles du schéma national. Le choix du SRAT HPO dépend de l'espace d'étude, la wilaya de Saida, qui fait partie de l'espace de programmation territoriale des hauts plateaux ouest. Nous exposons en détail les lignes qui concernent la révélation des ressources spécifiques, l'approche retenue dans ce travail.

7.2.2.2. *La concrétisation d'une politique à travers des programmes spécifiques* : le schéma régional d'aménagement territorial des hauts plateaux ouest

Les hauts plateaux d'Algérie sont connus comme de hautes plaines ou de la steppe Algérienne. Ils sont un relief bordant l'Atlas Tellien au nord et l'Atlas Saharien au sud. Ils parcourent l'Algérie en diagonale de la frontière marocaine à celle de la Tunisie. Ils recouvrent une superficie totale de 20 millions d'Hectares. Ils sont constitués de grands ensembles : hauts plateaux ouest, haut

¹⁹ Direction de programmation et de suivi budgétaire de la wilaya de Saida

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

plateaux est, haut plateaux centre. L'ensemble territorial des hauts plateaux est constitué de quatorze Wilayas répartis sur les trois espaces.

L'Etat vise à établir les conditions d'attractivité et de compétitivité des territoires en montrant leurs capacités à la production, à l'échange et à l'attractivité des investissements. A travers la troisième ligne du schéma national, les espaces de programmation territoriale²⁰ sont désignés. Ce sont des espaces de polarisation et d'intégration permettant la concertation et l'élaboration des projets communs. L'Etat désigne l'échelon régional englobant un ensemble de wilayas comme étant le cadre cohérent d'une réflexion prospective à l'horizon 2030. Cet échelon est le cadre de coordination et de programmation des grandes infrastructures et des équipements structurants qui conditionnent la réalité économique. La deuxième ligne du schéma national est stratégique pour l'espace des hauts plateaux. Elle définit les plans spéciaux et complémentaires des ressources ainsi que les moyens de planification et des fonds spéciaux.

La quatrième ligne apparaît aussi stratégique pour l'espace HPO²¹. Cet espace est constitué principalement des zones à handicap et des zones rurales. Ces zones font l'objet de la promotion d'équité visée par cette ligne.

Le développement durable de l'espace HPO a constitué un atout majeur pour une meilleure structuration du territoire national dans une optique d'un développement territorial équilibré, équitable, solidaire. Il est un vaste espace entre le nord-ouest et le sud-ouest, très peu peuplé, disposant de ressources et de potentialités naturelles (ANAT, 2008). L'Etat a considéré cet espace comme une profondeur stratégique au redéploiement des activités et des populations du nord-ouest.

La wilaya est considérée selon la loi comme l'échelon de référence fondamental du développement local et le cadre de référence naturel des solidarités intercommunales qui permettent la mise en œuvre du SRAT.

7.2.2.2.1. Les enjeux d'application du schéma de l'espace des hauts plateaux ouest : le projet du développement de l'espace hauts plateaux ouest fait face à un ensemble de défis et d'enjeux. L'Etat a décliné cinq enjeux (ANAT, 2010a)

7.2.2.2.1.1. *La construction et la consolidation d'une identité régionale* : elle se concrétise à travers les solutions apportées à des problématiques qui dépassent le cadre de la wilaya et également aux problématiques associées à la gestion

²⁰ Il se définit comme un espace stable, un territoire d'influence et de polarisation autour des quatre grandes villes. Il est un espace levier d'intégration à l'échelle spatiale par l'entraînement territorial et la diffusion.

²¹ L'espace « hauts plateaux-ouest » englobe cinq Wilayas : Tiaret, Saïda, Tissemsilt, Naama, El Bayadh

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

des ressources naturelles sur cet espace fragilisé. Cette identité s'appuie sur l'ancrage et la cohésion territoriale.

7.2.2.2.1.2. *Le projet du territoire donne un sens à l'espace HPO* : cet enjeu concerne la requalification de l'armature urbaine autour des pôles d'équilibres et des pôles de relais des hauts plateaux ouest.

7.2.2.2.1.3. *L'aménagement du territoire comme cadre d'expression des politiques publiques* : le projet doit répondre aux enjeux d'aménagement dans le cadre de l'impératif des hauts plateaux (rompre l'isolement des HPO, les rendre attractifs) sous tendus par les défis naturels et la durabilité des ressources.

7.2.2.2.1.4. *La création d'emploi pour répondre à l'impératif hauts-plateaux* : cet enjeu est au cœur des objectifs de la politique. La diversification des activités productives et de services devient ainsi une priorité nationale pour cet espace suite au taux de chômage élevé.

7.2.2.2.1.5. *La gouvernance* : ce schéma doit contribuer au développement de la gouvernance par le biais de : la planification stratégique qui permet l'adaptation de la logique sectorielle à la réalité locale, la dotation de ces espaces par des institutions nécessaires à leur développement particulièrement par la déconcentration et la décentralisation, la mise en œuvre de mécanismes de contractualisation avec l'Etat.

Nous concluons que l'état vise à créer l'espace des hauts plateaux-ouest par la création d'identité régionale et des dynamiques économiques qui participent par voie de conséquence à la création d'emploi. Cette création d'espace s'appuie sur un échelon de référence fondamental du développement local qui est la wilaya. Cet échelon peut participer à l'amélioration de la gouvernance par une planification stratégique adaptée à la réalité locale.

7.2.2.2.2. Les lignes directrices du schéma de cet espace : ce sont des lignes (ANAT, 2010a) déductives des lignes du SNAT.

7.2.2.2.2.1. *La ligne directrice n°01* : elle vise un développement territorial durable. L'espace HPO est confronté à des facteurs contraignants son développement (aridité du climat, fragilité des sols, pressions sur les ressources naturelles, la dégradation du milieu naturel...). Cette ligne revêt un caractère stratégique pour cet espace. Le défi consiste à assurer un développement compatible avec la capacité environnementale de l'espace HPO. D'une part, il faut prendre en considération les aspects de protection et de préservation des ressources naturelles et du patrimoine et d'autre part, il s'agit d'envisager leur valorisation dans le cadre d'une exploitation raisonnée soucieuse de la

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

sauvegarde des équilibres écologiques et du développement d'une économie durable.

Les objectifs stratégiques tracés sont les suivants :

Le climat : pour atténuer les effets liés aux changements climatiques, les acteurs de cet espace doivent procéder à une extension de la bande forestière réalisée dans le cadre du barrage vert et à l'adaptation des systèmes de cultures et d'élevages aux conditions climatiques nouvelles.

Le sol : la satisfaction de la demande de la population locale en produits agricoles et la protection de l'activité du pastoralisme nécessitent : l'adaptation du régime foncier et du mode d'exploitation des terres aux réalités du milieu local. L'éradication des défrichements anarchiques en milieux steppique et forestier. La réhabilitation de la végétation pérenne (reboisement, mise en défens des parcours, plantation d'espèces fourragères pérennes), la protection et l'équipement hydraulique des surfaces pastorales.

L'eau : l'objectif visé est la satisfaction de la demande des différents usagers (eau potable, irrigation, industrie) et des différents territoires. Les acteurs s'engagent à : la réalisation d'études hydrogéologiques et l'actualisation des données relatives à la ressource en eau souterraine -la lutte contre l'exploitation excessive des nappes, contre la pollution et contre le gaspillage -l'amélioration des possibilités de mobilisation par l'utilisation d'ouvrages adaptés aux conditions spécifiques locales- le recours aux eaux non conventionnelles (réutilisation des eaux usées épurées pour l'irrigation), le recours aux transferts à partir des barrages du nord et des eaux albiennes.

Les écosystèmes : pour revitaliser les écosystèmes sensibles : la steppe, la forêt, la montagne et l'ensemble de la biodiversité, les actions programmées sont : la réhabilitation des parcours steppiques et des nappes alfatières par des actions de mise en défens, de régénération et de plantation d'espèces fourragères adaptées aux conditions du milieu. L'adaptation de la charge animale aux capacités de production des parcours et le développement de la pluriactivité pour compenser le manque de la réduction d'exploitation en faveur de l'élevage, l'amendement et l'adaptation de la loi foncière et du code pastoral aux réalités de la steppe, l'actualisation des connaissances sur l'état de la steppe et le suivi permanent du domaine steppique. A cela s'ajoutent des actions liées au système forestier : l'actualisation des connaissances sur l'état du domaine forestier et le suivi permanent de son évolution, le renforcement du patrimoine forestier par des actions de reboisement, la protection et la préservation contre

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

toute forme de dégradation anthropique. Pour une exploitation raisonnée des nappes et des chotts (lac salé), il faut éviter le rabattement conséquent de leur niveau piézométrique.

Le patrimoine culturel et naturel : le développement des parcs naturels et culturels est une action importante qui permet la préservation du patrimoine biologique et archéologique.

7.2.2.2.2. La ligne directrice n°02 : la création des dynamiques du rééquilibrage territorial est une nécessité. Cette ligne souligne l'importance de la maîtrise et de la cohérence de l'armature urbaine des HPO d'où le rééquilibrage de cette armature est considéré à juste titre comme la pierre sur laquelle sera fondé l'espace de programmation territoriale HPO.

Pour structurer le réseau urbain de l'espace HPO, une mise à niveau des espaces défavorisés sur le plan social et économique est indispensable. Pour atteindre cet objectif, les acteurs de cet espace doivent mettre en place des infrastructures sociales et économiques performantes participant à promouvoir et à développer des pôles urbains afin d'attirer les populations du nord.

7.2.2.2.3. La ligne directrice n°03 : cette ligne souligne le besoin de garantir l'attractivité des territoires à travers leurs infrastructures de base.

L'autre enjeu majeur pour cet espace est de construire, dans le nouveau contexte mondialisé et concurrentiel, une base industrielle dédiée aux productions locales fondée d'abord sur ses propres avantages comparatifs pour assurer la sécurité alimentaire. Un ensemble d'objectifs stratégiques est fixé :

Dans le cadre du renouvellement et le maillage des infrastructures de transports, de logistique et de communication et pour préparer les conditions de redéploiement des activités et des populations, l'espace de programmation territoriale doit être connecté au reste des espaces voisins. Cet objectif se réalise par : la concrétisation des projets retenus par les schémas sectoriels des grandes infrastructures (routes, autoroute, aéroports, voies ferrées, etc.), la réalisation de plateformes multimodales, la promotion du développement des énergies renouvelables notamment au niveau des zones pastorales.

Dans le cadre de la modernisation, le développement et la mise en compétitivité du système productif des HPO , les stratégies tracées concernent :

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Les activités agricoles, pastorales et aquacoles : pour que l'espace HPO contribue à la politique de sécurité alimentaire nationale, il faut faire de cet espace une zone d'excellence en matière d'élevage ovin.

L'objectif est de développer les deux activités d'agriculture (notamment céréaliculture) et le pastoralisme, offreurs de produits et de services par la promotion des pôles d'attractivité dédiés à la céréaliculture et aux légumes secs, aux produits et sous-produits de l'élevage, à la valorisation de la filière alfatière et la promotion des activités aquacoles en eaux douces.

Les activités minières : pour faire de ce potentiel un facteur de croissance des activités productives, l'élaboration d'un plan de développement des carrières et des mines avec une vision intégrée et durable est une nécessité. Ces activités se développent à travers l'encouragement de l'activité de recherche et d'exploitation minière, la promotion des pôles de développement à partir de la chaîne de valeur : gisements, matériaux, bâtiments et travaux publics et hydraulique.

Les activités industrielles : la politique vise une mise en œuvre des conditions de la relance industrielle par la densification des activités dans les deux pôles industriels : Tiaret et Saida. Cette politique souligne la nécessité d'élaboration d'un plan de développement industriel pour cet espace HPO.

Les activités liées à l'artisanat et au tourisme : pour promouvoir l'activité d'artisanat, l'ensemble des actions programmées sont : l'établissement d'un inventaire des activités artisanales, la protection du patrimoine immatériel, la création de systèmes et des normes de production et de labellisation.

Le développement de l'activité du tourisme nécessite : l'élaboration d'un plan de préservation des sites préhistoriques et naturels, l'amélioration de la qualité des prestations touristiques, l'élaboration d'un plan marketing territorial.

La promotion de ces activités doit s'effectuer dans une optique de développement durable par l'identification des avantages compétitifs et l'amélioration de la gouvernance.

7.2.2.2.4. La ligne directrice n°04 : elle concerne la mise en place de l'équité territoriale. Cette ligne est un axe stratégique pour les espaces steppiques et agropastorales et les zones à handicaps. L'amélioration de la qualité de vie par la couverture en infrastructures sociales et en service est une nécessité.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

La première et la troisième ligne sont des axes stratégiques pour la préservation des ressources et la promotion des activités liées à ces ressources de l'espace des hauts plateaux ouest.

Au tant qu'espace vécu faisant l'objet d'aménagement, nous passons dans une seconde section à une description de la Wilaya de Saida.

7.3. L'organisation de l'espace de la Wilaya de Saida

Nous procédons à une description de l'organisation de cet espace, son cadre physique et sa position régionale.

7.3.1. Histoire, organisation traditionnelle et actuelle

Il y a environ cinq cent mille ans Saida était une dense forêt de genévriers de Phénicie et de genévriers oxycèdres. Elle avait abrité des carnassiers comme le lion, le fennec et le chacal et des herbivores comme le mouflon, la gazelle et l'outarde. La présence humaine sur cet espace remontait à 5000 ans avant Jésus Christ. L'homme de Saïda était ressemblant à « l'homme de Ternifine ». Son existence a été révélée près de « Palikao » Tighenif en 1954. Il appartient à la famille des préhominiens qui est peu éloignée de l'atlanthrope, s'inscrivant dans l'époque du paléolithique inférieur (l'office du tourisme de Saida, 2015). Après l'atlanthrope se suit l'homo-Sapiens, il est le coexistant de l'homme de Cro-Magnon. Il existait dans l'époque du paléolithique supérieur, soit environ 10000 ans avant Jésus-Christ. L'homme de Saida est le proto-méditerranéen du type sapiens venu du proche orient et l'ancêtre du berbère. Les anciens habitants de Saïda étaient en rapport avec l'homme du Zaccar et du Hoggar et du Tassili, dont les gravures rupestres couvrent cette région.

Les hommes de Saida habitaient des abris sous roches ou des grottes en période froide et des campements à ciel ouvert en période chaude.

Sans que la date exacte puisse être déterminée, les Berbères numides succèdent les hommes préhistoriques que les uns déclarent Libyens, d'autres déclarent Éthiopiens. Au troisième siècle avant Jésus-Christ, Saïda appartient au royaume berbère de Maurétanie Tindjitane dont la capitale est Tanger. Les maures, pasteurs nomades se stabilisent et se lancent dans la culture.

L'histoire de Saida a été marquée par la présence romaine. En 203 avant J.C, Saida est sous l'emprise du roi Massinissa après avoir écarté le Roi Syphax (Siga).

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

7.3.1.1. *L'évolution historique* : le troisième et le quatrième siècle après J.C étaient marqués par une longue domination romaine. L'histoire de Saida était marquée aussi par deux siècles de turbulences (l'association culturelle des français d'Afrique du Nord « cercle Algérieniste », 1998). Elle a été pillée et incendiée par les Vandales qui venaient d'Espagne. Les hommes du roi Genseric mettent à sac le village des Doui Thabet tuant les habitants et brûlant tout au passage. Une longue période d'insécurité qui ne prit fin qu'en 508 lorsque le roi Musuna (roi des maures et des romains) prend les rênes de la ville. La capitale était Ould Mimoun. A cette période, les royaumes berbères ont été fondés et encadrés par des latins berbèrisés et des berbères latinisés de confession chrétienne.

Au début du sixième siècle, la région était sous le pouvoir de la dynastie régnante berbère des Djeddars de la zone de Frenda (concrétisé présentement par de ruines à un intérêt important près du village Maata, Oued Berbour, Youb, ruines à Sidi Ahmed sur 06 ha et monuments funéraires près de Frenda).

7.3.1.1.1. L'arrivée des arabes en Afrique du nord : les arabes commencent l'envahissement de l'Afrique du nord à partir de 647. En 681, Sidi Oqba détruit le royaume des Djeddars lors de la bataille dans la région de Tiaret (l'association culturelle des français d'Afrique du Nord « cercle Algérieniste », 1998). Puis, cette région a été dominée par le royaume d'Ibn Rostom. Cette période était marquée par l'émergence d'une véritable élite intellectuelle dans les lettres, les sciences et la théologie. Beaucoup d'habitants voyageaient vers la capitale de Tahert (Tiaret) pour rencontrer les astronomes. Une histoire d'une région marquée par le passage de Banou Hillal qui laisse la confrérie de Yagoubia comme un témoignage.

Pendant le dixième siècle, Saida était mise sous la domination des Fatimides. A la fin de ce siècle, les Almoravides ont envahi la région.

Après deux siècles un autre passage a marqué l'histoire de cette région celui des Almohades qui ont été installés en 1147. Entre 1229 et 1550 le pouvoir a passé aux Zianides. Pendant cette période, la région était rattachée au royaume de Tlemcen (la Chambre de commerce et d'industrie C.C.I « El Ogbane » 2019).

7.3.1.1.2. L'arrivée des turcs : l'anarchie et la fluctuation sont propagés dans toute la région. Les frères Barberousse en ont profité. Après être entrés à Alger en 1516 avec l'aide de tribus berbères, les frères Barberousse vont se lancer à

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

la conquête des terres d'Algérie occupant les points les plus stratégiques. Ils s'installent à Mascara, à Tiaret et à Saida vers 1553. Saida est mise sous l'autorité d'un Bey de Mascara ; le représentant de l'empire Ottoman (l'association culturelle des français d'Afrique du Nord « cercle Algérieniste », 1998). La population de Saida a repris la vie nomade, elle a abandonné la production céréalière devant la lourde fiscalité imposée par El Bey de Mascara.

7.3.1.1.3. L'occupation française en Algérie : en 1830, Saida était un petit village lié à Mascara par une piste indéterminée. Les Douars de la région étaient en conflit permanent.

En 1835, Mascara était occupé par les français, l'émir Abd-El-Kader était forcé de se retirer et de s'installer dans une région au sud, c'était la ville de Saida. En ce sens, des fortifications entourant la ville ont été édifiées par l'émir. Un petit palais de style mauresque a été édifié par l'émir où il prenait plaisir à venir pour se relaxer.

En Mai 1841, Bugeaud envahissait Mascara. En octobre 1841, il s'est dirigé vers Saida. Les troupes d'émir ont essayé de l'arrêter près de Charrier mais ils ont échoué. L'émir avait incendié la ville et tous les dépôts, il s'est retiré vers les forêts d'El-Hassasna.

En 1844, Bugeaud est devenu le gouverneur général de l'Algérie. Il décide d'implanter un poste militaire à Saida.

Après le départ d'émir Abd-El-Kader, trois points distincts ont été occupés par la population :

- Au pourtour d'Oued El Oukrif, célèbre par la nomination du village Boudia.
- Au pourtour de Ghraba El Oued, célèbre par la nomination du village de Doui Thabet.
- La colline près du stade, célèbre par la nomination du village de la marine.
- La redoute où ils ont habité les premiers européens.

Déterminée par ces quatre villages, la ville a dessiné le tracé de son extension. Elle est édifiée sur l'Oued. Elle est bordée de trois cotés par des falaises plongeant sur des ravins en vaste plaine entourée de monts.

Si nous constatons l'emplacement géographique actuel de l'ancien village, la ville s'insère dans la zone domaniale de l'ancien douar de Doui-Thabet. Il y a de fortes suppositions pour que le nom original fut « Doui-Thabet ».

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Selon l'association des zones thermales, de l'environnement et du tourisme (2018), « Saida » a porté ce nom suite aux appellations de plusieurs périodes : « OUZAKI », « Haz Saida », une petite rivière « El Said », « Kallat ou Imarat Saida »

Le repli de l'émir à Saida a confirmé et statué son nom. L'émir semble avoir bien apprécié le repos dont il pouvait profiter à Saida, c'est pourquoi, il a décidé de donner à cette ville le nom de Saida (l'association culturelle des français d'Afrique du Nord « cercle Algérieniste », Juin, 1998). Saida signifie l'heureuse, un prénom souvent donné aux petites filles.

Il existait une autre explication pour cette nomination. L'émir aurait voulu honorer une sainte femme. Elle aurait vécu dans le village. Elle était réputée par ses talents de Marabouts. Elle s'appelait « Saida ».

7.3.1.2. Organisation traditionnelle de Saida : Saida a une position stratégique au seuil des hauts plateaux. Elle est la dernière ville du Tell. Elle était construite dans le périmètre domanial de Doui Thabet. Elle était considérée comme le siège d'un établissement romain.

Au sein de cette wilaya, l'Emir Abd-El-Kader avait développé ses lignes de défense en 1840. De 1844 à 1858, l'administration est sous le pouvoir français (l'encyclopédie de l'Afrique du Nord (1830-1962), 2010). En 1858, l'autorité administrative est organisée par une équipe d'officiers spécialisés maîtrisant l'arabe : "*Le Bureau Arabe de la Yaccoubia*". Leurs missions consistent en l'organisation de fréquentes rencontres avec les chefs des tribus, le contrôle de la collecte d'impôts, d'entreprendre des travaux d'ordre public. En 1862, un centre de colonisation a été créé. Ce centre était érigé en commune mixte en 1869 et en commune de plein exercice en 1880.

A partir de 1900, Saida avait déjà des dimensions, les rues existent, elles tracent les limites des parcelles de terrain servant à des jardins. Cette période était marquée par la construction du quartier de l'église et le quartier de la gare et la viabilisation des terrains disponibles situés entre Oued-Ouakrif et Oued-Saida. Après 1914, Saida se bâtit sur ses emplacements en s'étendant le tracé le plus ancien vers le sud et vers le nord.

Saida constituée récemment fut établie en tant qu'un poste avancé de l'armée française. Sa croissance était favorisée par l'établissement de la voie ferrée Oran-Béchar en 1852. Comme le colonialisme a considéré l'Algérie une partie

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

constitutive du territoire français, l'Algérie fut structurée administrativement de la même façon que la France.

En 1957, Saida est devenue une sous-préfecture du département du Tiaret. En 1958, Saida est devenue un département. Il comprenait des territoires originaires des départements du Tiaret et Oran. Saida avait une superficie de 60114 Km² avec une population de 193.365 habitants. Saida détenait cinq arrondissements :

- Aïn-Sefra, établi par le territoire de la commune mixte Aïn-Sefra.
- Geryville, établi par le territoire de la commune mixte de Geryville.
- Mecheria, établi par le territoire de la commune mixte de Mecheria.
- Saïda, arrondissement du département de Tiaret.
- Telagh, arrondissement du département d'Oran. Une année après, cet arrondissement était inséré dans le département d'Oran.

La guerre de la libération nationale s'étend à Saida à partir du mois de Mars 1956. Quelques mois après, Saida était partagée entre la zone 06 et la zone 08 de la wilaya 05. Cette intégration était établie dans le contexte du congrès du Soummam autour l'organisation politico-militaire.

Après l'indépendance, Saida devient une wilaya.

En 1984, lors du dernier découpage administratif, cette wilaya fut découpée en trois nouvelles wilayas : Saida, El Bayadh, Naama.

Saida revint à son statut après l'indépendance. El Bayadh et Naama font deux autres wilayas indépendantes.

7.3.1.3. Organisation actuelle de Saida : Ils existent deux types de collectivités territoriales en Algérie : commune et wilaya. La wilaya déléguée est rattachée à la wilaya mère. La daïra n'est qu'une entité administrative englobant plusieurs communes.

La wilaya a remplacé le département. La loi 12-07 considère la wilaya en tant qu'une collectivité publique territoriale ayant une personnalité morale et une autonomie financière (ministère de l'intérieur). La wilaya est structurée en un exécutif nommé par le gouvernement qui représente la circonscription déconcentrée de l'Etat et une assemblée populaire élue par vote universel, elle constitue l'assise de la décentralisation. La daïra est une circonscription administrative. Elle a remplacé les arrondissements issus de la colonisation

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

française. Elle assure le bon fonctionnement des services administratifs des communes constituant la Daïra.

La wilaya de Saida a pour chef-lieu la ville de Saida. Elle est divisée en six (06) daïras regroupant seize (16) communes (la direction de la programmation et du suivi budgétaire, 2018).

Tableau 4: la répartition de la wilaya de Saida en dairas et en communes

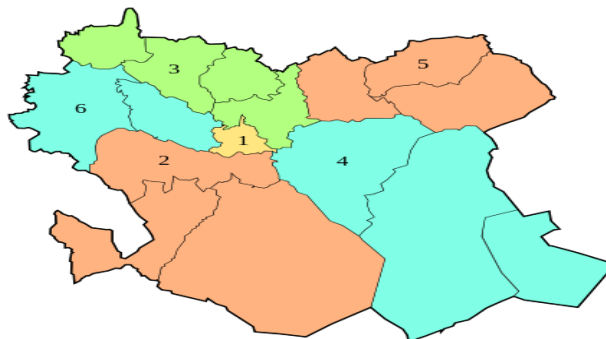
Numéro sur carte	Daïras (Arrondissement)	Communes	Superficie de chaque commune (km ²)
01	Saida	Saida	75,8
02	Ain-Lahdjar	Ain-Lahdjar	417,3
		Moulay-Larbi	423,7
		Sidi-Ahmed	1257,3
03	Sidi-Boubekeur	Sidi-Boubekeur	245,7
		Oueld Khaled	207,2
		Sidi-Amar	167,8
		Hounet	176,1
04	El-Hassasna	El Hassasna	579,5
		Ain Skhouna	404,4
		Maammora	1216,5
05	Ouled-Brahim	Ouled Brahim	253,5
		Tirssine	421,4
		Ain-Soltane	259,2
06	Youb	Youb	443,1
		Doui Thabet	216,9
	<i>Wilaya</i>		6765,4

Source : construit par l'auteur selon les données de DPSB

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

La répartition de la wilaya indiquée sur le tableau n°4 est représentée par la carte suivante :

Carte 1:la répartition de la wilaya en daïras et en communes



Source : la direction de la programmation et du suivi budgétaire. DPSB

7.3.2. Cadre physique

Nous procédons à une description de la situation géographique, le climat et le relief.

7.3.2.1. Situation géographique : la wilaya de Saida occupe une place stratégique dans la région des hauts plateaux d'ouest algérien. Elle couvre une superficie de $6765,4\text{Km}^2$. Elle a les limites suivantes : (la direction de la programmation et du suivi budgétaire, 2018)

- La wilaya de Mascara au nord.
- La wilaya d'El Bayadh au sud.
- La wilaya de Sidi Bel Abbès à l'ouest.
- La wilaya de Tiaret à l'est.

Cette position géographique centrale dans l'Oranie lui confère un rôle d'espace de transition entre les hautes plaines steppiques et la chaîne tellienne.

La commune de Saida se positionne dans l'ensemble géographique de hautes plaines et de causses. La commune est délimitée naturellement par les monts de Saida et les monts de Daya au nord et par El Chott Chergui au sud.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Carte 2: une carte des wilayas limitrophes



Source : agence algérienne de promotion de l'investissement

7.3.2.2. *Climat* : la wilaya de Saida chevauche deux étages bioclimatiques : le subhumide frais des plaines intérieures et l'aride steppique et présaharien. Ces caractéristiques confèrent à la wilaya une grande diversité aussi bien pour les potentialités qu'offrent ces différents milieux que pour les contraintes qu'ils subissent.

L'aridité favorise la régénération des différentes espèces fourragères. Cela justifie la vocation de la wilaya en tant que zone pastorale. Le climat est chaud et sec en été. Il est froid avec de fréquents épisodes de gel en hiver.

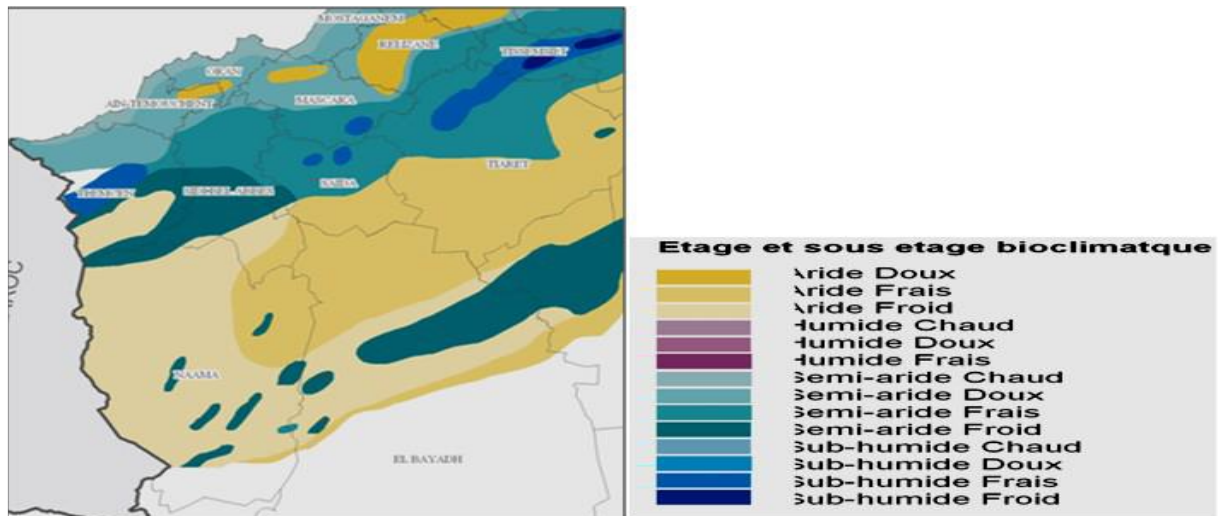
La pluviométrie se caractérise par sa mal répartition dans l'espace et dans le temps. Elle se fluctue entre 200 et 600 millimètres par an. A partir de 1980, la moyenne de la pluviométrie a été fréquemment inférieure à 300 mm, ce qui traduit un déficit élevé. Des conséquences désastreuses sur l'hydraulique et l'agriculture ont été engendré suite à cette pénurie. Depuis l'année 2000, la pluviométrie s'est nettement augmentée.

La saison pluvieuse se prolonge sur neuf (9) mois du septembre à mai. Le taux culminant est enregistré pendant l'hiver et le printemps. Elle enregistre jusqu'à 69 % pendant les mois de janvier et de mars. Les minima sont enregistrés en été.

L'été se caractérise par ses journées de vents chauds (sirocco) avec des températures de 40 °, alors que l'hiver se caractérise par des températures minimales entre 0° et 4°.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Carte 3: une carte des étages et des sous-étages bioclimatiques



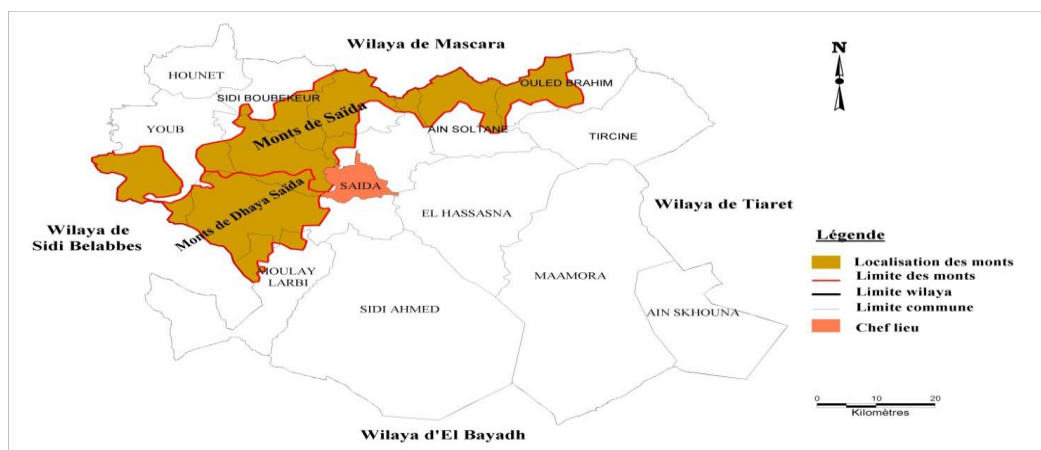
Source : agence nationale de l'aménagement du territoire

7.3.2.3. **Relief** : au niveau de la wilaya, le massif montagneux est orienté au nord-est et au sud-ouest de la wilaya (Kefifa, 2014).

Le relief s'étend sur deux massifs de l'Atlas tellien ; les hauts-plateaux au sud et les monts de Dahia au nord. Il franchit l'oued de Saïda. La superficie forestière de la vallée représente 159 525 ha, soit 23.6% de la superficie globale de la wilaya. Ils constituent un relief boisé de chênes verts et de pins d'Alep.

Plusieurs intervalles d'altitude caractérisent les monts de Saïda. L'altitude la plus élevée se trouve sur le djebel Sidi Youcef avec 1321m.

Carte 4: une carte des monts de la wilaya de Saïda



Source : Thèse KFIFA. Université de Tlemcen

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

7.3.3. La position régionale et la vocation de la Wilaya de Saida : un dérivé de la géographie et de l'histoire

La wilaya de Saida est qualifiée de territoire hybride (l'ANAT, 2008), ni franchement steppique, ni franchement tellien. Saida est une wilaya charnière entre les hauts plateaux et le tell et le grand sud. Elle occupe une position stratégique.

Les puissances colonialistes (romaine et française) ont séparé la wilaya en deux zones : la zone du sud semi-aride et la zone du nord subhumide, par l'installation des postes militaires de protection sur les massifs boisés dont l'accès au nord était interdit. La zone du sud était une zone de pacage saisonnier et la zone du nord était la zone de pacage inter-saisonnier. Dès 1834, Saida est devenue un axe de pénétration de la voie ferrée Oran- Béchar pour l'exploitation d'Alfa. Pendant la période 1962-1984, dans le cadre de la réouverture vers le sud, la zone a bénéficié des aménagements pour le développement pastoral. Vu sa composition administrative de 1984, Saida était la ville de la steppe.

La wilaya de Saida demeure un important nœud de connexion grâce à des infrastructures de liaison nationale (DPSB, 2018). Elle peut être un carrefour d'échange à l'échelle de trois régions ; le nord-ouest, les hauts plateaux ouest et le sud-ouest. Elle se singularise par une ouverture quant aux réseaux routiers avec les wilayas limitrophes : la route nationale n°6, la route n°92, la route n°94 et un réseau ferroviaire reliant Mohammadia et Bechar en traversant Saida et Naama. Elle est à proximité des ports d'ouest : Oran, Mostaganem, Bani Saf, Ghazawet. Cette position lui offre le rôle d'un point de passage.

Sa composition historique et sa position ont conféré à la zone un dynamisme par des échanges avec les zones steppiques et présahariennes.

Saida se situe aussi entre deux pôles touristiques. Il s'agit de l'oranaïs et du Sahara du sud-ouest. Elle constitue un passage obligé et une escale importante dans le circuit touristique régional.

La wilaya de Saida qui appartient à la région des hauts plateaux, renferme un potentiel naturel et culturel pouvant offrir d'énormes opportunités d'investissements. Qu'en est-il concrètement ? Quel bilan peut-on faire des ressources et de leur niveau d'exploitation ?

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

7.4. Etat des lieux des ressources : sol, eau et patrimoine archéologique

La wilaya de Saida renferme un potentiel hydrique, archéologique, agricole, minier, pouvant offrir d'énormes opportunités d'investissements. Nous présentons dans cette section l'état de ces ressources et leurs problématiques.

7.4.1. Le potentiel hydrique

La wilaya de Saida dispose un riche potentiel hydrique thermal et minéral. Elle recèle plusieurs nappes thermo-minérales réparties dans cet espace. Les eaux de Saida sont une vertu vitale et thérapeutique pour leurs compositions physico-chimiques. Une source d'eau abrite un poisson appelé « le Tilapia ». Il est recommandé pour le traitement des maladies dermiques (l'association des zones thermales, de l'environnement et du tourisme.2018).

Les principales sources d'eau douce prennent naissance dans le massif montagneux. Ces sources sont : Ain Zerga, Ain Tifrit, Ain Bent Soltan, d'où partent Oued (sous bassin versant) Saida, Oued Sidi Mimoun, Oued Tifrit. On peut trouver aussi d'autres sources d'eau qui alimente la commune de Saida comme : Ain El Hadjer, Ain Skhoua.

Ce potentiel hydrique est constitué aussi de sources thermales telles que la station de Hammam Rabi, la station de Sidi Aissa et la station d'Ain Skhoua. Elles constituent l'essentiel du potentiel touristique de la wilaya. Il présente aussi des caractéristiques minérales. Elles sont célèbres par la nomination «eaux minérales de Saida ». Ces ressources étaient mises en exploitation par la création de la première usine d'eau minérale non gazeuse en 1967.

7.4.1.1. Une ressource locale au centre d'une actualité régionale : traversée par les monts Daïa et les monts de Saida, la wilaya réunit les parties amont de trois espaces hydrographiques séparés qui divisent son territoire (ANAT, 2008). Il s'agit des bassins de la Macta et du Chott Chergui qui ont toujours représentés de véritables réservoirs en eaux, ainsi qu'une partie réduite du bassin du Mina- Chélif.

Selon l'agence du bassin hydrographique Chott- Chergui/ Oranie (2018), le bassin de la Macta représente un véritable réservoir de potentialités en eaux. Ce potentiel est mis à la disposition de la région nord-ouest. La partie nord de la wilaya, ayant toujours constitué un bassin d'alimentation des barrages d'Ouizert et de Bouhanifia. Ses ressources superficielles sont mobilisées et affectées en dehors de son territoire pour répondre à des besoins agricoles et compenser le déficit en eau de la ville d'Oran.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

L'eau de la wilaya a constitué une ressource pour la région du nord-ouest du pays et un centre d'intérêt pour la région des hauts-plateaux-Ouest. Saida joue un rôle dans l'hydrologie régionale.

7.4.1.2. *Le réseau hydrographique et les ressources superficielles* : à une altitude de 1200 à 1300 M, le réseau hydrographique réunissant trois Bassins versants prend naissance. Les trois bassins versants occupent deux espaces différents. Le premier espace correspond à la zone septentrionale de la wilaya, il représente 53,45% de sa superficie. Cette zone renvoie à la partie haute du bassin supérieur de l'Oued El Hammam du grand bassin de la Macta qui se déverse vers la mer en épousant l'orientation de ses vallées. Cet espace englobe aussi une partie réduite désignant la partie supérieure du bassin Mina-Chéliff qui se déverse vers la wilaya de Tiaret avant de s'écouler vers la mer. Le second espace représente 46,55 % de la superficie de la wilaya. Il renvoie à la partie méridionale recouvrant en partie trois sous bassins versants du Chott Chergui qui se déversent vers le Sud.

L'inscription des Bassins hydrographiques sur le territoire de la wilaya est ainsi (ANAT, 2008) :

7.4.1.2.1. La zone nordique : englobe le bassin supérieur d'Oued El Hammam inséré au bassin de la Macta. Au niveau de la wilaya, elle comprend cinq sous bassins qui s'étendent sur une superficie de 3100Km². Ces sous bassins collectent les apports d'Oued Séfioun, d'Oued Berbour et d'Oued Hounet. Ils approvisionnent le barrage de Bouhanifia puis ceux d'Oued Saida et des oueds se rassemblent au sein d'Oued Taria. Ces apports s'écoulent vers le barrage d'Ouizert. A une altitude dépassant les 1200 M, ces oueds prennent leurs sources des versants nordiques des monts de Saida et de Daïa.

7.4.1.2.2. L'amont du bassin Mina –Chéliff : sur une superficie de 380 Km², l'amont du bassin correspond aux versants nord-est des monts de Saida où les oueds secondaires et l'oued Takhemareth prennent leurs sources avant de se déverser dans la wilaya de Tiaret.

7.4.1.2.3. La zone steppique : sur une superficie de 3300 Km² s'étale le bassin versant des hautes plaines steppiques. Il s'étend sur trois sous bassins du Chott Chergui. Ils rassemblent un groupe d'oueds distinguant par leur écoulement irrégulier que sont : l'Oued El Melah, l'Oued El Oglal, l'Oued Abter Oustani. A une altitude de 1300 M, ces Oueds prennent leurs sources des versants sud des monts de Daïa. Ces apports s'écoulent vers les zones steppiques. Le réseau hydrographique est peu dense et peu ramifié.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Tableau 5: les bassins et les sous-bassins couvrant la wilaya

Bassins hydrographiques régionaux	Sous bassins	Superficie dans la wilaya (Km²)	Sous bassins de la wilaya	Ecoulement annuel Hm³/ an	Wilaya
Macta	Supérieur d'Oued El Hammam	3086,40	O.Séfioune	20 à 73	Saida Sidi. Bel Abess
			O.Hounet		Saida
			O.Saida	100	Saida
			O.Hammama		Saida
			O.El Mimoun O.Taria		Mascara
Chott Chergui	Des portions de trois sous. Bassins	3301,90	O.El Oglal O.Abter Ouastani O.El Melah	/	Saida
Chéliff	Mina-Chéliff	377,10		/	Saida Tiaret

Source : construit par l'auteur selon les données du DPSB et l'agence du bassin hydrographique Oranie-Chott Chergui.

La wilaya constitue une réserve importante en eaux superficielles. Les estimations prennent en considération les apports des sous bassins intégrés au bassin de la Macta qui restent variables. Elles sont de l'ordre de : 100 Hm³/an (selon une évaluation effectuée dans le cadre d'un travail académique,2018). Elles sont destinées à l'alimentation du système composé de l'ensemble des barrages : Ouizert, Bouhanifia et fergoug localisés dans la wilaya de Mascara dont les eaux sont destinées à l'irrigation.

Selon la direction des eaux (2018), les ressources superficielles dépendent de la pluviométrie. Elle est torrentielle en hivers et sèche en été. Depuis au moins vingt ans, ces ressources superficielles endurent un flottement changeant et instable. L'estimation de ces ressources fait face au problème de quantification

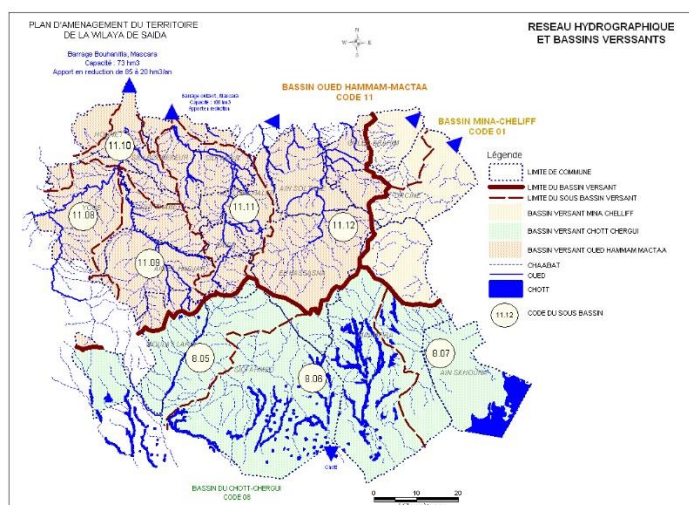
Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

déterminée. Ce problème est causé par manque de réseau de mesures hydrométriques et par manque des stations de jaugeage. Les cours d'eau naissent de faibles sources. Ils sont en profit de l'agriculture. Les ressources superficielles n'assurent pas la satisfaction des besoins en eau.

L'interprétation des apports par l'agence nationale des ressources hydriques (ANRH), a fait ressortir des écarts importants à l'échelle du bassin de la Macta, confirmant depuis 1974 une réduction significative et durable des apports aux barrages de Bouhanifia et d'Ouizert. Cette indication reflète un profond changement hydro-climatique. Ce constat s'est traduit par une chute allant jusqu'à plus de 50% des écoulements. Elle a été généralisée avec relativité à tous les sous bassins de la Macta contenus dans les wilayas de Sidi Bel Abbès, de Mascara et de Saida.

Saida est doté des bassins hydrographiques importants et des eaux superficielles non négligeables.

Carte 5: le réseau hydrographique de la wilaya



Source : D.P.S.B.

7.4.1.3. *Les unités hydrogéologiques et les ressources souterraines* : les étages géologiques contenant les ressources souterraines continueront de renfermer beaucoup d'inconnues qui méritent d'être levées (direction des eaux, 2018). Les conclusions des recherches d'évaluation des ressources souterraines ont pu mettre en lumière les unités hydrogéologiques suivantes (ANAT, 2008) :

7.4.1.3.1. Le plateau de Saida : limité par : la plaine de Ghriss au nord, le bassin du Chott Chergui au sud, les monts de Daïa à l'ouest et les monts de

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Tiaret à l'est. Ce plateau renferme deux nappes aquifères qui se distinguent par une importance hydrogéologique certaine, cela concerne :

7.4.1.3.1.1. La plaine de Saida : dans les dépôts carbonatés du jurassique moyen et inférieur se trouve cette nappe karstique. Elle est composée de dolomies et possède des potentialités en eau souterraine de l'ordre de 55,70 Hm³/an recouvrant une superficie de 2246Km². La nappe karstique est libre tandis qu'au sein des zones écroulées de la vallée de Saïda, elle est captive.

7.4.1.3.1.2. La vallée de l'Oued Saida : est une nappe superficielle, globalement libre, localisée dans les couches supérieures de la formation de Saida et dans les dépôts plio-quadernaires (conglomérats, argiles calcaires et sables argileux). Son épaisseur oscille entre 10 à 15 mètres. Cette nappe possède des potentialités en eau de l'ordre de 5Hm³/an. Elle recouvre une superficie de 228Km².

7.4.1.3.2. El Chott Chergui : est une large extension aplatie de 27000Km², se caractérise par une forte concentration de sel en surface et régulièrement humide, composant l'étendue des points bas globalement à moins de 1000 M. Elle est d'un grand bassin hydrographique fermé de l'ordre de 49.000Km². Ce bassin est délimité par les monts des Ksour au sud, par les monts de Saida et de Frenda au nord, par Djebel Amour à l'est et par El Chott El Gharbi à l'ouest. Des potentialités de ressources souterraines sont de l'ordre de 51,063 Hm³/an. Les caractéristiques perceptibles de cette unité hydrogéologique sont les particularités paysagères des zones humides formées à sa limite nordique qui se rapportent à des parties crevassées dans les calcaires donnant la possibilité à une infiltration plus aisée des eaux ainsi que les sources d'eau d'El Kheiter et Ain Skhouna. La zone centrale du Chott Chergui se distingue par sa richesse des ressources en eaux salées, saumâtres et thermales chaudes. Ce complexe détient trois formations importantes qui sont fortement liées, cela concerne : la nappe du Bajo-bathonien, la nappe du tertiaire continentale, la nappe du Sénonien. Les calcaires dolomitiques qui apparaissent sur le versant sud des monts de Saida et dans les monts de Mécheria se caractérisent par leur perméabilité plus fondamentale de tout système hydrogéologique. Les calcaires du Sénonien, caractérisés par leur altération et leur forte perméabilité, apparaissent au nord-est et contribuent à l'émergence et à l'alimentation de la source d'Ain Skhouna.

7.4.1.3.3. L'unité hydrogéologique du Djebel Remailia : l'une des potentialités de la Wilaya est l'avancée notable de la nappe du Djebel Remailia comprise en grande partie dans la wilaya de Sidi Bel Abbes. Cette formation,

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

située dans la zone de Youb ; le nord-ouest de Saida, n'a pas été soumise à des recherches détaillées. Elle est digne d'être davantage explorée. Sa capacité estimée est de l'ordre de $8,8 \text{ Hm}^3/\text{an}$.

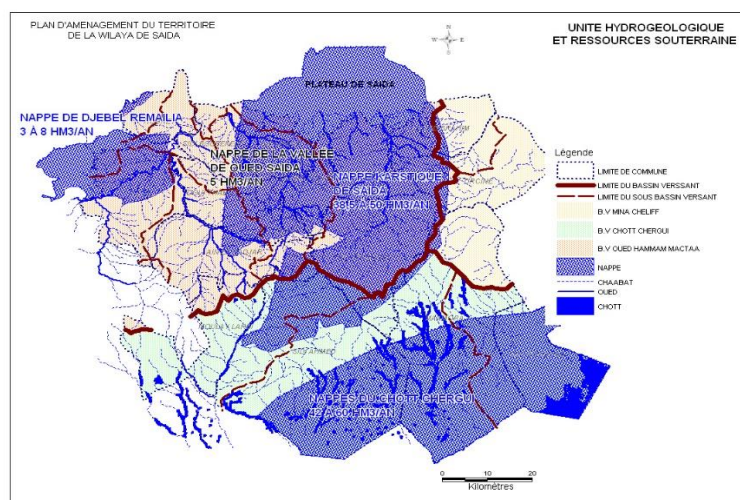
Selon l'ANRCH (2018), la nappe des monts de Saida est connue par des sources jaillissantes via les espaces montagneux. Les monts de Saida renferment une nappe aquifère présentant un intérêt hydrogéologique certain. L'accès à ces ressources est limité. Il existe d'autres ressources hydriques de la wilaya telles que les nappes minérales d'Oued Falette et Oum-Doud. La qualité de leurs eaux est similaire à la qualité des eaux minérales de Saida. Des nappes qui méritent d'être mieux connues.

Le potentiel estimé des ressources en eau souterraine s'étale sur un intervalle entre 60 et $120 \text{ Hm}^3/\text{an}$. Les ressources mobilisées globalement se rapprochent de $110 \text{ Hm}^3/\text{an}$.

En effet les chiffres avancés par direction de la programmation et du suivi budgétaire donnent une estimation des potentialités en eaux souterraines de l'ordre de $103 \text{ Hm}^3/\text{an}$, alors que les informations avancées par l'agence du bassin hydrographique Oranie-Chott Chergui varient de 60 à $120 \text{ Hm}^3/\text{an}$. L'estimation moyenne des ressources en eaux souterraines de la wilaya reste donc discutable nécessitant la confirmation et la validation.

La ville est alimentée par ses ressources souterraines. La wilaya procède à un transfert depuis le plateau de Saida estimé à 350 l/s. Un autre transfert est effectué depuis la nappe de Chott Chergui est de l'ordre de 500 l/s.

Carte 6: les unités hydrogéologiques couvrant la wilaya de Saida



Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Source : D.P.S.B

Le potentiel hydrique de la wilaya présente aussi des caractéristiques thermales et minérales.

7.4.1.4. *Les sources d'eau thermique* : trois stations d'exploitation des sources retiennent l'attention (l'association des zones thermales, de l'environnement et du tourisme, 2018) :

7.4.1.4.1. La station d'Ain Skhouna : elle est localisée à 90 km de la ville de Saida (avec un débit 150 à 200 l/s, $T = 32^{\circ}\text{C}$). La source Ain Skhouna était découverte depuis 1947. Elle est réputée par la présence, dans son bassin aquatique, du poisson guérisseur des maladies de la peau « Le Tilapia ».

La région Ain Skhouna est considérée comme un carrefour de circuit régional touristique et pastoral de trois wilayas : Saida, El Bayadh, Tiaret. Présentement, ces eaux thermales sont gérées traditionnellement, il n'y a qu'un seul hôtel de capacité d'accueil de 120 lits qui est mis en place.

7.4.1.4.2. La station de Hammam-Rabbi : elle est localisée à 11 km de la ville de Saïda (avec un débit 6 l/s, $T = 49^{\circ}\text{C}$). Elle est exploitée en station thermique depuis 1970. Deux hôtels sont en service. Cette station est dotée d'un bloc médical spécialisé à la rééducation.

7.4.1.4.3. La station de Sidi Aissa : elle est localisée à 15 km de la ville de Saïda (avec un débit 7 l/s, $T = 41^{\circ}\text{C}$). Cette station est alimentée par un forage artésien. Le site se sert aussi au traitement curatif, il est exploité classiquement sans infrastructure hôtelière.

Tableau 6: la classification des eaux thermales

Source	Faciès critique	Température mesurée		Conductivité	Minéralisation
		Ph	Etat		
Ain Skhouna	Sulfate sodique	7,7	Eaux hyperthermales	1030	1383
Hammam Rabbi	Chlorurée sodique	7,66	Eaux méso thermes	1980	1503
Hammam Sidi Aissa	Sulfate sodique	7,24	Eaux méso thermes	2610	1981

Source : construit par l'auteur selon les données de l'A.Z.T.E. T

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

7.4.1.5. *Les sources d'eau douce* : les sources se caractérisent par un débit qui est inférieur à 1 l/s. Une vingtaine de sources existe, leur débit est moyen, il oscille entre 5 et 50 l/s telles que : Ain Soltane, Ain-El-Hadjar, Tebouda. D'autres sources ont un débit très significatif comme Ain Zergua, Ouanguel, Sefid, Ain Branis, Ain El Manaâ, Oum Arkhaim, Fid Erraml, Zarkat ...

Tableau 7: les principales sources d'eau douce et leurs débits

Source	Débit (L/S)	Usage
Sidi Maamar	3	Irrigation
Ain Beida	2	Eau potable
Ain oum Arkhaim	/	Irrigation/Eau potable
Ain Zerga	40	Irrigation/Eau potable
Ain bent soltane	25	Eau potable
Source poiré	160	Irrigation
Ain kess	/	Irrigation
Touta	/	Eau potable
Aioun Branis	/	Irrigation/Eau potable
Tiffrit	/	Eau potable
Ain Sidi Slimane	0,5	Eau potable

Source : construit par l'auteur selon les données de l'agence de bassin hydrographique Oranie-Chott Chergui/ Oran.

L'importance du potentiel hydrique et l'établissement d'une politique d'eau n'ont pas empêché quelques problèmes.

7.4.1.6. *La problématique d'eau à Saida* : dans le cadre des entretiens effectués avec les responsables des institutions²² de ce secteur, la problématique de cette ressource est liée aux facteurs humains et aux facteurs naturels. Elle concerne son usage, sa mobilisation et à sa gestion.

7.4.1.6.1. La mobilisation : nous distinguons des facteurs d'ordre naturel et d'ordre humain:

²² La direction des eaux, l'agence nationale des ressources hydriques, l'agence du bassin hydrographique Oranie- Chott Chergui.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

1. Ces dernières années, les précipitations ont subi une baisse remarquable de leurs apports annuels, ce qui a réduit considérablement les écoulements et par voie de conséquence les volumes qui rechargent les nappes exploitées.
2. La mobilisation des eaux au profit de la Wilaya faisant face à une double défi celui d'une limitation restrictive de ses ressources superficielles et donc à un usage démesuré des ressources souterraines. La Wilaya constitue une réserve importante en eaux superficielles. Elles sont destinées à l'alimentation des barrages de Mascara. Elles sont de l'ordre : $100 \text{ Hm}^3/\text{an}$. Elles peuvent être un moyen alternatif d'alimentation en eaux, alors que la direction des eaux enregistre une valeur nulle des ressources superficielles mobilisées.

Tableau 8: la quantité des eaux souterraines et les eaux superficielles

Eaux souterraines Hm^3/an.	Eaux superficielles Hm^3/an
110	100

Source : construit par l'auteur selon les données du D.P.S.B

3. Les ressources de la Wilaya semblent répondre à une mobilisation forcée et incontrôlée par les wilaya limitrophes, plus particulièrement celles de Chott Chergui.
- 7.4.1.6.2. La gestion : les facteurs concernent :
4. Une très forte mobilisation et une baisse des débits en eaux superficielles, engendre un épuisement des ressources en eau, risquent d'être confrontées à sa rareté à long terme devant l'aléa climatique.
 5. Les rejets se font sans traitement dans les oueds. Ces derniers provoquent une pollution et une contamination et une détérioration des nappes.
 6. L'eau gaspillée par la ville n'est pas réutilisée en l'absence des stations d'épuration.
 7. Les sources d'eau thermales structurent timidement l'activité du tourisme du bien-être.
 8. Les deux stations thermales : Ain Skhoua, Hammam Rabi font l'objet des projets de deux zones d'expansions touristiques depuis l'année 2011. Aucune opération d'aménagement n'a été menée jusqu'à nos jours.
 9. La situation relative à des données non maîtrisées, signalée dans le SRAT-HPO Tome 4 et constatée pendant la collecte de données de ce travail, constitue un obstacle sérieux qui ouvre la voie à la surexploitation de certains aquifères, sans cerner leurs potentialités ainsi que leurs qualités.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

10. Une absence d'évaluation actualisée et approfondie et de gestion dynamique de ses ressources stratégiques. Cette wilaya dispose de ressources en eaux superficielles qui ne s'écoulent qu'en périodes pluvieuses, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une étude d'évaluation. La direction a déclaré une valeur nulle des ressources superficielles, alors qu'une recherche académique a estimé sa valeur à $100 \text{ Hm}^3/\text{an}$.
 11. En consultant les données des installations d'exploitation effectuées par la direction, Saida ne dispose aucun barrage pour l'exploitation des ressources superficielles et les retenues collinaires installées ne sont pas exploitées.
 12. La situation d'eau actuelle confirme sa dépendance, à moyen et à long terme, aux ressources de la région. La banque mondiale a fixé un seuil de la rareté à l'ordre de : $10.000 \text{ m}^3/\text{Hab}/\text{an}$. Ce seuil n'est que de $205 \text{ m}^3/\text{Hab}/\text{an}$ pour la région nord-ouest et en dessous de $200 \text{ m}^3/\text{Hab}/\text{an}$ pour la région des hauts plateaux-ouest et de la Wilaya de Saida. Les besoins d'homme seront non satisfaits éventuellement.
 13. Les problématiques liées aux terres forestières situées sur les monts de Saida, ont des effets néfastes sur les bassins versants. Aucune action de protection des bassins versant n'est effectuée par la conservation des forêts.
- 7.4.1.6.3. L'usage : les facteurs liés à l'usage sont :
14. Dans une perspective de la réhabilitation de l'approvisionnement en eau potable, le secteur agricole s'est replacé dans une situation de déficit et ce malgré les volumes importants affectés qui ont été presque doublés comme le confirment les institutions concernées. Les conflits d'usage ne semblent pas encore réglés surtout pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation dans certaines zones.

Tableau 9: la répartition d'eaux pour les trois secteurs d'activité

L'alimentation en eau potable	L'irrigation	L'industrie
22,64	76,12	1,22

Source : construit par l'auteur selon les données du D.P.S.B

Nous constatons que la plupart des problèmes évoqués est d'ordre humain. Elles sont marquées par : l'absence du travail coordonné au sein de la même Wilaya et avec les autres Wilayas concernés, une surexploitation des ressources, des conflits d'usage de cette ressource stratégique et l'absence d'une évaluation actualisée et approfondie.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

La gestion du secteur d'eau a toujours été soumise à une démarche dictée par des urgences et des événements d'exception.

Les responsables du secteur des eaux sont invités à mieux connaître les ressources de ce territoire, à les exploiter rationnellement, dans le cadre des démarches coordonnées. Sa répartition et son suivi devient un enjeu majeur pour toute perspective du développement. Pour ce faire, les responsables du secteur doivent établir un mode de gestion et d'exploitation performant. Une gouvernance locale et une stratégie de planification opérationnelle, de réappropriation et de réaffectation des eaux dans son contexte hydrographique, appropriées au contexte local sont nécessaires.

7.4.2. Le potentiel agricole

La wilaya se distingue par l'importance de la surface agricole qui atteint plus de 51 % de sa superficie. L'activité agricole à Saida est influencée par les conditions naturelles. Nous pouvons distinguer différents types d'agriculture :

- L'agriculture périurbaine, particulièrement dans la vallée de Saida.
- L'agriculture de plaine et des dépressions et les petits périmètres irrigués.
- L'agriculture de montagne et de la steppe.

Cette caractérisation est le résultat de sa composition géographique, où nous distinguons :

- Au nord, les monts de Daïa où l'agriculture de montagne est possible.
- Au sud, les hautes plaines steppiques qui recèlent d'importantes potentialités de mise en valeur agricole et d'élevage.

7.4.2.1. Le poids de la surface agricole locale dans la région ouest : dans une comparaison établie par l'agence nationale d'aménagement du territoire entre quinze (15) wilayas de l'ouest à partir d'un groupe d'indicateurs, La wilaya occupe :

- Le deuxième rang relativement aux terres employées pour l'agriculture.
- Le troisième rang par rapport à la surface agricole utile.
- Le troisième rang par rapport aux terres irriguées.

La superficie globale de la wilaya de Saida représente 5 % de la superficie totale de la région des hauts plateaux-Ouest (HPO). La diversité de ces paysages et du relief offre un potentiel en sol agricole qui place cette wilaya en deuxième rang dans la région HPO avec près de 27 % de la superficie agricole utile totale.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Tableau 10: les superficies agricoles des wilayas des hauts plateaux-ouest

Wilaya	Saida	Naama	El Bayadh	Tiaret	Tissemesilet
Superficie totale (Ha)	676 540	2 951 414	7 169 670	2 005 005	315 137
Surface agricole utile (Ha)	308206	20395	71702	601190	146950
SAU W/SAU HPO (%)	26,84	1,78	6,24	52,35	12,80

Source : construit par l'auteur selon les données du D.P.S.B

Selon ANAT (2010), la part de la superficie agricole utile irriguée est réduite mais elle est comparable à celle de la région HPO et celle de la région nord-ouest qui comptent plusieurs périmètres irrigués.

Le potentiel agricole et la superficie irrigable sont aussi comparables à ceux du littoral.

Selon ces références, la Wilaya de Saida peut être un pôle de production agricole qui assure une autosuffisance et de l'exportation, compte tenu de ces spécificités.

7.4.2.2. *La surface agricole utile et la surface agricole utile irriguée dans la wilaya* : la richesse agricole débouche sur une grande diversité de paysages cultivés et naturels. Pour montrer l'importance de cette richesse, nous procédons au calcul de quelques taux sur la base des données fournies. La répartition de la surface agricole totale (SAT) démontre que le taux STC/ SAT (surface totale de la commune) s'étend de : 45% jusqu'à 77 % sur treize (13) communes, alors que les communes steppiques suivantes : Sidi Ahmed, Maamora, Ain Skhouna ayant les taux suivants : 32 %, 30%, 13,47% respectivement.

La surface agricole totale englobe la surface agricole utile et la surface improductive. Le rapport SAU/SAT de la wilaya est important avec 60,27%. La surface utile représente aussi 45,55% de la superficie totale de la wilaya. La répartition de la superficie agricole par commune démontre que le rapport SAU/SAT est supérieur à 70%, c'est-à-dire que ce potentiel est important même dans les communes montagneuses.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Tableau 11: la répartition des surfaces agricoles utiles et les surfaces irriguées par commune

Commune	Surface agricole totale -SAT- (Ha)	Surface agricole utile -SAU- (Ha)	SAU irriguée (Ha)	SAU/SAT (%)	SAU irriguée/ SAU (%)
Saida	5 140	3 430	96	66,73	2,80
Doui Thabet	13 655	10 648	1 359	77,98	12,76
Ain El hadjar	22 624	22 035	2 013	94,40	9,14
Ouled Khaled	16 087	14 689	2 080	91,30	14,16
Moulay Larbi	35 750	22 244	1 501	62,22	0,67
Youb	31 755	25 494	1 156	80,28	4,53
Hounet	13 844	13 634	781	98,48	5,73
Sidi Amar	9 181	9 001	1 650	98,04	18,33
Sidi Boubekeur	16 484	16 330	1 344	99,07	8,23
Hassasna	33 816	33 523	308	99,13	0,92
Maamora	107 024	37 374	88	34,92	0,24
Sidi Ahmed	115 122	41 459	3 613	36,01	8,71
Ain Skhoua	32 946	5 450	794	16,54	14,57
Ouled Brahim	15 033	12 809	2 023	85,21	15,79
Tircine	27 159	25 618	1 309	94,33	5,11
Ain Soltane	15 729	14 468	2 163	91,98	14,95

Source : construit par l'auteur selon les données du D.S.P.B

Les communes ayant un rapport SAU/SAT supérieur à 70% sont des communes situées dans les dépressions ou les vallées ou les zones montagneuses. Les communes ayant un rapport SAU/SAT inférieur à 35% sont des communes steppiques. La répartition de ce potentiel agricole utile fait ressortir d'importantes différences entre les zones. La grande partie est localisée à raison de 2/3 dans la zone nord regroupant 12 communes, où

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

l'activité agricole est plus favorable et le reste dans la zone steppique avec 03 communes.

La part de la SAU irriguée, avec 22278 Ha, demeure encore réduite. Le rapport (SAU irriguée/ SAU) de la wilaya est d'ordre de : 7,23%. La commune de Sidi Amar se distingue nettement avec plus de 18%. Les communes de : Doui Thabet, Ouled Khaled, Ouled Brahim, Ain Soltane enregistrent des taux importants, deux fois supérieurs à la moyenne de la wilaya. Ain Skhouna enregistre aussi un taux important avec 14,57%. Une commune ayant une forte potentialité d'irrigation avec une surface réduite.

Le nombre des communes où le taux est compris entre 5 %et 9% est d'ordre six (6). Elles sont globalement à moyenne potentialités avec des superficies importantes.

Le nombre des communes où le taux d'irrigation est compris entre 0%et 3% est d'ordre quatre (4).

Nous pouvons conclure que la wilaya est dotée de potentialités, où se situent de véritables communes agricoles qu'il convient de développer.

Dans une comparaison menée par l'agence nationale d'aménagement du territoire entre les wilayas des hauts plateaux-ouest, Saida a enregistré un indice du développement rural soutenable faible. Il est à l'ordre de : 0,33% inférieur à 0,5 %. Il est homogène sur les trois zones géographiques : plaines, montagnes, steppe.

Selon l'ANAT, le secteur agricole enregistre un taux de création d'emploi faible par rapport à d'autres secteurs.

Tableau 12: le taux de création d'emploi par différents secteurs

Batiments et travaux publics(%)	Transport et communication (%)	Industrie agroalimentaire (%)	Agriculture (%)
44	10,4	10,1	5

Source : construit par l'auteur.

7.4.2.3. *La problématique de l'agriculture:* l'analyse de ce potentiel nous a poussé à nous interroger sur les différents problèmes que rencontre l'activité agricole. Ils sont liés au facteurs climatiques et principalement humains.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Selon les services agricoles (2018), le sol agricole souffre du défrichement engendré par l'extention qu'effectue l'humain.

Nous mesurons la densification de la population dans les zones agricoles par le ratio : SAU par habitant, nous trouvons²³ :

Tableau 13: la concentration de la population dans quatre zones géographiques

Zone	Population (habitant)	Surface agricole utile (SAU) (Ha)	Ratio :SAU/Habitant
La vallée de Saida	269938	99008	0,37
Les monts de Daia	30974	49776	1,6
Les monts de Saida	38727	52895	1,37
La zone steppique	44559	106527	2,39

Source : construit par l'auteur selon les données du D.P.S.B

Ce ration est de 0,37 au niveau de la vallée contre 0,80 pour la wilaya, il atteint 1,6 dans les monts de daïa, 1,37 dans les monts de Saida et 2,39 dans la zone steppique au sud.

Le potentiel agricole se répartit sur différentes zones. La superficie agricole est grande dans la partie nord, la plus humide après la zone stteppique. Sur cette zone, la densification de la population est la plus forte. On y observe de fortes tendances d'agglomération et de sédentarisation. L'espace agricole créateur des dynamiques productives tend à diminuer.

Les périmètres irrigués n'assurent pas la sécurité alimentaire de la wilaya. Le périmètre irrigué ne signifie que 7%de la surface agricole utile. Dix communes sur seize ont de faibles potentialités en irrigation (Tableau 11 cité plus haut).

Selon les services agricoles, le prélèvement excessif de l'eau pour les villes au détriment de la superficie irrigable engendre des conséquences néfastes sur l'agriculture.

D'autres contraintes persistantes peuvent etre signalées : l'aridification du climat, la migration rurale.

²³ Cette répartition de la population est effectuée par l'agence nationale d'aménagement du territoire (ANAT), selon des critères géographiques.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Nous constatons que les problématiques liées à ce potentiel sont en partie d'ordre humain. Il est donc fondamental de déterminer les véritables zones agricoles et de définir des réserves foncières agricoles qui ne feront l'objet d'aucun autre usage que l'usage agricole.

7.4.3. Le potentiel minier

Le territoire de la wilaya de Saïda est composé fondamentalement de terrains secondaires communément de grès jurassiques et crétacés à consistance changeante ainsi que des couches calcaires marneuses ou dolomitiques. Une formation de strate rougeâtre, d'autre sablo-argileuse et un encroûtement calcaire sont retrouvés d'une manière fluctuante (Kerrache, 2011).

Selon la direction des mines et de l'industrie (2018), l'exploration minière a mis en lumière une minéralisation très différenciée susceptible d'être mise en exploitation industrielle.

7.4.3.1. Les différentes ressources minières : elles sont localisées essentiellement dans la partie nord de la wilaya. Dans ce qui suit, nous exposons les ressources réparties en plusieurs zones :

Tableau 14: la formation géologique à l'échelle de la wilaya de Saida : ressources exploitées

La minéralisation	L'exploitation	Le lieu exploité
Roches sédimentaires (calcaire et dolomie d'âge jurassique)	La production d'agrégat	Calcaire : Doui Thabet (El Mardja), Hassasna (El Biazi), Sidi Boubekeur (Djebel Messaoud-Djebel El Maida), Sidi Amar (Negmout), Tircine (Tagdoura), Sidi Ahmed (Mesbah), Mamamora (Oudina), Youb (Sidi Douma) Dolomie : Ouled Khaled (Ain zerga)
Calcaire blanc à blanc grisâtre	Usage industriel du ciment et chaux	Hassasna : la cimenterie SCIS (ciment), la SARL BMSD (chaux)

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Argile carbonatée de couleur grise-verdâtre	Usage industriel pour ciment	Ain El Hadjar (Koudiet Tin) : la cimenterie SCIS
Argile	La production de la brique	Ain Al Hadjar (Ben Adouane)- Sidi Amar (Sidi Aissa) : La SARL BMSD
Tuf	Travaux publics	Hounet (Brahma) : La SARL Gramitemple
Granite	Pierre décorative	Ain Soltane (Tiffrit) : La SARL Gramitemple

Source : construit par l’auteur selon les données de la direction d’industrie et mines.

Des ressources identifiées et exploitées dans dix-huit zones situées dans douze communes.

Dans ce qui suit, les ressources non exploitées :

Tableau 15: la formation géologique à l’échelle de la wilaya de Saida : ressources non exploitées

La minéralisation	L’exploitation	Le lieu non exploité
Roches sédimentaires (calcaire et dolomie d’âge jurassique)	La production d’agrégat	Calcaire : Hassasna (Koudiet, Sidi Ksikes-Bled Oum Ensor- Oued Snouci), Tircine (Daghmoche), Balloul, Sidi Ahmed (Sidi Khalfallah), Mamamora (Faidh Bel Hasna-Bendahoum), Youb (Azoura), Hounet (Bghilet) Dolomie : Ain Soltane (Djebel Safah- Djebel Kaskes)
Dolomie	Usage industriel	Ain Soltane (Djebel Safah-bouzig- Tiffrit), Hassasna (Hamra)
Sable	Travaux de construction	Moulay Larbi (Tamantite)

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Métaux (or, cuivre, plomb, zinc)	En phase de prospection	Or, cuivre : Ain Soltane (Tiffrit- Sidi Mimoune), Plomb, Zinc: Maamoura (Djebel Sidi Youcef)

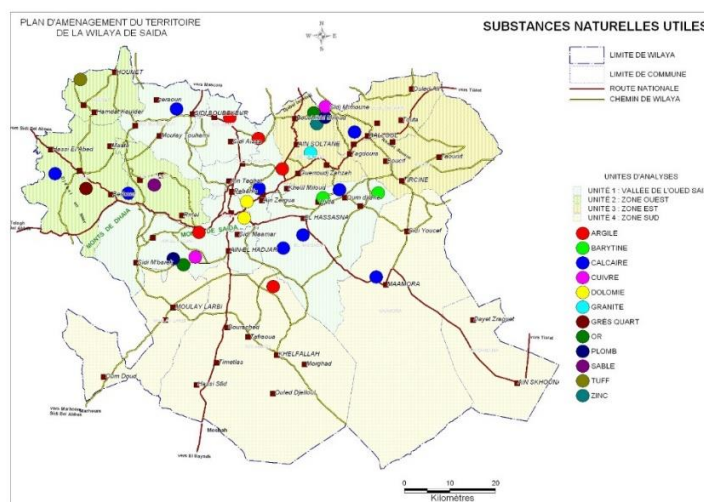
Source : construit par l’auteur selon les données de la direction d’industrie et mines.

Des ressources identifiées mais non exploitées dans dix-huit zones situées dans neuf communes.

Ces indices indiquent une abondance en gisements pour matériaux de construction.

Ces différentes ressources minières, dont il faut mettre à jour les évaluations des réserves peuvent être l’objet d’un usage industriel et surtout artisanale dans les différents métiers liés au travail de la pierre, de la poterie, et les différents artisanats d’art. Dans ce qui suit une carte indiquant leur répartition au niveau de la wilaya.

Carte 7: la répartition des substances minérales au niveau de la wilaya



Source : D.P.S.B

Ce sont des opportunités avantageuses pour les investisseurs dans ce secteur, favorisant les activités de fabrication de produits de construction à travers l’implantation de briqueteries, les unités de carreaux, les fours industriels. L’opportunité de tels investissements est d’autant plus justifiée que le secteur de l’habitat connaît une dynamique à travers notamment le lancement des programmes de logements, infrastructures routières, équipements.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

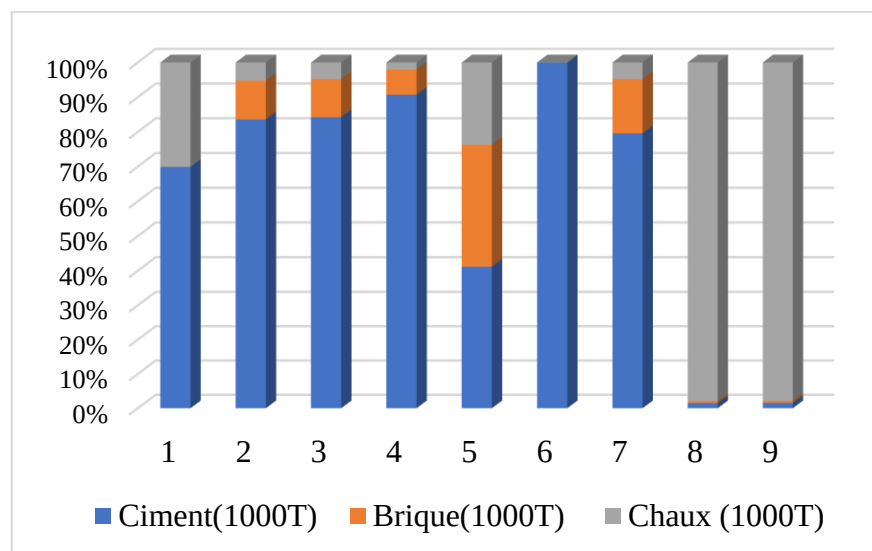
Selon la direction des mines aucune proposition actuelle n'est mise en projet pour une éventuelle exploitation.

7.4.3.2. *La problématique des ressources minières* : les ressources minières ne sont pas valorisées pour jouer un rôle dans la structuration de l'industrie extractive et de transformation. L'industrie liée à ces ressources est très modeste. Elles ne font pas l'objet d'une production de masse.

La wilaya compte quatorze (14) ressources découvertes. Seules sept (07) ressources dans douze communes font l'objet d'exploitation modeste. La direction d'industrie et des mines compte trois (03) entreprises d'exploitation des ressources minières. Cette exploitation concerne trois (03) produits de construction : le ciment, la chaux, la brique. Nous citons d'autres produits tels que : le granite et le tuf, dont la direction ne dispose aucune donnée sur leurs productions.

Dans ce qui suit, nous exposons l'évolution des trois produits cités précédemment.

Figure 4: la production du ciment- chaux- brique pendant la période : 2007-2015



Source : construit par l'auteur selon les données de la direction des mines.

Nous constatons que les quatre premières années sont marquées par une forte production du ciment. La fabrication du chaux et du brique sont timides. La cinquième année est marquée par une production moyenne des trois produits. Les deux dernières années sont marquées par une dominance de la production

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

de la chaux. L'accroissement de la production des trois produits est erratique. Ils ne font pas l'objet d'une production de masse.

7.4.4. Le potentiel archéologique

Les caractéristiques géographiques de la wilaya ont influencé son sort historique. Les sites et les monuments historiques et archéologiques appartiennent aux différentes périodes (direction de la culture, 2018) : période préhistorique, période romaine, période islamique et période coloniale.

Selon l'association des zones thermales, de l'environnement et du tourisme, ces renseignements résultent des travaux de fouilles qui remontent à l'ère coloniale.

Parmi les sites remarquables de la Wilaya, nous pouvons citer :

7.4.4.1. La grotte d'Oued Saida « grotte de l'homme » : un site classé sur la liste nationale des monuments historiques du 03/11/1999 (Journal officiel n°87 du 08/12/1999). Elle se trouve sur la partie gauche de l'Oued (sous bassin versant) de Saida. Elle se situe dans la commune de Saida. Elle s'éloigne de la ville à trois (03) Km, en suivant la route nationale n°06.

Elle se trouve au milieu d'une falaise à 12,5 M au-dessus du niveau d'eau. Cette grotte est unique dans le ravin, elle se compose d'un vaste couloir dont la largeur varie entre 2,5 M et 03 M et de deux chambres intérieures formant un angle droit avec le couloir. C'est une grotte qui avait été habitée aux temps préhistoriques (5000 ans avant J.C) (direction de la culture, 2022). Les séances d'exploration ont permis une trouvaille de matériaux et une industrie qui tient du moustérien. Plusieurs objets préhistoriques ont été trouvés : 150 ossements et 20 pièces d'industrie osseuses, 03 espèces de coquillage, 100 pièces taillées (Silex taillé), 03 haches polies et du matériel de broyage, 66 tessons de poteries.

7.4.4.2. Le gisement préhistorique d'Ain El Manaa : un site classé sur la liste nationale des monuments historiques du 03/11/1999 (Journal officiel n°87 du 08/12/1999). Un gisement se localise dans la commune d'Ain El Hadjar, dans la partie sud-ouest de la wilaya. Il s'éloigne de la ville à 24 Km. Il se trouve à 03 Km d'Ain El Manaa, en suivant le chemin wilayal n°48.

Au bord d'Oued, un éperon rocheux de 150 M de longueur et de 50 M de largeur, ferme sur ses faces ouest et sud, des falaises hautes de 05 à 06 M, sur une superficie de 01 hectare environ. Son occupation par une population est incontestablement vérifiée. Sur les bords d'Oued Ain El Manaa, un atelier (l'époque du noyau) s'est implanté où des silex abondent. Ce gisement

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

contient : des abris préhistoriques (des gravures rupestres représentant des scènes de chasse, des autruches, des antilopes...), des restes archéologiques en couche et en surface (ateliers de taille, foyers, restes d'ossements).

7.4.4.3. *Les grottes de Tiffrit* : Tiffrit un mot berbère, signifie des grottes. Ces grottes abris (homme de chasse) préhistoriques classés sous le N° 52 du 11/09/1996. Les grottes qui se trouvent à 28 Km au nord-est de Saida, sur la route nationale N° 94 qui mène vers Tiaret, dans la commune d'Ain Soltane, Daïra (arrondissement) d'Ouled Brahim.

La vallée de Tiffrit possède une plaine exclusive, renommée par sa végétation luxuriante et ses chutes d'eau en cascades. Pendant la prospection et la découverte fortuite des grottes, il a été noté son abondance. Sept grottes avec d'épaisses couches archéologiques ont été découvertes avec des objets en surface (Silex taillés, reste d'ossements, tessons de poterie ...). Sur les parois de l'un des abris se trouvent d'intéressantes gravures représentant des autruches, des bovidés et des gazelles. Ces grottes présentent la preuve indéniable que cette vallée fut un berceau de plusieurs peuplades préhistoriques.

7.4.4.4. *Des vestiges d'habitation antique M'atlassa* : Les vestiges se situent dans la commune de Sidi Ahmed, la Daira d'Ain El Hadjar. La configuration générale de ces vestiges est un rectangle avec des rentrants, la longueur est environ de 650 M quant à la largeur varie de 150 M à 200 M. La trace d'un large mur d'enceinte a été retrouvé, il entoure le site. A l'intérieur des fondations des murs indiquent en certains endroits, la structure des maisons. L'aspect général des ruines permet de supposer approximativement plus de 700 maisons.

Ce sont des vestiges d'une ville antique, les plus considérables de la région. Les quelques fouilles qui ont été pratiquées ont mis à jour des débris de poteries. D'après la légende recueillie, ce serait un très ancien cantonnement de populations antiques et les grandes sécheresses les auraient obligées à émigrer. L'époque de cette installation n'est pas déterminée.

7.4.4.5. *Les vestiges du campement romain LUCU ou Timziouine* : Un site classé sur la liste nationale des monuments historiques du 03/11/1999 (Journal officiel n°87 du 08/12/1999). Ces vestiges se situent au nord-ouest de Saida, dans la localité Maata (01 Km au nord du village), à 12 Km de la commune de Youb en direction de Sidi Boubekur sur le chemin wilayal n°15.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Un vestige situé dans la vallée de l'Oued Barbour. C'est un site entouré d'une double enceinte comme une redoute dans une ville. En bas, au pied de la deuxième enceinte s'élèvent les ruines d'un important bâtiment qui devrait être un temple ou des thermes. Plus bas encore dans l'anse même de la rivière subsistent des restes de construction en fortes pierre de taille, un réservoir ou une citerne.

Ce site antique était un camp permanent de la Mauritanie. La garnison était construite par 1^{ère} Cahors Pannoniom à l'époque du septième Sévère. Le site semble avoir été abandonné à la fin du 3^{ème} siècle ou au début du 4^{ème} siècle. Plusieurs objets ont été trouvés : pierre mithriaque, morceaux de bois de charpentes, quelques fragments d'ampoules en verre, quarante pièces de monnaie : deux gordiens, un Alexandre, une commode.

Nous pouvons citer d'autres sites archéologiques consistants, des villes et des villages berbères, des cimetières romains et des ateliers de Silex, dans les lieux suivants : Tafrent, Ain Tafassour, Hassi Tircine, Sidi Youcef, Ain Nezereg, Sidi Bel Fetouh, Touta.

7.4.4.6. *Le camp de l'émir Abdel Kader* : ce camp militaire est localisé à 2 Km du chef-lieu de la ville (il empreinte la route nationale n°06). Ce site nécessite une protection. Le camp de Saida est entouré d'une enceinte de trois faces, la quatrième était naturellement protégée par un escarpement. Les deux faces, est et ouest, sont restées intactes, la face nord a été complètement détruite par l'armée coloniale. Les quelques points accessibles de l'escarpement étaient condamnés par l'émir, après l'arrivée des forces coloniales le 22 Octobre 1841. L'Emir s'est retiré vers les maquis d'El Hassasna pour poursuivre la lutte.

Le camp de Saida est parmi les cinq camps (forteresses) construits par l'émir. Il fut bâti en 1839. Le camp était un pôle de rassemblement de plusieurs tribus : Ouled Hayen, El Ghraba, Djaafra, Ouled Sidi Cheikh. Ces tribus eurent rejoint les autres tribus déjà en place tels que : El Hassasna, Beni Yagoub, Ouled Brahim, Beni Meriem.

7.4.4.7. *Le site de la redoute* : un site historique selon l'article 19 de l'ordonnance n°67/281 du 20/12/1967. Il est protégé par arrêté de wilaya du 26/12/1990. Il se situe à Saida chef-lieu. Il s'étend sur une superficie de 2500M². Il fut implanté en 1854 par l'armée coloniale, à l'intérieur d'une enceinte à deux sorties par les célèbres portes, bâties en 1857, la porte de Mascara et la porte de Tiaret (deux portes enregistrées sous le numéro N°361

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

du 29/04/2010). Le site comportait une partie orientale occupée par les établissements militaires et une partie occidentale qui constituait un quartier résidentiel réservé aux familles des colons.

L'implantation de la redoute obéissait à la logique coloniale de la destruction systématique des réseaux de la résistance et la répression perpétuelle des populations.

Après la démolition de la partie occidentale, la partie orientale subsiste encore et compte : les deux portes : Mascara à l'ouest et Tiaret à l'est, une ancienne citadelle, un ensemble d'anciens bâtiments.

7.4.4.8. *Le siège de la commune* : un monument colonial, actuellement le siège de la mairie de Saida. Il se situe au chef-lieu de la commune de Saida. Il s'étale sur une superficie de $2190M^2$. Il est construit avec la pierre taillée. Il fut bâti en 1885 avec pour vocation abriter le siège de la commune mixte de Saida. Cette construction garde sa vocation administrative.

7.4.4.9. *Le cadran (horloge) solaire* : un monument architectural. Il se situe au chef –lieu de la commune de Saida. Il s'étale sur une superficie de $09M^2$. Elle fut construite en avril 1935 par les légionnaires français. Ce travail était encadré par docteur Rehm le maire de la commune de Saida. Cette horloge est l'une des grandes et d'anciennes montres dans le continent africain. Ce genre de montre fut inventé 3500 ans avant Jésus Christ.

7.4.4.10. *Une ancienne mosquée* : « Al Atique ». Un monument religieux enregistré sous le n°186 du 01/03/2010. Il se situe au chef-lieu de la commune de Saida. Il s'étale sur une superficie de $1714M^2$. La mosquée fut construite en 1886 par une entreprise de construction française sur une surface rectangulaire, avec de la pierre taillée. Le style arabo-islamique évident de la mosquée cache le talent d'un architecte italien. Une mosquée qui intègre une école coranique et un internat.

7.4.4.11. *La problématique des ressources patrimoniales* : les monuments et les sites archéologiques et historiques sont les identifiants et les référents culturels du territoire. La structure spatiale du patrimoine doit être inscrite dans la stratégie de la construction du territoire porteur d'identité. Pour ce faire, une stratégie est mise en œuvre portant sur un processus cohérent et global (ministère de la culture, 2007) allant de l'inventaire puis le classement en passant à la restauration et enfin la valorisation. La promotion touristique intervient dans ce processus comme un effet attendu de cette valorisation.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Selon les entretiens effectués avec les responsables de la direction de la culture, un ensemble d'opérations d'inventaire des biens culturels, de la restauration des sites historiques et de l'installation des plans de protection et de valorisation ont été programmés. Ces opérations est une réponse aux exigences de la politiques d'aménagement du territoire.

Tableau 16: les opérations effectuées par la direction de la culture

Nature de l'opération	Date de commencement	Date d'achèvement	Pourcentage de réalisation (%)
Réalisation des plans de protection des sites préhistoriques	Non lancée	/	/
Inventaire des biens culturels	30/01/2014	11/02/2015	2.98
Travaux de restauration de monument religieux	08/11/2015	/	41,15
Travaux de restauration des deux portes	01/02/2015	/	100
Travaux de restauration du site LUCU	02/03/2014	31/12/2015	100

Source : construit par l'auteur

Seules deux opérations de restauration ont été achevées. L'opération de la restauration du monument religieux a été effectuée avec un pourcentage de 41,15%de l'ensemble des travaux programmés. L'opération d'inventaire a été réalisée avec un taux qui se rapproche de 3% des travaux. Cette opération est bloquée. Les opérations de la protection et la valorisation des sites archéologiques, promoteurs du tourisme de la wilaya, n'ont pas été lancées jusqu'à nos jours.

Nous notons aussi que la grotte de l'homme qui se situe à côté du vieux Saida a fait l'objet d'un projet d'une zone d'expansion touristique en 2011. Ce projet n'a pas été réalisé jusqu'à nos jours.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Les grottes de Tiffrit ont fait l'objet d'un projet d'une zone d'expansion touristique en 2012. Ce projet n'a pas été réalisé jusqu'à nos jours.

Nous constatons que les objectifs d'aménagement dans ce secteur sont modestement atteints.

Après l'exposition des problématiques relatives aux ressources agricoles, minières, hydriques et archéologiques, nous passons dans un second temps à une présentation des problématiques liées aux écosystèmes.

7.5. Etat des lieux des ressources : les écosystèmes

La wilaya de Saida renferme aussi un potentiel naturel pouvant offrir d'énormes opportunités d'investissements. Nous présentons dans cette section l'état des ressources forestières, steppiques et naturelles et leurs problématiques.

7.5.1. Le potentiel forestier

La wilaya de Saïda se caractérise par une superficie forestière non négligeable qui est de 159.525 Ha, soit $\frac{1}{4}$ de la superficie totale (la Conservation des forêts, 2017). Un taux qui s'assimile au taux national nécessitant une vocation sylvicole. Deux secteurs forestiers marquent la wilaya que sont (direction de l'environnement, 2018) : le secteur forestier d'ouest, il englobe les massifs de Daia et de Kodjel Bouatrous. Le secteur forestier de l'est se compose de : au sud-est, il englobe le massif de Sidi Youcef, à l'est se retrouve une série de massifs de : Ben Allouche, M'Zaita, Derkoums, au nord-est se retrouvent les massifs de : Tircine, Mergueb Es-Sebaa, Sifat El-Dorbane, Bouchellil, El Hama, Al Assa, Khanifer. Les espaces forestiers de la wilaya sont les plus importants dans toute la région HPO (SRAT, 2008), Saida occupe le premier rang par rapport aux wilayas de cette région. Cette richesse est seulement à 4% pour l'ensemble de la région HPO.

Il est important de signaler que l'écosystème forestier dans cette wilaya joue essentiellement un rôle écologique de protection (direction de l'environnement, 2007) contre : l'ensablement, la désertification, l'érosion qui menacent l'ensemble de la Wilaya. Cette richesse écologique participe à la préservation et à l'enrichissement de la biodiversité régionale tout en offrant des aires de chasse et de découverte.

7.5.1.1. La répartition de la superficie forestière : la végétation se singularise par une multiplicité de structure, de physionomie et de composition

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

dans la strate arbustive et la strate buissonnante grâce à la variabilité climatique, géologique et géographique. Cette richesse forestière se répartit par commune comme suit :

Tableau 17: la répartition de la superficie forestière par commune

Commune	Superficie forestière (Ha)	Pourcentage (%)	L'espèce dominante
Saida	408	0,256	Pin d'Alep
Ain El Hadjar	18002	11,285	Pin d'Alep
Moulay larbi	4661	2,922	Pin d'Alep
Sidi Ahmed	10640	6,67	Pin d'Alep
Youb	11202	7,022	Pin d'Alep+ autres espèces
Doui Thabet	8749	5,484	Pin d'Alep+ autres espèces
Hassasna	21314	13,361	Chêne vert
Maamora	17490	10,964	Pin d'Alep + Chêne vert
Skhouana	8172	5,123	Pin d'Alep+ autres espèces
Ouled Khaled	5933	3,719	Pin d'Alep+ autres espèces
Sidi Amar	5553	3,481	Pin d'Alep+ autres espèces
Sidi Boubekeur	7986	5,006	Pin d'Alep+ autres espèces
Hounet	4011	2,514	Thuya +autres espèces

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Ouled Brahim	11570	7,253	Chêne vert + Thuya
Tircine	14662	9,191	Thuya + Genévrier
Ain Soltane	9172	5,75	Pin d'Alep +Chêne vert
Total	159525	100	/

Source : construit par l'auteur selon les données de la Conservation des Forêts (CF)

60 % de cette superficie est répartie sur six (06) communes, elle est localisée dans la partie nord de la wilaya sur les monts de Daia et les monts de Saïda.

Les pinèdes dominant, elles sont combinées soit au Chêne vert, soit au Thuya de Berberie avec un cortège floristique diversifié en espèces (direction de l'environnement, 2018) de la strate arbustive et sous arbustive (le lentisque, la filaire, les genets, le romarin,...).

Cette superficie forestière est répartie par sa nature juridique comme suit :

Tableau 18: la répartition de la superficie forestière par nature juridique

La nature juridique	La superficie (Ha)	Le pourcentage (%)
Domaine forestier national	97962	61,409
Domaine privé de l'état	47070	29,506
Forêts privées	14493	9,085
Superficie forestière	159525	100

Source : construit par l'auteur à partir des données de CF

Cette richesse relève juridiquement à 61,409% du domaine forestier national, 29,506% du domaine privé de l'état et 9,085% du secteur privé. Le régime de la grande propriété est le régime domanial (90 %). L'exploitation et la gestion de toute forêt se fait conformément à la législation.

Le tableau ci-dessous informe globalement sur la superficie qu'occupent en moyenne les principales espèces forestières.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

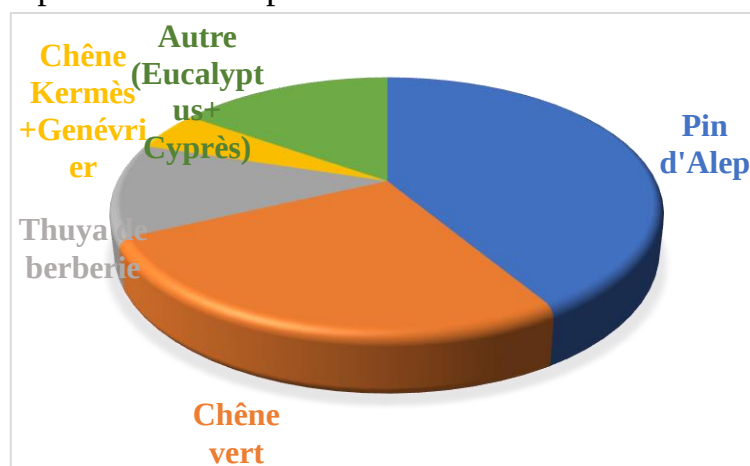
Tableau 19: la répartition de la superficie par espèce

Espèce	Superficie (Ha)
Pin d'Alep	65753
Chêne vert	42211
Thuya de berberie	18835
Chêne Kermès +Genévrier Oxycèdre	7 820
Autres (Eucalyptus+ Cypès)	24164

Source : construit par l'auteur

Dans ce qui suit une représentation de cette richesse par secteur :

Figure 5: la répartition de l'espèce forestière



Source : construit par l'auteur

L'espèce dominante est le Pin d'Alep, l'espèce qui occupe une seconde position est le Chêne vert. Le Thuya occupe la troisième position.

Il est important de noter la dominance des espèces rustiques caractéristiques de l'étage bioclimatique semi-aride. Selon l'étude effectuée par le bureau des programmes d'environnement (2007) pour le compte de la direction de l'environnement, ces groupements forestiers peuvent offrir en moyennement entre 100 et 150 unités fourragères par hectare. Certaines espèces sont très appréciées par le Cheptel.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

7.5.1.2. *La problématique des terres forestières* : la concurrence dans l'usage du sol met à rude épreuve cette richesse écologique. Elle s'expose à de diverses dégradations. Selon un entretien effectué avec la responsable de l'institut des ressources forestières, la situation étant irréversible à certains endroits.

Dans le cadre des entretiens effectués avec les responsables de la conservation des forêts, les menaces pesant sur ce écosystème, essentiellement d'origine anthropique (pacages des troupeaux, surpâturage) qui entrave une gestion durable de cet écosystème. L'intervention des exploitateurs engendrent des défrichement des terres forestières suite aux pratiques culturales non adaptés.

L'extension des mises en valeur, de l'élevage et des labours se font souvent au détriment des étendues forestières à l'état de maquis clairs. Les écosystèmes forestiers sont exploités cycliquement par plus de 250.000 ovins à un rythme de cinq 5 à six 6 mois. La végétation basse est soumise à des pressions denses liées à l'élevage des moutons permanent. Cette charge ovine dépasse les 10 équivalents ovins par hectare tandis que la capacité ne permet pas plus d'un équivalent ovin (direction de l'environnement, 2018).

D'autres facteurs d'ordre climatique sont à l'origine de la dégradation des terres forestières. La superficie des espaces montagneux confrontent une double problématique (PAW, 2010). Il s'agit d'une déforestation due à la fragilité de leur substrat géologique et des incendies difficilement maîtrisables aggravées par une érosion non suivie. Le mois d'Aout enregistre la fréquence la plus élevée des incendies.

Tableau 20: la fréquence des incendies-la période estivale de l'année 2018-

Mois	Fréquence (%)
Juin	12
Juillet	29
Aout	42
Septembre	17
Total	100

Source : construit par l'auteur

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Les acteurs de la conservation constatent la disparition de certaines espèces de la flore et du gibier.

Le climat de la wilaya avec ses précipitations irrégulières, une saison sèche relativement longue, un sol a très faible profondeur (avec une matière organique faible et un Ph modérément alcalin) freine la croissance des formations forestières. Ces formations se caractérisent par un taux de recouvrement peu important (Direction de l'environnement, 2018) qui ne dépasse pas 40 % avec une densité moyenne à claire.

La superficie forestière est composée de plusieurs types de formation forestière.

Tableau 21: les principales formations forestières

Type de formation	Superficie (Ha)	Pourcentage (%)
Maquis clairs	86644	54,313
Maquis dense	14337	8,987
Maquis arborés	14070	8,819
Forêts claires	24027	15,061
Forêts denses	13077	8,194
Reboisement	7370	4,19
Totale	159525	100

Source : construit par l'auteur

La superficie forestière (159.525 Ha) se répartit comme suit : les forêts 27,445%, les maquis arborés 8,819 % et les maquis 63,3%. Les terres forestières sont constituées pour les 2/3 de maquis et maquis arborés. Le reste est constitué de forêts proprement dites. La domination des formations dégradées (maquis et matorral) est une suite de la dégradation perpétuelle du patrimoine forestier signalée depuis l'époque coloniale. Cette situation témoigne la permanence des pressions anthropogènes. Le reboisement n'est que de l'ordre de 4%, un taux non significatif relativement à la situation géographique de la wilaya de Saida.

La forte dégradation signalée par les responsables est due aussi à la gestion de ce secteur (Conservation des forêts, 2017). Le statut juridique des terres forestières (cité plus haut) peut être parmi les facteurs de dégradations des terres

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

forestières. En région méditerranéenne comme en Algérie, il n'est pas nécessaire d'être propriétaire foncier pour avoir un troupeau et rares sont les éleveurs qui possèdent assez de terres pour y nourrir leurs cheptels, de plus, des méthodes classiques de conduite de troupeaux sont encore utilisées de nos jours par les populations riveraines vivant continuellement en contact avec la forêt (Kerrache, 2011). A cela s'ajoute :

- L'absence d'un inventaire périodique qualitatif et quantitatif de la ressource forestière.
- Certains travaux d'inventaire effectués ne sont pas valorisés.
- L'absence des actions de protection contre les incendies.
- L'absence des rencontres régulières de sensibilisation des riverains pour la protection de la forêt.
- Une sous-exploitation de la ressource forestière.
- L'absence des actions de protection d'écosystème : le traitement des bassins versants, la lutte contre la désertification, l'extension du patrimoine forestier.
- Les travaux de repeuplement demeurent restreintes relativement aux besoins véritables des formations forestières.

La protection des écosystèmes forestiers surtout ceux de montagne permettra la revitalisation de l'économie de montagne (développement du Sylvio-pastoralisme, de l'écotourisme...) et la stabilisation des populations de montagnes.

L'espace forestier occupe une deuxième position en surface. Il n'arrive pas à jouer pleinement son rôle socio-économique. Le facteur anthropique reste déterminant dans la concrétisation d'une vision socio-économique globale. Des actions préventives et correctives sont nécessaires à mettre en place dans chaque écosystème.

7.5.2. Le potentiel steppique

Les principales productions ovines algériennes sont connues essentiellement dans les zones steppiques où le mouton algérien acquies des aptitudes caractérisant ses performances productives particulières. Le sud de la wilaya s'inscrit dans sa totalité dans l'ensemble géographique des hautes plaines steppiques. Elles recouvrent tout juste quatre 4 communes sur seize 16 que compte la wilaya. La superficie des terres steppiques est de l'ordre de : 120000

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Ha (SRAT HPO), dont 52531Ha (DPSB) est la superficie des terres alfatières. Elles représentent presque 4,4% des terres steppiques.

La zone de sud se singularise par son relief uniforme de plaine distinguée par des dolines occupées par des eaux stagnantes salées. Elles témoignent de l'endoréisme de la zone.

Cette région qui se distingue par un espace à parcours assez riche est caractérisée historiquement par une des races ovines la plus adaptée aux conditions du sud, il s'agit de la race Hamra (rouge) qui se trouve naturellement dans son berceau (Berchiche, 2000), une race la plus répandue en Algérie (Meradi et al, 2012). Elle a un goût particulièrement délicieux. Les spécialistes de tissage au niveau du salon magrébin de la laine confirment que celle de la race El Hamra est de première qualité de par ses fibres et sa couleur aux nuances naturelles, elle n'a pas besoin d'être colorées.

7.5.2.1. *Les formations végétales des hautes plaines steppiques* : le couvert végétal des hautes plaines steppiques est dominé par cinq types de formations végétales (Guendouzi, 2014) :

7.5.2.1.1. Les steppes à Alfa : en raison de l'existence de multiples espèces annuelles stimulées par la présence des conditions climatiques particulières créées par les touffes de sparte de même que les mèches de cette plante (à valeur nutritive 0,60 Unité Fourragère/Kg), ces parcours se singularisent par une qualité nutritive élevée. Tandis que, ces mêmes parcours peuvent être envisagés de faible qualité nutritive (0,25 à 0,35 UF/Kg.) en l'absence des multiples espèces annuelles citées plus haut.

7.5.2.1.2. Les steppes à Chaméphytes : fondamentalement l'armoïse blanche mixte ou pure combinées avec d'autres plantes pérennes. Elles représentent de meilleurs parcours qui se particularisent par sa richesse en espèces annuelles d'une bonne valeur nutritive (0.5 UF/Kg), elles sont très appréciées par les moutons notamment en arrière-saison où une importante biomasse verte se génère. L'armoïse blanche se particularise par son arôme qu'elle confère à la viande des moutons.

7.5.2.1.3. Les steppes à Psamophytes : elles sont composées d'espèces grandissant sur les sols sableux. Elles jouent un rôle de stabilisation des dunes.

7.5.2.1.4. Les steppes à halophytes : il s'agit des formations spécifiques des dépressions salées. Parmi les espèces présentes, nous citons : *Atriplex canescens*, *Atriplex halimus*, *Atriplex nummularia*, *Tamarix galica*.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

7.5.2.1.5. Les steppes secondaires : après le défrichement des parcelles et la préparation et l'exploitation des terres, ces steppes se forment d'où de mauvaises espèces fourragères se réinstallent telles que : l'Armoise champêtre, l'orge des rats, la mauve sauvage, remplaçant des espèces de bonne valeur fourragère comme les Medicago et les hélanthèmes.

Or, *Stipa tenacissima* joue avant tout un rôle socio-économique par la production de biomasse palatable pour les troupeaux d'ovins (Moulay, 2013).

Le sud de la wilaya a une vocation agro-pastorale où se pratique la céréaliculture suite à ces périmètres irrigués. Des ressources complémentaires peuvent y être trouvées par la diversification des activités en amont et en aval de l'élevage. L'élevage et la production animale sont des activités de la région des hauts plateaux en général et de la Wilaya de Saida en particulier. Au sein de cet espace domine un élevage surtout ovin extensif.

7.5.2.2. *Les types de systèmes de production* : trois classifications de systèmes de production sont utilisées (Guendouzi, 2014) :

7.5.2.2.1. Elevage extensif : pour combler les besoins nutritifs du Cheptel, ce type d'élevage a recours aux parcours naturels. Cela implique des déplacements selon les moyens dont dispose l'éleveur.

7.5.2.2.2. Agro-élevage : il repose sur la céréaliculture (l'orge et les blés dur et tendre) pratiquée par une vaste majorité des éleveurs.

7.5.2.2.3. Elevage hors parcours : dans ce cas les petits éleveurs sédentaires pratiquent le pâturage à une distance de 2 à 5 Km de leur domicile.

7.5.2.3. *La problématique du potentiel steppique* : dans le cadre d'entretien effectué avec l'organisme du haut-commissariat du développement de la steppe (2018), le responsable a indiqué que la couverture végétale naturelle est invariablement affectée par deux effets simultanés, l'un se réfère au sol très léger et sec et aux faibles précipitations, l'autre d'ordre anthropique se réfère à l'action de l'homme et de l'animal. Suite à une domination du substrat calcaire proportionnellement encroûté et les bas-fonds argilo – limoneux, ces hautes plaines forment des milieux fragiles et sensibles. Elle est marquée par de multiples formes d'érosion hydrique et éolienne. Ainsi que, les changements climatiques en cours risquent de dégrader cette richesse steppique tels que : le phénomène incontrôlé d'érosion, de salinité des sols dus à une évaporation plus forte et à une irrégularité pluviométrique ainsi que l'accentuation de la sécheresse, représentant des risques potentiels à prendre en considération. Ces

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

hautes plaines sont marquées par l'installation de l'aridité et de la désertification dans la partie nord de la zone steppique.

L'élevage reste l'unique ressource dans les zones marginalisées. Vu l'absence d'une réelle politique autour de cette activité, ces zones ont connu une installation d'une partie importante de la population nomade et une concentration des troupeaux, ce qui engendre une surexploitation des parcours et leurs dégradations. Un autre problème identifié dû aux actions de l'humain est la poursuite de l'agriculture sur la steppe.

Comme indique Bedeani (1995), vu son statut domanial, la terre est mise en exploitation d'une manière anarchique. La préservation de l'écosystème ne représente pas un aspect fondamental de la gestion rationnelle.

Selon le haut-commissariat du développement de la steppe, la steppe centrale (entre l'Atlas saharien et le Tell) se transforme progressivement en une vaste zone de production d'orge fourragère au travers des labours illicites. Il s'agit d'une zone qui sur le plan agronomique n'est pas apte pour développer ce type de culture en raison d'une pluviométrie statistiquement insuffisante et en tenant compte de l'impact de cette pratique sur la conservation des sols et la désertification.

D'autre problème majeur relatif à l'occupation du sol qui est l'inadéquation entre le potentiel en sol d'une grande valeur agro-pédologique et son utilisation.

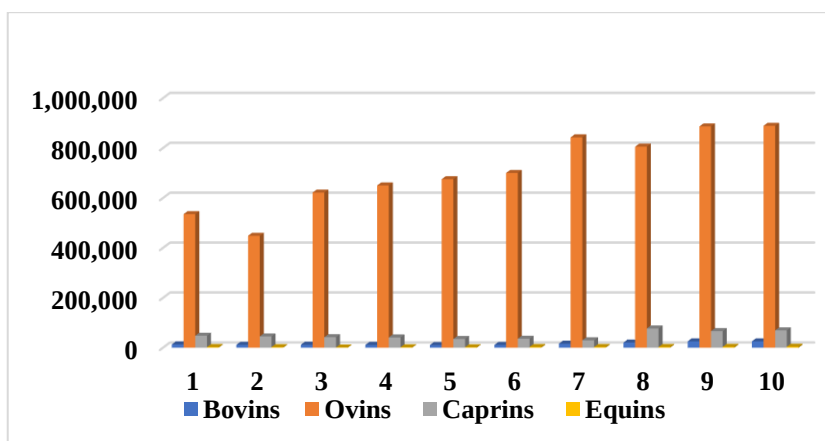
L'activité de l'élevage reste aussi tributaire de la politique agricole et foncière. L'absence du lien entre l'occupation du sol et la politique de l'élevage s'exprime par une interruption entre deux secteurs indissociables : l'agriculture, l'élevage. Elle s'est traduite par une utilisation mal organisée :

- Une mal domination de la conduite du cheptel.
- Une ignorance du potentiel fourragère des différents espaces.
- Un emploi désorganisé des espaces productifs ; artificiels et naturels.

L'activité d'élevage se pratique timidement dans toutes les communes de la Wilaya. Deux aires d'aménagement (la direction des services agricoles, 2018) s'accaparent 70% du total du cheptel à savoir la zone du sud et la vallée de Saida. Deux communes s'illustrent, la commune de Sidi Ahmed (la zone Sud) et la commune d'El Hassasna (plaine de Saida). Ci-dessous la représentation de la production du cheptel pendant la période (2007-2016).

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Figure 6: l'évolution de la production du cheptel



Source : construit par l'auteur

Le cheptel de la wilaya est composé essentiellement du petit bétail, plus particulièrement des ovins qui occupent environ 90% des effectifs. Sachant que la wilaya occupe troisième rang et quatrième rang respectivement pour l'élevage ovin et l'élevage bovin dans la région des hauts plateaux ouest. Quant à l'élevage équin, les wilayas de Tiaret et de Saïda occupent des premières places au plan national (SRAT HPO).

La production des ovins a connu une nette amélioration à partir de l'année 2010. Le reste du cheptel ne constitue que 10 % de la production totale. Il reste encore à analyser les circuits de production, de transformation et de commercialisation où les logistiques ne semblent pas toujours assurées.

Selon les services agricoles, la vocation agro pastorale ne paraît pas se convertir en dynamiques économiques ancrée territorialement.

La détérioration des parcours steppiques, qui est générée suite à une amplification des facteurs de dégradation et plus particulièrement à une dégradation de la couverture végétale, représente à l'heure actuelle une situation alarmante clairement identifiable et corroborée par les diagnostics écologiques. Si les aspects climatiques représentent des éléments à ne pas négliger de cette situation régressive, l'élément anthropique demeure constamment décisif dans l'élaboration des stratégies de vision socio-économique globale.

L'aboutissement d'une carte de sensibilité et de désertification est impératif pour limiter les risques dus aux facteurs naturels et au facteur humain.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

7.5.3. Le potentiel naturel

Les conditions naturelles constituent les éléments de l'espace support sur lequel se développent toutes activités économiques et humaines. A cela s'ajoutent des contraintes que l'organisation sociale et territoriale doit les surmonter surtout quand il recèle des potentialités susceptibles d'être dynamisées.

Le contexte naturel de la Wilaya de Saida est un contexte particulier marqué par des traits fondamentaux des grands ensembles naturels.

Saida est un espace de transition entre la partie nord et la partie sud de l'Algérie. Elle représente un chaînon dans la chaîne montagneuse tellienne. Elle participe dans la protection contre l'avancée du désert. La composition géographique de la Wilaya est inscrite dans deux grands domaines géographiques bien distincts (ANAT, 2008) : les hautes plaines steppiques au sud et celui des montagnes atlasiques au nord avec une grande diversité nuancée.

7.5.3.1. Les figures géographiques : trois figures géographiques peuvent être distinguées : des monts, des dépressions, des hautes plaines steppiques.

- Les monts de Saida et les monts de Daïa, au nord ; ils font partie de la chaîne montagneuse de Tlemcen jusqu'aux massifs montagneux de l'Ouarsenis. Ces monts relativement élevés culminent à une altitude de 1321 mètres (Djebel Sidi Youcef). Ils recouvrent douze (12) communes. Ce sont des chaînes montagneuses boisées et humides avec des vallées limitées favorables à l'agriculture et des dépressions légèrement accidentées.
- Les hautes plaines steppiques, au sud. Elles recouvrent tout juste quatre (4) communes. Elles se singularisent par son relief uniforme de plaines distinguées par des dolines occupées par des eaux stagnantes salées. Elles témoignent de l'endoréisme de la zone. Elles recèlent d'importantes potentialités de mise en valeur agricole (périmètres d'irrigation) et d'élevage.

Cet espace est naturellement diversifié, potentiellement riche. Ces atouts peuvent contribuer à un décollage économique et social à travers le tourisme de montagne. Ces atouts ne font pas la proposition d'aucun projet de développement touristique.

7.5.3.2. Les zones écologiques, aire protégée et zone humide : la Wilaya dispose de trois biomes (DPSB, 2018) qui représentent des préoccupations primordiales en matière de développement forestier : la chênaie d'El Hassasna, la pineraie de Saida, la zone steppique. Saida compte aussi une aire protégée

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

(Conservation des forêts, 2018) par un arrêté wilayal ; la réserve naturelle Sidi-Ahmed Zegai avec une superficie de 66.000 Ha. L'objectif de cette procédure est de protéger la Gazelle cuvier existante sur cette zone. Cette réserve naturelle a fait l'objet d'une proposition d'un projet d'une zone d'expansion touristique en 2014, un projet qui n'a pas été démarré.

Selon l'association « l'horizon de l'environnement » (2022), Saida renferme aussi une autre aire protégée par l'arrêté wilayal n°925/2021, s'étend sur une superficie de 8310 Hectare, elle englobe : Doui Thabet, Sidi Boubekeur, Ain El Hadjar, appelée la zone « El ouch ».

A cela s'ajoute, une zone classée sur la liste RAMSAR (l'association des zones thermales de l'environnement et tourisme, 2018) considéré une zone humide d'envergure mondiale, celle du Chott Chergui connue par sa riche biodiversité.

Description : elle est considérée la zone humide naturelle la plus étendue (après le chott Djerid en Tunisie) en Afrique du nord. Vu sa biodiversité qu'elle possède, elle a une valeur amplement internationale. Etant donné sa localisation dans une région steppique, elle est considérée comme rare en tant qu'une zone constamment humide. Le site est d'une superficie de : 855.800 Ha, inclut dans l'un des plus grands bassins versant de l'Algérie (avec une superficie de 40000Km^2). Elle se singularise par sa richesse en ressources en eaux salées, saumâtres et thermales chaudes.

De nombreux habitats représentatifs des régions méditerranéennes sont présents : les halipèdes, les zones steppiques vertes, sebkhas (une dépression inondable à forte salinité) dépourvues de végétation, zones humides à végétation lacustre et paludicole.

Trois formations géologiques composent cette zone : le tertiaire continental, le crétacé supérieur et sénonien et le bajo-bathonien. Le Chott est une large dépression orientée du nord-est vers le sud-ouest. Ses surfaces terrestres se caractérisent par ses sols désertiques, squelettiques et steppiques, sableux et salins.

Ce Chott est un bassin endoréique constitué de reliefs réguliers. La hauteur limnimétrique est de 250 mm. Une partie des eaux pénètrent dans le sol. Il se distingue par un écoulement d'eaux de ses sources pendant toute l'année ce qui forme des mares ayant des caractéristiques écologiques spécifiques. Globalement, les eaux sont thermales, la minéralisation est supérieure à 1 g/l.

Chapitre 07 : politique, espace et ressources à exploiter : mise en contexte

Chimiquement, elles sont constituées de chlorure de sulfate et de calcium-magnésium.

Trois groupements végétaux sont ainsi rencontrés : le groupement des hautes plaines, le groupement du littoral du chott en plus des espèces des zones humides. La flore remarquable correspond aux espèces endémiques : *Euphorbia Guyoniana*, *Holenackeria Polyodon*, *Carum Foetidum*, *Frankenia Thymifolia*, *Thymus Ciliatus*, *Anacyclus Cyrtolepidioides*, *Helianthemum Apertum*, *Tamarix Boveana*, *Tamarix Gallica*, *Pyrus Gharbiana* et *Ziphus Lotus*.

En raison de son caractère steppique et semi désertique, le Chott représente un sanctuaire pour les oiseaux migrateurs et nicheurs. C'est un site d'hivernage et de nidification de la Sarcelle Marbrée et de Fuligule Nyroca (espèces classées vulnérable selon la liste rouge de l'UICN). Nous trouverons aussi : la Glaréole à collier, l'Echasse blanche et l'Oedicnème. Le chott est aussi riche en Ichtyofaune.

Ce site n'est pas développé pourtant classer sur la liste RAMSAR. Il est à noter que les valeurs thermales ne sont pas encore assez bien perçues et donc insuffisamment mises en valeur. Ce chott Chergui est reconnu par sa réputation en tant qu'un incomparable terrain de parcours caractérisé par sa richesse. Il est employé par les pasteurs, les premiers riverains de la zone humide. A partir de cet état de lieux de ressources, nous concluons que la Wilaya de Saida est dotée par un potentiel naturel et culturel mais qui subit plusieurs problématiques liées à sa mobilisation, son exploitation et sa gestion.

7.6. Conclusion

Saida a son histoire, elle s'est bâtie sur ses emplacements, elle a ses tracés et ses dimensions. En tant qu'espace inscrit dans un plan d'aménagement d'une politique du développement territorial, la Wilaya de Saida est invitée à mieux connaître ses ressources, à les exploiter, en établissant un mode de gestion performant et des stratégies appropriées au contexte local qui sont jusqu'ici absents.

Donc, en partant du constat empirique abordé dans cette section (sous exploitation des ressources), et de l'hypothèse que nous avons formulé à savoir que la valorisation des ressources repose sur le rôle que peut jouer la culture territoriale, nous nous proposons de vérifier cette hypothèse dans le chapitre suivant.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

8.1. Introduction

Dans ce chapitre, c'est la partie appliquée de la thèse qui sera abordée en passant de la compréhension théorique à la compréhension empirique du phénomène. Une mise en application de la proposition méthodologique au sein de l'espace Saidien sera présenté et discuté.

Après la présentation de l'espace d'étude et l'état d'exploitation des ressources de la Wilaya de Saida, nous passons à l'analyse des trois dimensions de la culture territoriale proposées. Cette analyse sert à opérationnaliser notre proposition à travers l'approche des ressources.

L'objectif de ce chapitre est l'identification de la culture territoriale afin de confirmer son absence ou sa présence et le cas échéant, la définition du rôle qu'elle joue dans la mobilisation des ressources de la Wilaya.

Nous allons commencer par rappeler les éléments d'analyse qui sont conçus sous formes de dimensions. Dans un second temps, nous exposons la ressource reflétant la dimension matérielle de la culture territoriale. Ensuite, nous expliquons les étapes de valorisation de la ressource indiquant la dimension idéale et enfin, nous exposons dans la dernière section les aspects de la coordination d'un projet reflétant la dimension organisationnelle de la culture territoriale.

8.2. Les éléments d'analyse de la culture territoriale

La question soulevée dans l'analyse de Canova et Landel, est celle de l'existence d'une sphère culturelle particulière au territoire du projet. Ce phénomène peut être identifié au sein de divers territoires quel que soit leur forme : des territoires à moins intense identité aux territoires à forte identité. Comme exprimé plus haut les éléments d'analyse, chez Canova et Landel, conçus sous formes de dimensions et permettant l'identification de la culture territoriale sont :

- Un projet du développement ou toute action collective qui mobilise la culture ou des éléments identitaires (l'objet de l'action) sert d'appui aux acteurs pour identifier et valoriser des ressources spécifiques latentes susceptibles de donner au territoire marqué -par un contexte de difficulté et

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

d'handicap- la possibilité de se resituer selon un potentiel stratégique. Ces projets ne visent pas uniquement des retombées économiques, d'autres objectifs sont affirmés comme : les réflexions sur l'identité du territoire, la diffusion des connaissances, l'accès des populations locales à leur culture, la démocratisation de l'accès à la culture et du développement de liens entre les acteurs différenciés. Donc, les logiques de développement des projets influencés par la ressource mobilisée, concilient des logiques de pérennité et de compétitivité quelquefois contradictoires.

- Au sein du processus de révélation, la place de la culture découle d'une interaction entre acteurs à de diverses pratiques marquées par ses connaissances et savoirs. Landel et Al (2014) indiquent qu'en modifiant la vision d'un acteur sur le territoire, le processus de révélation permet de découvrir ce que se cache dans l'ordinaire et de déclencher un processus de construction territoriale. C'est en cette étape que la sphère englobante entre en jeu. La sphère fait fondamentalement appel à l'histoire approfondie du territoire, elle explore le passé, le présent et le devenir d'un territoire pour élaborer un récit territorial qui est le significatif de la stratégie des acteurs de projet et de leur habilité d'articuler. A travers son champs de forces institutionnelles (codes, normes, valeurs), elle galvanise les énergies et crée des solidarités dans le territoire permettant de recenser les ressources, les canaliser pour atteindre un objectif spécifique autour duquel s'établit un accord commun. Ce qui permet de jouer son rôle en tant qu'un principe actif.

La culture en ce qu'elle de territoriale est une longue construction qui s'opère dans la pratique. L'histoire du territoire, de la mobilisation de ses ressources, du développement d'activités attachées, de crises, d'innovations (techniques et sociales), de la construction de nouvelles ressources sont à la base de cette construction. Son rôle structurant, lui offre une suprématie englobante sur les acteurs du projet et sur les ressources.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Figure 7: les éléments de la culture territoriale



Source : construit par l'auteur

Canova et Landel indiquent que la culture ne peut se définir en tant que telle lorsqu'elle est mobilisée par le projet. En fait, elle renvoie à des actions et à des acteurs intégrés dans le projet. Elle fluctue aussi entre une ressource spécifique mobilisées pour le projet plus pratiquement et une forme de justification de l'ancrage territorial du projet, signifiant une représentation du territoire qui donne naissance à un imaginaire géographique.

Canova et Landel supposent que la construction discursive de la culture territoriale prendrait de l'ampleur de manière significative dans la dimension du projet. Cette construction trouve son origine dans l'articulation efficiente entre un problème initial, un objectif à atteindre et la stratégie implémentée pour les relier. Pour atteindre les objectifs d'articulation, Canova et Landel questionnent la manière de la mobilisation des ressources par les acteurs territorialisés.

La question de l'existence de la culture territoriale propre à un projet a été explorée en étudiant le projet d'aménagement et du développement de la « forêt El Ogbane » située dans le site « Vieux Saïda ». L'observation a concerné ce projet puisqu'il porte sur une ressource patrimoniale et c'était la seule ressource qui a fait l'objet d'un projet opérationnel pendant la période de notre enquête

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

d'étude (une enquête qui s'est déroulée entre avril 2017 jusqu'à octobre 2022). Le choix de ce projet et son observation sur le terrain s'est appuyée principalement sur l'assistance à des réunions du conseil administratif de la Wilaya. La démarche d'observation a été complétée par un ensemble d'entretiens ciblant en premier lieu le porteur du projet ainsi que d'autres acteurs parties prenantes.

8.3. La dimension matérielle : le site du Vieux Saida

Nous rappelons que la dimension matérielle renvoie à la matière d'action qui se rapporte à ce que les auteurs appellent l'objet de l'action. Il est l'élément identitaire que se représente l'acteur et sur quoi il va intervenir. En effet, c'est à travers l'action de l'acteur qu'il se construit.

Dans notre étude du cas, nous avons choisi le site du Vieux Saida dont le domaine forestier fait l'objet d'un projet d'aménagement par l'agence de gestion et de régulation foncière. Il fait, par ailleurs, l'objet de plusieurs actions d'aménagement. Le site se caractérise par son aspect naturel et culturel. Il est une référence identitaire de la Wilaya et il est perçu comme un reflet de sa particularité.

La description de cette ressource qui fait l'objet de cette section, permet de montrer sa place et son poids en tant qu'élément identitaire.

8.3.1. Présentation du site d'aménagement

Aux confins de monts de Daïa à l'est et des monts de Saida à l'ouest, la ville de Saida est nichée au pied du plateau Tidernatine sur les deux rives de l'oued qui porte son nom. L'appellation du plateau de Tidernatine revient aux royaumes berbères qui ont occupé la ville pendant le 3^{ème} siècle avant J.C. Le paysage de cette ville est constitué :

- Des falaises qui constituent un promontoire naturel de vigilance.
- Du sous bassin versant (oued), anciennement oued Souag, ses sources et son ruissellement est permanent.
- De la vallée fertile du cours d'eau.
- Des massifs montagneux boisés.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Photographie 1: une vue sur Saida à partir du plateau Tidernatine



Source : l'agence de la régulation foncière

Sa situation géographique est le carrefour de voies naturelles : le tell agricole et la steppe pastorale. Le massif d'Irlem de la Wilaya et plus particulièrement les rochers rouges du vieux Saida, cachent l'un des plus beaux sites de la wilaya, celui de « Madinet El Ogbane ».

Photographie 2: une carte affichant les itinéraires du site



Source : laboratoire « Bouzaida image »

Le site occupe plus de 80 % de la vallée de l'oued de Saida. Il est délimité par des falaises rocheuses de plus de vingt 20 M de hauteur.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Photographie 3: les falaises rocheuses du Vieux Saida



Source : laboratoire « Bouzaida image »

8.3.1.1. *Description du site* : le site « Madinet El Ogbane » désigne au sens strict la cité des rapaces. Ce site fut un sanctuaire d'oiseaux de proie. Il est célèbre par la nomination « vieux Saida » en référence aux vestiges de la préhistoire qu'il renferme. Il fait partie du canton Irlem de la forêt domaniale de Touta dans la commune de Saida. Il se distingue par une situation topographique lui conférant un biotope particulier, caractérisé par : un microclimat, une température ambiante, une humidité relative.

Photographie 4: l'une des deux voies de circulation au sein du site



Source : l'agence de la régulation foncière

8.3.1.1.1. Voies d'accès : le site de vieux Saida comme la forêt présente deux entrées principales. Les deux accès mécaniques donnent sur la route nationale n°6. L'accès principal débute par une première entrée (côté de l'hôtel), il s'agit d'une servitude non revêtue étroite d'une longueur de 900 M. La seconde entrée (côté de la station Sonatrach) est une voie réalisée en Tuf pour les piétons et les

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

véhicules avec un mur de soutènement d'une hauteur de 2 M, la longueur de cette voie est de 900M. Les deux tronçons forment une boucle de 1800 M connectés par un ouvrage submersible de 4 M de largeur qui traverse l'oued Saida.

Photographie 5: la seconde entrée-côté de la station Sonatrach-



Source : laboratoire « Bouzaida image »

8.3.1.1.2. Infrastructures : le site présente plusieurs infrastructures :

8.3.1.1.2.1. Forêt : la forêt de Saida est située sur le site du vieux Saida connu aussi sous le nom « Madinet Al Yagoubia ». Elle s'éloigne du centre-ville à une distance de (01) Kilomètre. Elle est délimitée naturellement par une continuité des roches karstiques et une végétation arborescente, arbustive et sous arbustive diversifiée. Elle recouvre une superficie de 60 Ha. Elle est traversée du sud au nord par l'oued de Saida, elle s'étale sur une longueur de deux (02) Kilomètres. Elle est délimitée : par la route nationale n°06 à l'ouest, par des terrains privés à l'est, par l'hôtel « El Foursane » et une station « Sonatrach » au nord, par des terrains privés et des parcelles agricoles au sud.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Photographie 6: la forêt du Vieux Saida



Source : l'agence de la régulation foncière

8.3.1.1.2.2. Pépinière : la présence d'une pépinière valorise le site du vieux et sa forêt. Elle était créée en 1940. Pendant cette période, elle répondait aux nécessités de la région en plants forestiers. Sa production moyenne était de l'ordre de 100.000 plants forestiers par campagne. En 1971, un office national des travaux forestiers a été créé. De plus, la pépinière a été aménagée et ses capacités de production ont été augmenté en atteignant 300.000 plants forestiers comme moyenne par campagne. Plus tard, la production de la pépinière n'a concerné que les plants d'ornements pour couvrir les nécessités des espaces verts. La production moyenne était environ 10.000 plants. En 1990, un office régional du développement forestier a été établi et la gestion de la pépinière a été confiée à cet office et à la conservation des forêts de Saida. Cette pépinière est très classique. Elle est implantée à la bordure de l'oued. Elle couvre une superficie de 25.000 M². Les espèces produites concernent : les espèces d'alignement, de haies, de bordures et d'ornement. La production se fait d'une manière traditionnelle. La pépinière n'est ni aménagée, ni équipée. Aucun réseau d'irrigation n'est installé.

8.3.1.1.2.3. Parc animalier : un parc composé de quelques enclos et des volières. Ce parc a abrité à une période donnée des animaux à grande importance patrimoniale : la gazelle, le singe, les rapaces. Ce parc est actuellement fermé.

Les visiteurs du site peuvent bénéficier d'autres infrastructures considérées des complémentarités à la forêt « Vieux Saida » :

- Un terrain vague d'une superficie importante avec un gradin en demi-lune, convoité par des athlètes servant ainsi à leurs exercices sportifs.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

- Un boulodrome et un terrain de tennis.
- Une aire de jeux pour enfants : un toboggan en acier, une balançoire.
- Une infrastructure administrative représentée par le district des forêts.
- Une station d'eau.
- Trois cafétérias fermées et des sanitaires dégradées.
- Des chemins pédestres réalisés en pierres plates avec des escaliers, édifiés selon les courbes de niveaux qui conduisent vers le plateau Tidernatine.
- Une aire de pique-nique sous les bois et au voisinage de l'oued se trouve quelques bancs et tables en béton.
- Un espace spacieux sous le bois avec quelques équipements sportifs, réservé pour les sportifs.

Photographie 7:une aire de jeux pour enfants



Source : l'agence de la régulation foncière

Photographie 8: des chemins pédestres conduisant vers Tidernatine



Source : l'agence
de la régulation
foncière

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

8.3.1.2. *Atouts culturels du site* : ce site a aussi plusieurs atouts, ce qui fait de son aménagement une nécessité :

8.3.1.2.1. Un site préhistorique et historique : sur le site du vieux Saida, les hommes de la préhistoire ont occupé une grotte dite « Grotte de l'homme » (décrite précédemment). Elle était identifiée et découverte suite aux fouilles entreprises au 19^{ème} siècle, sous l'égide du musée d'Oran. La grotte est située sur le plateau romain Tidernatine, plus près de la grotte d'Emir Abdel Kader (citée plus haut). L'émir a édifié un arsenal militaire constitué d'une intendance, une poudrière, une armurerie. La topologie et le relief de cet endroit ont permis la prolongation de la résistance de plus de six ans.

Photographie 9: la grotte de l'homme



Source : l'agence de la régulation foncière

Photographie 10: le plateau de Tidernatine



Source : l'agence de la régulation foncière

***Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale***

Photographie 11: une vue sur la forteresse d'Emir



Source : l'agence de la régulation foncière

Le site du vieux Saida est doté d'autres grottes : grotte de pigeons, une des curiosités touristiques et scientifiques de la ville. D'autres curiosités ont été découvertes : la sculpture naturelle d'une tête de lion nommé « *le gardien du vieux Saida* », sur l'une des falaises du vieux. Nous citons aussi d'autres curiosités comme Ghar (caverne)El Ogab, Ghar El Teben. Cela rend le site touristique.

Photographie 12: la grotte de Pigeons



Source : l'agence de la régulation foncière

***Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale***

Photographie 13: une vue sur la grotte de pigeons



Source : l'agence de la régulation foncière

Photographie 14: Ghar El Ogab



Source : l'agence de la régulation foncière

Photographie 15: Ghar El Teben



Source : l'agence de la régulation foncière

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

8.3.1.3. *Atouts naturels du site* : ce site a un aspect pittoresque indéniable, représenté par un canyon qui résulte d'une rupture brutale du plateau karstique tabulaire de Tidernatine. Cette faille longitudinale orientée du sud-ouest au nord-est, a pris une forme de gorges étroites où s'est engouffré l'oued Saida. L'oued prend naissance en amont depuis la source de Sidi Maamar. Dans une prodigieuse diversité, des pics, des falaises, des balcons naturels, des grottes et des éboulis se succèdent.

Photographie 16: une vue sur les gorges sud



Source : l'agence de la régulation foncière

Photographie 17: l'une des curiosités géographiques



Source : l'agence de la régulation foncière

Il a des caractéristiques naturelles remarquables :

8.3.1.3.1. Une dimension écologique : il se distingue par sa situation topographique qui lui confère un biotope particulier, caractérisé par une ambiance climatique tempérée. L'étude effectuée par une entreprise d'étude et de réalisation des programmes d'environnement (2007), montre que l'étage

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

bioclimatique de ce site est semi-aride froid. Son microclimat est caractérisé par : une humidité plus élevée, une faible exposition aux vents dominants et à l'ensoleillement, des amplitudes thermiques moins prononcées.

Le site se caractérise aussi par d'autres facteurs écologiques favorables que sont : un sol profond à texture proche de l'équilibre avec un taux de matière organique appréciable, une biologie du sol permettant l'installation d'espèces de l'étage bioclimatique subhumide. A cela s'ajoutent : des températures moyennes : minimale et maximale, différentes de celle de la zone, un dénivelé oscillant, des précipitations supérieures à la moyenne de la zone, une humidité de sol par remontée capillaire intéressante.

8.3.1.3.2. Une dimension géologique : le site du vieux Saida est assis sur une plateforme géologique à caractère karstique. Cette caractéristique justifie la qualité des eaux de Saida. Le Karst est une structure géomorphologique résultant de l'érosion hydro chimique et hydraulique de toutes roches solubles.

8.3.1.3.3. Une dimension hydrique : les eaux superficielles de la vallée rocheuse d'aspect karstique, alimentent les nappes à travers des fissures profondes. Selon Bakalowicz (2005), les aquifères karstiques présentent des caractéristiques qui les distinguent profondément des autres nappes phréatiques. Des caractéristiques qui distinguent les eaux de la ville. Le site du vieux Saida, traversé par l'oued, s'étend de la ville de Saida vers la commune d'Ain El Hadjer. Il possède des sources d'eau douce très appréciée par la population locale.

Photographie 18: la principale source d'eau du Vieux Saida



Source : l'agence de la régulation foncière

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

Photographie 19: les cascades du Vieux Saida



Source : l'agence de la régulation foncière

Photographie 20: l'écoulement d'eau d'El Guettara



Source : l'agence de la régulation foncière

8.3.1.3.4. Domaine forestier : la forêt du vieux Saida est une forêt artificielle, constituée de plusieurs espèces : une collection d'arbres botaniques et une végétation basée herbacée. Le Pin d'Alep est l'espèce dominante avec une densité de 200 plantes par hectare. Cette forêt est dotée par un potentiel floristique et faunistique.

8.3.1.3.4.1. Sa faune : le site est caractérisé par une avifaune. Il désigne une aire de nidification, de reproduction, de nourriture et de repos pour plusieurs espèces telles que : la tourterelle des bois, le pinson des arbres, le merle noir, la mésange bleue et le coucou gris. Certaines espèces priment en matière d'effectifs telles que les rapaces, on peut citer : la buse féroce, le faucon crécerelle, le milan noir.

Les espèces de la faune mammalienne observées au niveau du site sont : le hérisson, le porc épic, le chacal, le lièvre.

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

8.3.1.3.4.2. Sa flore : les espèces cohabitent dans une aire réduite où la végétation se révèle plus abondante. La végétation de ce site se caractérise par des formations basses découlant d'une dégradation sous forme de garrigue et de matorral arboré. Ce site doté d'une couverture forestière où se côtoient des Eucalyptus de très grande taille, des Pins d'Alep et des chênes verts nés dans les fissures de la roche mère.

Les aspects orographiques permettent la présence d'espèces intéressantes et particulières dans un étage bioclimatique semi-aride à variante froide. Les espèces sont réparties comme suit :

Sur les berges de l'oued : les espèces hygrophiles profitent de sols alluviaux et de moiteur. Le relevé floristique est schématisé comme suit :

- La strate arborescente : constituée de : Pinus halepensis, Eucalyptus, Schinus molle, Amygdalus, Cupressus, Olea, Gleditschia, Fraxinus, Ceratonia, Populus, Fraxinus oxyphylla, Ficus carica, Salix.
- La strate arbustive : constituée de : Nerium oleander.
- La strate sous-arbustive : constituée de : Asparagus, Ziziphus.

Sur le plateau du site : le sol est entièrement abimé ne soutenant guère que des formations détériorées. Ces formations se représentent par un matorral arboré de Pistacia et de Juniperus oxycedrus. Son relevé floristique est schématisé comme suit :

- La strate arborescente : constituée de : Pistacia atlantica, Pistacia lentiscus, Juniperus oxycedrus, Quercus rotundifolia, Olea europea.
- La strate arbustive : constituée de : Quercus coccifera, Juniperus oxycedrus, Olea europea.
- La strate sous arbustive : constituée de : Stipa tenacissima.

Sur les versants : constituée d'une plantation de Pinus halepensis et d'Eucalyptus et aucun sous-bois n'est développé.

Sur les falaises : offrent quelques Lapiatz.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Le site « Vieux Saida » est à la fois un patrimoine historique, culturel et naturel à caractère utilitaire et social. Il peut répondre à plusieurs objectifs²⁴ :

- Un lieu de détente.
- Une richesse floristique à préserver.
- Un site historique et culturel.
- Un objet de recherche indéniable.

Ce site, fréquenté de longue date et exploré tardivement, est reconnu par ses valeurs culturelles, ses fonctions socio-économiques et ses valeurs scientifiques. Il peut passer d'une logique limitée à l'émergence d'une ressource territoriale en faveur de développement socio-économique. La Wilaya est devant des enjeux majeurs en matière de conservation que de développement.

Il est important de signaler que pendant notre enquête, nous n'avons pas pu obtenir des données sur la description du site de Vieux Saida, dont le principal et le légitime acteur chargé de cette mission, est la Conservation des forêts. Ce travail de description s'est effectué à l'aide des entretiens ciblant : l'association des eaux thermales, du tourisme et de l'environnement et la direction de l'environnement (2019), fournissant quelques documentations, et il a été complété par notre observation sur le terrain (Visites du site). Nous avons aussi constaté, pendant notre visite de terrain, que les infrastructures sont dégradées, le parc animalier est fermé, les espèces forestières sont dégradés et fragilisés.... Nous notons aussi que la forêt se voit soumise à plusieurs projets d'aménagement qui ne sont pas achevés et les raisons sont méconnues.

Pourtant que ce site est un élément identitaire suscitant un sentiment d'appartenance et des formes d'appropriation et d'actions, l'action de l'acteur est quasiment absente permettant sa construction et la transformation du territoire.

L'état de ce site, qualifié de domaine forestier, m'a poussé à s'interroger sur la place accordée à la ressource forestière dans la Wilaya de Saida à travers son processus de mobilisation. L'espace forestier représente presque 24 % de la

²⁴ Selon l'association des zones thermales, du tourisme et de l'environnement, implantée au niveau de ce site (2019), plusieurs activités ont été organisées par la population locale telles que : le sport, le camping des scouts, des fêtes, les randonnées...

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

wilaya, il est un objet d'enjeu de protection et développement clairement énoncé. Ce processus sera analysé dans la section suivante.

8.4. La dimension idéale : le processus de la valorisation de la ressource forestière

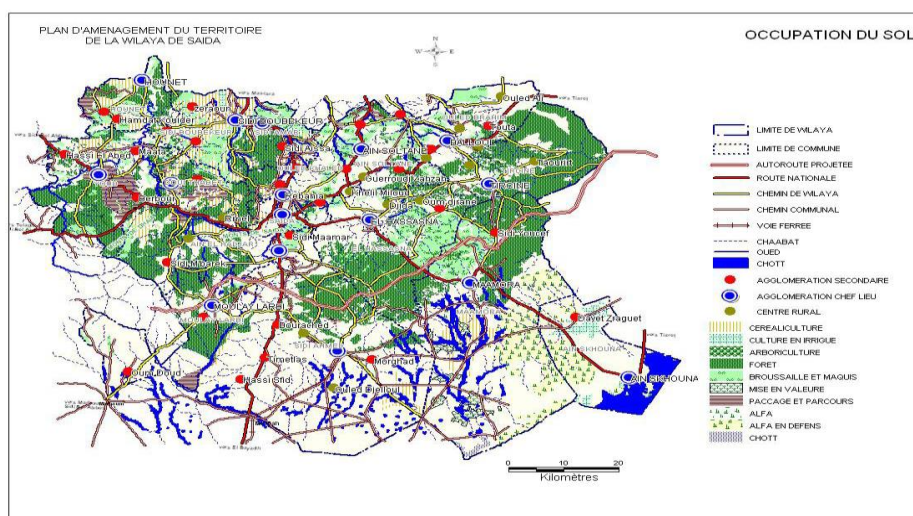
La dimension idéale fait référence aux idées, aux savoir-faire, aux connaissances formalisées et non formalisées, aux techniques, les capacités à innover et à découvrir liées aux pratiques et des activités qui peuvent être développées, permettant aux acteurs d'agir autour les objets d'action, apportant une plus-value importante.

Le site « Vieux Saida » considérée un objet patrimonial, peut jouer plusieurs rôles comme : *la protection, production et la promotion sociale*. A travers cette section nous visons à analyser le processus de valorisation des ressources forestières au niveau de la wilaya de Saida, reflétant les différentes pratiques qui peuvent être développées autour de cette ressource et répondant à la question de l'importance accordée à la ressource forestière. Le processus repose principalement sur deux démarches : la démarche d'identification exhaustive des ressources et le développement des modes de valorisation.

8.4.1. Les ressources forestières de la wilaya de Saida

Saida est une wilaya de l'ouest algérien. Sa superficie globale est : 676.540 Ha dont plus de 159.525 Ha de forêt soit un taux de boisement de 23,6% (la Conservation des forêts, 2017). Un taux qui se rapproche de la moyenne nationale imposant une vocation sylvicole.

Carte 8: l'occupation du sol -Wilaya de Saida-



Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Source : D.P.S.B

La superficie forestière (159.925 Ha) se répartit comme suit : les forêts 27,445%, les maquis arborés 8, 819 % et les maquis 63,3% (la conservation des forêts, 2017). Elle relève juridiquement à 61,409% du domaine forestier national, 29,506% du domaine privé de l'état et 9,085% du domaine privé (la conservation des forêts, 2017). Sa richesse en faune et en flore représente des ressources importantes à développer.

8.4.1.1. Le potentiel faunistique et floristique : la wilaya de Saida se caractérise par sa richesse faunistique et floristique. Le tableau ci-dessous indique la répartition des superficies forestière par espèce.

Tableau 22: la répartition de la superficie forestière par espèce

Espèces	Superficie (Ha)	Pourcentage (%)	Espèces	Superficie (Ha)	Pourcentage (%)
Pin D'Alep	65753	41,41	Genévrier Oxycèdre+ Chêne Kermès	7820	4,92
Chêne Vert	42211	26,58	Autres espèces (Cyprés +Eucalyptus+...)	24164	15,20
Thuya	18835	11,83	/	/	/

Source : construit par l'auteur selon les données de la conservation des forêts

Sept espèces se sont recensées par la conservation des forêts. Les listes exhaustives de cette flore et de la faune ne sont pas disponibles, au niveau de la conservation des forêts, pourtant acteur principal et légitime chargé de la valorisation, de la protection et de la gestion du patrimoine forestier et alfatier (le décret n°95/201 du 25 juillet 1995). Elle a pour mission d'organiser toute intervention au niveau de la forêt, à travers la délivrance des autorisations (la loi n°84/12 portant régime général des forêts, 1984) prévues par la législation et la réglementation, et de tenir à jour les inventaires des ressources forestières, alfatières et cynégétiques et d'établir un cadastre forestier (le premier chapitre de la rubrique : aménagement, classification, gestion et exploitation de la loi portant régime général des forêts). Elle est également en charge d'assurer la police forestière en protégeant l'intégrité de la forêt (la rubrique : police forestière de la loi portant régime général des forêts).

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Afin de mettre en lumière le potentiel floristique de la wilaya de Saida, nous exposons quelques travaux effectués sur l'inventaire des espèces floristiques. Ces travaux ont été menés dans le cadre des recherches sur l'écologie.

1. L'inventaire effectué en 2007 par le bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER, 2007a) a conclu que la répartition des superficies forestières par essence fait ressortir une nette dominance des peuplements de *Pin d'Alep*. Les essences beaucoup moins importantes sont des essences de reboisement : *Pin d'Alep*, *Cypèrs*, *Eucalyptus*. Les autres essences sont : *le chêne vert*, *le genévrier oxycédre* et *le Thuya* en association avec *le lentisque*, *le cyste* et *l'alfa*. Un travail établi à travers les résultats issus du planimétrage des cartes d'occupation du sol et celles des formations forestières.
2. En 2007, un travail a été effectué par une entreprise d'étude et de réalisation des programmes d'environnement pour le compte de la direction de l'environnement de la wilaya de Saida. Le travail porte la description de l'état de deux forêts urbaines « Mekimen et forêt de Madinet el Ogbane ». Les espèces floristiques de la wilaya recensées à travers des relevés phytoécologiques représentant différentes formations. Les groupements végétaux de la wilaya sont : groupement à chêne vert, groupement à Pin d'Alep et chêne Kermès, groupement Oleolénisque, groupement de *Tetraclinis articulata*.
 - Groupement à chêne vert : son cortège floristique est diversifié, il se compose de : *Phyllirea media*, *Pistacia Lentiscus*, *Juniperus oxycedrus*, *Rosmarinus tournefortii*.
 - Groupement à Pin d'Alep et chêne Kermès : les espèces présentes sont : *Quercus coccifera*, *Calycotome intermédia*, *Cistus villosus*, *Pistacia lentiscus*, *Phyllirea media* et *Ampelodesma marritana*. Le cortège floristique de ce groupement comprend : *Pinus Halepensis*, *Calycotome villosa*, *Cistus Salviaefolium*, *Erica arborea*, *Genista eriocla*, *Globularia alypum*, *Hlimum halimifolium*, *Helianthemum racemosum*, *Lavandula stoechas*, *Quercus coccifera*, *Rosmarinus tournefortii*.
 - Groupement Oleolénisque : il comprend : le Pin d'Alep, le lentisque, le chêne Kermès et la filaire, *Cistus sericeus*, *Cistus landaniferus*, *Ebenus pinnata*, *Genista quadriflora*, *Coronilla juncea*.
 - Groupement de *Tetraclinis articulata* : il regroupe : *Tetraclinis articulata*, *Arbutus unedo*, *Asparagus albus*, *Astragalus lusitanicus*, *Bupleurum*

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

gibraltaricum, Clycotome spinosa, Carallum europea, Cistus landaniferus, Cistus sericeus, Coronilla juncea, Ebenus pinnata, Elichrysum stoechas, Genista quadriflora, Olea europea sylvestris et Quercus ciccifera.

3. Un travail effectué par l'institut national de recherche forestière (INRF) en 2011. Ce travail porte sur les ressources génétiques forestières, peuplements portes graines en Algérie. L'objectif est la bonne connaissance écologique et génétique des essences forestières. Cette connaissance approfondie permet la création d'un système de gestion de la reproduction des essences forestières. Le travail était réalisé sur les peuplements portes graines classées : adultes, naturels. Les données sont recueillies par le biais d'une fiche descriptive (la nomination de l'espèce, sa localisation, ses coordonnées géographiques, sa superficie, ses caractères écologiques, le caractère dendrométrique, état sanitaire). Le travail a été effectué à l'aide : des observations, d'un Global Positionning System (GPS), d'un dendromètre Blum Leiss. Ce travail de sélection a conclu que les peuplements portes graines (PPG) sont répartis géographiquement dans les communes de : Hassasna, O. Brahim, O. Khaled, Doui Thabet, Ain Al Hadjer, Saida, selon les essences forestières comme suit : le Chêne vert, le Pin d'Alep (04 peuplements), le pistachier de l'Atlas. Ces peuplements qui sont jugés en bon état de santé représentent : 67,12% alors que 32,88% représente les peuplements en mauvais état de santé.

Tableau 23: les peuplements portes graines de la wilaya de Saida

Espèce PPG		Localisation		Superficie
Nom commun	Nom scientifique	Lieu	Commune	
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>	Oum Smen	Hassasna	05
Pin d'Alep	<i>Pinus halepensis</i>	Ain Guebssab	O. Brahim	15
Pin d'Alep	<i>Pinus halepensis</i>	Ain Foulette	O. Khaled	28
Pin d'Alep	<i>Pinus halepensis</i>	Sidi Ahmed Zeggai	Doui Thabet	44

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

Pin d'Alep	<i>Pinus halepensis</i>	Ain Moulette	Ain Al Hadjer	26
Pistachier de L'Atlas	<i>Pistacia atlantica</i>	Le vieux Saida	Saida	40 sujets

Source : construit par l'auteur selon les données de l'INRF

4. Dans le cadre d'une recherche académique portant sur la typologie et la cartographie des stations forestières des massifs forestiers de la Wilaya de Saida, TERRAS. M (2011) a réalisé un inventaire floristique avec une précision des conditions du milieu et des facteurs écologiques. Ce travail était basé sur la réalisation des relevés floristiques en identifiant toutes les espèces de toutes les strates, avec la mention du coefficient d'abondance, de dominance, et le coefficient de sociabilité de toute espèce, à travers des cartes d'état-major et la prospection du terrain.

Dans ce travail les espèces floristiques sont réparties comme suit :

- Le groupement du Pin d'Alep : l'emplacement de cette espèce est déterminé dans les dix (10) communes suivantes : Ouled Brahim, Ain Soltane, Sidi Amar, Ouled Khaled, Doui Thabet, Saida, Sidi Boubekour, Ain El Hadjar, Youb, Hounet,

Le cortège floristique du Pin d'Alep constitué d'un ensemble d'espèce de la strate arborée et la strate arbustive, la strate sous-arbustive et la strate herbacée. Le nombre de ces espèces est de l'ordre de : soixante-huit (68).

- Le groupement de Chêne vert : l'emplacement de cette espèce est déterminé dans la seule commune suivante : Maamoura.

Le cortège floristique de Chêne vert constitué d'un ensemble d'espèce de la strate arborée et la strate arbustive, la strate sous-arbustive et la strate herbacée. Le nombre de ces espèces est de l'ordre de : trente-huit (38).

- Le groupement du Thuya de Berbérie : l'emplacement de cette espèce est déterminé dans la seule commune suivante : Tircine.

Le cortège floristique du Thuya de Berbérie constitué d'un ensemble d'espèce de la strate arborée et la strate arbustive, la strate sous-arbustive et la strate herbacée. Le nombre de ces espèces est de l'ordre de : trente-neuf (39).

- Le groupement du pistachier de l'Atlas : l'emplacement de cette espèce est déterminé dans la seule commune suivante : Ain Soltane (Tiffrit).

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

Le cortège floristique du pistachier de l'Atlas constitué d'un ensemble d'espèce de la strate arborée et la strate arbustive, la strate sous-arbustive et la strate herbacée. Le nombre de ces espèces est de l'ordre de : vingt-deux (22).

- Le groupement du Chêne Zeen : l'emplacement de cette espèce est déterminé dans la seule commune suivante : Ould Brahim (Sidi Mimoune). Le cortège floristique du Chêne zeen constitué d'un ensemble d'espèce de la strate arborée et la strate arbustive, la strate sous-arbustive et la strate herbacée. Le nombre de ces espèces est de l'ordre de : quatorze (14).

- Le groupement à Pin d'Alep et Chêne vert (formations mixtes) : l'emplacement de cette formation est déterminé dans les deux communes suivantes : Moulay Larbi, Ain El Hadjar,

Le cortège floristique de la formation mixte constitué d'un ensemble d'espèce de la strate arborée et la strate arbustive, la strate sous-arbustive et la strate herbacée. Le nombre de ces espèces est de l'ordre de : quarante-deux (42).

- Le groupement à Pin d'Alep et Thuya de Berbérie (formations mixtes) : l'emplacement de cette formation est déterminé dans les quatre communes suivantes : Sidi Amar, Sidi Boubekeur, Youb, Doui Thabet.

Le cortège floristique de la formation mixte constitué d'un ensemble d'espèce de la strate arborée et la strate arbustive, la strate sous-arbustive et la strate herbacée. Le nombre de ces espèces est de l'ordre de : quarante-cinq (45).

- Le groupement à Pin d'Alep, Thuya de Berbérie et chêne vert (formations mixtes) : l'emplacement de cette formation est déterminé dans les deux communes suivantes : Moulay Larbi, Ain El Hadjar,

Le cortège floristique de la formation constitué d'un ensemble d'espèce de la strate arborée et la strate arbustive, la strate sous-arbustive et la strate herbacée. Le nombre de ces espèces est de l'ordre de : quarante-neuf (49).

- Le groupement à formations dégradées (Matorral) : l'auteur a distingué entre différentes formations mixtes, elles sont constituées d'espèces de la strate arborée et la strate arbustive, la strate sous-arbustive et la strate herbacée.

Chêne vert, Thuya de Berberie, Pin d'Alep : une formation déterminée dans les communes suivantes : Ouled Brahim, Tircine, Ain Soltane, Hassasna. Le nombre d'espèces de son cortège floristique est de l'ordre de : soixante-dix (70).

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

Chêne vert, Thuya de Berberie : une formation déterminée dans les communes suivantes : Ain Soltane. Le nombre d'espèces de son cortège floristique est de l'ordre de : quarante-neuf (49).

Chêne vert, Pistachier de l'Atlas : une formation déterminée dans les communes suivantes : Ain soltane, Hassasna. Le nombre d'espèces de son cortège floristique est de l'ordre de : vingt-deux (22).

Chêne vert, Pin d'Alep et Genévrier Oxycèdre : une formation déterminée dans les communes suivantes : Ouled Khaled, Hassasna. Le nombre d'espèces de son cortège floristique est de l'ordre de : trente-six (36).

Pin d'Alep et Thuya de Berberie : une formation déterminée dans les communes suivantes : Doui Thabet, Sidi Boubekur. Le nombre d'espèces de son cortège floristique est de l'ordre de : quarante -un (41).

Pin d'Alep et Chêne vert : une formation déterminée dans les communes suivantes : Sidi Boubekur, Hounet. Le nombre d'espèces de son cortège floristique est de l'ordre de : trente-trois (33).

5. En 2015, le bureau national d'étude pour le développement rural a effectué une étude descriptive et analytique, portant sur le diagnostic écologique des peuplements du Pistachier de l'Atlas sur le territoire national pour proposer un plan d'action pour leur réhabilitation et leur extension. Le travail a été élaboré à travers l'exploitation des cartes topographiques et géologiques et un travail du terrain sur l'espèce étudiée. Le territoire national était réparti à des zones d'études dont Saida fait partie. Dans cette wilaya, le pistachier de l'Atlas occupe une superficie de 300 Ha, répartie sur sept 07 communes. Cette superficie est répartie juridiquement entre le domaine public avec une superficie de 243 Ha, soit un taux de 81,13% et le domaine privé avec 57 Ha, soit un taux de 18,87%. Cette espèce occupe les zones de parcours avec un taux de 56,11%, l'espace forestier avec un taux de 28,75%, l'espace agricole avec un taux de 14,93%. L'étude a été effectuée sur la pédologie et la géologie du terrain. Le pistachier se retrouve sur les falaises et les oueds de la wilaya. Les peuplements du Pistachier se présentent principalement en peuplement mélangé (74,43%) et en peuplement pur (25,57%). Ces peuplements sont jugés en bon état de santé. La prospection du terrain a confirmé que la régénération du pistachier reste faible avec un taux de 61,70%.

Le cortège floristique du Pistachier est : *Ziziphus lotus*, *Stipa tenacissima*, *Pistacia lentiscus*, *Tetraclinis articulata*, *Ampelodesma mauritanica*, *Nerium oleander*.

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

6. Un travail académique, porte sur l'évaluation des ressources phylogénétiques des monts de Saida (2020), a pour objectif la contribution à la connaissance de la flore endémique, rare et menacée. Le travail a été mené par la prospection de sept stations homo-écologiques. Cette prospection a été effectuée régulièrement dans le temps et dans l'espace durant la période 2017-2019 dans toutes les formations végétales (forestières, pré-forestières, pré-steppique) sur la base d'un échantillonnage stratifié. Il ressort que 344 espèces végétales ont été identifiées, dont 31 espèces rares, 25 endémiques, et 9 protégées. Certaines espèces ont été identifiées pour la première fois dans ce territoire. C'est le cas pour : *Anacomptis papilionacera*, *Sedumacra* et *dactylorhiza elata*. Ce dernier est un taxon rare, endémique et quasi-menacé figure sur la liste rouge de l'UCIN. Le nombre important des espèces endémiques rares et protégées permet de classer le sous-secteur atlasique de Saida comme une importante zone diversifiée.
7. Un travail d'identification des espèces faunistiques et floristiques a été mené par l'association « L'horizon de l'environnement », dans le contexte de la réalisation de l'étude du Corridor Biologique en Décembre 2020, encadré par le programme de petites initiatives pour les organisations de la société civile d'Afrique du nord. La richesse floristique constitue 344 taxons répartis en 77 familles et 223 genres dont : 31 espèces rares sont recensées au niveau de la région Doui Thabet, 25 espèces sont endémiques, 9 taxons sont protégés par le décret 12/03 fixant la liste des espèces végétales non cultivées protégées. Les quelques espèces végétales rares, endémiques et protégées de la réserve d'Al Aech sont : *Anacomptis papilionacera*, *Dactylorhiza elata* Subsp, *Iris unguicularis* Poir, *Iris tingitana*, *Hedysarum pallidum*, *Ebenus pinnata*, *Quercus Faginea*, *Otocrpus virgatus* Durieu. De plus, 82 espèces d'oiseaux sont recensées au niveau de la région Doui Thabet. Elles sont composées de 50 passereaux, 20 rapaces et 12 oiseaux grégaires et à grands territoires. 88 % de l'avifaune recensée est nidificatrice, ce qui confère à la zone d'étude un intérêt ornithologique certain. Parmi les 82 espèces recensées, 28 sont protégées par le décret 12/235 fixant la liste des espèces animales non domestiques protégées en Algérie. Les deux espèces faucons pèlerin et crécerellette sont protégés par la loi 06/14. Les quelques espèces protégées de la réserve d'Al Aech sont : Aigle de Bonelli, Aigle Royal, Aigle Ravisseur, Faucon pèlerin, Faucon Crécerellette, Buse féroce, Ciraette Jean-le Blanc, Pic de levallant, Bec-Croisé des sapins,

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Coucou gris, Geai des chênes, Guépier d'Europe, Fauvette Pitchou, Hupp Fasciée, Hibou moyen-duc, Chevêche d'Athéna, Chardonneret élégant. L'espèce mammalienne comprend de 24 espèces, elle se compose de : 9 rongeurs, 8 carnivores, 2 artiodactyles, 2 lagomorphes, 1 insectivore et 1 macroscélide. 9 espèces sont protégées par un décret 12/235. La gazelle de cuvier et l'hyène rayée bénéficient également d'une stricte protection par la loi 06/ 14 relative à la protection et à la préservation de certaines espèces animales menacées de disparitions. Nous citons : Grenette commune, Gazelle de cuvier, Hyène rayée, Mangonste d'égypte, Lynx racal, Chat forestier, Hérisson d'Algérie, Porc-épic, Belette d'europe.

Le potentiel faunistique est peu étudié du fait de la mobilité de cette espèce. A côté du travail effectué du Corridor biologique (2020), le seul inventaire que j'ai pu obtenir, est celui effectué par le BNEDER (2015), dans le cadre de la recherche élaborée ci-dessus sur le pistachier de l'Atlas. Cet inventaire englobe les espèces de la région de l'Ouest algérien. La faune de l'aire du Pistachier de l'Atlas dans la région ouest correspond généralement à celle signalée à travers l'ensemble de la région. Les espèces signalées dans la région à travers les huit (08) wilayas que compte la zone d'étude sont :

Mammifères : Chacal doré, Genette, Mangouste, Sanglier, Renard famélique, Hyène, Lièvre, Porc-épic, Hérisson, Gazelle dorax, Lynx, Rat des sables, Gerboise, Chat sauvage, Gerbille naine, Mérieux rouge. Seize (16) espèces.

Avifaune : Héron garde-boeuf, Cigogne blanche, Perdrix, Caille, Faucon lanier, Faucon crécerelle, Faucon de barbarie, Chouette revêche, Hibou, Corbeau brun, Tourterelle, Aigle, Outarde Houbara, Foulque macroule, Poule d'eau, Héron cendré, Aigrette, Garzette, Grèbe huppé. A cela s'ajoutent, Echasse blanche, Cochevis huppé, Traquet du désert, Traquet motteux, Traquet à tête blanche, Traquet rieur, Sirli du désert, Alouette élégante, Alouette calandrelle, Cochevis de thékla, Oedicnème criard, Courvite isabelle, Pie grièche à tête rousse, pie grièche grise, Aigle de bonnellie, Circaète jean le blanc, Dromoïque du désert, Alouette lulu, Alouette haussecol, Alouette des champs, Ammomane élégante, Ganga couronné, Ganga unibande, Alouette pipolette, Ammomane isabelline. Quarante-quatre (44) espèces.

Reptiles : Couleuvre de Montpellier, Couleuvre fer à cheval, Acanthodactyle, Lézard hispanique, Tortue mauresque, Vipère, Tortue grecque, Poisson des sables, Acanthodactyle de duméril, Erismia à gouttelette, Acanthodactyle rugueux, Acanthodactyle maculé. Douze (12) espèces.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Amphibiens : Crapaud vert, Discoglosse peint et grenouille rieuse. Trois (03) espèces.

Saida est riche par son potentiel floristique sauf que les efforts fournis en matière d'identification sont minimales. Les travaux exposés sont des initiatives individuelles. L'inventaire exhaustif de la richesse floristique et faunistique nécessite une volonté du premier responsable du secteur et une participation de ces différents acteurs : université, instituts de recherches, population locales, acteurs privés, ...

La connaissance approfondie et actualisée du patrimoine forestier est essentielle en vue d'une bonne planification de la gestion du secteur et une optimisation de l'exploitation de la ressource forestière.

Nous exposons dans ce qui suit les modes actuels d'exploitation de ces ressources.

8.4.1.2. *L'exploitation des ressources forestières* : le ministère de l'agriculture du développement rural a tracé quatre axes comme perspectives de développement de l'économie forestière (2016) :

- La valorisation et l'exploitation rationnelle des produits forestiers. Elle consiste en l'exploitation du bois et des produits forestiers non ligneux (le miel, les plantes aromatiques et médicinales, l'Alfa et les fruits forestiers).
- Le développement des activités de mise en valeur. Elle consiste dans les plantations forestières, les plantations fruitières et autres activités comme les pépinières, les petits élevages et l'élevage cynégétique.
- La promotion de l'écotourisme et des activités de récréation et de détente dans les milieux naturels telles que les activités sportives, les circuits de découvertes, les randonnées, les balades à cheval, la location de matériels d'observation, le camping, les expéditions, les observations de la faune, la location de sites : amodiation des espaces d'accueil des visiteurs : aires de repos et parkings, la vente de produits bio et la promotion de produits du terroir. La promotion de ces activités de récréation passe par la constitution de parcs nationaux, d'aires protégées et l'aménagement de forêts récréatives.
- Le développement des activités cynégétiques (la création des centres cynégétiques) et de la chasse (l'amodiation des terres pour la chasse).

Qu'en est-il dans la wilaya de Saida ? Quel bilan peut-on faire à ce jour des efforts de valorisation des ressources ?

8.4.1.2.1. En matière d'exploitation du bois : le tableau ci-dessous indique le volume du bois exploité selon leurs différents usages.

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

Tableau 24: évolution du volume de bois exploité pendant la période :2002-2016

Année	Bois d'œuvre industriel (M3)	Bois de trituration (M3)	Perche et perchette (U)	Bois de chauffage (Stère)
2002	456	359	0	996,25
2003	479,66	260,75	0	235
2004	804	819,4	0	586
2005	464,6	394,14	0	347
2006	1909	517	712	1103
2007	139	191	1099	324
2008	90,17	92,17	1077	965
2009	367,19	193,49	711	326
2010	246,04	155,93	245	257,94
2011	0	0	0	655
2012	0	0	71	17
2013	271	271,5	1382	46
2014	0	0	0	0
2015	905	410	2410	2465
2016	476,19	214,06	153	975
Total	6607,85	3878,44	7860	9298,19

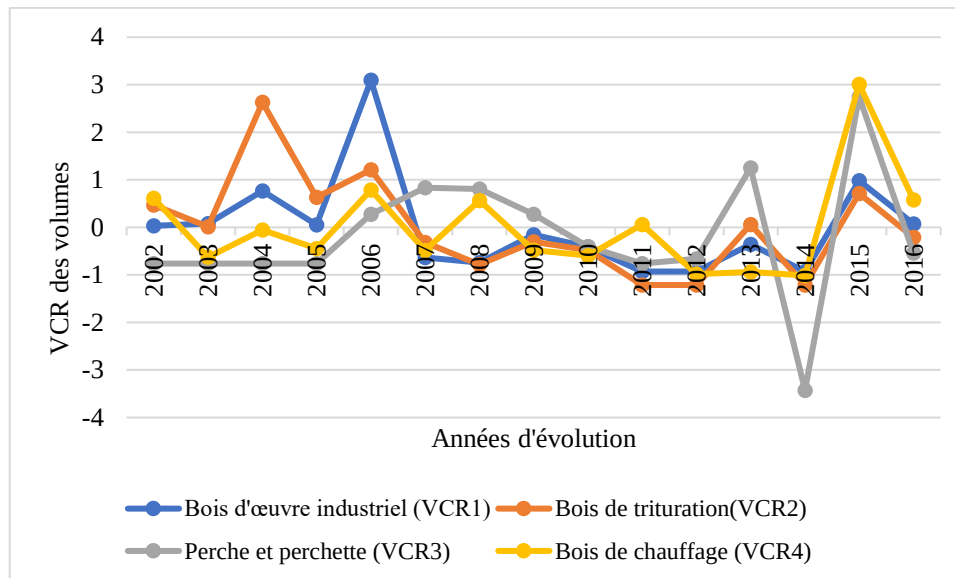
Source : la conservation des forêts

Nous représentons l'évolution des différents usages du bois en une seule courbe. Pour ce faire, nous procédons à une standardisation des valeurs du bois mesuré par différentes unités, à travers la méthode centrée réduite, dont sa formule²⁵*est : $\frac{X-\bar{X}}{\sigma}$

Figure 8: l'évolution des VCR du volume du bois exploité pendant 2000-2016

* X : désigne la valeur du bois. $\bar{X}$: désigne la moyenne arithmétique. σ : désigne l'écart type.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale



Source : construit par l'auteur

Nous constatons que le volume du bois exploité selon différents usages est erratique. Ce bois exploité est le bois incendié. Sa tendance d'évolution dépend des incendies enregistrés pendant la période estivale.

La conservation considère que toutes les forêts de la wilaya ont une vocation de protection contre l'érosion et la désertification. Elles nécessitent que des travaux sylvicoles, tandis que le bureau national d'études pour le développement rural BNEDER (2007b) a proposé un schéma directeur d'aménagement de la wilaya, sous la forme d'un plan d'affectation prospective des terres (Tableau n°25). Il indique que la superficie de 55.242 Ha de terres à une vocation de production forestière^{26*}. Cette superficie représente 35% de la superficie forestière, sachant qu'un hectare de forêt de production procure 130 m^3 en moyenne. La moyenne de production enregistrée pendant la période 2005-2015 en Algérie est d'ordre de : 130255 m^3 /an. La vision adoptée « vocation de protection » peut s'expliquer aussi par la politique du développement qui est moins efficiente. L'évolution historique de cette politique montre qu'elle s'articule essentiellement autour de la protection. Compte tenu de ces références, nous pouvons conclure que le bois est sous-exploité.

* Terre a vocation de production forestière se constitue de : forêt de production ayant une croissance potentielle et des conditions de milieu favorables (sol, pluviométrie, terrains stables), reboisement de production comprend les maquis et les terres nues, les massifs forestiers.

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

Tableau 25: l'affectation prospective des terres-Wilaya de Saida-

Affectation des terres	Superficie (Ha)
Forêt de production	43607
Forêt de protection	2972
Reboisement de production	3210
Reboisement de protection	7267
Parcours de montagne	2000
Agriculture semi intensive en sec	15433
Agriculture extensive	16964
Agriculture intensive + agriculture extensive + foret de protection	2174
Forêt de production + reboisement de production	8425
Agriculture intensive + agriculture semi intensive	2987
Parcours de bas piémonts + agriculture semi intensive en sec	14128
Parcours de plaines + agriculture semi intensive en sec	64950
Parcours de collines + agriculture semi intensive	21810
Parcours de montagne + reboisement de protection	99493
Agriculture intensive + agriculture extensive	8410
Agriculture extensive + parcours présaharien	246111

Source : construit par l'auteur selon les bases de données de BNEDER.2007b

8.4.1.2.2. En matière d'amodiations des vides labourables : en matière d'amodiations des vides labourables, la superficie recensée est 500 Ha.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Tableau 26: la répartition d'amodiations effectuées pendant deux campagnes

Compagne	Superficie amodiée (Ha)	Taux d'amodiation (%)	Nombre d'amodiataires
2015-2016	222,2	44,4	61
2016-2017	329	65,8	87

Source : construit par l'auteur

Le taux d'amodiation et le nombre d'amodiataires ont augmenté pendant la période qui sépare les deux campagnes. La seule activité développée est la céréaliculture, alors que d'autres activités peuvent être développées comme le maraichage, l'apiculture. Seules 04 communes sur les 16 communes existantes ont été concernées, alors que les potentialités existent.

Ce mode d'exploitation était gelé pendant la période 2008-2016 pour protéger la forêt du défrichement engendré par l'intervention des amodiataires. La conservation des forêts était censée d'organiser des rencontres de sensibilisation avec les amodiataires, afin d'optimiser l'utilisation des vides labourables et de protéger la forêt. Cette action n'a pas été effectuée.

8.4.1.2.3. En matière d'autorisations d'usage : pendant deux campagnes (2015/2016-2016/2017), deux activités (l'arboriculture et l'apiculture) ont été développées alors que la mise en valeur des périmètres d'usage concerne aussi d'autres activités: plantations (plantation fruitière, plantation fourragère, plantation forestière), création de pépinières spécialisées dans de plants fruitiers, fourragers, forestiers, mobilisation de l'eau, petits élevages (aviculture, cuniculture, autre élevage cynégétique), tout ouvrage de restauration du sol ou de correction torrentielle (Décret exécutif n°01-87 du 05 Avril 2001 fixant les conditions et les modalités d'autorisation d'usage).

Tableau 27: la répartition des autorisations d'usage effectuées pendant deux campagnes

Compagne	Superficie mise en valeur (Ha)	Taux d'amodiation (%)	Nombre d'exploitants
2015-2016	56	14,43	37

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

2016-2017	58	14.68	36

Source : construit par l'auteur

Les autorisations n'ont concerné qu'une part minime de la superficie globale délimitée par arrêté. Sur une superficie totale de 395 Ha, seuls 56 Ha ont été attribués et mis en valeur, au profit de 37 bénéficiaires dans le cadre d'activités arboricoles et apicoles. Seules deux (02) communes sur les seize (16) que comprend la wilaya ont été concernées alors que les potentialités foncières existent et que leur mise en valeur pourrait permettre une production de masse, tant de l'arboriculture que de l'apiculture.

L'irrégularité constatée dans l'exploitation du bois et plus globalement la faible valorisation de l'espace forestier nous conduit à nous interroger sur les causes de cette sous-exploitation.

8.4.2. L'analyse des efforts fournis en matière de la mobilisation des ressources forestières

Afin de mettre en évidence les causes de cette faible mobilisation des ressources, nous avons étudié les démarches concrètes adoptées par la conservation des forêts.

Pour ce faire nous avons mené une enquête par entretien auprès des principaux responsables de la conservation des forêts de Saida (Annexe n°03). Nous avons adopté une grille d'analyse qui s'appuie sur la démarche méthodologique développée par Perron et Janin (2014), comme c'est indiqué plus haut (Chapitre 6).

8.4.2.1. Le volet de l'identification : pour que cette identification soit performante, les différents acteurs concernés doivent participer. Le processus d'identification nécessite une communication et un échange d'information pour un travail d'expertise. La coordination entre les parties prenantes est indispensable. Qu'en est-il du processus d'identification adopté dans ce secteur ?

Au niveau national, l'identification du domaine forestier en Algérie est organisée par la loi domaniale 90/10. Elle mobilise deux instruments :

- Le cadastre forestier national (CNF) ; une opération sert à délimiter, borner, cartographier la propriété forestière. Ces actions tendent à assurer la préservation des forêts, leur développement, leur extension, leur gestion

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

matérielle. Deux *actions prioritaires étaient mises en œuvre* : délimiter les forêts naturelles incluant le bornage du sol, compléter les opérations de délimitation de toute plantations hors forêts.

- Les plans d'aménagement et l'inventaire national forestier (INF, 1987, 2008) destinés au suivi de la dynamique des ressources forestières et à la planification de leur utilisation.

L'Algérie a réalisé de 1984 à 1987 un premier inventaire forestier. En 2000, l'administration forestière a voulu actualiser l'inventaire national. Deux types d'inventaires forestiers ont été programmés : un inventaire opérationnel et un inventaire stratégique, dont les objectifs :

- L'achèvement de l'inventaire national forestier sur la base d'échantillonnage et la cartographie des écosystèmes forestiers et alfatiers.
- La production des résultats de l'inventaire par wilaya sous forme de documents facilement exploitable et numérique. Telles sont les opérations qui ont été effectuées.
- La création et le développement d'une banque de données sur le secteur des forêts incluant la biodiversité.
- Le renforcement des capacités du personnel dans les méthodes statistiques, les enquêtes d'inventaire et les nouvelles technologies tels que : le système d'information géographique, la télédétection et des instruments de mesure modernes.
- La mise en place d'un dispositif du suivi continu des ressources basé sur la collecte permanentes de données quantitatives et qualitatives. Ces trois derniers objectifs n'ont pas été atteints.

La mission a été confiée au bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER). Au niveau de la wilaya de Saida (2007b), un travail a été effectué sur l'occupation générale des terres qui consiste en une description et une caractérisation des différents types de formations forestières. Une opération qui a été programmée d'inventaire du sol n'a pas pu être réalisée en raison du problème d'accessibilité dans la plupart des massifs forestiers.

En ce qui concerne la ressource faunistique, aucune information n'a été fournie par les responsables de l'administration. L'inventaire de cette ressource n'a pas été effectué.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

La cause invoquée est la complexité du régime général des forêts qui aurait interrompu l'organisation des actions d'inventaire actualisé de la richesse faunistique et floristique. Alors que, la loi 84/12 relatif à la réglementation générale des forêts est absolument claire. Dans l'article 39 de cette loi, le législateur exige un inventaire forestier national périodique, quantitatif et qualitatif du patrimoine forestier. A cela s'ajoute, l'article 04 du décret exécutif n° 95/201 du 25 Juillet 1995, portant organisation de l'administration centrale de la direction générale des forêts. A travers cet article, le législateur donne lieu à l'établissement d'un inventaire quantitatif et qualitatif.

Plus globalement les responsables de la Conservation ont indiqué que l'absence des moyens logistiques et humains spécialisés ne leur permet pas d'effectuer l'identification exhaustive des ressources.

La conservation ne mène pas non plus des démarches de sensibilisation et d'implication de la population locale et des acteurs concernés dans ce processus. Son rôle se limite à la sensibilisation aux risques d'incendies et à la protection des forêts de ces incendies. La radio reste le seul moyen de communication et de sensibilisation utilisé. La ressource forestière se retrouve dans un état de dégradation, sous l'effet des interventions non organisées des riverains et de surpâturage et de la désertification, pourtant la Conservation est engagée à protéger l'écosystème par plusieurs actions : le traitement des bassins versants, la lutte contre la désertification, l'extension du patrimoine forestier. Une seule action de reboisement de cinquante (50) Ha dans la région de Sidi Ahmed (sud de la wilaya) a été effectuée durant l'année 2016.

Nous notons aussi qu'aucune initiative d'identification exhaustive n'a été entreprise par les acteurs du territoire que sont : *l'institut national de recherche forestière, le haut-commissariat du développement de la steppe, l'entreprise algérienne du génie rural.*

L'institut national de recherche forestière est un établissement à caractère scientifique. Il est sous la tutelle du ministère de l'agriculture et du développement rural. Cet institut est constitué de treize (13) stations régionales implantées dans les principaux écosystèmes : forestier, steppique et saharien. Une station est implantée à la commune d'Ain Skhoua. Les actions de l'institut s'inscrivent dans le cadre des orientations du plan d'action forestier, dont l'objectif primordial est la protection et la valorisation de la ressource forestière (faune et flore) sur le plan quantitatif et qualitatif. La mission

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

principale de cet institut est l'accumulation des connaissances sur la faune et la flore.

Les recherches qui ont été programmées et effectuées à ce jour portent principalement sur le système steppique de cette commune^{27*}. Un seul travail a été effectué en 2011 (cité plus haut), porte sur les peuplements forestiers portes graines. Ce travail encadré par le ministère d'agriculture n'a pas été pas valorisé.

Le haut-commissariat du développement de la steppe est un établissement public à caractère technique et scientifique. Il est sous la tutelle du ministère de l'agriculture et le développement rural. Il est constitué de plusieurs antennes. Une antenne est implantée à la wilaya de Saida. Il a pour mission statutaire de mettre en œuvre des méthodes de lutte contre le phénomène de la désertification. Il encadre des actions de développement et de valorisation des zones spécifiques. Dans le cadre de la politique du développement intégré de la steppe, l'établissement propose des formes de concertation, de coordination avec les organismes relevant du ministère de l'agriculture telle que la conservation des forêts pour la mise en valeur des terres alfatières. Cet établissement est chargé de recenser la ressource steppique existante au niveau de la forêt, action qui n'a pas été menée^{28*}. Une recherche à grand intérêt a été effectuée par le ministère de l'agriculture. Elle a fait l'objet d'une description minutieuse des zones steppiques de point de vue physique, phytoécologique, agricole et humain. Cette étude n'a jamais été mise à jour. Les opérations du haut-commissariat du développement de la steppe se sont restreintes à des mises en défens et des plantations d'Atriplex dans le but de la réhabilitation des parcours détériorés, au redoublement des points d'eau, à la création de quelques zones d'épandage. Le HCDS s'est contenté des opérations ponctuelles non impliquées dans le cadre d'une optique collective. Aucune stratégie intégrale et harmonieuse de développement durable des zones steppiques n'a été établie.

L'entreprise algérienne du génie rural est une entreprise publique économique, filiale «Sersou» du groupe E.A.G.R (entreprise nationale du génie rural), spécialisée dans la réalisation des programmes de développement rural. L'E.A.G.R doit intervenir dans le domaine forestier, principalement dans le reboisement et la plantation, l'infrastructure forestière, l'exploitation forestière,

* Entretien mené avec la responsable de la station d'Ain Skhouana. 2017.

* Entretien mené avec la responsable de l'agence du haut-commissariat du développement de la steppe.2017.

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

le traitement des graines et la production des plants, la valorisation du bois. A Saida, cette entreprise réalise les projets proposés par la conservation des forêts, en suivant un plan de charge. Depuis sa création en 2010 et pendant une période de trois (03) ans, les actions qu'elle a été menées sont : la fixation des berges, la plantation de brise vents, la plantation fruitière (oléicole), et la plantation d'opuntia (Les documents de l'entreprise, 2017).

Tableau 28: l'évolution des actions E.A.G.R

Année	Type d'action	Nombre de communes	Réalisé
2010	Plantation de brise vents	01	04 Km
2011	Plantation de brise vents	08	110 Km
	Fixation de berges	01	10 Ha
	Plantation fruitière (oléicole)	16	193,5 Ha
	Plantation d'opuntia	03	70 Ha
2012	Plantation de brise vents	01	10 Km
	Plantation fruitière	11	303,5Ha
	Plantation d'opuntia	03	60 Ha
2013	Plantation de brise vents	01	240 Km
	Fixation de berges	04	35 Ha
	Plantation fruitière (oléicole)		
	Plantation d'opuntia		

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

		12	169 Ha
		02	15 Ha

Source : construit par l'auteur

L'action de la plantation de brise vents s'inscrit dans le programme de lutte contre la désertification et du développement du pastoralisme et de la steppe. Les actions de : la fixation de berges, la plantation fruitière (oléicole), la plantation d'opuntia, s'inscrivent dans le programme du développement rural et la valorisation des terres par concessions.

L'identification de la ressource forestière ne fait l'objet d'aucune coordination entre ces acteurs.

D'autres acteurs de ce territoire peuvent identifier la ressource forestière, ce sont l'université et la population locale. Dans le cadre de la recherche scientifique, quelques travaux ont été effectués sur l'identification de la ressource forestière. Les conclusions de ces travaux cités précédemment ne sont pas exploitées.

Saida recèle une richesse de plantes aromatiques et médicinales grâce à son sol calcique. Cette richesse peut faire l'objet d'un inventaire exhaustif. Dans ce cadre, la population peut jouer un rôle primordial. La gestion de ce secteur subit une anarchie. La population locale exploite cette richesse illicitement. Les données statistiques sur cette richesse se font rares surtout quand il s'agit de la sphère publique, elles sont inexistantes aux mieux incertaines.

En ce qui concerne la coopération entre la Conservation et la population locale et dans le cadre d'une action cadastrale, l'administration forestière s'approche de la population locale pour bénéficier de leur information et leur orientation. Ces actions ont un aspect informel.

Les ateliers du travail d'expertise se font au niveau de la direction centrale (DGF). Les expériences effectuées concernent l'évolution génétique des peuplements au plan quantitatif et qualitatif. Les recommandations tirées de ces rencontres ne sont pas prises en considération et aucune évaluation n'a été menée en matière d'identification des ressources au niveau local. Les motifs évoqués par l'administration forestière de Saida sont le manque des dispositifs réglementaires adéquats pour organiser ces ateliers ainsi que le manque de moyens logistiques.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Comme nous pouvons le constater, le processus d'identification des ressources s'inscrit dans une logique strictement sectorielle, segmentée et partielle et non pas territoriale et concertée permettant une optimisation des connaissances, des techniques et des capacités des acteurs autour des démarches d'identification.

8.4.2.2. *Le volet de valorisation* : l'objectif de ce volet est la mise en lumière des méthodes concrètes de valorisation des ressources forestières au niveau de la Wilaya de Saida.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut un travail de valorisation nécessite :

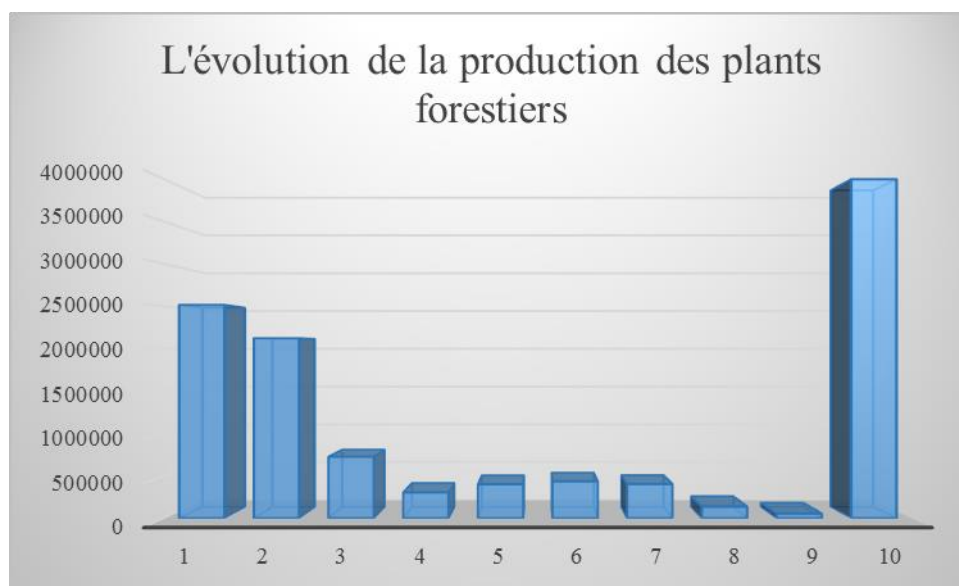
- Un travail d'expertise thématique sur la ressource forestière et ses composantes afin d'explicitier les facteurs de spécificité.
- Une connaissance approfondie des caractéristiques du territoire pour l'élaboration des modes de valorisation et des modes de production adaptés à la demande.
- L'établissement d'une stratégie du développement des projets.

La montée en puissance de l'économie forestière en Algérie accorde une importance aux modes de valorisation des ressources forestières. Le sujet de la valorisation a fait l'objet (2016) de plusieurs initiatives au niveau national, en attestent la création de l'aire protégée Babor-Tababart qui intègre plusieurs communes de deux wilayas (Sétif, Bejaïa) et la création de la forêt modèle de Tlemcen qui représente trois écosystèmes : maritime, forestier, steppique.

Au niveau de la wilaya de Saida, les modes de valorisation existants se limitent à un mode marchand qui consiste en l'exploitation du bois incendié, en l'amodiation des vides labourables (céréaliculture) et en autorisations dédiées à un usage particulier (apiculture, oléiculture) et en un mode non marchand qui consiste en l'activité de chasse qui se fait d'une manière archaïque. Bien qu'il existe neuf (09) associations de chasse, cette activité n'est pas organisée par la conservation. La wilaya compte une seule pépinière de régénération des plants qui est mise en valeur, dont l'évolution de sa production est erratique.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Figure 9: l'évolution de la production des plants forestiers



Source : construit par l'auteur

Le mode dominant est le mode marchand. Cependant, peu de mode de production ont été développés autour de la ressource forestière. Les modes spécifiques sont inexistants.

Afin de mettre en lumière les différents modes de valorisation existants des deux produits que sont le miel et l'huile d'olive, l'enquête a ciblé les chambres du commerce, de l'agriculture et de l'artisanat. Une seule manifestation d'exposition et de vente des produits agricoles s'organise pendant toute l'année par la chambre d'agriculture qui compte 225 apiculteurs dont 05 femmes. Ce nombre reste incertain et aucune information n'a été fournie sur l'évolution de la production. Pour comprendre les causes de la rareté de données autour de cette activité, un entretien a été effectué auprès d'un apiculteur. À partir de cette enquête, nous avons conclu que, cette activité dépend principalement : de moyens simples, d'un savoir-faire et d'un réseau d'apiculteurs qui facilite la transhumance. Cette dernière est à l'origine de la qualité du produit. En ce qui concerne les circuits de vente, l'apiculture souffre du manque des circuits formels. Le circuit informel prédomine l'échange. Les festivités de production et les manifestations d'exposition spécifiques sont rares. Depuis sa création en 2009, l'association des apiculteurs (englobe 500 apiculteurs) a organisé une seule manifestation, pendant l'année 2017. Les processus de production et de valorisation de ce produit ont une nature informelle ce qui explique la rareté des données disponibles.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

La chambre du commerce a organisé une seule manifestation d'exposition du produit local en 2014. La chambre d'artisanat compte un seul producteur d'huile d'olive, depuis 2014. Elle a organisé onze (11) manifestations d'exposition du produit local (Poterie, produits alfatiers, miel, l'huile d'olive...) pendant l'année 2017. Elle a participé à quinze (15) manifestations d'exposition locales et nationales des différents types des produits pendant la même année. Ces manifestations permettent de mettre en contact les artisans participants avec les autres circuits de vente dans d'autres wilayas.

Les manifestations spécifiques d'exposition et de vente des deux produits sont inexistantes, pourtant le troisième chapitre de la rubrique : aménagement, classification, gestion et exploitation, de la loi générale des forêts, indique que les modalités de l'organisation de l'exploitation et de la vente des produits forestiers sont définies par la réglementation.

Il ressort de notre recherche que les travaux de recherches thématiques sur les liens entre les ressources et le territoire de Saida, les facteurs de spécificités de chaque ressource forestière, la grille de caractérisation des composantes de ressources, n'ont pas été entamés. Une seule convention de recherche entre l'université et la conservation des forêts a été conclue. Elle était opérationnelle à partir de l'année universitaire : 2017-2018 et porte sur les potentialités forestières en biomasse.

La valorisation de toute ressource forestière s'inscrit dans la politique du renouveau rural. L'intégration de différentes catégories d'acteurs usagers des ressources, prévue par le ministère de l'agriculture, doit s'organiser par la création des cellules de communication. Les méthodes du travail de ces cellules ont fait l'objet d'une formation au profit des agents de l'administration. Aucune n'action de création de cellule et de coordination n'a été aboutie au niveau local.

Sur le plan opérationnel seul trois projets de valorisation ont été développés. Ils consistent en la création de forêts récréatives : les deux forêts du chef-lieu : d'Irlem Bordj avec 61 Ha (date de proposition : 10/02/2015), la forêt Mekimen avec 37 Ha (date de proposition : 10/02/2015). Leurs études ont été achevées, les budgets alloués mais ils ne sont pas encore concrétisés. Le troisième projet proposé concerne la forêt Berbour qui se localise à la commune de Youb.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

L'analyse du processus de valorisation au niveau de la wilaya de Saida, nous a permis de tirer quelques conclusions : le secteur est marqué par une absence de vision, d'objectifs clairement définis. Le travail d'expertise thématique sur la ressource forestière et ses composantes est pratiquement absent. Cela se traduit par une méconnaissance des caractéristiques du territoire qui empêche l'élaboration d'une réflexion sur des modes de valorisation et des modes de production adaptés et la fixation d'objectifs à atteindre au niveau local.

Comme nous pouvons le constater, le processus d'identification et de valorisation des ressources s'inscrit dans une logique strictement sectorielle, segmentée et partielle et non pas territoriale et concertée permettant le développement des pratiques et les activités autour les objets d'actions ainsi qu'une optimisation des connaissances, des savoir-faire, des techniques et des capacités des acteurs autour des démarches territoriales d'identification et de valorisation apportant une plus-value. Cela explique l'état de dégradation du domaine forestier « Vieux Saida ».

Nous rappelons que le site « Vieux Saida » fait l'objet d'un projet, ce dernier est une réponse urgente à son d'aménagement, puisqu'il avait fait l'objet de plusieurs projets qui se sont annulés. La mission de son aménagement a été confiée à l'agence de la régulation foncière, en parallèle, d'autres actions d'aménagement se sont déroulées sur ce site par un ensemble d'acteurs. Cela nous permet d'analyser les aspects de la coordination entre les actions d'aménagement dans une section suivante (la dimension organisationnelle).

8.5. La dimension organisationnelle : le processus d'implication et de mobilisation des acteurs

Nous rappelons que cette dimension fait référence à la façon d'agir collectivement. Comme indiquent Gumuchian et Pecqueur (2007), chaque acteur se repère et adhère à un ensemble d'acteurs dans lequel il s'opère en fonction de ses propres intentions. Donc, cette dimension renvoie aux rapports et aux relations entretenues par les acteurs du territoire en s'organisant, c'est-à-dire en développant des modes de coopération et de coordination. Cette dimension fonctionne suite aux processus et aux dispositifs mis en place par les acteurs.

Comme nous avons indiqué plus haut, c'est le site Vieux Saida qui fait l'objet d'étude puisque plusieurs actions d'aménagement se sont déroulées à son niveau. A partir de cette section, nous visons à analyser une pratique de trois

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

C : Concertation, Communication, Coordination, qui peut être développée entre les acteurs, mettant en lumière les paramètres de l'organisation d'une action collective reflétant une dynamique d'activation de la ressource. Nous notons que les liens entre les acteurs sont non hiérarchiques.

Cette pratique de trois C proposée comme une assise du projet d'aménagement, est envisagé comme un processus d'implication et de mobilisation des acteurs. Elle permet la cristallisation des relations entre acteurs et le développement d'une dynamique territoriale.

Avant de passer à analyser cette pratique nous présentons, en premier lieu, les acteurs ainsi que leurs différentes actions à mener.

8.5.1. Projet, acteurs et actions à mener

Le projet de la forêt « Vieux Saida » est une réponse urgente à son aménagement. La mission de cet aménagement a été confié à l'agence de gestion et de régulation foncière par le premier responsable de la wilaya « le Wali », puisque plusieurs projets ont été proposés par : la Conservation de la forêt et la direction de l'environnement, mais leurs réalisations ne sont pas abouties. Nous notons aussi que certaines actions sectorielles sont proposées dans le but de son aménagement. Nous présentons, donc, les différents acteurs et leurs actions à mener.

8.5.1.1. L'acteur porteur du projet : l'agence de gestion et de régulation foncière : vu l'importance du site et dans le but de la prise en considération du bien-être du Saidien, le Wali de la wilaya de Saida a pris la décision de réaménagement du site vieux Saida. La mission de réaménagement a été confiée à l'agence de gestion et de régulation foncière vu son statut juridique en tant que gestionnaire des espaces urbains et en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) doté de moyens financiers.

L'AGRFUW Saida envisage de perfectionner les services socio-écologiques à caractère récréatif de la forêt périurbaine situé dans un site naturel exceptionnel, dans le cadre de l'autorisation de la Conservation des forêts, à partir d'un cahier de charge déterminant les conditions et les modalités. L'agence vise à réhabiliter, à restaurer et à gérer cette forêt considérée « Poumon de la ville », qui s'est vue désertée et dont les équipements sont dégradés.

Suite aux fréquentations journalières de la population locale et en vue de répondre à leurs attentes, l'agence vise à :

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Dans une première étape :

1. Assurer la sécurité dans un site abandonné.
2. Organiser l'accès au site par : la réalisation d'un parking aux véhicules et la détermination de l'accès aux piétons.
3. Valoriser le site par des actions d'animation : la création d'une cascade artificielle, une cafétéria, une pizzeria, un restaurant, la réhabilitation des sanitaires, une volière des animaux, tracer une piste pour le jogging.

Dans une seconde phase :

1. Assurer l'éclairage, construire une salle polyvalente, un poste police, un poste de surveillance, un vestiaire avec douche et sanitaire pour les sportifs.
2. L'aménagement des espaces d'exploitation : aires de jeux, des tentes chapiteau à la forêt.

Dans une dernière phase : la création du complexe sur Tedernatine. L'idée du complexe reste à l'état de proposition.

Tableau 29: les opérations d'aménagement proposées

Intitulé de l'opération	Délai de réalisation
Travaux d'aménagement : une cascade, un restaurant, une pizzeria, l'éclairage	02 mois
Travaux d'aménagement : une crémérie, un kiosque, une cafeteria et des sanitaires	02 mois
Travaux de l'installation d'un jet d'eau	07 jours
Travaux de réalisation d'un poste police	01 mois
Travaux de réalisation d'une billetterie	01 mois
Travaux d'aménagement de l'espace tente à la forêt	01 mois

Source : construit par l'auteur

Le responsable de l'agence foncière a indiqué que :

- L'organisation de l'accès au site est une action d'aménagement, s'inscrivant dans le contexte du projet d'expansion de la zone touristique, confié à la direction du tourisme.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

- Le tracé d'une piste pour le jogging est une action confiée à la direction de la jeunesse et sport, dans le cadre d'un projet sectoriel.
- L'éclairage et le nettoyage sont des actions confiées à la commune.
- La conservation doit veiller sur l'ensemble des opérations pour protéger l'intégrité de la forêt.

Nous notons aussi que le responsable de l'agence a déclaré qu'il a concerté avec les différents acteurs pour accomplir leurs opérations.

Donc, pour formaliser une représentation du développement du site et afin d'impulser une réflexion de gestion commune, un ensemble d'acteurs doivent aussi intervenir.

8.5.1.2. *Désignation des acteurs et leurs actions à mener* : le site doit faire l'objet d'une réflexion collective, il est le symbole d'agir ensemble pour le bien être du citoyen. Ce site qui est un massif montagneux dense de forêt, est classé comme une zone d'expansion touristique. Il est doté de sources d'eau douce. Deux grottes sont situées au niveau de ce site. Il est aussi marqué par sa forteresse et l'espace de Tedernatine. Il doit faire l'objet d'un projet fédérateur ou un ensemble d'acteurs doivent être impliqués :

8.5.1.2.1. La direction des ressources en eaux : elle se compose des services suivants : le service de mobilisation de la ressource en eau et de l'alimentation en eau potable, le service de l'administration et des moyens, le service d'hydraulique agricole, le service d'assainissement. Dans le cadre de la protection et l'utilisation rationnelle des ressources en eau, l'action menée par cette direction au niveau du site « Vieux Saida » est la correction torrentielle des eaux s'opérant dans le contexte des travaux de réaménagement de l'Oued de Saida qui traverse le site permettant la protection amont de la ville de Saida contre le risque d'inondation. Donc, l'action de cette direction sert à :

- En amont du site : élimination des rejets des eaux usés chevauchant dans l'Oued par la création des collecteurs et une station de relevage.
- A l'intérieur du site : des travaux de gabionnage pour la protection du site contre toute inondation.
- En aval du site : des travaux de recalibrage d'Oued de Saida par la réalisation des murs en bétons armé. Ces opérations ont été effectuées.

8.5.1.2.2. La direction de la jeunesse et sport : cette direction vise à promouvoir des activités sportives et socio-éducatives. Dans le cadre d'un projet sectoriel, l'action de cette direction sert à installer des infrastructures

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

sportives et plus particulièrement des pistes pour le jogging au niveau du site. Cette opération n'a pas été effectuée.

8.5.1.2.3. La direction du tourisme et de l'artisanat : l'objectif de la création de cette direction vise la satisfaction des besoins et des attentes des citoyens en matière de tourisme, de détente et de divertissements. Dans le cadre du projet de développement des zones d'expansion touristique, la forêt récréative du « Vieux Saida » fait partie d'une zone d'expansion touristique. La mission de cette direction sert à : renouveler la pépinière, créer trois aires de jeux pour enfants, renouveler le parc animalier, créer une aire de sport et deux sanitaires et huit locaux de l'artisanat. Elle consiste aussi à l'installation d'un parking de 150 places, cette dernière opération est la seule qui a été effectuée.

8.5.1.2.4. La direction de l'environnement : c'est un organisme central de l'Etat en ce qui a trait au contrôle de l'application des règlements et de lois en matière de la protection de l'environnement. En relation avec les autres organismes de l'état, elle est chargée de la conception d'un programme de protection environnementale sur tout le territoire de la wilaya. Elle délivre aussi les permis, les visas et les autorisations conforme à la réglementation en usage. Dans l'objectif d'amélioration de la réglementation liée à la protection de l'environnement, elle propose des dispositions réglementaires. Ses missions consistent en la promotion des actions d'information, d'éducation et de sensibilisation en ce qui a trait à l'environnement, la mise en place des mesures d'amélioration de la qualité et du cadre de vie. Cette direction a développé un programme de sensibilisation en matière de protection du « Vieux Saida », elle a organisé des volontariats de nettoyage du site avec la participation du mouvement associatif et la société civile, elle vise aussi à encourager l'esprit associatif.

8.5.1.2.5. La conservation des forêts : il est l'acteur principal et légitime chargé de la valorisation, de la protection et de la gestion de la forêt périurbaine « Vieux Saida » (le décret n°95/201 du 25 juillet 1995). Elle a pour mission d'organiser toute intervention au niveau de la forêt, à travers la délivrance des autorisations (la loi n°84/12 portant régime général des forêts, 1984) prévues par la législation et la réglementation, et de tenir à jour les inventaires des ressources forestières, alfatières et cynégétiques. Cette action n'a pas été effectuée. Elle est également en charge d'assurer la police forestière en protégeant l'intégrité de la forêt.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

8.5.1.2.6. Le représentant du programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie : ce représentant est un expert national junior recruté et formé par le programme de l'union européen pour son affectation dans les directions de la culture des wilayas pilotes. Il constitue le premier noyau du service inventaire au niveau local. Une approche sur trois niveaux a été adoptée pour répondre aux besoins du programme : recenser rapidement les biens culturels, pré-inventorier ceux sélectionnés en fonction des valeurs culturelles, et enfin, inventorier systématiquement des biens protégés au titre de la loi 98-04 sur des fiches standardisées conçues comme outil de gestion.

La grotte de l'homme, implanté au niveau site Vieux Saida (cité plus haut), est classé sur la liste nationale des monuments historiques du 03/11/1999 (Journal officiel n°87 du 08/12/1999). Selon l'approche du programme de l'union européen, cette grotte est inventoriée dans la troisième catégorie.

Le camp de l'émir Abdel Kader, qui est aussi situé au niveau du site Vieux Saida, n'est pas classé. Selon l'approche du programme de l'union européen, ce camp est inventorié dans la seconde catégorie. Parmi les objectifs spécifiques de ce programme : l'accompagnement de la prise en compte du patrimoine culturel dans le développement économique et humain en Algérie. En ce sens et dans le contexte du projet d'aménagement du Vieux Saida, la direction de la culture joue un rôle important et permanent dans la gestion, la mise en valeur, le suivi de l'état de conservation de ces biens. Aucune action n'a été aboutie.

8.5.1.2.7. L'institut national de recherche forestière : comme cité plus haut, cet organisme est un établissement à caractère scientifique. Il est implanté dans les principaux écosystèmes : forestier, steppique et saharien comme c'est le cas pour la Wilaya de Saida-Ain Skhouana-. Les actions de l'institut s'inscrivent dans le cadre des orientations du plan d'action forestier, dont l'objectif primordial est la valorisation de la ressource forestière (faune et flore) sur le plan quantitatif et qualitatif. La mission principale de cet institut est l'accumulation des connaissances sur la faune et la flore. Dans ce cadre, la forêt du Vieux Saida peut faire l'objet de la valorisation de ses ressources. Aucun travail n'a pas été abouti à ce jour.

***Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale***

8.5.1.2.8. La commune : selon la loi n°11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune, cette institution est une collectivité territoriale possédant une personnalité juridique et une indépendance financière. Elle représente l'assise territoriale de l'exercice de la décentralisation, elle permet aussi aux citoyens de participer à la vie sociale, économique et politique (Article 1,2). Elle représente aussi l'acteur principal du développement économique, social et culturel, de l'aménagement du territoire, de la sécurité ainsi que de l'optimisation de la qualité de vie et le maintien du bien-être des citoyens (Article 3). Elle informe et implique les citoyens dans la sélection des axes prioritaires d'aménagement et du développement (Article 11), comme elle fait appel aux experts ou aux représentants des associations locales pour participer avec des apports efficaces aux travaux de l'assemblée (Article 13).

Dans le contexte du schéma national d'aménagement du territoire et en suivant les schémas sectoriels, des programmes annuels ont été établis par l'assemblée populaire. Elle veille à leur exécution. La sélection des opérations à exécuter relève de la compétence de l'assemblée (Article 107).

Selon le président de l'assemblée populaire de la commune de Saida, l'opération de l'aménagement du Vieux Saida relève de la compétence de l'assemblée. Une opération qui n'a pas été proposée.

De plus, tout projet sectoriel du développement est dépendant de l'avis préliminaire de l'assemblée particulièrement en termes de préservation des terres agricoles et de protection des espaces verts et d'impacts sur l'environnement (Article 109). Elle favorise et encourage toute initiative d'investissements dans le cadre des potentialités de la commune et de son plan du développement, la commune veille à l'emploi optimal des ressources naturelles (Article 111, 112). En ce sens, le projet du vieux Saida proposé n'a pas été encadré par l'assemblée.

Dans une optique de protection, la mission de protection et de sauvegarde des biens culturels notamment du patrimoine est encadrée par la commune en collaboration avec les entités techniques qualifiées (Article 116). La commune doit encadrer des actions pour protéger la grotte de l'homme et la forteresse de l'émir situées au Vieux Saida à côté de la direction de la culture. Cette opération n'a pas été effectuée.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Dans le cadre des services publics municipaux, la commune vise l'accomplissement des besoins des citoyens et la gestion de son patrimoine en prenant en charge : les espaces culturels, les espaces de sportifs et de loisirs, les espaces verts (Article 149). Ces services n'ont pas été assurés par cette assemblée au niveau du site Vieux Saida. Sauf, l'éclairage public et l'entretien et l'hygiène du Vieux Saida sont timidement assurés.

8.5.1.2.9. Les représentants de l'assemblée populaire de wilaya : l'assemblée populaire est l'instance délibérante de la wilaya. Ses membres sont élus à travers des élections publiques pour une durée de cinq ans. Son président est élu par les membres de l'assemblée. Le président de la République désigne le Wali qui veille à l'exécution des décisions de l'APW.

Selon la loi 12/07 relative à la wilaya, les domaines de fonction de l'assemblée de wilaya s'articulent autour des actions de développement économique, social et culturel, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et de promotion des vocations spécifiques. Elle est une force de proposition et de décision du fait de ces connaissances optimisées de besoins de la population et de la nécessité de les satisfaire de façon concrète et immédiate. L'Assemblée populaire de wilaya traite des affaires relevant des compétences qui lui sont dévolues par délibération. Pour ce faire, des renseignements et moyens nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Assemblée doivent être mises à la disposition du président de l'Assemblée de wilaya par le Wali (Article 67).

L'Assemblée populaire de la Wilaya est composée d'un ensemble de comités chargés de (Article 33) : l'économie, les finances et l'investissement ; l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle ; la santé, l'hygiène et la protection de l'environnement ; la communication et la technologie d'information ; le transport et l'aménagement du territoire ; l'urbanisme et le logement ; l'hydraulique, l'agriculture, les forêts, la pêche et le tourisme ; les affaires sociales, culturelles, religieuses, sportives et de jeunesse ; le développement local, les équipements, l'investissement et l'emploi. Dans le cadre de notre enquête, deux présidents des comités chargés de transport et l'aménagement du territoire ; d'hydraulique, l'agriculture, les forêts, la pêche et le tourisme, ont été interviewés.

L'Assemblée de la Wilaya de Saida contribue à l'établissement d'un schéma d'aménagement de la Wilaya. Elle veille à son exécution. Le choix des activités

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

et des opérations et la délibération autour de son exécution est de la compétence de l'Assemblée (Article 78).

L'APW prépare un schéma du développement sur le moyen terme. Il trace des objectifs et élabore des programmes dans le cadre des projets sectoriels encadrés par l'état (Article 80). Elle peut proposer annuellement des projets sectoriels (Article 73). Le site vieux Saida n'a pas été sujet de proposition de projet, ni de délibération.

L'APW veille aussi à créer une base de données englobant des études et des statistiques autour de la situation économique et sociale de la Wilaya (Article 81). Une opération qui n'a pas été effectuée à ce jour. Elle encadre aussi financièrement certaines opérations d'équipements des communes (Article 74). L'Assemblée prend les mesures nécessaires pour mettre au courant les citoyens des résultats des délibérations sur la sélection des axes prioritaires d'aménagement et du développement (Article 31, Article 32). En ce sens, elle suit l'exécution de ses délibérations. Elle peut adresser des questionnaires aux exécutifs des différents acteurs sur le territoire de la wilaya. Par la suite, l'exécutif doit répondre au questionnaire dans un délai de 15 jours (Article 37). Le site Vieux Saida a fait l'objet de plusieurs projets proposés mais leurs réalisations ne sont pas abouties. Ces projets annulés ne faisaient pas un sujet d'un questionnaire de la part des élus.

Chaque comité –Citée si dessus- fait appel aux compétences ou aux experts territoriaux susceptibles d'apporter des contributions utiles aux travaux du comité (Article 36). Aucun travail de valorisation de la forêt Vieux Saida n'a été proposé.

Nous constatons que l'APW est un organe de concertation et de coordination pouvant impliquer les différents acteurs du territoire (population, association, experts, administrations déconcentrées, institut, ...) dans les différentes questions du développement. Il joue un rôle décisif dans les questions du développement du territoire. L'APW n'a pas joué ce rôle dans le cadre du projet d'aménagement du Vieux Saida.

Dans une optique du développement et de la protection des domaines forestiers, l'APW veille, à côté des services habilités, à la protection des forêts du territoire (Article 85). Cette opération n'a pas été effectuée.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Dans le cadre de la protection du patrimoine matériel et immatériel, l'APW veille, à côté des services habilités, à la protection et la sauvegarde des biens culturels (Article 98). En ce sens, il propose des projets pour les valoriser et il encourage toute initiative d'investissements. Aucune opération n'a été aboutie à ce jour.

Selon la direction de la réglementation et des affaires générales (2018), sur les 128 associations réparties comme suit entre : l'art et la culture, l'environnement, la jeunesse et l'enfant, le tourisme, seulement 11 associations sont en activité en leur domaine. Alors que, 4 associations sont actives sur le site Vieux Saida. Elles jouent un rôle central sur le territoire puisque leurs actions sont supplémentaires aux actions des organismes de l'état et aux actions des autres acteurs locaux pour le développement. Nous citons :

8.5.1.2.10. L'association des zones thermales, de l'environnement et du tourisme : c'est une association qui a été créée le 10 octobre 1993, dans l'objectif de la protection des eaux thermales de Hammam Rabi et des eaux minérales. Le siège de l'association se situe à l'intérieur du site « Vieux Saida ». Cette association a bénéficié d'un financement de programme des nations unies pour le développement afin de réaliser le projet d'aménagement de la source d'eau d'Ogbane. L'action consiste au captage de la source, la réalisation d'un bassin d'accumulation de distribution et de traitement, de réalisation de bornes fontaines, de l'aménagement des cunettes et la restauration du musée écologique, à cela s'ajoute l'aménagement des canaux d'irrigation de la pépinière. Le PNUD a octroyé une enveloppe de 400 millions de centimes. Ce projet a pour finalité de préserver la biodiversité et plus particulièrement préserver la source d'eau contre les maladies transmissibles hydriques. En plus de ces aménagements, l'association a planté mille « 1000 » arbres forestiers, serviront à combler le vide laissé par les arbres abattus.

Dans le cadre de la promotion des pratiques des loisirs en plein air, l'AZTET a formé une dizaine de guides touristiques sur le circuit très peu connu de la forêt paradisiaque du vieux Saida. En plus, elle organise plusieurs excursions au profit des élèves des clubs d'environnement et de tourisme, et des activités de nettoyage, de volontariat et de reboisement, elle a créé des clubs d'environnement de quartiers.

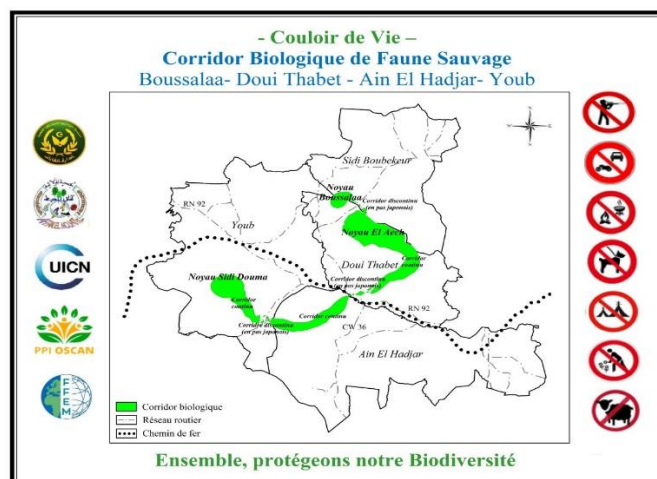
8.5.1.2.11. L'association « l'horizon de l'environnement » : c'est une association qui a été créée en octobre 2013, dans l'objectif de la protection et de la valorisation de la biodiversité de la Wilaya de Saida et la promotion du

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

tourisme solidaire. Cette association joue un rôle primordial en matière de sensibilisation à travers ses manifestations organisées. Elle est en mesure d'être un libérateur de conscience et un éveilleur d'esprit des acteurs du territoire. A sa journée mondiale de la biodiversité « 22 Mai », une manifestation scientifique a été organisée sur l'espèce « *Otocarpus Virgatus Durieu* », située à la forêt Ain Gueseb, découverte en 1887 et classée patrimoine mondial, en collaboration avec : la Conservation des forêts, la maison de l'environnement, la direction du tourisme. L'objectif visé était l'implication des élus, de l'université et la société civile représentée par ses associations, dans la protection et la valorisation de cette espèce.

L'association a profité d'un financement du programme de petites initiatives pour les organisations de la société civile d'Afrique du Nord pour l'établissement de la réserve naturelle « corridor biologique de la gazelle de cuvier » qui est une espèce endémique d'Afrique du nord. En ce sens, des rencontres de sensibilisation et de vulgarisation ont été organisées ciblant : la société, les jeunes, les randonneurs, les collectivités locales, les associations des chasseurs. De plus, certaines infrastructures ont été installées. Un travail d'identification -cité ci-dessus- de la richesse faunistique et floristique de cette zone a été effectué.

Carte 9: Corridor biologique de la gazelle de cuvier



Source : l'association « l'horizon de l'environnement »

Selon le décret 11/02 des zones naturelles et le décret 07/06 des réserves naturelles, la zone de protection (l'arrêté wilayal n°925/2021) s'étend sur une superficie de 8310 Hectare, elle englobe : Doui Thabet, Sidi Boubekur, Ain El Hadjar, appelée la zone « El ouch ». Cette mission de protection a été confiée à la Conservation des forêts.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Des actions de sensibilisation et de vulgarisation ont été organisées ciblant le Vieux Saida comme une ressource à valoriser. Aucun financement n'a été accordé à cette association et aucun effort n'a été fourni à ce jour pour la valorisation du Vieux Saida.

8.5.1.2.12. L'association « environnement et tourisme » : c'est une association qui a été créée le 08 juin 2008 dans l'objectif de la protection de l'environnement et la promotion du tourisme. Parmi les objectifs visés de cette association : la sensibilisation de la population locale, le développement des projets, l'octroi d'un accompagnement institutionnel de toute action du développement. Elle a créé des clubs d'environnement.

Dans le cadre de la promotion des pratiques et des loisirs en plein air, l'association organise plusieurs excursions au profit des élèves des clubs d'environnement et tourisme, et des activités de nettoyage, de volontariat et de reboisement au niveau du site Vieux Saida. En ce sens, aucun travail de valorisation n'a été effectué par cette association autour des ressources de la Wilaya de Saida.

8.5.1.2.13. L'association « sans frontière » : elle a été créée en 2012 dans l'objectif de la promotion des idées créatives et d'œuvre dans le domaine de l'art. Elle produit et promeut la peinture, le dessin, la sculpture, l'écriture et la composition musicale. En ce sens, elle organise des activités. Dans une optique de promotion des activités en plein air, cette association anime des journées de dessin et de peinture au niveau du site du Vieux de Saida. Selon le président de l'association, cet endroit est une source d'intuition pour les artistes. L'association joue un rôle primordial dans la sensibilisation par la spécificité de site. A ce jour, aucun travail de valorisation n'a été effectué par cette association en collaboration avec les services habiletés.

Pour revitaliser et développer les tissus économiques régionaux, la petite et moyenne entreprise joue un rôle fondamental. Par le biais de cette forme d'entreprise, l'esprit entrepreneurial des acteurs locaux s'émerge. Donc, c'est la capacité locale d'entreprendre qui est à l'origine d'une dynamique territoriale du développement. Nous citons :

8.5.1.2.14. Entreprise de réalisation « T.M » : dans l'objectif de perfectionner les services à caractère récréatif du site Vieux Saida et sur la base d'un cahier de charge déterminant les conditions et les modalités, l'ensemble des opérations confiées à l'entreprise « T.M » sont : la création d'une cascade artificielle, l'installation d'un jet d'eau. Ces opérations ont été réalisées.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

8.5.1.2.15. Entreprise de réalisation « B.B » : sur la base d'un cahier de charge déterminant les conditions et les modalités, l'ensemble des opérations confiées à l'entreprise « B.B » sont : la réalisation d'une cafétéria, la réalisation d'une pizzeria, la réalisation d'un restaurant. Ces opérations n'ont pas été réalisées. Elles ont été annulées par l'agence de gestion foncière.

8.5.1.2.16. Entreprise de réalisation « B.M » : sur la base d'un cahier de charge déterminant les conditions et les modalités, l'ensemble des opérations confiées à l'entreprise « B.M » sont : la réhabilitation des sanitaires, la réalisation d'un kiosque, la réalisation d'un poste police, la réalisation de tente chapiteau, la réalisation d'une billetterie. Sauf l'opération du poste police a été réalisée. Le reste des opérations ont été annulées par l'agence de gestion foncière.

8.5.1.2.17. Le bureau chargé de suivi « A.M » : est chargé de la production des études qui visent à orienter et à justifier les choix techniques et structurels du projet. Il a proposé des recommandations pour réaliser les travaux. Il a fourni une expertise concernant la qualité des réalisations. Plusieurs travaux ont été annulés par l'agence de gestion foncière.

Donc, en partant du constat que certaines actions ont été menées, alors que d'autres ne les sont pas, et de l'hypothèse formulée à savoir que l'aménagement du site « Vieux Saida » nécessite une organisation et une implication des acteurs dans une démarche territoriale intégrée, nous nous proposons d'analyser la pratique de trois C : concertation, communication, coordination.

8.5.2. L'analyse d'implication et de mobilisation des acteurs : la pratique trois C

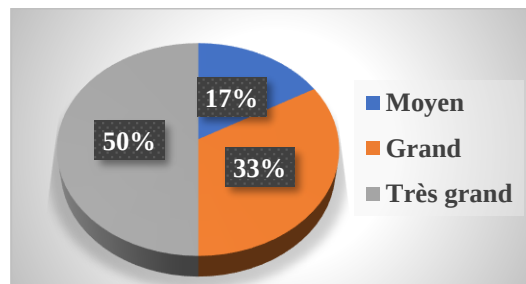
L'analyse de la pratique de trois C, considérée comme une assise d'organisation d'aménagement du site « Vieux Saida », nous permet de donner une idée sur la capacité des acteurs, non liés hiérarchiquement, à établir une véritable démarche projective. Pendant notre enquête semi directive, les questions ouvertes se sont adaptées et se sont formées tout au long de notre échange avec les acteurs. Les items exposés ci-dessus ont été retenus compte tenu des réponses des acteurs consultés. Nous apprécions aussi la perception des acteurs vis -à-vis le site « Vieux Saida ».

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

8.5.2.1. *La perception* : l'analyse de la perception nous permet de relever les résultats suivants :

8.5.2.1.1. L'intérêt apporté au site « vieux Saida » : l'analyse de la variable « l'intérêt apporté » nous permet de retenir trois items.

Figure 10: l'intérêt apporté au site d'aménagement



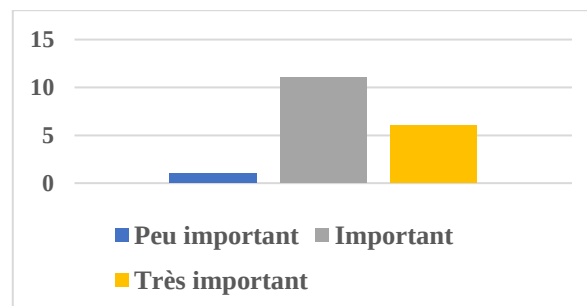
Source : construit par l'auteur

Nous constatons que 50% des acteurs apportent un intérêt très grand au site d'aménagement, tandis que 33% des acteurs apportent un intérêt grand.

8.5.2.1.2. Dimension n°1 : l'organisme et les différents aménagements apportés.

8.5.2.1.2.1. L'importance du rôle de l'organisme vis à vis le développement du site : l'analyse de la variable « l'importance du rôle de l'acteur » nous permet de retenir trois items.

Figure 11: l'importance accordée au rôle de l'acteur



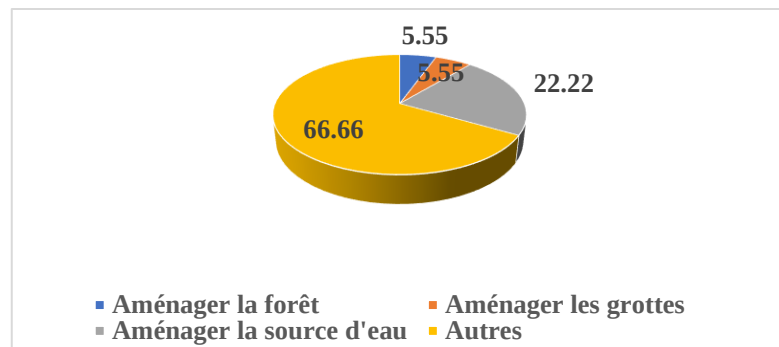
Source : construit par l'auteur

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Nous constatons que 61,11% des acteurs envisagent le rôle de l'organisme comme important, tandis que 33, 33% des acteurs envisagent le rôle de l'organisme comme très important.

8.5.2.1.2.2. Les principaux aménagements développés au site : l'analyse de la variable « les principaux aménagements » nous permet de retenir plusieurs items.

Figure 12: les principaux aménagements développés

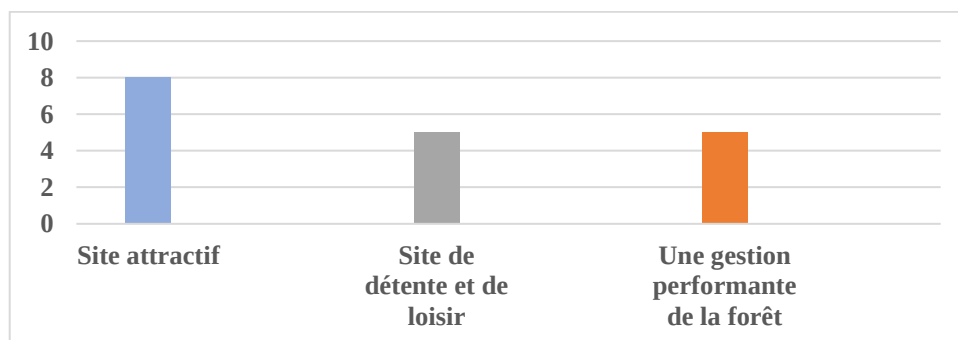


Source : construit par l'auteur

L'aménagement qui revient le plus souvent est « autres » (à raison de 67%) tels que : la réalisation des installations, l'aménagement des espaces au milieu des forêts, la protection de l'écosystème, l'organisation des manifestations de sensibilisation et culturelles, l'inventaire des ressources culturelles et archéologiques, l'inventaire des ressources forestières, le reboisement.

8.5.2.1.2.3. Les attentes vis-à-vis du site : l'analyse de la variable « les attentes vis-à-vis le site » nous permet de retenir trois items.

Figure 13: les attentes vis-à-vis le site



Source : construit par l'auteur

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

L'attente qui revient le plus souvent est « Site attractif » avec un pourcentage de 44,44%. Les deux autres attentes sont à raison de 27,77%.

A partir de la première dimension, nous concluons que : les acteurs sont conscients par l'importance du rôle joué par son organisme. Les actions d'aménagements qu'ils peuvent apporter sont aussi diverses. L'attente principale signalée par les acteurs est de rendre le site attractif.

8.5.2.1.3. Dimension n°2 : les atouts du site

8.5.2.1.3.1. Le rôle du site vis-à-vis la promotion du développement de la ville : l'analyse de la variable « le rôle du site vis-à-vis la promotion du développement de la ville » nous permet de retenir trois items.

Tableau 30: le rôle du site dans la promotion du développement de la ville

La variable		Réponses		Pourcentage d'observations
		N	Pourcentage	
Le rôle du site vieux Saïda	Le vieux Saïda est un site d'attraction	8	25%	44,44%
	Le vieux Saïda est un site touristique	12	37,5%	66,66%
	Le vieux Saïda est une forêt récréative	12	37,5%	66,66%
Total		32	100,0%	177,77%

Source : construit par l'auteur

Deux pourcentages des effectifs de deux items soulevés sont égaux. Le pourcentage des observations indique que la moitié des acteurs sont conscients par les différents rôles que peut jouer le site.

Nous relevons aussi que : la somme des pourcentages des observations est supérieure à 100 %, le site peut jouer plusieurs rôles dans la promotion du développement. On peut interpréter le pourcentage 177,77 %, en notant que chaque acteur est conscient à la moyenne par 1,77 (presque 2) deux rôles que peut jouer le site.

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

8.5.2.1.3.2. La nature des différentes ressources du site : l'analyse de la variable « la nature des différentes ressources du site » nous permet de retenir trois items.

Tableau 31: la nature des différentes ressources du site

La variable		Réponses		Pourcentage d'observations
		N	Pourcentage	
La nature des ressources du site	La nature des ressources est historique	10	26,31%	55,55%
	La nature des ressources est naturelle	18	47,36%	100,0%
	La nature des ressources est culturelle	10	26,31%	55,55%
Total		38	100,0%	211,11%

Source : construit par l'auteur

Deux pourcentages des effectifs de deux items soulevés sont égaux. Un seul item enregistre un pourcentage élevé. Le pourcentage des observations indique que plus ce que la moitié des acteurs ont des connaissances sur les différentes ressources du site.

Nous relevons que : la somme des pourcentages d'observations est supérieure à 100 %, le site est doté par plusieurs ressources de nature différente. On peut interpréter le pourcentage 211,11 %, en notant que chaque acteur est conscient à la moyenne par 2,11 (presque 2) deux ressources de nature différente.

8.5.2.1.3.3. Les atouts du site : l'analyse de la variable « les atouts du site » nous permet de retenir trois items.

Tableau 32: les atouts du site

La variable		Réponses		Pourcentage d'observations
		N	Pourcentage	
Les atouts du site	Sa situation géographique	12	34,28%	66,7%
	Ses ressources naturelles et culturelles	14	40%	77,77%
	Sa demande sociale	9	25,71%	50%

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Total	35	100,0%	194,47%

Source : construit par l'auteur

Un seul item enregistre un pourcentage élevé. Le pourcentage des observations indique que plus que la moitié des acteurs ont des connaissances sur les atouts du site.

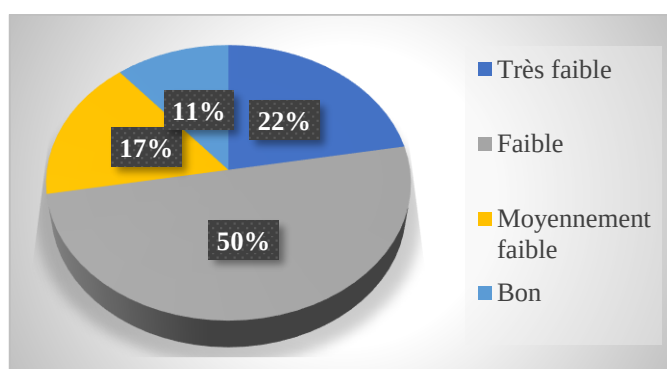
Nous relevons que : la somme des pourcentages d'observations est supérieure à 100 %, le site a plusieurs atouts. On peut interpréter le pourcentage 194,47 %, en notant que chaque acteur est conscient à la moyenne par 1,94 (presque 2) deux atouts, principalement ses ressources.

Nous concluons que les acteurs sont conscients par les différents rôles que peut jouer le site vis-à-vis la promotion du développement de la ville ainsi que par les atouts de ce site. Les acteurs ont aussi des connaissances sur la nature des différentes ressources.

8.5.2.1.4. Dimension n°3 : le niveau d'attraction du site

8.5.2.1.4.1. Le niveau d'attraction du site : l'analyse de la variable « le niveau d'attraction du site » nous permet de retenir trois items.

Figure 14: le niveau d'attraction du site



Source : construit par l'auteur

Nous relevons que plus ce que 50 % des acteurs considèrent que le niveau d'attraction est faible.

8.5.2.1.4.2. Les causes du non attractivité du site : l'analyse de la variable « les causes du non attractivité du site » nous permet de retenir quatre items.

Tableau 33: les causes du non attractivité du site

La variable	Réponses	

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

	N	Pourcentage	Pourcentage d'observations
La cause du non attractivité			
La cause est méconnue	2	6,26%	11,11%
La cause est due à l'absence d'une vision	9	28,12%	50,0%
La cause est due à une absence d'une stratégie du développement	8	25%	44,44%
La cause est due à une méconnaissance de ses ressources	13	40,62%	72,22%
Total	32	100,0%	177,77%

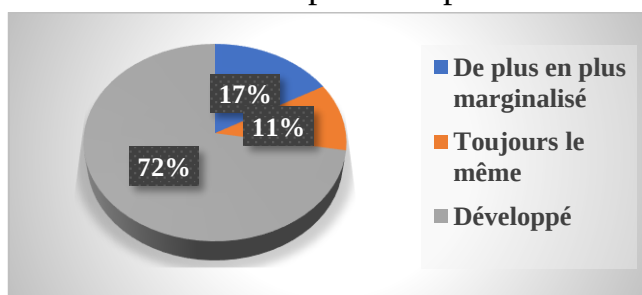
Source : construit par l'auteur

Le pourcentage des observations indique que plus que la moitié des acteurs sont conscients par les causes du non attractivité.

Nous relevons que : la somme des pourcentages des observations est supérieure à 100 %, les causes du non attractivité sont diverses. On peut interpréter le pourcentage 166,7 %, en notant que chaque acteur est conscient à la moyenne par 1,66 (presque 2) causes du non attractivité.

8.5.2.1.4.3. La vision vis-à-vis du site après une période donnée : l'analyse de la variable « la vision vis-à-vis du site après une période donnée » nous permet de retenir trois items.

Figure 15: la vision vis-à-vis du site après une période donnée



Source : construit par l'auteur

Nous relevons que la majorité des acteurs ont une vision commune celle « d'être développé ».

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Nous concluons que les acteurs sont conscients par le niveau d'attraction qui est faible, ce dernier est le résultat de plusieurs causes que sont principalement : l'absence d'une vision et d'une stratégie de développement. L'ensemble des acteurs ont une vision commune envers l'état du site après une période donnée, celle « d'être développé ».

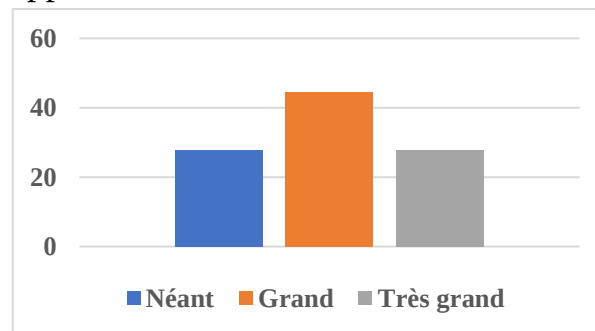
Synthèse : les acteurs ont des connaissances sur les différents éléments du site, ils sont aussi conscients par le rôle de leur organisme, l'état du site et de son niveau d'attraction et par le rôle du site qu'il peut jouer. Cet ensemble de connaissances permet la construction d'une image, une condition nécessaire pour guider toute action d'aménagement du site, dans le but d'atteindre une forme plus agréable, lisible et chargée de significations symboliques. Nous concluons que cette perception appréciée chez les acteurs peut stimuler les actions d'aménagement.

8.5.2.2. *La concertation* : l'analyse de la concertation nous permet de relever les résultats suivants :

8.5.2.2.1. **Dimension n°01** : l'organisation de la concertation et la cellule responsable de ce travail

8.5.2.2.1.1. L'intérêt apporté à la concertation : l'analyse de la variable « l'intérêt apporté à la concertation » nous permet de retenir trois items.

Figure 16: l'intérêt apporté à la concertation



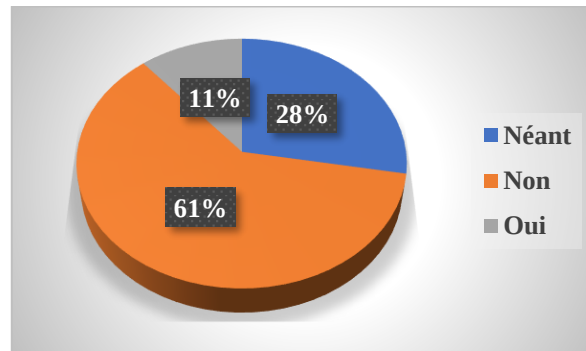
Source : construit par l'auteur

Nous relevons que plus que la moitié des acteurs apportent un intérêt grand et très grand à l'action de la concertation. Tandis que, le reste des acteurs qui peuvent intervenir (institut national de recherche forestière, représentante de l'UNESCO chargé de l'inventaire du patrimoine matériel et archéologique, deux associations environnementales, une association culturelle), déclarent qu'ils n'étaient pas sollicités pour participer aux démarches de la concertation.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

8.5.2.2.1.2. L'existence d'une instance de concertation : l'analyse de la variable « l'existence d'une cellule de concertation » nous permet de retenir trois items.

Figure 17: l'existence d'une instance de concertation

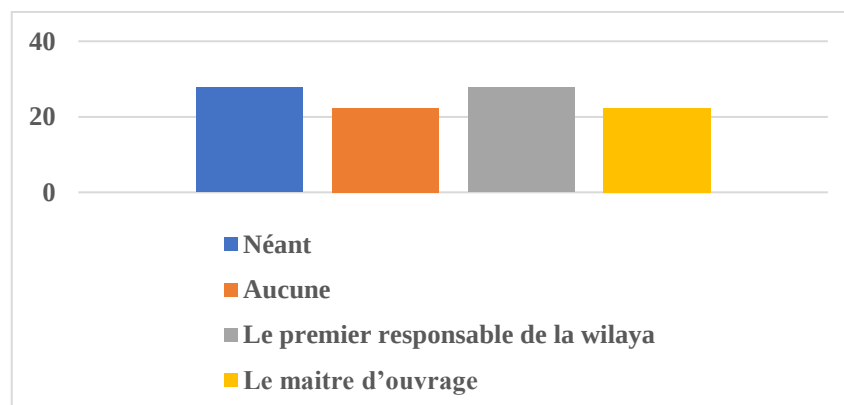


Source : construit par l'auteur

La réponse qui revient le plus souvent est « Non », avec un pourcentage de 61%. Les 11% des acteurs considèrent que la cellule de coordination de la wilaya est une forme d'une cellule de concertation. Le reste des acteurs déclarent qu'ils n'avaient pas participé aux démarches de la concertation.

8.5.2.2.1.3. L'identification d'organisme administratif chargé de l'organisation de la concertation : l'analyse de la variable « l'identification d'organisme administratif chargé de l'organisation de la concertation » nous permet de retenir quatre items.

Figure 18: l'institution organisatrice de l'action de la concertation



Source : construit par l'auteur

Comme nous constatons les réponses se sont variées entre : « néant », ces acteurs déclarent qu'ils n'avaient pas participer aux démarches de la

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

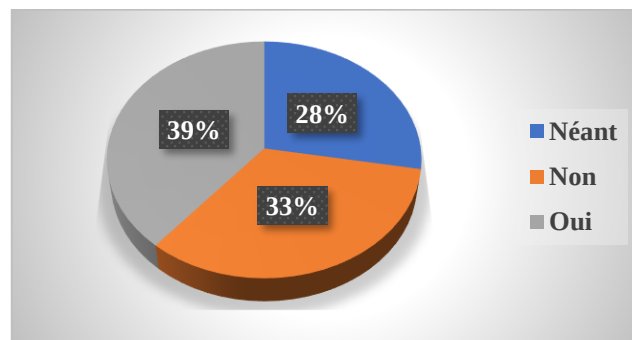
concertation. Certains d'autres déclarent qu'aucune institution n'a été identifiée. Le reste des acteurs considèrent que le maître d'ouvrage est identifié en tant qu'une institution de concertation, alors que d'autres indiquent que le premier responsable de la wilaya s'occupe de l'organisation de cette action. Les réponses sont contradictoires.

Malgré l'intérêt qu'apportent certains acteurs à cette action, l'organisme de la concertation n'a pas été bien déterminée, pour s'occuper de l'organisation de l'action de la concertation.

8.5.2.2.2. Dimension n°2 : la démarche d'intégration des acteurs

8.5.2.2.2.1. L'existence des démarches de sensibilisation des acteurs : l'analyse de la variable « l'existence des démarches de sensibilisation » nous permet de retenir trois items.

Figure 19: l'existence des démarches de sensibilisation

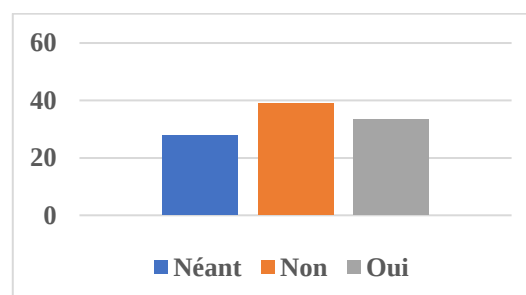


Source : construit par l'auteur

Les réponses se sont variées entre : « néant », ces acteurs déclarent qu'ils n'avaient pas participé aux démarches de la concertation. Certains d'autres comme les entreprises et le bureau de suivi confirment l'existence des démarches de sensibilisation, alors que, le reste des acteurs infirment l'existence de ces démarches.

8.5.2.2.2.2. L'existence des démarches d'information par les rôles et les règles du jeu de la concertation : l'analyse de la variable « l'existence des démarches d'information » nous permet de retenir trois items.

Figure 20: l'existence des démarches d'information



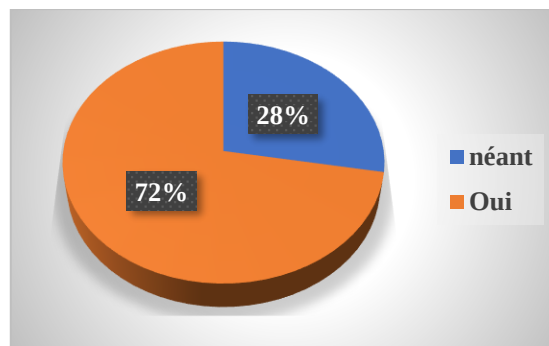
Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Source : construit par l'auteur

Les réponses se sont variées entre : « néant », ces acteurs déclarent qu'ils n'avaient pas participé aux démarches de la concertation. Certains d'autres comme les entreprises et le bureau de suivi confirment l'existence des démarches d'information, alors que, le reste des acteurs infirment l'existence de ces démarches.

8.5.2.2.3. La perception de l'acteur vis-à-vis cette initiative du projet d'aménagement : l'analyse de la variable « la perception de l'acteur » nous permet de retenir deux items.

Figure 21: la perception de l'acteur



Source : construit par l'auteur

La majorité des acteurs sont en faveur de cette initiative d'aménagement, alors que certains acteurs confirment leurs absences des démarches d'élaboration de ce projet d'aménagement.

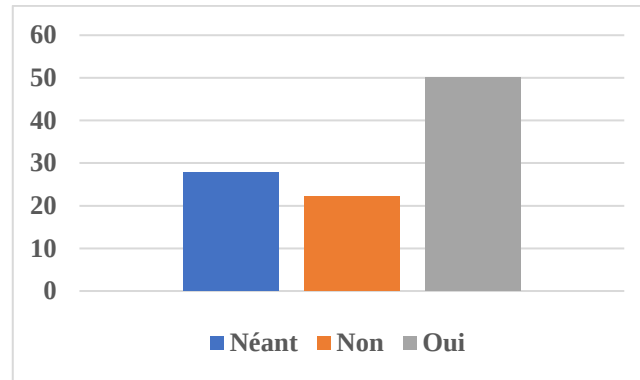
Nous constatons majoritairement une quasi absence des démarches d'intégration des acteurs que sont les démarches de sensibilisation ou les démarches d'information, pourtant les acteurs sont en faveur de cette initiative d'aménagement du site.

8.5.2.2.3. Dimension n°3 : le travail effectué pour une construction d'une réalité commune

8.5.2.2.3.1. L'implication des acteurs dans la conception du projet : l'analyse de la variable « l'implication des acteurs dans la conception du projet » nous permet de retenir trois items.

Figure 22: l'implication dans la conception du projet

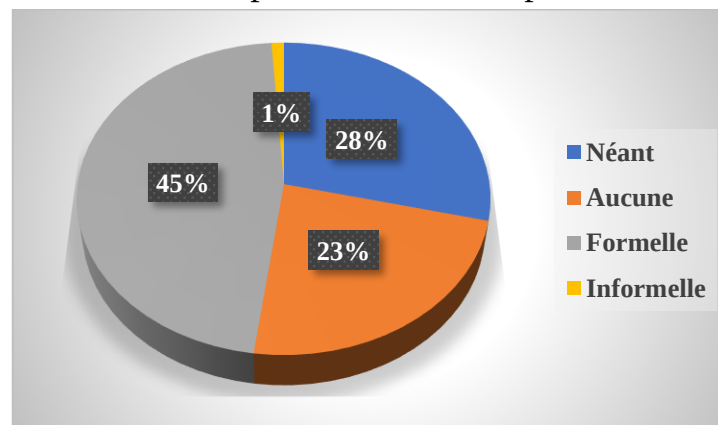
Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale



Source : construit par l'auteur

La moitié des acteurs confirment leurs implications à travers les réunions organisées individuellement et à travers le comité de coordination de la wilaya, tandis que, le reste des acteurs infirment leurs implications.

8.5.2.2.3.2. La démarche d'implication des acteurs : l'analyse de la variable « la démarche d'implication des acteurs » nous permet de retenir quatre items. Figure 23: la démarche établie pour solliciter l'implication des acteurs



Source : construit par l'auteur

Comme nous constatons, la moitié des acteurs nient leur implication, alors que le reste des acteurs confirme que le travail a été effectué individuellement ou l'acteur pivot a bénéficié des orientations de ces organismes.

8.5.2.2.3.3. La relation entre la démarche établie et l'implication dans la conception du projet : pour examiner cette relation un tableau a été construit ci-dessous.

Tableau croisé 34: la démarche établie pour solliciter l'implication des acteurs/l'implication dans la conception du projet

Les variables	La démarche établie pour solliciter l'implication des acteurs	Total

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

		Néant	Aucune	Formelle	Informelle	
L'implication dans la conception du projet	Néant	5	0	0	0	5
	Non	0	4	0	0	4
	Oui	0	0	8	1	9
Total		5	4	8	1	18

Source : construit par l'auteur

A partir de ce tableau, nous relevons que :

La moitié des acteurs nient leur implication dans le projet. 50 % des acteurs impliqués dans la conception du projet, confirment que la démarche de leurs implications avait un aspect formel (88,88% de cette catégorie impliquée). Tandis que 21 % de cette catégorie ont été sollicité informellement. Ces acteurs confirment que le travail a été effectué individuellement, ce qui indique l'absence du travail collectif.

8.5.2.2.3.4. Les objectifs du travail de la concertation : l'analyse de la variable « les objectifs du travail de la concertation » nous permet de retenir six items.

Tableau 35: les objectifs de l'action de la concertation

La variable		Réponses		Pourcentage d'observations
		N	Pourcentage	
Les objectifs de la concertation	Aucun objectif n'a été signalé	5	17,85%	27,77%
	Aucun objectif n'a été déterminé avec les différents acteurs	4	14,28%	22,22%
	Le partage des connaissances sur le contexte local	4	14,28%	22,22%
	La désignation des rôles respectifs des acteurs	7	25,0%	38,88%
	Le partage d'une responsabilité collective	5	17,85%	27,77%

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

L'anticipation des difficultés	3	10,71%	16,66%
Total	28	100,0%	155,52%

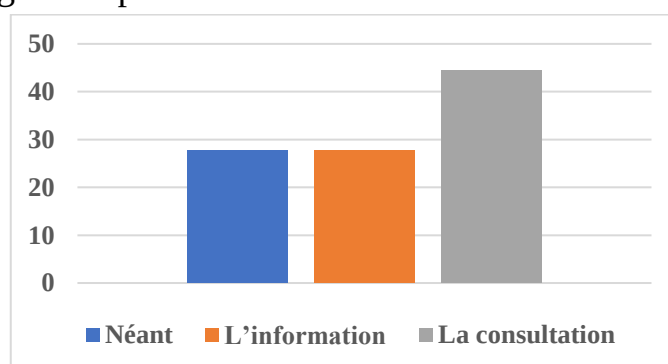
Source : construit par l'auteur

Nous relevons que : la somme des pourcentages des observations est supérieure à 100 %, les objectifs sont divers. On peut interpréter le pourcentage 155,5 %, en notant que chaque acteur est conscient à la moyenne par 1,555 (presque 2) objectifs.

Ces objectifs ont fait l'objet d'un travail individuel avec les différents organismes. Nous constatons aussi que les travaux effectués individuellement ont visé en premier lieu : la désignation des rôles des acteurs et le partage d'une responsabilité collective.

8.5.2.2.3.5. Le degré d'implication utilisé : l'analyse de la variable « le degré d'implication utilisé » nous permet de retenir trois items.

Figure 24: le degré d'implication utilisé



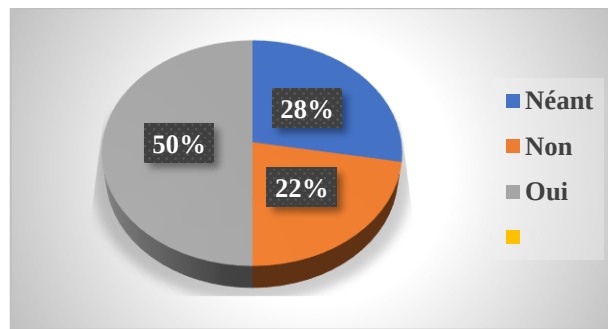
Source : construit par l'auteur

Les réponses se sont variées entre : « néant », ces acteurs déclarent qu'ils n'étaient pas impliqués dans la configuration du projet. Certains d'autres comme les entreprises et le bureau de suivi confirment que le degré d'implication utilisé dans la configuration du projet est la consultation, alors que, le reste des acteurs déclarent que le degré d'implication utilisé est l'information.

8.5.2.2.3.6. L'organisation des balades rurales et urbaines : l'analyse de la variable « l'organisation des balades rurales et urbaines » nous permet de retenir trois items.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Figure 25: l'organisation des balades rurales et urbaines

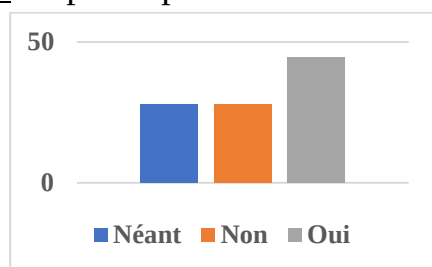


Source : construit par l'auteur

Les réponses se sont variées entre : « néant », ces acteurs déclarent qu'ils n'étaient pas impliqués dans la configuration du projet et par conséquent dans les balades. Certains d'autres comme les entreprises et le bureau de suivi confirment que des balades rurales et urbaines ont été organisées, alors que, le reste des acteurs infirment l'organisation des balades rurales et urbaines.

8.5.2.2.3.7. La participation à des débats d'idées et des rencontres informelles : l'analyse de la variable « la participation à des débats d'idées et des rencontres informelles » nous permet de retenir trois items.

Figure 26: la participation à des débats d'idées et des rencontres informelles



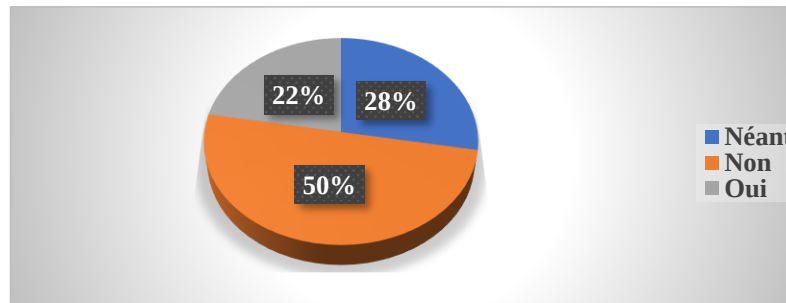
Source : construit par l'auteur

Les réponses se sont variées entre : « néant », ces acteurs n'ont pas participé aux débats d'idées et aux rencontres informelles. Certains d'autres comme les entreprises et le bureau de suivi ont participé aux débats d'idées et aux rencontres informelle, alors que, le reste des acteurs nient leur participation aux débats d'idées et aux rencontres informelles.

8.5.2.2.3.8. La participation à des ateliers thématiques sur la configuration du projet : l'analyse de la variable « la participation à des ateliers thématiques sur la configuration du projet » nous permet de retenir trois items.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

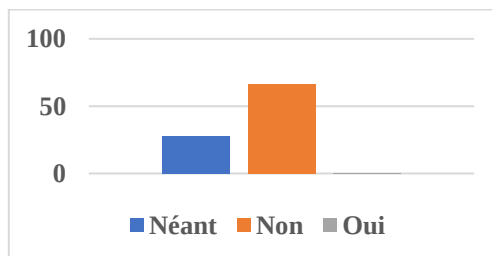
Figure 27: la participation à des ateliers thématiques sur la configuration du projet



Source : construit par l'auteur

Les réponses se sont variées entre : « néant », ces acteurs n'ont pas été sollicités pour participer à des ateliers thématiques sur la configuration du projet. Certains d'autres comme les entreprises et le bureau de suivi ont participé à des ateliers thématiques sur la configuration du projet, alors que, la moitié des acteurs nient leur participation à des ateliers thématiques sur la configuration du projet.

8.5.2.2.3.9. La participation à des ateliers collaboratifs pour un échange d'expertise : l'analyse de la variable « la participation à des ateliers collaboratifs pour un échange d'expertise » nous permet de retenir trois items. Figure 28: la participation à des ateliers collaboratifs pour un échange d'expertise



Source : construit par l'auteur

Plus ce que la moitié des acteurs nient la participation à des ateliers collaboratifs pour un échange d'expertise. Le reste des acteurs déclarent qu'ils n'étaient pas impliqués dans la configuration du projet.

Afin d'étudier la relation entre le degré d'implication et les trois variables que sont : l'organisation des balades rurales et urbaines, la participation à des débats d'idées et des rencontres informelles, la participation à des ateliers collaboratifs pour un échange d'expertise, une autre variable a été créée nommée les modes du travail en commun englobant ces trois variables.

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

8.5.2.2.3.10. Les modes du travail en commun : l'analyse de la variable « les modes du travail en commun » nous permet de retenir trois items.

Tableau 36: les modes du travail en commun

La variable		Réponses		Pourcentage d'observations
		N	Pourcentage	
Les modes du travail en commun	L'organisation des balades rurales et urbaines	9	42,85%	50%
	La participation à des débats d'idées et des rencontres informelles	8	38,09%	44,44%
	La participation à des ateliers collaboratifs pour un échange d'expertise	4	19,04%	22,22%
	Total	21	100,0%	116,66%

Source : construit par l'auteur

Le pourcentage des observations indique que presque la moitié des acteurs ont participé au travail : soit à travers les balades rurales et urbaines, soit à travers les débats d'idées et les rencontres informelles. On peut interpréter le pourcentage des observations 116,66 %, en notant que chaque acteur de cette catégorie a participé au travail à travers, à la moyenne 1,1(presque 1) mode du travail en commun.

8.5.2.2.3.11. La relation entre les modes du travail en commun et le degré d'implication : pour examiner cette relation, nous avons construit le tableau croisé suivant :

Tableau croisé 37: les modes du travail en commun/le degré d'implication

Les variables	Le degré d'implication utilisé		Total
	L'information	La consultation	

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

Les modes du travail en commun	L'organisation des balades rurales et urbaines	3	6	9
	La participation à des débats d'idées et des rencontres informelles	1	7	8
	La participation à des ateliers collaboratifs pour un échange d'expertise	0	1	1
	Total	4	14	18

Source : construit par l'auteur

A partir de ce tableau, nous relevons que :

16,66 % des acteurs ont déclaré que le degré d'implication utilisé est l'information et les modes du travail utilisés sont : les balades rurales et urbaines et les débats d'idées et les rencontres informelles.

44,44 % des acteurs ont déclaré que le degré d'implication utilisé est la consultation et les modes du travail utilisés sont principalement : les balades rurales et urbaines et les débats d'idées et les rencontres informelles.

Nous constatons l'absence d'un travail profond pour la construction d'une réalité commune suite à :

La majorité des acteurs impliqués dans la conception du projet confirment que la démarche de leurs implications a un aspect formel (les réunions organisées individuellement, le comité de coordination de la wilaya). 21 % de cette catégorie ont été sollicité informellement.

Les 40% de la totalité des acteurs comme : l'institut national de recherche forestière, le représentant chargé de l'inventaire du patrimoine, deux associations environnementales, une association culturelle, la direction de l'environnement, la direction de la jeunesse et sport, n'ont pas été impliqués. Cela indique l'absence d'un travail d'implication collectif organisé.

Le travail de la concertation est marqué par plusieurs lacunes que sont : l'organisme de la concertation n'a pas été bien déterminé, l'absence des démarches de sensibilisation de la population, l'absence des démarches d'information par les rôles et les règles de jeu de la concertation.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Nous constatons aussi que les travaux effectués individuellement ont visé en premier lieu : la désignation des rôles des acteurs et le partage d'une responsabilité collective. Le partage des connaissances sur le contexte local et l'anticipation des difficultés paraissent des objectifs secondaires. Ce qui indique l'absence d'un travail organisé sur les objectifs principaux du projet d'aménagement.

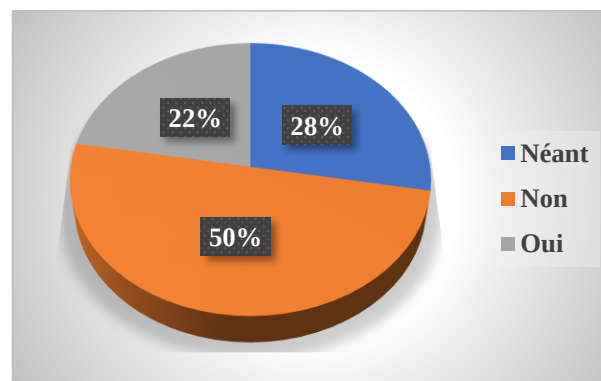
Le degré d'implication utilisé est la consultation, le travail de la co-construction est quasi absent.

La majorité des acteurs déclarent aussi que les modes du travail utilisés sont principalement : les balades rurales et urbaines et les débats d'idées et les rencontres informelles. Les ateliers collaboratifs d'échange d'expertise et les ateliers thématiques sur la configuration du projet sont peu utilisés. Nous constatons l'absence d'un travail profond.

8.5.2.2.4. Dimension n°4 : le travail effectué pour une construction d'une stratégie commune de mise en œuvre

8.5.2.2.4.1. La participation au travail d'identification des objectifs du projet : l'analyse de la variable « la participation au travail d'identification des objectifs du projet » nous permet de retenir trois items.

Figure 29: la participation au travail d'identification des objectifs du projet



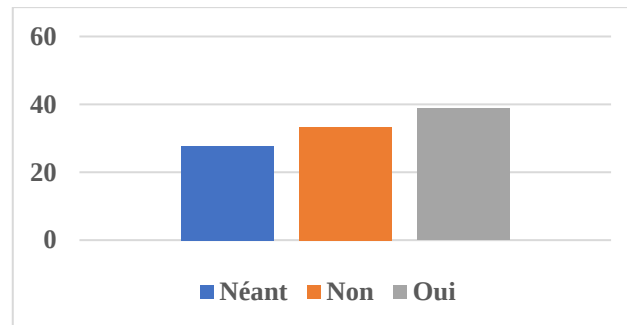
Source : construit par l'auteur

Seulement 22 % des acteurs participent à l'identification des objectifs du projet. Les 50% des acteurs nient leur participation dans l'identification des objectifs du projet. Le reste des acteurs n'étaient pas impliqués dans l'élaboration du projet.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

8.5.2.2.4.2. La participation au travail d'identification des besoins d'aménagement : l'analyse de la variable « la participation au travail d'identification des besoins d'aménagement » nous permet de retenir trois items.

Figure30: la participation au travail d'identification des besoins d'aménagement

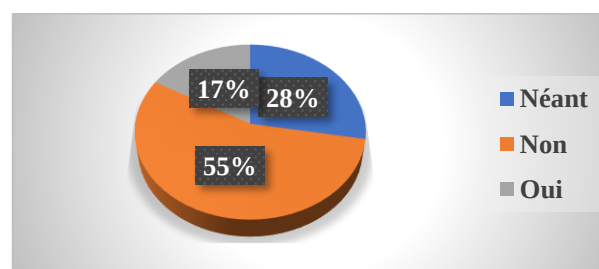


Source : construit par l'auteur

Presque 39% des acteurs confirment leur participation à l'identification des besoins d'aménagement. Les 33% des acteurs nient leur participation dans l'identification des objectifs du projet. Le reste des acteurs n'étaient pas impliqués dans l'élaboration du projet.

8.5.2.2.4.3. La participation à l'élaboration du plan d'action : l'analyse de la variable « la participation à l'élaboration du plan d'action » nous permet de retenir trois items.

Figure 31: la participation à l'élaboration du plan d'action



Source : construit par l'auteur

Seulement 17% des acteurs que sont les entreprises de réalisation confirment leur participation à l'élaboration d'un plan d'action. Les 55% des acteurs infirment leur participation dans l'élaboration d'un plan d'action. Le reste des acteurs n'ont pas participé dans la construction du projet.

Nous constatons l'absence d'un travail collectif de construction d'une stratégie commune de mise en œuvre du projet suite à :

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

La majorité des acteurs (sauf les entreprises de réalisation) n'ont pas participé à l'identification des objectifs du projet.

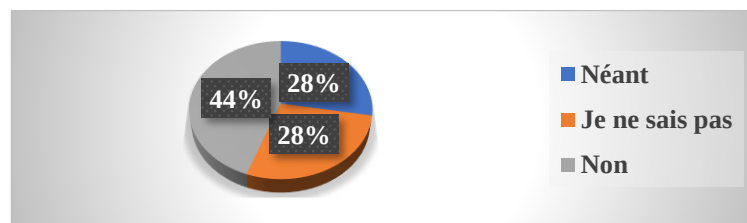
Plus ce que la moitié des acteurs n'ont pas participé à l'identification des besoins d'aménagement.

L'ensemble des acteurs (sauf les entreprises de réalisation) n'ont pas participé à l'élaboration d'un plan d'action du projet.

8.5.2.2.5. Dimension n°5 : l'évaluation de la pratique de la concertation

8.5.2.2.5.1. L'implication de la population dans la conception du projet : l'analyse de la variable « l'implication de la population dans la conception du projet » nous permet de retenir trois items.

Figure 32: l'implication de la population dans la conception du projet

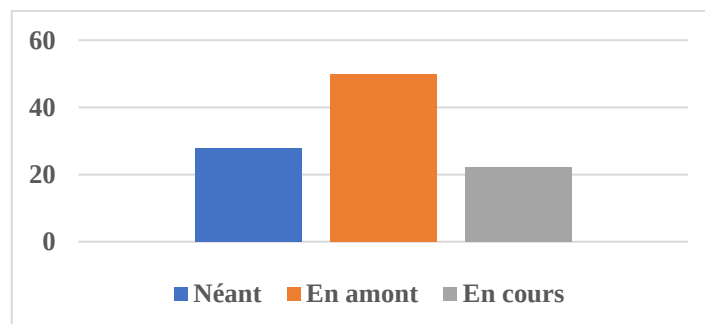


Source : construit par l'auteur

Les réponses se sont variées entre : « néant », ces acteurs n'ont pas participé à la pratique de la concertation. Certains d'autres comme le bureau de suivi et les élus n'ont pas une idée sur l'implication de la population, alors que, le reste des acteurs nient l'implication de la population dans la pratique de la concertation.

8.5.2.2.5.2. La phase d'implication de la concertation dans le travail du projet : l'analyse de la variable « la phase d'implication de la concertation dans le travail du projet » nous permet de retenir trois items.

Figure 33: la phase d'implication de la concertation dans le travail du projet



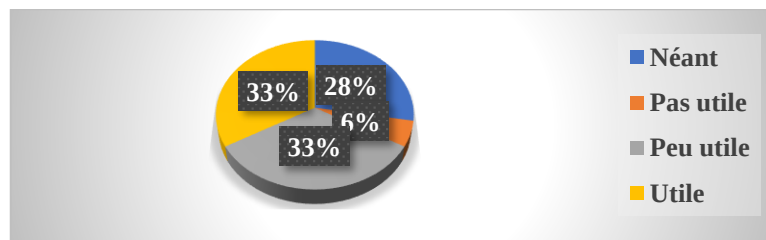
Source : construit par l'auteur

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

La moitié des acteurs, impliqués dans la conception du projet, indiquent que la phase de la concertation était programmée en amont de la réalisation, alors que le reste des acteurs impliqués comme les entreprises de réalisation indiquent que cette pratique était programmée en cours de réalisation du projet.

8.5.2.2.5.3. La qualité d'échange entre les acteurs : l'analyse de la variable « la qualité d'échange entre les acteurs » nous permet de retenir quatre items.

Figure 34: la qualité d'échange entre les acteurs

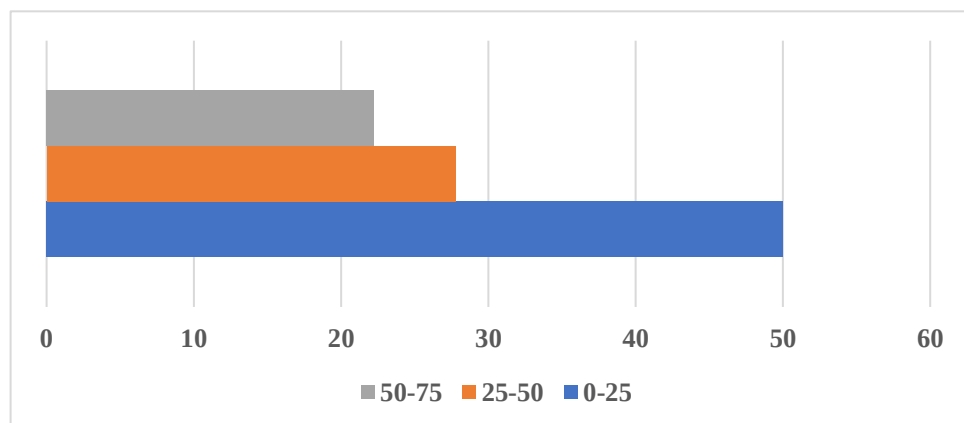


Source : construit par l'auteur

Les réponses se sont variées entre « *pas utile* » et « *peu utile* », ce qui indique que la qualité d'échange est moyennement utile.

8.5.2.2.5.4. Le taux d'utilisation de la concertation par les différents secteurs : l'analyse de la variable « le taux d'utilisation de la concertation par les différents secteurs » nous permet de retenir trois classes.

Figure 35: le taux d'utilisation de la concertation par les différents secteurs



Source : construit par l'auteur

Comme nous constatons le taux d'utilisation de la pratique de la concertation s'étale principalement entre 0 et 25. Les acteurs accordent peu d'importance à cette pratique pour développer leur projet.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

La concertation est peu utile dans le cadre de ce projet suite à : La majorité des acteurs nient l'implication de la population dans la conception du projet.

Cette pratique a été programmée en amont et en cours de la réalisation du projet. La qualité d'échange est peu utile.

L'utilisation de cette pratique par les différents secteurs se différencie d'un acteur à un autre. Ce qui reflète que ces acteurs n'accordent pas la même importance à cette pratique.

Synthèse :

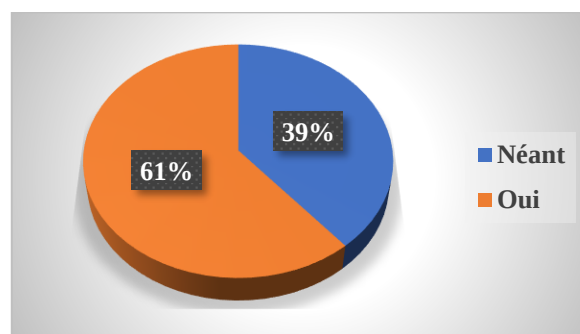
L'examen des démarches de la concertation, proposées dans la revue de la littérature, dans le cadre du projet d'aménagement du site vieux Saida conclut que la qualité de la participation des acteurs dans le processus de la construction collective est inférieure suite à une quasi-absence de ses démarches : vision partagée, objectifs définis, émergence d'une proximité, actions à entreprendre, degrés d'implication, instance locale de la concertation, actions de sensibilisation et d'information, les balades, les ateliers thématiques, les rencontres des débats d'idées, plan d'action et moyens d'échange. Ce qui ne permet pas la construction d'une réalité commune et l'établissement d'une stratégie commune et par voie de conséquence la réussite de la faculté de l'agir ensemble.

8.5.2.3. *La communication* : l'analyse de la communication nous permet de relever les résultats suivants :

8.5.2.3.1. Dimension n°1 : les aspects communicationnels chez l'acteur

8.5.2.3.1.1. L'accord sur le travail en commun : l'analyse de la variable « l'accord sur le travail en commun » nous permet de retenir deux items.

Figure 36: l'accord sur le travail en commun



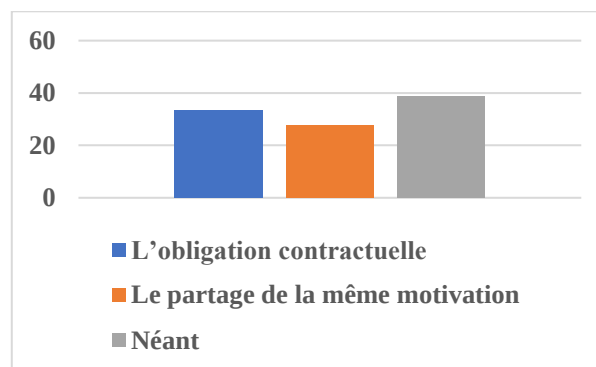
Source : construit par l'auteur

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Pourtant les rôles que peuvent jouer, plusieurs organismes, 39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site. 61% des acteurs sont en faveur du travail en commun.

8.5.2.3.1.2. Les motivations pour tisser des relations d'échange entre acteurs : l'analyse de la variable « les motivations pour tisser des relations d'échange entre acteurs » nous permet de retenir trois items.

Figure 37: les motivations pour tisser des relations d'échange entre acteurs

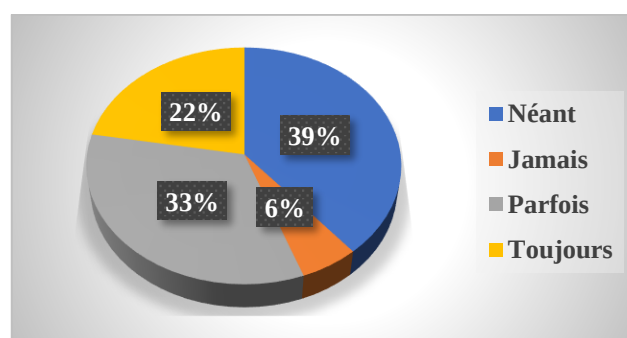


Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site. La motivation qui revient le plus souvent est « l'obligation contractuelle » à raison de 33 %, alors que « le partage de la même vision » est à raison de 28%. Les motivations se différencient d'un acteur à un autre.

8.5.2.3.1.3. Le partage de la même motivation du travail en commun avec les différents acteurs : l'analyse de la variable « le partage de la même motivation du travail en commun avec les différents acteurs » nous permet de retenir quatre items.

Figure 38: le partage de la même motivation du travail en commun avec les différents acteurs



Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site. Seulement 22 % des acteurs partagent « toujours » la même motivation du travail en commun avec les différents acteurs. 33% des acteurs partagent « parfois » cette même motivation.

8.5.2.3.1.4. Les formes du travail en commun : l'analyse de la variable « les formes du travail en commun » nous permet de retenir trois items.

Tableau 38: les formes du travail en commun

La variable		Réponses		Pourcentage d'observations
		N	Pourcentage	
Aucune forme n'a été signalée		7	30,43	38,88
Les formes du travail en commun	Les rencontres d'expertises	6	26,08%	33,33%
	Les rencontres du partage des connaissances sur le contexte local	10	43,47%	55,55%
	Total	23	100,0%	127,76%

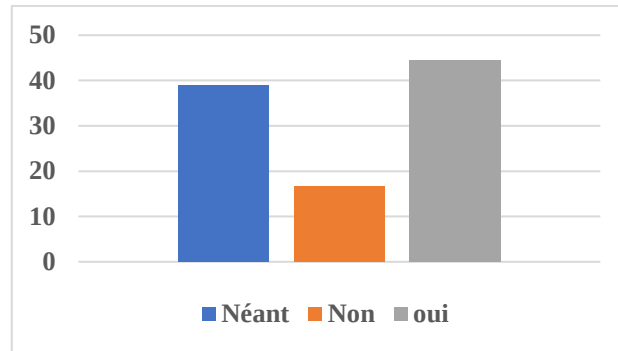
Source : construit par l'auteur

Le pourcentage des observations indique que plus de 50% des acteurs ont utilisé les rencontres du partage des connaissances sur le contexte local. La somme des pourcentages des observations est supérieure à 100%, les formes utilisées sont diverses. On peut interpréter le pourcentage 127,76 %, en notant que chaque acteur impliqué a participé au travail, à travers au moyenne 1,27 (presque 1) une forme.

8.5.2.3.1.5. L'accord pour tisser des relations personnelles en dehors du travail : l'analyse de la variable « l'accord pour tisser des relations personnelles en dehors du travail » nous permet de retenir trois items.

Figure 39: l'accord pour tisser des relations personnelles en dehors du travail

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale



Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que, 45% des acteurs sont en faveur du développement des relations personnelles en dehors du travail.

8.5.2.3.1.6. La relation entre l'accord sur le travail en commun et l'accord pour développer des relations personnelles : pour examiner cette relation nous construisons le tableau suivant :

Tableau croisé 39: l'accord sur le travail en commun/l'accord pour développer des relations personnelles

La variable		L'accord pour tisser des relations personnelles en dehors du travail			Total
		Néant	Non	Oui	
L'accord sur le travail en commun	Néant	7	0	0	7
	Oui	0	3	8	11
Total		7	3	8	18

Source : construit par l'auteur

Nous relevons que :

73% des acteurs impliqués dans le développement du projet sont à la fois pour le travail en commun et pour le développement des relations personnelles.

27 % de ces acteurs sont en faveur du travail en commun alors qu'ils ne sont pas pour le développement des relations personnelles.

Les aspects communicationnels chez l'acteur intervenant sont en faveur du développement d'une dynamique communicationnelle suite à :

L'ensemble des acteurs sont en faveur du travail en commun. Les motivations qui poussent les acteurs à tisser des relations d'échange se différencient d'un acteur à un autre entre « le partage de la même vision » et « l'obligation contractuelle ». Ces acteurs déclarent que la motivation du travail en commun n'est pas souvent partagée. La majorité des acteurs sont en faveur du développement des relations interpersonnelles. La forme du travail en commun

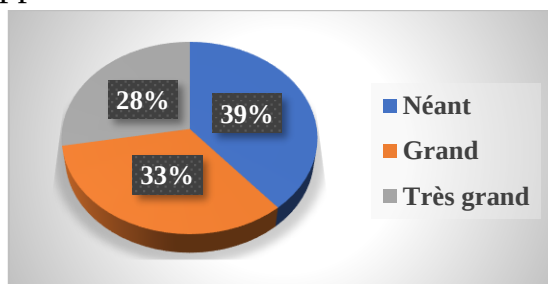
Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

la plus utilisée est les rencontres du partage des connaissances sur le contexte local.

8.5.2.3.2. Dimension n°2 : les aspects communicationnels de l'organisme

8.5.2.3.2.1. L'intérêt apporté à la communication : l'analyse de la variable « l'intérêt apporté à la communication » nous permet de retenir trois items.

Figure 40: l'intérêt apporté à la communication

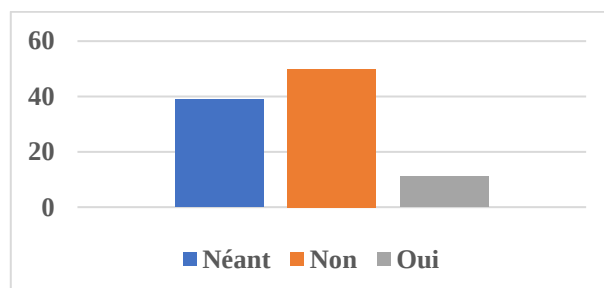


Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que, le reste des acteurs apportent un grand intérêt à la communication.

8.5.2.3.2.2. L'existence d'une cellule de communication au niveau de l'organisme : l'analyse de la variable « l'existence d'une cellule de communication au niveau de l'organisme » nous permet de retenir trois items.

Figure 41: l'existence d'une cellule de communication au niveau de l'organisme



Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que, la moitié des acteurs ne détiennent pas une cellule de communication au niveau des différents organismes.

8.5.2.3.2.3. Les moyens de communication de l'organisme : l'analyse de la variable « les moyens de communication de l'organisme » nous permet de retenir quatre items.

Tableau 40: les moyens de communication de l'organisme

La variable	Réponses		Pourcentage d'observations
	N	Pourcentage	

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Aucun moyen n'a été indiqué		7	35%	38,88%
Les moyens de communication de l'organisation	Le journal	1	5%	5,5%
	Les Mails d'informations	3	15%	16,66%
	Le tableau d'affichage	4	20%	22,22%
	Les réunions	5	25%	27,77%
	Total	20	100,0%	111,03%

Source : construit par l'auteur

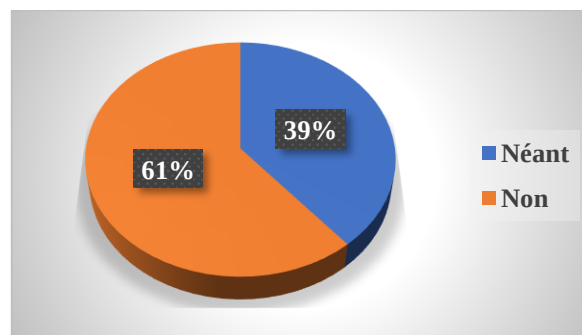
Les réunions sont le moyen de communication interne le plus utilisé, il enregistre le pourcentage le plus élevé. On peut interpréter le pourcentage 111,03 %, en notant que chaque acteur utilise au moyenne 1,11 (presque 1) un moyen de communication.

Nous constatons l'absence des comités de communication au niveau des organismes qui permettent la conciliation entre les enjeux économiques et les enjeux relationnels, malgré l'intérêt qu'apportent les acteurs à la communication. Le moyen de la communication le plus utilisé par les différents acteurs est les réunions. Elles favorisent la métacommunication et la mise en sens commun au sein de chaque organisme.

8.5.2.3.3. Dimension n°3 : les aspects de la communication du projet d'aménagement

8.5.2.3.3.1. L'existence d'une cellule de communication autour du projet d'aménagement : l'analyse de la variable « l'existence d'une cellule de communication autour du projet d'aménagement » nous permet de retenir deux items.

Figure 42: l'existence d'une cellule de communication autour du projet d'aménagement



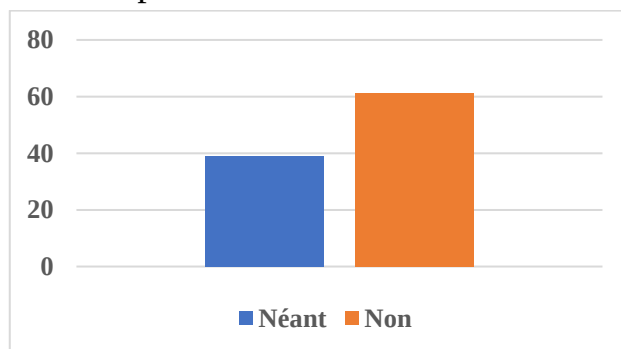
Source : construit par l'auteur

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que, 61% des acteurs nient l'existence d'une cellule de communication autour du projet d'aménagement.

8.5.2.3.3.2. L'existence d'un plan de communication autour du projet : l'analyse de la variable « l'existence d'un plan de communication autour du projet » nous permet de retenir deux items.

Figure 43: l'existence d'un plan de communication autour du projet



Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que, 61% des acteurs nient l'existence d'un plan de communication autour du projet d'aménagement.

8.5.2.3.3.3. Les aspects techniques utilisés pour faciliter l'échange d'information : l'analyse de la variable « les aspects techniques utilisés pour faciliter l'échange d'information » nous permet de retenir trois items.

Tableau 41: les aspects techniques utilisés

La variable		Réponses		Pourcentage d'observations
		N	Pourcentage	
Les aspects techniques de la communication	Aucun aspect n'a été utilisé	08	36,36%	44,44%
	Les réunions	4	18,18%	22,22%
	Les documents écrits	10	45,45%	55,55%
Total		22	100%	122,21%

Source : construit par l'auteur

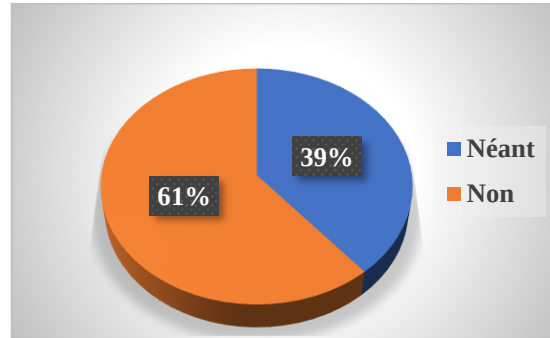
Le pourcentage des observations indique que la majorité des acteurs utilisent les documents écrits. On peut interpréter le pourcentage 122,21%, en notant que chaque acteur utilise au moyenne (1) un aspect technique de communication.

8.5.2.3.3.4. L'utilisation de nouvelles technologies d'information et de communication : l'analyse de la variable « l'utilisation de nouvelles

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

technologies d'information et de communication » nous permet de retenir deux items.

Figure 44: l'utilisation de nouvelles technologies d'information et de communication

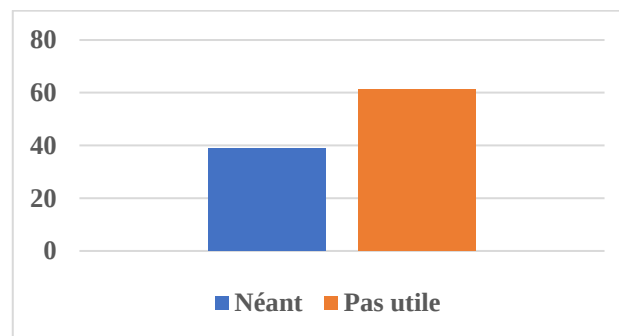


Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que, 61% des acteurs nient l'utilisation de NTIC dans le cadre du projet d'aménagement.

8.5.2.3.3.5. L'utilité d'utilisation des NTIC : l'analyse de la variable « l'utilité d'utilisation des NTIC » nous permet de retenir deux items.

Figure 45: l'utilité d'utilisation des NTIC



Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que, 61% des acteurs déclarent que l'utilisation de NTIC n'est pas utile.

Les aspects communicationnels autour du projet d'aménagement sont pratiquement absents suite à :

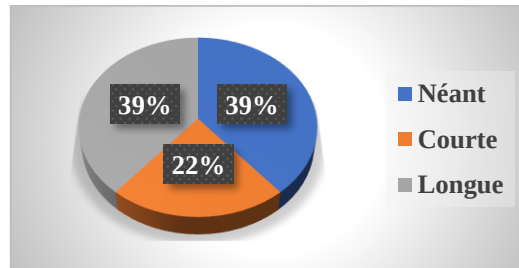
L'ensemble des acteurs ont confirmé l'absence d'une cellule de communication autour du projet ainsi que le plan de la communication. L'aspect technique utilisé est le document écrit. Les nouvelles technologies d'information et de communication ne sont pas utilisées.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

8.5.2.3.4. Dimension n°4 : la qualité d'échange

8.5.2.3.4.1. La durée des réponses aux informations demandées : l'analyse de la variable « la durée des réponses aux informations demandées » nous permet de retenir trois items.

Figure 46: la durée des réponses

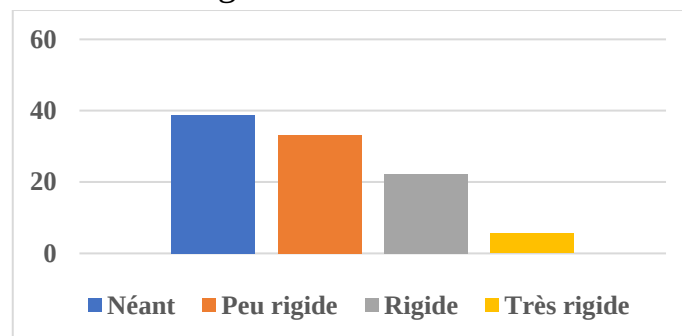


Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que, 39% des acteurs considèrent la durée des réponses longue. Le reste des acteurs la qualifient courte.

8.5.2.3.4.2. La nature des échanges : l'analyse de la variable « la nature des échanges » nous permet de retenir quatre items.

Figure 47: la nature des échanges



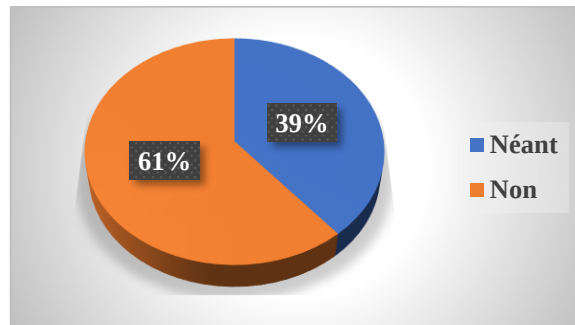
Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, tandis que, le reste des acteurs la qualifient peu rigide.

8.5.2.3.4.3. L'existence des réflexions collectives sur les formes de communication adoptées aux cas de difficultés : l'analyse de la variable « l'existence des réflexions collectives sur les formes de communication adoptées aux cas de difficultés » nous permet de retenir deux items.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Figure 48: l'existence des réflexions collectives sur les formes de communication adoptées aux cas de difficultés

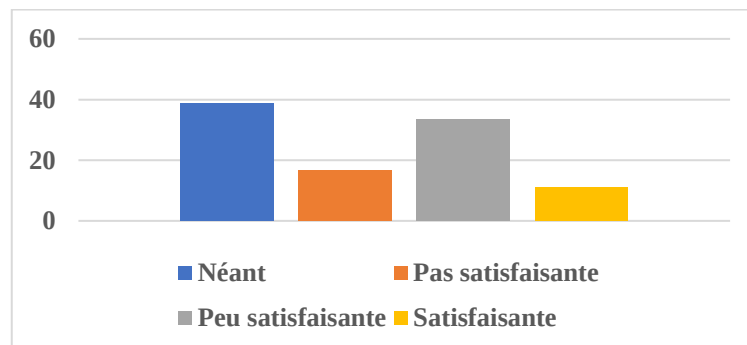


Source : construit par l'auteur

61% des acteurs impliqués déclarent qu'aucune réflexion n'a été développée autour des formes de communication à adopter.

8.5.2.3.4.4. La nature de la communication autour du projet : l'analyse de la variable « la nature de la communication autour du projet » nous permet de retenir quatre items.

Figure 49: la nature de la communication autour du projet



Source : construit par l'auteur

Nous constatons que la nature de communication est moyennement satisfaisante.

En évaluant la qualité d'échange entre les acteurs dans le cadre du projet, nous constatons que :

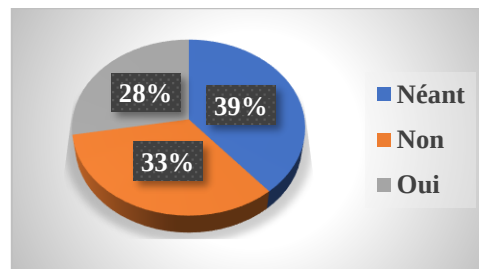
- *La durée des réponses aux informations demandées jugée longue.*
- *Les échanges sont caractérisés par une certaine rigidité.*
- *La nature de communication est moyennement satisfaisante.*
- *L'absence des réflexions collectives sur les formes de communication à adopter.*

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

8.5.2.3.5. Dimension n°5 : les aspects conflictuels autour de la communication

8.5.2.3.5.1. L'existence des confusions dans les objectifs à atteindre ensemble : l'analyse de la variable « l'existence des confusions dans les objectifs à atteindre ensemble » nous permet de retenir trois items.

Figure 50: l'existence des confusions

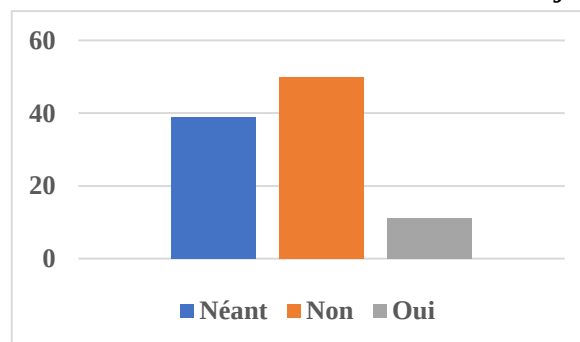


Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que le reste des réponses se différencie d'un acteur à un autre entre « l'existence des confusions » à raison de 28% et « l'inexistence des confusions » à raison de 33%.

8.5.2.3.5.2. L'existence des contradictions entre les objectifs du projet et les objectifs des organismes : l'analyse de la variable « l'existence des contradictions entre les objectifs du projet et les objectifs des organismes » nous permet de retenir trois items.

Figure 51: l'existence des contradictions entre les objectifs



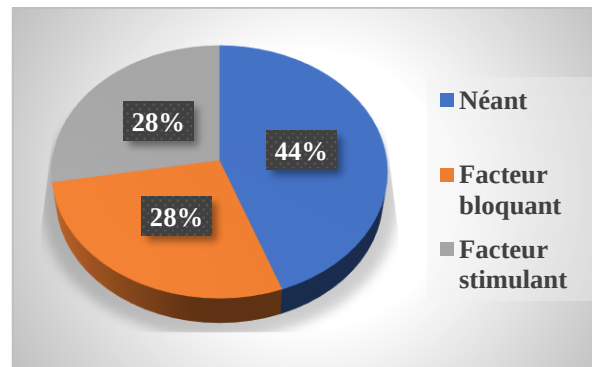
Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que la majorité des acteurs impliqués infirment l'existence des contradictions entre les objectifs de l'organisme et les objectifs du projet.

8.5.2.3.5.3. La place des conflits et des difficultés dans le cadre d'échange : l'analyse de la variable « la place des conflits et des difficultés » nous permet de retenir trois items.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Figure 52: la place des conflits et des difficultés

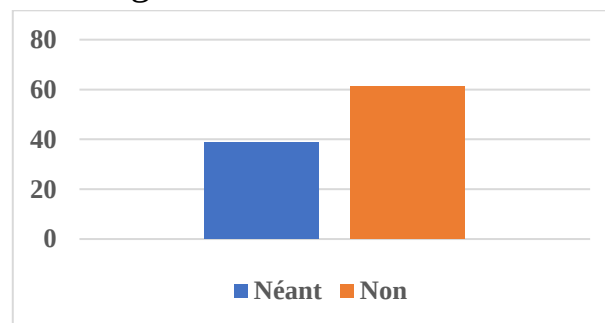


Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que le reste des réponses se différencie d'un acteur à un autre entre « facteur bloquant » à raison de 28% et « facteur stimulant » à raison de 28%.

8.5.2.3.5.4. La mise en place d'une cellule chargée de la résolution des difficultés : l'analyse de la variable « la mise en place d'une cellule chargée de la résolution des difficultés » nous permet de retenir deux items.

Figure 53: la cellule chargée de la résolution des difficultés



Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, tandis que, 61% des acteurs infirment la mise en place d'une cellule chargée de la résolution des difficultés.

La situation paradoxale est quasi-absente dans le cadre de cet échange suite à :

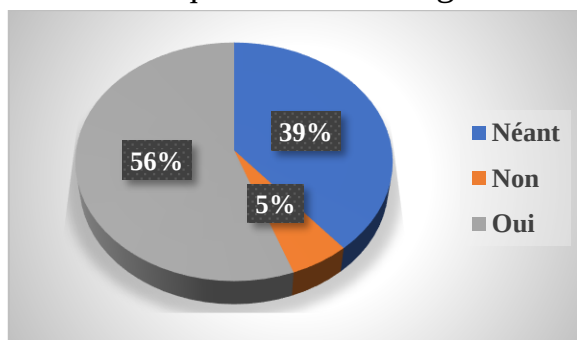
- *Les réponses se différencient d'un acteur à un autre entre l'existence des confusions et leur absence.*
- *L'absence des contradictions entre les objectifs du projet et les objectifs des organismes.*
- *Les difficultés sont considérées parfois des facteurs bloquants et parfois des facteurs stimulants dans le cadre de cet échange.*

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

- Aucune cellule n'a été chargée pour s'occuper de la résolution des éventuelles difficultés.

8.5.2.3.6. La dépendance de la qualité des échanges aux relations de qualité : l'analyse de la variable « la dépendance de la qualité des échanges aux relations de qualité » nous permet de retenir trois items.

Figure 54: la dépendance de la qualité des échanges aux relations de qualité



Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que, 56% des acteurs considèrent que la qualité des échanges dépend d'une relation de qualité entre acteurs.

8.5.2.3.7. Les principaux freins d'une bonne communication : l'analyse de la variable « les principaux freins d'une bonne communication » nous permet de retenir trois items.

Tableau 42: les principaux freins d'une bonne communication

La variable		Réponses		Pourcentage d'observations
		N	Pourcentage	
Aucun frein n'a été signalé		7	30,43%	38,88
Les principaux freins d'une bonne communication	Le manque de compétence	8	34,78%	44,44%
	Le manque de la volonté collective	8	34,78%	44,44%
	Total	23	100,0%	127,76%

Source : construit par l'auteur

Le pourcentage des observations indique que presque la moitié des acteurs considèrent que le manque de compétence et le manque de volonté collective sont des freins qui nuisent à une bonne communication. On peut interpréter le pourcentage 127,76%, en notant que chaque acteur considère qu'au moyenne 1,27 (presque1) un frein nuit à une bonne communication.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Les acteurs considèrent que la qualité d'échange dépend d'une relation de qualité, alors que les freins qui nuisent à une bonne communication sont : le manque des compétences et le manque d'une volonté collective.

Synthèse :

L'examen des aspects communicationnels proposés dans le cadre du projet d'aménagement du site vieux Saida conclut que les conditions du développement d'une dynamique communicationnelle sont absentes (l'absence d'une cellule et d'un plan de communication, les échanges se caractérisent par une certaine rigidité et ils sont moyennement satisfaisants, l'absence des réflexions collectives sur les formes de communication à adopter) pourtant les acteurs intervenants sont en faveur du développement de cette dynamique. Ce qui ne permet pas la bonne marche du projet et de son pilotage relationnel. Nous avons aussi constaté l'absence des comités de communication au niveau des organismes permettant la conciliation entre les enjeux économiques et les enjeux relationnels.

Les acteurs sont en faveur du travail en commun ce qui peut favoriser la métacommunication et les relations qui doivent emporter sur le contenu. Cette condition permet la création des relations interpersonnelles et l'élaboration des références communes. Les acteurs sont aussi en faveur des relations interpersonnelles qui permettent la création des liens de qualité entre acteurs. Elles permettent ainsi : la mise en commun du sens facilitant l'élaboration des significations et de normes partagées, la compréhension mutuelle et la définition du rôle, l'échange d'information et son enrichissement et la mise en place des équipes de résolution des problèmes et le dialogue. Cette logique fait jusqu'ici défaut.

8.5.2.4. *La coordination* : l'analyse de la coordination nous permet de relever les résultats suivants :

8.5.2.4.1. Dimension n°1 : l'organisation des acteurs

8.5.2.4.1.1. Le rôle de l'acteur sur le site : l'analyse de la variable « le rôle de l'acteur sur le site » nous permet de retenir quatre items.

Tableau 43: le rôle de l'acteur sur le site

La variable	Réponses		Pourcentage d'observations
	N	Pourcentage	
Aucun rôle n'a été signalé	7	36,84%	38,88%

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

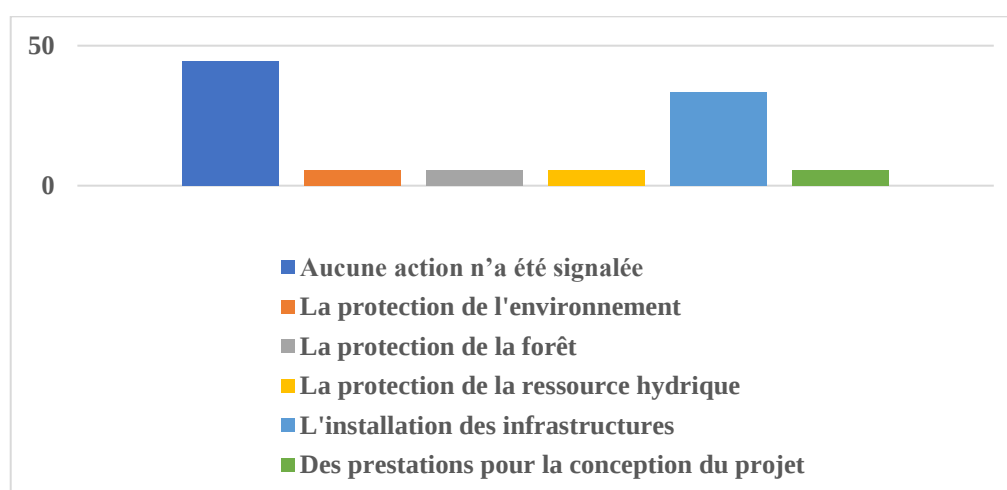
Le rôle de l'acteur	Le rôle de l'acteur est productif	8	42,10%	44,44%
	Le rôle de l'acteur est organisateur	3	15,78%	16,66%
	Le rôle de l'acteur est intermédiaire	1	5,26	5,55
Total		19	100,0%	105,53%

Source : construit par l'auteur

Le pourcentage des observations indique que 39% des acteurs n'étaient pas impliqués, alors que 45% des acteurs jouent un rôle productif. On peut interpréter le pourcentage 105,5%, en notant que chaque acteur joue au moyenne 1,05 (1) rôle.

8.5.2.4.1.2. L'action confiée : l'analyse de la variable « l'action confiée » nous permet de retenir six items.

Figure 55: l'action confiée



Source : construit par l'auteur

Les actions se différencient selon le rôle de chaque acteur.

8.5.2.4.1.3. Les moyens mobilisés pour répondre à l'action : l'analyse de la variable « les moyens mobilisés pour répondre à l'action » nous permet de retenir quatre items.

Tableau 44: les moyens mobilisés pour l'action

La variable	Réponses		Pourcentage d'observations
	N	Pourcentage	

**Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale**

Aucun moyen n'a été signalé		7	26,92%	38,88%
Les moyens mobilisés	Des moyens financiers	7	26,92%	38,88%
	Des moyens matériels	7	26,92%	38,88%
	Des moyens humains	5	19,23%	27,77%
Total		26	100,0%	144,41%

Source : construit par l'auteur

Le pourcentage des observations indique que 39% des acteurs mobilisent des moyens financiers et matériels. On peut interpréter le pourcentage 144,41%, en notant que chaque acteur mobilise au moyen 1,44 (1) un type de moyen.

8.5.2.4.1.4. Les modalités d'organisation avec les différents acteurs : l'analyse de la variable « les modalités d'organisation avec les différents acteurs » nous permet de retenir trois items.

Tableau 45: les modalités d'organisation avec les différents acteurs

La variable		Réponses		Pourcentage d'observations
		N	Pourcentage	
Aucune modalité n'a été signalée		7	38,88%	38,88%
Les modalités d'organisation	Les réunions	5	27,77%	27,77%
	Les rencontres informelles	6	33,33%	33,33%
Total		18	100,0%	100,0%

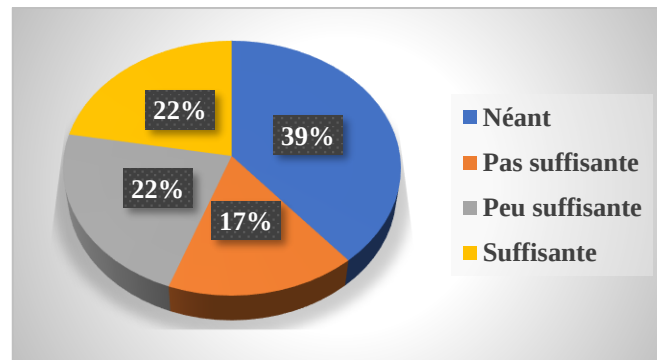
Source : construit par l'auteur

Les rencontres informelles enregistrent le pourcentage le plus élevé. On peut interpréter la somme des pourcentages des observations 100%, en notant que chaque acteur utilise au moyenne une modalité d'organisation.

8.5.2.4.1.5. La fréquence des réunions et des rencontres organisées : l'analyse de la variable « la fréquence des réunions et des rencontres organisées » nous permet de retenir quatre items.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Figure 56: la fréquence des réunions et des rencontres organisées

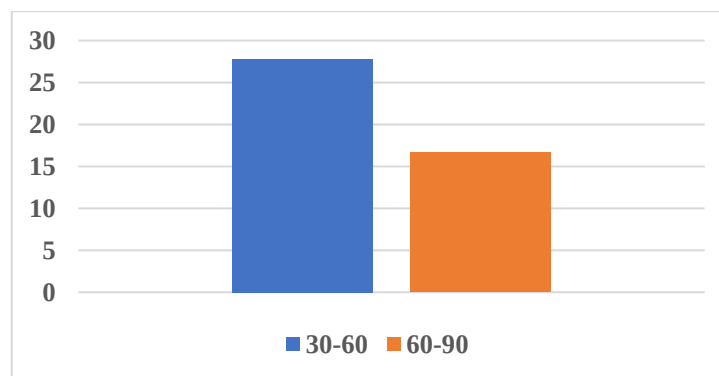


Source : construit par l'auteur

39% des acteurs n'étaient pas intégrés dans le développement du projet d'aménagement du site, alors que, presque la moitié des acteurs considèrent la fréquence des réunions et des rencontres moyennement suffisantes.

8.5.2.4.1.6. La durée moyenne des réunions : l'analyse de la variable « la durée moyenne des réunions » nous permet de retenir deux classes.

Figure 57: la durée moyenne des réunions



Source : construit par l'auteur

Nous constatons que la durée des réunions s'étale principalement sur un intervalle de 30 minute à une heure.

Nous constatons que la majorité des acteurs impliqués sont conscients par les rôles qu'ils peuvent jouer, tandis que, presque la moitié des acteurs concernés n'étaient pas impliqués. De plus, les tâches confiées déclarées par les directions sont sectorielles et celles déclarées par les entreprises de réalisation sont inscrites dans le cadre d'un cahier de charge proposé par l'acteur porteur

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

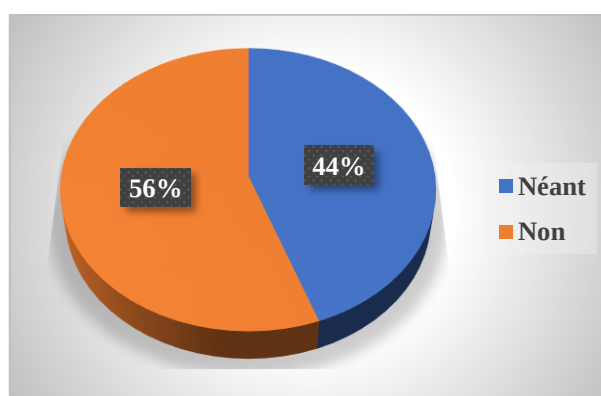
du projet. Cela traduit l'absence d'une véritable implication des acteurs concernés.

Nous concluons que les modalités d'organisations ont pris la forme des réunions et des rencontres informelles, les acteurs jugent la fréquence et la durée de ces rencontres comme moyennement suffisantes.

8.5.2.4.2. Dimension n°2 : les modalités de coordination

8.5.2.4.2.1. L'existence d'un comité de coordination : l'analyse de la variable « l'existence d'un comité de coordination » nous permet de retenir deux items.

Figure 58: l'existence d'un comité de coordination



Source : construit par l'auteur

44% des acteurs n'étaient impliqués pour coordonner dans le cadre du développement du projet, alors que 56% des acteurs impliqués infirment l'existence d'un comité de coordination.

8.5.2.4.2.2. Les techniques de coordination utilisées : l'analyse de la variable « les techniques de coordination utilisés » nous permet de retenir quatre items.

Tableau 46: les techniques de coordination utilisées

La variable		Réponses		Pourcentage d'observations
		N	Pourcentage	
Aucune technique n'a été signalée		8	30,76%	44,44%
Les techniques de coordination	Le contact direct	8	30,76%	44,44%
	Le téléphone	8	30,76%	44,44%
	Les réunions	2	7,69%	11,11%
Total		26	100,0%	144,43%

Source : construit par l'auteur

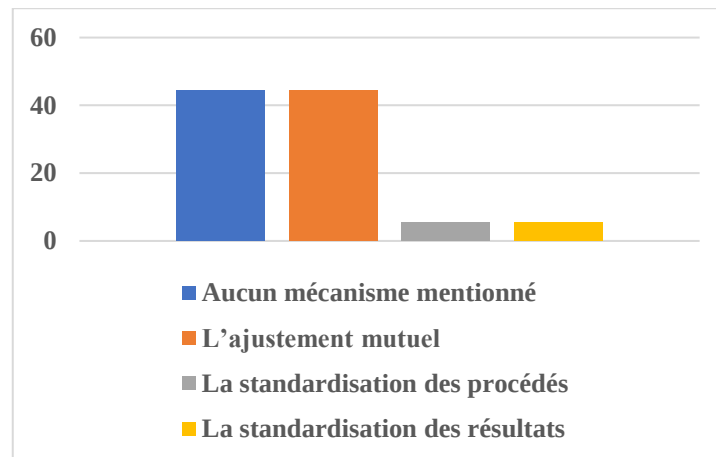
Le pourcentage des observations indique que la majorité des acteurs utilisent le contact direct et le téléphone. On peut interpréter le pourcentage 144,43%, en

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

notant que chaque acteur utilise, au moyenne 1,44 (presque2) techniques de coordination.

8.5.2.4.2.3. Les mécanismes de coordination mobilisés : l'analyse de la variable « les mécanismes de coordination mobilisés » nous permet de retenir quatre items.

Figure 59: les mécanismes de coordination mobilisés

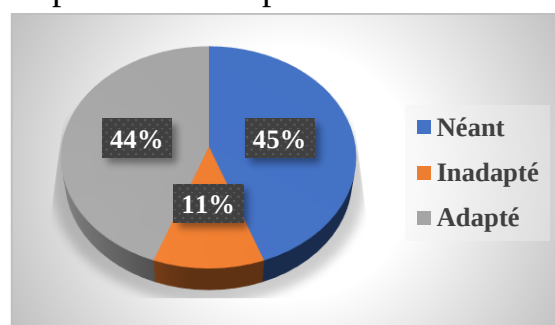


Source : construit par l'auteur

44% des acteurs n'étaient pas impliqués pour coordonner dans le cadre du développement du projet, alors que, 44% des acteurs utilisent le mécanisme de l'ajustement mutuel.

8.5.2.4.2.4. Le jugement porté sur l'adaptation des mécanismes de coordination : l'analyse de la variable « le jugement porté sur l'adaptation des mécanismes de coordination » nous permet de retenir trois items.

Figure 60: le jugement porté sur l'adaptation des mécanismes de coordination



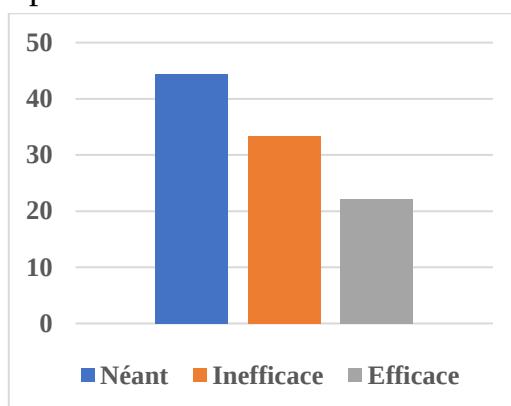
Source : construit par l'auteur

45% des acteurs n'étaient pas impliqués pour coordonner dans le cadre du développement du projet, alors que, 44% des acteurs considèrent les mécanismes de coordination adaptés.

8.5.2.4.2.5. Le jugement porté sur l'efficacité des mécanismes de coordination : l'analyse de la variable « le jugement porté sur l'efficacité des mécanismes de coordination » nous permet de retenir trois items.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Figure 61: le jugement porté sur l'efficacité des mécanismes de coordination



Source : construit par l'auteur

45% des acteurs n'étaient pas impliqués pour coordonner dans le cadre du développement du projet, alors que, 33% des acteurs considèrent les mécanismes de coordination inefficaces. Seulement 22% des acteurs considèrent les mécanismes de coordination efficaces.

8.5.2.4.2.6. Les difficultés pour la mise en œuvre des mécanismes de coordination : l'analyse de la variable « les difficultés pour la mise en œuvre des mécanismes de coordination » nous permet de retenir trois items.

Tableau 47: les difficultés pour la mise en œuvre des mécanismes de coordination

La variable		Réponses		Pourcentage d'observations
		N	Pourcentage	
Aucune difficulté n'a été déclarée		8	30,76%	44,44%
Les difficultés rencontrées	Le manque du temps	5	19,23%	27,77%
	Le manque des capacités	7	26,92%	38,88%
	Le manque de motivation	6	23,07%	33,33%
Total		26	100,0%	144,42%

Source : construit par l'auteur

Le pourcentage des observations indique que 39% des acteurs déclarent que le manque des capacités est la principale difficulté rencontrée. On peut interpréter le pourcentage 144,42%, en notant que chaque acteur déclare, au moyenne 1,44 (presque 1) une difficulté rencontrée.

Nous constatons l'absence du comité de la coordination. Les aspects techniques les plus utilisés sont : le contact direct et le téléphone. Le principal mécanisme de coordination utilisé est l'ajustement mutuel. La majorité des

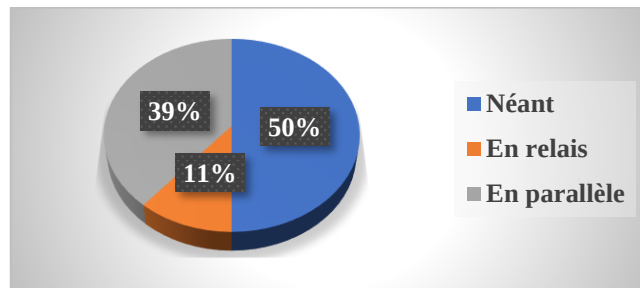
Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

acteurs impliqués considèrent les mécanismes inadaptés et inefficaces. Les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des mécanismes de coordination efficaces sont : le manque des capacités, le manque du temps et de motivation.

8.5.2.4.3. Dimension n°3 : l'exécution des actions

8.5.2.4.3.1. L'exercice de l'action confiée : l'analyse de la variable « l'exercice de l'action confiée » nous permet de retenir trois items.

Figure 62: l'exercice de l'action confiée

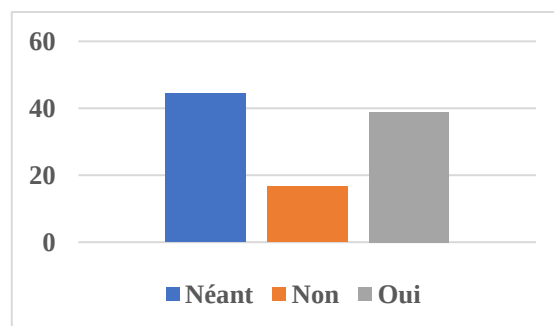


Source : construit par l'auteur

50% des acteurs n'étaient pas impliqués pour coordonner dans le cadre du développement du projet, alors que, 39% des acteurs déclarent que l'exercice des actions a été effectué en parallèle. Seulement 11% des acteurs déclarent que l'exercice a été effectué en relais.

8.5.2.4.3.2. L'existence d'une cohérence dans les objectifs des actions confiées : l'analyse de la variable « l'existence d'une cohérence dans les objectifs des actions confiées » nous permet de retenir trois items.

Figure 63: l'existence d'une cohérence dans les objectifs des actions confiées



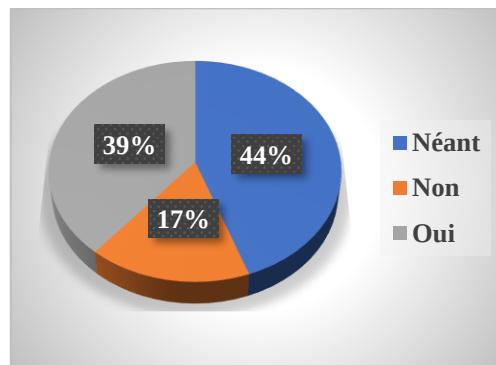
Source : construit par l'auteur

44% des acteurs n'étaient pas impliqués pour coordonner dans le cadre du développement du projet, alors que, 39% des acteurs déclarent qu'il existe une cohérence dans les objectifs des actions confiées.

8.5.2.4.3.3. L'existence d'une harmonisation entre les actions confiées : l'analyse de la variable « l'existence d'une harmonisation entre les actions confiées » nous permet de retenir trois items.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Figure 64: l'existence d'une harmonisation entre les actions confiées

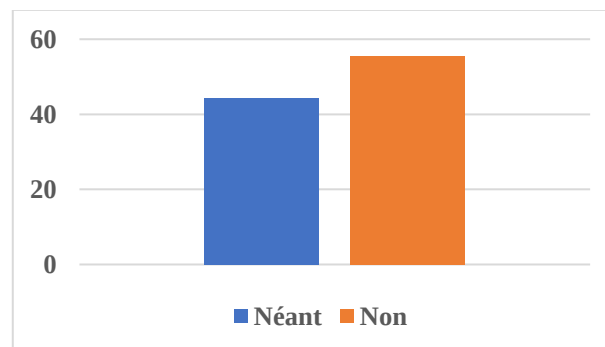


Source : construit par l'auteur

44% des acteurs n'étaient pas impliqués pour coordonner dans le cadre du développement du projet, alors que, 39% des acteurs considèrent que les actions confiées sont en harmonisation.

8.5.2.4.3.4. L'existence d'une redondance ou un chevauchement des actions : l'analyse de la variable « l'existence d'une redondance ou un chevauchement des actions » nous permet de retenir deux items.

Figure 65: l'existence d'une redondance ou un chevauchement des actions



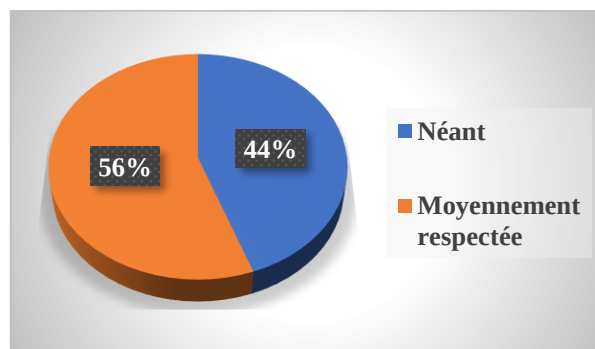
Source : construit par l'auteur

44% des acteurs n'étaient pas impliqués pour coordonner dans le cadre du développement du projet, alors que, 56% des acteurs indiquent l'absence de toute redondance ou un chevauchement des actions.

8.5.2.4.3.5. Le jugement porté sur les échéances de réalisation des actions des différents acteurs : l'analyse de la variable « le jugement porté sur les échéances de réalisation des actions des différents acteurs » nous permet de retenir deux items.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Figure 66: le jugement porté sur les échéances de réalisation des actions des différents acteurs

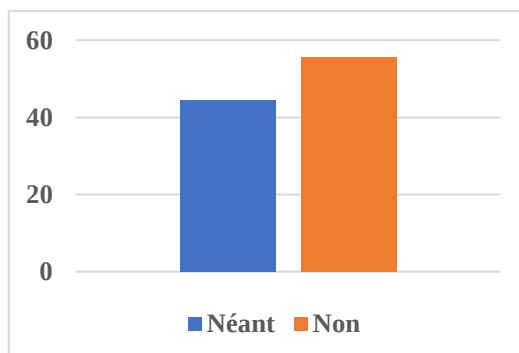


Source : construit par l'auteur

56% des acteurs impliqués jugent les échéances comme moyennement respectées.

8.5.2.4.3.6. L'existence d'un comité de suivi et d'évaluation : l'analyse de la variable « l'existence d'un comité de suivi et d'évaluation » nous permet de retenir deux items.

Figure 67: l'existence d'un comité de suivi et d'évaluation

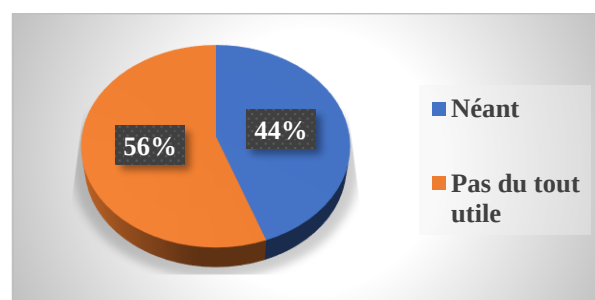


Source : construit par l'auteur

56 % des acteurs nient l'existence du comité de suivi et d'évaluation.

8.5.2.4.3.7. Le jugement porté sur le rôle du comité de suivi : l'analyse de la variable « le jugement porté sur le rôle du comité de suivi » nous permet de retenir deux items.

Figure 68: le jugement porté sur le rôle du comité de suivi



Source : construit par l'auteur

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

56 % des acteurs nient l'existence du comité de suivi et d'évaluation et par conséquent son rôle qui n'est pas du tout utile.

Les actions confiées ont été exercées en parallèle. Presque, la moitié des acteurs ont considéré que les objectifs sont : cohérents, en harmonisation. Les réponses indiquent l'absence de tout chevauchement ou redondance. Les délais de réalisations sont jugés moyennement respectés. Les réponses indiquent l'absence du comité de suivi et d'évaluation.

Synthèse :

L'examen des aspects de la coordination a montré que : presque la moitié des acteurs concernés n'étaient pas impliqués. De plus, les tâches confiées déclarées par les directions sont sectorielles et celles déclarées par les entreprises de réalisation sont inscrites dans le cadre d'un cahier de charge proposé par l'acteur porteur du projet. Ensuite, le jugement porté par les acteurs sur les mécanismes de coordination et l'exercice des actions a été moins performant. Cette non performance est due principalement à l'absence et d'une véritable implication des acteurs concernés et d'une vision partagée et d'objectifs clairement définis. Cela interrompre le partage d'une coresponsabilité et la réalisation de l'action collective fédérant l'ensemble des acteurs.

Synthèse la pratique trois C : malgré la perception identifiée chez l'ensemble des acteurs interviewés, l'identification des éléments constituant la pratique de trois C a montré une quasi-absence de principaux aspects de : la concertation, la communication, la coordination, vérifiés dans le cadre du projet. De plus 39% des acteurs interviewés qui peuvent intervenir, comme : l'institut national de recherche forestière, le représentant chargé de l'inventaire du patrimoine, deux associations environnementales, une association culturelle, les élus, n'étaient pas sollicités pour participer au développement du projet. Ce qui traduit l'absence d'une véritable implication des acteurs concernés non liés hiérarchiquement.

Donc, l'absence d'une organisation construite par les acteurs eux-mêmes, permettant leur implication et leur mobilisation pour élaborer une véritable démarche projective et faciliter la conduite du processus de valorisation du site « Vieux Saida », engendre en effet une sous-cristallisation des relations et des liens entre acteurs. Ce qui reflète le mal fonctionnement de la dimension organisationnelle.

Chapitre 08 : la mise en application de la perspective méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture territoriale

Nous concluons que cette absence conduit à une mauvaise marche du projet. Elle ne permet pas de concevoir et de structurer le contenu du projet. Elle ne permet pas aussi de mobiliser les synergies et d'engendrer la structuration et le développement d'une dynamique territoriale créée entre les acteurs intervenants liés à travers des relations non hiérarchiques.

8.6. Conclusion

Ce dernier chapitre de la thèse nous a donné la possibilité de tirer un certain nombre de résultats importants dont l'objectif de cette recherche est l'identification de la culture territoriale afin de confirmer son absence ou sa présence et le cas échéant, la définition du rôle joué dans la mobilisation des ressources de la wilaya de Saida. Cette identification repose sur l'analyse des trois dimensions de la culture territoriale proposées.

Pour commencer, nous avons constaté, à travers la dimension matérielle que l'action de l'acteur est quasiment absente qui permet la construction et la transformation du site, pourtant il est un élément identitaire-partie intégrante de la sphère englobée- qui suscite un sentiment d'appartenance et des formes d'appropriation.

Ensuite, et comme nous avons pu le constater, le processus d'identification et de valorisation de ce même type de cette ressource, s'inscrit dans une logique strictement sectorielle segmentée et partielle, et non pas territoriale et concertée permettant le développement des pratiques et les activités autour les objets d'actions- une partie intégrante de la sphère englobée- ainsi qu'une optimisation des connaissances, des savoir-faire, des techniques et des capacités des acteurs apportant une plus-value. Cela explique l'état de dégradation du domaine forestier « Vieux Saida ».

En définitive, nous pouvons aussi constater que malgré la relative présence des aspects de la coordination dans le cadre du projet d'aménagement du site et dans le cadre des actions sectorielles développées au niveau du site, l'absence d'une organisation construite par les acteurs eux-mêmes, permettant leur implication et leur mobilisation pour élaborer une véritable démarche projective facilitant la conduite du processus de valorisation du site « Vieux Saida », engendre en effet une sous-cristallisation des relations et des liens entre acteurs- une partie intégrante de la sphère englobante- Ce qui reflète le mal fonctionnement de la dimension organisationnelle.

***Chapitre 08 : la mise en application de la perspective
méthodologique : l'analyse de trois dimensions de la culture
territoriale***

Nous déduisons que l'importance accordée par les acteurs territoriaux à chaque dimension est variable et minime. La culture territoriale n'a pas pleinement joué son rôle en tant que principe actif et structurant lui donnant un pouvoir sur les ressources et les acteurs du projet.

Conclusion générale

Conclusion générale

La culture a une série d'acceptations qui reflète de multiples aspects de ce qui compose la culture et de leurs multitudes entrées. Son étude est complexe du fait de sa diversité. Selon l'école adaptationniste de l'anthropologie, la culture peut renvoyer à des manifestations visibles, elles sont des composantes explicites et conscientes. Elle peut aussi renvoyer aux assomptions inconscients et partagés, elles reflètent l'essence d'une culture et constituent la représentation mentale de ses adhérents. Ces règles culturelles donnent du sens aux manifestations et assurent leur cohérence. Ces manifestations sont difficiles à déchiffrer. Ce concept s'est figuré au sein d'un processus continu de définition et de redéfinition. Il a suscité d'innombrables débats et un profond désaccord sur les fondements de sa définition, sur son opérationnalisation et ses classifications ainsi que sur la difficulté de son appréhension.

Le débat sur l'inclusion de la variable culturelle dans l'analyse régionale s'est amorcé à partir de 1990. Cette intégration a été soutenue par les organisations internationales qui cherchent à transformer les populations objets en populations actrices de leurs projets. Sa position est devenue primordiale dans la définition du territoire, sa construction et son développement.

Plusieurs paradigmes du territoire avancent qu'ils existent des modes d'organisation de la production et de la vie sociale qui sont implantés localement, cela veut dire qu'ils soulignent l'existence d'une dimension culturelle à côté des facteurs économiques (Kahn, 2010).

Au sein du premier paradigme, la réalité socio-économique et la visibilité des facteurs culturels et sociaux sont jugée complexe pour être conceptualisée puisqu'au sein des économies nationales il n'existe pas vraisemblablement d'acteurs, il y a que des variables et des dynamiques enclenchées par la force en présence.

Au sein du second paradigme, le territoire renvoie aux systèmes productifs ou industriels nationaux ou locaux ainsi qu'aux technopôles. Il renvoie à des organisations territorialisées qui représentent une association des facteurs économiques, culturels (identité, confiance) et institutionnels (normes sociales, partage d'idées, normes techniques, éthique professionnelle).

Dans le cadre du troisième paradigme, le territoire fait référence à la notion de la proximité et à d'autres notions comme le milieu innovateur et le district

Conclusion générale

industriel. Ces approches soulignent l'importance des relations marchandes et des relations non marchandes, la proximité non spatiale, les valeurs, le savoir diffus, l'institution. La notion du territoire, au sein de ce paradigme, renvoie aussi à des organisations territorialisées représentant une association des facteurs économiques et culturels quelle que soit sa composition. La culture de développement représente un élément constitutif de toute dynamique du territoire.

Le quatrième paradigme indique que l'organisation territoriale impliquant des dimensions historiques et socio-culturelles est fondamentale pour la clarification des performances socio-économiques. Dans cette perspective, le modèle du développement territorial postfordiste induit une conception qui énonce que le développement est basé sur des facteurs économiques et des facteurs culturels, environnementaux et sociaux. Sa dynamique enclenchée est fondée sur le principe de spécification des ressources du territoire et sur la notion du territoire construit par un système local d'acteurs. Le modèle du développement territorial démontre l'importance d'une présence systématique d'une dimension culturelle (savoirs, connaissances, histoire, habitudes locales...) qui représente le fondement de la spécificité et des avantages différenciatifs de toute dynamique territoriale.

Dans une perspective territoriale, la culture par ses savoirs, ses connaissances, ses valeurs, ses normes et ses symboles devient un facteur de production (Orléan, 2002).

Au sein de la littérature économique, la relation entre la culture, le territoire et son développement font l'objet de nombreux travaux explorant les différentes facettes de la culture.

Dans une double optique d'identification et d'appropriation, cette relation est évoquée couplant le cadre géographique et la société locale. L'attention apportée à toute culture interroge les critères culturels des entités spatiales mais aussi les logiques d'inscription des processus de différenciation et d'identification culturelle dans l'espace. Ces spécificités culturelles entrent dans la composition des identités locales et engendrent en même temps des processus d'identification et d'appropriation territoriales (Gravari-Barbas et Violier, 2003). La culture intervient dans la construction d'un territoire et plus particulièrement dans sa délimitation et sa nomination à travers le processus d'appropriation. Le mode de gestion du territoire repose sur des constructions

Conclusion générale

institutionnelles dans lesquelles les cultures locales sont présentes. De ce lien entre organisation et culture émerge une spécification de l'action propre à chaque territoire. Le territoire devient un espace vécu, approprié, pratiqué et socialisé.

Pour les économistes du territoire, la culture est considérée comme un facteur fondamental du développement du territoire. Elle peut être considérée comme produit et comme ressource. La culture en tant que produit prend deux formes : produit mobile et produit immobile. Alors que, la culture en tant que ressource est considérée comme un objet ou une valeur mobilisée par les acteurs participants à la construction et au développement du territoire. Deux formes sont distinguées. Une ressource culturelle territorialisée peut devenir en actif stabilisé intégré dans un processus de production d'un bien. Cette culture peut s'opérer en tant qu'opérateur de transformation et de mobilisation sur d'autres ressources engendrant de nouvelles activités.

Les analyses sur cette catégorie « ressource en tant qu'opérateur » mettent en valeur le rôle crucial de la culture dans la construction des territoires, elles soulignent également l'importance de sa relation avec les modes d'organisation. La coordination se développe par le biais des relations transversales entre acteurs dont la légitimité de chacun est respectée. La clarification du croisement entre l'organisation territoriale et la culture nécessite l'identification des acteurs qui doivent être impliqués, les objets culturels qui doivent être activés, les logiques et les enjeux servant à définir les conditions du fonctionnement de la culture.

Cette revue de la littérature représente plusieurs limites que sont : une diversité d'usage du concept de la culture qui engendre une ambiguïté au niveau conceptuel, de plus, plusieurs aspects et significations sont étudiés séparément ; des divergences de point de vue méthodologique et de point de vue théorique ont été aussi constatées. Son caractère inclusif devient une faiblesse quand on cherche à opérationnaliser le concept. Enfin, il est difficile d'analyser la culture du fait de son aspect immatériel qui représente la véritable valeur de la culture.

En partant de ces lacunes constatées et dans l'objectif de définir le rôle de la culture territoriale dans la mobilisation des ressources du territoire, il m'est donc indispensable de recourir à l'identification de la culture territoriale. Pour ce faire, le recours à une définition inclusive proposée par Canova et Landel était nécessaire.

Conclusion générale

Trois apports théorique, méthodologique et empirique sont exposés sous formes de quatre points synthétiques structurant cette conclusion. Dans un premier point, nous revenons sur les éléments d'analyse de la culture territoriale que nous avons tirés à partir de l'énoncé de Canova et Landel ainsi que sur le lien que nous avons mis en lumière, qui existe entre l'élément identitaire et la ressource territoriale. Ce lien n'est pas mis en avant par Canova et Landel. En outre, nous revenons sur les trois dimensions en interaction proposées de la culture territoriale. Dans un deuxième point, pour appréhender la culture à travers les trois dimensions proposées, nous revenons sur une opérationnalisation par une mise en avant d'un ensemble de processus des ressources territoriales. Le troisième point permet de tirer les fondamentaux résultats empiriques. Dans un quatrième point, nous revenons sur les limites de ce travail et les perspectives qui s'ensuivent.

Les dimensions retenues de la culture territoriale

Sur le plan théorique, cette thèse explore l'identification de la culture territoriale en adoptant la définition proposée par Canova et Landel qui prend un sens englobant. Canova et Landel considèrent la culture comme champ privilégié pour questionner les dynamiques territoriales. Leur questionnement porte sur la façon par laquelle se définit la culture territoriale et si elle reflète la partie apparente de ses aspects culturels ou une tentative d'explication de la participation dans le processus de territorialisation. Il porte aussi sur l'acteur qui peut légitimer son utilisation ainsi que la manière de son intégration aux projets du développement territorial et sa pertinence qu'elle recèle pour toute action collective.

Selon Canova et Landel, la culture lorsqu'elle est mobilisée par le projet, elle renvoie à des actions et à des acteurs intégrés dans un processus du développement plus large ou dans un projet. Elle fluctue aussi entre une ressource spécifique mobilisée pour le projet plus pratiquement et une forme de justification de l'ancrage territorial du projet. Ils supposent que la construction discursive de la culture territoriale prendrait de l'ampleur de manière significative dans la dimension du projet. Cette construction trouve son origine dans l'articulation efficiente entre un problème initial, un objectif à atteindre et la stratégie implémentée pour les relier. Donc ce qui est désigné comme culture territoriale : soit constitutif d'une réalité composite dans la dimension temporelle du projet, se repose sur l'idée qu'il est exceptionnel d'en acquérir une définition ordonnée et cohérente et sa

Conclusion générale

manipulation est structurante pour le projet. De plus, il n'est pas facile de parvenir à faire un lien direct avec toutes les caractéristiques culturelles des espaces de références, alors qu'ils revêtent l'aspect de ressource territoriale. Par ailleurs, le projet, entendu comme tout projet collectif du développement, apparaît un outil pertinent de simplification et de clarification de la lecture du processus dans la mesure où il se focalise sur un espace et un temps défini. Il donne la possibilité d'identifier des ressources latentes et les acteurs qui portent un discours commun sur la culture territoriale. Cette territorialisation de la culture à travers l'identité représente un principe actif du projet. Elle joue un rôle structurant dans les représentations territoriales.

A partir de cette notion, qui englobe à notre avis une totalité de sens, nous avons retenu des éléments qui semblent prépondérants dans l'identification de la culture territoriale comme élément déterminant pour circonscrire un territoire :

- Les acteurs du territoire porteurs d'un discours commun.
- Un projet du développement ; l'instrument qui permet la définition d'une réalité construite autour des attributs culturels qui prennent l'aspect de ressource territoriale, d'où les opérateurs des ressources servent à localiser et à maîtriser la culture.
- En fait, la culture par le biais de l'identité représente un principe actif et structurant de ce projet.

Donc, l'analyse de Canova et Landel porte sur les éléments identitaires et plus globalement sur les ressources territoriales. Cette adoption de la notion de ressource permet de surpasser plus facilement certains points qui ne se manifestent pas facilement tenables dans le cas des éléments identitaires ou patrimoniaux et de rendre l'identification de la culture territoriale faisable pour les territoires à modeste identité et à forte identité. En ce sens, il m'a semblé nécessaire d'éclaircir les similitudes constatées entre les deux concepts : ressource territoriale et patrimoine comme élément identitaire.

Nous avons analysé ce rapprochement en faisant référence à deux approches. La première est celle de ressource territoriale proposée par François. H, Hirczak. M et Senil. N (2006), elle sert d'appréhender sa dimension patrimoniale. La seconde est une définition d'une ressource patrimoniale proposée par Senil et Landel (2016). Elle sert à saisir les modalités d'inscription du patrimoine dans la dynamique territoriale et d'étudier la dimension temporelle du développement des territoires.

Conclusion générale

Selon la première approche, la ressource territoriale n'est pas un facteur neutre de production suite à son attachement à la société locale. Cette ressource spécifique dans son état de latence ne se situe pas forcément dans un univers marchand puisqu'elle est porteuse de valeurs. La transformation profonde de nature qui va être produite suite au passage d'une ressource spécifique et virtuelle à une ressource révélée repose non seulement sur la connaissance (Maillat et Matteaccioli, 2004) mais aussi sur la capacité des acteurs à porter un regard analytique sur leur culture, leur histoire et leur propre identité territoriale. Deux processus d'efficience de la ressource sont distingués : un circuit long inclut un stade de valorisation marchande transformant la ressource spécifique en actif territorial, de plus, un circuit court à travers lequel la ressource contribue elle-même à reformuler les conditions initiales et les ressources spécifiques mobilisées dans le cadre des processus de production. Selon la seconde approche, le patrimoine fait référence à une forme de mobilisation spécifique du temps. Il exprime une action propre de mise en forme du passé, du présent et du futur. En utilisant le temps, le patrimoine contribue à son inclusion dans l'action, dans la dynamique et dans la construction territoriale. Le statut du patrimoine repose sur sa particularité. Il se caractérise par une valeur en soi révélée par les économistes et les historiens développant des fonctions marchandes et non marchandes. Le mot « ressource » a été attribué au mot « patrimoine » du fait que le territoire et le patrimoine se caractérisent par leur double ancrage l'un dans l'autre ainsi que la construction des territoires repose sur cette forme particulière de rapport au temps.

Nous avons conclu que le traitement du patrimoine comme le traitement d'une ressource dans la mesure où ils font la liaison entre un système et un objet par le biais d'un processus de patrimonialisation. De plus, le patrimoine comme la ressource doivent être valorisés dans une optique de durabilité. Ils sont des objets de référence participant efficacement à la construction identitaire et culturelle du territoire, ils favorisent l'ancrage au territoire et ils permettent de faire émerger les capacités singulières.

Canova et Landel distinguent entre deux sphères. Une sphère englobante qui reflète la capacité des normes, codes, principes, valeurs, à permettre ou non le passage de flux de relations. Elle permet de différencier ce qui définit les formes d'action ou les projets qui doivent être mis en place et les objets d'action qui doivent être mobilisés. Elle offre une suprématie englobante sur les acteurs

Conclusion générale

du projet et sur les ressources. De plus, une sphère englobée qui est à la fois ce qui est l'objet de l'action (réfèrent identitaire) et les objets culturels mobilisés. L'interaction entre les deux sphères étant bien entendu permanente ce que les auteurs nomment culture territoriale.

En effet, la culture est définie par ces référents identitaires dont ils sont centraux. Mais Canova et Landel ont nuancé l'entrée qui consiste à qualifier la culture seulement par ses éléments identitaires dont il est quelque fois un quasi-synonyme. Cette entrée par l'élément identitaire repose évidemment sur l'appropriation qui en fait par les acteurs de territoire désignant comme des processus de nomination, d'utilisation et de valorisation mais aussi de protection. Donc, les éléments identitaires sont mobilisés dans le cadre des pratiques et des activités caractérisées par : ses savoirs acquis, des savoir-faire, des compétences créatives... Cette entrée est de nature idéelle. Ces pratiques et activités qui sont issues des processus d'appropriation peuvent s'organiser sous forme d'action collective –projet d'action- caractérisée par les liens et les interrelations entre acteurs. Cette entrée renvoie aux processus d'organisation qui est un élément d'appui. La culture trouve son sens à travers une combinaison de ces trois entrées que nous nommons des dimensions : matérielle, idéelle et organisationnelle.

Tout d'abord, la dimension matérielle renvoie à la matière d'action qui conforme à ce que les auteurs désignent l'objet de l'action, il est l'élément identitaire que se représente l'acteur et sur lequel il va intervenir. En effet, c'est à travers l'action de l'acteur qu'il se construit. En plus, la dimension idéelle faisant référence aux idées, aux savoir-faire, aux connaissances formalisées et non formalisées, aux techniques, les capacités à innover et à découvrir liées aux pratiques et des activités qui peuvent être développées, permettant aux acteurs d'agir autour les objets d'action, apportant une plus-value importante. Enfin, la dimension organisationnelle fait référence à la façon d'agir collectivement. Elle renvoie aux rapports et aux relations entretenues par les acteurs du territoire en s'organisant, c'est-à-dire en développant des modes de coordination et de coopération. C'est en fonction des liens singuliers maintenus par les acteurs que les actions à mener se sont adaptées. Cette dimension fonctionne suite aux processus et aux dispositifs installés par les acteurs.

En l'appréhendant comme un tout, la culture territoriale est supérieure à la somme de chacune de ses dimensions. Elle représente une combinaison des

Conclusion générale

dimensions dont chacune d'entre elles ayant une importance variable en fonction du temps du processus de la valorisation de cet élément identitaire.

L'opérationnalisation des dimensions par l'approche des ressources

Sur le plan méthodologique, nous avons procédé à une opérationnalisation des trois dimensions proposées par une mise en avant d'un ensemble de processus des ressources territoriales inscrivant la dimension matérielle -l'élément identitaire- dans une dynamique territoriale du développement. Cette opérationnalisation s'est déroulée selon les enquêtes préliminaires exploratoires qui ont permis de sélectionner le projet couplant ce qui a été abordé dans la littérature.

En ce qui concerne la dimension matérielle, le travail doit porter sur la description de la ressource, sa nature, ses atouts, son état d'exploitation, l'état des connaissances autour de cette ressource. Il est aussi fondamental de déterminer les différents acteurs concernés en fonction de leurs activités puisque les ressources s'établissent en fonction des perceptions des acteurs.

La dimension idéale proposée est interrogée à travers le processus de mobilisation des ressources territoriales. Dans l'objectif d'opérationnaliser la dimension idéale, nous partons de l'idée que la ressource se caractérise par une nature systémique. Elle est constituée d'une totalité d'objets matériels et immatériels combinés de traditions culturelles de patrimoine et de savoir-faire particulier. Elle se représente dans une articulation perpétuelle de matériel et d'idéal, elle se forme d'une façon en se rapportant à des groupes collectifs. Par ailleurs, le processus de mobilisation suit deux étapes : l'identification et la valorisation. Tout d'abord, il s'agit de mettre en lumière ce qui fait ressource ou ses potentiels spécifiques. Cette identification suit une logique territoriale, l'implication des acteurs et la bonne connaissance des réseaux d'acteurs sont primordiales. L'identification nécessite aussi le recours à des prestations d'expertise, donc, la mobilisation des compétences est indispensable. La prise en considération de la dimension chronologique doit être manifestement prononcé pour saisir son ancrage au territoire. L'acteur public paraît le plus légitime puisqu'il détient la capacité à garantir l'intérêt général territorial dans le projet. Lorsqu'il s'agit de la valorisation, l'objectif est de caractériser la nature des liens existants entre le territoire et les ressources afin d'explicitier les facteurs de spécificités. Le premier lien concerne les caractéristiques du territoire aux

Conclusion générale

modes de production, il engendre un degré de spécificité de l'offre des produits ou services liés à la ressource. Le second lien relie les caractéristiques du territoire aux modes de valorisation (fêtes, expositions).

La dimension organisationnelle est traitée en faisant appel à une pratique du management territorial dite une pratique de trois C : concertation, communication, coordination, développée par Zardet et Noguera (2013). Cette pratique traite la participation du management au développement de la dynamique territoriale. Cette pratique est adaptée dans notre recherche afin de vérifier sa présence comme une assise du projet d'aménagement. Elle est envisagée comme processus d'implication et de mobilisation des acteurs.

L'objectif consiste à identifier les éléments constituant la dimension organisationnelle du projet d'aménagement et les attitudes des acteurs envers ce travail en commun, à cela nous avons ajouté les facteurs influençant cette action d'aménagement qu'est la perception des acteurs envers l'objet du projet. Le contenu de la pratique de trois C n'a pas été proposé par Zardet et Noguera. Il est retenu, dans notre travail, sur la base d'un corpus théorique et empirique. Premièrement, l'approche de la perception retenue est celle de la géographie et plus particulièrement le modèle de Lynch (1960). Lynch a créé le concept d'imagibilité des formes urbaines qui renvoie à la capacité à provoquer une image chez l'individu. Les interrogations de Lynch portent sur les éléments qui guident l'homme dans le labyrinthe apparent des voies urbaines. Lynch s'est intéressé aux éléments tangibles de la ville susceptible de structurer les représentations mentales de ses usagers. C'est autour de ces éléments que l'image de la ville se forme. La compréhension de l'apport des différents éléments structurant la perception est essentielle pour guider l'aménagement de la ville physique dans le but d'atteindre une forme plus agréable, lisible et chargée de significations symboliques. Les questions de l'entretien ont porté principalement sur : les principaux aménagements, les différents atouts du site, le niveau d'attraction du site.

En ce qui concerne la concertation, elle est une forme de participation base de toute politique du développement. Elle ne possède pas réellement de fondements théoriques, elle n'existe pas une forme précise de cette pratique.

A partir de quelques définitions fournies par la littérature, nous avons dégagé un portrait d'ensemble de cette pratique : il renvoie à l'idée de la construction collective en s'appuyant sur une intention coopérative dans l'objectif d'agir ou de décider ensemble, elle prend en compte un ensemble d'aspects que sont : ses caractéristiques contextualisées, les objectifs visés, le degré d'implication

Conclusion générale

utilisé, les conditions de fonctionnement. Ces définitions ne fournissent pas des éléments précis d'appui pour organiser et exercer cette pratique, ils définissent les conditions de cette pratique. Les éléments de définition de la concertation sont tirés des travaux des réseaux et de bureaux spécialisés dans le domaine de la concertation.

Afin de mettre en lumière la pratique de la concertation et suite à la revue de la littérature et aux enquêtes préliminaires effectuées autour du projet, les questions de l'enquête ont porté sur : l'organisation de la concertation, la démarche d'intégration des acteurs, le travail effectué pour une construction d'une réalité commune, le travail effectué pour une construction d'une stratégie commune de mise en œuvre, l'évaluation de cette pratique.

Afin de mettre en évidence les aspects de la communication du projet d'aménagement, nous avons retenu le modèle de communication proposé par Hauche (1998) qui tente d'examiner la question du pilotage relationnel. Ce genre de projet qui présente des enjeux relationnels très élevés nécessite la création des liens entre acteurs dont le fondamental s'opère à travers les relations entre eux.

Hauche a retenu la définition des chercheurs interactionnistes d'où la communication doit être envisagée dans sa signification originelle celle de « mise en commun » de sens.

Hauche distingue trois processus d'ancrage qui s'influencent et se renforcent mutuellement et créent une dynamique de la communication : premièrement, les échanges d'informations destinés au développement du projet qui sont représentés par les aspects techniques utilisés. Le second processus concerne les relations interpersonnelles qui se développent en surpassant les simples rapports du travail. Elles sont nécessaires pour une véritable mise en commun, elles stimulent les échanges d'informations. Le dernier processus concerne les références communes. Au sein du projet des règles de comportement et des normes se manifestent. Elles fluidifient les relations entre individus, elles facilitent la compréhension entre acteurs. Cette dynamique créée sert d'appui à l'installation de méthodes et d'outils consacrés au même temps à contrôler le bon déroulement du projet et à l'événement de cercle vertueux en matière de flux communicationnels et de flux relationnels.

Hauche a repéré aussi d'autres points de diagnostic que sont : la compréhension mutuelle et la maîtrise des situations paradoxales liées aux projets. Pour que la compréhension mutuelle permet l'engagement systématique de la

Conclusion générale

dynamique de la communication, les échanges d'information ne doivent pas être strictement techniques, la relation doit emporter sur le contenu. De plus, les relations interpersonnelles développées doivent créer du sens commun et l'enrichissement des échanges d'informations. Enfin, les valeurs des organismes ne doivent pas être conflictuelles pour permettre un travail en commun à des références communes. Concernant la maîtrise des situations paradoxales, Hauche propose un repérage qui doit porter sur les perceptions et les sentiments des individus concernant les tensions liées aux décalages dans le discours des dirigeants, la cohabitation de deux logiques, ainsi que d'autres éléments à repérer.

Suite au modèle proposé par Hauche et aux enquêtes exploratoires effectuées autour du projet, les questions de l'enquête ont porté sur les éléments suivants : les aspects communicationnels chez l'acteur, les aspects communicationnels de l'organisme intervenant, les aspects de la communication du projet d'aménagement, la qualité d'échange, les aspects conflictuels autour de la communication, la dépendance de la qualité des échanges aux relations de qualité, les principaux freins d'une bonne communication.

Afin d'identifier le phénomène de l'organisation et la coordination entre les tâches des acteurs dans le contexte de notre recherche, la définition qui a été adoptée est celle Mintzberg (1979). Elle est valable pour l'entreprise ainsi que pour l'action collective. Selon Mintzberg (1986), l'organisation est envisagée comme un système social organisé dans l'objectif d'atteindre un certain but, il repose sur une division des tâches et une attribution des rôles ainsi que leur coordination. Toute activité humaine structurée nécessite simultanément la division du travail en tâches et la coordination entre elles. Lorsqu'il s'agit de la division des tâches, Mintzberg distingue entre deux dimensions horizontale et verticale. Lorsqu'il s'agit de la coordination des tâches, Mintzberg distingue six mécanismes : l'ajustement mutuel, la supervision directe, la standardisation : des procédés du travail, des résultats du travail, des qualifications, des normes. Suite à la définition adoptée et au contexte de notre travail, le volet « coordination » de notre travail d'enquête s'est déroulé autour : l'organisation des acteurs, les modalités de coordination, l'exécution des actions.

Conclusion générale

Une analyse du lien entre la culture territoriale et la mobilisation des ressources

Ce point permet de tirer les fondamentaux résultats empiriques de notre recherche. Dans un premier temps, nous avons mis en évidence l'état du développement territorial en Algérie. Nous avons aussi procédé à une description de la Wilaya de Saida en montrant ses caractéristiques, ses atouts et un état des lieux des ressources et leur gestion.

Dans un second temps, nous avons procédé à la vérification des trois dimensions de la culture territoriale. Il s'agit d'opérationnaliser notre proposition de dimensions à travers l'approche des ressources. Nous avons présenté la ressource reflétant la dimension matérielle de la culture territoriale, nous avons expliqué aussi les étapes de valorisation de la ressource indiquant la dimension idéale. Enfin, nous avons exposé les aspects de la coordination du projet reflétant la dimension organisationnelle.

L'Algérie a adopté plusieurs modèles du développement parmi lesquels le modèle du développement territorial paraît séduisant. Cette adoption a suscité l'installation de nouveaux modes de gouvernance et un processus de décentralisation. L'appropriation du concept du territoire était concrétisée par le biais de la mise en œuvre d'un schéma national d'aménagement territorial. Ce schéma se décline en lignes directrices qui sont des orientations stratégiques des politiques publiques.

L'espace HPO, dont Saida fait partie, est confronté à des facteurs naturels contraignants son développement. La première ligne revêt un caractère stratégique pour cet espace, le défi consiste à assurer un développement compatible avec la capacité environnementale de l'espace HPO. Cette ligne se décline en cinq PAT autour d'un ensemble de ressources : l'eau, le sol, les différents écosystèmes : steppique, forestier, paysager. L'enjeu consiste à envisager leur valorisation dans le cadre d'une exploitation raisonnée, soucieuse de la sauvegarde des équilibres écologiques et du développement d'une économie durable.

La seconde ligne tourne autour de la création des dynamiques de rééquilibrage du territoire national entre la frange nationale et les zones intérieures. L'Etat vise à développer une stratégie volontariste du développement des trois espaces par le renforcement des systèmes urbains et le développement des bases productives. Une mise à niveau des espaces défavorisés sur le plan social et économique est aussi indispensable.

Conclusion générale

La troisième ligne souligne la nécessité d'assurer l'attractivité des territoires via le développement des infrastructures de base et le développement d'une base industrielle dédiée aux productions locales fondées sur ses propres avantages compétitifs. Dans le cadre du développement du système productif HPO, la promotion des activités agricoles, pastorales et aquacoles par la création des pôles d'attractivité devient une nécessité. La politique vise aussi l'installation des conditions de la relance industrielle et l'encouragement de l'activité de recherche et d'exploitation minière. Parmi les objectifs de la politique dédiée à l'espace HPO, la promotion des activités liées à l'artisanat et au tourisme doit s'effectuer dans une perspective du développement durable. La quatrième ligne concerne la mise en place de l'équité territoriale. Le perfectionnement de la qualité de vie par la couverture en infrastructure sociales et en services devient primordial.

La wilaya de Saida occupe une place stratégique dans la région des hauts plateaux ouest. Elle joue un rôle d'espace de transition entre les hautes plaines steppiques et la chaîne tellienne. Pendant plusieurs siècles, l'histoire de Saida était marquée par le passage de plusieurs royaumes. En 1841, Saida était occupée par les français. La population Saidienne s'est rassemblée en trois points distincts. A l'intérieur du périmètre limité par ces points que la ville a dessiné le tracé de son expansion. Sa croissance était stimulée par la voie ferrée Oran-Béchar. Plusieurs découpages ont marqué l'organisation administrative de Saida. Après l'indépendance, Saida devient une wilaya. Elle est divisée en Six Daira regroupant seize communes. La wilaya de Saida demeure un nœud de connexion grâce à des infrastructures de liaison nationale. Elle représente un carrefour d'échange à l'échelle de trois régions : le nord-ouest, les hauts plateaux ouest, le sud-ouest.

Cette Wilaya renferme un potentiel naturel et culturel pouvant offrir d'énormes opportunités d'investissement. Malgré l'importance du potentiel hydrique thermal et minéral, cela n'a pas empêché quelques problèmes. Une baisse significative et durable des apports des eaux superficiels et des volumes qui rechargent les nappes exploitées a marqué ce secteur. De plus, la mobilisation des eaux pour le compte des wilayas de la région faisant face à une double problématique celle d'une limitation restrictive de ses ressources superficielles et donc à un recours énorme de ses ressources souterraines. Les stations thermales sont aussi timidement exploitées. Enfin, l'absence d'une évaluation

Conclusion générale

actualisée et approfondie et d'une gestion dynamique de cette ressource stratégique.

D'autres part, vu son climat (subhumide à l'intérieur et aride steppique), Saida se caractérise par sa grande diversité aussi bien pour les potentialités qu'elles recèlent que pour les contraintes qu'elles subissent. Elle se caractérise aussi par l'importance de la surface agricole où se distinguent plusieurs types d'agricultures. Pourtant ce potentiel, le sol agricole souffre du défrichement engendré par l'extension qu'effectue l'humain, donc, l'espace agricole créateur des dynamiques productives tend à diminuer. A cela s'ajoutent, le prélèvement excessif de l'eau pour la ville qui engendre des conséquences néfastes sur l'agriculture ainsi que l'aridification du climat et la migration rurale.

Saida possède aussi un potentiel minier indéniable. Ces ressources peuvent faire l'objet d'un usage industriel ou artisanal. Pourtant ces opportunités avantageuses, ce secteur ne connaît pas de réelle dynamique dans la structuration de l'activité d'extraction et de transformation. Ce secteur est marqué par une absence d'évaluation approfondie et d'une gestion dynamique.

En outre, Saida se caractérise par un patrimoine archéologique et historique qui revient aux différentes périodes de son histoire. Les renseignements autour de ce patrimoine résultent principalement des travaux des fouilles qui remontent à l'ère coloniale. Malgré la stratégie établie en termes de patrimoine mettant en place un processus cohérent et total (restauration, protection, valorisation et promotion du tourisme), les objectifs sont modestement atteints.

Également, Saida se caractérise par une superficie forestière qui représente 24% de la superficie totale. Néanmoins, la concurrence dans l'usage du sol met à rude épreuve cette richesse écologique, la situation étant irréversible à certains endroits. Les menaces pesant sur cet écosystème sont d'origine anthropique qui entrave une gestion durable. D'autres facteurs engendrent une déforestation due à la fragilité de leur substrat géologique et des incendies difficilement maîtrisables aggravées par une érosion non suivie. Le climat avec ses précipitations irrégulières entrave le développement des formations forestières. D'autres facteurs entraînent une dégradation de ces terres comme : l'absence des actions de protection, l'absence des actions de sensibilisation pour la protection et l'absence des actions de repeuplements.

Saida se distingue ainsi par un espace steppique à parcours assez riche où le mouton algérien acquies des aptitudes caractérisant ses performances

Conclusion générale

productives particulières. Néanmoins, la couverture végétale naturelle est invariablement affectée par deux effets simultanés, l'un se réfère aux sols très secs et légers et aux faibles précipitations, l'autre d'ordre anthropique se réfère à l'action de l'homme et de l'animal. D'autres problèmes sont apparus comme l'installation d'une partie importante de la population nomade et une concentration des troupeaux, cela engendre une surexploitation des parcours et leurs dégradations. A cela s'ajoute, la poursuite de l'agriculture sur la steppe. Cette steppe centrale s'est transformée progressivement en une vaste zone de production d'orge fourragère. Sur le plan agronomique, elle n'est pas apte pour développer ce type de culture en raison d'une pluviométrie statistiquement insuffisante. Enfin, l'absence du lien entre l'occupation des terres et la politique de l'élevage s'exprime par une interruption entre deux secteurs indissociables que sont : l'agriculture et l'élevage. La vocation agro-pastorale ne paraît pas se convertir en dynamiques économiques ancrées territorialement.

De surcroît, le contexte naturel de la Wilaya de Saida est un contexte particulier marqué par des traits fondamentaux de grands ensembles naturels que sont : les hautes plaines steppiques au sud, des montagnes atlasiques au nord, avec une grande diversité nuancée. Cet espace compte aussi plusieurs zones écologiques. Ces atouts peuvent contribuer à un décollage économique et social à travers le tourisme de montagne. Ces atouts ne font pas la proposition d'aucun projet du développement touristique. Ils sont insuffisamment mis en valeur.

Dans le dernier chapitre de la thèse, l'objectif étant l'identification de la culture territoriale afin de confirmer son absence ou sa présence et le cas échéant, à savoir la définition du rôle qu'elle joue dans la mobilisation des ressources de la wilaya.

Tout d'abord, la dimension matérielle correspond à l'objet de l'action, qu'est dans notre cas d'étude, le site du Vieux Saida. Il est une référence identitaire de la wilaya, il est perçu comme le reflet de sa particularité. Il se caractérise par son aspect naturel et culturel. Il fait partie du canton Irlem de la forêt domaniale de Touta dans la commune de Saida. Il est délimité par des falaises rocheuses. Sa forêt est délimitée naturellement par une continuité des roches karstiques et une végétation arborescente, arbustive et sous arbustive diversifiée. Cette forêt est dotée par un potentiel faunistique. Cette forêt est valorisée par la présence d'une pépinière. Cette dernière est actuellement, ni aménagée, ni équipée. Ce site est marqué aussi par la présence d'un parc animalier. Il a abrité à une période donnée des animaux à grand intérêt. Il est actuellement fermé. Ce site

Conclusion générale

constitue aussi d'autres infrastructures qui servent aux activités des enfants et des sportifs.

Le site Vieux Saida est ainsi considéré un site préhistorique et historique suite à ses grottes identifiées et découvertes au 19^{-ème} siècle et à son arsenal militaire construit par l'émir Abdel Kader. Le site se distingue par une situation topographique lui conférant un biotope particulier, caractérisé par une ambiance climatique tempérée. Le site du Vieux Saida qui est assis sur une plateforme géologique à caractère karstique justifie la qualité des eaux de Saida. Ce site, fréquenté de longue date et exploré tardivement, est reconnu par ses valeurs culturelles, ses fonctions socio-économiques et ses valeurs scientifiques. Il peut passer d'une logique limitée à l'émergence d'une ressource territoriale en faveur du développement socio-économique.

Pourtant que ce site est un élément identitaire, qui suscite un sentiment d'appartenance et des formes d'appropriation et d'action, l'action de l'acteur est quasiment absente permettant sa construction et son développement. Cela m'a poussé à s'interroger sur la place accordée à la ressource forestière à travers son processus de mobilisation.

En premier lieu, Saida a un taux de boisement de 24% qui est proche de la moyenne nationale nécessitant une vocation sylvicole. Afin de mettre en lumière l'importance et la consistance du potentiel floristique et faunistique de la wilaya, nous avons ciblé la Conservation des forêts ; l'acteur légitime et central qui a pour mission l'inventaire et la valorisation, la gestion et la protection du patrimoine alfatier et forestier. Seulement sept espèces se sont inventoriées par la Conservation, la liste exhaustive de la flore et la faune n'était pas disponible.

Par ailleurs, des travaux ont été réalisés dans le contexte des recherches sur l'écologie. Ces travaux ont fait ressortir que les espèces floristiques représentent de différentes et d'importantes formations à développer. Ces travaux restent des initiatives individuelles. L'inventaire exhaustif du potentiel faunistique et floristique exige une volonté du premier responsable du secteur et une contribution de plusieurs acteurs : population locale, institut de recherche, université, acteur privé.

Dans un second point, nous avons mis en avant l'état d'exploitation des ressources forestières. Malgré l'importance des principaux axes tracés par le ministère de l'agriculture et du développement rural dont le premier consiste

Conclusion générale

en l'exploitation rationnelle et la valorisation des produits forestiers, nous avons conclu que le bois est sous-exploité. De plus, toutes les forêts sont considérées des forêts de protection qui requièrent que des travaux sylvicoles. Alors que, le travail effectué par le BNEDER conclu que la superficie des terres de production présente 35 % de la superficie forestière. En matière d'amodiation des vides labourables, la céréaliculture est la seule activité développée, tandis que, le développement des autres activités est possible. Dans l'objectif de la protection de la forêt du défrichement généré par les actions des amodiataires, ce mode d'exploitation était gelé. Par ailleurs, dans l'objectif de protéger l'intégrité de la forêt et d'optimiser l'utilisation des vides labourables, des rencontres de sensibilisation doivent être organiser. La valorisation des périmètres d'usage ne s'est appliquée qu'à une part minime de la superficie totale dans le contexte des activités apicoles et arboricoles, alors que, cette valorisation s'applique aussi à d'autres activités : plantations, création des pépinières, petit élevage, tout ouvrage de correction torrentielle ou de restauration du sol.

L'irrégularité constatée dans la mobilisation des ressources forestières nous a conduit à nous interroger sur les causes de cette faible mobilisation en étudiant les démarches concrètes adoptées par la Conservation des forêts. Malgré les deux inventaires qui ont été programmé et qui sont organisés par la loi domaniale 90/10, un seul travail a été réalisé sur l'occupation globale des terres qui se résume en une caractérisation et une description des multiples types de formations forestières. L'opération d'inventaire du sol n'a pas été réalisé. L'inventaire de la ressource faunistique n'a pas été aussi effectué. De plus, la conservation n'aboutit pas non plus des démarches d'implication et de sensibilisation de la population locale et des acteurs concernés dans le processus d'identification. En outre, les acteurs du territoire (HCDS, INRF, E.A.G.R) n'ont pas entrepris aucun travail d'identification exhaustive. L'identification de la ressource territoriale ne fait l'objet d'aucune coordination entre ces acteurs. Les ateliers du travail d'expertise se font au niveau de la direction centrale, leurs recommandations ne sont pas prises en considération.

Au niveau de la wilaya de Saida, les modes de valorisation se limitent à un mode marchand. Le mode non marchand se réduit sur l'activité de chasse qui se fait d'une façon archaïque malgré la présence de neuf associations de chasse. Cette wilaya compte aussi une seule pépinière dont l'évolution de sa production est erratique. Donc, les modes spécifiques sont inexistants. Nous avons ainsi

Conclusion générale

constaté que les manifestations spécifiques de vente et d'exposition des deux produits que sont le miel et l'huile d'olive sont inexistantes pourtant le troisième chapitre de la loi générale des forêts indique que les modalités de l'organisation de vente et d'exploitation des produits forestiers sont définies par la réglementation. Nous avons aussi constaté que le nombre des producteurs des deux produits reste indéterminé et aucune information n'a été fournie sur l'évolution de la production. C'est le circuit de vente informel qui prédomine. Trois projets de valorisation ont été développés portant sur la création des forêts récréatives. Ces projets ne sont pas concrétisés.

Il découle que les travaux de recherches thématiques sur les liens entre les ressources et le territoire de Saida, les facteurs de spécificités de chaque ressource forestière, la grille de caractérisation des composantes de ressources, n'ont pas été entamés. Cela traduit une méconnaissance des caractéristiques du territoire qui empêche l'établissement d'une réflexion sur des modes de production et des modes de valorisation adaptés. Le processus d'identification des ressources et de valorisation s'inscrit dans une logique strictement sectorielle, segmentée et partielle et non pas territoriale et concertée permettant une optimisation des connaissances et des techniques et des capacités des acteurs autour des démarches d'identification et de valorisation apportant une plus-value. Cela explique l'état de dégradation du domaine forestier « Vieux Saida ».

Vu son état de dégradation, le site vieux Saida fait l'objet d'un projet. Ce dernier est une réponse urgente à son aménagement, puisqu'il avait fait auparavant l'objet de plusieurs projets qui se sont annulés. En parallèle, des actions d'aménagement sectorielles se sont déroulées sur ce site, cela nous permet d'analyser la dimension organisationnelle qui fait référence à la façon d'agir collectivement. Pour ce faire, nous avons établi une liste de différentes catégories d'acteurs qui sont intervenus et qui peuvent intervenir sur le site ainsi que leurs actions à mener, puisque, plus le panel des parties prenantes (acteurs) est complet, plus le projet aura de la chance être légitimé et réussi. Nous avons constaté que les actions sont strictement sectorielles et segmentées et timidement menées, parfois elles ne sont pas accomplies.

A partir de ce constat et afin de mettre en évidence les paramètres de l'organisation du projet d'aménagement, reflétant une dynamique d'activation d'une ressource, nous avons analysé une pratique de trois C : concertation,

Conclusion générale

communication, coordination, qui peut être développée entre ces acteurs non liés hiérarchiquement.

Nous avons apprécié en premier lieu la perception des acteurs vis-à-vis le site suite au modèle développé par Lynch (1960). Nous avons constaté qu'un ensemble de connaissances est constitué chez les acteurs ce qui permet la construction d'une image, une condition nécessaire pour guider toute action d'aménagement du site dans le but d'atteindre une forme plus agréable, lisible et chargée de significations symboliques. Dans une seconde étape, l'examen des démarches de la concertation dans le contexte du projet d'aménagement du site vieux Saida conclut que la qualité de la participation des acteurs dans le processus de la construction collective est inférieure suite à une quasi-absence de ses démarches : vision partagée, objectifs définis, émergence d'une proximité, actions à entreprendre coordonnées, degrés d'implication, instance locale de la concertation, actions de sensibilisation et d'information, les balades, les ateliers thématiques, les rencontres des débats d'idées, plan d'action et moyens d'échange. Cela ne permet pas la construction d'une réalité commune et l'élaboration d'une stratégie commune et par voie de conséquence la réussite de la faculté de l'agir ensemble.

L'examen des aspects communicationnels proposés dans le contexte du projet d'aménagement du site vieux Saida conclut que les conditions du développement d'une dynamique communicationnelle sont absentes pourtant les acteurs intervenants sont en faveur du développement de cette dynamique. Ce qui ne permet pas la bonne marche du projet et de son pilotage relationnel créateur de valeurs.

L'examen des aspects de la coordination a montré que presque la moitié des acteurs concernés n'étaient pas impliqués. De plus, les tâches confiées déclarées par les directions sont sectorielles et celles déclarées par les entreprises de réalisation sont inscrites dans le cadre d'un cahier de charge proposé par l'acteur porteur du projet. Ensuite, le jugement porté par les acteurs sur les mécanismes de coordination et l'exercice des actions a été moins performant. Cette non performance est due principalement à l'absence d'une vision partagée et d'une véritable implication des acteurs concernés et d'objectifs clairement définis. Cela interrompre le partage d'une coresponsabilité et la réalisation de l'action collective fédérant l'ensemble des acteurs.

Conclusion générale

Malgré la perception identifiée chez l'ensemble des acteurs interviewés, l'identification des éléments constituant la pratique de trois C a montré l'absence de ses principaux aspects. De plus 39% des acteurs interviewés qui peuvent intervenir, comme : l'institut national de recherche forestière, le représentant chargé de l'inventaire du patrimoine, deux associations environnementales, une association culturelle, les élus, n'étaient pas sollicités pour participer au développement du projet. Ce qui traduit l'absence d'une véritable implication des acteurs concernés non liés hiérarchiquement.

Donc, l'absence d'une organisation construite par les acteurs eux-mêmes traduit en effet une sous-cristallisation des relations et des liens entre acteurs. Ce qui reflète le mal fonctionnement de la dimension organisationnelle.

L'importance accordée à chaque dimension (matérielle, idéelle, organisationnelle) est variable et minime.

Nous parlons de la présence d'une culture territoriale quand les dimensions sont assemblées et combinées et dont chacune ayant une importance selon le temps du processus de la valorisation. Cette logique fait jusqu'ici défaut.

L'apparence de la culture territoriale était modérée dans le projet contrairement à ce que Landel et Canova ont supposé que la construction discursive s'accélérait significativement dans la dimension du projet :

- Elle n'a pas pris son ampleur dans l'articulation efficiente entre un problème initial, un objectif à atteindre et la stratégie implémentée pour les relier.
- Elle n'a pas joué son rôle en tant que principe actif du projet et structurant des dynamiques territoriales.
- Elle n'a pas apparue au sein d'un équilibre qui n'est pas stable déterminé par l'espace-temps du projet entre une action contemporaine et une histoire longue.
- Elle n'a pas permis une mise en cohérence de l'action de l'auteur du projet avec le reste des acteurs.
- Elle n'a pas permis une cristallisation des relations et des liens entre acteurs.
- Elle n'a pas permis le développement des pratiques et des activités autour les objets d'actions ainsi qu'une optimisation des savoir-faire, des connaissances, des techniques et des capacités apportant une plus-value.
- Elle n'a pas joué son rôle en tant qu'un instrument de cohésion interne et de synergie et de création des dynamiques territoriales.

Conclusion générale

- Elle n'a pas joué son rôle simultanément en tant que ressource locale et un construit actoriel qui légitime l'action collective.

Limites et perspectives et recommandation de cette recherche

Malgré les apports préalablement énoncés, cette recherche comprend de véritables limites. Ces dernières représentent des pistes d'approfondissements sur le plan théorique et méthodologique.

De point de vue théorique, le concept de la culture est à la base de l'analyse interdisciplinaire dont chacun ne l'emploie pas forcément avec la même signification. Cela constitue une faiblesse lors de son opérationnalisation. Cette limite a été surmontée en tirant des éléments d'analyse en se basant sur la définition de Canova et Landel. En plus, les contributions sur la thématique « culture et territoire » sont nombreuses mais elles sont moins unifiées et moins ordonnées. Cette limite a été surmontée par la proposition d'un exposé non exhaustif unifiant une diversité de travaux. En outre, le discours sur le territoire représente aussi une diversité d'approches véritablement théoriques mais elles ne s'organisent pas en un corpus théorique unifié. Cette réflexion peut faire l'objet d'une ultérieure recherche. Une autre limite concerne les dimensions qui ont été introduites. La sélection des dimensions opérées n'a pas inclus les attributs immatériels liés aux normes et aux valeurs partagées, jugées significatives surtout lorsqu'on veut identifier la culture dans le cas des territoires à une forte identité (objectivé par une langue et des œuvres consacrées, des pratiques traditionnelles, un patrimoine monumental spécifique). Une réflexion que nous envisageons d'approfondir dans nos recherches à venir.

Sur le plan méthodologique, cette recherche est marquée par le manque de données sur les ressources de la wilaya ainsi que par le manque de sa fiabilité au niveau des directions de la wilaya. Cela représente un obstacle important à une bonne description de l'espace d'étude et de ses ressources. Nous avons surmonté cet obstacle en s'appuyant sur les études des organismes régionaux dans le même secteur. Le nombre d'unités d'analyse utilisées dans notre étude est déterminée par le type de question de recherche. En ce sens, c'est la technique d'échantillonnage raisonnée qui a été utilisée. Cette technique présente certaines limites comme le manque de coopération. Après avoir choisi les participants, certains d'entre-deux ne se montrent pas coopératives et refusent de participer à la

Conclusion générale

recherche. Nous avons pu sortir de cette situation grâce aux relations personnelles. Comme ces participants savent qu'ils font partie du projet de recherche, des biais sont possibles.

Par ailleurs, de futures recherches peuvent être développées autour de la nature de la demande sur la ressource pour offrir une ressource territoriale composite (produit-effet territoire). Les futures recherches peuvent aussi s'intéresser aux conditions d'aboutissement d'un processus de valorisation de ressources au sein de la wilaya de Saida.

Les résultats de notre recherche nous poussent à établir certaines recommandations en matière de politiques publiques. Premièrement, l'élaboration des politiques publiques doit s'appuyer sur une connaissance approfondie du territoire et ses ressources et sur la compréhension et la qualification des dynamiques territoriales. En fait, il est indispensable de créer correctement des bases de données sur les ressources, fiables, fines et riches à l'échelle territoriale. A cet égard, l'approche par les ressources se distingue par sa vocation à mettre en lumière des processus insérant n'importe quelle ressource dans une dynamique du développement territorial. Elle est une approche opératoire autant dans la prise de décision que dans l'aide à l'action pour les acteurs économiques et les acteurs locaux. En outre, une prise de conscience de l'importance des ressources du territoire passe par l'installation et le développement des stratégies et d'initiatives collectives de valorisation. La prise de conscience de l'importance des démarches collectives coordonnées implique aussi l'installation des dispositifs de coordination en termes d'identification et en matière de valorisation à travers une approche participante fédérant l'ensemble des acteurs. Il est aussi primordial d'avoir une connaissance approfondie des institutions et du réseau d'acteurs sur un territoire avant de mettre en place un projet. Le rassemblement des acteurs exogènes et endogènes du territoire constitue un moteur pour les projets.

Enfin, si l'on souhaite que les initiatives de valorisation s'ancrent au sein d'un territoire, il est primordial d'impliquer les valeurs culturelles et historiques source d'identité participant à la construction des liens sociaux. Ces valeurs donnent lieu à une bonne connaissance et à une reconnaissance de la ressource territoriale et du territoire.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

Articles électroniques

Al Wadi, A. (2007). La culture, cette inconnue. *Synergie Monde arabe*, 4, 141-148. Consulté à l'adresse : <https://gerflint.fr/Base/MondeArabe4/alwadi.pdf>

Aldhuy, J. (2008). Au-delà du territoire, la territorialité ? *Géodoc*, 35-42. Toulouse : Institut de géographie Daniel Faucher. Consulté à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00278669>

Alsène, E, Pichault, F. (2007). La coordination au sein des organisations : éléments de recadrage conceptuel. *Annales des mines : Gérer et comprendre*, 87, 61-81. Consulté à l'adresse : <https://www.annales.org/gc/2007/resumes/mars/06-gc-resum-FR-AN-AL-ES-mars-2007.html>

Angeon, V, Vollet, D. (2008). Spécificité des produits et développement territorial. L'exemple paradoxal du panier de biens en émergence de l'Aubrac. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, 591-615. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2008-4-page-591.htm>

Aouadj, S, Yahia, N, Hasnaoui, O, Hadj, K. (2020). La flore rare, endémique et menacée des monts de Saida (Algérie). *Revue Agrobiologia*, 10/1. Consulté à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/344414850_LA_FLORE_RARE_ENDEMIQUE_ET_MENACEE_DES_MONTS_DE_SAIDA_ALGERIE

Bailly, A, S. (1984). Images de l'espace et pratiques commerciales : l'apport de la géographie de la perception. *Annales de Géographie*, 93/518, 423-431. doi: <https://doi.org/10.3406/geo.1984.20278>. Consulté à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1984_num_93_518_20278

Benhamou, F. (2010). L'inscription au patrimoine mondial de l'humanité. La force d'un langage à l'appui d'une promesse de développement. *Tiers monde*, 202/2, 113-130. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2010-2-page-113.htm>.

Benko, G. (2008). La géographie économique : un siècle d'histoire. *Annales de géographie*, 6/644, 23-49. Doi : <https://doi.org/10.3917/ag.664.0023>. Consulté

Références bibliographiques

à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2008-6-page-23.htm>

Berdoulay, V, Soubeyran, O. (2013). Sens et rôle du patrimoine naturel à l'heure de l'aménagement durable et du changement climatique. *L'Espace géographique*, 42, 370-380. Consulté à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/eg.424.0370>

Beuret, J-E. (2012). Mieux définir la concertation : du pourquoi au comment. *Négociations*, 1/17, 81-86. DOI 10.3917/neg.017.0081. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2011-4-page-363.htm>

Boschma, R. (2004). Proximité et innovation. *Economie rurale*, 280, 8-24. DOI : 10.3406/ecoru.2004.5469. Consulté à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_2004_num_280_1_5469

Bossard-Préchoux, V. (2016). Les pôles de compétitivité à l'épreuve de la régulation : les conditions d'émergence d'un acteur collectif. *Management et avenir*, 1/83, 143-163. DOI 10.3917/mav.083.0143. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2016-1-page-143.htm>

Bouba-Olga, O, Coris, M, Carrincazeaux, C. (2008). Avant-propos. *Revue d'Économie Régional Et Urbaine*, 3, 279-287. <https://doi.org/10.3917/reru.083.0279>. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2008-3-page-279.htm>

Boulianne, L-M. (2005). Région apprenante : du concept à l'application : l'exemple de la Suisse. *Cahiers économiques de Bruxelles*, 3/48, 261-275. Consulté à l'adresse : <https://ideas.repec.org/a/bxr/bxrceb/y2005v48i3p261-275.html>

Bourdeau-Lepage, L, Huriot, J-M. (2009). Proximités et interactions : une reformulation. *Géographie, économie, société*, 11, 233-249. [doi:10.3166/ges.11.233-249](https://doi.org/10.3166/ges.11.233-249). Consulté à l'adresse : <https://ges.revuesonline.com/article.jsp?articleId=13873>

Bréchet, J, Gigand, G. (2015). La perception au fondement de la connaissance : Les enseignements d'une ingénierie représentationnelle ternaire. *Natures*

Références bibliographiques

Sciences Sociétés, 23, 120-132. Consulté à l'adresse : <https://doi.org/10.1051/nss/2015036>

Canova, N. (2010). Perspectives géographiques pour la musique. La mobilisation du flamenco comme ressource territoriale. *Carnets de géographes*, 1, 1-19. Consulté à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/cdg.1819>

Chabault, D. (2006). Les systèmes territoriaux de production : revue de littérature et approches théoriques d'un concept évolutif. *CERMAT – IAE de Tours*. Université de Tours. Consulté à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/255646329_Les_systemes_territoriaux_de_production_revue_de_litterature_et_approches_theoriques_d'un_concept_evolutif/references#fullTextFileContent

Chalifoux, J-J. (1993). Culture : une notion polémique ? *Service social*, 42/1, 11-23. DOI : <https://doi.org/10.7202/706597ar>. Consulté à l'adresse : <https://id.erudit.org/iderudit/706597ar>

Claval, P. (1974). La géographie et la perception de l'espace. *Espace géographique*, 3/3, 179-187. doi : <https://doi.org/10.3406/spgeo.1974.1479> . Consulté à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1974_num_3_3_1479

Claval, P. (2008). Espace et territoire. Les bifurcations de la science régionale. *Géographie, économie, société*, 2/10, 157- 184. DOI 10.3166/ges.10.157-184 Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2008-2-page-157.htm>

Colletis-Wahl, H-K (2008). Micro-institutions et proximités : quelles lectures des dynamiques territoriales ? *Revue d'Économie Régionale Et Urbaine*, 2, 251-264. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2008-2-page-251.htm>

Colletis, G, Pecqueur, B. (2018). Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement. Le rôle de la proximité géographique. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5, 993-1011. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2018-5-page-993.htm>

Références bibliographiques

Coppin, O. (2002). Le milieu innovateur : une approche par le système. *Innovations*, 16, 29-50. Consulté à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/inno.016.0029>

Corneloup, J, Bourdeau, P, Mao, P. (2004). Le marquage culturel des territoires touristiques de nature. *Revue de géographie Alpine*, « Sports de montagne et territoire dans les Alpes », 92/4, 11-20. Consulté à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_2004_num_92_4_2317

Courlet, C. (2002). Les systèmes productifs localisés : un bilan de la littérature. *Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, 27-40. Consulté à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01231642>

Crevoisier, O. (2001). L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 153-165. <https://doi.org/10.3917/reru.011.0153> . Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2001-1-page-153.htm#:~:text=Conclusions,a%20%C3%A9t%C3%A9%20d%C3%A9velopp%C3%A9e%20et%20conceptualis%C3%A9e>.

Darchen, S, Tremblay, D-G. (2008). Les milieux innovateurs et la classe créative. *Revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain*. Consulté à l'adresse : <https://www.telug.ca/chaireecosavoir/pdf/NRC08-1.pdf>

De Koninck, T. (1996). Le sens de la culture. *Laval théologique et philosophique*, 52/2, 583-612. Consulté à l'adresse : <https://doi.org/10.7202/401012ar>

Di Méo, G. (1998). De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'information géographique*, 3/62, 99-110. Doi : <https://doi.org/10.3406/ingeo.1998.2586>. Consulté à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/ingeo_00200093_1998_num_62_3_2586

Doloreux, D, Zenker, A, Muller, E. (2009). La perception de l'environnement régional d'innovation par les entreprises de services à forte intensité de connaissance : une comparaison internationale. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 347-368. <https://doi.org/10.3917/reru.092.0347>

Doré, G. (2018). La proximité au prisme du débat entre « conventionnalistes » et « régulationnistes » : Un institutionnalisme sans institutions ? *Revue d'Économie Régionale Et Urbaine*, 5/6, 967-

Références bibliographiques

991. <https://doi.org/10.3917/reru.185.0967>. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2018-5-page-967.htm>

Facchini, F. (2008). Culture, diversité culturelle et développement économique. Une mise en perspective critique de travaux récents. *Tiers monde*, 195/3, 523-554. DOI 10.3917/rtm.195.0523. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2008-3-page-523.htm>

Filippi, M., Wallet, F, Polge, É. (2018). L'école de la proximité : naissance et évolution d'une communauté de connaissance. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 5/6, 939-966. <https://doi.org/10.3917/reru.185.0939>. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2018-5-page-939.htm>

Forquin, J-C. (2004). École et culture. *EPS et Société Infos*, 26, 4-7. Consulté à l'adresse : http://www.epsetsociete.fr/IMG/pdf/forquin_1_.pdf

François, H. (2008). Durabilité des ressources territoriales et tourisme durable : vers quelle convergence ? *Géographie, économie, société*, 10, 133-152. Consulté à l'adresse : <https://doi.org/10.3166/ges.10.133-152>

François, H, Hirczak, M, Senil, N. (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5, 683-700. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2006-5-page-683.htm>

Geertz, C. (1998). La description dense. *Enquête*, 6, 73-105. Consulté à l'adresse : <http://enquete.revues.org/1443>

Glon, E, Pecqueur, B. (2006). Développement et territoires : une question d'environnement et de ressources territoriales ? *Géographie et aménagement*, 13-22. Consulté à l'adresse : <https://journals.openedition.org/tem/84>

Godin, C. (2014). Fin du territoire ou nouveaux territoires ? *Cités*, 4/60, 149-157. DOI 10.3917/cite.060.0149. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-cites-2014-4-page-149.htm>

Grosjean, N, Crevoisier, O. (2003). Autonomie différenciée des systèmes de production territoriaux. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2, 291-315. <https://doi.org/10.3917/reru.032.0291>. Consulté à l'adresse :

Références bibliographiques

<https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2003-2-page-291.htm?ref=doi>

Guillaume, R. (2008). Des systèmes productifs locaux aux pôles de compétitivité : approches conceptuelles et figures territoriales du développement. *Géographie, économie, société*, 3/10, 295-309. DOI 10.3166/ges.10.295-309. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2008-3-page-295.htm>

Hauch, V. (1998). Pilotage relationnel du projet inter organisationnel : le rôle de la communication. *Communication et organisation*, 13. DOI : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.2026>. Consulté à l'adresse : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2026>

Hirczak, M, Pecqueur, B, Mollard, A. (2004). Le panier de biens et de services de qualité : vers un modèle de développement territorial durable ? *Montagnes Méditerranéennes*, 35-42. Institut de géographie alpine. Consulté à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00371256>

Hirczak, M, Moalla, M, Mollard, A, Pecqueur, B, Rambonilaza, M et Vollet, D. (2008). Le modèle du panier de biens. *Économie rurale*, 308, 55-70. DOI : <https://doi.org/10.4000/economierurale.366>. Consulté à l'adresse : <http://journals.openedition.org/economierurale/366>

Jean, B. (2015). Le développement territorial durable : une nouvelle approche de développement rural. *Desenvolvimento E Meio Ambiente*, 33, 115-127. Consulté à l'adresse : <https://revistas.ufpr.br>

Josserand, E. (2007). Le pilotage des réseaux : Fondements des capacités dynamiques de l'entreprises. *Revue Française de gestion*, 1/170, 95-102. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2007-1-page-95.htm>

Kahn, R. (2010). La dimension culturelle du développement territorial. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, 625-650. <https://doi.org/10.3917/reru.104.0625>. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2010-4-page-625.htm>

Koop, K, Landel, P-A, Pecqueur, B. (2010). Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb ? Une approche critique. *EchoGéo*, 13.

Références bibliographiques

DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.12065>. Consulté à l'adresse : <http://journals.openedition.org/echogeo/12065>

Kosianski, J-M. (2011). Territoire, culture et politiques de développement économique local : une approche par les métiers d'art. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1, 81-111. DOI 10.3917/reru.111.0081. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2011-1-page-81.htm>

Kosianski J-M. (2004). Les pôles des métiers d'art : des démarches empiriques de développement local relevant des réseaux de solidarité territoriale à finalité productive ? *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3, 391-414. Consulté à l'adresse : https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2004-3-page-391.htm?try_download=1

Laberge, Y. (1996). De la culture aux cultures. Délimitations d'un concept pluri-sémantique. *Laval théologique et philosophique*, 52/3, 805–825. <https://doi.org/10.7202/401024ar>. Consulté à l'adresse : <https://www.erudit.org/en/journals/ltp/1996-v52-n3-ltp2156/401024ar.pdf>

Lamaalam, S, El Menzhi, K, Ben Brahim, N. (2018). Territoire et dynamiques économiques. *International Journal of Innovation and Scientific Research*, 2/36, 127-133. Consulté à l'adresse : <http://www.ijisr.issr-journals.org/>

Lamara, H. (2009). Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales. *Développement durable et territoires*, 1-19. DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8208>. Consulté à l'adresse : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8208>

Landel, P. (2011). L'exportation du « développement territorial » vers le Maghreb : du transfert à la capitalisation des expériences. *L'Information géographique*, 75, 39-57. Consulté à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/lig.754.0039>

Landel, P.A, Gagnol, L, Oiry-varacca, M. (2014). Ressources territoriales et destinations touristiques : des couples en devenir ? *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, 102-1. DOI : 10.4000/rga.2326. Consulté à l'adresse : <http://rga.revues.org/2326>

Leducq, D, Lusso, B. (2011). Le cluster innovant : conceptualisation et application territoriale. *Cybergeo : European Journal of Geography, espace*,

Références bibliographiques

société, territoire, 521. DOI : <https://doi.org/10.4000/cyberge0.23513>. Consulté à l'adresse : URL : <http://journals.openedition.org/cyberge0/23513>;

Leloup, F, Moyart, L, Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? *Géographie, économie et société*, 7. 321-331. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2005-4-page-321.htm>.

Lucas, R. (1988). On the Mechanics of Economic Development. *Journal of Monetary Economics*, 1/22, 3-42. DOI : [10.1016/0304-3932\(88\)90168-7](https://doi.org/10.1016/0304-3932(88)90168-7)

Maillat, D. (1998). From the industrial district to the innovative milieu : contribution to an analysis of territorialised productive organisations. *Louvain economic review*, 1/64, 111-129. Consulté à l'adresse : URL : <https://www.jstor.org/stable/40724229>

Martin, G. (2010). La nouvelle économie institutionnelle. *Idées économiques et sociales*, 159, 35-40. <https://doi.org/10.3917/idee.159.0035>. Consulté à l'adresse : [La nouvelle économie institutionnelle | Cairn.info](https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2010-4-page-35.htm)

Maymo, V. (2011). Coordination intra organisationnelle : une approche conventionnelle des pratiques de stock dans la banque de détail. *Management international*, 15/4, 83–94. Doi :10.7202/1006193 ar.

Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *Espace géographique*, 2/35, 115-132. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-2-page-115.htm>

Moity-Maïzi, P, Bouche, R. (2011). Ancrage territorial et hybridation des savoir-faire au sein d'un système agroalimentaire localisé. Le cas des fromages corses. *Économie rurale*, 322, 24-38. <https://doi.org/10.4000/economierurale.2970> Consulté à l'adresse : <http://journals.openedition.org/economierurale/2970>

Necissa, Y, Chabbi Chemrouk, N. (2020). Le patrimoine comme levier de développement territorial. Le cas des ressources patrimoniales du parc national de Tlemcen (Algérie). *Bulletin de la société géographique de Liège*, 75, 115-130. Consulté à l'adresse : <https://popups.uliege.be/0770-7576/index.php?id=6132>

Références bibliographiques

Novara, N. (1986). Cultura : Cicéron et l'origine de la métaphore latine. *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1, 51-66. DOI : <https://doi.org/10.3406/bude.1986.1285>. Consulté à l'adresse : www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1986_num_1_1_1285

Onana, J.B. (1997). De la relation entre culture et développement : leçons asiatiques pour l'Afrique ». *Politique africaine*, 68, 96-111, Consulté à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/polaf_0244-7827_1997_num_68_1_6092

Paquot, T. (2011). Qu'est-ce qu'un « territoire » ? *Vie sociale*, 2, 23-32. <https://doi.org/10.3917/vsoc.112.0023>. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2011-2-page-23.htm>

Pecqueur, B. (2001). Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés. *Economie rurale*, 261, 37-49. DOI : <https://doi.org/10.3406/ecoru.2001.5217>. Consulté à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_2001_num_261_1_5217

Pecqueur, B. (2006). Le tournant territorial de l'économie globale. *Espaces et sociétés*, 124/125, 17-32. <https://doi.org/10.3917/esp.124.0017>. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-1-page-17.htm?ref=doi>

Pecqueur, B. (2007). L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation. *L'Économie politique*, 33, 41-52. <https://doi.org/10.3917/leco.033.0041>. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2007-1page41.htm#:~:text=Il%20s'agit%20l%C3%A0%20d,de%20production%20jusqu'au%20march%C3%A9>.

Pecqueur, B. (2014). Esquisse d'une géographie économique territoriale. *L'Espace géographique*, 43, 198-214. <https://doi.org/10.3917/eg.433.0198>. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2014-3-page-198.htm>

Pecqueur, B. (2018). Un modèle productif de ressources territorialisées ? *Revue Marketing Territorial*. Consulté à l'adresse : <http://publis-shs.univ-rouen.fr/rmt/index.php?id=252>

Références bibliographiques

Perret, C. (2011). Capital social et développement territorial. *Notes de recherches*, 11/1. Institut de recherche en gestion et économie. Université de Savoie. Consulté à l'adresse : <https://core.ac.uk › download › pdf>

Pesqueux, Y. (2014). De la notion de territoire. *Prospective et stratégie*, 1/ 4-5, 55-68. DOI 10.3917/pstrat.004.0055. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-prospective-et-strategie-2014-1-page-55.htm>

Peyrache-Gadeau, V, Perron, L. (2010). Le paysage comme ressource dans les projets de développement territorial. *Développement durable et territoire*, 11/2. Consulté à l'adresse : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/8556#:~:text=Le%20paysage%20dans%20le%20projet,et%20les%20usages%20du%20territoire.>

Pichon, M. (2015). Espace vécu, perceptions, cartes mentales : l'émergence d'un intérêt pour les représentations symboliques dans la géographie française (1966-1985). *Bulletin de l'association de géographes français*, 92/1. 95-110. DOI : 10.4000/bagf.502. Consulté à l'adresse : <http://journals.openedition.org/bagf/502>

Platteau, J-p. (2008). Introduction thématique. *Afrique contemporaine*, 226/2, 21-29. DOI 10.3917/afco.226.0021. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2008-2-page-21.htm>

Rallet, A, Torre, A. (2004). Proximité et localisation. *Economie rurale*, 208, 25-41. DOI : <https://doi.org/10.3406/ecoru.2004.5470> . Consulté à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_2004_num_280_1_5470

Rallet, A. (2002). L'économie de proximités : Propos d'étape. *Études et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, 11-25, INRA Editions. DOI : ffhal-01231641f. Consulté à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01231641/document>

Requier-Desjardins, D. (2009). Territoires – Identités – Patrimoine : une approche économique ? *Développement durable et territoires*, 12, 1-18. DOI : 10.4000/developpementdurable.7852. Consulté à l'adresse : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/7852>

Ropivia, M.L. (1995). Problématique culturelle et développement en Afrique noire : esquisse d'un renouveau théorique. *Cahiers de géographie du Québec*,

Références bibliographiques

108/39, 401-416, DOI : <https://doi.org/10.7202/022517ar>. Consulté à l'adresse : <https://id.erudit.org/iderudit/022517ar>.

Smith, R. J. (1990). Le concept de culture dans l'analyse du développement économique du Japon. *Anthropologie et Sociétés*, 14/3, 11–20. <https://doi.org/10.7202/015140ar>. Consulté à l'adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/as/1990-v14-n3-as786/015140ar.pdf>

Supiot, A. (2008). L'inscription territoriale des lois. *Esprit*, 11, 151-170. Consulté à l'adresse : <https://esprit.presse.fr/article/alain-supiot/l-inscription-territoriale-des-lois-14665>

Sylvander, B. (1994). La qualité : du consommateur final au producteur : La construction sociale de la qualité : des produits aux façons de produire. *Études et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, 27-49, INRA. Consulté à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01231571/document>

Talbot, D, Kirat, T. (2005). Proximité et institutions : nouveaux éclairages. *Économie et institutions*, 6-7, 9-15. DOI : <https://doi.org/10.4000/ei.882>. Consulté à l'adresse : <http://journals.openedition.org/ei/882>

Talbot, D. (2010). La dimension politique dans l'approche de la proximité. *Géographie, économie, société*, 12, 125-144. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2010-2-page-125.htm>

Tanguy, C. (2018). Le territoire innovant. *Technologie et innovation*, 3. DOI : [10.21494/ISTE.OP.2018.0237](https://doi.org/10.21494/ISTE.OP.2018.0237) . Consulté à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/323637675_Le_territoire_innovant

Torre, A. (2010). Jalons pour une analyse dynamique des Proximités. *Revue d'Économie Régionale Et Urbaine*, 3, 409-437. <https://doi.org/10.3917/reru.103.0409> . Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2010-3-page-409.htm>

Van Maanen, J, Stephen R. B. (1984). Occupational Communities : Culture and control in organizations. *Research in Organizational Behavior*, 6, 287-365. Consulté à l'adresse : <https://apps.dtic.mil/sti/pdfs/ADA122826.pdf>

Zardet, V, Noguera, F. (2013). Quelle contribution du management au développement de la dynamique territoriale ? Expérimentation d'outils de

Références bibliographiques

contractualisation sur trois territoires. *Gestion et management public*, 2/2, 5-31.
DOI : <https://doi.org/10.3917/gmp.022.0005>

Zimmermann, J. (2008). Le territoire dans l'analyse économique : proximité géographique et proximité organisée. *Revue française de gestion*, 4/184, 105-118. DOI : 10.3166/rfg.184. Consulté à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2008-4-page-105.htm>

Articles au format papier

Bellet, M, Colletis, G, Lung, Y. (1993). Économie de proximités. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 357-361.

Bertrand, G. (1991). La nature en géographie. Un paradigme d'interface. *Geodoc*, 34, P.16.

Blot, F, Milian, J. (2004). Ressource, un concept pour l'étude de relations éco-socio-systémiques. *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, 10, 69-73.

Chevrier, S. (1996). Le management de projets interculturels. *Annales des mines, gérer et comprendre*, 45, 38-47.

Colletis, G, Pecqueur, B. (1993). Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3, 489-508.

Colletis, G, Pecqueur, B. (2005). Révélation de ressources spécifiques et coordination située. *Economie et Institutions*, 6-7, 51-74.

Courlet, C. (1999). Territoires et développement. *RERU*, 3, 533-546.

Debarbieux, B. (1995). Le territoire est-il un lieu de mémoire. *L'espace géographique*, 2.

Di Méo, G. (2004). Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités. *Annales de géographie*, 638, 639, 339-363.

Florida, R. (1995). Toward the learning region. *Futures*, 27, 501-516.

Gilly, J-P, Grossetti, M. (1993). Organisations, individus et territoires. Le cas des systèmes locaux d'innovation. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3, 449-468.

Gilly, J-P, Perrat, J. (2003). La dynamique institutionnelle des territoires : entre gouvernance locale et régulation globale. *Cahiers du GRES*, 5, 3-15.

Gilly, J-P, Lung, Y. (2005). Proximités, secteurs et territoires. *Cahier du groupement de recherches économiques et sociales*, 9, 3-18.

Références bibliographiques

Hébert, R.F. (1981). Richard Cantillon's Early contributions to spatial economics. *Economica, New series*, 189/ (48), 71-77.

Kirman, A. (1999). Quelques réflexions à propos du point de vue des économistes sur le rôle de la structure organisationnelle dans l'économie. *Revue d'économie industrielle*, 88, 91-110.

Kroeber, A.L, Kluckhohn, F. (1952). Culture : A Critical Review of Concepts and Definitions. *Peabody Museum Papers*, 47/1

Lorenzen, M. (2001). Localised learning and policy : academic advise on enhancing regional competitiveness. *European planning studies*, 9.

Lucas, R. (1988). On the Mechanics of Economic Development. *Journal of Monetary Economics*, 22/1, 3-42.

Lundvall, B, A, Johnson, B. (1994). The learning economy. *Journal of industry studies*, 1, 23-42.

Maillat, D, Kebir, L. (1999). Learning region et systèmes territoriaux de production. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 492-448.

Orléan, A. (2002). Le tournant cognitif en économie. *Revue d'économie politique*, 112/5, 717-738.

Pecqueur, B. (2002). Dans quelles conditions les objets patrimoniaux peuvent-ils être support d'activités ? *Revue Montagnes Méditerranéennes*, 15, Mirabel, 123-129.

Pecqueur, B. (2004). Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire. *Géographie et Culture*, n° spécial, 22-37.

Peyrache-Gadeau, V. (1999). La contribution de P. Aydalot à l'édification de la théorie des milieux innovateurs. *RERU*, 3, 617-632.

Porter, M-E. (1998). Clusters and the new economics of competition. *Harvard Business Review*, 76, 77-90.

Smircich, L (1983). Concepts of culture and organizational analysis. *Administrative Science Quarterly*, 28/3, 339-358.

Références bibliographiques

Actes de congrès ou de colloque ou de collège

Amziane, L. (2016). *La datte algérienne : un produit du terroir de qualité mais faiblement valorisé*. En quête de territoire (s) ? Collège international des sciences du territoire (CIST), (PP.23-28). Grenoble, France. <hal-01353614>.

Berchiche T. (2000). *Enjeux et stratégies d'appropriation du territoire steppique : cas de la zone de Maamora (Saïda)*. Communication in : Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens, 39. Dans : A. Bourbouze, M. Qarro (Eds), *Rupture : nouveaux enjeux, nouvelles fonctions, nouvelle image de l'élevage sur parcours* (PP.107 -120). Montpellier : CIHEAM. Consulté à l'adresse : <http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI000351>

Boude, J-P, Chaboud, C. (1993). *Le concept de la ressource naturelle en économie*. Communication au forum halieumétrique. Rennes.

Canova, N, Landel, P-A. (2013). *Expliciter la notion de culture territoriale. Vers un essai de caractérisation des formes de développement territorial*. Communication au 50eme colloque de l'ASRDFL. Mons-Belgique.

Chevalier, P. (2003). *E-Learning region, cities and territories : competition or collaboration ?* Communication in SEEL. Conference proceeding. Lisbon.

Claval, P. (1995). *Le territoire dans la transition à la postmodernité*. Dans : J. Bonnemaison, L. Cambrézy et L. Quinty-Bourgeois (Eds), *le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales* (PP.20-33). Paris : Éditions de l'Orstom. Consulté à l'adresse : https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865.pdf

Coissard, S, Pecqueur, B. (2007). *Des avantages comparatifs aux avantages différenciatifs : une approche par le territoire*. Communication au XLIII colloque de l'ASRDLF : les dynamiques territoriales : débats et enjeux des différentes approches disciplinaires. Grenoble et Chambéry.

Courlet, C. (1994). Colloque de l'IREPD : nouveaux dynamismes industriels et économie du développement. Grenoble.

Daumas, J-C. (2006). *Districts industriels : le concept et l'histoire*. Communication au XIV international economic history congress. Helsinki.

Références bibliographiques

Fillipa, M-Andrea. (2003). *Systèmes productifs, gouvernance locale et trajectoires des territoires*. Forum de la régulation. Consulté à l'adresse : https://rechercheregulation.files.wordpress.com/2012/12/rr_filippa.pdf.

Giovanni, S. (2016). *Le rôle de la culture dans les politiques d'attractivité de l'agglomération stéphanoise*. Actes de la Journée d'étude « Regards croisés sur l'attractivité des espaces urbains ». Consulté à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/318276757_Le_role_de_la_culture_dans_les_politiques_d'attractivite_de_l'agglomeration_stephanoise

Glon, E. (2007). *Les ressources territoriales, une notion clé pour une meilleure re-connaissance des territoires dans le global*. Communication présentée au XLIII^e colloque de l'ASRDLF : Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches pluridisciplinaire, Grenoble-Chambéry.

Hamdouch, A. (2008). *La dynamique d'émergence et de structuration des clusters et réseaux d'innovation : revue critique de la littérature et éléments de problématisation*. Communication au XLV^e Colloque de l'ASRDLF : réseaux productifs, gouvernance et innovation en milieu métropolitain. Québec, Rimouski.

Hautenauve, J-M. (2009). *Mutation fonctionnelle de l'emploi et dynamique urbaine*. Dans : B. Constantin (Ed), la métropole et nouveaux enjeux urbains (PP.1-104). Lyon : institut d'études politiques. Consulté à l'adresse : <https://fdocuments.fr/reader/full/universit-de-lyon-mutation-fonctionnelle-de-lemploi-et-docsciencespo-lyonfrfressourcesdocumentsetudiantsmemoirescyber>

Kébir, L, Maillat, D. (2004). *Ressources naturelles et culturelles : quels modes d'organisation ?* Communication au XL^e Colloque de l'ASRDLF : Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen : les politiques régionales à l'épreuve des faits. Bruxelles.

Landel, P-A, Pecqueur, B. (2011). *L'opérateur territorial, vecteur du changement*. Communication présentée au 48^{ème} colloque de l'ASRDLF : Migration et territoire, Fort de France, France. Consulté à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00616349>

Landel, P-A. (2004). *Invention de patrimoine et construction des territoires*. Actes du colloque : Ressource territoriale. Le Pradel, Mirabel.

Références bibliographiques

Mollard. A, Pecqueur. B, Moalla. M. (2001). *Offre de produits et services territorialisés et approche lancastérienne de la demande de biens combinés*. Communication présentée au the third congress on proximity « new growth and territories », university of paris south & institut national de la recherche agronomique, Paris.

Paulré, B. (1998). *Quelques observations sur la problématique de l'auto-organisation et l'étude des milieux innovateurs*. Communication au colloque du GREMI : Le paradigme de milieu innovateur dans l'économie spatiale contemporaine. Paris.

Pecqueur, B, Peyrache-Gadeau, V. (2002). *Les ressources patrimoniales : une modalité de valorisation par les milieux innovateurs de ressources spécifiques latentes ou existantes*. Communication au colloque : GREMI. Neuchâtel.

Pecqueur, B, Vieira, P-F. (2013). *Ressources territoriales et durabilité : quelle analyse du développement dans un scénario « post fordiste » ?* Communication au VI^e congrès international SYAL : Les systèmes agroalimentaires localisés face aux opportunités et défis du nouveau contexte global. Florianópolis, Brésil

Perrin, J-C. (1997). *Apprentissage collectif, territoire et milieu innovateur : un nouveau paradigme pour le développement*. Acte de rencontre : Politiques régionales et locales d'innovation et de développement. Evora

Peyrache-Gadeau. V, C, Perron, L. (2009). *Des produits aux ressources-différenciation et construction territoriale-le coffret de Chambaran-*. Communication présentée au XLVI colloque de l'ASRDLF : entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ? Clermont Ferrand, France.

Peyrache-Gadeau. V. (2007). *Modes de développement et vulnérabilités : quels enjeux pour l'économie territoriale ?* Communication présentée au XLIII^e colloque de l'ASRDLF : Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches pluridisciplinaire, Grenoble-Chambéry.

Prévélakis, G. (1995). *La notion du territoire dans la pensée de Jean Gottman*. Dans : J. Bonnemaïson, L. Cambrézy et L. Quinty-Bourgeois (Eds), *le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales* (PP.1-8). Paris : Éditions de l'Orstom. Consulté à l'adresse : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865-40.pdf

Références bibliographiques

Roux, B, Gateau, D. (2009). *Acquisition du savoir-faire et professionnalisation dans les filières de produits de terroir : le cas des éleveurs fromagers en Languedoc Roussillon*. Communication présentée à un congrès : les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens, Antalya. Turquie. Consulté à l'adresse : <http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=801092>

Tomasi, L. (1995). *Le territoire dans l'interprétation sociologique de l'Ecole de Chicago*. Dans : J. Bonnemaïson, L. Cambrézy et L. Quinty-Bourgeois (Eds), *le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales* (PP.1-5). Paris : Éditions de l'Orstom. Consulté à l'adresse : https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865.pdf

Chapitres d'un ouvrage collectif

Abdelmalki, L, Dufourt, D, Kirat, T, Requier-Desjardins. (1996). Technologie, institutions et territoires : le territoire comme création collective et ressource institutionnelle. Dans B. Pecqueur, *Dynamiques territoriales et mutations économiques* (PP.177-194). Paris : L'Harmattan.

Benko, G, Lipietz, A. (1992). Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique. Dans G. Benko, A. Lipietz (Eds), *Les régions qui gagnent*. Paris : PUF

Benko, G. (2007). Territoires et sciences sociales. Dans X. Itçaina, J. Palard et S. Segas (Eds), *Régimes territoriaux et développement économique* (PP. 105-112). Presses Universitaires de Rennes.

Crevoisier, O, Kebir, L (2004). Dynamique des ressources et milieux innovateurs. Dans D. Maillat, R. Camagni, A. Mattéaccioli (Eds), *Ressources naturelles et culturelles* (PP.261-290). Neuchâtel : EDES-GREMI.

Cooke, P. (1998). Origins of the concepts. Dans H. Braczyk, P. Cooke, P. Heindenreich (Eds), *Regionnal innovation systems*. Londres : UCL Press Limited.

Courlet, C, Pecqueur, B. (1992). Les systèmes industrialisés localisés en France : un nouveau modèle de développement. Dans G. Benko, A. Lipietz (Eds), *Les régions qui gagnent*. Paris : PUF.

Références bibliographiques

Courlet, C, Pecqueur, B. (1996). Districts industriels, systèmes productifs localisés et développement. Dans L.L. Abdelmalki, C. Courlet (Eds), *les nouvelles logiques du développement* (PP. 91-101). Paris : L'Harmattan.

Courlet, C, Colette, F. (2015). XVIII. *GIACOMO BECATTINI* – L'homme des districts industriels. Dans K. Messegheem (Ed), *Les grands auteurs en entrepreneuriat et PME* (PP. 351-370). Caen : EMS Editions. Consulté à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/ems.torre.2015.01.0351>

Desvallées, A. (1998). À l'origine du mot « patrimoine ». Dans D. Poulot (Ed), *Patrimoine et Modernité* (PP. 89-105). Paris : L'Harmattan.

Dunford, M. (1992). Trajectoires industrielles et relations sociales dans les régions de nouvelle croissance économique. Dans G. Benko, A. Lipietz (Eds), *les régions qui gagnent*, (PP. 227-264). Paris : PUF.

Fujita, M, Thisse, J-F. (2003). Von Thünen et la formation de la rente foncière. Dans M.Fujita, J-F Thisse (Eds), *économie des villes et de la localisation* (PP. 87-124). De Boeck Supérieur.

Glon, E, Pecqueur, B. (2016). Introduction : proximités, ressources et territoires créatifs. Dans E. Glon, B. Pecqueur (Eds), *Au cœur des territoires créatifs* (PP.11-30). Presses universitaires de Rennes.

Goodenough, W. (1964). Culture anthropology and linguistics. In D, Hymes (Ed), *Language in culture and society*. New York : Harper and Row.

Harrison, L. E. (2000a). Introduction : Why Culture Matters. Dans L. E, Harrison et P. S, Huntington (Ed), *Culture Matters : How Values Shape Human Progress*, (PP. xvii-xxxiv). New York : Basic Books.

Harrison, L. E. (2000b). Promoting Progressive Cultural Change. In L.E. Harrison et P. S Huntington (Ed.), *Culture Matters: How Values Shape Human Progress*, (PP.296-308). New York : Basic Books.

Hirczak, M, Senil, N, François, H. (2009). Développement local et durabilité dans les alpes : la spécificité des ressources interrogée. Dans A. Barthes, A. Sandoz, *vie locale, ruralité, tourisme et paysages dans l'aire méditerranéo-alpine. Regards croisés franco-slovène(s) sur la durabilité*, (PP.204-219). Presse de l'Université de Provence.

Références bibliographiques

- Janin, C, Peyrache-Gadeau, V, Landel P-A, Perron, L, Lapostolle, D. (2015). L'approche par les ressources : pour une vision renouvelée des rapports entre économie et territoire. Dans A. Torre (Ed), *Partenariats pour le développement territorial* (PP.149-164). Versailles : Éditions Quæ. Consulté à l'adresse : <https://www-cairn-info.snd11.arn.dz/partenariats-pour-le-developpement-territorial--9782759224081-page-149.htm>
- Klein, J-L. (2014). Innovation sociale et développement territorial. Dans J-L, Klein, J-L, Laville, F, Moulaert (Eds), *l'innovation sociale* (PP. 115-142). Erès.
- Lahlou, M. (2008). Préface. Dans A, Gohard-Radenkovic, A, Akkari (Eds), *Coopération internationale : entre accommodements interculturels et utopies du changement*. Paris : L'Harmattan.
- Landel, P. A. (2007). Invention de patrimoines et création de territoires. Dans H. Gumuchian, B. Pecqueur (Eds), *La ressource territoriale* (PP. 157-177). Paris : Economica, Anthropos.
- Landel, P. Mao, P, Vidal, L. (2007). Le diagnostic de territoire et la création d'activités touristiques à partir du patrimoine. Dans O. Lazzarotti, P. Violier (Eds), *Tourisme et patrimoine, un moment du monde* (PP.175-186). Presse de l'Université d'Angers.
- Landes, D. (2000). Culture Makes Almost All the Difference. In L. E. Harrison et P.S Huntington (Ed.), *Culture Matters: How Values Shape Human Progress*, (2-13). New York : Basic Books.
- Lajarge, R, Roux, E. (2007). Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités. Dans H. Gumuchian, B. Pecqueur (Eds), *La ressource territoriale* (PP. 133-146). Paris : Economica, Anthropos.
- Letocha, D. (1995). Entre le donné et le construit : le penseur de l'action. Sur une relecture du lieu de l'homme. Dans Langlois, Simon, Y, Martin (Eds), *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont* (PP.20-46). Sainte-Foy et Québec.
- Lévi-Strauss, C. (1950). Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss. Dans M, Mauss, *sociologie et anthropologie*. Paris : PUF.
- Maillat, D, Quévit, M, Senn, L. (1993). Introduction. Dans D. Maillat, M. Quévit, L. Senn (Eds), *réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional* (PP. 3-12). Neuchâtel : GREMI, EDES.

Références bibliographiques

Maillat, D. (1992). Les relations des entreprises innovatrices avec leur milieu. Dans D. Maillat, J-C. Perrin (Eds), *entreprises innovatrices et développement territorial*. GREMI II, EDES.

Matteaccioli, A, Tabariés, M. (2007). Historique du GREMI-les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation. Dans R. Camagni, D. Maillat (Eds), *milieux innovateurs. Théorie et politiques* (PP.3-19). Paris : Economica.

Oinas, P, Van Giley, H. (2001). Identify context of learning in firms and regions. In. D. Felsenstein and M. Taylor (Eds), *promoting local growth*. Aldershot : Ashgate.

Pecqueur, B. (2005). Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. Dans B. Antheaume F, Giraut (Eds), *le territoire est mort : vive les territoires ! : une refabrication au nom du développement* (PP. 295-316). Paris : IRD.

Pecqueur, B. (2015). Post fordisme, territoire et durabilité. Dans S-M-K. Guimaraes, B.Pecqueur (Eds), *innovations, territoires et arrangements coopératifs. Expériences de création d'innovation au Brésil et en France*. Marseille : Open Edition press.

Porter, M. (2000). Attitudes, Values, Beliefs, and the Microeconomics of Prosperity. In L. E. Harrison et P.S. Huntington (Ed.), *Culture Matters: How Values Shape Human Progress*, (PP.14-28). New York : Basic Books.

Sachs, J. (2000). Notes on a New Sociology of Economic Development. In L. E. Harrison et P.S. Huntington (Ed.), *Culture Matters: How Values Shape Human Progress*, (PP.29-34). New York : Basic Books.

Sahlins, Marshall. (1995). Introduction. In report of the world Commission on culture and development, S.21, *our creative diversity*.

Smelser, N. J. (1992). Culture : Coherent or Incoherent. In R. Münch et N. J. Smelser, *Theory of Culture*, (PP.3-28). University of California Press.

Senil, N, Landel, J-A. (2016). De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale. Dans E. Glon, B. Pecqueur (Eds), *Au cœur des territoires créatifs*. Presses universitaires de Rennes.

Torre, A. (2002). Réflexions sur la proximité. Dans L. Vodoz (Ed), *NTIC et territoires : enjeux territoriaux des nouvelles technologies de l'information et de la communication*. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Références bibliographiques

Torre, A, Tanguy, C. (2014). Les systèmes territoriaux d'innovation : fondements et prolongements actuels. Dans S. Boutillier, J. Forest, D. Gallaud, B. Laperche, C, Tanguy, L. Temri (Eds), *principes d'économie de l'innovation*, Bruxelles : Peter Lang.

Vernières, M. (2011). Patrimoine, patrimonialisation, développement local : un essai de synthèse interdisciplinaire. Dans M. Vernières (Ed), *Patrimoine et développement*. Karthala. GEMDEV.

Wei-Ming, T. (2000). Multiple Modernities : A Preliminary Inquiry into the Implications of East Asian Modernity. In L. E. Harrison et P. S Huntington (Ed.), *Culture Matters : How Values Shape Human Progress*, (PP.256-266). New York : Basic Books.

Documents de travail

Béneviste, E. (1966). Problèmes de linguistique générale. Gallimard.

Bertacchini, Y. (2002). Concertation territoriale et politique territoriale concertée. Laboratoire Le Pont. Université de Toulon et Var. Consulté à l'adresse : <http://isd.m.univ-tln.fr>

Brechet, J-P, Schieb-Bienfait, N. (2009). Logique d'action et projet dans l'action collective-Réflexions théoriques comparées. France : laboratoire d'économie et de management Nantes-Atlantique. Université de Nantes. Consulté à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/46478982_Logique_d'action_et_projet_dans_l'action_collective_-_Reflexions_theoriques_comparees-

Canova, N, Landel, P-A. (2017). Expliciter la notion de culture territoriale. L'hypothèse de l'engagement citoyen dans la structuration du lien espace, patrimoine, société. Dossier « Habiter la patrimonialisation être citoyen ? ». Consulté à l'adresse : <https://www.reseau-lieu.archi.fr/La-culture-territoriale-en-question>

Bourkache, F, Perret, C. (2014). La filière apicole dans les Wilayate de Tizi-Ouzou et de Blida : une ressource territoriale en devenir. halshs-01016660v3. Consulté à l'adresse : <https://shs.hal.science/halshs-01016660/>

Destatte, P. (2004). Les concepts de « régions de la connaissance, apprenantes et créatives » comme outils de développement régional. Mission prospective Wallonie 21. Namur : Institut Jules-Destrée.

Références bibliographiques

Echkoundi, M, Otando, G. (2008). Innovation et dynamiques territoriales : une approche par le concept d'innovation située, cahiers de laboratoire de recherche sur l'industrie et l'innovation, n° 191. Université du littoral côte d'opale.

Consulté à l'adresse : <https://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2008/07/doc-191.pdf>

Guerriero, A. (2016). Outils théoriques pour l'analyse des mécanismes de coordination et de confiance. Institut des sciences et de technologie de Luxembourg.

Heinrich, J.M. (2003). Signification de la notion de culture. Parole sans frontière.

Heraud, J-A, Kahn, R. (2012). L'apport de l'économie géographique et de l'économie de la connaissance à l'analyse des stratégies urbaines. Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA). Université de Strasbourg. Consulté à l'adresse : http://jaheraud.eu/docrech/ecoreg/JAH_RK_POPSU_Note_d_etape_nov_2012.pdf

Landel, P.A., Teillet, P. (2003). La place de la culture dans la recomposition des territoires, le cas des pays issus de la loi Voynet. Grenoble : Observatoire des Politiques Culturelles.

Landel, P-A, Pecqueur, B. (2004). La culture comme ressource territoriale spécifique. Pacte : laboratoire des sciences sociales.

Landel, P-A, Pecqueur, B. (2009). La culture comme ressource territoriale spécifique. Pacte : laboratoire des sciences sociales. Consulté à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/281252712_La_culture_comme_ressource_territoriale_specifique

Larsen, K. (1999). Villes apprenantes, la nouvelle recette du développement régional. L'Observateur, 217,218. OCDE.

Le centre national de fonction publique territoriale, le réseau Citego : cités, territoires, gouvernance. (2016). L'implication des citoyens dans l'action publique urbaine : enjeux et modalités de participation. France. Consulté à l'adresse : [Dossier : Démocratie participative \(Cours en ligne ouvert et massif\) \(citego.org\)](https://citego.org/Dossier%20D%C3%A9mocratie%20participative%20Cours%20en%20ligne%20ouvert%20et%20massif)

Références bibliographiques

Lévesque, B, Klein, J-L, Fontan, J-M. (1998). Les systèmes industriels localisés : état de la recherche. Cahier de recherche de l'observatoire montréalais du développement, UQAM.

Lévesque, B. (2011). Les bases théoriques et méthodologiques de l'approche du développement territorial durable : convergences et apports spécifiques, UQAM.

Maillat, D. (1996). Du district industriel au milieu innovateur : contribution à une analyse des organisations productives territorialisée, Working Papers, n° 9601, IREER, Université de Neuchâtel.

Meradi, S, Chekkal, F, Benguigua, Z, Mansori, F, Moustari, A, Ziad, M, Belhamra, M. (2012). Situation de la population ovine « la race El Hamra » en Algérie. Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides. Algérie : Biskra. Consulté à l'adresse : [https : www.crstra.dz](https://www.crstra.dz)

Metivier, V. (2000). Evaluation des pôles d'économie du patrimoine. DATAR.

Pecqueur, B, Zimmermann, J-B. (2002). Les fondements d'une économie de proximités, document du travail, n° 02A2, groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille I et Iii.

Pesqueux, Y. (2020). Culture et organisation : la référence à la notion de culture en sciences de gestion. Université de Hesam. Consulté à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02794363/document>

Rolfo, S. (2006). Réflexions en thème de districts, clusters, réseaux : le problème de la gouvernance, Working Papers, n° 9, Ceris-Cnr, National Research Council of Italy. Consulté à l'adresse : http://www.ceris.cnr.it/ceris/workingpaper/2006/WP_9_06_ROLFO.pdf

Saddou, H. (2020). Patrimoine et patrimonialisation : Processus et nouvel enjeu de valorisation territoriale. O Ideário Patrimonial. Consulté à l'adresse : <https://shs.hal.science/halshs-02358470>

Tabariés, M. (2005). Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs. Cahiers de la maison des sciences économiques, université de Paris 1. Consulté à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00193845/document>

Références bibliographiques

Taddei, J-C. (2009). Une nouvelle lecture du territoire par la limite. LARGO/GRANEM, Université d'Angers.

Vibert, S. (2017). Regard sur la culture comme dimension universelle : de la totalité sociale à l'instrumentalisation politique. Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités. Université Ottawa. Consulté à l'adresse :

<https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/35949/1/Vibert%20%282017%29%20La%20culture%20comme%20dimension%20universelle.pdf>

Monographies papier en un volume

Antheaume, B, Giraut F. (2005). *Le territoire est mort : vive les territoires ! : une refabrication au nom du développement*. Paris : IRD.

Banssand, M. (1990). *Culture et régions d'Europe*. Lausanne : presses polytechniques et universitaires Romandes.

Bellet, M, Kirat, T, Largeron-Leteno, C. (1998). *Approches multifformes de la proximité*. Paris : Hermès.

Benhamou, F. (2008). *L'économie de la culture* (6^e éd). Paris : La découverte.

Benko, G, Lipietz, A. (2000). *La richesse des régions, la nouvelle géographie socio-économique*. Economie en liberté. PUF.

Benko, G. (1990). *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*. Editions de l'Espace Européen.

Bethemont. J. (1987). *Les richesses naturelles du globe*. Paris : Masson.

Brunet, R, Dollfus, O. (1990). *Mondes nouveaux*. Paris : Hachette.

Brunet, R, Ferras, R, Thery, H. (1996). *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus. Paris : la documentation française.

Camagni, R, Maillat, D. (2006). *Milieus innovateurs. Théories et politiques*. Paris : Economica.

Camilleri, C, Cohen-Emerique, M. (1991). *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*. Paris : L'Harmattan.

Références bibliographiques

Clanet, C. (1990). *L'interculturel. Introduction aux approches interculturelles en Education et en Sciences Humaines*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

Claval, P. (2003). *Géographie culturelle : une nouvelle approche des sociétés et des milieux*. Paris : Armand Colin.

Cohen, D. (2004). *La mondialisation et ses ennemis*. Paris : Grasset.

Cooke, P. (2001). *Knowledge economies, clusters, leasing and cooperative advantage*. London : Routledge.

Courlet, C, Soulage, B. (1994). *Industrie, territoires et politiques publiques*. Paris : L'Harmattan.

Courlet, C. Pecqueur, B. (2013). *L'économie territoriale*. Presses universitaires de Grenoble.

Courlet, C. (2001). *Territoires et régions, les grands oubliés du développement économique*. Paris : L'Harmattan.

Di Méo, G, Buleon, P. (2005). *L'espace social : lecture géographique des sociétés*. Paris : Armand Colin.

Di Méo, G. (2001). *Géographie sociale et territoire*. Editions Nathan université.

Doeringer, P, B, Terkla, G, Topakian, G, C. (1987). *Invisible factors in local economic development*. New York : Oxford University Press.

Dupuis, X. (1991). *Culture et développement, de la reconnaissance à l'évaluation*. Paris : Unesco.

Dupuis, X. (1988). *La prise en compte de la dimension culturelle du développement. Un bilan méthodologique d'évaluation*. UNESCO.

Dupuy, C, Burmeister, A. (2003). *Entreprises et territoires. Les nouveaux enjeux de la proximité*. Paris : la Documentation française.

Finkielkraut, A. (1987). *La défaite de la pensée*. Paris : Gallimard.

Foulquié, P. (1995). *Dictionnaire de la langue philosophique*. Paris : PUF.

Grefe, X. (1999). *L'emploi culturel à l'âge du numérique*. Paris : Anthropos.

Références bibliographiques

Greffe, X. (1990). *La valeur économique du patrimoine, la demande et l'offre de monuments*. Paris : Anthropos.

Gilly, J-P, Torre, A. (2000). *Dynamiques de proximités*. Paris : L'Harmattan.

Glevarec, H, Saez, C (2002). *Le patrimoine saisi par les associations*. La documentation française.

Gravari-Barbas M, Violier, P. (2003). *Lieux de culture, culture des lieux. Production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Greffe, X. (1989). *Décentraliser pour l'emploi, les initiatives de développement*, deuxième édition. Economica.

Greffe, X. (1992). *Sociétés postindustrielles et redéveloppement*. Paris : Hachette.

Greffe, X. (2002). *Le développement local*. Edition de l'Aube.

Gumuchian, H, Grasset, E, Lajarge, R, Roux, E. (2003). *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris : Economica.

Gumuchian, H, Pecqueur, B. (2007). *La ressource territoriale*. Paris : Economica.

Hall, E. T. (1984 a). *La Danse de la vie : temps culturel, temps vécu*. Seuil.

Hamdouch, A, Depret, M-H, Tanguy, C. (2012). *La Mondialisation et résilience des territoires – Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Harré, R. (2002). *Cognitive science. A philosophical Introduction*. London : Thousand Oaks, Sage publications.

Hermet, G. (2000). *Culture et développement*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Hofstede, G, Bollinger, D. (1987). *Les différences culturelles dans le management*. Organisation.

Hofstede, G. (1994). *Vivre dans un monde multiculturel*. Organisation.

Références bibliographiques

Hofstede, G. (2001). *Cultures consequences : Comparing values, behaviors, institutions and organizations across nations* (2e éd). Sage Publications.

Huck, D, Kahn, R. (2009). *Langues régionales, cultures et développement, études de cas en Alsace, en Bretagne et en Provence*. Paris : L'Harmattan.

Hutchins, E. (1995). *Cognition in the wild*. Cambridge: MIT Press.

Huynh, C.T. (1982). *Identité culturelle et développement : portée et signification*. Organisation des nations unis pour l'éducation, la science et la culture.

Jiménez, M. (1997). *La psychologie de la perception*. Collection « Dominos ». Flammarion.

Jones, E. (2006). *Cultures Merging : A Historical and Economie Critique of Culture*. Princeton and Oxford : Princeton University Press.

Laplantine, F. (1987). *L'anthropologie brochée*. Seghers.

Latour, P, Le Floch, J. (2001). *Géomarketing : principes, méthodes et applications*. Editions d'organisation.

Levy, J, Lussaut, M. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Berlin.

Marciniak, R, Row, F. (2000). *Systèmes d'information, dynamique et organisation*. Economica.

Mead, M. (1962). *Société, traditions et techniques*. Paris : UNESCO.

Ott, J. S. (1989). *The Organizational Culture Perspective*. Chicago : Dorsey Press.

Pecqueur, B, Zimmermann, J-B. (2004). *Economie de proximité*. Paris : Hermès science.

Pecqueur, B. (1996). *Dynamiques territoriales et mutations économiques*. Paris : l'Harmattan.

Pecqueur, B. (2000). *Le développement local*. Dijon : Syros.

Petrakis, P. (2014). *Culture, growth and economic development policy*. Heidelberg : Springer-Verlag.

Références bibliographiques

- Place, Laurence. (2000). *Dans les coulisses de la démocratie locale... La gestion et la mise en scène du projet urbain : illustration d'une démarche diagnostic des pratiques locales de concertation*, Démocratie, Rencontres Ville Management. IAE des pays de l'Adour : université de Pau.
- Pumain, D, Paquot, T et Kleinschmager, R (Eds). (2006). *Dictionnaire, la ville et l'urbain*. Paris : Economica/Anthropos.
- Raffestin, C. (2000). *Pour une géographie du pouvoir*. Géographie économique et sociale. Paris : Litec, Coll.
- Rallet, A, Torre, A. (2007). *Quelles proximités pour innover ?* Paris : l'Harmattan.
- Raynal, S. (1997). *Le management par projet*. Les éditions d'organisation.
- Redfield, R. (1962). *The papers of Robert Redfield*. Chicago : Margaret Park Redfield.
- Retaillé, D. (1997). *Le monde du géographe*. Presses de sciences politiques.
- Rey, A. (2011). *Dictionnaire Historique de la langue française*. Nathan.
- Rocher, G. (1969). *Culture, civilisation et idéologie*.
- Salais, R, Storper, M. (1993). *Les mondes de production*. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Saxenian, A-L. (1994). *Regional advantage. Culture and cooperation in Silicon Valley and Route 128*. Cambridge-Harvard University Press.
- Schein, E.H. (2004). *Organizational culture and leadership*. John Wiley & Sons.
- Sorokin, P. A. (1947). *Society, culture, and personality: their structure and dynamics. A system of general sociology*. Harper.
- Soustelle, J. (1967). *Les quatre soleils*. Paris : Plon.
- Talbot, D. (2015). *Les formes de la proximité. Une perspective institutionnaliste*. Presses académiques francophones.
- Thévenet, M. (2010). *La culture d'entreprise*. Paris : P.U.F.

Références bibliographiques

Tinbergen, N. (1977). *La vie sociale des animaux, introduction à la sociologie animale*. Paris : Payot.

Troadec, B. (2007). *Psychologie culturelle. Le développement cognitif est-il culturel ?* Paris : Bélin.

Veltz, P. (1994). *Des territoires pour apprendre et innover*. Paris : L'Aube.

Weick, K. E. (1995). *Sensemaking in Organizations*, Thousand Oaks. CA, SAGE.

Warnier, J. P. (2002). *La mondialisation de la culture*. Collection repères. La découverte.

Zardet, V, Noguera, F. (2006). *Cas de recherche-intervention de trois territoires pilotes d'une Région, le Management du développement des territoires*. Economica.

Zemor, P. (2003). *Pour un meilleur débat public*. Paris : Presses de Sciences-Po.

Monographies électroniques

Campagne, P. Pecqueur, B. (2014). *Le développement territorial, une réponse émergente à la mondialisation*. Paris : Charles Léopold Mayer. Consulté à l'adresse : https://docs.eclm.fr/pdf_livre/368LeDeveloppementTerritorial.pdf

Fabrizio, C, Desjeux, D, Dupuis, X. (1994). *La dimension culturelle du développement*. L'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Consulté à l'adresse : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000177716>

Kossou, B.T. (1985). *La dimension culturelle du développement en vue d'intégrer les facteurs socio – culturels dans le plan d'action de Lagos*. UNESCO. Consulté à l'adresse : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000067223>

Malinowski, B. (1968). *Une théorie scientifique de la culture*. Paris : F. Maspero. Consulté à l'adresse : http://classiques.uqac.ca/classiques/malinowsli/theorie_culture/theorie_cultue.pdf

Références bibliographiques

Throsby, D. (2008). *La place de la culture dans le développement durable : réflexion sur la future mise en œuvre de l'article 13*. UNESCO. Consulté à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000157287_fre

Monographies traduites

Hall, E. T. (1984 b). *Le langage silencieux* (J. Mesrie et B. Niceall, trad). Seuil, Points Essais. (Edition originale publiée en 1959).

Lorenz, K. (1969). *Une histoire naturelle du mal* (traduit de l'allemand). Paris : Flammarion. (Edition originale publiée en 1963).

Lynch, K. (1999). *L'image de la cité* (M. F. Vénard et J. L. Vénard trad). Paris : Dunod. (Edition originale publiée en 1960).

Mintzberg, H. (1986). *Structure et dynamique des organisations* (P. Romelaer, trad). Paris : Éditions d'organisation. (Edition originale publiée en 1979).

Weber, M. (2006). *Essais sur la Théorie de la science. Premier essai : L'objectivité de la connaissance dans les sciences et les politiques sociales* (J.Freund, trad). Paris : Librairie. (Edition originale publiée 1904).

Mémoires et thèses

Amandine, M. (2011). Associations de parcs d'activités : enjeux et perspectives pour l'attractivité du territoire (Mémoire). Université de Lorraine. Consulté à l'adresse : <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01878459/document>

Athanase, C. (2013). Le lien culture et développement durable : état des lieux et appropriation dans le secteur du spectacle vivant (Mémoire). Institut d'études politiques. Université de Strasbourg.

Damart, S. (2003). Une étude de la contribution des outils d'aide à la décision aux démarches de concertation : Le cas des décisions publiques de transport (thèse). Université de Paris 9. Consulté à l'adresse : <https://theses.hal.science/tel-00421927>

Diamantaki, G. (2010). Les festivals : moteurs de la valorisation du patrimoine et de l'attractivité touristique d'un territoire « Le Festival de la Photographie, Les Rencontres d'Arles et la ville d'Arles » (Mémoire professionnel). Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme. Université de paris 1 - Panthéon sorbonne. Consulté à l'adresse : <https://docplayer.fr/2153745-Les->

Références bibliographiques

[festivals-moteurs-de-la-valorisation-du-patrimoine-et-de-l-attractivite-touristique-d-un-territoire.html](#)

Durand, L. (2018). De l'extractivisme au développement local : le modèle de l'opérateur territorial de ressource : le cas la petite hydroélectricité dans la région du Lac-Saint-Jean au Québec (Thèse de doctorat). Géographie. Université Grenoble Alpes. Canada. Consulté à l'adresse : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02276972/document>.

Essid, Y. (2014). Construction d'un projet de développement de logiciel en Tunisie : Comment puiser des ressources de la culture nationale pour improviser (Thèse de doctorat). HEC Montréal « École affiliée à l'Université de Montréal ». Consulté à l'adresse : <https://biblos.hec.ca/biblio/theses/2014NO17.PDF>

Fortier, J. (2009). Contribution de la concertation à la démocratisation de la gestion municipale : le cas de la ville de trois rivières (Thèse). Université du Québec. Montréal. Consulté à l'adresse : <https://archipel.uqam.ca>

Frey-Gautier, S. (2007). Le manager territorial comme levier de performance de l'organisation (Mémoire). Université Lumière Lyon 2.

Guendouzi, L. (2014). Contribution à l'étude de la phytomasse aérienne d'écosystème steppique de la commune de la Maamora (Saida) (Mémoire). Université de Saida. Algérie.

Kefifa, A. (2014). Contribution à l'étude et à la cartographie de l'impact des pressions anthropozoogènes et climatiques sur les ressources naturelles des monts de Saïda (Algérie) (Thèse de doctorat). Université de Tlemcen. Algérie. Consulté à l'adresse : <http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/5461>

Kerrache, G. (2011). Impacts du réaménagement sur les formations forestières cas de la forêt de Fenouane- Commune de Ain El Hadjar, W de Saïda, Algérie- (Mémoire de Magister). Université de Tlemcen. Algérie.

Lehmann, V. (2010). Communication et management des projets : une étude empirique (Thèse). HEC Montréal. Consulté à l'adresse : <https://biblos.hec.ca>

Moulay, A. (2013). Contribution à l'étude de la régénération naturelle et artificielle de *Stipa tenacissima* L. dans la région steppique occidentale (Algérie) (Thèse de doctorat). Université de Mascara. Algérie. Consulté à l'adresse : <https://theses-algerie.com/3137261929571697/these-de->

Références bibliographiques

[doctorat/universite-mustapha-stambouli-mascara/contribution-a-letude-de-la-regeneration-naturelle-et-artificielle-de-stipa-tenacissima-l-dans-la-region-steppique-occidentalealgerie](#)

Terras, M. (2011). Typologie, cartographie des stations forestières et modélisations des peuplements forestiers. Cas des massifs forestiers de la wilaya de Saida (Algérie) (Thèse de doctorat). Faculté des sciences de la nature et de la vie et sciences de la terre et de l'univers. Université Abou Bakr Belkaid. Tlemcen.

Verdugo-Ulloa, F. (2018). Rôle de la culture dans le développement durable : portrait des débats et analyse des objectifs du développement durable (Mémoire). Université de Québec à Montréal. Consulté à l'adresse : <https://archipel.uqam.ca/11198/>

Villard, L. (2005). Proximités et développement territorial : industrie et recherche publique à Grenoble à travers le réseau des doctorants en convention CIFRE (Mémoire). Université Joseph Fourier.

Guides

L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. (2011). *La concertation en environnement. Repères pratiques*. France. Consulté à l'adresse : <https://side.developpementdurable.gouv.fr/PDLO/doc/SYRACUSE/293102/la-concertation-en-environnement-eclairage-des-sciences-humaines-et-reperes-pratiques>

La caisse des dépôts et de concertation. (2017). *Les démarches d'urbanisme : la concertation pour enrichir et fédérer*. France. Consulté à l'adresse : <http://banquesdesterritoires.fr>

La cellule facultaire de pédagogie universitaire (2019). *Guide méthodologique sur l'utilisation des normes APA*. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Université de Mons.

La communauté urbaine Grand Lyon. (2006). *Guide méthodologique : la concertation dans la conduite du projet*. Grand Lyon. Consulté à l'adresse : <https://www.millenaire3.com/ressources/La-concertation-dans-la-conduite-de-projet-Guide-methodologique>

Références bibliographiques

La fédération nationale d'agriculture biologique. (2014). *Les grandes étapes d'un projet : comment mener un projet territorial de développement de l'agriculture biologique*. France. Consulté à l'adresse : <http://territoiresbio.fr>

L'association Décider ensemble. (2011). *Analyse des pratiques de la concertation en France : (des enquêtes menées auprès des praticiens de la concertation*. France. Consulté à l'adresse : <http://www.participation-et-democratie.fr>

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement CAUE. (2008). *Diagnostic environnemental et paysager pays portes de Gascogne*. France.

Le comité de municipalité régionale de comté du Fjord, petit Saguenay. (2004). *Guide d'une démarche pratique de concertation. A l'usage des partenaires engagés dans un projet partagé du développement local et régional*. Canada.

L'observatoire Québécois de loisirs. (2010). Un bulletin : *Qu'est-ce que la concertation ? Une définition en sept caractéristiques*. Canada. Consulté à l'adresse : <https://bel.uqtr.ca/id/eprint/1696/>

Perron, L, Janin, C. (2014). *Valoriser les ressources territoriales : des clés pour l'action ?* Guide méthodologique. GIS Alpes-Jura.

Syndicat Scot. Rives du Rones (2015). *Plan de concertation*. France. Consulté à l'adresse : <http://www.scot-rivesdurhone.com>

Documents de planification et rapports

Direction de la planification et d'aménagement du territoire de la Wilaya de Saida. (2008). *Plan d'aménagement du territoire de la Wilaya de Saida : évaluation territoriale*. Agence nationale d'aménagement territorial.

Beuret J-E, Cadoret, A. (2011). *Retour d'expériences sur la concertation vue par les acteurs environnementaux et les élus locaux*. ADEME. Consulté à l'adresse : <https://hal.science/hal-00907276>

Beuret J-E, Cadoret, A, Guiheneuf, P-Y. (2016). *Contexte et enjeux de la concertation environnementale territoriale : éléments de réflexion sur le cadre des pratiques de concertation et de participation dans le domaine de l'environnement*. La fondation de France. Consulté à l'adresse : <https://i->

Références bibliographiques

cpc.org/document/contexte-et-enjeux-de-la-concertation-environnementale-territoriale/

Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER). (2007a). Etude d'inventaire forestier national. Edition direction générale des forêts.

Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER). (2007b). Schéma directeur d'aménagement de la wilaya de Saida. Edition direction générale des forêts.

Bureau national d'études et du développement rural. (2015). Le diagnostic écologique des peuplements du Pistachier de l'Atlas et proposition d'un plan d'action pour leur réhabilitation et leur extension. Ministère de l'agriculture et du développement rural. Alger.

Direction générale des forêts. (2016). Perspectives de promotion et de développement de l'économie forestière. Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche. Alger.

Entreprise d'étude et de réalisation des programmes d'environnement « économie verte ». (2007). Etat des lieux des deux forêts : Madinet El Ogbane et Mekimen. Direction de l'environnement.

Grefe, X. (2005). The Future of Heritage Restoration Businesses in Europe. The Association of European Restoration Companies.

Institut national de recherche forestière. (2011). Les ressources génétiques forestières et les peuplements portes graines. Ministère de l'agriculture et du développement rural. Alger.

Le réseau coopératif de recherche sur les déchets Record. (2008). Communication, concertation et participation du public autour des installations du traitement des déchets issues de l'industrie, retour d'expériences. Toulouse. Consulté à l'adresse : <http://record-net.org>

L'agence nationale d'aménagement du territoire (2008). Schéma régional d'aménagement de l'espace de programmation territoriale des hauts plateaux ouest. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

L'agence nationale d'aménagement du territoire (2010a). Schéma régional d'aménagement de l'espace de programmation territoriale des hauts plateaux ouest. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Références bibliographiques

L'agence nationale d'aménagement du territoire (2010b). Schéma national d'aménagement du territoire. Les racines du futur. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Noisette, P, Rachmuhl, V. (2007). Coopération décentralisée et développement urbain : l'intervention des collectivités territoriales. Ministère des Affaires et étrangères et européennes. Paris.

Cours en ligne :

Vranken, I, Bogeart, J. (2012). *Introduction aux théories de la perception du paysage*. Consulté à l'adresse : <https://orbi.uliege.be>

Sites

Le site de l'association culturelle des français d'Afrique du Nord « cercle Algérieniste » (1998) : <https://cerclealgerianiste.fr>

Le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie C.C.I « El Ogbane » (2019) : <http://www.cci-elogbane.dz/>

Le site de l'encyclopédie de l'Afrique du Nord (1830-1962). (2010). <https://encyclopedia-afn.org/Accueil>

Le site du ministère de l'intérieur. (2019). <https://www.interieur.gov.dz/index.php/fr/collectivit%C3%A9s-territoriales/organisation-des-collectivites-locales.html>

Le site de l'office du tourisme de Saida. (2015) : <https://officetourisme-saida.dz/OTS/fr/>

Lois

Décret exécutif n°01-87 du 05 Avril 2001 fixant les conditions et les modalités d'autorisation d'usage.

Décret n°95/201 du 25 juillet 1995 portant organisation de l'administration centrale de la direction générale des forêts.

La loi 84/12 portant régime général des forêts.

La loi 90/10 portant la loi domaniale.

La loi 98/04 relative à la protection du patrimoine culturel

Références bibliographiques

La loi 06/14 relative à la protection et à la préservation de certaines espèces animales menacées de disparitions.

La loi 07/06 relative à la gestion et à la protection et au développement des espaces verts.

La loi 11/02 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable.

La loi 11/10 relative à la commune.

La loi 12/07 relative à la wilaya.

Annexes

Annexe n°1 : la grille d'analyse de la problématique du développement territorial

La wilaya de Saida occupe une place stratégique par rapport à sa position géographique. Elle fait partie des régions des hauts plateaux ouest. Elle est inscrite dans plusieurs programmes du développement (SNAT, SRAT HPO). Elle est dotée de plusieurs ressources.

Question centrale de cet entretien : est-ce que cet espace a rempli son rôle en matière du développement ?

- I. Plusieurs dysfonctionnements marquent cet espace : l'émergence d'agglomération urbaine sans assise économique, culturelle, ... Une contradiction entre certains projets et leurs sites d'implantation. Partant de ce constat, une rencontre avec le directeur de l'administration de la programmation et du suivi budgétaire est programmée, pour comprendre les aspects et les causes de cette problématique locale.
 1. Votre organisme est un acteur qui s'occupe de la mission du suivi et de la programmation budgétaire. Quelles tâches accordez-vous l'état dans ce cadre ?
 2. Quelles sont les différentes ressources spécifiques qu'on peut les activer ou les exploiter ?
 3. Quelles sont les différentes politiques publiques destinées à la révélation de ces ressources ?
 4. Quelles sont les démarches : d'incitations, de sensibilisation et d'implication de la population pour une mise en place des projets du territoire autour de ces ressources ? quelles sont les différentes démarches suivies ?
 5. Quelles sont les conditions d'émergence du projet propre à cet espace ?
 6. Quelles sont les conditions de la mise en application d'un projet destiné à révéler les ressources du territoire ?
 7. Quels sont les différents efforts fournis (initiatives et démarches) par les acteurs internes en matière du diagnostic du territoire et de la mise en place des projets de la valorisation et de la construction de ressources ?
 8. Quelle est la place du savoir (compétence) et du savoir-faire (autour du territoire et ses ressources) comme facteurs stimulants de tout projet ?
 9. Quelle est la place de la coordination entre les acteurs pour la mise en place d'un projet du territoire ?
 - a. Importante.
 - b. Peu importante.
 10. Quels sont les outils mis en place pour faciliter la coordination ?
 11. Quelle est la place des conflits d'usage au sein d'un projet ?
 - a. Un facteur bloquant.
 - b. Un facteur stimulant.
 12. Pourquoi certaines ressources ne sont pas activées ou elles sont mal exploitées ?
 13. Quelles sont les causes de cette régression territoriale ?

Annexes

- a. Une absence de la société (ses associations), contrôle et suivi, demande sociale.
 - b. Absence d'une vision territoriale et d'un sentiment d'appartenance.
 - c. Manque de compétences.
 - d. Autres.
14. Selon les problèmes envisagés en matière du développement, qui sont les acteurs internes, qui peuvent jouer un rôle primordial en matière de révélation et de valorisation de ressources territoriale ?
- II. Saida : acteurs et système d'acteurs : la compréhension d'un système nécessite une compréhension des éléments composants ce système.
- 1. Saida ; source d'eau.
 - 2. Saida ; une richesse forestière.
 - 3. Saida ; une zone steppique.
15. Dans le cadre de la mission du diagnostic établi autour de chaque système. Quelles sont les différents problèmes que vous avez envisagés ?
16. Si vous devez évaluer la grille d'éléments composants les systèmes. Quelle note accordez-vous à la performance de chaque élément ? (Une note sur **05** est privilégiée)

Une grille d'évaluation des systèmes sur une échelle de mesure :

<i>Les éléments</i>	<i>Système des eaux</i>	<i>Système forestier</i>	<i>Système steppique</i>
<i>Acteur pivot et partie prenante (savoir et savoir-faire)</i>			
<i>Les dispositifs publics mis en place</i>			
<i>Les démarches internes</i>			
<i>Diagnostic et projet.</i>			
<i>La coordination inter-organisationnelle et intra-organisationnelle.</i>			
<i>Incompatibilité entre le problème productif et les moyens mis en place.</i>			
<i>Note/30</i>			

Annexes

Annexe n°2 : la grille d'analyse des étapes du projet

Toute démarche du projet est une démarche de relations et d'interactions avec les autres et avec l'environnement.

La compréhension de ces étapes était organisée autour sept questions essentielles. Pour ce faire, un entretien avec le porteur du projet sera animé.

1. Quelle est l'origine d'idée ? Pourquoi ?
2. De l'idée au projet d'action : comment faire ?
3. De la proposition à l'élaboration : Quel plan d'action ?
4. Quels sont les acteurs impliqués ?
5. Quels sont les moyens et les méthodes de coordination utilisés ?
6. Quels sont les moyens de communication mobilisés ?
7. Quelles sont les problèmes rencontrés ? (De toute nature)

Questions partielles :

I. Présentation du porteur du projet et d'idée :

1. Présentation de l'initiateur du projet :
 - a. Diplômes.
 - b. Postes occupés et expériences acquises.
 - c. Dans quel cadre organisez-vous cette action ? (Dans quel programme du développement)
2. D'où vient l'idée du projet ?
 - a. Une expression individuelle.
 - b. Une expression collective.
 - c. Une réponse à une demande sociale.
 - d. Une réponse à un projet sectoriel.
3. Pourquoi avez-vous choisi ce projet ?
 - a. Rendre cet espace attractif.
 - b. Rendre cet espace compétitif.
4. Si ce projet était sectoriel, dans quel secteur s'inscrit le site ?
5. Quelle importance accorde l'état à ce type de projet ?
6. Quels sont les différents dispositifs mis en place pour la révélation des ressources propres au territoire ?
7. Quel est le rôle joué par le mouvement associatif dans le cadre de repérage et de valorisation ?
8. Avez-vous organisé des rencontres avec les associations et la population locale pour la mise en œuvre de cette démarche du projet ?
9. Quels types de rencontres organisez-vous avec le public et les associations ?
10. Quels sont les outils utilisés pour informer, échanger l'information ?
11. Avez-vous mis en place une structure de partage d'information entre les acteurs du territoire ?

Annexes

- II. En passant à **l'action**, vous avez préparé un état des lieux où vous confrontez cette idée à la réalité et vous identifiez les atouts et les faiblesses pour toute réalisation, vous proposez ce projet devant un ensemble d'acteurs :
1. Devant quelle institution proposez-vous votre projet ?
 2. En proposant votre projet : quel était le pourcentage des réponses favorables et les réponses défavorables ?
 3. Qui vous accorde une enveloppe de financement ?
 4. Qui vous accorde le commencement du projet ?
 5. Quelle était la durée entre la date de la proposition et la date de l'accord de la confirmation ?
 6. Quel rôle peut jouer les élus dans ce cadre ?
 7. Quel rôle peut jouer l'acteur externe (ministère) dans ce cadre ?
 8. Qui sont les partenaires possibles : collectivités, associations, élus, qui peuvent vous aider ?
 9. Quelles sont les ressources dont ils disposent qui peuvent servir votre projet ? (Matérielles et humaines).
 10. Quel est le moyen que vous trouvez pertinent dans le cadre de la coordination avec ces partenaires ?
 - a. La réciprocité.
 - b. Le processus marchand.
 - c. La confiance.
 11. Quels sont les moyens dont vous disposez pour réaliser votre projet ? (Matériels, humains, financiers...)
 12. Quels sont les moyens qui vous manquent ?
 13. Quels sont les atouts et les faiblesses internes en termes de savoir et de savoir-faire ?
 14. Portez-vous le projet seul ou en équipe ?
 15. Dans le cas où le porteur était une équipe :
 - a. Qui sont ces partenaires ?
 - b. Chaque acteur partage-t-il la même motivation ?
 - c. Quelles sont les compétences de chaque acteur ?
 - d. Comment répartissez-vous les tâches ?
 16. Quelles sont les problèmes rencontrés depuis la proposition jusqu'à l'acquisition de l'accord ?
- III. **Sur le plan de réalisation** : une planification était établie :
1. Une estimation budgétaire est nécessaire pour tout projet. Qui sont les acteurs partenaires dans le financement de ce projet ?
 2. Ces acteurs sont-ils impliqués dans la construction prévisionnelle du budget ?
 3. Qui sont les acteurs intermédiaires (fournisseurs) et facilitateurs (leurs moyens matériels et humains) participants dans la réalisation du projet ?
 4. Pouvez-vous nous citer les éléments d'émergence du projet :
 - a. Le montant du budget prévisionnel.
 - b. L'échéancier de réalisation.
 - c. Les grandes étapes de réalisation.
 - d. Tâches et arbre des tâches.

Annexes

5. Quelles sont les retombées du projet : marchandes et non marchandes) ?
 6. Organisez-vous des réunions avec l'équipe opérationnelle, quelle est la durée moyenne des réunions ?
 7. Quelle est la fréquence moyenne des réunions organisées depuis le commencement de la réalisation ?
 8. Trouvez-vous des problèmes dans l'accomplissement des tâches ? quelle est la nature de ces problèmes ?
- IV. **Sur le plan de la coordination**, dans le cadre du projet de ce territoire :
1. Quels sont les moyens utilisés pour échanger l'information ?
 2. Organisez-vous des réunions régulières avec les acteurs impliqués ?
 3. Quel est l'ordre de priorité de ces réunions ?
 - a. Discuter l'état d'avancement des travaux.
 - b. Adapter le projet selon les problèmes rencontrés.
 - c. Gérer et surpasser les conflits.
 4. Qui sont les acteurs intermédiaires qui peuvent participer pendant la réalisation du projet ? (Commerçants, artisans, bureaux d'études, fournisseurs...) Quelles sont leurs activités ? Quelle tâche peuvent-ils accomplir ? Quelle est la durée de leurs réponses ?
 5. Quel rôle peut jouer les collectivités locales pendant la réalisation du projet ?
 6. Rencontrez-vous des difficultés avec les acteurs ? citez- quelques difficultés.
- V. **L'évaluation et communication** :

Evaluation : Tout projet nécessite une évaluation.

1. Un comité de suivi et d'évaluation est indispensable pour tout projet.
 - a. Qui sont les acteurs membres de ce comité ?
 - b. Quelles sont les principales actions menées dans ce cadre ?
 - c. Quel rôle peut jouer ce comité dans le cadre de coordination ?
2. Une planification, dans le temps et en termes des coûts, des activités et des tâches était établie. Est-ce que l'échelonnement des tâches était respecté ?
3. Avez-vous atteint vos objectifs ?
4. Quels sont les écarts signalés entre l'envisagé du projet et le réalisé ?
5. Quelles sont les causes de ces écarts ? Quelles leçons tirez-vous de cette expérience ?
6. Quelle démarche avez-vous établi pour impliquer la société civile dans l'évaluation ?
7. Quelle appréciation apportent les organismes du soutien ?
8. Quelles sont les recommandations que vous donniez pour permettre au processus de repérage et d'activation de la ressource territoriale d'exister et de se diffuser ?
9. Quelle démarche trouvez-vous utile pour rendre la ressource activé une ressource territoriale inépuisable ?
10. Quels sont les facteurs susceptibles d'affecter leur durabilité ?
11. Quels enseignements et appréciations tirez-vous de cette expérience en matière de la promotion du développement sur cet espace ?

Concertation et Communication : Prévost disait (2004) : « *Connaitre, reconnaître et faire connaitre l'objet* ».

Annexes

La question de la communication sur le projet est une question importante qu'il ne faut pas la sous-estimer.

1. Quel moyen utilisez-vous pour faire connaître votre projet au sein de la Wilaya ?
2. Quels sont les outils incitatifs utilisés destinés à développer et à renforcer l'aspect relationnel avec les acteurs impliqués ?
 - a. Concertation.
 - b. Consultation.
 - c. Autres.
3. Quelles sont les pratiques développées pour établir un croisement du regard entre la diversité d'acteurs et rendre le projet un objectif commun ?
4. Si vous avez organisé des rencontres, quel était l'ordre de la priorité de ces rencontres :
 - a. Les attentes de cette collaboration pour réaliser le projet.
 - b. Le rôle de chaque acteur.
5. Organisez-vous des débats d'idées et des rencontres informelles autour du projet ?
6. Quels sont les aspects techniques que vous utilisez pour l'échange d'information ?
 - a. Documents écrits.
 - b. Un système technique informatisé.
 - c. Autres.
7. Les acteurs impliqués sont-ils suffisamment ouverts à ces rencontres d'échange ?
8. Avez-vous trouvé des difficultés dans l'engagement d'un discours commun avec ces acteurs ?
9. Arrive-t-il que les objectifs du projet entrent en conflit avec les objectifs des organisations impliquées ?
10. Quelle était le rôle de la communication dans la résolution des situations paradoxales ?
11. Quel était l'objectif de la communication autour du projet ?
 - a. Faire connaître le projet.
 - b. Favoriser un changement du comportement : du consommateur à l'investisseur.

Annexe n°3 : la grille d'analyse du processus de mobilisation des ressources forestières

Les démarches établies en matière de valorisation par le secteur concerné : une lecture dans les démarches de la mobilisation des objets patrimoniaux.

- I. **Identification** : il s'agit de repérer les ressources.
 1. Quels sont les différents dispositifs réglementaires qui facilitent la mission d'identification ?
 2. Quels sont les différents acteurs partenaires qui peuvent participer à cette action ?
 3. Quels sont les différents efforts fournis par les acteurs initiateurs : les institutions régulatrices, la société civile, les organisations internationales, pour identifier et repérer des ressources ?
 4. Quel est le rôle de la conservation de la forêt en tant qu'acteur légitime ?

Annexes

5. Existe –t-il des démarches de sensibilisation des acteurs avec lesquels vous souhaitez travailler ?
 6. Existe-il des démarches participatives entre les acteurs ?
 7. Organisez-vous des rencontres de sensibilisation pour impliquer la population locale dans l'identification ?
 8. Y –a-t-il une réelle implication de la population locale ?
 9. Quels sont les différents inventaires établis autour la ressource et ses composantes ?
 10. Quels sont les méthodes et les outils du travail utilisés ?
 11. Existe-il des échanges et de la communication des informations entre acteurs ?
 12. Organisez-vous des ateliers du travail d'expertise sur le thème d'identification et de repérage des ressources ?
 13. Avez-vous établi des évaluations autour des travaux réalisés en matière d'identification ?
 14. Quels sont les différents problèmes rencontrés en matière de repérages ?
- II. **Les méthodes de valorisation** : il s'agit d'activer les ressources.
1. Quels sont les différents dispositifs de valorisation des ressources ?
 2. Quels sont les processus de valorisation existant sur ce territoire ?
 - a. Processus marchand.
 - b. Processus non marchand.
 3. Quelles sont les différentes composantes de la ressource forestière ?
 4. Avez-vous établi une grille de classement des différentes ressources ?
 5. Existe-il des actions de recherches thématiques sur les liens entre la ressource et le territoire ?
 6. Quels sont les facteurs de spécificité des ressources forestières sur ce territoire ?
 7. Avez-vous établi une grille de caractérisation des composantes des ressources prioritaire en termes de valorisation ?
 8. Existe-il- un lien entre les modes de production et les caractéristiques du territoire qui engendre des offres spécifiques ? citez-des exemples.
 9. Le territoire est-il marqué par des modes de valorisation ? citez-les.
 10. Par quels moyens intégrez-vous les différentes catégories d'acteurs usagers des ressources forestières dans les différents modes de la valorisation ?
 11. Quelles sont les méthodes d'animation et d'incitation des actions du projet ?
 12. Quels sont les différents projets d'actions ?
 13. Quels sont les différents modes de coordination avec les autres secteurs d'activités ?
 14. Organisez-vous des ateliers collaboratifs autour des ressources de nature différente pour un échange d'expertise ?
 15. Y –a-t-il une capitalisation des connaissances réunies ?
 16. Quelles sont les limites et les freins enregistrés dans les processus de valorisation ?
 17. Quelles sont les différentes évaluations établies autour les plans d'action de valorisation ?

Annexe n°4 : la grille d'analyse du processus de mobilisation des ressources conçue pour les associations

- I. Nature d'activité et son rôle dans « la révélation des ressources » :

Annexes

1. Nom de l'association :
2. Date de création :
3. Quel est votre domaine d'activité ?
4. Qu'est-ce qui vous a motivé pour créer cette association ?
5. Quels sont les objectifs principaux du développement de votre association ?
 - ✓ Développement des projets.
 - ✓ La sensibilisation de la population locale.
 - ✓ Bénéficier d'un accompagnement institutionnel.
 - ✓ Autres.
6. Participez-vous à des actions locales (projets) ?
7. Si oui, quels sont ces différents projets ?
8. Quels sont les différents projets propres à l'association ?
9. Engagez-vous à promouvoir des actions de sensibilisation du grand public ?
10. Si oui, Quelles sont les différentes actions que vous avez menées pour sensibiliser la population locale ?
11. Trouvez-vous des difficultés à développer un discours commun et à établir un croisement des regards avec la population locale ?
12. Quels sont les principaux circuits de communication de vos activités ?
13. Quels sont les principaux relais de diffusion (la population ciblée) ?
14. Avez-vous participé à des inventaires autour des ressources du territoire ?
15. Si oui, Citez ces différents inventaires.
16. Existe-il des démarches participatives entre les différents acteurs du territoire ?
17. Existe-il des échanges d'informations concernant les ressources entre acteurs ?
18. Existe-il des démarches de recherches des liens entre la ressource et le territoire ?
19. Organisez-vous des ateliers du travail sur le thème d'identification et de repérage des ressources ?
20. Y-a-t-il une capitalisation des connaissances réunies ?
21. Quels sont les différents problèmes rencontrés en matière de repérage ?
22. Quelles sont les recommandations que vous donnez pour permettre au processus de repérage et d'activation de la ressource territoriale d'exister et de se diffuser ?
23. Quelle démarche trouvez-vous utile pour rendre la ressource activée une ressource territoriale inépuisable ?
24. Quels sont les facteurs susceptibles d'affecter leur durabilité ?

Annexe n°5 : la grille d'analyse du processus d'implication des acteurs

Entretien semi directif destiné aux acteurs intervenants

Le guide d'entretien destiné aux acteurs intervenants sur le site du « **vieux Saida** » dans le cadre du projet de son aménagement.

Organisme :

I. **Perception des acteurs envers le site du vieux Saida :**

1. Quel intérêt apportez-vous au site « **vieux Saida** » ?
2. Comment envisagez-vous votre rôle vis-à-vis le développement du site « **vieux Saida** » ?

Annexes

3. Comment envisagez-vous le rôle du site « **vieux Saida** » vis-à-vis la promotion du développement de la ville de Saida ?
4. Quelle est la nature des différentes ressources du site ?
5. Quels sont les atouts du site ?
6. Quels sont les principaux aménagements que vous pouvez développer au niveau du site ?
7. Pouvez-vous évaluez le niveau d'attraction du site « **vieux Saida** » par rapport à d'autres sites au niveau de la wilaya ? (Sur une échelle de 1 à 5/ 1 correspond à un faible niveau, 5 correspond à un très bon niveau)
8. Si vous considérez que ce site n'est pas attractif, cela dû à quoi ?
9. Autant que citoyen, quels sont vos attentes vis-à-vis cet espace ?
.....

10. A quoi ressemblera –t-il ce site après une période donnée (05ans) ?

II. Concertation et communication autour du projet :

La concertation :

11. Quel intérêt apportez-vous à l'action de la concertation ?
12. Y'avait-t-il une cellule d'organisation de l'action de la concertation ?
13. Qui a organisé cette action ?
14. Existait-t-il des démarches pour sensibiliser les acteurs locaux « parties prenantes » par l'importance de cette action ?
15. Existait-t-il des démarches pour informer les acteurs par leurs rôles et par les règles du jeu de cette action ?
16. Etes-vous en faveur de cette initiative d'aménagement du site ?
17. Avez-vous-été impliqué dans la conception du projet ?
18. Quelle a été la démarche établie pour solliciter votre implication ?
19. Quels ont été les objectifs de l'action de la concertation ?
20. Quel a été le degré d'implication utilisé ? (L'information, la consultation, la co-construction)
21. Avez-vous organisé des balades rurales et urbaines afin d'être proche de la réalité ?
22. Avez-vous participé à des débats d'idées et des rencontres informelles ?
23. Avez-vous participé à des ateliers thématiques sur la configuration du projet ?
24. Avez-vous participé à des ateliers collaboratifs pour un échange d'expertises ?
25. Avez-vous fixé les objectifs du projet avec les différents acteurs ?
26. Avez-vous identifié les besoins d'aménagement du site avec les différents acteurs ?
27. Avez-vous participé à l'élaboration d'un plan d'action du projet ?
28. Y avait-t-il une implication de la population locale dans la conception du projet ?
29. L'action de la concertation s'est organisée : en amont de la réalisation, en cours de la réalisation, en amont / en cours de la réalisation.
30. Comment considérez-vous l'échange entre acteurs dans le cadre de la concertation ?
31. Quel est le taux d'utilisation (%) de cette action de concertation par les différents secteurs ?

La communication :

32. Etes-vous en faveur du travail en commun ?
33. Qu'est-ce qui vous motive pour tisser des relations d'échange avec les autres acteurs ?

Annexes

34. Partagez-vous cette même motivation du travail en commun avec les autres acteurs ?
35. Quelles sont les formes du travail en commun que vous utilisez ?
36. Aimerez-vous avoir des relations en dehors du travail (voyage, événement sportif) avec les autres acteurs ?
37. Quel intérêt apportez-vous à la communication ?
38. Y a-t-il une cellule chargée de la communication dans votre organisation ?
39. Quels sont les moyens de communication interne existants au sein de votre organisation ? (Journal interne, mails d'informations, tableaux d'affichages, boîtes à idées)
40. Y-a-t-il une cellule chargée de la communication autour du projet ?
41. Existe-t-il un plan de communication mené dans le cadre du projet ?
42. Quels sont les aspects techniques que vous utilisez pour échanger l'information dans le cadre du projet ? (Documents écrits, système informatisé)
43. Utilisez-vous les nouvelles technologies d'informations et de communication dans le cadre du projet ?
44. Comment trouvez-vous l'utilisation des nouvelles technologies d'informations et de communication dans le cadre du projet ?
45. Comment trouvez-vous la durée des réponses aux informations demandées ?
46. Comment jugez-vous la nature des échanges ?
47. En cas de difficulté de communication, avez-vous mené une réflexion collective sur les formes de communication à adopter ?
48. Comment considérez-vous la communication autour du projet ?
49. Existe-t-il des confusions dans les objectifs à atteindre ensemble ?
50. Arrive-t-il que les objectifs de votre organisation entrent en contradiction avec les objectifs du projet ?
51. Quelle est la place des conflits et des difficultés dans le cadre de cet échange ?
52. Avez-vous mis en place une cellule chargée de la résolution des difficultés et des conflits autour du projet ?
53. Trouvez-vous que la qualité des échanges dépend d'une relation de qualité entre acteurs ?
54. Quels sont les principaux freins qui nuisent à une bonne communication ? (Manque de compétence, manque de volonté collective.)

III. *L'organisation et la coordination au niveau du site « vieux Saida » :*

L'organisation :

55. Quel est votre rôle sur ce site ? (Productif (acteur), intermédiaire (générateur), organisateur (promoteur))
56. Quelle est l'action sectorielle que vous avez menée sur ce site ?
.....
57. Quels sont les moyens mobilisés pour répondre à cette action ?
58. Quelle est l'action que vous a été confiée dans le cadre du projet d'aménagement ?
.....

Dans le cadre du projet d'aménagement :

59. Quelles sont les modalités d'organisation avec les différents acteurs ? (Des réunions, des rencontres informelles)

Annexes

60. Comment jugez-vous la fréquence des réunions et des rencontres organisées avec les différents acteurs ?

61. Quelle est la durée moyenne de ces réunions ?

Les Modalités de coordination :

62. Existe-t-il un comité de coordination entre les acteurs ?

63. Quelles sont les techniques de coordination que vous utilisez ? (Contact direct, téléphone, messagerie électronique, réunions)

64. Quels sont les mécanismes de coordination que vous utilisez ? (L'ajustement mutuel, la standardisation des procédés du travail, la standardisation des résultats, la standardisation des qualifications)

65. Quels jugements portez-vous sur l'adaptation des mécanismes de coordination ?

66. Quels jugements portez-vous sur l'efficacité des mécanismes de coordination ?

67. Quelles sont les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des mécanismes de coordination adaptés et efficace ? (Manque du temps, manque de capacités, manque de motivation)

68. Exercez-vous l'action que vous a été confiée : - En parallèle - En relais.

69. Y-a-t-il une cohérence dans les objectifs des actions confiées ?

70. Y-a-t-il une harmonisation entre les actions confiées à chaque acteur ?

71. Y-a-t-il une redondance, un chevauchement de vos actions avec celles des différents acteurs ?

72. Comment jugez-vous les échéances de réalisation de chaque tâche par les différents acteurs ?

73. Existe-il un comité de suivi et d'évaluation du projet ?

74. Comment jugez-vous le rôle du comité du suivi et d'évaluation ?

75. Quelles sont les recommandations que vous proposez pour une mise en œuvre des mécanismes de coordination plus efficaces ?